This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 38.1.5

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME XII

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
1871

Digitized by Google

Fr 38.1.5

HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.
F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

GRENOBLE

A Monsieur le Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

I.

« La reine des torrents, » — l'Isère impétueuse
Nous arrive des monts à la tête neigeuse ;
Elle serpente et court dans le Graisivaudan,
Puis, vient baigner les murs que nous donna Vauban,
Repousse, de ses flots, les barrières claustrales
Et divise Grenoble en deux parts inégales.

Grenoble ! ville chère à tous tes habitants,
Aimée aussi de ceux qui ne te voient qu'un temps,
Charmant petit réduit d'un peuple doux, affable,
Plus frondeur que porté vers l'émeute coupable,
Je suis de ta famille, encor que née ailleurs !
Neuf lustres sont éteints, depuis que sur les fleurs
De ton riche vallon je vins dresser ma tente,
Et je suis de ton sol devenue une plante;
Aussi je t'aime bien, ma charmante cité ;
J'aime ta bienveillance et ta douce bonté.

Je voudrais bien te voir, en tes mœurs plus austère,
Te garder un peu mieux des taches de la terre ;
Mais mon luth voudrait-il se faire ici prêcheur,
Rimant une homélie au cher peuple pécheur..... ?

Digitized by Google

II.

Laissons cela. — Parlons de tes nobles montagnes
Qui des cieux souverains sont les fières compagnes,
Parlons de ta vallée, aux aspects gracieux,
De tes bois, de tes champs au grain d'or précieux,
De tes beaux environs, — nos belles promenades,
Qu'arrosent, en chantant, leurs joyeuses Naïades,
Parlons de tes Jardins, splendides promenoirs,
Où la foule se presse au retour des beaux soirs;
Du palais Delphinal — siége de la *Justice*,
Où l'on « rend des arrêts, » et jamais nul « *Service*... »

Là, tout près du palais, le chevalier Bayard
Arrête sur la croix son suprême regard...
Plus loin, ton beau Musée et ta Bibliothèque,
Te donnent un parfum d'antique ville grecque,
D'histoire naturelle, — ici, — ton Muséum,
Et ton savant jardin des plantes de renom.

Ta rue est bien encor quelque peu moyen-âge,
Mais elle en a tourné déjà plus d'une page;
Et chez elle, on peut voir le désir, — des meilleurs! —
D'être mieux qu'*en* Saint-Jaime, ou chez les Beaux-Tailleurs (1),
Vauban laisse parfois s'élargir ta ceinture;
Mais il ne le permet qu'en étroite mesure,
Et tu vas lentement, ô mon vieux Cularo! (2)
Car le génie est là pour te crier : haro!
Si tu tends à franchir la rigide barrière
Qu'il voulut te créer, posant pierre sur pierre.

N'importe! tu deviens charmante chaque jour,
Et de tous tes enfants tu demeures l'amour,

(1) *Saint-Jaime et les Beaux-Tailleurs* sont deux anciennes rues de Grenoble.

(2) *Cularo*, nom primitif de Grenoble.

Digitized by Google

Moi, je laisse aux soldats à louer ta Bastille ;
De la sauvage guerre elle est, hélas ! la fille,
Or, en l'art de tuer je ne me connais pas,
Et la guerre, pour moi, n'aura jamais d'appas.

Que je préférerais explorer ta vallée !
Mais je l'ai si souvent en mon vers rappelée,
Que pour chanter encor notre Graisivaudan,
Il faudrait à mon luth moins de « neiges d'antan. »
Je disais, l'autre jour, que « ma main défaillante, »
N'incline plus à soi la « corde frémissante, »
Aujourd'hui, c'est plus vrai même que l'autre jour :
La souffrance et le temps me font leur rude cour.

III.

Et cependant, ô ma vallée !
Que je voudrais peindre, chez toi,
Tes monts à cime dentelée,
Qui te font couronne de roi !
Tes collines aux frais pacages,
Tes coteaux au raisin juteux,
Ton ciel aimé, tes beaux nuages,
A l'aspect doux et duveteux,
Prenant la forme pittoresque
De la tour ou du vieux château,
Dessinant parfois l'arabesque
Ou cavalier à blanc manteau...

Maître ! vous savez, je les aime,
« Les nuages de mon pays ; »
Je les préfère à tous, et même
Au ciel ardent de Napolis!
Quand ils planent sur la vallée,
Comme de blancs petits agneaux,
Ou se forment en troupe ailée,
Tels que les émigrants oiseaux,

Digitized by Google

Notre éther s'anime, et la vie
Dans l'espace semble courir.
Ce ciel, doux ami, nous convie
A vivre bien, pour bien mourir...

Je te salue, ô cité reine
De mon cher et beau Dauphiné!
Toi gracieuse souveraine,
Au front richement couronné!
Toi, notre joie et notre gloire!
Ta place est large en notre cœur;
Loin de tes murs, notre mémoire
Te garde un souvenir vainqueur.
Qu'ils soient dans la plus belle ville
Bordeaux, — Lyon, — même Paris,
L'imagination mobile
Bientôt te ramène tes fils.
De Bellecour, des Tuileries
Ils tournent leur cœur et leurs yeux,
Vers la plus chère des patries,
Vers ses beaux soleils — ses beaux cieux.

IV.

De moi vous souriez, je gage,
De mon fanatisme inouï;
Vous dites que je suis peu sage,
Qui sait? — un peu folle... — hélas! oui...
Eh bien, soit! souriez, ô maître!
Mais de vous souriez aussi;
Car vous avez à reconnaître
Que vous aimez Lyon ainsi.
« Chaque oiseau, dit un vieux proverbe,
« Trouve son nid charmant et beau; »
Vous et moi nous trouvons superbe
La place de notre escabeau....

Une Dauphinoise.

Mai 1871.

Digitized by Google

A BENOIT PERRIN

LE CANUT POÈTE (1).

Candide troubadour, chantre, fils de l'Eglise,
J'ose te comparer à l'humble fleur des champs
Qui répand ses parfums au souffle de la brise
Sans envier l'éclat de ses sœurs du printemps.
De ton livre charmant qu'on fasse l'analyse,
On ne trouve partout que nobles sentiments;
Partout règne en tes vers le bon goût, la franchise;
Chaque vers de ton cœur reproduit les accents.
Ce qu'on aimait, Perrin, c'était ta modestie.
Mépriser les méchants et fuir la flatterie
Fut toujours ta devise et tu n'y sus faillir.
Honnête travailleur, que tout Lyon contemple,
A l'ouvrier rêveur qui n'a pas de loisir
Tu serviras toujours et de guide et d'exemple.

Lucien SOLARY.

(1) Voir notre livraison de mai.

Digitized by Google

LA TESSONNE*

Qu'est venu faire là ce chemin avec ses hautes levées, sa lourde arcade ? Comment est-il venu détruire l'effet pittoresque du vallon, couper ce parc magnifique ? Il ne devait, dit-on, pas même épargner le château, pas même l'élégante chapelle dont le pignon néo-gothique perce à travers les pins et ce n'est qu'au prix d'énormes sacrifices qu'il a bien voulu consentir à gâter la vallée, le brutal!

Voici les serres où l'art du jardinier sait entretenir une végétation tropicale, couleurs et parfums, formes étranges, camélias en fleurs sur lesquels se détachent des flores de marbre blanc; le goût y règne en souverain, c'est une odeur *de bonne compagnie*.

Avançons sous les ombrages princiers qu'entretient l'humidité de la Tessonne. Le manoir, reconstruit très-simplement, est largement ouvert à l'hospitalité, qui y est de tradition. Là sont des trésors d'art, amassés par les familles dont les ascendants illustres dans l'histoire étaient de ces Français somptueux pour qui artistes peintres sculpteurs ont longuement travaillé : Mécènes généreux, artistes féconds ; heureux accord des positions sociales et du génie, n'usant de leur influence, de leur richesse, de leur savoir que pour le plus grand bien des belles choses ; l'art ne saurait périr, il se transforme, il se fait bourgeois, il pourra se faire populaire; mais verrons-nous jamais renaître des circonstances si favorables à son développement ? Aujourd'hui, en ce temps

(*) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

de deuil pour les sciences, pour tout ce qui relève l'esprit humain, qu'il est doux de pénétrer dans une demeure ornée de chefs-d'œuvre !

Saluons, ici, Poussin, l'Albane, Breughel de Velours, Hobbema, Van der Meulen, Canaleti, Gérard, François Déportes, Hubert-Robert, et les vieux et délicieux maîtres qui nous ont donné les portraits des Valois ; voici des pastels de Latour, le ciseau de Jean Goujon a sculpté cette tête d'enfant; partout la céramique ancienne, l'émail du Japon, les meubles de Boule, les verroteries de Venise ; dans ces anciennes maisons l'art était mobilier ; ancienne noblesse, grand art, grand goût !

Hélas ! il manque ici celui qui, réunissant maints de ces chefs-d'œuvre, le cœur éclairé par ces merveilles, l'âme conservant les traditions de bonté de race, parcourait ces galeries, ces serres, et à pied, le long de sa rivière de la Tessonne, donnait large aumône, encourageait chacun du geste et de la voix; et le vieux paysan ôtait devant lui son bonnet de laine. On l'a couché dans la crypte de cette chapelle que lui-même avait bâtie de marbre, ornée de vitraux, et où il venait pleurer la mémoire du dernier rejeton de son nom, mort avant lui. Ainsi finit la branche aînée des Lévis !

Quant aux anciens seigneurs de Changy, leurs familles ont souvent varié. Au mois d'août 1236, Perrin de Change (de Candiaco), le premier dont le nom nous soit parvenu, vendait à Guy, comte de Forez, tout ce qu'il avait au territoire de Rade. En 1311, Geoffroy Macibô, Hugues et Jacques, ses enfants, ont délaissé par échange à Jehan, comte de Forez, la sixième partie qu'ils avaient en la justice haute et basse de Changy (exceptée la dixième part qu'y a le prieur d'Ambierle); ils se réservent seulement la prévôté et reçoivent, la vie durant de Hugues

Digitized by Google

seulement, la *chacipolierye* de Crozet. En 1449, noble Jean de Changy coseigneur de Picolières, vend des terres qui lui restent de sa seigneurie; ces premiers seigneurs de Changy semblent avoir été réduits à Arson, antique paroisse à présent détruite, et le nom patronymique de *Mâcibo* n'y est pas aujourd'hui inconnu.

Mais déjà la puissante famille de l'Espinasse, qui tenait par souche aux Albon, s'étendait dans la vallée de la Tessonne; en 1379 un accord avait été passé entre Louis, duc de Bourbonnais, comte de Forez, et Erard de l'Espinasse, seigneur de Changy, par lequel le dit Erard s'engageait à tenir en fief du duc de Bourbonnais sa terre de Changy, qu'il tenait au paravant de franc-alleu. Ce terrain forésien passait ainsi dans la châtellenie de Billy, avec la justice haute, moyenne et basse du château de Crozet, à la réserve de douze feux. En 1530, noble dame Catherine Le Clerc de la Forest, veuve de messire Etienne de l'Espinasse, épousa Nicolas de Boucé, seigneur de Poncenat, qui devait devenir lieutenant du féroce baron des Adrets, et nous fournira un des points les plus dramatiques de l'histoire de Changy (1). Les Dumayne du Bourg succédèrent aux l'Espinasse, et vendirent la seigneurie aux de Vichy, seigneurs de Saint-Bonnet et marquis de Saint-Rirand; le marquis de Vauborel le posséda un instant et fit restaurer le manoir; à la révolution il appartenait à M. Terray de Rosières, intendant de Lyon.

L'état des lieux a bien changé; là, dans cette immense prairie bordée par la rivière et où se dresse sur l'herbe

(1) Le baron de Poncenat possédait aussi dans nos pays le fief de Vaux, à Saint-Romain; il le vendit en 1658 aux religieuses ursulines de Roanne. Arch. Duché de Roannais.

Digitized by Google

verte la blanche tourelle d'un pigeonnier monumental, avec sa toiture de métal brillant comme un minaret, un antique village, celui des Places, fut, dit-on, le berceau de Changy; une église s'y élevait, dédiée à saint Austregille du diocèse de Clermont, mais le chemin du moyen-âge, qui passait plus bas et avait remplacé la vieille route romaine, avait attiré peu à peu la population autour d'un hospice ou hôpital dont la fondation fut renouvelée au XVIe siècle; une chapelle seigneuriale, dédiée à Sainte-Madeleine, y était jointe, elle devint l'église paroissiale. Maintenant, une église gothique d'un style svelte et léger s'élève au pied d'un clocher dont la flèche aiguë produit dans le paysage un bel effet.

Ce vieux village des Places de Changy fut ravagé à la fin du moyen âge (1441) en même temps que l'Espinasse et les environs par les débris des bandes armées, Anglais, Bourguignons, aventuriers de toute sorte sous le nom terrible d'*écorcheurs*. Le bailly de Charollais, voyant la Bourgogne menacée, envoya des émissaires pour observer les mouvements de ces brigands. Dans un registre des archives de la Côte d'Or (reg. O. 3942, f. 20), il est fait mention d'une information « sur les dits Ecorcheurs qui étaient logés entre l'Allier et la Loire, et qui avaient dit-on, jaugié la rivière pour la passer. » L'émissaire Girard de Digoine reçut une indemnité en argent pour avoir, le 30 may, chevauchié iceux écorcheurs au nombre de 4,000 chevaux, logés à Changy, l'Espinasse, sur les frontières du Bourbonnois.

Et ce n'est pas le seul événement, le seul drame qui aient fait couler le sang dans ces prairies maintenant si verdoyantes de la Tessonne. Du temps des guerres de religion, si violentes dans nos contrées, en 1568, le castel de Changy, rebâti au XVe siècle, dont la façade, ap-

Digitized by Google

puyée de deux ailes flanquée de deux tours, avec donjon, chapelle et porte à moucharabys, se voyait derrière trois lignes de remparts en amphithéâtre (1), le castel appartenait à Boucé de Poncenat. Ce chef huguenot venait d'essuyer à Champoly, près Urfé, une sanglante défaite, et n'avait dû son salut qu'à la rapidité de sa fuite: il se reposait en son manoir et prenait quelques dispositions pour aller rejoindre les protestants de Condé du côté de Chartres. Parti avec 50 cavaliers, dont le seigneur de Béclandière (2), son féal, aussi riverain de la Tessonne, il tombe à l'improviste sur Vichy, enlève le pont, dévaste les Célestins, et se dirige sur Gannat; mais des hauteurs de Coignat, l'armée catholique commandée par Saint-Chamond et d'Urfé fondit sur les protestants; une habile manœuvre de Poncenat les dégagea et changea la défense en une sanglante victoire. Les Huguenots devaient la payer cher, Poncenat lui-même fut tué par mégarde de l'un des siens. On l'enterra dans son château de Changy, mais le manoir se trouvait sur le passage des catholiques forésiens; à leur retour au pays, un sauvage sentiment de vengeance surprit leurs cœurs, les soldats de Saint-Chamond et d'Urfé exhumèrent le corps du capitaine calviniste, le lacérèrent de leurs poignards (3). « Ils voulaient, raconte la Popelinière, le traîner et le prostituer à toute dérision, sans l'Ecluse, qui les chassa plus par force de bastonnades

(1) Ancien Bourbonnais, tome II, p. 275 du Voyage pittoresque. Mais nous croyons que l'artiste a représenté le château de Changy près Sail-les-Bains. La confusion est perpétuelle entre ces deux seigneuries.

(2) Sans doute ce seigneur huguenot dont la légende de l'engloutissement de la ville de l'Espinasse à cause d'une profanation de la communion rappelle l'existence.

(3) Les guerres de religion en Bourbonnais par M. Bouchard

Digitized by Google

que de remontrance et de repréhension de leur inhumaine cruauté. »

Jetons un voile sur ces scènes d'horreur pour donner un souvenir à l'antique pèlerinage de Toursy (Torciacum) le berceau des paroisses de Crozet et de Lapacaudière, situé sur la voie romaine d'Auvergne et sous la protection de la Motte de Crozet, cet oratoire de Saint-Hiypolpte attira pendant tout le moyen âge des Roumiers en grand nombre ; le chemin Romeret était une branche de la route qui y conduisait. Une vénération populaire entoure encore la chapelle, bien qu'elle ait perdu tout caractère d'antiquité, la vierge noire qu'on y venait honorer a même été pieusement barbouillée.

Nous avons dit qu'une voie antique traversait la Tessonne près de Changy, c'est au village des Marioles; ce vieux chemin Romeret, qu'on appelait aussi chemin de la *Lobière* parce qu'il venait de Lubié, (Lobiacum près la Palisse), s'écartait beaucoup de la route de Paris actuelle; il passait vers Montaignet, Urbise, Chenay-le-Châtel, Vivans, Les Cleynes, la Varègne ; il a servi durant tout le moyen âge de limites au Forez et au Brionnais (1), il continuait sur Ambierle par Rouillères, la pierre Orillard, l'étang Malachapt, se bifurquant en avant à Arson, et vers le midi près de Saint-Symphorien des Georges ; la voie militaire gagnait Roanne, la voie commerçante ou *chemin de la Fringale* gagnait Feurs tout le long des montagnes de la Côte.

C'était la route obligée des invasions; les récits de bataille abondent sur son trajet. La tradition place aux Marioles même le commencement d'une immense bataille

(1) Accord entre Marie de Semur et Guy, comte de Forez, au sujet des limites, 1223. V. Lamure.

Digitized by Google

entre les derniers Romains et les Barbares, qui, l'épée dans les reins, rejetèrent les populations jusque dans les montagnes de la Madeleine et en firent un affreux massacre (1).

La rivière coule tranquille dans les vastes prairies du Sarrot, non loin du paisible village de Saint-Forgeux-l'Espinasse. Mais, de l'autre côté, la terrain se relève, la colline de Jambelières chauffe au midi ses vignobles, pleine de débris romains, de sépultures antiques, hélas! encore de squelettes armés, de débris d'autres combats que nous rappellent de loin les murs dorés du donjon de l'Espinasse, dorés par le temps au milieu des méandres boisés de la rivière.

La Tessonne reçoit en ce lieu les ruisseaux de Lyron et du Jubilion, qui se perdent dans des marécages et de basses prairies; il n'est pas rare que la charrue défonce d'anciens canaux, des aqueducs de construction romaine ou ne se heurte à des murailles enfouies. Sur ce sol antique un donjon s'éleva sans doute avant le dixième siècle; un entassement artificiel entouré de deux rangs de fossés, ce qu'on appelle une motte, haute de six à sept mètres supporte une grande tour carrée à angles arrondis, toute la face qui regarde le couchant est composée de pierres assez grossièrement appareillées, mais régulières; des fragments de briques à rebord entrent dans la construction, et de mètre en mètre sur tous les côtés de l'édifice on remarque des trous carrés dans l'épaisseur des murailles, ce sont les trous laissés par les grandes pièces de bois qui unissaient la maçonnerie antiqué, (more gallico, à la méthode gauloise). Le donjon était

(1) V. Notice sur la montagne de la Madeleine et la chapelle de ce nom. Revue forésienne, année 1869.

Digitized by Google

primitivement isolé, on y pénétrait par une baie au premier étage, à l'aide d'un pont volant que l'on retirait après soi; les traces d'appui de bâtiments contre la tour et la petite porte ronde pratiquée au nord sont plus modernes. Une voûte hardie, mais à demi effondrée est jetée en plateforme d'une paroi à l'autre du rectangle, dont chaque bord est échancré d'un créneau ; à l'intérieur des modillons indiquent les différents étages. Mais les oiseaux nocturnes habitent seuls le vieux donjon, les oiseaux et les esprits, disent les paysans d'alentour : sous ces terres, au fond de ces fossés où l'eau dort, sous ces roseaux et ces prairies, gît la ville de l'Espinasse !

Pensez un peu que cette ville s'étendait jusqu'aux Chorgnon, jusqu'à Mont-Pape ! Croyez que de mystérieux souterrains conduisaient au Châtelard, au pré d'Allan, où l'on voit des dalles brutes de granit que nulle force humaine ne saurait soulever ! Songez que Saint-Haon-le-Châtel, à deux bonnes lieues, n'en était qu'un faubourg ! On entend la nuit au fond des eaux sonner les cloches de la cité; elles répondent aux cloches de la paroisse *des Conches*, enfouie aussi dans les Mouillières de Saint-Forgeux (1) ! Si la pioche creuse un peu, elle déterre des ossements, des pièces de monnaie romaines et gauloises, des poteries de terre noire, des morceaux de bronze. Non, non, en dépit du poète.

> Non, il n'est plus pour nous de fêtes,
> Esprits, vite délogeons,
> La raison par ses conquêtes
> Nous bannit des vieux donjons !

Pourtant c'est ce huguenot de Saint-Priest de Beclandière, compagnon de Poncenat qui fit engloutir la ville,

(1) V. Courtépée. Histoire du duché de Bourgogne. Bailliage de Semur, Saint-Forgeux.

Digitized by Google

le parpaillot! Il feint de se convertir, fait appeler un moine de Noally pour lui donner la communion; tout à coup un bouc immonde affublé comme un chrétien dans le lit seigneurial, bêle au moine: « Tu vas, cagot, profaner l'hostie, crie le mécréant, communie ce bouc, ou je te tue! »

A l'instant, grand vacarme! La ville de l'Espinasse, bien du maudit, s'abîme en terre! Hélas, pauvres esprits,

On rit de vous même au village,
Votre règne est passé.

Démêlons dans ce conte rustique un peu de vérité. Le vieux donjon, siége de la baronnie de l'Espinasse reste seul du château et de la bourgade qui depuis l'époque romaine s'élevait sur ces anciennes limites des Gaulois Ségusiaves, Ambluarètes et Branovii, (sur les limites du Forez et du Brionnais), joua sans doute son rôle dans les grandes guerres à propos de ces bornes peu précises, et qui finirent par le traité de 1223, entre Marie de Semur et Guy de Forez. Il dut aussi opposer résistance aux Anglais (1363) et plus tard, en 1441, aux Ecorcheurs.

Mais les guerres de religion et celles de la Ligue le trouvèrent encore debout. En 1589, le maréchal de Saux-Tavannes guerroyait dans les environs de Marcigny. Il avait emporté la *tour de Milamperle*, pleine de sel mis en dépôt par des marchands lyonnais, heureuse aubaine pour ses soudards avides de pillage; il poursuit les ligueurs dont la plupart étaient Forésiens; Varenne-Nagu, Tallemont et Rouvray se replient sur l'Espinasse et s'enferment dans le donjon ou dans le village, dont les maisons étaient couvertes en paille. Saux-Tavannes y met le feu; les compagnies de Tallemont-Rouvray, chassées par les flammes, sortent en désordre, et sont massacrées dispersées, semant de leurs cadavres les hauteurs de

Digitized by Google

Jambelière, où on les retrouve au pied de vieux noyers (1).

Doux ruisseau de la Tessonne, où se mire encore la haute tour, nous te pensions pur comme au sortir de la roche de Beccajat; le babil des laveuses, la chanson grivoise du meunier troublaient seuls tes bords, et nous disions :

« Si tu ne laves point les murs des grandes villes,
Tes flots n'ont pas rougi des discordes civiles,
Tessonant, tu n'as pas dans ton cours frémissant
Vu ton cristal terni par des ondes de sang ! »

Hélas ! pas un coin de terre exempt de meurtre ; la poussière des siècles, le terreau autour des forteresses sont faits de chair humaine. Voici, un fourreau de dague (2) qui en témoigne. Voici l'horloger de l'Espinasse, le seul industriel qui reste de tant d'industries de la grande ville, qui conserve les vieilles pièces de monnaies perdues dans les batailles. Pour un peu d'or, Gaule, empire romain, moyen âge, religion !

J'aime mieux voir le petit châtelet du temps de Henri IV, qui remplaça la forteresse brûlée. La tour du donjon sévère et solitaire plane sur le marais et, quoique dans un bas-fond, paraît de fort loin parmi les arbres. Mais le toit aigu, le mur orné d'un damier de briques vernissées, les baies garnies d'élégantes colonnettes, la cour d'honneur et le portail en bossoir de ce manoir, ses inscriptions sur les cartouches sculptés annoncent une ère de paix.

La baronnie de l'Espinasse remonte aux premiers temps

(1) Ibidem.

(2) Trouvé dans les terres autour du donjon. On y a recueilli une pièce de Charles X de Bourbon, roi pour la Ligue (1590). — Les pièces romaines s'y rencontrent fréquemment.

Digitized by Google

féodaux; ses barons relevaient de Semur et de Bourgogne. Les premiers seigneurs d'*Aspinassia*, (Espinassia) appartenaient à cette célèbre famille si largement possessionnée par ses branches bourguignones, bourbonnaises ou forésiennes: nous voyons d'abord figurer, mais, à une époque où déjà ces seigneurs étaients de hauts barons, Geoffroy de l'Espinasse, qui donna à Guy, comte de Forez, en 1257 un four qu'il avait à Saint-Just-en-Chevalet. Puis Hubert de l'Espinasse, mort en 1303, le lundi saint avant Pâques, un des bienfaiteurs de l'abbaye de la Bénissons-Dieu; on y conserve encore la pierre qui recouvre son tombeau et dont l'inscription rappelle son nom (1). Un second Humbert est connu depuis 1306, année où il vendit au seigneur du Verdier de Cordelles tous les droits appartenants à Béatrix de Mably, sa sœur, religieuse de Beaulieu (ès-paroisses de Villereys et de Saint-Supplice). Il fut sans doute frère de ce Dalmas de l'Espinasse qui vendit en 1311, au même du Verdier, le bois et le fief de la Gulète de Montmulecey, proche les bois du prieuré de Noally (2). Enfin Etienne de l'Espinasse, de 1311 à 1325, semble avoir conservé la baronnie et devenir la tige de la famille; il dut avoir trois fils, Hubert, prieur de Saint-Germain-des-Fossés (1378); Erard seigneur de Changy qui s'engage en 1379, à le tenir en fief de Louis, comte de Forez et duc de Bourbon, et enfin Hugues de l'Espinasse. Ce dernier eut six fils, que nous ne nommerons pas; on ne sait quel mécontentement de famille lui fit substituer à ces garçons sa fille Alice, qu'il maria à Guillaume d'Albon, petit-fils de Guy, à charge de relever le nom et les armes de l'Espi-

(1) V. Revue forésienne, mai, 1868.

(2) V. Huillard Bréholles, Inventaire des titres de la maison de Bourbon

Digitized by Google

nasse (1). Guillaume eut douze enfans; nous ne suivrons pas cette aride généalogie; mais Jehan d'Albon, seigneur de Saint-André, fut un des aïeux d'une des illustrations de nos pays, le maréchal de Saint-André.

Après les d'Albon, la seigneurie passa aux mains des Dumayne du Bourg, et son illustration ne diminua point; le maréchal Anne du Bourg figure dans l'histoire de Henri IV. Sa petite-fille, veuve de Lostange, vendit la baronnie, en 1757, à Pierre Terrai de Rosières, ancien procureur des aides de Paris et frère de l'abbé Terrai.

Il faut que depuis l'époque celtique le territoire de l'Espinasse et de ses environs ait été singulièrement peuplé. Si, de la tour, le regard arrêté un moment par le bourg et l'élégant clocher néo-roman de Saint-Germain, suit les gracieuses ondulations du terrain, il rencontre une colline boisée avec de riantes maisons. Le nom antique de Mont-Pape, certains débris des bas-cultes gallo-romains trouvés là prouvent que la vengeance céleste aurait pu dès lors engloutir une ville dévergondée. Mais ce qui est plus sérieux c'est qu'au revers du coteau, à la place et au pré d'Allan, jadis bordés de la voie romaine dite *rue de l'Espinasse*, le sol est semé de gigantesques tombelles celtiques ; quelques dalles de granit brut, larges de plus de trois mètres et longues d'autant, ont été récemment exploitées, mais toute la prairie est pour ainsi dire pavée de ces monuments, but magnifique de découvertes et de fouilles archéologiques.

A quelques centaines de mètres, le sol se relève, et au

(1) Testament de Hugues de l'Espinasse et Alice de Commènes. Titre de la bibliothèque de M. de Sevelinges.

En 1329 vivait Dalmais de l'Espinasse, possessionné à Saint-Haon.

Digitized by Google

lieu dit le *Châtelard* on reconnaît quelques vestiges d'un *vallum*; ce camp romain surveillait les approches des pays ségusiaves contre les invasions venant du Nord ou de l'Est par la vallée de la Tessonne. Une haute pierre, maintenant brisée et mutilée, enterrée jusqu'à la cime, gît près de là, c'est la *pierre qui vire*; suivant la légende elle tournait sur elle-même tous les cents ans.

La rive opposée n'est pas moins fertile en antiquités; au village de Chorgnons on a trouvé plusieurs vases de bronze, de vieilles monnaies. Le nouveau chemin parcourt en cet endroit de belles prairies sous de grands chênes, débris de la forêt de l'Espinasse. Au milieu de ces bois, dans le vieux quartier de Bourgogne, paraît le haut toit de Béclandière. Le château est depuis longtemps défiguré; l'antique paroisse de Saint-Julien qui fut l'objet du traité entre Marie de Semur et Guy de Forez a disparu complètement; à peine son cimetière se reconnaît à quelques ossements épars mêlés de fragments de ces vases à encens et à eau bénite que l'on trouve dans les vieilles sépultures chrétiennes; un ou deux sarcophages ou auges sépulcrales ont été trouvés dans les terres dépendantes autrefois de l'abbaye de Saint-Rigaud. La vieille chapelle de Saint-Priest de Béclandière a disparu à son tour. Il est resté peu de souvenirs des seigneurs du lieu. Une famille forézienne déjà possessionnée à Mont-Olivet de Renaison, les Sacconins de Pravieux, au commencement du XVIIIe siècle, fut maîtresse de Béclandière, après les Odin de Vivant et de Bouletière, et les Thélis seigneurs du petit fief de Chernant-l'Espinasse. Nous ne chercherons pas lesquels de ces gentilshommes soudards et paillards ont laissé renom de cruauté de huguenoterie; les contes populaires sont encore pleins des hauts faits de ces redoutés hobereaux, auxquels ces

Digitized by Google

mêmes contes associent libéralement les moines de Saint-Rigaud possesseurs de Chalandron ou Ville-Rigaud. Voyez, disent les gens de Noally, sur le pignon de la grange des Armenauds, cet horloge peint, c'est là qu'on comptait la dîme; tant de minutes de retard, tant d'hommes de pendus!... Et voilà pourquoi à leur tour, seigneurs et moines, dîmes et corvées inspirent aux campagnards des idées à coups de fourche. Qui est-ce qui dégagera la vérité historique de ces haineuses traditions? Quand donc un esprit modéré pourra sévèrement peser ces histoires et apprendre au peuple l'honnêteté politique? O vieil enfant terrible, comment te gouverner toi-même?

Nous n'en avons pas fini dans la vallée de la Tessonne avec ces souvenirs du moyen âge, charme du pays, car sans eux la plus belle contrée est déserte. Bonefont, jadis célèbre seigneurie, n'est plus qu'un domaine, un moulin; mais voici sur la colline, au devant des grands bois une église neuve; Noally c'est le vieux Noaliacum (1) de la charte de Savigny, qu'une dame du Roannais, Emmène, donna avec Arcy et Champagny au monastère de Savigny, sous le règne de Lothaire, roi de France. Ce prieuré s'éleva d'abord sans rival, mais il ne vit pas sans jalousie naître celui des cisterciens de la Bénissons-Dieu; de longues querelles affligèrent le pays.

Maintenant un châtelet délabré, mais dans une position ravissante, sous des ifs séculaires, cache ses débris et ses tapis de haute lisse près de l'église en ruines qui avait succédé à l'édifice primitif; quelques chapiteaux sculptés se voient encastrés dans les murailles; une place très-gaie et ornée d'une belle croix de pierre jaune scul-

(1) Cartulaire de Savigny, p. 95, n° 132. — Preuves de l'Histoire des ducs de Bourbon, par Lamure, n° 2, et note de l'éditeur Chantelauze.

Digitized by Google

ptée règne devant l'église toute neuve. Ici, dans nos misérables temps modernes, ce n'est plus l'édifice religieux qui attire autour de lui les habitations et les couvre de sa protection; non, l'église se tourne au contraire et se *désoriente* pour aller trouver le cabaret. Il faut que la porte du temple s'ouvre du même côté que la porte de la guinguette!

Cette petite réputation bachique faite à Noally s'explique par le va-et-vient des deux routes qui le traversent; le bourg est à moitié chemin de la Côte et du pays du Brionnais d'où viennent les grands bœufs, leurs *emboucheurs*, les *chaudiers*; et puis, dit encore le proverbe gaulois: « Pays de couvent, pays de broc souvent! »

Sur cette malice démodée, nous allons chercher un peu plus haut, dans les bois, le vieux château de Mirlandot; on a creusé le sol, bouleversé le terrain; un trésor légendaire, gardé par une vouivre, serpent ailé, a tenté la cupidité après boire; on a fouillé au clair de la lune, brisé des pots antiques, et abandonné finalement aux sorciers les merveilles enfouies. Vite, signalons le fait aux archéologues; ces hauteurs boisées recèlent des ruines romaines innombrables, sépultures, habitations, voies antiques; les gorges profondes qui sillonnent le pays recèlent aussi des demeures souterraines. Les vestiges antiques ne cessent pas depuis ce point jusqu'aux rives de la Loire.

Deux charmants fiefs devenus d'élégantes habitations modernes se voient à Noally; le Montet, longtemps possédé par les seigneurs de Bonnefont (1) et l'illustre famille de Talaru, qui y a laissé ses armoiries, a de grands

(1) 1542 Guichard Raffin, écuyer, seigneur du Montet et Bonnefont. Arch. Duché de Roannais.

Digitized by Google

chênes, un coteau verdoyant, et la vue la plus ravissante sur la plaine, les montagnes des Biefs et la vallée de la Tessonne; il domine le ruisseau de Filerin, affluent. Quel charmant pays, quelle rivière ombreuse, bosquets, beaux arbres, vallons agrestes où jouent les grands bœufs charollais ! Çà et là une ferme, un coteau de vigne brûlé du soleil ; le vignoble de Garambaud, (cela fera sourire) était un des plus renommés jadis dans ces contrées; le vin de Garambaud, vin de moines, s'il en fut, a été chanté par les poètes (1). Buvez donc, gens de Noally, soit que vous soyez de Bourgogne, de Forez ou de Brionnais (ces trois provinces morcellaient le territoire), le verre en main humant le Garambaud, le rendez-vous est excellent à l'auberge Brivet et aux autres.

L'autre fief qui s'avance hospitalier, tout au bord de la route dans l'allée de grands peupliers blancs, est un manoir riche et délicieux, orné d'un parc immense. Il s'appelle la Motte-Vieux et servit longtemps d'infirmerie à l'abbaye de la Bénissons-Dieu. La grâce et la charité n'y ont pas dégénéré.

C'est au bord de la vallée de la Tessonne, dans ce site enchanteur, pays de verdure, de fraîcheur et de tranquillité, que, vers le commencement du XIIe siècle, l'illustre abbé de Clairvaux, saint Bernard, chevauchant avec son cher disciple Albéric pour aller voir le comte de Forez, arriva tout à coup. Le soleil se couchait radieux derrière les montagnes de la Madeleine, la Tessonne miroitait, les prés en fleur embaumaient l'air, au delà du lourd clocher roman de Noally perdu dans les arbres, les riches plaines du Roannais, couvertes de chà-

(1) Bibliothèque Coste, de Lyon. Discours du vin de Garambaud, où il est traité des vins du pays de Roannais, etc.; par M. de la Bellerie, Lyon, 1669, in-8.

Digitized by Google

teaux, de villes s'étendaient sous les moissons; au levant, la Loire et ses bateaux chargeant et déchargeant au port d'Ygrande les denrées venues du Midi et des contrées Sarrasines. Puis les riches coteaux du Brionnais, aux croupes arrondies et vertes sur le fond d'azur des montagnes du diocèse de Mâcon. A la vue de ces merveilles données par le ciel à la terre, le saint ne put s'empêcher de s'écrier: Là, Bénissons-Dieu, mes frères, *Hic, Benedicamus Deo, fratres*; il était debout sur le coteau où la chapelle de Sainte-Marie a été bâtie depuis, il lança son bâton de voyage au loin dans la vallée, et le lieu où la crosse retomba fut choisi pour l'emplacement d'un monastère. Voilà la légende, voici maintenant l'histoire. Elle a été recueillie pieusement et écrite par un ami très-regretté. Le savant prêtre a laissé après lui cette œuvre qu'une main digne de la continuer a reprise et donnera bientôt aux lettrés forésiens.(1).

Le monastère de la Bénissons-Dieu fut fondé en 1138. Albéric disciple de saint Bernard, en fut le premier abbé, et le saint parle de cette *fille* de Cîteaux avec affection. A peine la fondation fut-elle faite que les persécutions commencèrent, mais les évêques et les papes, Innocent II, Adrien IV, Alexandre III, la prennent sous leur protection, augmentent ses priviléges. Les rois de France, les comtes de Forez la patronnent de leurs nombreuses largesses, Guy II y finit ses jours et y choisit son tombeau, Guy III, Guy IV, confirment et augmentent les libéralités des aïeux; Alix et Mathilde mère de Guy V, y ont

(1) M. l'abbé Bachet, cousin de l'abbé Dard, de Saint-Chamond, a entrepris cette pieuse tâche.

V. Rapport monographique sur un ouvrage intitulé *Recherches sur l'abbaye royale de la Bénissons-Dieu*, par feu l'abbé Dard.

V. aussi Recherches sur Roanne et le Roannais, par Guillem et Coste.

Digitized by Google

une pieuse dévotion, Alix même y repose. C'est un monastère forésien par excellence; les plus grands noms de nos annales figurent parmi ses bienfaiteurs. Tant de prospérités sont suivies d'embarras, de longues contestations et de ravages, puis une ère de prospérité revient pour le couvent au xve siècle, sous les abbés de la Fin. Mais le souffle de la réforme se fait sentir dans ces lointaines vallées; l'incurie des abbés commandataires, les ravages du temps, la fureur des guerres civiles plongent l'abbaye dans un état déplorable.

A la fin des guerres, le bénéfice ecclésiastique passe aux mains d'un seigneur de Nérestang. Sous son influence, les religieux quittent le monastère, par échange avec celui de Mégemont en Auvergne, et les dames cisterciennes de Mégemont viennent s'établir dans les ruines de la Bénissons-Dieu; l'abbesse, fille aînée des Nérestang, relève les bâtiments, impose une discipline ecclésiastique sévère, et malgré certaines persécutions qui lui sont suscitées par son zèle même, revient donner au monastère de longues années de piété et de tranquillité. Le xviiie siècle, une mauvaise administration des revenus fit décliner de nouveau le couvent, la révolution le trouva presque ruiné. Fidèles après ce temps d'orage, à ce vieux nid qui abrita leur jeunesse religieuse, quelques dames suivies de leur aumônier, revinrent vivre en commun dans une maison, et mourir sous les murs de l'antique abbaye.

Il faut voir l'église, qui seule reste de tant de choses ; quand le ciel chargé de grandes nuées accentue la vallée sous les rayons et les ombres, et quand une ondée a lavé les toitures aiguës, une charmante mosaïque de tuiles vernissées de vives couleurs, une haute flèche aigue entre quatre clochetons pointant parmi les arbres sollicitent le regard déjà enchanté.

Digitized by Google

Le bourg pittoresque, traversé par un béal d'eau vive et plein d'anciens restes, s'abrite au pied du clocher.

L'église, bâtie par saint Bernard, est un vaste vaisseau, mutilé vers l'abside, qui offre dans ses magnifiques lignes le style *cistercien* austère; mais l'époque de transition du roman à l'ogival dans les pilastres et les arcs doubleaux tempèrent les cintres du portail et des baies et *oculi*. Des nervures à triples tores se croisent sur les arrêtes des voûtes, les clefs sont ornementées, le portail est flanqué de deux colonnes longuettes et cannelées avec chapiteaux travaillés qui supportent un tympan, chargé d'une croix *potencée* et bordé d'un archivolte sculpté de fleurons et de tores d'un goût et d'une délicatesse extrêmes ; une rose romane à meneaux splendides s'ouvre sur la façade.

L'intérieur offre des détails précieux, quelques restes de pavés émaillés, des fresques anciennes dans les sacristies, des ouvrages de tapisserie très-élégants, des fragments de vitraux, et surtout un magnifique fauteuil ou siége abbatial, sculpté, en vieux chêne du xve siècle; ces boiseries de style flamboyant, jadis ornées d'écussons et de statuettes, sont réléguées dans un coin humide.

Le maître-autel en bois et à colonnes torses ne s'harmonise nullement avec le style de l'édifice. La chapelle de Saint-Bernard a conservé heureusement son autel roman orné d'arcades et de colonnettes. Dans la chapelle Sainte-Marguerite, on remarque un curieux autel de pierre mélangé d'ornements byzantins du xiie siècle et d'ornements du xve de style flamboyant.

Mais en dehors de l'église et construit en hors-d'œuvre, quoique ouvert sur le bas côté, est un oratoire d'une toute autre époque. On le nomme chapelle des Nérestang; il est dû à la munificence de Claude de Nérestang et de

Digitized by Google

sa sœur, première abbesse du couvent. C'est une chapelle funèbre qui surmonte le tombeau des seigneurs de cette famille dont le goût artistique lui fait honneur comme sa piété.

L'autel, en rétable, est d'une richesse admirable, les marbres précieux blancs et noirs, la pierre d'Apremont, les statuettes, le fini du travail font de cet édicule une merveille qui contraste sans doute avec l'église austère, mais qui est bien dans les leçons et sentences gravées sur les parois et dans les fresques des murs (malheureusement fort endommagées) l'image de cette vie ardente donnée toute entière aux guerres, mais aussi aux arts du XVIe et du XVIIe siècles et dont plusieurs familles forésiennes, les Gouffier de Boisy et d'Oyron, les d'Urfé, les Saint-André étaient des types accomplis, et nous ont laissé tant de spécimens d'architecture, la gloire de nos contrées.

Le clocher abbatial contraste encore par son style (1). Elancée et flanquée d'une jolie tourelle, cette construction du XVe siècle est couronnée d'une balustrade à jour et de clochetons; elle s'appuie sur des contre-forts à rédents et renferme quatre étages dont la destination est connue; c'étaient la salle des archives, celle de l'horloge, la salle de justice et la prison prévôtale garnie de meurtrières. La tour porte noblement des traces de balles et de boulets, cicatrices des guerres religieuses qui ont affligé la contrée.

Quelques pierres tombales restent des nombreuses sépultures où les hauts et puissants seigneurs sont venus

(1) Dom. Chérubin, Lamure ont décrit cette chapelle (l'Astrée sainte.)

(1) Le clocher a été bâti par l'abbé Pierre de la Fin, vingtième abbé.

Digitized by Google

dormir; celle d'Alix de Sully, femme de Guy III, et celle de Humbert de l'Espinasse, plusieurs autres dalles funèbres des dernières abbesses sont aussi conservées (1).

Le zèle d'une famille honorable du pays conserva à l'époque de la révolution, quelques débris du trésor du monastère; on remarque une ceinture ornée de plaques de cuivre attribuée par Lamure à l'apôtre saint Jean; un ciboire ou pixide émaillée, ornée des armes d'Antoine de Séneterre abbé, évêque de Clermont (2), trois reliquaires d'argent d'un travail ancien et curieux et quelques ornements pontificaux.

Cette courte note sur l'histoire de l'abbaye ne peut suppléer qu'imparfaitement à l'ouvrage de feu l'abbé Dard; il faut tout le soin pieux et le style de l'écrivain pour bien décrire l'antique monastère des bords de la Tessonne.

Dans les âges primitifs la fertile vallée devait être peuplée, on y trouve plusieurs grands tumulus; le hasard en a fait ouvrir un au passage de la route, on y recueillit plusieurs instruments en silex, un poignard surtout étonne par sa dimension (3). Les collines voisines de la Chassagne et de Château-Gaillard révèlent les traces du séjour des Gaulois et des Romains. La paroisse de Briennon, dont la Bénissons-Dieu faisait naguère partie, est un point recommandé aux archéologues. Dans cette paroisse commençait le pays des Aulerci-Brannovices, clients des Eduens. Briennon rappelle directement leur nom, l'abondance des vestiges gaulois répandus jus-

(1) Lamure. Histoire des ducs de Bourbons et des comtes de Forez.

(2) D'azur à cinq fusées d'argent, rangées en fasces, au lambel de même.

(3) Ce poignard de silex de couleur enfumée est déposé au musée d'histoire naturelle de Lyon.

Digitized by Google

qu'aux bords du fleuve et qui en déterminent l'ancien lit prouverait au besoin cette haute origine.

En effet, depuis le territoire de Mably et le toral de Vincie (limite de l'ancienne Bourgogne), où l'on a trouvé des monnaies gauloises, les terrains de Vesvre, ceux de Maletaverne, l'étang Millian, le bois des Creux revèlent chaque jour des débris. Aux *Graverons* un tumulus a été aplani pour les besoins de la culture, mais on n'est pas parvenu jusqu'à la tombelle. Aux *Échûtres*, tout au bord du canal de la Loire, une maison s'est bâtie sur un tumulus conique très-élevé. L'église romane de Briennon fut construite sur un énorme tumulus. L'ancien château de Roddon, maintenant détruit, portait un nom celtique qui indique le gué de la Loire au pied du coteau.

A l'embouchure même de la Tessonne, une île, ou mieux, plusieurs îlots convertis en chambons, comme Boitasson, ont vu sans doute les premiers navigateurs et surtout ces nautes ou mariniers ségusiaves dont l'histoire a parlé; nous y avons recueilli des cailloux travaillés en hachettes, même un marteau de pierre foré pour recevoir un manche.

Un village antique, maintenant composé de maisons de carriers et de pêcheurs, occupe l'embouchure de la rivière et porte son nom, la Tessonne. Est-ce une *Tessonaria* du cartulaire de Savigny. Dois-je rapporter les étymologies hasardées que l'on en a données ? Les travaux des carrières où l'on exploite la pierre à chaux ont découvert plusieurs fois des foyers des temps primitifs, et parmi les cendres, les charbons, des silex en *pointes*, en *fers de flèche*, absolument semblables aux produits des fouilles des grottes du Périgord.

Du reste, à l'époque romaine, cette basse vallée de la Tessonne était parcourue par deux voies bien détermi-

Digitized by Google

nées. L'une, le *grand chemin ferré de Maletaverne,* venait de Roanne, où l'on en retrouve les traces à la Livatte, passait à la Croix-Rouge, à la place Saint-Paul, aux *Aggères* et continuait par le Bois-Cartal, Putinat, sur Melay, Artaix, Avrilly, où Courtépée la signala de son temps. C'était une des routes de Rodumna à Augustodunum, à Noviodunum (Nevers), elle devait envoyer un embranchement sur Trézelle, Tréteau et Vorogio, (Varennes d'Alliers); au bois Cartal, on l'a retrouvée toute entière avec son pavé. L'autre prenait à Mably, au lieu dit Delinas c'est la *rue des vies vieilles de Mably* (1) *la Vy-vielhe* de la Bénissons-Dieu, elle passait à Villeverte à l'Etang-Milian; mais de l'autre côté de la Tessonne et du monastère elle suivait les frontières des Arvernes et des Brannovices, connu au moyen âge sous le nom de la *Vidède, chemin des moynes* parce qu'elle conduisait les moines de Bénissons-Dieu à leurs possessions de Montéguet (2).

Nous sommes loin maintenant des hautes montagnes des Biefs d'où vient notre Tessonne. Dans son parcours de quelques lieues, nul ruisseau ne présente peut-être tant d'intérêt historique, des souvenirs aussi variés, et des paysages aussi ravissants. La Tessonne se jette dans la Loire, après avoir passé sous un gigantesque pont aqueduc qui supporte le canal latéral, et son embouchure offre un site digne de son cours.

Frédéric NOELAS.

(1) Un plan d'environ 1740, en montre le trajet sous le bourg de Mably. Les chartes de la seigneurie de Maletaverne et Cornillon, Archives du duché de Roannais la mentionnent plusieurs fois. Le terrier de la cure de Mably aux archives départementales et plusieurs pièces parlent du grand chemin ferré.

(2) Titres de la seigneurie de Changy ; seigneurie de Changy. V. Huillard-Bréholles. Aveu de Humbert de Chaney. Inventaire des titres de Bourbon.

Digitized by Google

LES

CHASSEURS DE RENNES DE LA FRANCE CENTRALE

HISTOIRE MACONNAISE *

—

Le lendemain matin, Patte-de-Tigre m'éveilla en me disant qu'I-ka-eh voulait me voir et qu'il allait me conduire auprès d'elle. Le docteur dormait profondément et je me gardai bien d'interrompre son sommeil. Quand on a passé toute une soirée lié dos a dos, fût-ce avec son meilleur ami, on ne craint point un peu de solitude, et puis je m'attendais à quelque entrevue plus ou moins fantastique que j'aurais ensuite la joie de narrer dans tous ses détails, à mon ami, à son réveil. J'abandonnai donc traîtreusement l'infortuné docteur, pour savourer en égoïste les charmes d'une audience particulière de S. M. I-ka-eh.

Elle m'attendait au coin de son feu, non point empelotonnée comme la veille sous des peaux de bêtes, mais exposée à tous les regards comme une simple mortelle.

I-ka-eh était une fille superbe, dans toute la puissance de la jeunesse, et je fus frappé, au premier abord, de la régularité de ses traits, qui contrastaient d'une façon complète avec la laideur à peu près générale des gens de la tribu.

(*) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

Elle avait le front largement développé, mais couvert d'une épaisse chevelure noire et fine qui lui tombait en désordre sur les épaules ; le visage d'un ovale magnifique ; le nez allongé et droit ; les yeux noirs, sombres, un peu sauvages ; la bouche bien modelée, les lèvres fortes et légèrement dédaigneuses, ce qui lui donnait une expression générale d'intelligence et de résolution. Autant que j'en pouvais juger, sa taille devait dépasser la moyenne, et ses bras nus, où se dessinaient des muscles puissants, quoique arrondis en contours féminins, donnaient une haute idée de son tempérament énergique. Il y avait chez elle ce mélange de force et de finesse qu'on ne rencontre guère que chez les races indo-européennes les plus pures. Ses mains toutes petites se reliaient au bras par des attaches délicates, et son pied, qu'on pouvait apercevoir à travers ses mocassins, n'eût point fait déshonneur à une parisienne.

La fille du chef portait une robe de peau de renne, sans manche et sans taille, assez courte, atteignant à peine les genoux, et des jambières en peau, serrées par des courroies. Elle avait les pieds nus, dans de légers mocassins de cuir. Des canines de tigre, percées d'un trou à la racine, et enfilées comme des grains de colliers, pendaient sur sa poitrine et faisaient étinceler leur émail sur sa robe. C'était sa seule parure. Je suis loin de recommander ce costume comme une toilette de haute élégance ; mais il y avait de l'ensemble et de l'harmonie dans tout cela, quoi qu'on en dise.

— D'où viens-tu, me demanda I-ka-eh ?

— Du *Dix-neuvième siècle*, lui répondis-je en me servant des mots français, à défaut d'équivalents dans le jargon local.

— Où est situé ce village ?

Digitized by Google

— Dans le pays de l'*avenir*.

I-ka-eh fronça le sourcil d'un air d'impatience et fit signe qu'elle ne comprenait pas.

— Mon pays est au-delà des monts neigeux, ajoutai-je pour me tirer d'embarras, là-bas, bien loin vers l'Orient.

— Et où vas-tu avec ton compagnon? dit-elle en riant. Elle pensait sans doute au coup de pied de la veille et à la chute ridicule du pauvre docteur.

— Mon compagnon est un savant sorcier ; nous voyageons par tous pays pour connaître les hommes et les choses, et faire du bien si nous pouvons aux malades et à ceux qui souffrent.

— Alors vous resterez ici. Patte-de-Tigre vous a-t-il bien reçus ?

— Dame! assez brutalement; mais je n'ai pas à me plaindre, parce que j'ai couché sous son toit.

Notre hôte, qui s'était étendu dans un coin, fit entendre un grognement de mauvaise humeur.

— Patte-de-Tigre, continua I-ka-eh, est une méchante bête ; il faut te méfier de lui.

A peine eut-elle achevé ces mots, que la méchante bête en question se leva d'un bond et fixa sur moi un regard si féroce que je crus une attaque imminente.

Je tirai mon couteau, la seule arme que j'eusse sous la main, et j'attendis dans une attitude résolue.

I-ka-eh poussa un cri.

XV

— Que tiens-tu là? demanda la fille du chef d'une voix agitée.

Je lui tendis mon arme.

Digitized by Google

Mais alors tu es de mon pays ; moi aussi, j'ai un couteau fabriqué avec cette pierre-là ; le couteau dont se servait mon père.

— Allons, bon ! le sabre de son père, murmurai-je ; mais elle ne comprit heureusement pas ce qu'il y avait d'irrévérencieux dans ce propos, et, s'adressant à Patte-de-Tigre, qui s'était rapproché en grondant :

— Va-t'en, hyène puante, lui dit-elle, et ne reviens pas que je n'aie besoin de toi.

Patte-de-Tigre se glissa vers la porte et disparut. I-ka-eh le dominait en souveraine.

Elle se leva alors et décrocha un sac de peau orné de franges de cuir découpé et peint de plusieurs couleurs, qui pendait à une perche à l'entrée de la hutte. L'ayant ouvert, elle en tira d'abord une griffe de vautour, puis des coquilles marines percées de trous pour les pendre, des dents de grandes bêtes, des pierres de différentes formes et enfin une lame polie, brillante, aiguë, incontestablement en fer.

J'étais fort intrigué par la présence de cet instrument à Solutré, et je demandai à I-ka-eh de quel pays était venu son père ?

— J'en ai oublié le nom, me répondit-elle ; mais il était parti de très-loin du côté de l'Orient, avait suivi les rivages d'une grande mer, remonté un fleuve en chassant pour vivre, lui, ses femmes et ses enfants ; et enfin, après un grand nombre de lunes, il était arrivé ici, où on le reçut fort bien, quoique les gens de la tribu fussent d'une grossièreté dont Patte-de-Tigre peut donner un exemple. Sa force, son adresse, son intelligence, lui gagnèrent la confiance des chasseurs de renne et ils en firent leur chef. Il est parti très-vieux pour le pays de la lune, me laissant seule de toute la famille et me recomman-

Digitized by Google

dant à Patte-de-Tigre, qui veut m'épouser pour devenir chef à son tour, et que j'ai en horreur.

La belle I-ka-eh se prit la tête entre les mains et demeura un instant pensive. Puis se redressant tout à coup :

— J'ai une idée, me dit-elle. Tu es de ma race, tu es beau, tu es fort, tu dois être un grand chasseur, épouse-moi ; tu te peindras la figure en jaune et tu succéderas à mon père.

Cette proposition faite à l'improviste ne laissa pas que de me surprendre, et je promenai les yeux tout autour de la hutte, de l'air hagard d'un homme qui se noie et qui cherche une branche pour s'y raccrocher.

— Et Patte-de-Tigre, balbutiai-je?

— Patte-de-Tigre est méchant, mais il est lâche ; on ne le verra plus ; il se cachera et ne sortira que la nuit, à l'heure où les loups hurlent. D'ailleurs le mariage ne peut se faire encore, ajouta-t-elle, en comptant sur ses doigts. Ce sera dans six lunes, deux fois huit lunes après le départ de mon père. C'est l'usage.

Je respirai. Ce long terme me donnait le temps de réfléchir et je quittai ma sauvage fiancée, lui disant que j'allais faire part de sa proposition à mon compagnon, qu'en sa qualité de vieillard et de sorcier je consultais en toute circonstance.

— Va, me dit-elle, et méfie-toi de Patte-de-Tigre.

Au moment où je sortais, une flèche me siffla à l'oreille et j'entrevis une forme humaine qui disparaissait derrière la hutte d'I-ka-eh.

XVI

Je trouvai le docteur fort occupé.

— Au lieu de perdre mon temps comme vous à me promener, me dit-il, voyez si j'ai travaillé !

Digitized by Google

Accroupi à la porte de notre gourbi, il venait de fabriquer une vingtaine de sifflets avec des phalanges de rennes. Joignant la pratique à la théorie, il voulait avoir la confirmation solennelle de son système sur la musique quaternaire, et attendait mon retour avec une fiévreuse impatience pour en faire l'épreuve. Il me fit asseoir à ses côtés et commença un concert de l'autre monde. Ce n'était point la musique de l'avenir ; au contraire ! mais elle n'en valait pas mieux pour cela.

On sortit des cabanes à ce bruit inusité et l'on fit cercle autour de nous. La surprise beaucoup plus que l'admiration était peinte sur tous les visages. Le docteur soufflait et sifflait avec rage.

Ce prélude terminé, mon savant ami engagea les gens qui l'écoutaient à en faire autant. La réponse fut unanime : « Nous ne savons pas ?.... » Je regardai le docteur ; il rougit un peu.

— Eh bien ! s'écria-t-il, prenant bravement son parti de la mésaventure : *L'harmonie à l'âge du renne* ira rejoindre la *glyphœa Claudiæ*. Maintenant, causons un peu de votre promenade matinale. Qu'avez-vous vu ?

Je lui racontai ma visite à I-ka-eh.

— Vous êtes fou ! s'écria le docteur, trois fois fou et nous sommes perdus ! Comment ! à peine arrivé ici vous voilà mêlé à une intrigue de cour, quand il était de notre devoir de garder la plus stricte neutralité et la plus entière indépendance ! O jeunesse imprévoyante ! Et vous venez me demander conseil ! Mais que voulez-vous que nous fassions entre Patte-de-Tigre, maintenant votre mortel ennemi, et I-ka-eh, une petite pécore, à demi-sauvage, mal élevée et despote ?

— Vos craintes sont exagérées, puisque la protection d'I-ka-eh nous est assurée.

Digitized by Google

— Ne me parlez pas de cette sotte créature ! La faveur d'une femme est cent fois plus redoutable que la haine d'un homme.

— Docteur ! docteur ! Vous parlez comme un célibataire endurci que vous êtes !

— Oui, certainement, et je m'en vante. Je suis né et je mourrai célibataire! On voit bien que vous n'avez pas passé votre vie à scruter comme moi le mystérieux problème de la femme.

— Cela est vrai. Mais au moins en avez-vous trouvé la solution ?

— Cette solution, mon jeune ami, est écrite, pour qui sait lire, en caractères lumineux sur le crâne et le squelette du sexe qu'on appelle avec raison le sexe faible. La femme est au physique comme au moral un être imparfait, infirme, mal équilibré, frappé d'un arrêt de développement. Elle porte les traces palpables, incontestables d'une infériorité native. La science le démontre. Un crâne de femme est plus près, à égalité de race, d'un crâne de chimpanzé qu'un crâne d'homme. Au moral, elle est la source de toutes les erreurs, de tous les préjugés qui obscurcissent la conscience universelle, et porte en elle le principe dissolvant et destructeur de toute raison qu'on appelle sentiment. La femme qui pense est un cas tératologique, une monstruosité. Dans l'état normal, elle n'a que des sensations et des sentiments ; en un mot, elle ne pense pas, elle sent !

— Ta ! ta ! ta ! Parlons, si vous voulez, de la lune et des étoiles, vénérable docteur, mais ne blasphémons pas. Et pour en revenir à 1-ka-eh, je puis vous assurer, sans avoir disséqué son cerveau, que c'est une créature pleine de jugement et de raison.

— Voulez-vous que je vous dise, avec une précision

Digitized by Google

mathématique, où nous mène sa raison et son jugement ? A vous mettre aux prises avec Patte-de-Tigre qui, étant plus fort que vous, vous cassera les reins ; à moins qu'en prévision de ce dénouement, vous ne lui logiez une balle entre les deux yeux. Tuer ou être tué, voilà comment les questions se tranchent dans le monde où nous sommes, si on se laisse conduire par une petite femme stupide. Choisissez !

— Et si l'on s'abandonnait à la direction d'un savant docteur, que ferait-on ?

— Il est trop tard pour que je vous réponde.

XVII

La discussion allait mal tourner. Patte-de-Tigre vint à propos y faire diversion.

— Si les étrangers veulent manger aujourd'hui, ils feraient bien d'y songer. Ici, chacun se nourrit. Je pars pour la chasse ; me suive qui voudra !

Le docteur me jeta un regard suppliant qui voulait dire clairement qu'il comptait sur moi ; mon malheureux ami étant absolument incapable de pourvoir lui-même à sa subsistance. Un savant est un objet de luxe incompatible avec les dures nécessités de la vie barbare, et que la lutte pour l'existence, la concurrence vitale, comme on l'appelle maintenant, éliminent forcément le jour où les loisirs, le calme et la prospérité font défaut. Voilà probablement pourquoi nos savants sont si éminemment conservateurs, si mauvais politiques et si étroitement attachés à l'ordre établi quel qu'il soit

Je ne me fis pas prier pour suivre Patte-de-Tigre ; la perspective d'une chasse au renne avait pour moi tout l'attrait de l'inconnu et de la nouveauté. Dix hommes de la tribu se joignirent à nous, sans compter le docteur qui,

Digitized by Google

armé de son marteau de géologue, prit la tête de la colonne.

Nous trouvâmes, en sortant du village, un maigre taillis de bouleaux et de saules qui occupait le fond de la vallée. Mon savant ami me montra le bouleau nain, *Betula nana*, et les variétés de saule *S. arctica* et *S. herbacea*, qui, de nos jours, n'appartienneut plus qu'à la faune du Groënland et des hauts sommets des Alpes. Puis, nous remontâmes sur l'autre flanc, nous dirigeant par un étroit sentier vers les sommets rocheux qu'on appelle aujourd'hui le *Mont-de-Pouilly*. Des blocs entassés, écroulés des escarpements supérieurs, rendaient la marche difficile. Des sapins, brisés par les neiges d'hiver agitaient çà et là leurs rameaux décharnés.

Notre petite troupe allait atteindre le sommet, le docteur marchant le premier, et nous le suivant, lorsque tout à coup, à dix pas devant nous, au milieu du sentier, se dressa un tigre monstrueux, qui se chauffait au soleil, contre les rochers.

Instinctivement je le couchai en joue et je fis feu par dessus l'épaule du docteur.

Le tigre s'affaissa sur lui-même sans faire un mouvement.

Le docteur se retourna ; il était pâle et défiguré.

— Vous êtes fou ! me dit-il d'une voix entrecoupée par des spasmes nerveux.

— Ah ça ! docteur, de quoi vous plaignez-vous, répondis-je brusquement. Il me semble que je viens de vous sauver la vie.

— C'est cela ! et si vous l'aviez manqué, j'étais mort !

Je perdais patience, et j'allais me fâcher sérieusement lorsque le docteur chancela sur lui-même. Je n'eus que le temps de le recevoir dans mes bras et de le coucher

Digitized by Google

au bord du sentier. L'évanouissement ne fut pas long.

— J'ai eu peur, murmura-t-il, en revenant à lui. Pardonnez-moi, mon ami, et embrassons-nous.

Je l'embrassai. Cette scène m'avait ému et me fit oublier les discussions aigre-douces dont nous avions émaillé la matinée.

Pendant ces épanchements fraternels, les hommes étudiaient avec stupéfaction les traces de la balle, et ne pouvaient comprendre comment une blessure de la grosseur du doigt, avait pu causer la mort d'une aussi puissante bête. J'ouvris l'animal avec mon couteau, et je leur montrai la balle, qui, pénétrant de bas en haut, avait traversé le cœur et s'était allée loger entre deux vertèbres. On détacha la tête pour la porter au village. Des crocs à l'occiput elle mesurait environ quatre-vingts centimètres. Qu'on juge d'après cela de la taille du monstre. Les chasseurs s'en approchèrent tour à tour, l'accablèrent d'injures, crachèrent dessus et le couvrirent d'immondices. Le coup de pied de l'âne ne manque jamais aux géants tombés.

Le docteur se trouvant dans l'impossibilité de nous suivre, retourna au village en compagnie de deux hommes, qui se chargèrent de mon trophée de chasse avec mission secrète de le déposer aux pieds d'I-ka-eh.

XVIII

Le cœur humain est égoïste.

J'avais pour mon compagnon d'aventures une sincère affection, augmentée encore par les périls partagés, et pourtant j'éprouvai, pour la seconde fois, depuis vingt-quatre heures, je ne sais quelle satisfaction à me trouver

Digitized by Google

seul lancé en plein inconnu. Qui prend compagnon prend maître, dit le proverbe. Il y a du vrai là dedans.

Nous continuâmes donc notre expédition et cette fois je passai à l'arrière-garde. J'aimais mieux voir Patte-de-Tigre devant moi que derrière. Chemin faisant, j'examinai mes étranges associés. Tous vêtus de peaux de rennes, ils portaient à peu près le même costume qu'Ika-eh ; hommes et femmes n'ayant qu'une seule coupe de robe, les mêmes jambières serrées par des lanières de cuir et des mocassins en jarret de renne. Un seul vêtement servait pour l'hiver et pour l'été. L'été, on mettait les poils en dehors ; l'hiver, on les retournait en dedans, et des herbes fines et sèches dont on garnissait intérieurement les mocassins, formaient d'excellentes bottes fourrées pour le froid. La peau de renne était merveilleusement bonne comme vêtement ; souple et garnie d'une fourrure épaisse et douce, elle n'avait d'autre inconvénient que de perdre facilement ses poils ; mais il en restait toujours assez pour tenir chaud. Les robes étaient généralement pourvues d'un capuchon, qu'on pouvait au besoin relever sur la tête et dans lequel les femmes portaient leur progéniture. La plupart des chasseurs faisaient usage d'un hâvre-sac contenant une provision de couteaux et de pointes de flèches en silex, des cordes en tendons et en boyaux, des poinçons en os et différends petits outils en pierre pour la réparation des armes, et des quartiers de viande et de graisse de renne. Voilà pour l'équipement. L'armement se composait d'une lance formée d'une branche d'arbre droite et résistante, garnie à son extrémité d'une pointe en silex, solide et acérée, fixée par une garniture en peau ; puis d'un arc et d'une provision de flèches de différents calibres. Quelques-uns avaient suspendu à leur ceinture une massue en bois armée d'un casse-tête

Digitized by Google

en silex. Tous enfin portaient, pliée sur l'épaule, une peau de renne complète, avec les pattes, la tête et les bois.

Patte-de-Tigre dépassait tous ses camarades de la hauteur de la tête. C'était un colosse, dur et souple comme l'acier. Mais son front étroit, sa tête pointue, ses yeux enfoncés, ses pommettes larges et saillantes, sa mâchoire proéminente lui donnaient un air cruel et bestial. Il se peignait la figure en rouge, avec une terre ocreuse ou de la sanguine, et, pour compléter l'heureux effet de ce badigeon, s'était planté dans la narine gauche une longue épine. Son cou jaune et allongé sortait comme un cou de vautour de sa robe velue, et ses cheveux durs, épais, raides et graissés lui formaient une large et impénétrable coiffure naturelle.

Je me laissais docilement guider par mes compagnons. Mais au demeurant, je connaissais le pays aussi bien qu'eux, malgré des changements qui n'en altéraient point la configuration générale. Il y avait plus que de la mélancolie, mais de la désolation dans cette campagne que j'avais connue couverte de vignes, de champs et de villages, et que je voyais sauvage, inculte, aride, pleine de mystères et de dangers, en proie aux bêtes, à peine explorée par l'homme, qui ne s'avançait qu'en tremblant par ses étroits sentiers de chasse, à travers la prairie et la forêt. J'éprouvais ce qu'on éprouve en pleine mer, sous l'étreinte des grands horizons de ciel et d'eau, les angoisses du désert, l'effroi de l'infini et des solitudes sans bornes. Et je songeais à tous les grands combats de sueur et de sang qu'il a fallu livrer pour féconder cette terre et faire la France et l'Europe ce qu'elles sont aux temps modernes.

Nous atteignîmes, en cheminant sous bois, les sommets rocheux qui séparent aujourd'hui Leynes de Fuissé. De-

Digitized by Google

vant nous, sur un plateau dénudé, pâturait à deux portées de fusil, un magnifique troupeau de rennes. Mes compagnons examinèrent la position, apprêtèrent leurs armes et, se jetant sur la tête les peaux de rennes qu'ils avaient apportées, s'avancèrent lentement à quatre pattes, dans la direction du troupeau, qui, trompé par leur travestissement, ne donna aucune marque d'inquiétude ni d'alarme. Je suivais par derrière, rampant et me dissimulant de mon mieux, afin d'assister aux péripéties de la chasse, quoiqu'on m'eût fait la défense expresse de tirer. La détonation aurait mis en fuite tout le troupeau et la journée aurait été perdue.

L'attaque commença. L'adresse des chasseurs était merveilleuse ; en peu de temps, plusieurs bêtes tombèrent percées de part en part. On entendait très-distinctement ce cliquetis de castagnettes que produisent en se heurtant les sabots profondément fendus du renne. Mais tout à coup, comme saisi par une terreur soudaine, le troupeau tout entier s'ébranla et détala. Je me levai et j'eus le plaisir, en abattant un des fuyards, d'assurer ma nourriture et celle du docteur pour plusieurs jours.

Je fis deux encoches à la crosse de mon fusil, pour me conformer à l'usage du pays qui, était de marquer les proies par de petites incisions sur des côtes de cheval ou des tibias de renne.

XIX

Mon retour au village fut un triomphe. I-ka-eh vint au devant de moi.

— Tu n'as plus rien à envier à Patte-de-Tigre, me dit-elle, et tu pourras te peindre le visage en rouge et te planter une épine dans le nez.

Digitized by Google

Ces douces paroles de ma fiancée me surprirent d'abord. Mais je supposai que le rouge et l'épine devaient être la distinction de la bravoure et de l'adresse. Modeste de ma nature et n'éprouvant aucune soif des honneurs, je ne jugeai point opportun de revêtir les insignes de ma dignité nouvelle.

Un bruit horrible retentissait sous notre hutte quand j'y arrivai, et je m'arrêtai sur la porte à la vue de l'étrange spectacle qui s'offrait à mes regards.

Trois personnages enveloppés dans des peaux d'aurochs étaient debout devant le foyer ; ils avaient la tête complètement masquée sous les longs crânes de bisons, dont les cornes peintes en rouge et longues de cinquante centimètres se dressaient menaçantes. Ces singuliers visiteurs poussaient des cris effroyables et battaient des mains en accompagnant leur sauvage mélodie d'un balancement régulier de tout le corps. Dans un coin, mon malheureux ami gisait éperdu les mains sur les oreilles.

Je fis signe aux pontifes hurleurs de suspendre leur vacarme.

— Venez à mon secours, murmura le docteur d'une voix affaiblie ; cela dure depuis mon retour.

J'appris alors que nous avions affaire à trois sorciers, trois médecins, qui, informés du piteux état de leur confrère, étaient accourus pour lui prêter le secours de leur art. Ils chassaient à grands cris le mauvais esprit qui s'était emparé de lui, disaient-ils. Je les congédiai après les avoir chaudement remerciés, leur assurant que mon ami ressentait déjà les meilleurs effets de leurs bons offices. Ils se retirèrent, dignes et satisfaits.

Au coucher du soleil, un spectacle magnifique nous attendait.

Pendant que nous allions chasser le renne à la monta-

Digitized by Google

gne, une autre bande s'était dirigée vers les plaines des bords de la Saône, où pâturaient d'immenses troupeaux de bœufs et de chevaux sauvages. Les chasseurs étaient parvenus à envelopper cinq ou six cents chevaux et à les rabattre en poussant de grands cris et en agitant en l'air des peaux de loup.

J'ai dit précédemment que le campement était dominé au nord par un haut rocher, qui se terminant brusquement à l'ouest par une pointe étroite et aiguë, escarpée à pic sur trois côtés, s'inclinait en pente douce et en croupe arrondie vers l'orient.

Les chasseurs ayant réussi à engager les chevaux sur cette pente, les poussaient, en gardant toutes les issues, vers l'escarpement supérieur, qui dominait la vallée de plus de trois cents pieds. On voyait d'en bas ces cinq ou six cent bêtes affolées gravir dans un nuage de poussière la croupe dénudée de la montagne, avec un bruit semblable à un tonnerre lointain.

La vague vivante montait, montait toujours et nous respirions à peine, dans l'attente de la scène horrible de destruction qui devenait imminente.

Les premiers chevaux qui arrivèrent au bord de l'escarpement, se cramponnèrent sur leurs jarrets en flairant le vide. Leurs hennissements désespérés parvenaient jusqu'à nous, et un mouvement de reflux se produisit dans le reste de la colonne. Cependant le flot s'épaississait vers la pointe de la roche, et toute résistance devenait impuissante contre la masse et le nombre. Tout à coup, des nuages de fumée et de flammes éclatèrent comme un long cordon de feu, fermant toute retraite aux malheureuses bêtes. Je n'ai jamais rien vu de plus beau que ce rocher empourpré des feux du soleil couchant se détachant dans le ciel par-dessus toutes les collines voisines,

Digitized by Google

servant de gigantesque piédestal à tant de victimes en veloppées dans les spirales dévorantes d'un bûcher dont les fumées embrasées s'écoulaient lentement au fond des vallées. Le soleil et le feu confondaient leurs éclairs à travers les brumes envahissantes du soir ; il y avait là-haut, au-dessus de nos têtes, comme un grand orage déchaîné.

En effet, un coup de vent furieux aurait passé sur l'étroite esplanade, balayant tout ce qui se trouvait sur le roc nu, que le dénoûment de cette chasse tragique n'eût point été plus instantané. Les derniers de la bande, brûlés et aveuglés par les flammes, s'élancèrent droit devant eux avec une impétuosité que rien ne pouvait arrêter, et le troupeau tout entier roula au pied des falaises.

Ce fut une effroyable avalanche, noire et poudreuse, mêlée de cris et de bruits sourds, qui nous terrifia. Les hommes s'élancèrent pour achever les blessés. Nous rentrâmes pour ne point voir cette boucherie.

XX

— Quel gaspillage de matières organiques, m'écriai-je ! Il n'a d'égal que la dévastation des forêts à une époque plus récente et par des gens plus civilisés. Est-il au monde un destructeur plus redoutable que l'homme !

— Vieux mot ! vieilles idées ! vieille erreur ! fit le docteur. L'homme, pas plus qu'aucun autre agent naturel, ne saurait détruire quoi que ce soit. Il transforme.

— Soit. Mais il transforme à son avantage ou à son préjudice, et je crois que des massacres comme celui auquel nous venons d'assister accusent la plus complète imprévoyance de l'avenir. Un temps viendra où le gibier

Digitized by Google

manquera ou partira pour aller chercher la tranquillité dans d'autres solitudes.

— Votre sage économie aura en effet sa raison d'être un jour. Mais maintenant, ces braves gens-là sont en train de nettoyer les écuries d'Augias. La bête et l'arbre furent d'abord les plus grands ennemis de l'homme, les plus terribles obstacles à son développement : il a bien fallu qu'il s'en débarrassât par tous les moyens et qu'il en purgeât le monde. Tant pis pour lui s'il a dépassé la mesure.

Nous apprîmes que les chasses de ce genre se renouvelaient fréquemment et donnaient lieu aux scènes d'intempérance les plus ignobles et les plus révoltantes. On n'est pas sauvage pour rien! Au retour, chaque chef de famille se retirait sous sa hutte et s'abandonnait aux mains des femmes, qui lui préparaient de la pâtée de viande, de la cervelle ou de la moelle extraite des os. L'époux, étendu sur le dos, n'avait pas même la peine de prendre ses aliments. On les lui introduisait dans la bouche avec une tendre sollicitude, jusqu'à ce que la congestion et le sommeil rendissent toute déglutition impossible. Cela durait des semaines entières. Une partie des viandes était enterrée sous les huttes en manière de réserve et le surplus brûlé, afin d'éviter l'infection. Dans le voisinage de chaque cabane, s'élevaient des monceaux d'os de chevaux, ce qui avait le double avantage de débarrasser l'intérieur des huttes de débris trop encombrants et de former en même temps des murs protecteurs tout autour.

Adrien CRANILE.

A continuer.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

—

MIREIO

POÈME PROVENÇAL.

II.

Le second chant, j'allais dire le second acte de ce drame bucolique, commence comme un dithyrambe ; on dirait l'épithalame des noces de la nature :

Cantas, cantas, magnanarello,
Que la culido ès cantarello !
Galant soun li magnan e s'endormon di trés,
Lis amourié soun plen de fiho
Que lou béu téms escarrabiho,
Coume un vou de bloundis abiho,
Que raubon sa mélico i roumarin dou grès.

En desfuiant vosti verguello,
Cantas, cantas magnanarello !

* *Voir les précédentes livraisons.*

Digitized by Google

Miréio es a la fueio, un béu matin de mai,
Aquéu matin, per pendeloto,
A sis auriho la faroto,
Avié penja dos agrioto.....
Vincen, aqueu matìn, passè, qui tourna-mai...

Chanta, chanta, magnanarella,(1)
Que la cullieta est chantarella !
Gaillords sont los manis,i deurmont [de le très (2)
Tos los moris sont pleins de fille,
Que lo biau téms vo décarquille,
Com' in essaim d'autrez aville,
Que derobont gliou mier ous boïs- [sons dous ginets.

In défuillant voutre varchire (3)
Chantòs, chantòs, ô magnanire !
Mireio est à la folli un biau madin de [Mai.
L'eic betò, folignauda,
A chòque orilli, la faranda,
Drobla cerisi bigarauda (4).
Vincent, c'tu madin, passit,que tôr- [niet mai.

Mireille est à la feuille,un beau matin de mai; cette matinée là, pour pendeloques, à ses oreilles, la coquette avait pendu deux cerises. Ce matin, vint à passer là de nouveau Vincent. A son bonnet écarlate, comme en ont les riverains des mers latines, il avait mis gentiment une plume de coq ; et en foulant les sentiers, il faisait fuir les couleuvres vagabondes, et des sonores tas de pierre, avec son bâton, il chassait les cailloux.

Ohé ! Vincent, lui crie Mireille, du milieu des vertes allées, pourquoi passes-tu si vite ? Et Vincent de se retourner vers la plantation, et, sur un mûrier, perchée comme un gai cochevis, il découvre la fillette, et, vers elle. vole joyeux : — Eh bien ? Mireille, vient-elle bien la feuille ?

Voulés que vous ajude ! — engardo de langui
De travaia'n pau en coumpagno,
Souleto, vou ven un cagno !.....

(1) *Magnagni*, *magnaniri*, diminutif *magnanarella*, celui ou celle qui est préposé à l'éducation des *mans*, *mannis* ou vers à soie.

(2) La 3e mue, époque critique des vers à soie.

(3) *Varchiri*, pluriel *varchire*, *varzi*, verger, plantation.

(4) *Bigarauda*, espèce de grosse cerise d'un beau rouge. Le texte dit deux griottes.

Digitized by Google

Cela garde d'ennui, de travailler en peu de compagnie. Seule,il vous vient un nonchaloir,dit-elle.—Moi, de même, ce qui m'irrite,répondit le gars,c'est justement cela.Quand nous sommes, là-bas, dans notre hutte, où nous n'entendons que le bruissement du Rhône impétueux qui mange les graviers, oh ! parfois, quelles heures d'ennui ! Pas autant l'été ; car, d'habitude, nous faisons nos courses, l'été, avec mon père, de métairie en métairie.

Mais quand lou verbouisset vèn rouge,
Que li jour se fan ivernouge,
E loungo li vihado, autour dou recalieu,
Entanterin qu'à la cadaulo
Quauque esperitoun siblo o miaulo,
Sènso lume e sèns grand paraulo
Fau espera la som, tout soulet iéu em'éu.....

La jeune fille lui dit promptement : — « Mais ta mère, où demeure-t-elle ? » — « Elle est morte !... » Le garçon se tut un petit moment, puis reprit : « Quand Vincenette était avec nous et que, toute jeune, elle gardait encore la cabane, pour lors c'était un plaisir! »

— Mai coume ! Vincenet,

As uno sorre!

(*Mais quoi ? Vincent, tu as une sœur ?*)

— E la jouvento

Braveto qu'es e ben fasento,
Digué lou verganié.
— Ié dounès d'èr, a ta sourreto ?
— Qu'au ? ièu ? pas mai ! elo éi saureto,
E iéu sieu, lou vesès, brun coume un courcoussoun.

Lui ressembles-tu, à ta jeune sœur ? — « Qui ? moi ? Qu'il s'en faut ! Elle est blondine, et je suis, vous le voyez, brun comme un cuceron... — Mais plutôt, savez-vous

Digitized by Google

qui elle rappelle ? Vous ; vos têtes éveillées comme les feuilles de myrthe, vos chevelures abondantes, on les dirait jumelles.

« Mais pour serrer la toile claire de votre coiffe, bien mieux qu'elle, Mireille, vous avez le *fil* !... Elle n'est pas laide non plus, ma sœur, ni endormie ; mais vous, combien êtes-vous plus belle !... Là, Mireille laissant aller sa branche à moitié cueillie : « Oh ! dit-elle, ce Vincent !...

— Alor, m'atroves galantouno
Mai que ta sorre ?
(*Ainsi, tu me trouves gentille, plus que ta sœur ?*)
— De forço, éu respoundè.
— E qu'ai de mai ? — Maire divino!
Qu'a de mai la Cardelino
Que la petouso mistoulino,
Senoun la beuta même, e lou cant, e l'estè (1).

Ma sœur, en courant par les pâturages, ma sœur, comme un rameau de dattes, s'est brûlé le cou et le visage au soleil ; vous, belle, je crois que vous êtes comme la fleur de l'asphodèle, et la main hâlée de l'Eté n'ose caresser votre front blanc !

Comme une libellule de ruisseau, ma sœur est encore grêle ; mais de l'épaule à la hanche, vous, Mireille, il ne vous manque rien ! » Laissant de nouveau échapper la branche, Mireille, toute rougissante : « Oh! dit-elle, ce Vincent ! »

Mais nous n'avons rien fait ! Quelle honte, reprit-elle d'un air de bouderie. Voyez ce drôle qui dit qu'il vient m'aider, et tout son travail consiste à me faire rire... Allons ! sus ! que la main se dégourdisse ! parce qu'après ma

(1) Beaucoup plus, répondit-il. —Et qu'ai-je de plus ? —Mère divine! et qu'a le chardonneret de plus que le troglodyte grèle, sinon la beauté même, et le chant, et la grâce ?

Digitized by Google

mère pourrait dire que je suis trop gauche encore pour me marier.

Anen! d'aut! que la man s'estire,
Que piéi ma maire pourrié dire
Qu'ai panca proun de biais, o, per me marida.
Vai, vai, dis, tu que te vantaves,
Moun paure ami! se te langaves
Per la cueie à quintau, la fuéio, crese, que
Quand fuguesse touto en pivello,
Pourriès manja de regardello (1) *!*

Me crésès dounc uno ganchello!
Respoundeguè lou drole, un brigounloun mouquet.

Vous me croyez donc une mazette? repartit le gars légérement penaud ; eh bien ! à qui cueillera plus vite, Mademoiselle, nous allons le voir !... » Et, des deux mains, passionnés, ardents au travail, de tordre et de traire brindilles et ramée. Plus de paroles, plus de cesse ! -- Brebis qui bêle perd sa dentée. Le mûrier qui les porte est cueilli en un instant.

Ils firent, pourtant, bientôt halte. — Quand on est jeune tous deux, la belle chose ! Comme dans le même sac, ils mettaient la feuille ensemble, les jolis doigts effilés de la fillette, se rencontrèrent emmêlés avec les doigts brûlants de Vincent. Elle et lui tressaillirent ; leurs joues se colorèrent de la fleur d'amour, et, tous deux à la fois, d'un feu inconnu sentirent l'échappée ardente. Mais comme Mireille, avec effroi, sortait sa main de la feuillée, lui, par le même trouble tout ému :

(1) Va, va! toi qui te vantais, mon pauvre ami, si tu te mettais à gages, pour cueillir à quintal la feuille, je crois que, fût-elle toute en brindilles, tu pourrais manger des regardelles (chose que l'on regarde et qu'on n'ose pas toucher).

Digitized by Google

Qu'avès? Uno guéspo escoundudo
Vous a bélèu, dis, pougnegudo?
— Noun sai! clinant lau front, elo respoundè plan.
— E senso maï, chascun se bouto
A tourna cueie quauco brouto;
Eme d'iue couquin, testo souto,
S'espinchavon pamens quau ririé de devan (1).

Ansin li beus enfant de l'aubre panouious
Escoundu souto lou ramage,
S'assajavon au calignage.

Ainsi, les beaux enfants, dans l'innocence de leur âge, préludaient sans trop y penser à l'amour. Quand tout à coup:

Ve, ve, Mireio crido, ve!
— Qu'es acô? — Lou det sus la bouco,
Vivo coume un creu su'no souco,
Fasié signe dau bras... Un nis..... qu'anan avé!

« Vois ! vois ! dit tout à coup Mireille, vois! » — « Qu'est ceci? Le doigt sur la bouche, vive comme une locustelle sur un cep, vis à vis de la branche où elle juche, elle indiquait du bras..... — « Un nid..... que nous allons avoir! » — Attends, dit Vincent. Et retenant son souffle, haletant, tel qu'un passereau qui se glisse le long des tuiles, Vincent, de branche en branche, a bondi vers le nid. Au fond d'un trou, qui, entre la dure écorce et l'arbre s'était formé, les petits se voyaient, déjà pourvus de plumes et remuant.

Mireio alor, la flamo i gauto;
— Qu'ei! demando cauta-cauto
— De pimparrin? De que? — De béu sarraié blu.

(1) Qu'avez-vous? Mireille, une guêpe cachée vous a peut-être piquée? dit-il. Je ne sais! en baissant le front répondit celle-ci à voix basse. Et, sans plus, chacun se met à cueillir de nouveau quelque brindrille. Avec des yeux malins, en dessous, ils s'épiaient pourtant à qui rirait le premier.

Digitized by Google

Mireille alors, la flamme aux joues : — « Qu'est-ce ? demande-t-elle, des pimparrins ? » — « De belles mésanges bleues. »

Bon Dieu ? digué Mireio, en aparant, oh ! quant ?
Queto nisado galantouno !
Te ! te ! pécaire, uno poutouno !
E folo de plesi, de milo poutounet
Li devouris e poumpounejo :
Piéi, em', amour plan-plan li vejo
Souto soun jougne que gounflejo...

Bon Dieu ! dit Mireille en tendant la main, combien sont-ils ? La gentille nichée ! Tiens ! tiens ! pauvres petits, un bon baiser ! — Et folle de plaisir, de mille doux baisers elle les dévore et les caresse ; puis avec amour doucement les coule sous son corsage qui renfle.

Oh ! li poulit ! si testo bluio
An d'uïoun fin coume d'aguhio !
E leu mài dins la blanco e lisqueto presoun,
Très pimparrin elo recato;
E dins lou sen caud de la chato,
La couvadeto que s'amato
Se créi que l'an ramesso au founs de soun nisoun (1).

Tiens ! tiens ! tends la main, crie de nouveau Vincent.

— Mai de bon ? Vincenet, n'i'a'ncaro
— O ! santo Vierge ! Ve, toutaro,
Dirai qu'as la man fado ! — Eh ! pauro que vous sias !
Li pimparrin, quand ven sant Jorge,
Fan dés douge iou, emai quatorge,

(1) Oh ! les jolis ! leurs têtes bleues ont de petits yeux fins comme des aiguilles ! » Et vite encore, dans la prison blanche et lisse, elle cache trois mésanges ; et, dans le tiède sein de la jeune fille, la petite couvée qui se blottit, croit qu'on l'a remise au fond de son nid.

Digitized by Google

Souvent-fès... Mai te! te! porge,
Li cago-nis!... E vous, bello borno adessias!

Mais quoi! Vincent, il y en a encore! » — « Oui! » — « Sainte Vierge! tout à l'heure je dirai que tu as la main fée! » — « Eh! bonne fille que vous êtes! les mésanges! quand vient la Saint-Georges, elles font dix, douze œufs, et même quatorze, maintes fois!... Mais tiens! tiens! tends la main, les derniers éclos! et vous, beau creux, adieu!

Pendant que le jeune homme se décroche, et que celle-ci arrange les oiseaux bien délicatement dans son fichu fleuri.... « Aïe! aïe! aïe » d'une voix chatouilleuse fait soudain la pauvrette. — Et pudique, sur la poitrine, elle se presse les deux mains. Aïe! aïe! aie! je vais mourir!

Aï! ai vau mouri!
Houi! houi! plourava, me grafignon
Ai! me grafignon e m'espignon!
Courré leu, Vincenet, leu!... Es que, i'à, moumen...
Que vous dirai? Dins l'escoundudo
Grand e vivo éro l'esmougudo.
J'a'n moumen, dins la bando a ludo
Avien li cago-nis mes lou bourroulamen.

« Ah! pleurait-elle, ils m'égratignent! aïe! ils me piquent! Cours vite, Vincent, vite!... » C'est que, depuis un moment, vous le dirai-je? dans la cachette, grand et vif était l'émoi! Depuis un moment, dans la bande aîlée avaient, les derniers éclos, mis le bouleversement.

E dins l'estrecho valounado,
La fouligaudo moutounado
Que noun pou libramen faire soun rondelet,
A grand varai d'arpioun e d'alo,
Fasié, dins li mounto-davalo,
Cambareleto sensò égalo.

Et dans l'étroit vallon, la folâtre multitude qui ne pou-

Digitized by Google

vait librement se caser, se démenait des griffes et des aîles faisait, dans les ondulations, des culbutes sans pareilles.

— Aï ! aï ! ven léi querre, lampo !
Je souspiravo. E coume pampo,
Que l'auro a tremolis, coume di cabrian,
Quand se sent pouncho uno junego,
Ansin gemis, sauto e se plego
La chatouno di Falabrego.. ..

Ieu pamens i'a voula.

« Aïe ! aïe ! viens les quérir ! vole ! » lui soupirait-elle. Et, comme le pampre que le vent fait frissonner, comme une génisse qui se sent piquée par les frêlons, ainsi gémit, bondit et se tord l'adolescente des Micocoules.... Lui pourtant a volé vers elle. Chantez en défeuillant vos rameaux, chantez, chantez, magnanarelles !...

« Vous le craignez donc bien le chatouillement ? lui dit-il de sa bouche amie. Eh ! comme moi, dans les orties, si, nu-pieds, mainte fois il vous fallait vaguer?...

Comment feriez-vous ! » — Et pour déposer les oisillons qu'elle a dans son corsage, il lui offre en riant son bonnet de marin. Déjà, Mireille sous l'étoffe que la nichée rendait bouffante envoie la main, et, dans la coiffe, une à une, rapporte les mésanges.

Déjà le front baissé, pauvrette ! et détournée un peu de côté, le sourire se mêlait à ses larmes ; semblablement à la rosée qui, le matin, des liserons mouille les clochettes molles, et roule en perles et s'évapore aux premières clartés.....

Quand, sous eux, voilà que la branche tout à coup éclate et se rompt !.. Au cou du vannier, la jeune fille effrayée, avec un cri perçant, se précipite, l'enlace de ses bras, et, du grand arbre qui se déchire, en une rapide virevolte, ils tombent serrés comme deux jumeaux, sur la souple ivraie.

Digitized by Google

Fres ventoulet, largo e Gregâli,
Que di bos boulegas lou pâli,
Sus lou jouine paréu que voste gai murmur
Un moumenet mole e se taise!
Fôlis aureto alenas d'aise!
Dounas lou tems que l'on pantaise.
Lou téms qu'a taut lou méns pentaison lou bonur!...

Frais zéphyr (vent), largue et (vent) grec, qui des bois remuez le dais, sur le jeune couple, que votre gai murmure un petit moment mollisse et se taise ! Folles brises, respirez doucement! Donnez le temps que l'on rêve, le temps qu'à tout le moins ils rêvent le bonheur!

Toi qui gazouilles dans ton lit, va lentement, va lentetement, petit ruiseau! parmi tes galets sonores ne fais pas tant de bruit; pas tant de bruit, car leurs deux âmes sont dans le même rayon de feu, parties comme une ruche qui essaime.....

Mais elo, au bout d'uno passado,
Se dèvero de la brassado...
Mens palinello soun li flour dou coudounié.
Piei sus la ribo s'assetèron,
Uu contro l'autre se boutéron,
Un moumenet se regardéron,
E'm'acô parlè'nsin lou drôle di panié :

Vous sias ren facho mau, Mireio?
O la vergougno de la leïo,
Aubre dou diable, aubras qu'un divendre an planta,
Que la marrano t'agarrigue.
E que toun mèstre s'abourigué !...
Mai èlo, em' un tremoulun que noun poù arresta.

Vous êtes vous point fait mal, Mireille?....

O honte de l'allée, arbre du diable, arbre funeste qu'on a planté un vendredi, que le marasme s'empare de toi! que

Digitized by Google

l'artison te dévore, et que ton maître te prenne en horreur ! Mais elle, avec un tremblement qu'elle ne peut arrêter :

— *Me siéu pas, dis, facho mau, neni !*

Je ne me suis pas, dit-elle, fait de mal, nenni ! Mais, telle qu'un enfant dans ses langes qui parfois pleure et ne sait pourquoi, j'ai quelque chose, dit-elle, qui me tourmente ; cela m'ôte le voir et l'ouïr, ; mon cœur en bout, mon front en rêve, et le sang de mon corps ne peut rester calme.

— « Peut-être, dit le vannier, est-ce la peur que votre mère ne vous gronde pour avoir mis trop de temps à la feuille ? comme moi, quand je m'en venais à heure indue, déchiré, barbouillé comme un Maure, pour être aller chercher des mûres.....

Oh ! noun, digué Mireio, autro peno me tèn.

Ou peut-être un coup de soleil, fit Vincent, vous aura enivrée ? Je sais, dit-il, une vieille, dans les montagnes des Baux (on l'appelle Tavèn) elle vous applique, bien sur le front, un verre plein d'eau, et promptement, de la cervelle ivre, les rayons charmés jaillissent dans le cristal. »

Noun, noun, respondé la Craenco ;
Les escandihado maienco
N'es pa in chato de Crau que podon faire pôu !
Mai en que sér de te deçaupre?
Dins mou sen acô pou plus caupre.
Vincen, Vincen, vosti lou saupre?
De tu siéu amouroso !....

Non ! non ! répondit la fille de Crau, les échappées du soleil de mai, ce n'est pas aux filles de Crau qu'elles peuvent faire peur ! mais à quoi bon t'abuser? Mon sein ne peut plus le contenir ! Vincent ! Vincent ! veux-tu le saveir ? Je suis amoureuse de toi !

Digitized by Google

— Oh ! princesso, que, tant poulido,
Agués la lengo tant marrido !

Ah ! princesse, comment se fait-il que, si jolie, vous ayez la langue si méchante ? il y a de quoi se jeter par terre stupéfait !

« Quoi ! vous amoureuse de moi ? de ma pauvre vie encore heureuse, n'allez pas vous jouer, Mireille, au nom de Dieu ! Ne me faites pas croire des choses qui là dedans une fois enfermées seraient la cause de ma mort. Mireille ne vous moquez plus de moi ! »

— Que Dieu jamai m'emparadise,
Se i'a messorgo en ce que dise !
Vai, de creire que t'ame acô fai pas mouri,
Vincen !.....

Oh ! ne dites plus des choses pareilles ! De moi à vous, il y a un labyrinthe. Du Mas des Micocoules, vous êtes la reine devant qui tout plie..... — Moi, pauvre vannier de Valabrègue, je ne suis qu'un vaurien, Mireille, un batteur de campagne !

Et la gentille fillette de la Crau de lui répondre avec cet air décidé des vierges qui ont mûri sous le chaud soleil du Midi :

Eh ! que m'enchau que-moun frigaire
Siegue un baroun o paniéraire !

Et que m'importe que mon bien-aimé soit un baron ou un vannier ! pourvu qu'il me plaise, à moi ! répondit toute en feu, comme une lieuse de gerbes, la jeune fille de la Crau.

Devant la vierge ravissante, lui resta interdit, comme des nues un oiseau fasciné qui tombe peu à peu. Tu es donc magicienne, dit-il brusquement, pour que ta vue me dompte ainsi, pour que ta voix me monte à la tête et me rende insensé comme un homme pris de vin ? Ne vois-tu pas que ton embrassement a mis le feu dans mes pensées ?

Digitized by Google

Car, tiens ! si tu veux le savoir, au risque que de moi, pauvre porteur de falourdes, tu ne veuilles faire que ta risée, je t'aime, Mireille, je t'aime de tant d'amour que je te dévorerais !

T'ame, o chatouno encantarello,
Que se disiès : Vole uno estello ;
J'a ni travès de mar, ni bos, ni gaudre-foui
J'a ni bourrèu, ni fio, ni ferre
Que m'aplantèsse ! Au bout di serre,
Toucant lou ceu, l'anarieu querre,
E dimenche l'auriés pendoulado a toun coui (1).

Mais, ô la belle des belles ! plus je te contemple, plus, hélas ! je m'éblouis !.... Ecoute, je vis un figuier, une fois, dans mon chemin, cramponné à la roche nue, contre la grotte de Vaucluse, si maigre, qu'aux lézards gris donnerait plus d'ombre une touffe de jasmin. Vers ses racines, une fois par an, vient clapoter l'onde voisine ; et l'arbuste aride, à l'abondante fontaine qui monte à lui, pour se désaltérer autant qu'il veut, se met à boire... Cela toute l'année lui suffit pour vivre. Comme la pierre à la bague, à moi cela s'applique.

Car je suis, Mireille, le figuier, et toi la fontaine et la fraicheur. Et plût au Ciel, moi pauvret ! plût au Ciel, une fois l'an, que je pusses, à genoux, comme à présent, me soleiller aux rayons de ton visage, et surtout que je puisse encore t'effleurer les doigts d'un baiser tremblant !...

Subran coume eiço dins la leio
S'entendegué'no vouès de vieio:
Li magnans, à miejour, manjaran rén, alor ?

(1) Je t'aime, ô fille enchanteresse, que si tu disais : Je veux une étoile, il n'est traversée de mer, ni bois, ni torrent; il n'est ni bourreau, ni feu, ni fer qui m'arrêtât ! au bout des pics, touchant le ciel, j'irais la prendre, et, dimanche, tu l'aurais pendue à ton cou.

Digitized by Google

« Mireille ! résonne une voix de vieille dans l'allée, les vers à soie à midi ne mangeront donc rien ? »

Telle, dans un pin, en grande animation, une volée de passereaux qui s'ébat, remplit quelquefois d'un gai ramage la soirée qui fraîchit. Mais, d'un glaneur qui les guette, si tout d'un coup tombe la pierre, de toutes parts effrayés, ils s'enfuient au travers du bois, troublés, plein d'effroi. Ainsi fuit par la lande le couple amoureux.

. . . . . *Elo, devers lou mas,*
Senso muta part à la lesto,
Emé sa fueio sus la testo;
Eu, planta coume un sounja-festo
L'arregardo landa peralin dins l'ermas.

F. Monin.

A continuer.

Digitized by Google

L'ORATOIRE DE JOACHIM DE MAYOL

PRIEUR ET SEIGNEUR DE VINDELLE.

Les profondes vallées ont toujours été comme des vases purs et consacrés, destinés à protéger et à perpétuer les vieux souvenirs, les vieilles mœurs, les vieilles croyances, à préserver de tout contact les naïves et simples populations que les villes, au contraire, semblent avoir pour mission d'énerver et de démoraliser.

Ces deux points extrêmes ont leurs fanatiques et leurs prôneurs. La jeunesse admire les merveilles des grandes cités, les rues bruyantes, les places magnifiques, les palais, les théâtres, les concerts, une activité que rien ne rebute, un amour du plaisir que rien n'arrête, un scepticisme que rien n'émeut.

A mesure qu'on avance dans la vie, que la raison se forme, que les illusions tombent, on préfère le calme des champs, le silence du hameau, la silhouette finement découpée des montagnes, l'aspect des vastes prairies, le son de la cloche ouvrant ou terminant la journée et la causerie de quelques vieux amis dont les calmes récits ont le privilége d'éveiller tout un monde de jeunesse, d'enfance, de famille ou de compagnons chers au cœur.

Autour de Lyon, nous trouvons qu'il est doux de parcourir ces montagnes bleuâtres qui se dressent au couchant, ou ces chaînes plus rudes, et plus austères qui percent les nuages vers le Midi. Là, les populations sont graves, sans avoir renoncé à la raillerie gauloise, fières, économes, travailleuses. L'industrie y est vivace sans porter atteinte aux

Digitized by Google

mœurs. On y estime la terre plus encore que l'usine et le haut-fourneau et, par une conséquence naturelle, par une pente douce mais irrésistible, on y aime les vieilles familles, les vieux habitants, les fils du sol. On y est attaché aux vieux usages, aux coutumes antiques, aux traditions profanes et sacrées et si on voit l'élégant parvenu d'un œil de méfiance, on s'y allie avec empressement. par l'amitié ou par le sang, aux familles plus modestes dont on connaît le passé lointain et dont les chefs portent un nom vénéré depuis de nombreuses générations.

Entre le Rhône et la chaîne des Cévennes s'ouvre une large coupure qui s'étend jusque non loin de la bruyante et laborieuse fourmilière stéphanoise. Trois hautes montagnes entourent un vallon fertile, où croissent la vigne et les mûriers; des blanchisseries, des papeteries, des moulinages, des métiers à tisser les lacets, les rubans et les fines étoffes de soie, y apportent une heureuse aisance, mais l'agriculture y conserve ses priviléges et ses droits; la terre bien cultivée y est reconnaissante, et ses produits ont une réputation de supériorité si bien acquise que, sur les marchés des villes voisines, ils sont enlevés à un prix supérieur à celui de tous leurs rivaux.

La petite ville qui étale dans ce riant pays ses jolies rues, ses trois places et ses promenades enviées par de plus grandes cités, est, on l'a nommée, Bourg-Argental, la patrie de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, de Jean Palerne de Rouchouse le navigateur, de Matton de la Cour, de Bollioud-Mermet et le berceau de plusieurs familles antiques et vénérées, les Gaste, les de Harenc de la Condamine, les de Mayol de Lupé.

Si Bourg-Argental plaît à l'industriel, au sinologue, à l'agriculteur, il ne séduit pas moins le naturaliste par sa faune et sa flore, l'artiste par ses paysages grandioses, l'historien par

Digitized by Google

le souvenir de ses terribles guerres de religion, l'archéologue et le touriste par le célèbre portail de son église, les ruines imposantes de son vieux château d'Argental et, dans les environs, par la tour de Montchal, les usines de Saint-Julien, le manoir si pittoresque et si romantique de Bobigneux et, car il faut s'arrêter, par celui de Condamine qui garde les souvenirs de François Ier et du duc de Bourbon.

A cette nomenclature incomplète des points qui méritent une visite des voyageurs curieux, il faut ajouter le château de la Vigne, résidence d'une famille ancienne et illustre, la famille de Mayol de Lupé, et, parmi les curiosités que renferme le manoir, but de notre voyage, une chapelle domestique, un oratoire, longtemps perdu, longtemps oublié, retrouvé il y a peu d'années au hameau d'Ethèse, près de Bontemps, apporté dernièrement au château de la Vigne.

Ce triptique précieux n'a jamais été décrit. Les érudits ne l'ont pas vu, les fidèles seuls le connaissent. On nous saura gré peut-être d'en faire une description détaillée et fidèle, et d'essayer, malgré les difficulés du sujet, de faire passer dans l'esprit du lecteur les impressions qui assaillent le visiteur, qu'il soit croyant et religieux, ou tout simplement archéologue, artiste et homme de goût.

La Revue sera heureuse de le faire connaître et d'attirer l'attention sur lui. Qu'il nous soit permis, pour commencer, de remercier le comte de Lupé, de l'autorisation qu'il nous a donnée de publier nos réflexions.

Ce meuble, si on peut donner ce nom à un objet consacré, porte la date de 1659. Il offre le cachet de son époque; ce n'est plus la pureté et l'élégance de la Renaissance, ce n'est pas encore l'ampleur du temps du Grand Roi. Il s'en rapproche; il mesure 2 mètres 18 centimètres de hauteur y compris le retable; il a 75 centimètres dans sa plus grande largeur.

Digitized by Google

Le retable repose sur un petit gradin formant tiroir dans son épaisseur. Le temps et les hommes l'ont endommagé. Les peintures qui le recouvraient ont disparu et laissent voir le bois à nu. Ce gradin porte, avec le retable, sur l'autel qui servait de coffre et s'ouvrait par deux charnières en fer forgé. Ce dernier travail fait assez grossièrement. Le devant de l'autel était peint, mais, là encore, le temps a exercé tellement ses ravages, qu'il est impossible de saisir la pensée de l'artiste ; bien plus, vers le milieu, une large partie a totalement disparu.

A droite et à gauche de l'autel, sont des inscriptions en latin devenues illisibles. Celle de droite n'offre que des lambeaux de phrases ou de mots. Celle de gauche, un peu moins détériorée, surmonte une inscription en français, qu'on peut lire facilement. Nous la reproduisons textuellement :

CEST ORATOIRE A ESTE PEINT POUR MESSIRE JOACHIM DE MAYOL, PRIEUR ET SEIGNEUR DE VINDELLE. Par moy (*le nom du peintre est illisible*) l'an 1659.

Le retable est mieux conservé; il est remarquable par les peintures héraldiques qui le décorent et surtout par un portrait de saint Mayol issu, en 906, de la famille du prieur. On comprend l'importance de cette peinture pour la famille dont il est en quelque sorte le talisman.

Ce retable est fermé par deux volets reposant sur le gradin. Les charnières qui les supportent sont simples et du même travail que les charnières de l'autel.

Le volet de droite représente, à l'extérieur, une draperie peinte en rouge avec des franges jaunes ; le jaune est censé ici représenter de l'or.

Une autre draperie pareille couvre le volet de gauche. Toutes deux se rejoignent vers le sommet et sont rattachées par un ornement dont le temps a effacé la forme et la couleur. Ces étoffes sont tenues relevées par des glands jaunes.

Digitized by Google

Au sommet du volet droit, se trouve un écusson aux armes de la maison de Mayol qui sont : de sinople à six pommes de pin d'or, 3, 2 et 1 ; l'écu est surmonté d'une mitre d'or posée à droite, et d'une crosse de même placée à gauche, l'extrémité tournée en dehors. L'écusson est entouré de deux palmes.

Au milieu du volet, l'artiste a représenté, avec une grande richesse de coloris, un vase de fleurs des nuances les plus variées. Le vase repose sur un pavé de dalles de marbre carrées, jaunes et vertes, ou d'or et de sinople. Sur chaque dalle de sinople est peinte une pomme de pin en or, pièce des armoiries.

Au bas du volet, sous ce dallage, est une inscription latine très-effacée, disons mieux, illisible.

Comme le volet droit, le volet gauche porte dans sa partie supérieure un écusson aux armes des Mayol, seulement l'écu est posé sur un bâton de prieur, mis en pal ; le tout surmonté d'un chapeau à trois glands qui semble avoir été de couleur noire. Ces armoiries sont accompagnées de la devise de la famille de Mayol : *Deo et Patriæ* peinte en haut de l'écu.

Ces armes doivent être celles du prieur de Vindelle.

Un vase de fleur, identiquement semblable à celui déjà décrit, orne ce volet, mais il repose sur un dallage différent. Sur chaque carré de marbre blanc est peint en alternant un trefle de sinople et une étoile d'or. Au bas est une seconde inscription aussi illisible que la première.

Ces deux vantaux ferment sur un second gradin rentrant en dedans du retable. Celui-ci est chargé d'arabesques rouges sur fond blanc d'un joli dessin et d'une exécution aussi délicate qu'élégante.

Ces arabesques sont accompagnées de quelques dessins de fantaisie jaunes et noirs.

Digitized by Google

Une serrure ferme les deux vantaux. Immédiatement au-dessous de l'entrée de cette serrure est un écusson mi-partie au 1er de Mayol, déjà décrit, au 2me d'argent au chevron de gueules accompagné d'un trefle de sinople en pointe, au chef d'argent cousu de sable chargé de trois étoiles d'or. Cet écusson mi-partie doit être attribué au père et à la mère de notre prieur. Ces armes sont timbrées d'un casque de trois quarts, d'argent bordé d'or, lambrequiné aux couleurs des armoiries, or et sinople.

Du côté de l'écu d'alliance, le lambrequin a ses couleurs gueules et argent.

Le cimier est un lion naissant d'or, les supports sont deux lions affrontés de même qui appartiennent à la maison de Mayol.

Deux devises accompagnent ce blason ; au-dessus du cimier, à droite, on lit celle de la famille du prieur, à gauche celle-ci : *Stat solo et Cœlo,* probablement devise de la famille de sa mère.

Cet écusson explique les peintures du dallage.

Le reste des ornements décoratifs est effacé ; à peine distingue-t-on encore quelques vestiges d'arabesques dont la peinture tend à disparaître complètement. Au sommet du retable, deux fragments de bois paraissent avoir dû supporter quelques ornements aujourd'hui détruits. A la pointe, une perforation indique la place où était la croix.

L'intérieur offrait des peintures d'un intérêt non moins précieux pour le vénérable prieur. L'extérieur lui rappelait ses ayeux terrestres, l'intérieur lui offrait l'image de ses patrons et ayeux du ciel. Dans le haut est peint un nuage d'où sort un rayon lumineux. La divine lumière éclaire, sur le volet de droite, une niche imitant la pierre dans laquelle le peintre a représenté saint Mayol, quatrième abbé de Cluny, revêtu d'une robe noire sur laquelle est passée une aube et

Digitized by Google

une chape or et rouge; un col de linge blanc vient se rabattre sur la robe noire que portaient les Bénédictins de Cluny. Le saint est coiffé de la mitre, il porte la barbe et la moustache, le tout blond tirant sur le roux. La tête est entourée d'une auréole et regarde le ciel; la main droite bénit; la main gauche porte la crosse.

Sur la base de la niche, on lit cette inscription :

SANCTVS MAYOLVS ABBAS

A l'intérieur du volet gauche, dans une autre niche semblable à la première, est peint saint Joachim, patron du prieur. Il est revêtu d'une robe rose avec ceinture rouge et toge jaune doublée de vert. Le saint a la main gauche sur sa poitrine et la main droite appuyée sur un bâton noueux. La tête est entourée d'une auréole. Sur la base de la niche sont inscrits ces mots :

SANCTVS JOACHIM — JESV XRI AVVS

Le milieu du retable, entre les deux volets, porte dans sa partie supérieure une sainte Trinité, Dieu le Père sortant d'une nuée et bénissant; Dieu le fils assis sur un nuage, tenant à la main une croix à laquelle est attaché un oriflamme blanc chargé d'une croix rouge; entre le Père et le Fils, le Saint Esprit sous forme de Colombe entourée de lumière, ce groupe est accompagné de trois têtes d'anges en contemplation.

Quatre inscriptions latines sont disséminées dans le sujet. Au sommet, est peint un ciel bleu à étoiles jaunes; le milieu est séparé du bas par un rayon portant un petit crochet retenant le volet opposé à celui de la serrure. Le milieu du retable est chargé d'arabesques jaunes, rouges, bleus, verts, avec quelques fleurs rouges et jaunes, sur fond blanc. Cette partie devait servir à retirer les vases sacrés, c'était

Digitized by Google

le tabernacle, le saint des saints de ce meuble vénérable et précieux.

— Le prieur de Vindelle, dont les ancêtres ont eu des bénéfices importants en Normandie et dans les provinces voisines, est né ou à Bourg-Argental où sa famille est établie depuis le xve siècle, ou à Annonay, pays de sa mère On ne connait ni la date ni le lieu de sa naissance et de sa mort. Son père était Guillaume de Mayol, seigneur de Logelière, maître des requêtes d'Anne d'Autriche. Sa mère était Marie de Carron, d'une noble famille du Vivarais alliée aux Clermont.

Les Mayol sont aussi nobles qu'anciens. Dès le xe siècle, leur puissance était considérable en Provence. Nous avons déjà cité comme issu de cette maison le 4e abbé de Cluny; on retrouve dans les chartes du xie siècle (voir le *Cartulaire de Saint-Victor*, de Marseille), aux années 1036, 1056, 1074, 1075, Archembertus et Pierre Mayol; en 1276 Guillaume Mayol qualifié *Miles*, chevalier; Bérenger Mayol, amiral de Pierre II, en 1285.

En 1347, on trouve, à Malleval en Forez, Pierre Mayol qui est le premier personnage de cette famille connu dans notre province. Depuis lors, pas un événement important n'a lieu dans le Forez sans que le nom des Mayol n'y soit mêlé. Le neveu du prieur Joachim, Charles de Mayol, fils de noble Joseph de Mayol président, lieutenant-général à Bourg-Argental, fut prieur de Notre-Dame de Bonlieu et chanoine régulier de Saint-Augustin, au diocèse de Rouen. Sa mère était Marthe de Cusson de Saint-Ignac, d'une famille du Velay qui a donné un vice-amiral gouverneur du Hâvre de Grâce. Lui-même, Charles de Mayol, est de nouveau mentionné dans une procuration qu'il donne à Claude Teyssier, de Bourg-Argental, pour aller, à Rouen, passer les baux à fermes et toucher les revenus de son

Digitized by Google

prieuré, enfin, pour traiter d'autres questions relatives à son bénéfice. Cette pièce fut déposée chez Pochon, notaire royal, à Rouen.

L'oratoire de Joachim de Mayol a été retrouvé, en 1863, au hameau d'Ethèse, près Bontemps, ancien fief de la maison de Mayol. Ce dernier fief leur échut dans la succession des Montchol et depuis lors, les Mayol portèrent le titre de seigneurs de Bontemps, jusqu'au XVIIIe siècle, époque à laquelle François de Mayol, premier seigneur de Lupé, donna Bontemps en apanage à une de ses filles en la mariant à M. de La Roque de Munos. Quant au meuble précieux que nous avons essayé de faire connaître à nos lecteurs, il est aujourd'hui rentré dans la famille de Mayol et appartient à M. le comte O. de Mayol de Lupé qui, dans son château de la Vigne, à Bourg-Argental, l'entoure des soins et de la vénération que mérite le palladium de sa famille et de son foyer.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

LE CHAMP DES ESQUEVILLES

Esquiliarum.

Je trouve dans les *Lyonnoisiana* de Petrus Violette, publiés par M. Morel de Voleine, l'étymologie suivante d'un ancien mot lyonnais : « Equevilles ne vient pas de « l'italien *scoviglia*, comme le dit Mollard (*Dict. du* « *mauvais langage corrigé*), car c'est le mot latin lui-même, « sans aucune altération, *esquiliæ*, ordures. Il y avait à « Rome le quartier des Esquilies, où l'on rejetait les « immondices. L'*u* n'existant pas autrefois et étant rem- « placé par le *v*, on a fini par prononcer *esqueviliæ* et, « en amortissant la désinance, *esquevilles* »

Cet archaïsme lyonnais a, je crois, entièrement cessé d'être en usage dans notre ville régénérée, et cette disparition serait un des chagrins de Petrus Violette s'il vivait encore. Ce mot, ainsi qu'il est dit ci-dessus, a une très-antique origine, et je vais essayer d'expliquer la cause de la synonymie entre *esquiliæ* et *équevilles*, laquelle n'est pas entièrement élucidée par le susdit.

Il existait à Rome un quartier que l'on nommait *Esquiliæ*, ou *Campus Esquilinus*, et il a conservé cette dénomination jusqu'à nos jours : *Campo* ou *monte Esquilino*. Il devait probablement son nom aux bois de chênes dont il était couvert, *æsculus*, *æsculetum*, et je n'admets pas l'étymologie donnée par Ovide, qui fait venir *esquiliæ* de *excubiæ*, parce que les anciens rois de Rome y faisaient monter la garde : *Quod excubias ibi rex romanus agebat* (*Fast*, III, 246). Il y a une trop grande différence phonique entre ces deux mots pour que l'un puisse dériver de l'autre.

Digitized by Google

C'était dans ce quartier que les familles dont les revenus ne permettaient pas de gratifier d'un bûcher les corps de leurs parents décédés les faisaient inhumer, *in humo obruebant*; on les jetait dans des fosses profondes, *in puteis, vel puticulis* (Varr. IV, 23. — v. 5. — P. Festus), et cet usage des fosses communes existe encore à Rome. Leur ouverture est recouverte de larges pierres de taille que l'on soulève pour y introduire les cadavres.

Quelques auteurs prétendent que *puteus* vient de *putrescere*, parce que les fosses servant aux inhumations donnaient une très-mauvaise odeur; mais je me range à l'opinion de P. Festus, qui fait dériver *puteus a potu*, boisson. Je pense au contraire que c'est de *puteus* que sont venus les mots *putrescere*, *putridus*, *putrefactio*; parce que les puits creusés au sein du quartier des *Esquiliæ* répandaient naturellement une très-mauvaise odeur. On comprend parfaitement que le *Campus Equilinus* ne devait pas être réputé pour sa bonne tenue et sa salubrité. Il devint par conséquent le type de la malpropreté, et les ordures que l'on y entassait n'étaient autres que les cadavres qui, tombant en putréfaction, y répandaient une très-mauvaise odeur : de là *esquiliæ* ou *équevilles* pour désigner des ordures.

Avec l'agrandissement de Rome, le champ des morts, tout en conservant son nom, dut s'éloigner de la ville. Le fait est parfaitement constaté par Horace, lorsque, parlant de certaines mesures de salubrité exécutées sous le règne d'Auguste, il dit qu'il est permis d'habiter le quartier des Esquilies, devenu salubre :

Nunc licet Esquiliis habitare salubribus.....
(Od. I. 8, 14).

Au reste, Mécènes avait établi ses jardins dans ce quartier, et cette circonstance vient à l'appui de ce vers d'Horace.

Digitized by Google

Cependant les souvenirs de ce triste état de choses se conservèrent longtemps au sein de cette localité; car dans la nomenclature des quartiers de Rome par Sextus Rufus, contemporain du IVe siècle, nous rencontrons *vicum et Ædiculam Palloris*, la rue et la chapelle de la Pâleur, appellations qui indiquent un triste voisinage. Pompeius Festus, écrivain du Ve siècle, dit qu'à son époque on enterrait encore dans les *puticuli*, et que le champ des morts occupait un espace en dehors de la porte Esculine, une de celles des remparts de Servius Tullius, qu'un sentiment religieux faisait regarder comme sacrés. Plus tard, la ville prenant d'autres limites, ce champ des morts fut transporté dans la même région, mais en dehors de la porte *Tiburtina*, aujourd'hui Saint-Laurent, et le cimetière près de l'église de ce nom, doit être le successeur de l'ancien *Campus Esquilinus*. L'enceinte actuelle, à laquelle appartient cette porte, fournit à l'archéologue et à l'artiste une multitude de souvenirs et de sujets de dessins pittoresques, une dissertation qui nécessiterait une certaine longueur, me permettrait seule de préciser la date de cette antique entrée de Rome.

Le mot équevilles s'employait autrefois chez nous pour désigner les ordures provenant surtout du balayage, et sa haute antiquité lui donnait vraiment une certaine noblesse; mais celui qui se permettrait cette expression dans un cercle composé des notabilités du régime déchu, l'aristocratie du progrès, serait regardé comme un homme sans éducation. Il n'aurait pas la *chance* (1) de conquérir la moindre

(1) On a une heureuse ou une mauvaise chance; mais cette expression sans épithète n'a pas de signification. Cependant, *avoir de la chance* est une manière de parler adoptée par le ci-devant beau monde, lequel brille par l'ignorance et la vanité. Espérons que les événements actuels seront une leçon, et qu'on imitera un peu moins ce vandale nommé Paris, qui vient de mettre à bas un des plus beaux monuments de ce siècle, la colonne de la place Vendôme.

Digitized by Google

considération dans ce milieu aussi utilitaire que sottement orgueilleux. Equevilles n'était plus à la mode, et Paris, la capitale de la civilisation (??), imposait sa manière de parler. Je ne pourrais pas affirmer si, dans l'aristocratie *communarde* actuelle (1) ce vieux mot d'équevilles a été conservé? Dans tous les cas, ce que je dis de son antique noblesse le ferait peut-être condamner à la suppression absolue par la république démocratique et sociale, dont la prétention est de démolir tout ce qui existe, et surtout les choses de l'esprit et du bon sens.

Je termine en émettant le vœu de voir un jour balayer les équevilles de la sottise et du désordre, espérant que ce coup de balai pourra ressusciter la liberté du calme et de la tranquillité.

Paul Saint-Olive.

(1) Chaque constitution sociale a son aristocratie qui se compose d'une classe spéciale. La royauté, l'empire et la commune ont eu chacun la leur, et si j'ai dans mes satyres flagellé celle du régime déchu, je dois avouer que je redoute encore plus les orgueilleux et ignorants *communards* du moment.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nous voici enfin rentrés dans le calme, un calme relatif. Le navire de l'État, qui vogue encore à travers les récifs, s'éloigne cependant peu à peu des dangers, et les vigies signalent déjà une mer plus tranquille et plus sûre que l'Océan turbulent aux fureurs duquel nous venons d'échapper.

Pour parler moins *Constitutionnellement*, il nous semble que les bourgeois sont moins épeurés, que les communards sont moins audacieux, que les affaires sont moins à l'état de mythe et de rêve. Signe précieux et irrécusable : on rouvre les soupiraux des caves et on se réabonne à la *Revue du Lyonnais*.

En avons-nous vu fuir des propriétaires timides qui renonçaient à toute lecture jusqu'à des temps meilleurs ! Et ce n'était pas seulement notre feuille modeste qui avait à souffrir des événements ; jusqu'au *Magasin pittoresque* et au *Musée des familles*, six francs par an, qu'on mettait de côté pour faiblesse de vue survenue tout à coup.

Aujourd'hui, amis anciens, amis nouveaux prennent ou reprennent le chemin de nos bureaux ; les maux d'yeux disparaissent et l'on se rattache à notre si grave, si utile et si savante publication ! ! !

Et nous le comprenons. Est-il bien facile de s'occuper d'histoire et d'archéologie quand l'ennemi, quand l'étranger nous pille et nous écrase, et quand nos concitoyens, nos voisins, nos amis nous brûlent et font sauter nos monuments Le pétrole a fait cet hiver une rude concurrence à l'huile de la lampe.

Enfin, aujourd'hui nous sommes hors d'embarras. Le *Progrès* nous assure qu'il n'y a ni pétroleurs ni communards à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux ou Montpellier. Paris seul avait le monopole de cette engeance, et encore ces pauvres gens là étaient-ils plus égarés que coupables. Nous avons foi dans le *Progrès* et nous le croyons, sur ce chapitre, comme parole d'Evangile.

—Après une inondation d'affiches et de bulletins, nous avons nommé les deux députés qui nous manquaient. Nos choix ont été ce qu'ils devaient être.

La République est le régime le plus parfait. Appuyée sur le suffrage universel, elle ne nomme que les plus vertueux et les plus intelligents, les plus capables et les plus dignes. Plus de cabales, plus d'intrigues, plus d'ambitions. Il n'y a de la place que pour les plus grands et les meilleurs.

Dans le Rhône, ont donc été nommés MM. Ordinaire et Millaud, contre MM. Louis Guérin et Réjaunier ; dans l'Ain, MM. Mercier et Thiersot contre MM. de Monicault. Chaley, Wolff et de La Chapelle ; dans la Loire, MM. Chevassieux et Cherpin ; dans l'Isère, le général Denfert ; dans Saône-et-Loire, MM. de Lacretelle. Guillemot, Boysset. Les mêmes capacités ou à peu près l'ont emporté dans les autres départements.

— L'affaire dite de l'impôt de guerre a été plaidée et replaidée dans le courant du mois dernier ; par jugement du 12 juillet, le tribunal civil de Lyon, première chambre, a déclaré qu'aucune contribution ne peut nous être imposée sans être autorisée par une loi. De ce jugement ne peut être appelé.

Digitized by Google

— D'autres grands événements ont agité la ville.

On se rappelle que le Conseil municipal de Lyon avait voté, dans sa séance du 30 décembre dernier, les conclusions d'un rapport, rédigé par une commission spéciale, composée de : MM. Benoît, Degoulet, Bouvatier, Perret et Vallier, chargée de présenter un projet de taxe en remplacement de l'octroi :

« Nous nous proposons, disait le rapport, de frapper la propriété foncière d'une taxe de 50 cent. o/° de capital, les créances hypothécaires y comprises, nous aurons de ce chef au moins 4 millions 500,000 fr.

« Les loyers de 500 fr. paieront 1/10e du total du loyer, soit 50 fr. Ceux de 1,000 fr. 1/9e soit 111 fr. 50 c. Ceux de 1300 fr. 1/8e, soit 187 fr. 50 c. Ainsi de suite jusqu'à ceux de 5,000 fr. qui sont taxés à 1/4, soit 1,250 fr.

Les loyers au-dessus de 5,000 francs, sans distinction, sont frappés d'une contribution d'un tiers.

Des difficultés s'étant produites pour la perception de cet impôt, nos finances se sont trouvées un peu à court.

De là des craintes, exagérées sans doute, des embarras et des plaintes à n'en plus finir.

Le Conseil municipal s'en est tiré avec beaucoup d'esprit. Par délibération du 30 juin 1871, il a rétabli les octrois.

Grâce au zèle de son directeur M. Olibo, qui, en trois jours, a réorganisé tous les services, la nouvelle administration a fonctionné le 4 juillet, cela n'a souffert aucune difficulté.

Puis le même jour, 4 juillet, la municipalité a voté trois millions pour l'établissement de la Faculté de médecine. Puissions-nous aboutir.

— Puis Lyon, qu'on croyait appauvri, a pris pour 130 millions du nouvel emprunt. Marseille ne s'était inscrit que pour 64. Le Hâvre 40, Nantes et Rouen 38, Toulouse 17, Reims 12. Honneur à Metz et à Strasbourg qui, dans leur patriotisme, ont su trouver chacune 20 millions qu'elle ont offert à la mère patrie.

— Enfin, divers projets reviennent sur l'eau.

— D'abord, rebâtira-t-on le théâtre des Célestins?

— Certainement.

— En quel endroit?

— Au même, avec tous les perfectionnements que l'art le plus avancé a découverts. Ainsi, la salle ne sera pas trop vaste, pour que les couplets de vaudeville et les saynettes puissent s'entendre facilement, et cependant il y aura une foule plus grande qu'aujourd'hui, parfaitement à son aise. On aura chaud pendant l'hiver et frais pendant l'été, un vrai paradis. On circulera s'en encombre, on s'en ira sans se pousser; les incendies seront impossibles et, pour comble de faveur, on jouera tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain et le prix des places sera abaissé.

C'est à se demander s'il n'est pas bien heureux que le vieux théâtre ait brûlé ?

Puis voici l'Administration de l'Exposition universelle qui s'avance, avec son cortége d'ouvriers, d'artistes et de négociants créateurs.

La question est plus grave qu'elle n'en a l'air et on peut l'envisager de deux manières.

Au point de vue de la réussite ? — Le succès est certain, mais là est le côté mesquin de la chose.

La pensée grandiose est de montrer qu'après des désastres inouïs,

Digitized by Google

Lyon peut étonner par sa richesse, son goût pur, le nombre et la variété de ses travaux.

Les industriels offriront aux curieux le produit de leur génie.

Les ouvriers s'instruiront et leur imagination étendra ses rayons par la comparaison de nouveaux modèles.

Les curieux viendront admirer et ils emporteront dans leur pays des spécimens de nos créations.

Nous glorifierons et bénirons le grand, le saint-travail, par qui l'homme s'améliore, s'élève et se purifie.

L'atelier qui produit des chefs-d'œuvre, paraîtra peut-être plus intéressant et plus utile que le cabaret qui appauvrit et abrutit.

Qu'une noble pensée sorte de cette Exposition et ses organisateurs auront bien mérité de l'humanité.

La fondation d'une Caisse de secours pour les invalides du travail mériterait à elle seule l'appui, les encouragements, les sympathies de tous les nobles cœurs du pays.

Portons donc les vœux les plus ardents à la réussite de l'entreprise.

— Autre projet. Une Compagnie sollicite l'autorisation d'établir un chemin de fer de Saint-Clair à la Mulatière, en suivant le bas-port. Le prix du transport serait 10 centimes même avec bagages. On demande six mois pour exécuter.

— En attendant, nos églises se débarrassent de leurs farines, nous en connaissons qui n'en ont plus.

— La petite combinaison qui vuolait ôter à M. Guichard sa place de professeur au Palais des Arts, n'a pas abouti, les professeurs, nommés par l'Administration supérieure, ne dépendant pas du Secrétariat de la mairie.

— Le vénérable curé de l'Immaculée-Conception, M. Coudour, a été installé solennellement le 2 juillet dans sa nouvelle cure de Notre-Dame de Saint-Vincent. Malgré les avantages de sa nouvelle position, ce n'est pas sans un profond serrement de cœur que le pasteur des Brotteaux s'est séparé de son pauvre et turbulent troupeau. On aime là où on a souffert. M. Coudour ne manquait pas de certains rapports, nous semble-t-il, avec le curé de la Madeleine, quoique probablement M. Deguerry n'ait pas péri de la main des siens.

— On lit dans le *Salut Public* du 16 juillet, la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Veuillez être assez aimable pour me dire si la dénomination de *rue de Lyon* donnée à l'ex-rue Impériale est sérieuse?

« Je dis sérieuse, attendu que les habitants de ladite rue ne peuvent donner leur adresse sans s'exposer au ridicule que provoque cette incroyable dénomination.

« Par suite, bon nombre de négociants n'osent se décider à faire imprimer adresses, factures, mandats, etc., espérant toujours que notre conseil municipal trouvera un autre nom.

« Car, enfin, il faut bien admettre que *rue de Lyon* n'est pas un nom la distinguant de toutes les autres rues de Lyon. M. de Lapalisse n'eût pas mieux trouvé.

« Je demande que l'ex-rue Impériale soit désignée sous une dénomination plus heureuse.

« Veuillez, etc. DUC. »

Digitized by Google

On ne peut pas se moquer de la sottise avec plus d'esprit et de bons sens.

— Par arrêté du préfet du Rhône en date du 16 juin 1871, on a ouvert une enquête d'utilité publique sur le double projet présenté par MM Bachelier et Cᵉ pour l'établissement :

1° D'un chemin de fer ordinaire à traction de locomotive, entre Villeurbanne et la limite du département de l'Isère;

2° D'un chemin de fer à traction de chevaux, système américain, sur la route départementale n° 11, dite cours Lafayette.

Les amis du progrès, rien du journal, demandent ce que sont devenus ces projets d'une si haute utilité pour la ville?

— La chaleur tropicale survenue tout à coup n'empêche pas le *Fils de la Nuit* d'attirer les spectateurs; il est vrai que l'intérêt du drame se soutient et que les décors sont à voir. L'administration a eu la main heureuse de trouver une pièce qui lui fasse passer sans encombre ces temps bouillants.

— Malgré l'été, nous sommes en pleins concerts. Celui de Mlle Papin sera au bénéfice d'une jeune artiste très-sympathique; celui de Mlle Delepierre aura le double mérite d'une bonne musique et d'une fête sur le lac, enfin, le festival donné au Parc au bénéfice des orphelins de notre brave armée, par la Société des jeunes gens de Lyon, s'annonce comme quelque chose de solennel et de grandiose.

— Et je n'ai pas fini! Dans notre livraison de mai dernier, j'avais dit dans toute l'innocence de mon âme : « Autrefois on confiait le sort de la cité aux lumières désintéressées des Terme, des Prunelle, des Lacroix-Laval, des Rambaud. Aujourd'hui, on n'a plus besoin des grands citoyens. On voit qu'on peut parfaitement s'en passer. » A ce sujet, il m'est arrivé bon nombre de réclamations, et notez que ce ne sont pas les administrateurs du jour qui se sont plaint, chacun d'eux a cru que le compliment faisait exception pour lui.

Ce sont des amis qui ont protesté au nom de la vérité et de l'histoire.

— Pourquoi n'avoir cité que quatre noms, m'a-t-on dit? Pourquoi n'avoir pas nommé tous ceux dont l'administration a honoré la cité?

— La liste eût été trop longue; au lieu d'une phrase concise et serrée, j'aurais eu un discours; ce n'était pas mon intention.

— Eh bien! pourquoi du moins omettre M. Réveil, dont le passage aux affaires, dans un temps si difficile, a été si remarqué? N'est-ce pas à la mairie que le suffrage de ses concitoyens est venu le prendre pour l'envoyer à la Chambre des députés et de là le faire entrer à la Chambre haute? et M. Christophe Martin, n'avait-il pas droit à une mention lui qui, conseiller à la Cour de Lyon, donna sa démission de fonctions salariées pour devenir maire à un moment où le choléra menaçait notre ville et où plusieurs déclinaient le périlleux honneur de se mettre à notre tête? Vit-on plus noble caractère sans faiblesse, plus fier dévouement sans calcul, et, lisez les journaux du temps, l'opposition a toujours été la même, sans espoir de trouver justice ailleurs qu'aux yeux de la postérité?

Que répondre? J'avais tort. Que celui qui n'a jamais rien oublié me jette la première pierre. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

HÉLÈNE DE SASSENAGE ET LE PRINCE ZIZIM

I.

Rêveuse, un beau matin, la blonde châtelaine
Regardait l'horizon du balcon de la tour;
Le ciel écoutait seul les soupirs de sa peine,
Elle s'abandonnait aux regrets de l'amour.
Qu'elle était ravissante! Oh! sa douce figure
Empreinte de douleur, éblouissante encor,
Avait une couronne idéale et si pure,
Au vent laissant flotter ses soyeux cheveux d'or!
Une larme tremblait le long de sa paupière,
Dont les cils estompaient un admirable œil noir,
Un œil noir tout royal, plein d'ardente lumière;
Enfin, c'était la fée ou l'ange du manoir.

Une fée au noble visage,
Qu'un charme suprême entourait,
Une fée au souple corsage,
A l'ineffable et doux attrait!

Tout en voyant les tourterelles
S'élever au sein du ciel bleu,
Elle enviait ces blanches ailes,
Léger don qui leur vient de Dieu.

Si, comme elles, la jeune fille
Avait pu s'élancer au loin,
Pour porter, pur éclair qui brille,
L'espoir dont *Il* avait besoin!

Digitized by Google

Cher prisonnier, dans la tourelle,
Du château de Rochechinard,
Zizim a tant pleuré pour elle,
Loin de son radieux regard !

Ce prince musulman l'adore,
Comme une éclatante houri,
Comme une gracieuse aurore ;
A ce doux ange il a souri.

Hélène est française et chrétienne,
Eh bien ! rien ne l'a rebuté ;
Mais sera-t-elle jamais sienne,
Cette séduisante beauté?..

Pourra-t-il la nommer sa femme ?
Acceptant l'étrangère loi,
A l'amour qui brûle son âme
Voudra-t-elle immoler sa foi?...

En Dauphiné, Zizim respire,
De sa fenêtre, le même air
Qu'Hélène !... et son grand cœur soupire,
Les yeux attachés au ciel clair...

Elle poursuit le même rêve,
Elle le voit dans la prison...
Parfois un cher espoir se lève,
Blanche nuée à l'horizon.

II.

Un charme ému régnait sur le frais paysage,
On entendait au loin mille douces rumeurs ;
Plus d'un nid gazouillait l'adorable ramage
Qui berce mollement les oiseaux et les fleurs ;
L'amour ! voilà le mot que chantait la nature,
L'amour ! l'amour encor ! l'amour qui vient du ciel,
Comme un divin parfum ou comme une voix pure,
Ne faut-il pas au moins quelques gouttes de miel?

Digitized by Google

— Viens, ma sœur, disait l'hirondelle,
Viens me becqueter à loisir,
Ce sera mon plus doux plaisir,
Ne sais-tu pas que je suis belle? —

— Je t'aime, papillon d'azur,
Murmurait la clochette rose,
Mais il te manque quelque chose,
Et ton amour n'est pas bien sûr! —

— O toi, ma charmante bergère,
Disait un pâtre de vingt ans,
Devant ton aimable printemps,
Je sens ma houlette légère! —

Et le chœur reprenait ce long hymne d'amour
Qui joint la terre au ciel, perdus dans leur extase,
Tout respirait la vie et la splendeur du jour.
Tout semblait commencer une brillante phase.

—Fauvette, dites-moi, jusqu'à quand chantez-vous?
Le rossignol n'est pas jaloux
De votre claire chansonnette;
Chantez encore, ô ma follette,
Chantez! votre talent est gracieux et doux.

III.

Un bruit de jeunes pas soudain se fait entendre ..
Ah! c'est la sœur de lait, une enfant aux yeux bleus,
Dont la tendre amitié sait déjà tout comprendre;
Naïve encore, elle est pure comme les cieux.

— Un voyageur pressé veut parler à madame,
Il paraît noble et grand, son visage est bien beau;
Il demande vous seule, et ses regards pleins d'âme
Brillent sous le rebord de son large chapeau.
Madame, croyez-moi, l'étranger est un prince,

Digitized by Google

Car je n'ai jamais vu de visage pareil,
Et nous n'avons personne au fond de la province...
— Assez ! Clotilde, assez !... ô mon Dieu quel réveil !...
Tu dis... ce visiteur?...
—Dois-je enfin l'introduire ?
— Fais entrer !...
. . . . . .
Vous ici !...
— Chère Hélène, c'est moi !
J'ai voulu, près de vous, j'ai voulu voir reluire
Une sainte espérance ! Oh ! dites-moi pourquoi,
Mon amour craint, hélas ! que jamais dans ma vie,
Je n'aie un jour le doux bonheur de posséder
Celle dont la tendresse est toute mon envie?...
J'ai quitté la prison, je viens vous demander
Si le Dieu des chrétiens doit être votre maître,
S'il veut, jusqu'à la mort, me ravir tout espoir ?
— Prince, n'avez-vous pas appris à me connaître?
Sans crainte, sans détour, n'ai-je pas laissé voir
Que mon cœur était pris, mais que j'étais chrétienne ?
L'aveu de mon amour empêche-t-il ma foi ?
Non, ne comptez jamais que je vous appartienne,
Si vous ne voulez pas vous courber sous ma loi !
Ah ! pour vous j'ai versé bien des larmes amères !
L'honneur me le commande, et dussé-je en mourir,
Je ne reconnaîtrai que le Dieu de mes pères !...
Un cœur de femme, allez! sait aimer et souffrir !

— O lis du Dauphiné ! vous me déchirez l'âme !
Est-ce ainsi, quand j'accours de ce Rochechinard,
Où je rêve toujours de vos beaux yeux, madame,
Où je languis sans trêve, où j'aime sans retard,
Que vous récompensez mon ardeur et mon zèle ?..
Sultane, vous savez que mon cœur est à vous,
Comme je sais aussi que vous êtes trop belle !...
Je comprends... votre Dieu serait-t-il donc jaloux?...

Digitized by Google

— Arrête, musulman ! arrête, tu blasphèmes !
Ma beauté, je la tiens de ma mère et de Dieu,
Et l'Eternel pourrait lancer des anathèmes !...
Si tu parlais ainsi je te dirais adieu !
Le roi du ciel, vois-tu, n'a point nos petitesses,
Lui ! jaloux !... Allons donc ! Lui ! jaloux d'un roseau !
Mon Dieu ne connaît pas nos humaines faiblesses ;
Je suis entre ses mains comme un timide oiseau.

— Pardonne-moi, chère âme !... Ah ! tu sais que j'ignore
Ce qu'Allah te révèle, et la pure clarté,
Dont tu me parles tant, la radieuse aurore,
C'est toi ! va, c'est toi seule, ô ma blanche beauté !

— Eh bien donc, à genoux, au sein de mon Eglise,
Soyez chrétien, Zizim, et prouvez votre amour,
Soyez chrétien !
— Hélas ! mon cœur te divinise,
Tu m'apparais souvent plus belle que le jour,
Avec ton long regard, avec ton frais sourire !
Je me plonge, éperdu, dans ce rêve charmant,
Céleste vision qui m'enivre et m'attire !
Où trouverais-tu donc un plus fidèle amant ?

Dans le paradis du prophète,
Fut-il jamais semblable fête
A celle promise à mon cœur ?
Si l'amour était le vainqueur,
Si tu consentais à me suivre,
Pour toi seule je voudrais vivre !

Ah ! je sais comprendre l'amour ;
Que vas-tu donner en retour
De l'inaltérable tendresse
Que te conserve ma jeunesse ?..
Jamais je n'aimerai que toi,
Tu peux bien compter sur ma foi !

Digitized by Google

J'ai de l'honneur, quoique infidèle, —
Car ainsi, je crois, l'on m'appelle ; —
Qui mieux que toi m'a deviné ?...
Je suis un prince infortuné,
Mais toujours je reprends courage,
En te voyant, suave image !

Tu serais mon idole et mon culte à la fois,
Enchanteresse, ô blonde et ravissante reine !
— Prince, reconnaissez la splendeur de la croix !...
— Et le bel Orient ! Et Mahomet, Hélène ?..
— Vous ne m'aimez donc pas ?..
— Oh ! moi, ne plus t'aimer
Je t'adore, je mets à tes genoux ma flamme ;
Ah ! tes nobles attraits savent tant me charmer !
Enfant, je te respecte aussi... comme ma femme !
Si tu l'étais un jour, je serais trop heureux !..
L'amour ne peut donc pas vaincre ta résistance !..
Laisse-moi m'enivrer de l'éclat de tes yeux,
Qu'ils me donnent au moins une douce espérance !
Sois musulmane enfin !
— Soyez chrétien, ami !

— Hélène, j'en mourrai !... veux-tu donc que je meure?
Adieu ! c'est pour toujours !... mais tu n'as qu'à demi
Refusé, ce me semble... et ton cœur d'or me pleure.

. . . . . .

IV.

Vois-tu, dans le lointain, le beau ciel d'Orient,
Le Bosphore, les flots de saphir, d'améthyste ?
Vois-tu notre climat splendide et souriant,
Si bien qu'auprès de lui ton soleil serait triste ?
Vois-tu nos soirs brillants, riches de tant d'azur,
De tant d'étoiles d'or, de teintes vaporeuses ?

Digitized by Google

Devines-tu notre air, si parfumé, si pur,
Souffle qui fait glisser tant de barques joyeuses?
Aperçois-tu, dis-moi, le superbe palais
Dont tu serais l'unique et grande souveraine?
— Non! non! je ne vois rien! et je n'ai vu jamais,
Prince, que votre amour!
— Ma généreuse Hélène,

Un mot, encore un mot, au nom de cet amour
Qui peut seul t'attendrir! fais-moi le sacrifice
De ta foi!...
— Mon ami, jusqu'à mon dernier jour,
Je souffrirai pour vous!... Ah! que Dieu le bénisse,
Ce tendre sentiment que je ne puis nier!
Il me prend tout le cœur, et j'en mourrai sans doute!
Mais je reste chrétienne! Adieu, cher prisonnier!...

— Adieu, mon doux amour!... Que Mahomet m'écoute!
— Non! non! que Dieu m'entende!..
Et le prince partit,
Se retournant, hélas! pour jeter, — tendre gage! —
Un baiser, — le premier! — Ce baiser retentit,
Au fond d'un noble cœur broyé dès son bel âge.

V.

Sous le balcon passaient,— contraste douloureux! —
Un gars bien résolu, puis une jeune fille,
Eglantine des bois, rougissante et gentille,
Causant, causant tout bas avec son amoureux.

Lui, répétait tout haut: — Allons, cette semaine,
Nous serons donc unis, ma brune et belle enfant!
Ce cri de fiancé s'élança vers Hélène,
Impitoyable et vrai, cruel et triomphant!

— Sais-tu bien, mon trésor, chère petite Jeanne,
Que, pour toi, j'ai quitté le bon Dieu de *chez nous*!

Digitized by Google

Huguenot je naquis, — ton amour est si doux,
Qu'il me consolera de tout si l'on me damne ! —
Et j'irai donc bientôt aux pieds de ton curé,
Dire, — moi braconnier ! — mes péchés de jeunesse !.
Mais tu m'en tiendras compte, ô mon ange adoré !
Oui, je serai payé par ta vive tendresse.

Et d'un baiser sonore il termina ces mots.

. . . . . .

Pleure, ma jeune châtelaine,
Pleure encore, ô charmante Hélène,
Va, rentre dans la tour pour cacher tes sanglots !
Les heureux sont des égoïstes,
Car en voyant les autres tristes,
Ils ne veulent penser souvent qu'à leur bonheur ;
Puis, savent-ils ta grandeur d'âme,
Ton héroïque élan de femme,
Ton fier secret d'amour gardé par ton honneur !

J'ai voulu, sur ma douce lyre,
Chanter ton beau nom qui m'inspire
Cet hymne que je t'offre, ô fleur du Dauphiné !
Tu dors... les siècles t'ont bercée
Tu dors, doucement balancée
Par ce souffle chéri du sol où l'on est né !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

Digitized by Google

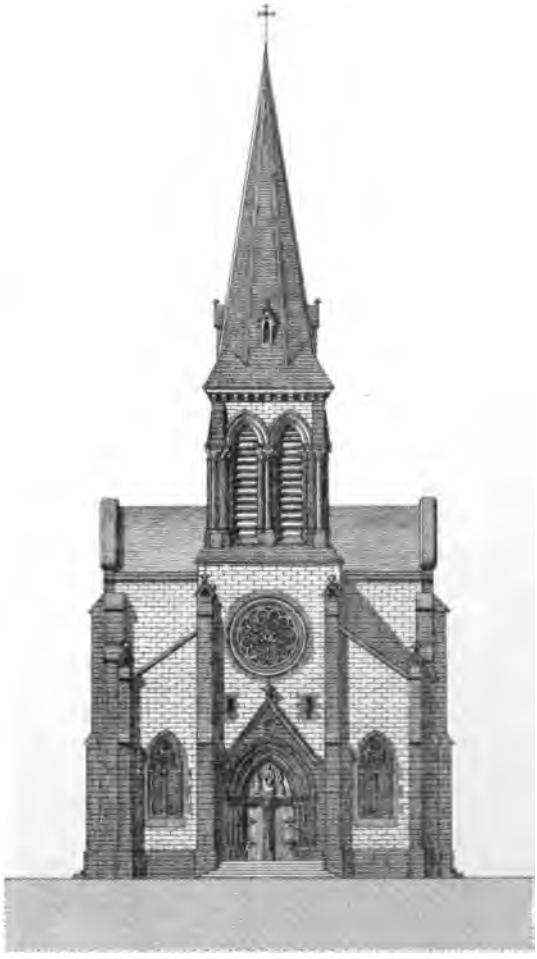

ELÉVATION DE LA FACADE PP^ALE^ DE L'EGLISE Ste ANNE

Echelle de 0^m^.005^ml^ 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 Mètres

J G Michaud Arch^te^

Lith H Sterck Lyon

Digitized by Google

NOTICE DE LA FONDATION

DE

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-ANNE

A ROANNE

AVANT-PROPOS.

En rédigeant ces notes, qui n'auront d'autre mérite que leur exactitude historique, j'ai voulu, pour un instant, m'isoler du douloureux spectacle de la décadence morale de notre pays, que d'affreux revers ne semblent pas devoir ramener de si tôt aux principes d'humilité, de tempérance, de respect de la loi et des hiérarchies, qui sont les vertus politiques des peuples libres. — J'ai voulu conserver à la mémoire de mes concitoyens la simple histoire de l'érection, par quelques catholiques isolés, peu riches mais résolus, d'une maison de prière et d'intérieure consolation. — J'ai voulu, enfin, dire mon sentiment sur la partie présentement achevée de l'œuvre, sur sa valeur artistique et sur ce qu'il reste à réaliser.

Cette édification de la petite église Sainte-Anne de Roanne fut un acte spontané de *foi* religieuse. — C'est dire que cette notice ne s'adresse pas aux libres-penseurs ou libre-viveurs, positivistes, indépendants et matérialistes de toutes les nuances, tous esclaves inconscients de l'orgueil et du sensualisme, qui voient dans la poursuite du bien-être et des honneurs l'unique but de la

Digitized by Google

vie, et trouvent infailliblement la source du *progrès* dans la suppression de l'idée et du frein religieux. — Au milieu de cette vaste conjuration anti-sociale, vieille de deux siècles bientôt et qui prend de nos jours une déplorable recrudescence d'activité, il est bon de noter les rares et nobles tentatives de résistance à l'athéisme religieux et politique.

Il fut, à coup sûr, très-nouveau et très-digne qu'une population d'ouvriers catholiques, d'agglomération récente, eût pour premier souci sa constitution paroissiale et l'établissement du culte. — Sans aucune pression du dehors, uniquement sollicitée par ses instincts religieux, elle pousse ses notables, ses délégués naturels, à se réunir, à se concerter pour réaliser sans retard une construction relativement coûteuse, au moyen des seules offrandes volontaires des fidèles. — L'Administration n'est point consultée ; elle n'a pas à intervenir ; et après deux ans de travaux et d'efforts, les murailles de la nouvelle église sont élevées déjà à moitié hauteur, ayant coûté la somme de 25,000 fr., récoltée dans la paroisse par pièces de un et de deux francs !... — Je dirai plus loin comment à ce moment l'œuvre, forcément interrompue dans sa direction et dans son caractère, fut continuée par la coopération puissante des allocations budgétaires municipales.

Tel fut cet événement dans lequel, outre l'élan religieux populaire, se montre la peu commune intention de fuir la tutelle administrative, pour ne pas subir ses lenteurs indéfinies et ses prudentes objections, qui eussent été des chaînes. — Dans ce mouvement qui rappelle le souvenir des entreprises municipales du XIIe siècle, on pourrait trouver, ce me semble, comme une rassurante lueur jetée sur la mystérieuse et menaçante question des *rapports des États et de l'Église ;* — problème de l'indé-

Digitized by Google

pendance et de la force morale du sacerdoce mises aux prises avec les nécessités de la vie matérielle ; — problème de la faim luttant peut-être contre la liberté ; — problème effrayant en ces temps où la foi persécutée vacille ; — problème qu'il faut laisser à Dieu, mais à propos duquel pourtant j'aime à me rappeler cette éloquente et virile parole de Lacordaire : « Quand on veut être libre « on se lève un jour, on y réfléchit un quart d'heure, on « se met à genoux en présence du Dieu qui créa l'homme « libre, puis on s'en va tout droit devant soi, mangeant « son pain comme la Providence l'envoie. » (*Lettre sur la suppression du budget des cultes*).

Roanne 19 mars, 1871.

CHAPITRE PREMIER.

Renseignements topographiques et constitution de la nouvelle paroisse.

La paroisse actuelle de *Sainte-Anne de Roanne* comprend le faubourg *Mulsant* tout entier et un vaste territoire circonscrit : au levant par la ligne du chemin de fer de Paris-Lyon, établi en l'année 1858, au sud et à l'ouest par la rivière du *Renaison* et le chemin tendant de la *Farge* au *Grand-Marais*. — Du côté nord les limites sont restées celles des anciennes et importantes paroisses contiguës de *Saint-Étienne de Roanne* et de *Saint-Martin de Riorges* (1), limites incertaines et qui ne parais-

(1) *Riorges*, très-ancien prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, sous le vocable de *Saint-Laurent*, plus tard de *Saint-Martin*, et qui dépendait de l'abbaye *d'Ainay*, comme le montrent les actes de fondation du monastère *de Beaulieu*, en 1115. Ce prieuré fut, en 1609, uni au collége des PP. jésuites de Roanne, suivant bulle du *Pape Paul V*, obtenue par le crédit de *Pierre Cotton de Chenevoux*, l'illustre Forézien.

Digitized by Google

sent pas avoir été jamais bien précises, comme en témoignent les anciens titres (1).

La plus considérable partie de cette circonscription dépendait de *Riorges* et en fut distraite en 1858, pour constituer la nouvelle paroisse, par Mgr le cardinal *de Bonald*, archevêque de Lyon, cédant aux vœux des habitants et aux sollicitations du titulaire de Riorges, M. l'abbé *Corgié*. — M. le curé constatait que l'agglomération du faubourg *Mulsant*, distant de plus de trois kilomètres de son église, échappait de plus en plus à

(1) Les papiers terriers du milieu du XVIIe siècle montrent qu'à cette époque les limites des deux paroisses semblaient assez exactement figurées par une ligne droite qui, partant du quartier *du Pilory*, vers *la Porte d'Or*, au nord-ouest de la ville, traversait la vaste plaine dite *des Etangs* ou *du Marais*, pour aboutir à la maison haute et basse du sieur *Papon*, escuyer, seigneur *de Matorge*, sise au lieu *des Popets*, anciennement de *Champ-Follet* et joignant le chemin *de Beaulieu* à *Cornure* et au *Temple*. (*Popet* marchand de Roanne vers 1670). Cette ligne était coupée par la route *de Beaulieu au port d'Aiguilly* et suivait à peu de distance le *chemin voisinal* de *Roanne* à *Saint-Romain*. Elle laissait à droite, comme relevant de la paroisse Saint-Etienne, les territoires de *Saint-Julien*, des *grands et petits Pontets*, de *Petetin* de *Terressus*, des *Clipottes*, la prairie et les varennes des deux rives *d'Oudan*, depuis le gué du *Pont Marchat* jusqu'à la planche *Chalumet*, et, en revenant vers *Riorges*, les territoires *des Egaux*, de *la Coste* et de *la Font de Boccuy* (*Baucueil*) des *Girardières*, du *Perrier Roucher*, partie de *l'Essard du Grand-Marais* des dames religieuses de *Beaulieu* et partie *des Popets*. Si l'on réfléchit qu'outre ces vastes plaines (et jusqu'en 1803 époque de la création de la succursale de N. D. des Victoires) la paroisse Saint-Etienne comprenait encore la Ville toute entière jusqu'à la Loire, on ne s'explique l'excessive étendue de cette circonscription que par l'état de solitude des territoires susdits, presque tous couverts d'étangs ou de marécages dont quelques-uns étaient de fort grande étendue, notamment celui *de la Giraude* (de la famille *Clavandier*) les *Etangs Butaud*, des *Bruyères* et *du Grand-Marais*.....

Digitized by Google

son action pastorale, et que l'accroissement inusité de la population (1) réclamait d'urgence la création d'un nouveau centre religieux.

C'est le lieu de rappeler que ce qui est aujourd'hui le faubourg Mulsant, quartier populeux, percé de rues nombreuses (2), n'était jusqu'au commencement de ce siècle qu'une campagne cultivée, commençant au-delà du *Bois d'Amour*, lieu de promenade des gens de la ville, aujourd'hui détruit et remplacé par la gare du chemin de fer et partie du beau cours dit du *Phénix*, qui fut créé par décret impérial du 25 novembre 1810. — Cette plaine, à peu près déserte, qui vit en 1790 les fêtes de la Fédération, était traversée par le très-ancien chemin de Roanne à *Beaulieu* et par la route neuve de *Renaison* ouverte en 1792, sur le bord de laquelle fut construit, il y a plus d'un demi-siècle, un long édifice de pauvre apparence, espèce de cité ouvrière, appelé *Maison Mulsant*, d'où vint le nom de l'agglomération actuelle.

En créant la nouvelle paroisse, qui fut placée sous le

(1) Riorges comptait 388 habitants en 1806 et 1809. (*Statistique Duplessy*, annuaire *du Colombier*). Nous trouvons en 1846 le chiffre de 1,104 habitants, de 1,243 en 1851, de 1,470 en 1856, de 2,355 en 1861. Après le démembrement de 1866, il reste encore 1,100 habitants à Riorges et la nouvelle paroisse en compte plus de 1,500. Ce dernier chiffre est plus que doublé maintenant ! (Annuaires de la Loire de 1847, 1851, 1856 et 1869).

(2) Dans la séance du 11 novembre 1863, le Conseil municipal de Roanne délibère et décide : « que le faubourg dit *des Baraques* s'appelera *faubourg Mulsant*, la route départementale de *Cusset* à *Ville-* « *franche rue Mulsant;* et que les différentes rues de ce quartier se « nommeront rue *de l'Entrepôt*, rue *Falconnet*, rue *Sainte-Anne*, « rue *de Berchoux*, rue *d'Urfé*, rue *Lachaize*, rue *La Mure*, rue « *Pernety*, rue *Papon*, rue *du Grand-Marais*, rue *Cotton*, rue *Gon-* « *tier*.... »

Digitized by Google

patronage de Sainte-Anne (1), Monseigneur l'Archevêque dut la pourvoir d'un prêtre qui consentît à la desservir en ne comptant provisoirement (2) sur d'autres ressources que la pieuse générosité des fidèles. — Il désigna pour cette difficile mission M. l'abbé *Nermond*, vicaire à Saint-Étienne de Roanne, dont le désintéressement et les efforts furent admirables et dont la santé, brisée par un apostolat de douze années, vient de le condamner à une retraite prématurée.

La population n'avait pas attendu la venue de son pasteur pour se concerter en vue de la construction, ardemment désirée, d'une église. — Pendant plusieurs mois, les questions de ressources à réunir et de choix d'un emplacement furent vivement discutées, et le premier résultat

(1) Il n'existe, croyons-nous, dans le *Forez* et les provinces limitrophes que très-peu d'églises dédiées à sainte Anne. On peut donner de ce fait l'explication suivante : Le culte de sainte Anne, qui apparaît en Orient dès le VIe siècle, ne fut généralisé dans l'Eglise de France que vers 1584, date de la bulle spéciale du pape Grégoire XIII. On le trouve jusqu'alors exceptionnellement introduit dans les seuls diocèses de *Bretagne*, de *Paris*, de *Beauvais*, de *Sens* et le pays *d'Apt en Provence*. Il n'était sûrement pas établi généralement du temps de *saint Bernard*, comme le prouve sa lettre dogmatique aux chanoines de Lyon (lettre 174); et il ne dut être que très-tardivement et timidement propagé dans les pays de Forez, Lyonnais et Bourgogne, soumis, dès le IXe siècle, aux influences bénédictines de Cluny et de Citeaux.

De la Mure cite, à la vérité, l'existence d'une chapelle dédiée à sainte Anne, dans la grande église Saint-Etienne de Roanne...; il serait intéressant de rechercher, à cette occasion, si le choix de ce rare vocable ne fut pas, alors comme aujourd'hui, déterminé par la légende pieuse qui fait de sainte Anne la patronne des ouvriers tisserands?

(2) Ce provisoire dura 4 années. Le décret qui érige la nouvelle paroisse en succursale subventionnée est daté du 13 avril 1861.

Digitized by Google

de cet empressement fut l'organisation d'une réunion des principaux habitants, chargés d'arrêter les bases définitives du projet (1).

(1) Voici la copie du procès-verbal de cette importante réunion :

« Le 9 août 1858, se sont réunis chez M. Deville, aux Baraques-« Mulsant, vingt-trois notables, propriétaires et ouvriers, délégués « officieux de la grande majorité des habitants du quartier. L'accord « est établi d'abord sur l'urgence de la nomination de cinq commis-« saires qui s'occuperont spécialement et avec pleins pouvoirs des « questions relatives à la construction de la nouvelle Eglise. On pro-« cède par scrutin secret.

« A l'unanimité sont nommés MM. *Burrelier*, *Deville*, *Jeannez* et « *Rouchon*. M. le curé Nermond faisant partie de droit de la com-« mission, celle-ci se trouve définitivement composée. M. Jeannez est « nommé président, M. Deville, vice-président, M. le curé à la fois « secrétaire et trésorier.

« La discussion s'ouvre alors sous la présidence de M. Jeannez.

« Lecture est donnée d'une offre faite par MM. Chambosse et Du-« vergier d'une mesure et demie de terrain (soit quinze ares) et d'une « somme de trois mille francs. Cette proposition est discutée; on passe « au vote, et elle est rejetée à l'unanimité des membres présents. Un « emplacement très-vaste, offert par M. Jeannez est également rejeté « comme n'étant pas assez central. Le terrain offert par M. Rouchon, « situé vis-à-vis de son habitation, près de la grande route de Renai-« son, paraît réunir l'assentiment général. Il est décidé, après discus-« sion, que l'offre de M. Rouchon est acceptée avec reconnaissance.

« L'assemblée décide qu'un plan sera demandé à M. J.-G. Michaud, « architecte, demeurant à Roanne, et que la commission s'entendra « avec lui et avec le donateur du terrain pour arranger les choses pour « le mieux. Cette question vidée, M. le curé expose la nécessité de « trouver un local convenable pouvant servir d'église provisoire, « pour satisfaire aux vives et unanimes instances des habitants, qui « veulent avoir le plus tôt possible la messe et les offices re-« ligieux. — On indique un emplacement, réparable sans trop de « frais, qui touche à la chapelle de la Providence du Phénix. Il est « décidé que la Commission cherchera à s'entendre avec Mmes les re-« ligieuses, dont le consentement paraît d'ailleurs acquis d'avance; et

Digitized by Google

Cette Assemblée se tint le 9 août 1858, chez M. Pierre Deville; on y décida le choix d'un emplacement et la nomination de cinq commissaires munis de pleins pouvoirs pour résoudre toutes les questions relatives à la construction de la nouvelle Église.

Ce fut là le premier acte et le plus important, on peut le dire, de toute l'entreprise. — A dater de ce jour, l'œuvre était fondée, et je n'aurai plus qu'à en marquer les phases successives par ordre de dates.

En suite des résolutions du 9 août, le culte fut provisoirement exercé dans la chapelle que Mesdames les religieuses de Saint-Charles du Phénix s'empressèrent de mettre à la disposition des habitants. — Cette installation, qui dura pendant cinq ans, nécessita quelques travaux de restauration et d'agrandissement, qui pour la plus grande partie furent gratuitement exécutés par M. Leturcq, entrepreneur du chemin de fer de Paris-Lyon.

CHAPITRE II.

Suite chronologique des actes de fondation.

9 août 1858. — Réunion des notables habitants et nomination de cinq commissaires : MM. *Jeannez*, président; *Deville*, vice-président, curé *Nermond*, secrétaire et

« M. le curé explique que les frais d'appropriation nécessaires ne se-
« ront pas prélevés sur les souscriptions destinées à la construction
« de l'église, des offres anonymes ayant été déja faites dans ce but.

« La séance est levée après signature de ce procès verbal par la
« plupart des membres présents. Ont signé: MM. *Deville*, *Rouchon*,
« *Nermond*, *Jeannez*, *Laurent*, *Guérin*, *Audoine*, *Verrière*, *Chamrion*,
« *Lueré*, *Jacquet*, *Burellier*, *Vincent*, *Meunier*, *Lile*, *Fournier*, *L. De-*
« *ville*, *Joatton* et *Martinet*. Les autres assistants ont déclaré ne pas
« savoir signer. »

Digitized by Google

trésorier, *Rouchon* et *Burellier*. — (Ce dernier, démissionnaire quelques mois plus tard, fut remplacé par M. *Guérin*, qui décéda le 15 mars 1863 et ne fut pas remplacé.

16 mars 1860. — Traité de la Commission avec M. *Jules-Gilbert Michaud*, architecte demeurant à Roanne. Approbation des plans et conventions pour leur exécution (1).

(1) Je transcris les articles les plus intéressants de ce traité :

« Aujourd'hui dimanche 16 mars 1860, nous soussignés Nermond, « curé, et Jeannez président, P.-M. Deville, B. Rouchon, et Thomas « Guérin, tous cinq agissant solidairement comme membres de la « Commission nommée pour l'érection de l'église Sainte-Anne, nous « étant réunis dans le cabinet de M. Michaud, architecte à Roanne, à « l'effet d'examiner les plans et devis dressés par lui sur la demande « que nous lui en avons faite par notre lettre collective du 9 août 1858, « après avoir mûrement examiné lesdits plans et entendu les expli- « cations de l'architecte..... Avons à l'unanimité arrêté ce qui suit :

« Art. 1er. Est approuvé dans son entier le plan d'ensemble du « projet, dont l'exécution aura lieu partiellement à mesure que la fa- « brique paroissiale acquerra les ressources nécessaires.....

« Art. 3. Nous autorisons également M. Michaud à exécuter imméd- « diatement la construction des parties du plan comprenant l'abside, la « travée des chapelles, le transsept, la travée à la suite et une des sa- « cristies, parties comprises entre les lettres A, B, C, D du plan.... « La construction de ces parties devant occasionner une dépense esti- « mée à 48,000 fr. Toutefois la dépense à faire durant l'année 1860 « ne pourra excéder la somme de 20,000 fr. Le surplus des travaux « nécessaires pour compléter cette première partie de l'édifice, étant « subordonné aux ressources à venir.

« Art. 4. L'architecte soumettra à la Commission les traités à faire « avec les divers entrepreneurs; ils seront approuvés par son prési- « dent, M. Jeannez, dûment autorisé, et avant leur mise en exécu- « tion.

« Art. 5. A la fin de chaque campagne, M. Michaud soumettra à la « Commission le compte-rendu des travaux exécutés sous forme

Digitized by Google

13 avril 1861. — Décret impérial qui érige en succursale subventionnée par l'État l'église Sainte-Anne du faubourg Mulsant. (Résultat obtenu par la bienveillante intervention de M. le duc de Persigny, notre compatriote).

6 et 14 mai 1861. — Organisation du conseil de fabrique par Monseigneur l'archevêque de Lyon et M. le préfet de la Loire. — Le conseil se trouve composé de : MM. Pierre Deville, Philibert Gaillard, Thomas Guérin (nommés par l'archevêque) et Benoît Rouchon, Philibert Thevenet (nommés par le préfet).

27 avril 1862. — Installation et première réunion du conseil, sous la présidence de M. le comte Louis de Foudras, maire de Riorges.

12 août 1862. — Arrêté préfectoral décidant l'annexion à la commune de Roanne du faubourg Mulsant ou du Marais dépendant de Riorges. — Cette annexion était sollicitée depuis neuf ans par la ville de Roanne (1).

« d'état de situation, lequel sera paraphé par son président, dûment « autorisé.

« Fait et clos de nos signatures privées les jour et an que dessus. »

(1) Une première demande d'annexion de partie de Riorges à la ville de Roanne fut votée le 18 avril 1853, par le conseil municipal, sur la proposition du maire, M. Louis-Audra Fauvel. 2e supplique à l'administration dans le même but, votée le 10 juillet 1858 par le Conseil municipal (M. Clerjon maire). Il y est demandé : « Que la li- « mite des deux communes de Roanne et de Riorges soit dorénavant « déterminée par une ligne partant de la naissance du chemin du « Mayollet, sur la route de Clermont, pour se diriger sur le ruisseau « Marcellin, près le chemin d'Ouche à la Farge, en suivant ensuite ce « chemin jusqu'à la Farge et de là en suivant les chemins des Ca- « naux et du Grand-Marais jusqu'au fossé formant un affluent du « ruisseau d'Oudan, et en suivant ce fossé jusqu'à la limite des deux « communes vers ledit ruisseau; le surplus du territoire de la com- « mune de Roanne entre Villerêt et Riorges et entre Riorges et Ma-

Digitized by Google

11 août 1863. — Achèvement des premiers travaux. — Rendement de comptes définitifs par la Commission exécutive au conseil de fabrique, et célébration de la première messe paroissiale le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, 8 décembre 1863.

La lettre écrite par la Commission pour rendre ses comptes (1), clot la première et plus intéressante période

« bly fera partie de Riorge. » C'est cette délimitation, d'ailleurs naturelle et judicieuse, qui prévalut dans quatre autres délibérations du même Conseil municipal de Roanne, en date des 5 juillet 1859, 15 mars 1860 et 27 mars 1861. Ce fut celle qu'adopta l'Administration dans son arrêté définitif du 12 août 1862.

(1) Voici quelques extraits de cette lettre très-importante, rédigée par M. Jeannez, signée par les membres de la Commission et déposée aux archives de la fabrique :

« Messieurs les fabriciens, les travaux de l'église Sainte-Anne sont « achevés, et le culte pourra y être célébré dès que notre sculpteur « de Paris, chargé d'exécuter l'autel. aura rempli ses engagements. « En cette situation, le moment est venu pour la Commission chargée « de présider à la construction de ladite église de vous rendre compte « de sa mission et de se décharger de son mandat entre vos mains. « Pour l'intelligence de cette mission et l'appréciation de nos efforts, « il est bon de rappeler l'histoire du monument présentement « achevé.

« Avant 1858, le faubourg Mulsant se trouvait dans le plus complet « dénûment de secours religieux, considération qui motiva de la part « de l'archevêché, au commencement de 1858, la nomination d'un « prêtre pour desservir ce quartier délaissé. (Suit la relation de « l'assemblée du 9 août 1858). En vertu de ces décisions, la Com- « mission fit immédiatement à M. l'architecte désigné, la demande « officielle d'un plan et d'un devis. Puis, le 16 mars 1860, après une « année passée à recueillir par souscriptions et quêtes les pre- « miers fonds nécessaires, l'architecte et la Commission signèrent un « traité en plusieurs articles (relaté ci-dessus). Depuis lors, les tra- « vaux ont marché aussi régulièrement qu'on pouvait le désirer. « Après la campagne de 1860, l'édifice était trop avancé pour qu'il « fût possible de discontinuer les travaux sans dommage grave; et

Digitized by Google

des travaux dont nous retraçons les péripéties ; elle fournit les détails les plus exacts et très-complets sur les pre-

« pendant les deux années 1861 et 1862 a été achevée la partie de « l'église dont l'édification avait été résolue.

« Pendant ces quatre années, la Commission s'est occupée sans « trève de réunir les ressources nécessaires. Une demande de loterie « fut refusée par l'Administration, et notre appel à la puissante Com- « pagnie de Paris-Lyon, notre riche paroissienne, ne fut pas entendu. « Grâce enfin aux efforts incessants de M. le curé et à la générosité « soutenue des fidèles, une somme de 25,362 francs a pu être recueil- « lie et ce chiffre eût été doublé sans l'événement de notre annexion « à la ville, circonstance qui a immédiatement tari nos recettes lo- « cales. L'œuvre étant achevée aujourd'hui, la Commission vous « rend ses comptes :

« L'état de dépenses fourni par l'architecte comprend un total « de . . . . . fr. 59.250 — « non compris les honoraires et une somme de 3.400 fr. « qui doit être mise en ligne pour pourvoir à l'achat des « parties indispensables du mobilier, telles que chaire, « confessionnaux, table de communion, ... » 3.400 »

« Total sans les honoraires . . . » 62.650 »
« Il a été payé jusqu'à ce jour . . . . . » 25.362 »

« Reste un excédant de . . . . . 37.288 »

« qui est à solder et qui forme le passif actuel de la fabrique.

« Nous ne terminerons pas cet exposé sans remercier M. Michaud « de la sollicitude et du talent qu'il a mis au service de notre mo- « deste entreprise. Espérons que la ville de Roanne, qui n'a rien fait « encore pour notre populeux faubourg, annexé depuis une année, « rendra désormais plus facile à M. le curé, la tâche urgente de me- « ner à bien la liquidation de l'œuvre si intéressante de l'église Sainte- « Anne.

« Agréez, M. .....

« (Ont signé : MM. Jeannez, Nermond, Deville et Rouchon). »

La différence entre le devis primitif de 48.000 fr., et l'état de dépenses fourni trois ans plus tard par l'architecte et qui s'élève à 59.250

Digitized by Google

miers résultats obtenus par le seul concours volontaire et unanime des habitants.

A dater de ce décret d'annexion, les efforts individuels et les offrandes spontanées cessent absolument. — L'œuvre change de direction, de caractère et de moyens ; et nous rentrons dans les voies administratives ordinaires. Les travaux de construction sont d'ailleurs terminés, et nous n'avons plus qu'à enregistrer les actes successifs qui mènent à la liquidation définitive de l'entreprise.

4 octobre 1863. — Délibération du conseil de fabrique pour demander à M. le préfet de la Loire l'approbation du travail accompli et pour réclamer du conseil municipal de Roanne un secours de 26,000 fr.

11 novembre 1863. — Vote par le conseil municipal d'une subvention de 23,000 fr. sous forme de dix annuités de 2,300 fr. chacune.

1863, premier dimanche d'octobre. — Demande du conseil de fabrique à M. le préfet pour être autorisé à emprunter une somme de 25,500 fr., basée sur les annuités votées par la ville. — Cet emprunt est nécessaire pour désintéresser les ouvriers et entrepreneurs, qui ne peuvent pas attendre leur paiement pendant dix années. Autorisé en 1864, il est abandonné, sur la proposition du maire, qui offre à la fabrique une somme comptant de 20,000 fr. au lieu des dix annuités, offre acceptée malgré la réduction qu'elle comporte. —

14 juin 1864. — Lettre de M. Jeannez à M. le curé pour lui signaler, ainsi qu'au conseil de fabrique, la

francs, se justifie par d'importantes modifications faites d'un commun accord au plan d'abord arrêté. Le sol de l'édifice fut exhaussé de 0 50; une seconde sacristie fut construite, et la charpente du comble fut complètement transformée pour obtenir une inclinaison beaucoup plus forte de la toiture.

Digitized by Google

convenance et l'urgence de l'achat d'un terrain pour établir un pourtour libre et suffisamment vaste autour de l'église.

3 mai 1865. — Vote par le conseil municipal, sur la demande de la fabrique de Sainte-Anne, d'une somme de 10,000 fr. pour l'acquisition de soixante ares de terre autour de l'église. — Une partie de cet emplacement au nord et vers le chevet de l'édifice sera affectée à l'établissement ultérieur d'une maison curiale et d'une salle d'école.

1er juillet 1865. — Réunion du conseil de fabrique pour arriver à la liquidation de sa dette de 37,288 fr., au moyen des 20,000 fr., versés par la trésorerie municipale et d'un emprunt de 12,000 fr. contracté par monsieur le Curé auprès de quatre de ses paroissiens.

La situation financière est désormais dégagée des difficultés et des alarmes des huit années écoulées. — La dépense de 62,000 fr. a été soldée et la fabrique se trouve en présence d'une dette réduite à 12,000 fr. avec des revenus qui vont croissants et éloignent toute anxiété pour l'avenir (1). Nous trouvons en effet que de 1863 à 1870, la fabrique a pu rembourser la moitié de sa dette de 12,000 fr., en servir les intérêts, subvenir aux frais croissants du culte pendant sept années, et payer la dépense

(1) Ces revenus suivent une progression très-intéressante:

Le 27 avril 1862, le rapport du trésorier de la fabrique indique que les recettes annuelles sont de 1,362 fr. et les dépenses de 113 fr. seulement, les dames religieuses du Phénix, dont la chapelle sert d'église provisoire, en supportant généreusement la plus lourde part. En 1865, le chiffre des recettes est de 1,856 fr. celui des dépenses de 513 fr. En 1869 recettes 2,182 fr. (y compris des dons secrets), dépenses 1,118 fr. plus 1,048 fr. remboursement d'emprunt. En 1870 enfin, il y a 2,581 fr. de recettes ou dons volontaires, et 2,610 de dépenses; et la dette est réduite à 6,750 fr.

Digitized by Google

Digitized by Google

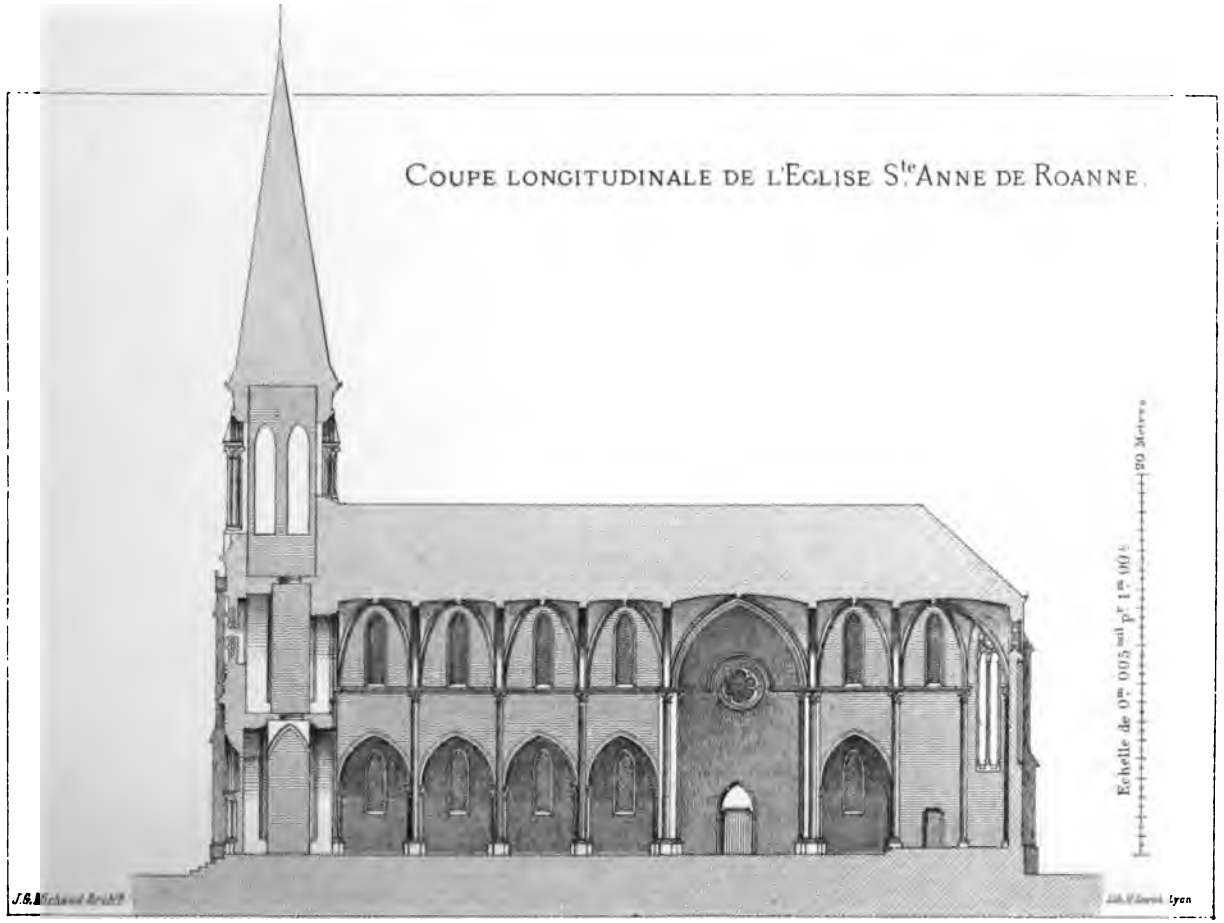

Digitized by Google

d'un dallage et le prix des verrières de l'abside et du transsept. Ajoutons toutefois que, pendant cette période, des dons volontaires considérables ont facilité ces excellents résultats ; en même temps que les revenus de fabrique se sont ressentis de l'énorme accroissement de la population, qui dépasse en ce moment le chiffre de 3,000 habitants.

Dès 1869, la santé profondément altérée de M. le curé faisait prévoir sa retraite prochaine. — Elle eut lieu en 1870. — Sa démission est acceptée le 14 décembre 1870 par l'archevêque diocésain, Mgr Ginoulhiac, qui nomme à la cure de Sainte-Anne M. l'abbé de Saint-Pulgent (1), de la Société des missionnaires des Chartreux de Lyon.

L'acte d'installation du nouveau pasteur, daté du 25 décembre 1870, est contre-signé par M. *Dubost*, curé de Saint-Étienne de Roanne, archiprêtre et chanoine d'honneur de la primatiale, et par M. *Peillon*, maire.

CHAPITRE III.

Monographie architecturale.

L'exiguïté des ressources pécuniaires disponibles ou probables dès 1858, devait déterminer, pour l'église à

(1) M. l'abbé de Saint-Pulgent, issu d'une des plus honorables familles de notre vieux pays de Forez, fut un peintre distingué avant d'entrer dans les ordres. Fervent disciple et admirateur de notre grand artiste chrétien *Hippolyte Flandrin*, il alla lui aussi étudier à Rome les maîtres et leurs chefs d'œuvre. Il séjourna quatre années dans cette cité du beau, du silence et de la pensée et en revint avec l'onction sacerdotale. Ecrivain et érudit, M. de Saint-Pulgent a collaboré à la *Revue du Lyonnais* et a publié de savantes études d'iconographie et d'esthétique. Il a composé sur le culte de saint Joseph un traité mystique plein de charme et d'élévation.

Digitized by Google

construire, le choix d'un style architectural qui permit d'atteindre la plus grande valeur artistique avec une extrême sobriété de moyens.

Le style ogival primitif de la première moitié du XIIIe siècle et le roman de transition du XIIe remplissaient seuls cette condition, et encore à des degrés très-différents (1), car l'architecture romane exigeant indispensablement l'emploi multiplié de la pierre taillée eût été l'occasion d'une dépense comparativement bien plus élevée. — Notre Forez en effet n'est pas riche en matériaux de construction, bien différent en cela des deux provinces voisines de Bourgogne et d'Auvergne, abondamment pourvues de pierres à bâtir de toutes qualités, d'un prix naturellement restreint et d'un emploi par suite très-fréquent et général. — Considération qui, soit dit en passant, explique comment les méthodes architecturales Clunisiennes, qui ont laissé près de nous de si nombreux et ravissants types d'églises paroissiales, se sont, ainsi que l'école Auvergnate, la plus belle école romane, maintenues florissantes jusqu'à la deuxième moitié du XIIIe siècle, alors que la Champagne, l'Ile-de-France et la Normandie se couvraient depuis un siècle déjà des chefs d'œuvre de l'art gothique.

Pour l'église Sainte-Anne, on adopta donc l'arc en tiers-point du commencement du XIIIe siècle. —

Le plan, établi sur des proportions assez vastes pour suffire aux besoins d'une population de 6000 habitants, n'a

(13) On ne pouvait songer aux méthodes de la *Renaissance*. Cette architecture, c'est à dire le style latin, dont les merveilles dues au génie de *Philippe Brunelleschi* et du *Bramante*, couvrent l'Italie depuis le XIVe siècle, et qui passa les Alpes pour inspirer nos artistes français du XVIe, demande un très-grand luxe de matériaux et le fréquent emploi de la sculpture, de l'or et des marbres polis.

Digitized by Google

été exécuté qu'en partie, suivant la décision des fondateurs. — Cette moitié achevée comprend le sanctuaire, le chœur, le transsept et la première travée de la nef.— La forme est une croix latine avec collatéraux dont les prolongements au-delà du transsept fournissent deux chapelles orientées de chaque côté du chœur.

L'exécution matérielle a été soignée et ne laisserait rien à désirer comme solidité et choix de matériaux, si, par mesure économique, on n'avait pas cru devoir essayer pour les cheneaux l'emploi du béton comprimé système Cognet, espèce de pierre factice d'une durée et d'une résistance trop insuffisantes.

Au point de vue artistique se manifeste tout d'abord, il faut le dire, un désaccord choquant entre les dimensions vastes et élégantes de l'édifice et l'excessive pauvreté d'ornementation architecturale. — Il ne s'agit point ici, on le comprend, de pinacles, de contre-forts à clochetons, d'arc boutants aériens, de balustrades, d'arcatures et de toutes ces épopées de pierre de nos splendides cathédrales ; mais on eût pu souhaiter que la pureté des lignes fût soutenue et complétée par un ensemble de moulures, de saillies puissantes, de voussures fortement accusées, qui produisent un si grand effet par le jeu des lumières et des ombres. — De ce contraste entre l'importance du plan d'ensemble et le peu de valeur des détails, surtout à l'intérieur de l'édifice, résulte un manque d'harmonie saisissant. — Pouvait-on l'éviter ? Était-il au contraire une nécessité de la situation ? — N'eût-il pas été préférable de restreindre les dimensions générales, d'économiser sur le cubage du gros œuvre pour développer l'ornementation et lui donner plus de vie et d'importance ? — C'eût été la réalisation d'une de ces délicieuses églises rurales du nord et de l'est de la

Digitized by Google

France, dont M. Michaud, ce nous semble, s'est heureusement inspiré pour la récente et remarquable construction de Saint-Cyr de Favières (1). — Ici, disons-le, cette réalisation n'était pas possible. — L'architecte dut nécessairement prévoir, en 1858, l'accroissement certain de la population de la nouvelle paroisse et son annexion probable à la cité voisine; en vue de cette destinée prochaine, il devint obligatoire d'arriver, avec des ressources pécuniaires très-médiocres, aux dimensions les plus vastes, à la plus grande capacité possible, sauf à ne réaliser provisoirement que la moitié du plan d'ensemble et à sacrifier tous les détails non essentiels.

La longueur en œuvre de l'édifice est de 39 mètres, sa largeur de 16. — La hauteur sous voûtes est de 14 mètres. La tour du sol à la corniche mesurera 32 mètres et 43 jusqu'à la croix de la flèche. — La largeur de la grande nef est de 7 mètres 50 centimètres, celle des collatéraux de 3 mètres 75 centimètres.

Les croisillons du transsept font une saillie très-peu accusée, presque insignifiante sur les murs des collatéraux; disposition que je trouve très-fâcheuse, parce qu'elle enlève toute leur importance à ces bras de croix écourtés et met trop en pleine lumière la nudité des hautes parois qui les terminent; nudité nuisible, plus qu'on ne le pense, au sentiment religieux et que ne rachètent pas les roses et les portes latérales percées dans ces grands murs lisses et froids. — Cet inconvénient est bien plus sensible dans les édifices de grande dimension, comme par exemple, dans notre église roannaise de Notre-Dame-des-Victoires, où ces hautes murailles qui ferment

(1) Saint-Cyr de Favières, commune de l'arrondissement et de l'archiprêtré de Roanne.

Digitized by Google

les croisillons ne sont pas même agrémentées par les portes de rez-de-chaussée qui existent à Sainte-Anne. — Les architectes du XIIIe siècle diminuaient autant que possible dans leurs monuments les pleins, qu'ils dissimulaient, soit en les éloignant dans une demi-lumière, soit en les garnissant d'à-jours, ou d'arcatures, ou de fausses baies ; s'inspirant des traditions austères de la piété bénédictine, ils ont toujours merveilleusement évité tout ce qui pouvait, dans leurs constructions, altérer le sentiment religieux, qu'ils recherchaient autant que la distinction des formes. — Cette trop brusque terminaison des croisillons offre de plus, à Sainte-Anne, le grave inconvénient de rendre impossible, à cause des portes latérales, une nombreuse réunion de fidèles au-devant des deux chapelles orientées, s'ouvrant sur le transsept, et dédiées, l'une à saint Joseph, l'autre à la sainte Vierge, ce qui indique bien leur importance.

Le chœur de Sainte-Anne est terminé par une abside à trois pans, dont les angles se combinent très heureusement avec les nervures des voûtes. — Cette forme polygonale, qui généralement au XIIIe siècle succéda au plan circulaire de la tradition romane, a l'inconvénient, dans les édifices de petites dimensions, de resserrer beaucoup le pourtour de l'autel. — J'eusse certainement préféré l'abside carrée, percée de trois lancettes espacées et d'inégales hauteurs, mode de clôture fréquemment employé en Bourgogne, dans le Nord et dans la plupart des églises anglaises, où les lancettes sont remplacées par un grand fenestrage à meneaux.

Chaque pan de notre abside est percé d'une haute et élégante fenêtre à deux baies, avec rose au sommet ; — les deux baies séparées par un meneau très aminci et assez élégant. — Il est fâcheux que les trois petites

Digitized by Google

roses terminales soient d'une simplicité absolue, sans aucun de ces compartiments habituels de pierre découpée en formes d'ogives trilobées, ou de trèfles, ou de quatre feuilles, qui garniraient le vide du cercle ajouré ; vide dont les verres de couleur ne peuvent masquer le mauvais effet.

L'intention première des fondateurs de ne voûter que la partie du chœur pour éviter une dépense considérable fut énergiquement combattue par l'architecte, dont on ne saurait trop, aujourd'hui, louer l'heureuse ténacité. — C'était bien là, en effet, une des parties essentielles à réaliser, sauf à faire porter ailleurs les économies nécessaires.

L'édifice entier est protégé par un système simple et solide de voûtes d'arêtes, dont les nerfs sont en pierre. — Les arcs doubleaux sont composés d'un seul rang de claveaux carrés, refouillés aux arêtes par un boudin inscrit dans l'épannelage. — Notons en passant que c'est ce genre de moulure, d'ailleurs assez habituel, qui a été adopté pour toutes les parties de notre église méritant un peu d'ornementation, telles que les archivoltes des nefs, celles des portes, des fenêtres absidales et leurs pied-droits. Ces boudins sont généralement trop grêles, trop timides ; une augmentation de volume eût rendu les gorges qui les enserrent plus vastes et plus obscures. —

Les retombées des arcs de la nef se reucontrent sans se pénétrer sur les tailloirs octogones des chapiteaux de colonnes cylindriques engagées, montant de fond et très-élégantes. — Les piliers se composent d'un fût rectangulaire cantonné de cette haute colonne et de trois autres également engagées, qui supporte les deux archivoltes et les arcs doubleaux des collatéraux. — Si j'étais plus compétent, j'oserais signaler comme une petite faute

Digitized by Google

architecturale cette section carrée des piliers de notre église, d'un aspect particulièrement lourd à la croisée des nefs. Là, en effet, deux des faces de ce rectangle, ne s'arrêtant plus à la hauteur des chapiteaux d'archivoltes, restent apparentes depuis le sol jusqu'aux grandes voûtes sans qu'aucun bandeau les interrompe, et l'angle droit formé par leur intersection, couronné par une corniche insignifiante, reçoit à la naissanee des voûtes les arcs ogives qu'il est censé devoir supporter ; artifice qui offre à l'œil tous les inconvenients d'un porte-à-faux, et qu'on eût évité peut-être par la pénétration, au sommier, des arcs ogives et des arcs doubleaux. — Sans aller enfin jusqu'à ce système de la fin du XIIIe, qui comporte, pour la section des piles, la projection réunie en faisceau des différents profils des arcs des voûtes, je trouve que cette forme carrée des piliers rappelle surtout le roman de transition, notamment les méthodes d'Autun et de Vezelay (1), et s'éloigne trop des traditions de la grosse colonne cylindrique centrale du style ogival primitif, qui est celui de Sainte-Anne.

Toute l'ossature en pierre calcaire jaune tendre de notre édifice offre d'ailleurs un aspect incontestable de solidité et surtout d'élégance, qui eût gagné à n'être pas affadi par un badigeon, convenable peut-être pour harmoniser l'ensemble, mais certainement regrettable quand on l'emploie, par exemple, pour figurer un faux appareil régulier des pied-droits des ouvertures.

Le plan complet comporte un clocher de façade composé d'une tour carrée, percé de deux baies sur chaque

(1) Vezelay, église abbatiale bourguignonne de l'ordre de Cluny sous le vocable de Sainte-Madeleine. Nef de la fin du XIe, chœur du XIIe siècle.

Digitized by Google

face et couronné d'une flèche pyramidale octogone, qu'il faudra, pour bien faire, exécuter en pierre. — Les quatre pans de la flèche correspondants aux quatre faces de la tour sont occupés par des lucarnes qui gagneraient à être moins trapues et plus allongées. De plus, sur le plan, les espaces triangulaires qui existent entre les quatre angles de la tour et la base de la pyramide octogonale, au lieu d'être occupés par les élégants clochetons du XIIIe, sont remplis par une naissance de toiture quadrangulaire qui bute contre les pans de la flèche et s'y raccorde suivant une ligne brisée. — Ce couronnement, très-économique, est trop commun, trop villageois, je le comprends pour solidifier la base d'une mince pyramide d'ardoise sans prétention monumentale ; mais il fera mal en exécution et gâtera notre édifice.

A ces modifications près, l'ensemble extérieur de l'église Sainte-Anne sera d'un aspect robuste, monumental, très-heureux de proportion et très-riche de tons, grâce aux nuances chaudes rougeâtres de la tuile vernissée et du moellon porphyrique des murailles, dont l'appareil n'est toutefois pas assez régulier (1). Il serait seulement à désirer que les deux sacristies du chevet soient reprises lors de l'achèvement de l'édifice, pour dissimuler, si faire se peut, leurs toitures basses, plates, qui nuisent trop à l'aspect monumental de l'ensemble.

(1) M. Michaud construit en ce moment la vaste église de Saint-Louis à Roanne, où il a obtenu ces qualités de coloration extérieure à un degré absolument remarquable, par la juxtaposition du porphyre rouge en moellons semillés et des tons gris-bleus de la lave de Volvic. L'église de Saint-Louis, bâtie en roman de transition style bourguignon, sera certainement, une fois achevée, le plus remarquable monument de notre cité roannaise.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Autels, verrières et peintures murales.

Les trois autels de Sainte-Anne proviennent des ateliers de M. *Fontenelle*, sculpteur et ornemaniste forézien, mort à Paris en 1866, dont la meilleure œuvre est sans contredit la Vierge-Mère sculptée en marbre blanc qui orne une des chapelles de l'église Saint-Étienne de Roanne, et qu'on a trouvé moyen de rendre invisible en la dressant à contre-jour. — Le grand autel, en belle pierre de Tonnerre, est d'une bonne exécution. Payé au moyen d'offrandes spéciales, il a été composé sur des croquis fournis par l'écrivain de cette notice, qui se hâte d'ajouter qu'il n'est pour rien toutefois dans les incrustations bleuâtres du rétable, d'un goût plus que douteux. — La table repose sur un dossier vertical et six colonnes en pierre séparées par de riches archivoltes trilobées. — Quant au rétable, il se compose d'une tablette horizontale, interrompue par un petit porche sculpté servant d'entrée au tabernacle, et adossée à quatre gradins étagés en retrait qui s'élèvent jusqu'à la niche d'exposition. — Cette ordonnance compliquée ne rappelle pas sans doute les primitives et austères traditions chrétiennes (1) (bien que la

(1) Jusqu'au XIVe siècle, les autels ne sont que des tables isolées au milieu du chœur, élevées sur deux ou trois gradins, tables de pierre, de bois, d'or ou d'argent pendant les sept premiers siècles, supportées par une ou plusieurs colonnes et sous lesquelles viennent se réfugier les criminels. (Thiers. Dissertations sur les principaux autels, chap. 3 et 24) Rien sur cette table que le livre des Evangiles ; ni chandeliers, ni fleurs, ni croix, ni images des saints, au moins avant le Xe siècle. (Rational de G. Durand, tome Ier, passim et notes de

Digitized by Google

suspension de la table sur des colonnes isolées soit déjà une de ces nombreuses restitutions que les études archéologiques ont motivées depuis 25 ans environ) (1) ; — mais il était nécessaire de trouver pour un maître-autel un ensemble de dispositions qui permît le facile déploiement, aux jours de fêtes et de cérémonies, de tous les ornements portatifs inspirés par la piété. — Il est très-désirable que le mur du pourtour de l'abside soit garni de boiseries sombres, sur lesquelles la pierre de liais grisâtre claire de l'autel se détachera sans confusion.

Les deux autels des chapelles latérales de la sainte Vierge et de saint Joseph sont adossés et soutenus par trois colonnes; ils sont en pierre de liais comme l'autel majeur, et comme lui chargés d'incrustations déplorables.

Je dirai peu de mots des travaux de peinture sur verre qui ornent notre église, me réservant d'en parler en détail dans une étude plus générale qui est en préparation. — Les vitraux déjà posés à Sainte-Anne sont l'œuvre de trois artistes de renom : MM. *Lobin,* de Tours, *Mauvernay*, de Saint-Galmier et *Maréchal*, de Metz. — La Vierge auréolée de M. Léopold Lobin, élève d'Hippolyte

Ch. Barthélemy). La lumière vient des lampes suspendues aux voûtes ou lambris. Les rétables n'apparaissent qu'à la fin du xve siècle, et la sainte Eucharistie (suivant l'ancienne pratique de l'ordre de saint Benoît) est suspendue dans des tours ou colombes en métal précieux, entourée de couronnes, ou comme dans l'ordre de Cîteaux, tenue dans la main d'une image de la vierge debout au-dessus de l'autel.

(1) Depuis le xive siècle et jusqu'à nos jours, les autels ont généralement affecté la forme d'un coffre à parois verticales ou d'un tombeau, en souvenir peut-être de l'autel de bois dit de Saint-Jean-de-Latran, sur lequel saint Pierre et les autres papes jusqu'à saint Silvestre, ont dit la messe, et qui était fait en forme de coffre creux à l'intérieur.

Digitized by Google

Flandrin, est d'un dessin correct, mais plutôt gracieux que noble et idéal. — Comme coloris, cette verrière laisse à désirer. — Les tons sont tous vifs mais sans puissance, éclatants et heurtés sans demi-teintes ; ce qui est très-économique pour le fabricant verrier, mais donne à l'ensemble une crudité choquante qui est le contraire de l'harmonie.

Le vitrail de Maréchal, notre illustre peintre sur verre, est une œuvre d'art, particulièrement soignée d'ailleurs par le maître, auquel le donateur avait été recommandé. — Le sujet représente saint Joseph debout, tenant dans ses bras le divin Enfant. — Le coloris, qui est d'une puissance harmonieuse, incomparable, sera, avec la Vierge en extase, tableau de M. de Saint-Pulgent, donné à notre église, le meilleur des diapasons pour les futures peintures dont s'enrichira notre édifice. — Cette page de Maréchal est, à mon sens, avec les maîtresses vitres du chœur de Notre-Dame de Montbrison et deux médaillons de M. Thibaud, de Clermont, dans l'église de Saint-Étienne de Roanne, nos plus beaux spécimens foréziens de peinture sur verre contemporaine.

Quant aux verrières de M. Mauvernay, elles pèchent absolument par une tonalité veule et pauvre dans l'abside, par des tons criards et détestablement vulgaires dans les deux roses. — M. Mauvernay, qui, sans être peintre, possède le sentiment artistique, a su s'enrichir des travaux de quelques-uns de nos bons peintres d'histoire : *les frères Balze*, copistes de Raphaël, élèves chéris du père Ingres, M. *Gastine* et M. *Tyr*, disciple d'Orsel. — Comment a-t-il pu renfermer, à 30 pieds du sol, le beau carton de la Vierge au rosaire de Raymond Balze, dans un fouillis sans nom d'ornements grossiers et de couleurs impossibles ?... — Pour l'amour de l'art, il faudra remanier ces

Digitized by Google

deux roses et enlever les mosaïques pâles et éteintes des deux fenêtres latérales de l'abside, qui contribuent certainement à énerver l'aspect intérieur de notre édifice, déjà si dénué d'ornementation architecturale.

La chapelle de la Sainte Vierge a été entièrement peinte en détrempe par un jeune artiste, M. *S. Zacchéo*, qui a exécuté là, croyons-nous, son premier grand travail de peinture décorative. — C'est un essai consciencieux auquel je tiens à rendre l'hommage d'une critique sévère.

Tout d'abord, il faut louer le choix des dessins d'ornements, empruntés aux meilleures traditions des XIIe et XIIIe siècles, et surtout savoir gré à l'artiste de n'avoir pas eu recours à ces trompe-l'œil puérils de la décoration italienne moderne, qui, méprisant la peinture plate pour chercher les effets de perspective et de modelé, s'éloigne également du calme majestueux de la décoration architecturale et des splendides scènes représentées au XVIe siècle par les maîtres de *Florence* et de *l'Ombrie*. — M. Zacchéo a pourtant et exceptionnellement intercalé dans son travail trois figures peintes à fresque en ronde bosse : une vierge drapée d'outremer, une sainte Thérèse et une sainte Claire, toutes trois destinées sans doute à disparaître, car elles sont franchement mauvaises.

La coloration générale de notre chapelle est d'un aspect froid et faible, et, malgré l'abus de l'or et la délicatesse des détails, elle laisse une impression étrange de tiédeur et de pauvreté. — Ce résultat fâcheux tient à des causes dont il est facile, ce me semble, de se rendre compte. — Il me paraît certain, qu'à l'exemple des décorateurs du moyen âge, l'artiste n'a pas préalablement et de parti pris fait option d'une tonalité générale, déterminée et invaria-

Digitized by Google

ble. — Le choix d'un système de coloration était ici cependant tout indiqué. Dans notre édifice très-simple, la peinture décorative ne doit pas, comme à la Sainte-Chapelle, à Notre-Dame, ou à Saint-Pierre de Mâcon chercher à lutter par l'intensité et la diversité des tons contre l'éclat des vitraux colorés ; et les raisons d'économie aidant, il devenait naturel de s'en tenir pour les parties verticales, murs et colonnes, à deux des trois tons primitifs, le jaune et le rouge, avec les indispensables rehauts et redessinés noirs et avec l'appoint blanc. — Pour les voûtes, plus éloignées de l'œil et qu'on ne voit qu'à travers l'atmosphère irisée par la lumière traversant les verrières, on pouvait faire intervenir sobrement le troisième ton, le bleu et ses dérivés, le pourpre et le vert, avec appoint d'or, fonds et filets noirs ; ces derniers nécessaires pour éviter les bavures des tons voisins les uns sur les autres et conserver à chacun d'eux sa valeur propre. — Sans se préoccuper de ces calculs, M. Zacchéo s'est laissé aller à l'emploi simultané, très-coûteux, de tous les tons de la palette, avec l'or semé à profusion, oubliant qu'il devait dès lors au moins s'interdire les surfaces blanches et les fonds trop clairs. — De cette variété de moyens et de cet oubli résulte l'aspect fade et pauvre de son travail, auquel ne pouvait remédier l'emploi prodigué de l'or. — L'or n'est qu'un assaisonnement presque obligé du bleu, couleur trop rayonnante, et son emploi multiplié à tout propos n'est souvent qu'un aveu d'impuissance. On peut obtenir une harmonie décorative vive, chaude et riche sans une parcelle de bleu ni d'or ; — témoin celle du XIIe siècle, uniquement composée de tons jaunes, bruns, rouges, verdâtres, gris ardoise, gris noir, de noir et de blanc. —

L'encadrement et le socle des deux figures de sainte Thérèse et sainte-Claire sont peints avec emploi de bruns

Digitized by Google

rouges foncés, de tons verdâtres et jaunes circonscrits de filets noirs, et peuvent indiquer ce qu'eût été l'ensemble du travail traité d'après ces données.

Quoi qu'il en soit de ces observations, cette première œuvre de M Zacchéo mérite toute considération. Il ne faut pas oublier que la peinture décorative est une des parties les plus difficiles de l'art architectural, dont elle est la vassale ; que pour y exceller le raisonnement doit seconder l'instinct artistique, et qu'elle doit être avant tout la réalisation de l'harmonie sur une surface plane colorée.

CHAPITRE V.

Achèvement de l'édifice.

Avant de clore cette notice, il me reste à souhaiter le prochain et complet achèvement des deux travées, du clocher et de la façade de notre modeste et gracieuse église ; travail qui ne peut être entrepris d'ailleurs avant l'expiration du délai de dix années, imposé par la ville en novembre 1863.

Ce terme approche et le moment semble venu de rechercher et de préparer les voies et moyens pour une dépense que M. Michaud a estimé devoir atteindre la somme de 100,000 fr. ! — Les difficultés pécuniaires seront très-probablement plus terribles qu'autrefois, car le mauvais vouloir probable des municipalités anti-religieuses ne sera plus compensé par le primitif élan d'une population chrétienne livrée à elle-même. Toutefois, l'insuffisance évidente de l'édifice actuel et l'accroissement continu et si rapide de la population du faubourg Mulsant devront être deux raisons déterminantes pour vaincre toutes les résistances et toutes les incertitudes.

Digitized by Google

Il faut espérer que les ressources à recueillir permettront la couverture en pierre de la flèche, l'emploi du volvic pour les cheneaux et l'amélioration des toitures lourdes et sans style des deux sacristies. — Je voudrais que l'achèvement de l'œuvre pût comprendre l'aménagement du pourtour de l'église, l'installation d'une grille de clôture et la construction, au nord de la place, d'un presbytère dans le style des édifices civils de la Renaissance ; maison de forme irrégulière, à un seul étage avec mansardes, pignons, toiture aiguë et cour antérieure fermée. L'emploi, rendu très-facile aujourd'hui, par le bon marché des transports, de la pierre tendre d'Apremont en Berry, doit dorénavant permettre, ce nous semble, l'érection plus fréquente dans notre Forez de spécimens d'architecture pouvant réveiller le sentiment artistique, trop endormi dans nos villes industrielles.

Provisoirement, ne pourrait-on pas, en attendant l'achèvement complet de notre église, en augmenter la superficie intérieure (ce qui est une nécessité urgente), par l'allongement des deux croisillons du transsept dont nous avons signalé la trop brusque terminaison ? Ce travail, qui ne serait ni considérable ni très-coûteux, fournirait notamment les deux chapelles nouvelles nécessaires pour l'installation des enfants des écoles qui encombrent, le chœur.

..... — Quoi qu'il en soit de ces vœux et de ces espérances, le talent si consciencieux de M. Michaud sera dorénavant corroboré par l'érudition et l'intelligence artistique du nouveau pasteur M. de Saint-Pulgent, et cette double influence portera certainement bonheur à l'œuvre qu'il s'agit d'accomplir.

Edouard JEANNEZ.

Digitized by Google

LES

CHASSEURS DE RENNES DE LA FRANCE CENTRALE

HISTOIRE MACONNAISE *

—

Patte-de-Tigre, avec une sollicitude et un empressement qui me surprirent, nous aida à dépecer le renne que j'avais tué. La peau fut mise à part pour être tannée. Puis notre hôte, soulevant une des dalles du foyer, creusa au-dessous une petite cavité et y enterra les cornes de l'animal, après les avoir rompues par tronçons. Enfin, à l'aide d'un galet en porphyre, il brisa la tête et les os, pour en extraire la cervelle et la moelle. Ces opérations terminées, il prit un bâton et le fit rapidement tourner entre ses mains sur un fragment de bois sec enveloppé de mousse ; le bois fuma et bientôt une flamme claire pétilla dans le foyer. Alors Patte-de-Tigre fit fondre sur une pierre chauffée une partie de la graisse de la bête et en arrosa le feu. Ces cérémonies diverses avaient, paraît-il, pour but de nous rendre favorables les dieux de la chasse.

Je fis remarquer au docteur que ses craintes à l'égard de notre hôte étaient aussi injustes que mal fondées, et que jamais ce dernier n'avait eu pour nous tant d'égards et de soins.

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

Mon savant ami branla la tête et ne répondit rien.

Le repas terminé, nous nous couchâmes dans de moelleuses peaux de renne, et nous nous endormîmes, jouissant du bien-être physique et moral le plus complet.

XXI

Au milieu de la nuit, je fus éveillé par une sensation étrange, indéfinissable. Ma respiration était courte, haletante, pénible. J'avais la tête brûlante, les yeux endoloris, le sang me battait dans les tempes et dans les oreilles.

— La viande de renne est d'une digestion pénible, pensai-je.

Cependant le malaise et la souffrance augmentaient. Ma poitrine se soulevait à peine et ses mouvements devenaient de plus en plus difficiles, comme paralysés sous l'étreinte d'un serpent qui m'aurait enlacé en resserrant lentement ses nœuds. J'étouffais....

Je voulus crier, je ne pus pas. J'avais la gorge prise dans un étau.

Quelque chose m'écrasait. J'étendis les bras pour repousser l'obstacle ; mes mains rencontrèrent une masse velue. Etait-ce un homme? était-ce une bête?

Saisissant mon couteau, que je déposais toujours à portée de ma main en m'endormant, j'en frappai un grand coup au-dessus de moi et je sentis la lame pénétrer profondément je ne sais où.

L'étreinte cessa, et je vis, à la lueur du foyer presque éteint, une silhouette sombre rouler à terre, puis bondir et disparaître par la porte. Je n'avais, grâce à Dieu, aucun mal, mais je ne pus me rendormir, en proie à une agitation extraordinaire. Que s'était-il passé?

Digitized by Google

Quand enfin le jour parut, je vis que j'étais couvert de sang et qu'il y en avait une longue traînée vers la porte. C'était le sang de mon agresseur et non le mien. Mon couteau, que je retrouvai à terre, était rouge jusqu'au manche. J'éveillai le docteur, et nous reconnûmes que Patte-de-Tigre avait disparu, ce qui nous parut fort compromettant pour lui.

XXII

Je courus chez I-ka-eh, pour lui faire part de l'incident de la nuit. Elle n'hésita pas à reconnaître là l'œuvre de Patte-de-Tigre et le fit inutilement chercher dans tout le village. Personne ne l'avait vu. Des traces de sang indiquaient que le blessé avait dû prendre le chemin de la plaine.

La fille du chef était fort occupée à des soins de ménage, ni plus ni moins que les autres femmes de la tribu. Il fallait préparer les peaux des bêtes tuées la veille ; les nettoyer d'abord avec un petit racloir en silex ; les sécher au soleil fixées à quatre piquets ; puis les assouplir à la fumée ; ou bien encore faire macérer les tendons dans l'eau, les réduire en fibres par un martelage prolongé et en tresser des cordes. Je remarquai que si les hommes avaient en partage les rudes labeurs de la chasse, les femmes ne manquaient ni de travail, ni de peine. La fabrication des outils et des armes en pierre ou en os, leur était presque exclusivement réservée, et elles s'en acquittaient avec une adresse toute féminine. Le silex ne se trouvant pas naturellement dans la localité, les hommes allaient le chercher au loin, à trois ou quatre heures de marche, sur le territoire actuel des communes de La Salle et de Charbonnières. Là étaient les grandes mines

Digitized by Google

de la précieuse matière. On la débitait sur place, avec son eau de carrière, en longs et larges éclats, qui étaient ensuite confiés aux mains des femmes et même des enfants. Le silex est fragile; il se brise comme du verre, et ses éclats, fort tranchants, peuvent fournir d'excellents couteaux et de bons outils. Mais ce tranchant s'émousse vite, et l'instrument est alors bon à mettre au rebut. De là, une énorme consommation qui entrainait une fabrication incessante et très-active.

Le silex était vraiment une des matières les plus précieuses et les plus indispensables à cette rude époque. Il jouait le même rôle que le fer dans les sociétés modernes. Mais toutes les substances dures ou pesantes, les grès, les porphyres, les quartzites, les schistes, les minerais métalliques, étaient recherchés pour servir de marteaux, pour casser les os ou tailler le silex. A ce compte, on pourrait dire que les gens de Solutré n'ignoraient point l'usage des métaux. I-ka-eh brisait les os, pour en recueillir la moelle, dont elle était très-friande, avec un magnifique échantillon de minerai de fer. L'outillage d'une hutte constituait une véritable collection minéralogique de toutes les roches de la contrée et venait affirmer déjà, à cette époque primitive, ce don merveilleux d'observation et de recherche qui est la grande puissance de l'homme. On tenait déjà la clé de l'avenir! Mais entre le marteau d'I-ka-eh et les marteaux pilons du Creuzot, quelle distance! Et cependant la substance était la même. Les besoins, qui ne changent pas, enfantent les industries et le temps les développe. Tous nos progrès, à égalité d'aptitude et de races, se résument en une question de temps.

Un fait me frappait à Solutré. C'était le soin, la patience, je dirai même l'art et la recherche avec lesquels

Digitized by Google

on taillait les armes, tandis que pour les autres objets, outils ou instruments de la vie domestique, on se contentait de grossières et imparfaites ébauches. C'est qu'en effet le point principal était de vivre d'abord. La chasse dominait toute autre préoccupation. Qu'importait qu'un marteau fût emmanché quand on pouvait commodément le tenir à pleine main; qu'un poinçon d'os fût plus ou moins habilement ciselé; qu'une gaine de racloir fût régulièremeut façonnée! Mettre un soin artistique à la confection de pareils objets n'était qu'un luxe inutile et du temps perdu. Nous avons peine à nous figurer, nous qui vivons au XIXe siècle, ce que devient l'existence de l'homme quand il n'a pas d'autre ressource que la chasse, avec ses chances et ses hasards, pour se nourrir lui et les siens. Adieu les loisirs et l'insouciance du lendemain! Chez les peuples chasseurs, la lutte pour l'existence est impitoyable et s'impose à tous, sous peine de mort, comme une inexorable loi. Cela nous explique pourquoi des fractions de l'humanité, placées dans des conditions défavorables, sont restées pendant tant de siècles plongées dans la barbarie sans pouvoir s'élever à un état supérieur. Les loisirs leur manquaient; le grand combat contre la nature ne leur laissait ni trève ni repos pour améliorer leurs conditions d'existence. Aussi chez tous les peuples la vie pastorale, qui créa les premiers loisirs, fut-elle le point de départ des civilisations et la transition entre la barbarie et les temps historiques.

XXIII

I-ka-eh jouissait dans la tribu d'une position exceptionnelle. Depuis la mort de son père, on la nourrissait. C'était un abus; mais qui à sa place n'aurait profité du

Digitized by Google

prestige et du privilége que lui donnait son illustre origine?

Elle n'avait donc d'autre souci que d'apprêter ses aliments et d'utiliser pour ses besoins journaliers les débris d'animaux, et surtout des rennes, qu'on lui apportait.

Je ne sais en vérité ce que serait devenue la malheureuse peuplade de Solutré sans le renne, qui abondait dans le pays et se laissait chasser sans défiance. Facile à approcher, facile à suivre, c'était la grande, presque l'unique ressource. Outre que sa viande constituait une excellente nourriture, sa peau fournissait des vêtements solides et chauds, des couches moelleuses pour la nuit, des toits pour les huttes; ses bois et ses os, des outils pour travailler les peaux, les coudre, les assouplir, rabattre les coutures, ou tailler le silex; ses entrailles et ses tendons, des cordes résistantes. Toutes les parties de l'animal étaient utilisées. Je m'étonnai un jour que les habitants de Solutré n'eussent point eu l'idée de domestiquer le renne, d'autant plus qu'I-ka-eh vivait familièrement avec un jeune animal de cette espèce, qu'elle avait pris elle-même à la course. Mais le docteur me fit remarquer qu'ils n'avaient pas de chiens, et que sans chiens la garde et la conduite d'un troupeau de rennes est absolument impossible.

I-ka-eh, quelles que fussent les opérations multiples qu'exigeât sa situation, ne manquait pas de loisirs, et l'on s'en apercevait. Sa hutte était plus propre et moins encombrée que les autres; une certaine recherche et une délicatesse relative présidaient à son arrangement. De magnifiques fourrures de renne, d'ours et de tigre, couvraient les dalles brutes servant de lits ou de siéges. De belles armes, ornées de plumes, peintes de couleurs

Digitized by Google

vives, couvertes de ciselures sur les hampes ou les manches, des gibecières en cuirs découpés et peints, des vêtements plus soignés et plus riches qu'ils ne l'étaient en général ; des colliers et des amulettes en dents de bêtes et en coquillages pendaient çà et là, groupés avec un certain goût. Ma fiancée cultivait les arts. C'est elle qui avait peint sur sa hutte les figures d'animaux que j'y avais admirées. Elle ne manquait pas d'adresse pour graver avec une pointe de silex le profil d'un ours ou d'un tigre sur un os ou une corne. Et même elle me montra deux ou trois figures de rennes sculptées par elle dans des pierres tendres presque aussi bien que l'aurait pu faire un berger de la Forêt-Noire. Je dois ajouter qu'elle était très-fière de son talent et ne supposait pas qu'on pût l'égaler. Elle provoquait mes compliments, que je lui octroyais avec une générosité sans égale. Il y avait tant d'intelligence dans sa physionomie, tant de charme et de vie dans toute sa personne que je m'accoutumais sans trop de peine à l'idée bizarre que cette aimable sauvagesse était ma fiancée, et qu'elle serait ma femme.

— Il y a quelque chose en toi qui me déplaît, me dit-elle tout à coup. C'est ton costume. Je ne sais pas quelles étranges bêtes on chasse dans ton pays, mais leurs peaux ne sont pas belles.

Hélas ! j'étais vêtu d'une simple blouse en toile grise.

Puis continuant :

— Je vais te faire un cadeau !

Ce disant, elle prit une de ses robes en peau de renne et me la jeta sur les épaules en riant comme une folle de ce travestissement improvisé. Je me pliai de bonne grâce à son enfantillage, et complétai mon accoutrement en serrant, en guise de jambières, mon pantalon avec des lanières de cuir. Puis elle me fit coucher à ses pieds, me

Digitized by Google

barbouilla en rouge avec de la sanguine, et, saisissant une pointe acérée de silex, me perça la narine gauche, avant même que j'eusse pu prévoir ce qu'elle allait faire.

Je poussai un cri. Elle rit de plus belle.

— Relève-toi, me dit-elle, et va te regarder dans l'eau. Tu es superbe ! Il ne te manque plus qu'une épine dans le nez !

J'aurais eu tort de me fâcher. Je me levai et j'allais sortir à la recherche d'une épine, lorsque, sur la porte, je me trouvai en face du docteur, qui me reconnut après une courte hésitation.

— Oh ! mon ami ! s'écria-t-il en levant les bras au ciel d'un air consterné, vous me faites une peine profonde !

Je me retournai vers I-ka-eh.

— Voici mon ami, lui dis-je. Ce cher homme est fâché qu'il n'y ait pas une seule de vos faveurs pour lui.

— Qu'il entre ! s'écria-t-elle en battant des mains et en riant. Nous allons l'habiller aussi !

Comme le docteur restait sur la porte, pétrifié comme la statue du Commandeur, elle sortit, le saisit à deux mains et, avec mon aide, l'équipa en chasseur de renne, malgré toutes les protestations du pauvre homme, qui s'exclamait :

— Mais c'est stupide ! C'est absurde ! ayez pitié de moi ! Un géologue ! un docteur !

J'avais saisi le rouge pour le lui appliquer moi-même, lorsque I-ka-eh m'arrêta.

— Tu es fou ! Mettre du rouge à un peureux qui tombe à la renverse devant un tigre ! Jamais ! Laisse-moi faire.

Un instant après, le docteur avait le visage luisant, ciré, frotté, sous une épaisse couche d'os brûlé du plus beau noir.

Digitized by Google

I-ka-eh ne se tenait pas de joie, et je dois avouer que j'étais fort réjoui moi-même de l'étrange figure du pauvre docteur, qui finit cependant par rire avec nous.

— Cela comptera comme étude de mœurs, murmura-t-il.

XXIV

— Allons docteur, asseyez-vous, lui dis-je. I-ka-eh va vous montrer le sabre de son père. Cela vous intéressera.

I-ka-eh alla chercher son sac de curiosités, qu'elle étala devant le vieux savant.

— Voilà un fait prodigieux, inoui, que je n'ai vu signalé encore nulle part, s'écria mon compagnon en examinant l'arme du chef. Une lame de fer à l'âge du renne (1) !

— Il me semble, interrompis-je, que cela confond toutes vos idées et bat en brèche toutes vos théories.

— Point du tout! au contraire! cela confirme une conviction que j'avais depuis longtemps, mais que je ne pouvais établir sur aucune preuve, comme cela arrive souvent. La preuve cherchée, je la tiens enfin! Il n'y a plus de doute possible à mes yeux: tandis que l'extrême Europe était encore plongée dans les ténèbres de l'âge de pierre et de la barbarie, il y avait quelque part, peut-être dans le fond de cette mystérieuse Asie, encore inexplorée, en Egypte ou dans des régions que la mer couvre aujourd'hui, des centres de civilisation dont voici une épave.

— Cependant, je croyais, insinuai-je, que les découvertes modernes avaient constaté d'une façon certaine,

(1) La connaissance du fer à l'âge du renne n'a jamais encore été constatée scientifiquement. Je laisse donc ce fait sous la responsabilité d'Alexandre T. — A.-C.

Digitized by Google

que, dans le monde entier, on s'était servi de pierres taillées avant de connaître les métaux, et que l'usage du cuivre ou du bronze avait précédé celui du fer.

— Vous avez raison. Aussi veux-je dire simplement que ce que nous appelons l'âge de pierre n'a pas été simultané, à la même époque, sur toute la surface du globe, mais successif. De même qu'il y a encore au XIXe siècle, des peuplades en plein âge de pierre, de même il y avait eu déjà des sociétés civilisées dans les profondeurs inconnues du vieux monde, à l'époque où l'Europe occidentale n'était habitée que par les pauvres chasseurs de rennes avec qui nous vivons depuis deux jours.

— Mais alors, docteur, à quelle distance dans le passé faudra-t-il reporter ces antiques civilisations humaines?

— Qui le sait? Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit déjà: Les faunes, les climats, la géographie de l'Europe, la position des mers, le cours des fleuves, tout a changé depuis que l'homme vit dans nos latitudes. Ces tranformations, que la géologie et la paléontologie affirment hautement, ne sont pas l'œuvre d'un jour, mais de longs siècles; et peut-être la mystérieuse légende de l'Atlantide, ce grand continent enfoui sous les eaux de l'Océan, remonte-t-elle aux temps qui ont précédé les derniers cataclysmes dont l'homme fut le témoin? Tout cela nous mène loin, et cette époque quaternaire, y compris l'âge du renne, que l'on considérait naguère comme si prodigieusement reculée dans le passé, pourrait bien n'être un jour, relativement à ce que l'on découvrira, que de l'histoire moderne!

I-ka-eh écoutait tout cela les yeux à demi fermés, étendue sur le dos, en jouant avec son collier de dents de tigre. Mais je dois ajouter qu'elle n'en comprit pas un mot, parce que nous parlions en français, sa langue natale étant abso-

Digitized by Google

lument dépourvue des termes scientifiques les plus indispensables.

Elle voulut savoir ce que nous disions. Je le lui expliquai tant bien que mal.

— Le vieux sorcier, ton ami, est bien savant, me dit-elle ; mais il ignore ce que racontent nos vieillards ; cela pourrait cependant l'intéresser.

— Et que disent-ils, vos vieillards ?

— Ils disent qu'il fut un temps bien éloigné où les hommes vivaient à peu près comme les bêtes ; ils ne savaient ni fabriquer un arc, ni élever une hutte. Les grottes leur servaient d'abris naturels, et quelques pierres grossièrement taillées, emmanchées dans des massues de bois étaient les seules armes qu'ils connussent pour se défendre contre l'attaque des ours, des tigres et des loups. Mais un jour, il survint de grandes pluies. Toutes les plaines qui sont au-delà de la rivière furent inondées et formèrent un grand lac dont les eaux montèrent jusqu'au niveau des plus hautes montagnes et noyèrent à la fois les hommes et les animaux. Puis, les eaux se retirèrent et les solitudes ne furent repeuplées que longtemps après.

— Mais c'est l'histoire du déluge qu'elle nous raconte là !

Le docteur était ravi.

— Il y a longtemps que je savais tout cela, me dit-il ; mais je suis heureux d'en trouver la confirmation dans un récit naïf et qui ne me paraît nullement suspect. Ces hommes primitifs dont I-ka-eh vient de nous parler, nous retrouvons à chaque pas leurs débris, leurs armes grossières, leurs demeures souterraines. Et sans aller plus loin, le Mâconnais m'en a fourni de nombreuses traces. C'est ce que les archéologues appellent l'âge du grand ours ou l'âge des hachettes, à cause du type constant des armes

Digitized by Google

de cette époque, en forme de coin ou hachette. Tout indique que les hommes qui vivaient alors étaient plus barbares que ceux de l'époque du renne.

— Soit ; mais je croyais, docteur, que la géologie n'avait encore rencontré en Europe aucune trace certaine du déluge, et que les terrains dits diluviens n'avaient rien de commun avec le grand événement biblique.

C'est en effet l'opinion de quelques savants, qui veulent expliquer les phénomènes diluviens par des effets lents, et cherchent à remplacer l'idée d'un cataclysme, d'un déluge, par un accroissement exceptionnel et prolongé, mais très-limité, des cours d'eau. Cette manière de voir me paraît résulter d'une observation incomplète des faits. Que pendant une longue période, par suite d'un climat plus humide, le régime des eaux ait acquis une intensité extraordinaire, cela n'est pas douteux ; mais il n'est pas moins certain que ces effets, localisés au fond des vallées, furent accompagnés ou suivis de vastes inondations. Dans nos contrées, par exemple, on trouve partout les traces évidentes d'une immense invasion d'eaux boueuses, qui laissèrent sur nos collines, comme témoin de leur passage, un épais manteau de limon, ce limon rouge ou jaune où nos vignes vont puiser leur sève, où l'on trouve encore çà et là des carcasses d'éléphant, de renne, de cerf, de tigre et d'ours. Vous figurez-vous le magnifique spectacle d'une pareille inondation, les plaines de la Bresse enfouies sous les eaux, à deux cents mètres de profondeur, peut-être plus, et les hauts sommets de nos montagnes, battus par les flots, émergeant comme des îles ou des caps, au dessus du grand lac ?

— Ce tableau fait honneur à votre imagination, mais qui vous dit, docteur, que l'homme ait vécu avant ce cataclysme, et que ce soit là le déluge de la Bible ?

Digitized by Google

— On ne peut douter, mon cher ami, que l'homme ait vu tout cela, parce qu'on rencontre fréquemment ses vestiges et ses débris sous les sables et sous les limons diluviens. Etait-ce le déluge de Moïse? Je l'ignore, mais je n'y vois rien d'impossible, parce que la grande catastrophe, qu'on trouve affirmée d'ailleurs par les traditions de tous les peuples de l'hémisphère boréal, a dû laisser des traces considérables. Je n'en connais pas de plus importantes ni de plus récentes que celles dont je viens de vous parler.

XXV

— Prend-on des éléphants dans votre pays, demanda I-ka-eh, passant tout à coup à un autre ordre d'idées?

Nous fîmes signe que non.

— Eh bien, venez avec moi; nous allons prendre un éléphant.

Je ne m'étonnais plus de rien, et, mon fusil à l'épaule, je partis pour la chasse à l'éléphant comme s'il se fût agi d'un affût à la bécasse. Le docteur, à peine remis de ses émotions de la veille, resta au logis.

Nous descendîmes cette fois la vallée de Solutré, nous dirigeant vers les plaines qu'arrosent les rivières de la Grosne et de la Saône. I-ka-eh marchait en avant, frayant le sentier à travers les bouleaux. Elle s'était armée, pour la circonstance, d'une lance et d'un arc, ce qui lui donnait un certain air de Diane chasseresse, la Diane du Nord! Sa grande taille, sa souplesse de liane, sa démarche facile, ses longs cheveux au vent, ses beaux bras nerveux, qu'elle étendait à droite et à gauche pour écarter les branches, justifiaient, ma foi, l'épithète dont je la gratifiais intérieurement. Une vingtaine d'hommes nous

Digitized by Google

accompagnaient, et battaient le bois autour de nous pour écarter les bêtes.

Nous arrivâmes, au bout d'une heure de marche, dans un endroit découvert, sur les bords de la Grosne, où des arbres brisés et des herbes foulées attestaient le passage fréquent des éléphants.

Tout à coup, j'aperçus à peu de distance quelque chose comme un énorme serpent qui s'agitait au dessus du gazon.

— Qu'est-ce que cela, m'écriai-je en saisissant mon fusil ?

—Tu vas le voir, répondit I-ka-eh ; c'est le mammouth.

En effet, ce que je prenais pour un serpent colossal, n'était autre chose que la trompe du mammouth, qui, tombé dans le fond d'une fosse étroite, et serré entre les deux parois, s'épuisait en efforts inutiles, sans pouvoir se redresser sur ses jambes. Le monstre était depuis la nuit précédente dans cette fâcheuse situation.

J'admirai avec quelle industrie et quelle adresse, les malheureux chasseurs de renne venaient à bout de capturer un aussi redoutable adversaire. Un ravin naturel dont ils avaient fermé les deux extrémités à l'aide de quartiers de roches entassés formait une vaste cavité, qu'on avait recouverte de branches d'arbres entrelacées et de gazon. Un éléphant s'étant imprudemment avancé sur ce pont, trop léger pour son poids, avait déterminé l'effondrement du fragile ouvrage, et se trouvait pris, à moitié enfoui sous les débris.

On chercha d'abord à l'assommer avec des blocs de pierre ; mais la bête était énorme, et son crâne blindé résistait à tous les chocs. Alors, nos compagnons de chasse ramassèrent une provision d'herbes sèches, les jetèrent dans le trou béant et y mirent le feu.

Digitized by Google

Le malheureux animal poussait des cris atroces; sa toison crépitait et brûlait en longues flammes. Mais son supplice ne fut heureusement pas long: la fumée l'asphyxia en quelques minutes.

C'était, comme je l'ai dit, un énorme mammouth, de l'espèce boréale, velu et armé de longues défenses recourbées, plus grand et plus fort que tous ses congénères d'Asie ou d'Afrique.

Nous ne pouvions emporter une aussi lourde proie. On laissa dix hommes pour la garder, et nous remontâmes au village afin de leur envoyer un renfort.

— Je crois, me dit I-ka-eh, que votre présence nous porte bonheur. Nous voici approvisionnés pour longtemps. Et cependant, le gibier devient rare. Les vieillards prétendent que le climat s'est réchauffé, et que les rennes ne peuvent plus vivre l'été dans nos régions. Le fait est qu'ils n'y séjournent plus et qu'ils émigrent par grands troupeaux pour revenir en hiver. Il faut, chaque année, que les jeunes hommes de la tribu partent à leur poursuite pendant quatre ou cinq lunes. Je me souviens d'une expédition de ce genre que je fis avec mon père. Nous marchâmes droit devant nous, jusqu'à ce que nous rencontrâmes une grande mer; j'en ai rapporté les coquilles que vous avez vues. Nous ne pûmes regagner le village qu'à grand peine. Quelle vie de misères! La lune dernière, nous avons tous failli mourir de faim. Heureusement qu'une pluie torrentielle survint, que les eaux débordèrent et que nous pûmes recueillir le long des rivières les bêtes noyées, dont nous fûmes réduits à faire notre nourriture.

Adrien CRANILE.

A continuer.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

—

MIREIO

POÈME PROVENÇAL

III.

Les vers à soie ont marché depuis la scène de la cueillette des feuilles. Eveillés de la *troisième*, déjà ils ont passé la *quatrième* et dorment, à l'heure qu'il est, enveloppés sous leurs fourreaux de soie. Les jeunes filles travaillent à les décrocher des brins de bouleaux où ils ont appendu leurs tombeaux aériens, en prévision d'une résurrection, pour la plupart d'entre eux, hélas! fort problématique. Ce ne sont que fous rires, petits cris d'oiseaux effrayés, confidences à voix basse, sournoises et perfides médisances. Mais de quoi, je vous le demande, peuvent jaser des jeunes filles déjà mûres pour l'hymen, s'il ne s'y glisse un brin d'amour ?

Contro l'iue dou juvenome
Quand trespire l'amour, la flamo o l'estrambord,
Mounte ès la chato proun savento
Per s'apara?..... (1).

* *Voir les précédentes livraisons,*

(1) Contre l'œil d'un jeune homme dardant l'amour, la flamme ou la passion, quelle est la jeune fille assez forte pour se faire un rempart ?

Digitized by Google

C'est que les jeunes gens venaient d'entrer dans l'assemblée, gais et riants, provoquant du sourire les jeunes filles. Sous ce splendide ciel du Midi, rien de froid ou de compassé comme chez nous: les danses, les jeux, les ris sont de mode partout, intermèdes nécessaires pour cette population expansive, et dont elle ne saurait absolument se passer; nous nous souvenons de les avoir suivis d'un œil d'envie, pendant notre court passage dans le midi, les Estelles et les Némorins si bien dépeints par Florian, ce Watteau aux houlettes et aux moutons enrubannés de la Provence. C'était plaisir de voir au premier bruit du tambourin et du galoubet, toute la troupe de jeunes hommes et de jeunes filles se précipiter comme un essaim d'abeilles effarouchées, danser en se trémoussant une sarabande ou un fandango; puis rentrer avec la même presse chacun chez soi,et se remettre avec une nouvelle ardeur au travail. Ainsi en est-il encore aujourd'hui sur cette terre de prédilection du soleil, où la froide étiquette du nord a tant de peine à s'implanter :

Quand li pausito soun braveto
Qu'à plen barrau lis ouliveto
Dins li gerlo d'argelo escampon l'oli rous,
Quand sus li terro e dins li draio,
Dou garbé jaire que varaio
Lou grand carri reno et trantaio,
E tuerto de pertout' mè, soun front auturous;

Nus e gaiard comme un luchaire
Quand Bacus vèn, e di chauchaire
Coundus la farandoulo i vendemio di Crau;
E de la caucadouiro emplido,
Quand la brevento benesido,
Souto li cambo enmoustousido,
Dins l'escumouso tino escapo à plen de trau,

E clarinen, sus li genesto

Digitized by Google

Quand li magnan mouton en festo
Per ficla si presoun bloundinello ; e que leu
Aqueli toro mai qu'abilo
S'ensevelisson, à cha milo
Dins si bressolo taut sutilo
Que vous semblon teissudo em'un rai de soléu...

Quand la récolte donne, et qu'à pleins barils, les vergers d'oliviers, dans les jarres d'argile épanchent l'huile rousse; quand, par les champs et les chemins, du ramasseur de gerbes qui va et vient, le grand chariot geint et cahote et heurte de toute part avec son front altier ;

Nu et vigoureux comme un lutteur, quand Bacchus vient, et des fouleurs conduit la farandole aux vendanges de Crau ; et, de la fouloire comble, quand la boisson bénie, sous les jambes barbouillées de moût, dans l'écumante cuve échappe à pleine bonde ; et diaphanes sur les genêts, quand les vers à soie montent en fête pour filer leurs prisons blondes ; et que rapidement ces chenilles, artistes consommées, s'ensevelissent à milliers dans leurs berceaux si subtils qu'ils semblent tissus d'un rayon de soleil :

Alor en terro de Prouvenço
I'a que mai divertissenso.....

Alors, en terre de Provence, il y a plus que jamais ébaudissement! Le bon muscat de Baume et le Frigoulet (parfumé au thym) se boivent à la régalade; alors, l'on chante et l'on banquette; alors se voient garçons et filles, au son du tambourin, former leurs rondes...

Ainsi se passaient les choses au Mas des Micocoules, les jeunes hommes, tambourins en tête, avaient entr'ouvert la porte de l'assemblée en parlementant pour obtenir leur libre entrée.

Noun, noun ! s'écrient sournoisement, en chœur, les jeunes filles à la vue de la bande joyeuse :

Noun ! diqué la gaio nineio,
N'en voulen ges ! parai, Mireio ?

Digitized by Google

Non, non, s'écriait le gai troupeau de jeunes filles, nous ne les voulons point ! n'est-ce pas, Mireille ?

— *Se descoucouno pas, fagué, touti li jour !*

La récolte des cocons ne se fait pas tous les jours, répond la Chatoune du Mas !

Encouragés par cet accueil favorable, les jeunes hommes viennent se placer, chacun auprès de sa promise, faisant mine de lui aider ; puis viennent les confidences, les beaux projets, les châteaux en Espagne...

« Moi, dit la belle Laure, je suis bien pauvre, voyez-vous ; mais si, de n'écouter personne, j'avais la résolution, non, quand même le roi de Pamparigouste me ferait l'offre de sa main, je prendrais plaisir à le voir se trainer sept ans à mes pieds. »

— Pas moi! pas moi! reprend Clémence, si quelque roi, par hasard, de moi venait à s'éprendre, et qu'il fût jeune et beau surtout, sans tant de caprices, je me laisserais bonnement emmener par lui dans son palais; puis je m'en reviendrais quelque jour, moi la reine, en mon pauvre pays des Baux, et là, après avoir rebâti son vieux château en ruines, je voudrais monter avec mon beau prince sur la plus haute tour, et, coude à coude avec lui, appuyée sur le parapet, quel plaisir de voir :

Moun gai reiaume de Prouvenço
Coume un claus d'arangié davans iéu s'espandi,
E sa mar bluio estalouirado
Souto si colo et si terrâdo,
E li grand barco abandèirado,
Poujanto à plen de velo i ped dou castéu d'I.

Voir devant moi mon gai royaume de Provence, tel qu'un clos d'orangers s'épanouir; et sa mer bleue étalée, et ses collines, et ses plaines, et, tout au loin, les grandes barques pavoisées, cinglant à pleines voiles au pied du château d'If.

Digitized by Google

Et le Rhône, ou tant de cités, pour boire, viennent à la file en riant et en chantant, plonger leurs lèvres tout le long; et la Durance, cette chèvre ardente à la course, rongeant en passant cades et argousiers; et qui, tantôt comme une fille qui vient du puits avec sa cruche, répand son onde en jouant avec les gars qu'elle trouve par la route.

Tout en disant ceci, Clémence, la gentille reine de Provence, quitte sa chaise et, dans sa corbeille, vient vider son tablier plein...

— An pereu, digo leu Mireio,
Digo-nous tamben toun ideio !

A toi, maintenant, dirent en chœur les jeunes filles, à toi Mireille, de nous dire ton idée.

— Eh ! que voulès que vous digué ? Mouso emé mi gent,
A noste mas de Crau countento,
Γa pao rén autre que mi tento.

— Oh ! la capouno ! la capouno !
Esclafigueron li chatouno,
Avié nvéio, pareis d'un poulit gourbelin,
É'eu fa'ncreire au paniéraire
Que lou voulié per Calignaire !
E la galejavon.... (1)

— Travaias ! travaias ! descoucounarello,
N'i'a panca proun, galejarello !

Travaillez! travaillez; décoconneuses, répond en rougissant Mireille, n'avez vous pas bientôt fini de vous moquer, babillardes? vous feriez vraiment damner les saints!

Per vous counfondre
Ou leu que de me veire apoundre

(1) Oh! la friponne! la friponne! dirent en riant les jeunes filles, elle avait envie apparemment d'un joli corbillon, et elle a fait accroire au vannier qu'elle le voulait pour amant !... et elles la gaussaient...,..

Digitized by Google

A-n-un marit, me vole escoundre
En un couvent de mourgo, à la flour de mis an (1).

— *Taderi de ra* ! Alors ce sera comme la belle Magali.

Magali que dou grand esglasi
Qu'avié per l'amourous estasi,
En Arle au couvent de saint Blasi,
Touto vivo, ame mai courre s'enseveli.

— Magali! Magali! reprennent en chœur les jeunes filles :

Noro, an ! d'ant ! tu que tant ben cantes,
Tu que, quand vos, l'ausido espantes,
Canta-ie Magali !

Allons ! Nore, toi qui chantes si bien, quand tu le veux, que l'oreille ne se lasse pas d'entendre, chante-nous Magali, qui à l'amour échappait par mille subterfuges, Magali, qui se faisait pampre, oiseau qui vole, rayon qui brille, et qui tomba pourtant amoureuse à son tour.

O Magali, ma tant amado ! commença Nore, et toute la *maisonnée* (*l'outalado*) à l'ouvrage redcubla de gaité de cœur, et telles, quand d'une cigale bruit la chanson d'été, toutes en chœur reprennent, telles les jeunes filles au refrain partaient toutes en chœur. :

O Magali, ma tant amado (2)
Mete la testo au fenestroun !
Escouto un pau aquesto aubado
De tambourin et de viouloun.

(1) Pour vous confondre, au lieu de me voir prendre un mari, en un couvent de nonnes je veux aller m'enfouir à la fleur de mes ans.

(2) Afin de mettre le lecteur à même d'apprécier la similitude des deux dialectes, je mets ici en regard la reproduction aussi littérale que possible de cette suave cantilène. Dire que dans cette translation, elle n'ait rien perdu de cette grâce et de cette naïveté qui fait son plus grand charme, c'est assurément ce que je ne saurais prétendre, *tradutore, traditore*. Je demande seulement qu'on l'examine au point de vue grammatical.

Digitized by Google

Es plein d'estello aperamount,
L'auro es toumbado;
Mai lis estello paliran
Quand te veiran!

— Pas mai que dou murmur di broundo
De toun aubade ieu fau cas!
Mai ieu m'en vau dins la mar bloundo
Me faire anguiélo de roucas.

— O Magali, se tu te fas
Lou peis de l'oundo,
Ieu, lou pescaire me farai
Te pescarai!

O Magali, ma camarada,
Pòssa ta têta ou chòssiron;
Accota un pou la bell'aubada,
Qu'in ton honneur noutre gints font.

O'i'est plein d'Etelle par lò-mont,
La net est tiéda;
Mais le-z-etelle paliran
Quand l'te varran.

— Ni par lo chant, ni par la ronda
Vai, ne crai pò de me tochi;
Je voï modò din la mer blonda
Me faire anguilli de rochi.

— O Magali; si te te fai
Païsson de l'onda,
Adonc païchou je me farai,
Te païchirï.

— Oh! mai, se tu te fas pescaire,
Ti virtoutet quaud j'itaras,
Jéu me farai l'aucéu voulaire,
M'envoularai dins li campas.

— O Magali, se tu te fas
L'aucéu de l'aire,
Iéu lou cassaire me farai,
Te cassarai.

— J'perdigau i bouscarido,
Se vènes, tu cala ti las,
Jéu me farai l'erbo flourido
E m'escoundrai dins li pradas.

Digitized by Google

— O Magali se tu te fas
La margarido
Iéu l'aigo lindo me farai,
T'arrousarai.

Si te te fais païchou sarvajo,
Quand tos filets te jitarai,
L'isiau seraï dou vert boccajo
Et din los airs m'invôlaraï !

— O Magali, si te te fai
L'isiau volajo,
Me, lo chassou je me faraï,
Te chassarai !

— Ous beccafis, à la padria
Si te viens tindre ton filet,
Je me farai l'erba fluria,
Que rampe et meurt dins lo vioulet.

— O Magali si te te fai
La fleur jôlia,
Aiga limpida, me farai,
T'arrosarai !

Se tu te fas l'aigueto lindo,
Ieu m'enanarai ansindo,
A l'Americo, perabas !

— O Magali, se tu t'envas
Alén is Indo,
L'auro de mar iéu me farai
Te pourtarai !

Se tu te fas la marinado,
Iéu fugirai d'un autre las :
Ieu me farai l'escandihado
Dou grand souléu que found lou glas !

— O Magali se tu te fas
La souleiado,
Lou verd limberl iéu me farai
E te béurai !

Si te te fais l'aiga limpida,
Je me farai lo brouillord naï,
Et promptament, din la Florida
Lò-var, bien loïn je m'cnairai.

— O Magali, si te t'invai,
Lò-var din l'Inda,
L'aura de mer je me farai,
T'importarai !

— Si de la mer te te fais l'ore,
Quand lo vint de mer soflara,
Je me farai lo rai que dore
Dou grand Solaï que fond lo glia.

— O Magali, si te te fai
La sorilla,
In gai laïzord me changiraï
Et te beraï !

Digitized by Google

— Si tu te rendes l'alabreno
Que se rescound dins lou bertas,
Iéu me rendrai la luno pleno
Que dins la niue fai lume i masc !

— O Magali, se tu te fas
Luno sereno,
Iéu bello neblo me farai,
T'acatarai !

— Mai se la neblo m'emmantello,
Tu, per acò, noun me tendras,
Iéu, bello roso vierginello
M'espandirai dins l'espinas !

— O Magali, se tu te fas
La roso bello ,
Lou parpaioun iéu me farai,
Te beisarai !

Si te te fai larmisa bruna,
Que se revond din los vorsi,
Je me farai la plena luna,
Que prête sa lumiri ous sorci.

— O Magali, si te te fai
Ou cier la luna,
Me, bella nibla me faraï,
T'invorparaï !

Qu'ou cier ta nibla m'emmantella,
Pô par iquin te ne m'arai ,
Je me faraï rousa novella ,
Et din lo boïsson m'incliouraï.

— O Magali, si te te fai
La rousa bella,
Lo papillon je me farai,
Te boccarai !

— Vai, Calignaire, courre, courre !
Jamai, jamai m'agantaras,
Ieu de la rusca d'un grand roure
Me vestirai dins lou bouscas.

— O Magali, se tu te fas
L'aubre di moure,
Iéu lou clot d'eurre me farai,
T'embrassarai (1).

(1) Si tu te fais l'arbre des mornes, moi je me ferai le lierre.

Digitized by Google

— Se me vos prenè à la brasseto,
Ren qu'un viei chaine arraparas....
Iéu me farai blanco moungeto
Dou mounastié d'ou grand sant Blas !

— O Magali, se tu te fas
Mounjo blanqueto,
Iéu, Capellan counfessarai,
É t'ausirai !

Pouro galant, vai, prind la corsa,
Jamai, jamai m'attraparai ;
D'un grand chòno prenant l'écôrça,
Din la forêt m'in vetiraï.

— O Magali, si te te fai
Lo chòno dur, adont, de força,
Me, planta d'ire me faraï,
T'embrassiraï.

Din ton imbrassad'amitiousa
Rin que lo chòno agrapparai ;
J'airai me faire religiousa
Din lo covent dou grand sant Blaiz.

— O Magali, si te te fai
Nonna piousa,
Me, confesseur, je me faraï
Et t'intendraï.

— Se dou couvent passes li porto,
Touti le mounjo trouvaras,
Qu'à mon entour saran per orto (1),
Car en susari me veiras !

— O Magali, se tu te fas
La pouro morto,
Adounc la terro me farai
Aqui t'aurai !

— Aro coumence enfin de créire
Que noun me parlés en risént :
Vaqui moun aneloun de vèire
Per souvenanço, o ben jouvent !

— O Magali, me fas de ben !
Mai tré te vèire,
Ve lis estello, o Magali,
Coume an pali !

(1) *Per orto*, par le jardin, *hortus*.

Digitized by Google

Si dou couvent t'ure la pôrta,
Le nonne ou jardin trovarai,
Et me, ou miai, que seraï môrta,
Din mon linçu te me varrai.

— O Magali, si te te fai
La poura morta,
Adonc la terra me faraï,
Et je t'arraï !

Vore o m'est forci de craire
Que t'esse un veritobl' amant ;
Vaiqua mon annelet de veire
In sovenanci, biau galant.

— O Magali, me rinds content !
Mais, à te vaïre,
Ve, le-z-etelle, o Magali,
Que l'z an pali !

Je clos ici la série de ces citations. Si je n'eusse écouté que mon désir, j'aurais aimé à poursuivre cette étude jusqu'au bout; mais il y a des bornes à l'hospitalité d'un recueil littéraire, et je m'aperçois que je n'ai que trop abusé déjà de la patience du lecteur.

Je croirai, néanmoins, avoir atteint mon but si, affriandé par les discrets emprunts que j'ai faits à cette œuvre remarquable, il se décide à remonter à leur source et à vouloir s'édifier par lui-même. Il y trouvera, lorsqu'il sera parvenu à se familiariser avec cet idiome, nombre de peintures de mœurs et de scènes attachantes, une foule d'expressions heureuses semées un peu de partout, et, chemin faisant, plus d'une beauté de premier ordre.

Il me reste maintenant, pour clore cette série d'études, à étudier notre roman parallèlement avec l'italien, ce premier-né des langues néo-latines, et démontrer pièces en main, si faire se peut, que, quoique évidemment inférieur en grâce et en noblesse à ce fils privilégié, si bien doté par la mère commune, il n'est pas sans avoir conservé par devers lui quelques titres à l'héritage paternel.

F. Monin.

Digitized by Google

LES RICHESSES DE M. ALEXIS

Dans son immortel poème de *Miréio*, Mistral raconte, qu'un jour, un pauvre vieux berger passait.

Il allait à confesse sur la montagne et à grand peine parvint au lieu où un ermite habitait, mais celui-ci en le voyant si humble et couvert d'habits si déchirés, comme tous les paysans qui l'avaient vu gravir la côte ardue, en son esprit le méprisa.

Et pour l'humilier, il lui dit d'une voix sévère de quitter son manteau et de l'accrocher à un rayon de soleil qui entrait par la fenêtre de l'ermitage.

Et le pauvre vieux berger l'y accrocha, car son humilité et sa pauvreté avaient purifié sa vie, et il était un grand saint aux yeux de Dieu.

L'ermite, à ce miracle, se jeta aux pieds du pâtre et lui demanda pardon de l'avoir méprisé sur l'apparence :

« Homme de Dieu, s'écria-t-il ! et aussitôt de se précipiter à ses genoux en pleurant à chaudes larmes, moi, se peut-il que je vous absolve ? ah ! que l'eau pleuve de mes yeux ! et sur moi que votre main s'étende, car vous êtes, vous, un grand saint, et moi un pécheur. »

Ces vers sublimes et touchants me revinrent en mémoire un jour que, le mois passé, j'allai voir M. Alexis.

Comme ce vieillard devant qui je me trouvais ressemblait au pâtre de la Provence ! que de négligence à l'extérieur ! que de vertus en dedans !

M. Alexis est une des originalités, j'allais dire une des curiosités de notre ville ! Mais qui le connaît ? combien peu l'ont approché et l'apprécient ? combien savent son nom qui sera populaire un jour ?

Digitized by Google

De ceux qui l'ont vu jadis passer sur nos quais, coiffé d'un chapeau gigantesque, couvrant d'un pan de vieil habit un tableau en mauvais état, ou une maquette estropiée, combien l'ont regardé du même œil que l'ermite contemplait l'humble berger si petit devant les hommes, si grand devant Dieu ! combien d'élégants ont évité cet individu sans tenue et les paquets qu'il promenait constamment ! combien sont descendus du trottoir par crainte de la poussière et des toiles d'araignées ! combien ont pris pour un commissionnaire ou un petit marchand le fin connaisseur qui venait d'arracher un chef-d'œuvre à la destruction ou à l'oubli !

Vêtu avec la simplicité d'un ouvrier, travailleur en effet, le regard fin, l'œil observateur, mais timide, fuyant le bruit, la foule et la publicité, pendant cinquante ans, M. Alexis a suivi le même chemin de son atelier à son domicile. Il était resté garçon n'ayant pas eu le temps de se marier ; toute sa vie s'était concentrée sur deux idées, deux pensées, deux cultes, deux passions : il adorait sa mère et il thésaurisait.

Né le 1er mai 1786, sur cet antique territoire d'Ainay dont il a été enfant fidèle, M. Alexis a exercé la profession d'ouvrier graveur. Il n'a jamais quitté une des maisons les plus anciennes et les plus célèbres de notre ville, la maison Giraud, rue Mercière, naguère encore Madame veuve, aujourd'hui Mesdemoiselles Giraud sœurs (1).

La maison Giraud était renommée à l'époque où, au milieu d'artistes qui se sont fait un nom, Jean-Jacques de Boissieu tenait le sceptre de la gravure. Les dessinateurs du siècle dernier venaient en foule apporter leurs planches à cet atelier sans rival. M. Alexis grandit au milieu de ces hommes d'élite et s'y fortifia.

(1) Simple détail. M. Alexis est si peu de son temps, il comprend si peu notre époque de changement et de déménagement, que, né rue Confort, n° 109, il y a vécu trente-trois ans, il a habité vingt et un ans la rue de la Barre, et depuis lors il est au n° 27 du quai de la Charité, où il mourra probablement, ayant déjà quatre-vingt-cinq ans. Locataire, il a fait trois appartements dans sa vie; ouvrier, il n'a eu qu'un patron.

Digitized by Google

Au contact de nos célébrités, il prit un goût aussi élevé que pur Devenu habile, il se rendit indispensable ; il surveillait les tirages, donnait son avis, retouchait le cuivre ou l'acier, ou gravait lui-même, d'un burin magistral, le dessin qui devait illustrer une de ces éditions si recherchées aujourd'hui.

Sa vie s'est écoulée ainsi ; puis la vieillesse est venue, avec elle les infirmités et non l'opulence. Le travail assidu a usé les yeux trop surmenés ; la vue est à peu près perdue. Son atelier quitté, faible et maladif, après avoir erré pendant quelques années, humant l'air et profitant sur nos larges places et sur nos beaux quais des rayons de soleil qui le rajeunissaient, M. Alexis, vaincu, s'est retiré dans un appartement plus que modeste. Il s'est mis au lit qu'il ne quitte plus.

Comment vit-il ? c'est un mystère. La concierge fait son ménage, un beau chien griffon lui tient compagnie et cause avec lui ; je dis cause et je dis bien, car rien n'égale l'expression et l'intelligence de ce magnifique animal, et voilà comment s'écoulent ses derniers jours, égayés de loin en loin par l'apparition d'un rare ami. A l'époque fiévreuse où nous sommes, chacun court à ses affaires. Les amis sont peu nombreux ; pour les bien portants les instants sont rapides et précieux, et le pauvre malade voit souvent passer la semaine sans qu'un visage de connaissance ait fait aboyer son chien de joie, de reconnaissance et de plaisir.

Pendant que ses heures tombent une à une dans l'éternité, M. Alexis pense, il se rappelle son passé, puis il se soulève. Le coude appuyé sur son chevet, de son œil qui n'est pas mort, il contemple à travers un brouillard les trésors amassés pendant sa longue existence ; son imagination les lui rappelle avec toutes leurs beautés, avec leurs perfections, avec tous les détails de leur trouvaille, de leur achat, des privations qu'ils lui ont coûtées, des économies sévères grâce auxquelles il a pu s'en rendre possesseur. Puis son regard s'abaisse et s'arrête au pied de son lit, sur un fauteuil qui supporte, spectacle triste et touchant, le portrait de sa vieille mère et la croix de bois, la croix funèbre qui fut jadis sur son cercueil.

Un jour du mois de mai dernier, un beau dimanche, invité par

Digitized by Google

un ami commun, M. Lays, le peintre de fleurs, élève et rival de Saint-Jean, et par M. Auguste Brun, le libraire archéologue si estimé, je me rendis avec eux chez M. Alexis qui nous attendait; on m'avait prévenu et cependant je fus ébloui.

Dans une alcove nue et sur un lit qui ressemblait à un grabat, un vieillard était assis. Sa belle tête, sa grande barbe blanche, une indéfinissable expression d'intelligence, de résignation et de bonté en faisaient un modèle digne du pinceau de Rembrant.

Il me tendit la main, me remercia de ma visite, et, comme tous les vieillards qui aiment à causer, il me parla de son père, brave officier mort trop jeune, de sa mère chargée du lourd fardeau du veuvage et de la maternité, de la reconnaissance et de la tendresse qu'il lui avait vouées, de ses premières années d'apprentissage chez un fabricant de cartes, homme exigeant et dur, dont il ne se souvenait qu'avec terreur, de ses études au palais Saint-Pierre, sous Cogell, de la médaille d'or qui l'exempta du service militaire, de la maison Giraud, port tranquille où il avait enfin trouvé la sécurité et le bonheur; puis, voyant mon regard errer autour de moi et devinant mon désir, il me pria de vouloir bien visiter son appartement.

Aussitôt, M. Lays, le familier de ces lieux, m'entraîna. Trois pièces furent visitées, et à mesure que nous allions, que nous décrochions des toiles, que nous époussetions des verres, que nous ouvrions des placards, mon cerveau se tendait, ma mémoire se surchargeait de noms et de choses, une espèce de sarabande ou de danse macabre s'agitait dans mon imagination; je voyais tourbillonner des peintres, des dessinateurs, des statuaires, des graveurs. Sous la parole ardente et admiratrice de mon guide, je prenais tout simplement la fièvre des beaux-arts; j'étais enivré. Un trop long repas alourdit et fatigue, mais qu'est-ce qu'un excès de table à côté d'une débauche artistique, quand on prend de l'enthousiasme à trop haute dose et de l'admiration en trop forte quantité?

Contre tous les meubles étaient appuyés d'énormes cartables gonflés d'aquarelles, de dessins, de gouaches, de gravures signés de maîtres fameux; à tous les murs étaient appendus des por-

Digitized by Google

traits, des tableaux précieux ; sur toutes les tables, les cheminées, les meubles, s'étalaient des statuettes, des maquettes, des médaillons, des médailles, mille objets à rendre un millionnaire jaloux.

M. Alexis avait tiré lui-même les gravures de Jean-Jacques de Boissieu, et, comme c'était son droit, il en avait gardé les tierces d'un prix inestimable, disons mieux, sans prix.

Là étaient des dessins originaux et signés de Pillement, le peintre qui fit école à Lyon et dont l'unique défaut est d'avoir trop idéalisé, disons le mot, trop embelli la nature. Aujourd'hui on préfère les ignominies de l'école réaliste. Courbet, Manet, Carpeaux ont dit le dernier mot de l'art.

Là étaient des dessins, des aquarelles et des lavis de la plupart de nos célébrités ; là un album contenait vingt-quatre aquarelles de Calame, écrin digne d'être offert à une reine ; d'autres plus précieuses encore, plus prisées des amateurs, signées : Charlet, Gudin, Bellangé, Lugardon ; puis arrivait l'escadron lyonnais : Epinat, Revoil, Berjon, Thierriat, Genod, Duclaux, Trimolet, Bonnefond, Gabillot, Flandrin, Leymarie.

Là une collection de terres cuites et de marbres signés Chinard.

Ici une *Chasse au sanglier*, par Oudry.

Voici un *Christ*, de Philippe de Champaigne ; deux beaux portraits de Blanchet. L'un est celui de la princesse de Carignan, largement et grassement peint, sa place serait à Turin ; l'autre est celui de Blanchet lui-même ; il ne pourrait être mieux qu'au musée de Lyon.

Voilà des *chevaux*, par Philippe Wouvermans ; à côté, deux belles *marines*, de Vernet.

Ici est un petit bijou, un chef-d'œuvre ; c'est une petite toile de Bellay, d'une incroyable finesse de pinceau. Ce maître ayant peu produit est trop peu connu ; il est pourtant une des gloires de notre ville. La toile que nous admirons représente *un Marché sur la place des Minimes, à Saint-Just*. On reste en extase devant un cheval blanc d'un incomparable effet. Réjouissons-nous. Ce tableau nous appartiendra un jour ; M. Alexis l'a donné à la ville de Lyon.

Autre perle, une vue de l'*Ile-Barbe*, par Grobon.

Digitized by Google

Là sont d'adorables têtes de Boucher ; là des portraits authentiques et signés de Greuze ; ici un *portrait* superbe de coloris, par Bidault : là enfin un *Portement de la Croix*, par Holbein. Comment est-il là ? nous l'ignorons ; à quel prix ? nous n'avons pas osé le demander. Il est à couvrir d'or. Lui aussi un jour sera la propriété de la ville de Lyon.

On ne peut tout citer, mais voici pour la bonne bouche. C'est un portrait avec une histoire. Le portrait n'est autre que celui de M. Alexis, peint par Trimolet ; l'histoire était charmante racontée par M. Lays, je crains que sous ma plume elle ne perde une grande partie de son charme.

Qui eut l'idée de cette toile ? M. Trimolet vint-il offrir ses pinceaux ou M. Alexis sa figure ? encore un mystère. Quoi qu'il en soit, un jour les deux amis se trouvèrent en présence et le tableau commença.

Sans espérer une rétribution énorme, l'artiste voulait une toile digne de sa réputation, or le modèle n'avait que ses dimanches à donner. C'était peu. Chaque semaine on revenait, mais on ne retrouvait plus la pose ; le jour n'était pas favorable ; c'était l'été, c'était l'hiver ; il fallait des efforts inouïs pour faire une œuvre qui les satisfît tous les deux. Enfin le tableau s'acheva. Il avait parfaitement réussi.

Pendant quarante dimanches le modèle avait posé ; pendant quarante dimanches l'artiste avait repris sa palette, étendu ses couleurs, touché, retouché, c'était un an de travail. Qui connaît les artistes et les arts saura seul les trésors de patience et de dévouement qui avaient été nécessaires en cette occasion.

Arriva le quart d'heure de Rabelais. M. Trimolet ne faisait jamais payer ses portraits moins de quinze cents francs. Pour celui-ci, qui était une exception, trois mille francs auraient suffi à peine ; ils n'auraient pas compensé un an de labeur et de magistral talent ; l'artiste n'aurait pas demandé moins à un client ordinaire.

De son côté M. Alexis était trop fier pour ne pas payer. Il ouvrit sa bourse, en sonda les profondeurs et y puisa trois cents francs ! On ne dit pas ce qui lui resta de surplus.

Digitized by Google

De son pas le plus dégagé, il se rend chez M. Trimolet, dépose adroitement les trois cents francs sur la cheminée, remercie chaleureusement, loue la toile, déclare qu'il est très-satisfait et s'en va.

Le lendemain il reçut le billet suivant :

« Mon bien cher ami,

« Je savais bien que vous me porteriez bonheur. Depuis votre portrait tout me réussit. J'en suis ahuri, c'est étourdissant. Jusqu'à la fortune qui m'arrive pendant que je dors. Imaginez-vous que ce matin j'ai trouvé trois cents francs sur ma cheminée et cependant ma porte était fermée et personne n'a pu pénétrer chez moi cette nuit. Je ris, je danse, je chante, je suis heureux ; je ne doute plus de l'avenir, j'ai la chance pour moi, j'ai le vent en poupe. Vive la joie, mon cher ami ! je vois tout en rose autour de moi.

« C'est à vous que je dois d'être désensorcelé, merci, mille fois.

« Votre ami reconnaissant et tout à vous,

« TRIMOLET. »

Que dire de cette manière noble et délicate de remercier sans compromettre sa dignité, sans blesser aucun amour-propre ? on reconnaît bien là le cœur sensible, l'âme élevée de Trimolet. Cette action lui sera comptée dans sa vie Pour sa gloire, ce billet vaut son meilleur tableau.

Malgré la passion de M. Alexis pour la peinture, les œuvres des maîtres sont trop connues et trop appréciées pour que l'humble bourse d'un particulier puisse y atteindre, mais les dessins, les croquis, les lavis, les gouaches , les gravures, les épreuves hors ligne étaient entassés, amoncelés, emmagasinés dans les alcôves, les commodes, les placards en nombre suffisant pour enrichir ou même former un musée. Sa collection de gravures est la plus belle, la plus complète et la plus précieuse de Lyon. Lui-même aujourd'hui ne sait plus au juste quelle en est la valeur.

Pendant que nous nous acharnions à cette œuvre de décou-

Digitized by Google

verte et de nettoyage, M. Lays rencontra derrière de vieux cadres et amena deux immenses gouaches qu'il cherchait depuis un instant, qu'il avait souvent admirées mais dont il ne connaissait pas l'auteur.

L'une représentait Plancus et ses Romains posant les fondations d'une ville sur les bords tranquilles de la Saône ; l'autre Annibal et ses Carthaginois traversant le Rhône pour gagner les Alpes qui se dressaient dans le lointain.

Je reconnus ces deux dessins, chef-d'œuvre d'Epinat, ils n'étaient pas signés.

Il y a quelques années, j'avais écrit dans la *Revue du Lyonnais* la biographie d'Epinat, mort le 7 juin 1830, juste au moment où les esprits émus de la prise d'Alger et bientôt après enivrés, fous de révolution, avaient bien autre chose à faire qu'à s'occuper de la mort d'un artiste même célèbre.

Voici ce que j'en avais dit dans notre livraison de juin 1851 :

«.... On était au commencement de 1800, depuis quinze ans Epinat était hors de France, il avait trente-cinq ans ; il se rendit à Montbrison, fit une visite à sa famille et revint se fixer à Lyon, où son talent et son heureux caractère surent, comme en Italie, lui procurer des amis.....

« Les façades qui ornent les deux extrémités de la place de Bellecour étaient terminées et le Gouvernement voulait faire sculpter sur les attiques deux traits de l'histoire de Lyon. Epinat fut choisi pour en faire les dessins que Chinard devait exécuter. Quelle joie pour l'artiste qui laisse languir ses facultés d'avoir enfin une occasion de les déployer tout entières ! son travail ne sera point enfoui dans l'obscurité du cabinet. Une ville pourra le contempler à chaque instant du jour, et les étrangers en garderont le souvenir. Il faudra choisir deux faits illustres, deux actions grandioses dignes du monument et dignes de la seconde ville de France. Epinat eut le bonheur de trouver une pensée et il eut le talent de l'exécuter.

« Sur l'attique de la façade du Rhône, il dessina ce fleuve rapide sous la figure d'un vieillard. Annibal et ses Carthaginois arrivent, ils traversent le Rhône et marchent vers les Alpes qu'Annibal

Digitized by Google

montre dans le lointain. Dans ces groupes, fièrement rendus, tout est vie, mouvement, énergie; les chameaux, les éléphants suivent ces peuples Africains, qui vont à la conquête de l'Italie. Leur présence au milieu de soldats demi-nus donne une couleur étrange à cette composition.

« Sur l'attique de la façade de la Saône, cette lente rivière est représentée à moitié endormie dans une attitude de calme et de mollesse. Plancus est arrivé avec les Viennois. L'emplacement de la ville est choisi. C'est là qu'on doit s'arrêter. Les groupes sont disposés avec symétrie et mesure, la sérénité règne sur les visages. Les légions romaines, les Gaulois et les colons vont commencer leurs travaux. On fait des sacrifices aux dieux. Tout respire, dans ces groupes en repos, une profonde et superbe tranquillité.

« Il ne fallut pas un homme ordinaire pour trouver et rendre cette grande composition. L'auteur dut avoir un mouvement d'orgueil en contemplant l'œuvre qu'il venait de jeter sur le papier, et il dut tourner ses regards vers l'avenir en pensant à la gloire qui allait rejaillir sur son nom. Maintenant une chose nous inquiète, nous chroniqueur naïf. Toute peine mérite salaire; si le prêtre vit de l'autel, l'homme de génie doit vivre de sa pensée, comme le manœuvre de son travail. Nous ne savons pas si Epinat fut payé de son idée; c'eût été simple justice. Dans tous les cas, celle-ci ne fut point exécutée. »

Il n'y avait pas d'erreur possible. C'était bien le croquis, la pensée d'Epinat que j'avais sous les yeux, croquis perdu, croquis égaré, croquis non payé sans doute et vendu probablement par les héritiers du malheureux peintre à quelque marchand de bric à brac. M. Alexis, avec son tact exquis, avait rencontré et s'était empressé d'acheter ces deux grandes compositions sans nom, mais portant le cachet du génie, mais ni lui, ni MM. Lays et Brun, ni nul de leurs amis communs n'avaient jamais su à quel pinceau on devait cette œuvre hors ligne. Epinat ayant surtout travaillé en Italie, et pour l'Angleterre, son faire est peu connu de nos artistes et on n'avait pas pensé à lui attribuer ces deux sujets si éminemment lyonnais.

Digitized by Google

Leur présence seule dans le cabinet de M. Alexis suffirait pour attirer l'attention des administrateurs et des artistes de notre ville, les uns pour admirer, les autres pour acquérir ces magnifiques créations. Mais il y a bien d'autres précieux chefs-d'œuvre, bien d'autres sujets lyonnais dans cette galerie, dont l'âge avancé de son possesseur fait craindre, fait prévoir une prochaine dispersion.

A qui vont aller ces eaux-fortes de Boissieu, ces vues de Pillement, ces toiles de Greuze, ces dessins de M. Alexis lui-même, rappelant les curiosités de notre vieux Lyon ? Espérons que leur possesseur en jouira longtemps encore ; mais veillons à ce que nos musées ne les laissent pas échapper. Il y a des morceaux uniques, indispensables pour nous. A l'autorité, aux amis des arts à y penser.

M. Alexis a déjà prévu ce moment et, par son testament, il donne à sa ville natale la toile magistrale d'Holbein, le *Marché de Saint-Just*, par Bellay et son portrait à lui par Trimolet.

Remercions d'avance le généreux donataire, et n'attendons pas qu'il ne soit plus, pour lui adresser nos patriotiques remerciements.

Mistral a, dans ses vers, immortalisé l'humilité et la vertu d'un berger méconnu; puissent ces quelques lignes éveiller l'attention sur un homme modeste et simple aux yeux du vulgaire, mais qui fut grand par son amour du beau, sa passion pour l'art, sa ténacité à se créer au prix de toutes les privations, un musée riche, envié, comme en ont seuls les favoris de la fortune. Puissent enfin ces notes rapides et trop superficielles, apporter quelque joie dans l'esprit de ce vieillard qui saura que la presse n'a pas uniquement pour préoccupation de flatter les grands et les heureux, mais qu'elle sait aussi courtiser le mérite dans quelque rang où Dieu l'ait placé.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

NOTES ET DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON, par A. PÉRICAUD, publiés à Lyon de 1838 à 1867.

Cet ouvrage de patience et d'érudition est indispensable à tous ceux qui veulent connaître et étudier l'histoire générale de Lyon, ou seulement son histoire littéraire ou artistique. C'est une mine inépuisable où les écrivains lyonnais viendront puiser tour à tour les matériaux nécessaires à l'édification d'une bonne histoire de Lyon.

La mort est venue briser la plume entre les mains du chercheur infatigable qui avait consacré sa longue existence à ces fouilles pénibles, ingrates et décourageantes, et il n'a pas eu la satisfaction de terminer son labeur de prédilection ; cinq années du XVIIe siècle et tout le XVIIIe restent encore à parcourir pour y chercher certains faits ignorés ou oubliés qui méritent d'être signalés. Que de choses importantes et curieuses pour notre histoire sont encore éparses dans des livres, oubliées, ou cachées et enfouies sous la poussière des archives publiques ou particulières, et qui n'attendent qu'un émule de M. Péricaud pour être mises au jour et servir à l'histoire de notre pays.

La première partie des *Notes et Documents* pour servir à l'histoire de Lyon depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'année 1349, fut publiée dans l'*Annuaire historique et statistique de la ville de Lyon* pour 1838, et fut tirée à part au nombre de vingt-cinq exemplaires, en une brochure de 66 pages. (Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1838, in-8).

La deuxième partie (1350-1483), fut insérée dans l'*Annuaire de Lyon* pour 1839, et tirée à part à vingt-cinq exemplaires. (Lyon, Pélagaud et Lesne, 1839 ; in-8 de 88 pages).

La troisième partie (1483-1546), qui parut dans l'*Annuaire* de 1840, fut tirée à part à petit nombre. (Lyon; Pélagaud et Lesne, 1840, in-8 de 70 pages).

La quatrième partie (1547-1560), qui fut insérée dans l'*Annuaire* de 1841, et tirée à part à petit nombre, forme une brochure de 37 pages. (Lyon, Mougin-Rusand, 1841, in-8).

La cinquième partie, qui comprend le règne de Charles IX (1560-1574), n'est pas la moins curieuse de notre histoire; insérée dans l'*Annuaire* de 1842, et tirée à part à petit nombre, elle est composée de 92 pages in-8. (Lyon, Mougin-Rusand, 1842).

L'*Annuaire* de 1849 nous offre la sixième partie des *Notes et Documents* pendant la période de 1574-1589, comprenant le règne d'Henri III. Cette époque de troubles ne pouvait manquer de fournir un large contingent, aussi le tiré à part est-il une brochure de 133 pages. (Lyon, Mougin-Rusand, 1843, in-8).

En se rapprochant de notre époque, les documents se multiplient ; l'imprimerie, après avoir consacré ses premières années à publier les œuvres immortelles des écrivains de l'antiquité, commence à se vulgariser et à publier des mémoires particuliers qui

Digitized by Google

nous font connaître des faits d'un ordre secondaire pour l'histoire générale, mais bien précieux pour l'histoire locale.

La septième partie das *Notes et Documents* (1589-1594), insérée dans l'*Annuaire* de 1844, vient justifier les réflexions précédentes ; le tiré à part est une brochure de 228 pages. (Lyon, Mougin-Rusand, 1844, in-8).

La huitième partie (1594-1610), qui a enrichi considérablement l'*Annuaire* de 1845, a été tirée à part à petit nombre. (Lyon, Mougin-Rusand, 1845, in-8 de 285 pages).

Nous ferons remarquer que l'*Annuaire* de 1845 ne contient que les *Notes et Documents* de 1594 à 1605 inclusivement, soit 234 pages, et que le tiré à part de cette huitième partie, où l'auteur a voulu insérer tout le règne d'Henri IV, est composé de 285 pages.

On remarquera de plus que ce tiré à part contient quatre articles aux publications de 1606, et une parodie de Martial à la fin des publications de 1609, qui ne se trouvent pas dans le texte des *Notes et Documents* qu'on lit dans l'*Annuaire* de 1846, et qui forme la neuvième partie (6 avril 1606, — 14 mai 1643).

Le tiré à part de cette période de notre histoire (Lyon, Mougin-Rusand, 1846, in-8 de 299 pages, plus le titre comme les précédents fascicules), contient le règne de Louis XIII (1610-1643). Ce fascicule commence par la lettre de Louis XIII au Consulat de Lyon, du 14 mai 1610, qui avait déjà été insérée à la fin du huitième fascicule.

Douze années de recherches incessantes s'étaient écoulées, lorsque M. Péricaud se décida à faire insérer la suite de ses *Notes et Documents* dans la *France littéraire*, revue hebdomadaire, publiée à Lyon, sous la direction de M. Louis-Adrien Peladan, de 1856 à 1866.

Le tiré à part de la première partie de cette suite des *Notes et Documents* (1643-1660), forme un fascicule de 130 pages grand in-8, imprimé sur deux colonnes. (Roanne, imp. de Ferlay, 1658-1860).

Le tiré à part de la deuxième partie (janvier 1661-31 janvier 1671), est un fascicule de 91 pages grand in-8. (Roanne, imp. de Ferlay, 1860-1861).

La troisième partie, depuis le 1er janvier 1672 jusqu'au 31 décembre 1685, fut tirée à part grand in-8 de 113 pages. (Roanne, imp. de Ferlay, 1862-1864)

La quatrième partie, 1er janvier 1685 au 30 décembre 1695, a été tirée à part (Roanne, imp. de Sauzon, 1867, gr. in-8 de 83 p).

Ces quatre fascicules sont tirés sur un mauvais papier, format disgracieux et ayant très-peu de marges.

Qu'il nous soit permis de consigner ici un sincère regret, c'est que le temps n'ait pas permis au laborieux historien Antoine Péricaud (1) d'achever un ouvrage pour lequel il avait tant fait

(1) Né à Lyon, le 4 décembre 1782, mort dans la même ville, le 25 octobre 1867.

Digitized by Google

de sacrifices. Espérons que les matériaux que ce savant travailleur avait amassés pour achever ses recherches, ne seront pas perdus, et qu'une main pieuse, en les publiant, tout en satisfaisant les désirs des Lyonnais curieux de connaître le passé de notre cité, ajoutera un nouveau fleuron à la couronne de souvenirs littéraires de l'écrivain qui avait voué sa plume à l'histoire de son pays. JACQUET H.

CHRONIQUE LOCALE

En remontant aux âges les plus reculés de notre histoire, on trouve le souvenir d'une catastrophe qui mit notre malheureux pays à deux doigts de sa perte.

Il paraîtrait, car tout est obscurité dans les événements de cette époque oubliée, qu'un peuple venu du Nord anéantit nos armées, nous enleva nos plus belles provinces et ruina le pays par les plus intolérables exactions.

Profitant de ces désastres et les favorisant, une secte impie détruisit nos édifices et nos monuments, massacra les citoyens les plus vertueux, changea nos lois et nos mœurs, supprima le culte et voulut ramener nos pères à la vie de la sauvagerie.

Nos bons ancêtres se soumirent assez docilement, seulement ils se réunissaient à l'anniversaire de nos désastres pour gémir et pour pleurer.

Bientôt le souvenir de leurs défaites s'effaça, ils s'habituèrent à la honte, et l'époque où ils s'assemblaient dans les larmes et le deuil devint un temps de divertissement et de plaisir.

Depuis lors, au commencement du mois d'août, dans les villes et les campagnes, chaque année, en souvenir de Reichshoffen et de Sédan, on illumina et on pavoisa, c'était une réjouissance universelle.

On donna des concerts et des fêtes; on eut des joûtes sur l'eau, des tirs, des courses, des danses, des fanfares, des spectacles et des ballons.

On célébra en plein air la dégradation de la jeunesse; on lui dit qu'il n'y a pas de Dieu, pas de culte, pas d'obéissance, pas d'autorité; qu'après le corps tout est bien mort et qu'il faut jouir de la vie pendant qu'on le peut.

La joie débordant de toutes parts, on invita les peuples voisins à la partager.

Puis les alliés et les voisins ne suffisant plus, on appela les peuples lointains, les indifférents, les inconnus, jusqu'aux antipodes et aux sauvages.

Enfin, faisant un effort, on but la honte et on invita même les féroces ennemis qui avaient détruit nos cités et incendié nos villages. On les acclama au nom de la fraternité et de la solidarité des peuples. Les fêtes furent magnifiques.

Quand il n'y a plus de patrie, on est bien près de n'avoir ni honneur ni dignité. Ces temps sont loin, heureusement.

Aujourd'hui, nous avons repris toute notre fierté, toute notre puissance.

Digitized by Google

Les lois sont obéies, les chefs, choisis parmi les plus dignes, sont respectés.

Les mœurs ont retrouvé leur éclat, les brasseries sont fermées, les femmes perdues ne couvrent plus le trottoir ; l'honneur est à ceux qui le méritent.

Plus de gaspillage dans les finances, plus d'ignobles marchés, plus de honteux tripotages.

Plus d'avocats ni de médecins pour commander les armées, plus de banquiers pour rendre la justice, plus de manufacturiers dans la marine, de poètes dans l'agriculture, de juifs au ministère des cultes, d'ignorants aux sciences et de plâtriers aux beaux-arts. Chacun a repris sa place ou plutôt a été remis à la sienne.

Dès lors, en reprenant sa dignité, la nation a retrouvé son génie. Nous n'avons plus Châteaubriant mais nous possédons Gaboriau, nous n'avons plus Lamartine mais nous avons Coppée ; à Ingres a succédé Manet, à David d'Angers Carpeaux, à Meyerbeer Offenbach, à Rossini Hervé. On ne joue plus les *Horaces*, mais le *Canard à deux têtes*. Aussi sommes-nous contents de nous-mêmes et nous regardons-nous comme le premier peuple de l'univers.

— La fête de la jeunesse, inaugurée au Grand-Camp le 13 août, date mémorable, a dépassé toutes les espérances. De graves professeurs, la bouffarde au bec et la main dans la culotte, dirigeaient les groupes espoir de la France. Dans une ville où les processions sont interdites parce qu'elles gênent la circulation, de longues files d'enfants, conduites par la garde nationale, serpentaient dans les rues, trottant par troupes irrégulières, à l'instar des moutons. Les petites fillettes surtout s'élançaient comme des désespérées pour suivre les grandes enjambées des sapeurs. Arrivés au Grand-Camp, les écoliers des deux sexes ont eu soif. Le discours de M. Barodet n'ayant pu les assouvir, sapeurs, gardes nationaux, pompiers, parents ont prodigué le vin bleu. La fête alors a pris un caractère tranché.

« La fête des écoles, favorisée par un très-beau temps, a été très-belle et très-animée, dit le *Petit Lyonnais* avec un enthousiasme bien senti. C'était plaisir de voir la gaîté et la joie s'épanouir sur ces jeunes têtes auxquelles on présente toujours l'*instruction* (l'instruction est ici un mot charmant) sous ses aspects *tristes* et *rebutants* au lieu de la leur montrer sous un jour *riant* et *favorable*. »

« Il nous est impossible d'enregistrer tous les épisodes grotesques ou inconvenants et fâcheux de la fameuse fête des écoles municipales, dit le *Salut Public*, qui n'a pas l'air aussi ravi. Peut-être n'était-il pas invité.

« C'est d'abord le grand nombre des indispositions déterminées chez les enfants par la fatigue, la chaleur, la soif et l'ingurgitation de boisson qu'elle a entraînée. Du vin pur ayant été absorbé par plusieurs de ces enfants altérés, il en est résulté des cas d'indigestion et d'ivresse. Plusieurs voitures ont dû ramener les malades au domicile de leurs parents. C'était un véritable défilé d'ambulance.

« Ailleurs, le défilé a été tout autre, mais trop guilleret. Nous avons cité la scène de la Brasserie du Rhin et les cris proférés contre les jésuïtes et la *clique* cléricale par les moutards de l'écusson scolaire n° 18. Des scènes analogues ont scandalisé les passants sur d'autres points de la ville. Une bande de jeunes écolières a été vue chantant par moitié la *Marseillaise* et par moitié les *Pompiers de Nanterre*, simultanément. »

Digitized by Google

C'est avec un vrai chagrin que nous voyons le *Courrier de Lyon* aussi mécontent que le *Salut*.

« Voici un compte-rendu complet de cette saturnale. (Ce n'est plus la *jolie fête* du *Petit Lyonnais*.)

« On avait espéré un instant que la municipalité lyonnaise, éclairée par les manifestations de l'opinion publique, ne donnerait pas suite à l'exhibition carnavalesque et baladoire imaginée par le citoyen Vallier.

« ..... On a pensé qu'il était opportun de donner à la jeunesse un avant-goût de la réalisation de ces théories communistes en affectant les deniers publics à des soûleries démagogiques. (Oh! cher *Courrier*!)

« ..... Les rafraîchissements étaient servis dans des arrosoirs, comme au banquet de l'Alcazar ..

« ..... Les petites filles surtout tombaient comme des mouches et un grand nombre ont été emportées, à moitié mortes, du lieu du festin.

« ..... Un grand nombre de jeunes filles et même quelques institutrices étouffaient. Les unes gisaient inanimées, d'autres se livraient à des efforts désespérés..... (Nous gazons.)

« Les costumes blancs étaient maculés de taches de vin et de déjections de toute nature.

« ..... Beaucoup de gardes nationaux étaient ivres.....

« ..... Quant à nous, voici notre conclusion : Ceux qui gaspillent les ressources de la Ville à de pareilles mascarades sont des..... ou des.....

« ..... Il n'y a pas lieu de craindre d'ailleurs que la farce des écoles puisse se renouveler ; l'expérience aura été concluante.

« ..... Oh ! l'admirable éducation et quels grands et vertueux citoyens les Barodet et consorts préparent à la patrie ! » (C'est raide !)

Le *Journal de Lyon* lui-même n'est pas content.....

Et les secours manquent aux indigents, et les Prussiens couvrent les villes et les vallées du Jura. Allons, un peu de honte, Lyonnais !

— Le ballon, lancé le 15 août à l'Hippodrome, n'est allé que jusqu'au confluent de nos deux fleuves. Il est tombé dans le Rhône à quelques mètres de la digue ; l'aéronaute a pu être sauvé. Il se fût brisé si dans sa chute rapide il eût rencontré les dalles de nos quais.

— Le conseil de guerre de la 1re division militaire, séant à Lyon, a, dans son audience du dimanche 13 août, condamné : Paraton à cinq ans de détention, Schettel à un an de prison, Servelle à six jours. Les accusés contumaces Albert Richard, Gaspard Blanc, Saignes, Combe, Cluseret, Lunkiewitz, Bakounine, Rivière et Bastelica sont tous condamnés par défaut à la peine de la déportation. Affaire du 28 septembre 1870, envahissement de l'Hôtel-de-Ville.

— L'affaire dite de la Commune, envahissement de l'Hôtel-de-Ville les 22, 23 et 24 mars dernier, sera jugée le 21 août courant par le 2e conseil de guerre, dans la salle des assises, au Palais-de-Justice. Elle comprendra quarante et quelques accusés.

— Le besoin d'un nouveau journal se faisant généralement sentir, le *Petit Lyonnais*, journal quotidien, est venu combler la lacune. Le premier numéro est du jeudi 10 août. Couleur, ami des accusés de la Commune.

— Aux dernières assises, la *République*, morte, le *Défenseur des droits de l'homme* et le *Vengeur* ont subi de sévères condamnations. Par une heureuse innovation, les imprimeurs ont été acquittés.

— La fameuse cartoucherie des Minimes n'existe plus. Ce si cher

Digitized by Google

établissement, plus redoutable aux Lyonnais qu'aux Prussiens, a été rendu, le mois dernier, à ses vrais et légitimes propriétaires, au grand contentement des voisins.

— L'installation du vénérable abbé Coudour à la cure de Saint-Vincent n'a pas eu lieu le 2 juillet, comme nous l'avons dit, mais le 9.

— M. le ministre de l'Intruction publique a nommé M. Guichard directeur de notre école des Beaux-Arts. On dit que la municipalité lui refuse l'allocation qui dépend de la ville.

— La Commune de Lyon vient de faire présent à la bibliothèque du Palais-des-Arts du portrait de Garibaldi. Est-ce comme bienfaiteur de la cité, ami de la France, grand général que le vainqueur d'Autun et de Dijon restera parmi nous ? sans doute comme tout cela.

— Une manifestation anti-cléricale doit être faite par notre municipalité à propos de l'inauguration de la voie ferrée à travers le Mont-Cenis. Déjà, le 10 au matin, un train a parcouru avec un plein succès la ligne entre Bussoleno et Bardonnèche ; l'inauguration aura lieu probablement le 17 septembre. On y boira.

— L'assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme de l'Exposition universelle a eu lieu le 8 courant. Les résolutions soumises à l'assemblée ont été acceptées à l'unanimité. L'ouverture de l'Exposition est officiellement fixée au 1er mai 1872.

— Grâce au zèle de M. Lortet, aidé du concours de MM. Dumortier, Locard et Chantre, la salle de géologie et de paléontologie des terrains tertiaires est enfin définitivement organisée. Les nombreux matériaux accumulés par M. Jourdan sont classés, et notre musée géologique peut être aujourd'hui compté parmi les plus beaux de l'Europe.

— Si notre Palais-des-Arts est encore souillé par les entrepôts de cuirs et autres objets entassés par la spéculation en des jours douloureux et néfastes, le musée des peintres lyonnais a du moins pu être rendu à sa destination. Quelques changements y ont été apportés. Ainsi, autrefois, les tableaux de cette galerie étaient placés sans autre ordre que celui de la forme ou de la dimension des cadres. Aujourd'hui, les tableaux de chaque artiste sont groupés de manière à former un ensemble Par une heureuse inspiration de M. Martin-Daussigny, tous les Bonnefond sont réunis, tous les Saint-Jean, les de Boissieu, les Grobon, les Berjon ; il en résulte que l'on peut comparer les œuvres du même maître les unes avec les autres, puis comparer le tout avec l'ensemble des œuvres d'un autre artiste.

Lorsque la grande salle des tableaux sera débarrassée, il y aura une autre combinaison plus compliquée et plus importante, c'est la classification par écoles. Ainsi, on séparera les écoles française, italienne, allemande, hollandaise, et la confusion qui a régné jusqu'à ce jour disparaîtra pour la plus grande instruction des élèves et du public.

Une autre salle ouverte et déjà visitée avec empressement, c'est celle des statues moulées sur l'antique. Là encore on retrouve le génie actif et organisateur du Conservateur de nos musées.

— Sans être ce qu'il devrait être, notre bilan intellectuel n'est point désastreux. Un de nos compatriotes les plus illustres, monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc, a publié : « *Quelques paroles d'hommage à la mémoire de nos morts.* » Dans cette oraison funèbre, l'orateur loin de voir la ruine de la France, déclare comme un prophète « qu'un jour viendra, — un jour moins éloigné que nos ennemis ne le supposent — où la France relèvera son front et reprendra de vive force sa place dans le monde ; car elle est puissante, elle est

Digitized by Google

irrésistible, la vitalité de notre grand pays ! Des victoires auront effacé les humiliations de la défaite. Mais un souvenir survivra dans l'histoire et dans la reconnaissance nationales, celui de ces victimes du devoir patriotique qui, à l'une des heures les plus sombres de nos annales, ont du moins sauvé l'honneur français en sachant mourir. »

Savoir mourir ! Comment ce mot si grave nous a-t-il fait penser aux légions du Var et de l'Hérault ? L'esprit humain est bien bizarre !

— M. Léon Roux, avocat, nous a donné une *Biographie* de tous points remarquable d'un de nos jeunes Lyonnais morts devant l'ennemi, M. Paul-Eugène-Marie Sauzet, filleul et neveu de notre célèbre orateur. Notre prochaine livraison donnera un compte-rendu de ce beau travail.

— M. Eugène Dumortier a publié une brochure : *Sur quelques gisements de l'oxfordien inférieur de l'Ardèche*, avec de jolies planches dues aux presses de M. Marmorat. Une plume plus compétente que la nôtre rendra compte de cette savante étude, imprimée avec goût chez Pitrat.

— M. L.-P. Gras, le bibliophile forézien, l'infatigable archéologue conservateur de la Diana, le poète si connu, a édité une *Notice sur la Topographie médicale de la ville de Montbrison*, par le Dr Marin Richard de Laprade, écuyer, seigneur de Pompérat, conseiller-médecin ordinaire du Roi, intendant des Eaux minérales du Forez. Cette plaquette curieuse et inédite est due à l'aïeul de notre poète lyonnais, Victor de Laprade. Les notes sont de M. Gras ; l'impression fait tout à fait honneur aux presses de M. A. Huguet, de Montbrison.

M. Tharel a exposé, dans sa *Lettre sur l'Exposition universelle et internationale de Lyon*, toutes ses idées, tous ses projets sur la grande entreprise à laquelle il a voué son zèle, son intelligence et sa fortune, et dont le sort est assuré désormais.

Enfin la Société académique d'architecture a fait paraître ses *Annales* qui contiennent : le *Compte-rendu des travaux de la Société*, par M. L. Charvet ; une étude avec de nouveaux documents et de nouvelles idées sur l'*Hôtel-de-Ville de Lyon*, par M. Tony Desjardins ; une *Visite à Pompéi*, par M. G. George ; *Réponses à diverses questions*, par M. Clair Tisseur, et une *Notice sur l'église romane de Saint-André de Bâgé* (Ain), par M. Charles Martin. De belles planches gravées sur acier ornent cet élégant et beau volume, imprimé chez M. Louis Perrin.

— Une pièce d'un auteur lyonnais, M. Martel, les *Brigands de Marathon*, a été jouée, pour la première fois, le 14 août, devant une salle pleine ; le succès a été complet.

— Encore un qui va perdre sa liberté ! Le 24 juillet, le Rhône joyeux et sans méfiance, sautait et chantait à la fête donnée aux autorités bugésiennes par MM. Lomer et Ellershausen, banquiers américains, concessionnaires de la dérivation destinée à mettre en mouvement leurs grandes machines dans les immenses manufactures qu'ils vont édifier à Bellegarde. Il était content ce pauvre Rhône, content de voir si brillante société sur ses bords. Cher innocent, il ne se doutait pas que les canaux vont le réduire en esclavage, et qu'on va le faire bientôt travailler comme un nègre, le malheureux !

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

VALENCE

A MADAME CÉCILE V.

I.

Si vous étiez touriste, et que, du Vivarais,
Vous eussiez exploré les vals et les montagnes;
Si vous aviez atteint les bords riches et frais
De ce fleuve d'azur, honneur de nos campagnes,
Je vous dirais : — « Avant de traverser le pont
« Qui mène en Dauphiné, — belle et chère province ! —
« Regardez » Un coteau se couronne le front
De maisons, de clochers, de temples, comme un prince.

Et maintenant montez, touriste curieux ;
Du plateau, qui surgit, admirez l'entourage ;
Embrassez, du regard, ce décor gracieux,
Que respecte le temps, en son rude passage.

Ici, le *Champ-de-Mars*, qu'un évêque a planté :
Frais velours de gazon, beaux arbres, doux ombrages ;
Splendide promenoir, orgueil de la cité,
Où la Mode, en son char, trace un brillant sillage.

Plus bas, les maraîchers, puis, « dans les prés fleuris,
« Qu'arrose, » non « la Seine, » oh ! point ! mais notre Rhône,
S'ébattent les agneaux, près des mères brebis;
Et le fleuve royal, majestueux, y trône.

Sur l'autre bord, les monts du Celte vivarais;
De *Crussol*, la ruine, et ses *cornes* magiques ;

Digitized by Google

Les Granges ; — *Guillerand* ; puis, à gauche, tout près,
Soyons, sa vieille tour, ses souvenirs antiques.

A droite, c'est *Cornas*, au vin si généreux ;
Châteaubourg, le donjon, d'un vieux fort la ruine.
Tel le panorama qui se déroule aux yeux,
Du haut du Champ-de-Mars, sur la plage voisine.

II.

Les buts de promenade, autour de la cité,
Sont nombreux et charmants de fraîcheur et de grâce.
Le choix est difficile, et tous, en vérité,
Ont les droits les meilleurs à la première place !

Les *Iles* sont là-bas, et leur sentiers ombreux,
De la fraîche *Robine*, à l'ardente *Comète*,
Tracent un hémicycle en leurs contours heureux,
Où les gais oiselets ont plus d'une logette.

En haut, c'est *Faventine* et le vieux *Pont-du-Gat*.
Les Beaumes sont ici ; leurs limpides fontaines
Coulent en susurrant ; et, sans nul appirat,
Arrosent tous les plis de leurs riants domaines.

Ailleurs, c'est la *Crozette* et ses belles villas,
Qui, bientôt, rejoindront *Saint-Marcel* et *Saint-Jacques*,
Et brodant au chemin d'élégants falbalas,
Du buisson épineux craignent peu les attaques.

Ici, le *Polygone* et son bruyant canon.
Puis, c'est le *Valentin ; l'Ile-Adam* et l'*Ile-Eve* ;
C'est le *Château-des-Fleurs*, gardant bien son renom,
Et versant les plaisirs comme un gracieux rêve.

III.

Que tout est riche et beau, Valence, autour de toi !
Dieu de ses plus grands dons t'a fait une ceinture ;
Tout t'invite au travail, sage et divine loi,
Sous laquelle grandit et l'homme et la nature.

Digitized by Google

Cependant tu t'endors, indolente cité;
Tu laisses volontiers à des mains plus vaillantes
Tout labeur d'industrie et toute activité;
Du plus modeste lot, en paix, tu te contentes....

Pourquoi pas?... L'or est-il un sérieux bonheur?
Non certe! On peut fort bien être heureux sans richesse.
La ville qui s'agite en un puissant labeur
Ignore les douceurs de ta quiète mollesse.
Prends la vie à ton aise, et, — pour le pain du jour, —
Travaille, le cœur gai. Puis, va, et te promène
Vers ta petite vigne, au delà du faubourg,
Tout heureuse et charmée, en ton joli domaine.
Verts gazons, fraîches fleurs, doux raisins, gais oiseaux;
Belle saulée au bord de la claire fontaine;
Fruits savoureux cueillis aux riches arbrisseaux; —
Cieux d'azur, chaud soleil que l'Aurore ramène....
C'est là ton doux bonheur, ô ma calme cité!
Garde-la bien toujours, cette bonne fortune
De vivre sans souci, car « tout est vanité; »
Tout passe sous les cieux; c'est la règle commune.
Laisse donc ce qui n'a qu'un jour à vivre en bas;
Jouis de tes bonheurs; soit! Mais qu'il te souvienne
Que tu les tiens de Dieu! Valence, il ne faut pas
D'être reconnaissant que ton peuple s'abstienne;
L'aimable gratitude est un bonheur de plus.
On se sent vivre mieux lorsqu'à Dieu l'on rend grâce,
Même des moindres dons qu'on a de Lui reçus,
Et dont le souvenir dans le cœur a sa place.

IV.

Si le touriste entre chez toi,
O chère ville insoucieuse!
Il te trouve encor sous la loi
De la rue un peu sinueuse.
Le vieil âge est toujours ici;

Digitized by Google

Quel que soit l'effort des années,
Elles n'ont guère réussi
A t'enlever tes fleurs fanées.

Toutefois, il est des progrès
A signaler dans ton enceinte ;
Et, sans regarder de bien près,
On peut te voir nouvelle empreinte.

V.

Quoi qu'il en soit, ô ma cité !
Telle que te voilà, l'on t'aime ;
Un peu pour ton ancienneté ;
Puis c'est qu'on naquit ici même...
Je ne te verrai plus ; mon jour est limité.
Adieu ! Moi, je ne puis faire qu'un seul voyage ;
C'est celui de l'éternité,
Tout prochain, lorsqu'on a mon âge...

. . . . . .

ENVOI.

Pour vous, ô dame V... !
J'ai voulu crayonner Valence,
C'est un bien infime denier ;
Accordez-lui votre indulgence.
« Si j'étais petit oiseau »
Je prendrais à mon bec rose
De méchants vers ce faisceau,
Et je ferais une pause
Là, sur votre blanche main,
Vous disant : Voici la chose
Que j'ai trouvée en chemin.
Vous êtes aimable et bonne ;
Au bec du « petit oiseau, »
Prenez tout ce qu'il vous donne,
Si peu vaille le cadeau...

Une DAUPHINOISE.

Mai 1871.

Digitized by Google

SECRETS.

Rose que l'aurore a baisée,
Sur ton calice d'or bruni,
Les gouttelettes de rosée
Te font comme un collier béni.

Lorsque le soleil a fini
D'éclairer la terre embrasée,
Tranquille, chaste et reposée,
Tu bois notre azur infini.

La brise, si capricieuse,
Rafraîchit ta corolle heureuse,
Et le rossignol chante auprès ;

Que te dit-il, douce fleurette ?
Roméo dit à Juliette
Les plus adorables secrets !

Adèle Souchier.

A MADEMOISELLE ADÈLE SOUCHIER.

Sous le doux ciel ami d'un jardin de renom,
S'élevait un rosier aux fleurs belles, mais rares,
Une tige vieillie et sans nul gonfanon,
S'effeuillait isolée, et fort loin des fanfares.

S'en était-elle plainte ? En souffrait-elle ? — Non !
Seule sous sa ramée, — en ses penchants bizarres, —
Elle s'était voilée au seuil du Parthénon,
Fuyant la renommée et l'éclat des grands phares.

Pour ses sœurs, toutefois, elle aimait ces beaux bruits,
Aussi quand s'éleva la louange si fine,
Que — pour ses doux parfums, ses gracieux produits, —

On décernait en chœur à la « Rose Dauphine, »
La fleur d'antan dressa son front chargé de nuits ;
Et, — joyeux, — son vieux cœur s'émut dans sa poitrine.

Une Dauphinoise.

5 Juillet 1870.

Digitized by Google

LES

CHASSEURS DE RENNES DE LA FRANCE CENTRALE

HISTOIRE MACONNAISE *

XXVI

Le docteur n'avait point perdu son temps pendant notre absence.

Je le trouvai accroupi au bord de la source qui sortait de terre au milieu du village et abreuvait la tribu. Il venait de débarbouiller la moitié de la population, afin, disait-il, d'en étudier le type et les caractères crâniologiques. Il était difficile en effet d'y rien voir, sous l'épaisse couche de peinture, de crasse et de fumée qui recouvrait tous ces visages d'hippophages.

— Eh bien! lui demandai-je, quel est le résultat de votre lavage ?

— Merveilleux! mon cher ami, merveilleux! Asseyez-vous là; je vais vous raconter cela.

Nous nous assîmes; le docteur poursuivit ainsi :

—Cette population toute entière appartient au groupe hyperboréen, et chose étrange! elle en reproduit tous les types principaux : Le Lapon, à tête courte et ronde, frêle et de petite taille; le Finnois, voisin du Lapon, mais mieux développé; l'Ethonien, à tête longue, fort,

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

grand, robuste; le Tartare vigoureux et trapu; l'Esquimau, avec son œil découvert, avide de lumière, et son crâne ogival, etc... Voyez-les tous avec leurs pommettes saillantes, leur face en lozange, leur tête pyramidale, leur peau brune, leurs cheveux durs et cassants, noirs ou tirant sur le roux. Ces caractères lumineux ne nous en apprennent-ils pas aussi long sur leur race et leurs affinités que si nous avions en main leur arbre généalogique timbré, scellé et paraphé? Cette journée, mon ami, est une des plus heureuses de ma vie; elle couronne le succès de notre expédition et vient confirmer les conclusions depuis si longtemps formulées par mon savant confrère le Dr Pruner-Bey. Voilà bien son groupe mongoloïde; le voilà vivant en chair et en os! et vous avez devant vous les plus anciens habitants de l'Europe occidentale.

— Alors, vous supprimez les Gaulois?

— Pas du tout; mais les Gaulois ne vinrent que plus tard; ils appartenaient à une autre branche de la famille humaine, à la branche aryenne, la plus riche de sève, la plus féconde, noble, grande et souveraine entre toutes. Les vieilles races autochtones ont reculé devant elle à mesure qu'elle étendait plus loin ses rameaux. Maintenant, nos pauvres mongoloïdes de l'âge de pierre sont refoulés vers le pôle, où ils remontèrent avec le renne, leur fidèle compagnon, à mesure que l'Orient envoya avec son soleil, des étrangers au teint blanc, au cœur ardent, aux muscles de fer, armés pour les grandes luttes et les victoires! Voulez-vous encore une preuve de ce que j'avance? Ce langage sauvage, pauvre et primitif que parle votre I-ka-eh, est un dialecte très-voisin du finnois, du basque, de certains idiomes de l'Oural et même de l'Amérique du Nord, qui tous appartiennent, comme vous le savez, au groupe des langues dites agglomérantes.

Digitized by Google

Ainsi, parenté de type et parenté de langage entre tous les membres anciens et modernes de la grande famille mongoloïde ou touranienne. Je dois vous dire cependant que la langue de nos hôtes est voisine encore de la forme monosyllabique, ce qui tient évidemment à l'époque et confirme l'opinion d'éminents philologues, M. Max-Müller, par exemple, pour qui ces formes ne sont que les modes successifs et les phases de développement du langage. L'homme aurait parlé d'abord par monosyllabes; puis il aurait groupé, *aggloméré* ces monosyllabes par simple juxtaposition, suivant les besoins les plus primitifs de la pensée; et enfin des flexions, c'est-à-dire des tranformations partielles du mot, suivant les cas, les temps, les genres etc., seraient venues achever la fusion des monosyllabes primitifs et augmenter la richesse et la mobilité expressive du langage. Les dialectes aryens occupent le sommet de cette progression.

— Dans tout cela, cher docteur, je ne trouve pas le singe, cet ancêtre que vénèrent quelques-uns de nos contemporains, et cependant j'ai lu dans certains livres, assez ennuyeux pour être savants, que l'homme quaternaire tenait de très-près au gorille, au chimpanzé, voire même au macaque, au choix.

— Eh bien! vous avez la preuve que ceux qui ont écrit cela se sont trompés.

— Mais enfin, docteur, que pensez-vous de la théorie de l'homme-singe?

— Vous touchez là une grosse question qui pourrait nous mener bien loin. En deux mots, voici ma pensée: Quelques savants honnêtes ont cru devoir l'aborder; rien de mieux; la vérité en sortira, mais malheureusement les saltimbanques de la science s'en sont emparés, parce qu'ils y ont vu un scandale à exploiter pour le jeter en pâ-

Digitized by Google

ture à la curiosité malsaine. Il y a des recoins dans la science où l'on bat monnaie avec une question comme celle-là en la remuant jusqu'à la lie.

— Eh bien, laissons là le singe et ses corréligionnaires pour en revenir à ma fiancée. Vous croyez donc, docteur, qu'I-ka-eh n'est qu'une Mongole ?

— Pas du tout ! Elle est de pure race aryenne, comme l'indique chez elle la courbe antéro-postérieure du crâne ; le développement des os nasaux ; la direction verticale du malaire ; les lignes ovaloïdes de la face et du calvarium; l'orthognatisme de la mâchoire et de la mandibule ; le....

— Assez ! docteur, assez ! Cette étude de squelette me donne froid dans le dos ! La noblesse de son origine est écrite dans ses grands yeux intelligents en caractères bien plus certains que tout cela.

— Mon ami, les yeux ne veulent rien dire et trompent souvent. D'ailleurs, cette réflexion générale ne s'applique point à votre sauvagesse. La science est d'accord avec le récit qu'elle vous a fait. Son père fut sans doute un des premiers émigrants que la race aryenne envoya dans nos contrées, et cette supériorité de race vous explique l'autorité qu'il sut prendre sur la peuplade de Solutré. Ce fait, à lui seul, est du plus haut intérêt ; car personne que je sache n'avait jusqu'à présent rencontré le type aryen à l âge du renne. C'est un signe des temps et la menace d'un nouveau déluge plus long et plus terrible que le premier. La marée montante des invasions va bientôt envahir la vieille Europe ! Et maintenant, mon jeune ami, ma tâche est finie ; je sais ce que je voulais savoir. Quand partons-nous ?

Je ne compris pas d'abord, et le docteur fut obligé de répéter sa question.

Digitized by Google

— Comme je ne sais absolument pas par quel procédé nous vînmes ici, lui répondis-je, il me serait assez difficile de vous dire quand et comment nous aurons le plaisir de rejoindre notre siècle à travers le chaos des âges.

— Il ne s'agit pas de cela. Mais je trouve qu'il est bon de profiter de la situation fort anormale et tout à fait exceptionnelle qui nous est faite pour étendre le cercle de nos investigations. L'espace est devant nous; nous sommes libres, et je vous propose de nous mettre en route.

— Eh bien, docteur, nous y réfléchirons.

XXVII

Je courus chez I-ka-eh pour lui faire connaître, après beaucoup de périphrases et de précautions oratoires, les intentions vagabondes de mon compagnon.

— Tu veux partir, me dit-elle en m'interrompant, eh bien! pars.

Je fus un peu déconcerté. Je m'attendais à une certaine résistance et point à ce congé froid et bref. I-ka-eh, étendue, et la tête dans une de ses mains, agitait son collier, dont les dents s'entre-choquaient avec un petit bruit sec d'émail et d'ivoire. Son regard était perdu devant elle, et je ne trouvai rien à lui dire.

Tout à coup, je vis ses joues s'empourprer, et, me regardant d'un œil plein de colère :

— Tu es un lâche, s'écria-t-elle, et tu t'es moqué de moi! Je le vois trop bien maintenant; tu as cédé aux perfides conseils de ce petit vieux que je déteste, qui dès le premier jour de son arrivée m'a déplu et dont j'aurais dû me méfier. Eh bien! suis-le, puisque tu préfères sa sagesse à mes faveurs! Mais je te préviens qu'il paiera pour vous deux. Je saurai retrouver Patte-de-Tigre et

Digitized by Google

vous le rencontrerez sur votre route. Tu apprendras alors comment je me venge. Va-t'en ! je ne te retiens plus.

— I-ka-eh ! m'écriai-je, tes paroles sont dures et tu me condamnes avant de m'avoir écouté. Tu n'as pas songé que j'ai quelque part, moi aussi, mon village, mes compagnons, mes amis, ma famille ; qu'on m'attend là-bas ; qu'ici, je ne suis qu'un étranger ; que les gens de ta tribu ne me pardonneraient pas plus que Patte-de-Tigre, mon origine. Tôt ou tard, les faveurs dont tu veux me combler attireront sur nous leur ressentiment et je veux t'éviter les malheurs que ma présence amènerait infailliblement quelque jour.

— Eh moi, dit-elle en m'interrompant, ne suis-je pas étrangère ici, depuis que mon père est parti ? Penses-tu que ma vie puisse être heureuse ; perdue loin du berceau de ma race, au milieu de ces êtres plus voisins des bêtes que des hommes, condamnée à devenir l'épouse du monstre qu'on appelle Patte-de-Tigre ? J'avais espéré que tu aurais pitié de ma misérable existence, toi qui es de mon sang et que tu ne m'abandonnerais pas ! Je me suis trompée !....

Elle fondit en larmes en se tordant les bras, et se renversa à demi voilée sous ses cheveux en désordre.

— Eh bien ! reprit-elle en se dressant tout à coup d'un air résolu, puisque tu veux partir, emmène-moi avec toi, partons ensemble. Rien ne me retient ici ; je te suivrai dans ton village.

Cette proposition était plus pratique que la première ; mais l'idée de revenir en Mâconnais avec une femme vêtue de peaux de renne et parlant une langue inconnue même au Collége de France me faisait encore hésiter. Je lui objectai les difficultés et les dangers du voyage ; la peine qu'elle aurait à s'habituer à une vie nouvelle, à

Digitized by Google

s'acclimater sous un autre ciel, si toutefois nous pouvions jamais retrouver le chemin de mon pays, ce qui me paraissait plus que douteux.

— Tu as raison, me dit-elle. J'ai rêvé l'impossible. Va donc sans moi. J'attendrai ici dans la misère, les soucis et les larmes le moment où les esprits de la mort m'apporteront la délivrance. Bientôt ma hutte renversée me servira de tombeau, et les hyènes viendront, la nuit, en arracher mes os.

Sa résignation me toucha plus que sa colère et triompha de toutes mes hésitations.

— Non! mille fois non! m'écriai-je, je ne partirai pas! Mon compagnon s'en ira où bon lui semblera ; je reste!

I-ka-eh accepta mon sacrifice après quelque résistance ; mais elle demeura triste, émue, silencieuse. Je la quittai pour aller rejoindre le docteur et chercher à obtenir de lui qu'il renonçât à sa résolution.

Mon vieil ami fut inébranlable. Ses apprêts de départ étaient à peu près terminés ; il me montra un sac en peau où il avait emmagasiné tout un attirail de chasseur de rennes, des lames de silex, des poinçons en os, des paquets de graisse, des lanières de cuir, des cordes en tendons de renne, et quelques quartiers de viande. J'eus beau lui dire que j'étais décidé à rester, il n'en témoigna ni surprise, ni mécontentement et continua ses préparatifs.

— Comment vivrez-vous? lui demandai-je. Vos provisions s'épuiseront bientôt et vous n'aurez aucun moyen de les renouveler, étant incapable de vous servir d'un arc, et par conséquent de chasser.

— J'ai prévu tout cela, me répondit-il. Je compte descendre le cours de la Saône en suivant les bords de la rivière, et pêcher chemin faisant. Voici ma ligne.

Digitized by Google

Il me montra une longue perche de bouleau où pendaient de petits hameçons en os qu'il avait fabriqués lui-même.

— Pourrez-vous faire du feu ?

— J'ai ma loupe, et les pans de mon habit de drap noir sont assez vieux pour me servir d'amadou. Je trouverai d'ailleurs du bois sec sur ma route et j'en ferai provision pour les jours sans soleil.

Il n'y avait rien à dire à cela. La nuit étant venue, nous nous étendîmes pour dormir. Je comptais sur le sommeil pour inspirer à l'intrépide voyageur de plus sages reflexions.

Le lendemain j'étais seul quand je m'éveillai. Mon compagnon était parti sans me dire adieu, probablement pour éviter les émotions d'une séparation qui pouvait être longue.

XXVIII

— Eh bien ! m'écriai-je intérieurement, que ce vieil entêté aille où bon lui semblera ! A son âge on doit savoir se conduire tout seul ; advienne que pourra !

Livré à moi-même, je m'abandonnai à tous les entraînements de la vie sauvage, et j'employai une partie de la matinée à des soins de toilette. Mon maquillage fut renouvelé à l'aide d'une terre ocreuse du plus beau rouge, que j'avais recueillie moi-même dans une fente de rocher, et pour profiter de l'opération chirurgicale que m'avait fait subir I-ka-eh, j'eus la coquetterie de m'introduire délicatement l'Epine d'honneur dans la narine gauche. J'étais irréprochable ; un vrai cocodès préhistorique.

Heureux et satisfait, je sortis. Le ciel était pur, chose rare ; l'air tiède, et le soleil chaud et bienfaisant. C'était une de ces belles matinées où le cœur se dilate, où l'es-

Digitized by Google

prit chante intérieurement et vagabonde avec l'imagination, sa compagne. Comme le pauvre docteur était oublié !

Le hasard, — était-ce bien le hasard ? — m'amena sous le toit enfumé de ma fiancée, à qui j'appris le départ de mon ami, ajoutant que je comptais sur la faim pour le ramener bientôt.

I-ka-eh sourit d'un air de doute.

— Il n'ira pas loin, dit-elle, mais il ne reviendra pas. Je ne serais pas surprise qu'à l'heure qu'il est un tigre lui eût offert déjà l'hospitalité dans les profondeurs de son estomac.

Cette pensée, qui ne m'était point venue à l'esprit, mais que justifiait trop bien, hélas ! l'expérience que j'avais acquise, me saisit au cœur et me glaça le sang.

— Mais alors c'est un suicide ! m'écriai-je, et je ne veux pas en être le complice. Je pars à sa recherche, et s'il en est temps encore, je le sauverai !

J'avais pris la résolution soudaine de le ramener de gré ou de force.

Malgré toute la diligence que j'y apportai, mes apprêts de départ furent longs. Il fallait prévoir un déplacement de plusieurs jours peut-être ; me fournir de vivres et d'effets de campement, décider enfin quelques hommes à me suivre, ce que j'eusse été dans l'impossibilité d'obtenir moi-même sans l'intervention d'I-ka-eh. Partir seul était une imprudence égale à celle du docteur, et je ne voyais nul mérite à tenter son sauvetage au péril certain de ma propre vie.

Enfin, six hommes, moyennant de belles promesses de gibier et de peaux de renne, que je m'engageai à leur fournir au retour, consentirent à m'accompagner.

Digitized by Google

XXIX

Mon plan d'opération fut rapidement combiné.

On avait vu le docteur descendre la vallée de Solutré en se dirigeant vers la Grosne. Ce cours d'eau étant trop large pour qu'il ait pu tenter de le franchir, il avait dû le côtoyer jusqu'à son confluent avec la Saône, et continuer ensuite à s'avancer vers le sud, le long de la rivière. Mais il avait au moins huit ou dix heures de marche d'avance sur nous. Aussi, au lieu de suivre le long détour qu'il avait dû faire, je résolus de couper par le plus court et de nous diriger droit vers la Saône, où nous retrouverions ses traces sur le sable fin de la plage.

Notre marche fut rapide, et nous ne nous arrêtâmes qu'une fois, pour manger, au bord d'une source abondante, qui sortait de terre à gros bouillons, au fond d'une vallée encaissée et boisée. Je reconnus la belle fontaine de Romanain, qui maintenant abreuve un riche et grand village, Fuissé, renommé pour ses vins blancs. Mais alors, des sapins et de maigres bouleaux, secs et contournés comme des bois de renne fichés en terre, assombrissaient et attristaient les coteaux, où, quelques milliers de siècles plus tard, la vigne devait étaler ses grappes opulentes. Enfin, une dernière colline franchie, nous descendîmes dans la vallée de la Saône, qui s'ouvrait à nos pieds, et en moins de deux heures, nous atteignîmes la plaine.

Ce n'était point, comme aujourd'hui, une verte et luxuriante prairie, mais des jungles embarrassées de hautes herbes, d'un accès difficile, souvent marécageux, ravinées par la rivière pendant ses crues, et parsemées d'arbres les uns debout, les autres déracinés et roulés par les

Digitized by Google

eaux; un vrai repaire pour les tigres, fort dangereux par conséquent, pour l'homme. Nous nous avançâmes péniblement, par un étroit sentier, obligés souvent d'entrer dans la boue et dans l'eau jusqu'à la ceinture, l'œil au guet et nos armes en main. Des lièvres blancs, à l'épaisse fourrure, fuyaient devant nous, effarouchés, et nous eûmes la chance d'atteindre la Saône sans faire de mauvaise rencontre, excepté cependant un énorme rhinocéros qui disparut à notre approche dans les profondeurs d'un fourré. J'eus le temps de voir qu'il était, comme la plupart des animaux contemporains, couvert d'une épaisse toison, et je pus distinguer parfaitement les deux longues cornes dont ses naseaux étaient armés.

La Saône, beaucoup plus large qu'on ne la voit ordinairement de nos jours, roulait devant nous ses eaux lentes et jaunes. Il me parut qu'elle coulait à un niveau plus élevé que maintenant, c'est-à-dire que sa vallée était moins excavée. Des îles nombreuses entravaient son cours, et son lit, mal canalisé, était bordé de berges irrégulières, de marais, d'anciennes plages abandonnées, ensablées et ravinées par de fréquentes inondations. Un hippopotame descendait la rivière à la dérive, immobile comme un tronc d'arbre ; la tête du monstre et une partie de son dos émergeaient au-dessus de l'eau.

Toutes nos prévisions se réalisèrent, et j'eus la joie de trouver au bord de l'eau, sur le sable, une piste toute fraîche, portant l'empreinte de larges semelles, solidement enclouées, qu'il était impossible de confondre avec la trace d'un mocassin. Le docteur était devant nous, à quelques heures de marche.

Nous le suivîmes pas à pas jusqu'au soir, mais nous ne pûmes l'atteindre, parce qu'il nous fallut relever quelques défauts, ce qui nous retarda.

Digitized by Google

Il eût été plus qu'inutile de prolonger notre poursuite pendant la nuit. En effet, le fugitif avait dû s'arrêter pour dormir, s'assurer d'une retraite sûre, s'y établir, et nous aurions couru grand risque de passer à ses côtés sans le voir. Je pensais qu'en repartant le lendemain à l'aube nous devrions l'atteindre avant le coucher du soleil, et je comptais, pour nous favoriser, sur le temps qu'il perdrait nécessairement à pêcher et à préparer ses aliments. Le premier jour avait dû suffire, en effet, pour épuiser ses maigres provisions, et peut-être aussi pour calmer son ardeur.

XXX

Nous allumâmes des feux disposés en cercle, et enveloppés dans des peaux de renne, nous nous couchâmes dans l'espace laissé libre au milieu. L'un de nous devait veiller pour entretenir les feux, à tour de rôle, précaution indispensable contre les rôdeurs à longues dents, qui faisaient vacarme dans les hautes herbes, à une portée de fusil de notre campement.

Je dormais encore profondément, lorsque je fus éveillé en sursaut par un de mes compagnons.

— Lève-toi, me dit-il à voix basse ; il faut nous cacher ; on entend les voix et les pas d'une nombreuse troupe d'hommes qui suit les bords de la rivière et se dirige vers nous.

L'aube commençait à peine à blanchir. Mes hommes étaient tous sur pied et jetaient à la hâte du sable sur les feux ; après quoi, je les vis marcher rapidement en tous sens, s'avancer au bord de l'eau et revenir à reculons, dans la direction d'un fourré, en me disant d'en faire autant.

Digitized by Google

Je suivis ce conseil, bien persuadé qu'en fait de ruses de guerre ils en savaient plus long que moi, et nous allâmes tous nous blottir derrière des broussailles et de hautes herbes, qui nous masquaient en nous permettant de surveiller les abords de la rivière.

Je ne tardai pas à distinguer ce bruit confus qui indique l'approche d'une foule considérable. Bientôt en effet des silhouettes humaines se profilèrent sur l'horizon, et en quelques minutes la plage fut couverte d'hommes que j'apercevais à peine dans la brume du matin. Ils me paraissaient en général plus grands et plus forts que les gens de Solutré. Tous étaient armés de lances qui se découpaient en lignes noires sur les bandes lumineuses du ciel, et ils poussaient devant eux des bœufs domestiques, des moutons, des chèvres et des chevaux chargés de lourds fardeaux, probablement de vivres et d'objets de campement. Des chiens, les premiers que je visse depuis mon arrivée au milieu de ce monde barbare, aboyaient autour des troupeaux. J'estimai que le nombre des guerriers pouvait s'élever à mille ou à peu près. Ils passèrent heureusement sans remarquer nos traces.

— Qu'est-ce que cela? demandai-je à mes hommes quand la queue de la colonne eût disparu derrière un détour du rivage.

— Les Cheveux-Pâles ! me répondit-on.

J'appris que les Cheveux-Pâles, ainsi nommés parce qu'ils étaient généralement blonds, habitaient depuis quelques mois, les montagnes qui sont à l'orient de la Bresse ; qu'on les voyait parfois sur la rive gauche de la Saône et qu'ils passaient de temps en temps la rivière pour venir échanger avec les chasseurs de rennes des produits de leurs montagnes, et particulièrement du cristal de roche des Alpes, très-recherché comme objet de

Digitized by Google

parure, contre du silex que leur fournissaient les gens de Solutré. Ces relations commerciales n'ayant jamais pris un caractère d'hostilité, je fus rassuré sur leur présence, et comme d'ailleurs nous marchions en sens inverse, je donnai le signal du départ.

Néanmoins cet incident nous mit dans un grave embarras. Le sol était tellement foulé par les hommes et les bêtes, que les traces du docteur avaient presque complétement disparu. C'est à grand peine, à force d'attention et de soins que nous retrouvions, ici l'empreinte du talon ; là, une portion de la semelle ; ailleurs, trois clous ; mais de piste régulière, point. Il en résultait un retard forcé qui me désespérait et m'ôtait tout espoir de rejoindre de si tôt mon inforuné compagnon ; et j'avais même quelques craintes sur les conséquences de sa rencontre possible avec les Cheveux-Pâles. Toute la question était de savoir si ces derniers avaient opéré leur débarquement sur la rive droite avant ou après le passage du docteur.

Tout à coup, un de mes hommes s'arrêta, se baissa, et poussa un cri.

— Eh bien, qu'y-a-t-il ? demandai-je.

— Patte-de-Tigre !

Comme je regardais autour de moi, sans rien apercevoir qui ressemblât à Patte-de-Tigre, il me montra sur le sable l'empreinte d'un mocassin. Les hommes s'approchèrent et confirmèrent le diagnostic du premier. C'était bien le pied de mon ennemi, reconnaissable, paraissait-il, à la manière particulière dont il croisait sous la semelle, les courroies de sa chaussure.

Cette circonstance me sembla d'une gravité fort inquiétante et la présence de Patte-de-Tigre au milieu de guerriers étrangers, après ce qui s'était passé entre lui

Digitized by Google

et moi, ne pouvait s'expliquer que par une trahison et des projets de vengeance, dont sa nature brutale était certes bien capable. Je me gardai de faire part de mes réflexions à mes hommes, et leur laissai la douce illusion que les Cheveux-Pâles étaient venus, la lance à l'épaule, pour négocier des affaires commerciales.

Avant toute chose, il me fallait rejoindre le docteur. Nous aviserions ensuite à regagner le village.

XXXI

Une circonstance imprévue vint faire diversion à mes préoccupations.

Au point où nous étions parvenus, la piste du voyageur se livrait sur le sable fin à de capricieuses arabesques.

Il avait dû faire là sa grande halte.

On distinguait la place où il avait cuisiné, puis mangé, et enfin où il s'était étendu pour faire une sieste, le sybarite !

Ces opérations variées l'avaient mis en belle humeur ; car avant de repartir, il avait, du bout de son bâton, tracé sur la plage, en magnifiques caractères lapidaires, une longue inscription conçue en ces termes :

LE Dr OGIER
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQVE DE FRANCE,
DE LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQVE DE LONDRES, ETC,
A VISITÉ POVR LA PREMIÈRE FOIS LES BORDS
DE CETTE RIVIÈRE
LE 14 SEPTEMBRE DE L'AN 10 532 AV. J.C.

Cette date plus que risquée et cette facétie géographi-

Digitized by Google

que, me firent sourire malgré moi. Le Dr Ogier découvrant la Saône !

Au bout de deux heures de marche, nous atteignîmes un endroit où des foulées plus nombreuses, des traces de foyers et des débris de toute sorte indiquaient que les Cheveux-Pâles avaient passé la nuit. Je reconnus même qu'ils avaient dû traverser la rivière sur ce point, et je retrouvai, dans les grandes herbes du rivage, les radeaux grossiers et quelques canots creusés dans des troncs d'arbres, qui avaient servi à cette opération. Dans l'un des canots, on avait oublié un instrument qui attira mon attention. C'était une lourde massue en bois, armée à son extrémité la plus pesante d'une petite hachette en pierre dure, qui me parut être de la serpentine fort tranchante et soigneusement polie à la meule. La pierre était fixée au bois par l'intermédiaire d'une gaine en corne de cerf où elle était comme enchassée. Je me souvins d'avoir vu, dans les musées de la Suisse, des armes semblables pêchées au fond des lacs, et je me rappelai l'opinion émise à ce propos par quelques savants. Selon eux, l'usage des hachettes polies aurait été importé dans l'Europe occidentale par les premiers émigrants aryens, et correspondrait à la dernière et à la plus récente période de l'âge de pierre dans nos contrées. J'en conclus que les Cheveux-Pâles devaient appartenir aux peuplades de l'âge dit de la *pierre polie*, dont on a retrouvé des traces abondantes non seulement en Suisse, mais en France et ailleurs. Ainsi se vérifiaient les présages du docteur, qui la veille, me parlant de la supériorité des races aryennes sur les vieilles tribus autochtones, annonçait comme prochaine la ruine de ces dernières et les grandes inondations du monde occidental par les populations aryennes primitives.

Digitized by Google

J'assistais au premier acte du long drame des invasions !

A en juger par des débris de vases en terre cuite abandonnés autour des foyers et quelques fragments de grossières étoffes, les Cheveux-Pâles devaient avoir une industrie bien supérieure à celle des gens de Solutré. Ils savaient domestiquer le bœuf, le cheval, le mouton, la chèvre et le chien, comme j'avais pu en juger moi-même le matin ; et quelques graines de froment, répandues sur le sol, m'apprirent aussi qu'ils n'étaient point tout à fait étrangers à l'agriculture.

Les traces du docteur ne se prolongeaient pas au-delà du campement, et les recherches que nous fîmes alentour eurent pour résultat de me donner la certitude que mon infortuné compagnon était tombé entre les mains de Patte-de-Tigre et de ses alliés. Triste certitude ! qui m'enlevait à peu près tout espoir de revoir jamais mon vieil ami.

Un seul parti nous restait à prendre : regagner le village au plus vite, s'assurer des dispositions des Cheveux-Pâles et agir en conséquence. Notre retour fut une course au clocher, à vol d'oiseau. La distance à franchir était longue, mais j'avais l'espoir, en coupant en ligne droite, de prendre les devants des émigrants et d'arriver au village en temps utile pour donner l'alarme.

Chemin faisant, nous mîmes en fuite un magnifique animal, qui ne vit plus de nos jours et que je n'avais pas encore rencontré. C'était un cerf gigantesque, ayant quelque analogie avec l'élan, mais de la taille d'un grand bœuf, et portant des bois palmés de trois mètres de long ! Je n'ai rien vu, dans ma vie de chasseur, de plus beau que cette bête, unissant à une taille imposante, l'agilité la plus surprenante, et j'eus le regret de la laisser

Digitized by Google

passer sans la saluer d'un coup de fusil. Ses foulées que j'examinai avec curiosité étaient plus larges qu'un pas de bœuf, profondément marquées dans la terre humide et tranchées sur les bords comme un pied de chevreuil.

Des nuages s'amoncelaient au ciel depuis le matin ; vers le milieu du jour, ils commencèrent à tomber en pluie fine, ce qui retarda notre marche en décuplant nos fatigues et nos efforts. Si bien qu'il était nuit quand nous descendîmes par les pentes du Mont-de-Pouilly, dans la vallée de Solutré.

XXXII

Le campement était plongé dans l'obscurité la plus intense et le calme le plus complet quand nous y arrivâmes. On ne distinguait plus ni terre, ni ciel, ni huttes ; quelques étincelles qui voltigeaient çà et là au-dessus des toits, venaient seules trahir la présence de l'homme sur ce point. C'était une de ces nuits épaisses, où l'obscurité devient ténèbres ; et je frémis à la pensée d'une surprise des Cheveux-Pâles et des terribles conséquences qu'elle pourrait avoir en pareille circonstance.

Je fis en toute hâte donner l'alarme par mes hommes, qui, silencieusement allèrent de hutte en hutte prévenir de l'approche des étrangers d'Outre-Saône. En peu de temps, tous les chasseurs furent sur pied et se rassemblèrent par petits groupes, causant à demi-voix et commentant la nouvelle. Personne d'ailleurs ne paraissait inquiet.

Les heureux habitants de Solutré ignoraient encore ce que c'est que la guerre. Vivant isolés, au milieu de vastes solitudes, n'ayant d'autre souci que la chasse et d'autre richesse que leur gibier, ils n'entretenaient que de rares

Digitized by Google

et pacifiques relations avec leurs voisins. Il faut ajouter que ces voisins étaient peu nombreux ; que quinze ou vingt jours de marche séparaient Solutré des villages les plus proches en tous sens ; et que, jusqu'à cette époque, le gibier était assez abondant partout pour que les territoires de chasse de chaque peuplade fussent respectés sans contestation. Il y avait encore plus de terre libre qu'il n'en fallait pour nourrir les hommes dispersés. Mais les temps allaient changer !

J'informai I-ka-eh des évènements de la journée et je fis appel à son autorité et à son influence pour organiser la défense en prévision d'une aggression.

Elle confirma mes appréhensions et jugea la situation grave. La présence de Patte-de-Tigre au milieu des Cheveux-Pâles, était pour elle, comme pour moi, un indice de mauvais augure.

— Les Cheveux-Pâles, me dit-elle, n'ont jamais passé la rivière que pour échanger les produits de leurs montagnes contre du silex, dont ils n'ont pas chez eux. Ces relations datent d'un an à peine et se sont bornées à trois ou quatre marchés d'échange. Mais comme ils ne peuvent avoir aucun grief contre nous, j'ignore absolument sous quel prétexte Patte-de-Tigre a pu les amener en armes et en aussi grand nombre sur notre territoire. A moins cependant que l'espoir de s'approprier nos mines de silex ait suffi pour en faire les instruments de la vengeance de ton rival.

Les dernières paroles d'I-ka-eh éclairèrent pour moi la situation d'un jour tout nouveau ; et il me parut inutile de chercher ailleurs la cause et le but de l'expédition des Cheveux-Pâles. Patte-de-Tigre n'était dans cette affaire que le traître vulgaire qu'on fait pendre le lendemain de la victoire. Mais les mines de silex devaient

Digitized by Google

être le principal objectif de l'ennemi. Elles représentaient, en effet, une richesse considérable et un monopole que les Aryens d'Outre-Saône venaient vraisemblablement disputer par la force aux antiques possesseurs des collines mâconnaises.

I-ka-eh me chargea de prendre les dispositions nécessaires pour assurer notre sécurité et j'envoyai des hommes dans toutes les directions afin d'observer l'ennemi et prévenir toute surprise de sa part.

Adrien CRANILE.

A continuer.

Digitized by Google

Etudes historiques sur le département de l'Ain.

LA VALBONE

BATAILLE DE SEPTIME SÉVÈRE ET D'ALBIN.

Lorsqu'on prend la voie ferrée pour se rendre en Suisse, on longe, au sortir de Lyon, le fleuve du Rhône, dont le cours paisible et majestueux s'éloigne bientôt à droite, et l'on voit s'ouvrir une plaine qui s'étend depuis Miribel jusque sous le coteau du village de Loyes ; cette longue étendue de terrain, bientôt maigre et caillouteuse, porte le nom de Valbone (1).

De l'autre côté de la ligne s'élève, au-dessus d'une côte escarpée, un plateau encore rempli d'étangs qui présente aux yeux du voyageur le plus bizarre contraste. Pour l'ordinaire, les lieux élevés sont arides et les lieux bas marécageux; ici c'est l'opposé. Quelques rares ruisseaux viennent y déposer leurs eaux ; l'un d'eux, la rivière de Longevent, à Meximieux, disparaît complètement dans un sol pierreux à deux cents mètres de là, en un endroit connu dans le pays, sous le nom de *Trappe du Loup*.

C'est un territoire plat, terminé en partie par la rivière d'Ain et en partie par le Rhône. Dans la portion

(1) Valbone est ordinairement écrit par deux n; on verra dans le cours de cette étude que sa signification latine exige l'orthographe que nous adoptons.

Digitized by Google

qui avoisine Montluel, on n'y trouve qu'une argile à peine recouverte d'humus; à quelque distance, sous une couche végétale de quinze à vingt centimètres, semée de petites pierres, on ne rencontre plus qu'un lit profond de galets plats et calcaires, entremêlés de terre rougeâtre. Cette accumulation de cailloux arrondis, de pierres roulées, ne peut s'expliquer que par un dépôt des eaux, et paraît remonter à une époque fort reculée, qu'il faut fixer à la période diluvienne ou attribuer au retirement successif, vers le sud-est, du lit de la rivière d'Ain jusqu'au point où, tributaire (1) du Rhône, elle roule actuellement ses eaux tourmentées.

Cette plaine sèche et aride n'a pu jusqu'à nos jours offrir qu'un maigre pâturage: « On y voit errer de temps en temps, dit la *Statistique de* 1808 (2), quelques troupeaux de moutons qui ont peine à y trouver leur nourriture. »

Nicolas Aubry, ingénieur en chef des ponts et chaussées des provinces de Bresse et Bugey (3) avait démontré, dans un très-savant mémoire, que les quatre rivières de Toison, de Longevent, de Dagneux et de Montluel produisaient, au temps des plus basses eaux, 952 pouces d'eau par seconde, lesquels, multipliés par 10 pouces de vitesse, donnaient par jour 2,203 toises cubes 2/3; ces eaux étaient produites par l'égoût de 150 étangs. Calculant ensuite l'étendue et l'évaporation de ces mêmes étangs, et par conséquent la quantité d'eau qu'ils re-

(1) In Rhodanum labitur Idanus, non minorem aquæ secum trahens copiam quam rapidus ille fluvius facit. — Papire Masson. *Flumina Galliæ.*

(2) *Statistique générale de la France. — Département de l'Ain*, Paris, 1808, p. 453.

(3) M. à Fontainebleau en 1799: il habitait Bourg.

Digitized by Google

tiennent dans un jour d'été, il démontrait que cette évaporation dépense 5,604 toises cubes d'eau par jour ; quantité suffisante pour entretenir, par un canal d'arrosage bien dirigé, une fécondité permanente sur les 12,000 arpens de la Valbone, condamnés jusqu'ici à une stérilité perpétuelle (1). Un projet de dérivation de la rivière d'Ain avait été mis, il y a quelques années, en avant ; il a été abandonné; il eût été préférable au canal d'Aubry.

Les auteurs n'ont vu dans ce nom de Valbone qu'une antiphrase; nous ne pouvons accepter cette explication peu satisfaisante. Nous préférons y voir une allusion à un événement heureux qui a fait appeler du nom de *bonne vallée*, val*lis* bon*a*, ce territoire sec et maigre, et nous y transporterons, à l'aide d'un document historique de l'époque, le lieu d'un des plus grands événements dont le département de l'Ain a été le théâtre.

Grand nombre d'historiens et d'auteurs ont diversement discuté l'emplacement de la bataille livrée, en l'an 197 de notre ère, par Septime Sevère à Albin.

Le P. Menestrier voit dans l'origine du nom de Montribloud, qu'il tire de *mons Terribilis*, la certitude qu'en cet endroit eut lieu cette sanglante mêlée. Cette opinion est acceptée sans plus de contrôle par M. de Lateyssonnière, dans ses précieuses *Recherches historiques sur le département de l'Ain* (2), par ce motif que des débris d'armes ont été trouvés aux environs de ce château : ce qui confirme, dit-il, cette dénomination.

(1) Varenne de Fenille Philibert, receveur des impositions de Bresse et Bourgogne, auteur de savantes *Observations sur les étangs*. Bourg, 1791.— Les quelques lignes qui précèdent sont extraites d'une brochure ayant pour titre : *Motion des municipalités de Joyeux, Birieux, etc., sur l'abolition des étangs*. Bourg, 1790.

(2) Vol. 1er, p. 53.

Digitized by Google

M. Guigues, en ses notes sur les *Mémoires d'Aubret* (1), prouve que cette étymologie est avancée, par le savant historien de la ville de Lyon, comme un argument insuffisant à l'appui d'une thèse erronée; nous ne pouvons mieux faire que de citer textuellement : « Son appellation constante dans les documents du moyen âge est Montriblou, Montriblout, Montriblod et Montribloud, nom auquel l'analogie permet d'assigner, avec quelque certitude, les mots *mons* et *Riboldi* pour étymologie. En effet, il est à constater que le nom de beaucoup de localités et de lieux dits de l'arrondissement de Trévoux, situés dans une position identique à celle de Montribloud, rappelle à la fois et cette position et le nom de leur ancien possesseur; ainsi dans les titres antérieurs au xve siècle, Montgoin est nommé *mons Gudini*, Montberthoud, *mons Bertholdi*, Montfavrey, *mons Fabricii*, Montfalcon, *mons Falconis;* de plus, il n'est pas impossible, pour ne pas dire qu'il est fort probable, que Montribloud, qui n'était encore en 1313 qu'un simple lieu dit *Locus de Montriblout* (Archives du Rhône. Titres de Saint-Just, *Fondations*, pièce n° 2), ait appartenu, à une époque reculée, à un membre de la famille Riboud, (Riboldi, Riboudi, Roboudi, Ruboudi) si honorablement ancienne dans le département de l'Ain, attendu que cette famille possédait encore, en 1300 et 1326, des fonds importants dans les communes de Bressolles et de Montanay (Ibid. Titres de Saint-Paul et titres de Saint-Nizier, armoire sanctus Petrus, pièce n° 7). »

(1) *Mémoires pour servir à l'hist. des Dombes*, par Louis Aubret, Trévoux, 1er vol. p. 10. Les nombreux et savants ouvrages de M. Guigues, sur le département de l'Ain, fournissent des renseignements authentiques que nous aimons à citer dans l'occasion : son opinion fait autorité, par suite des documents qu'il invoque en toute circonstance.

Digitized by Google

Dans un même ordre d'idées, l'abbé Jolibois affirme (1) que la critique historique doit donner un autre théâtre à la bataille de Sevère et d'Albin. Montribloud n'est autre chose qu'une éminence que les fortifications d'un château, entouré de tours solides et élevées, rendaient redoutable aux assaillants, *mons Terribilis*.

M. Paul Saint-Olive, dans les *Mémoires de la Société littéraire de Lyon* (2), a publié une sérieuse dissertation pour fixer dans la plaine de Roye l'emplacement définitif de cette bataille; il nous permettra d'en substituer un autre, tout en admettant que cette localité ait pu servir de théâtre à l'un des engagements de cette lutte, à laquelle le récit des historiens permet d'attribuer les proportions d'une courte campagne militaire.

Nous voulons apporter dans le débat une pièce de plus; nous n'avons nullement la prétention de croire que notre opinion sera décisive, quoiqu'elle s'appuie des documents les plus positifs.

Trois auteurs ont spécialement écrit les faits et gestes de Sevère et de son compétiteur, mais celui qui fournit le plus de renseignements est Dion Cassius (3), écrivain *contemporain*, ordinairement exact, ou Xiphilin, son abréviateur. Le récit d'Hérodien (4) est moins circonstancié.

Quant à Julius Capitolinus (5) et à Aurelius Victor (6),

(1) *Histoire de la ville et du canton de Trévoux*, verbo *Saint-André de Corcy*.

(2) Mémoires de l'année 1864, p. 81.

(3) *Histoire Romaine*, fragments, 36e et 54e livres: M. Morelli a retrouvé en 1798 des fragments des livres 55e et 56e. — On y supplée par l'*Abrégé* de Xiphilin.

(4) Son *Histoire* s'étend de Gordien à Marc-Aurèle (180-238 ap. J.-C.) En grec.

(5) Auteur des *Vies* de l'empereur Antonin et de ses successeurs jusqu'à Balbin (138 à 238). En latin.

(6) *De Cesaribus historia*, depuis Auguste jusqu'à Julien.

Digitized by Google

c'est en quelques mots seulement qu'ils citent ce fait important.

Nous prenons le récit de Dion Cassius, en suivant l'excellente traduction latine, plus facile qu'un texte grec, de Samuel Reimar (1).

Le combat (A) entre Sevère et Albin, qui se donna auprès de Lyon, eut lieu ainsi : chacun d'eux avait environ cent cinquante mille combattants, et chacun des deux généraux était à la tête de son armée; tous deux comprenaient qu'il y allait de leur vie. Sevère n'avait point encore été battu sur un champ de bataille, mais Albin l'emportait par la noblesse et l'instruction; Sévère surpassait son rival par sa science dans l'art de la guerre et de la conduite d'une armée.

Il arriva (B) que dans un premier combat Albin vainquit Lupus, un des généraux de Sévère, et lui tua un grand nombre de soldats.

Spartianus (2), dont les *Vies* renferment une foule de renseignements précieux, prétend que cette première rencontre se fit dans un lieu appelé *Triburtium*, qu'Au-

(A) Prælium verò Severi et Albini apud Lugdunum ità factum est. Erant ambobus CL millia, aderatque presens uterque in bello, quippe de capite certantes ; etsi Severus antè nulli prælio interfuerat, Albinus nobilitate et doctrina antecellebat ; alter scientia rei militaris et perita ducendi exercitus potior erat.

(B) Accidit autem priore pugna ut Albinus Lupum vinceret, unum cx ducibus Severi ac multos è copiis ejus milites interficeret.

(1) Savant philologue allemand, auteur d'une excellente édition de Dion Cassius. Hambourg, 1677. — Lib. LXXV, p. 1260.

(2) On trouve les *Vies* de cet auteur dans l'*Historia Augusta*.

Digitized by Google

bret pense avoir été mis pour *Trivulcium*, Trévoux, par erreur de copiste, Spartien écrivant sur les « mémoires d'autruy. » Cet historien, qui a écrit les vies d'Adrien, Verus, Didius, Sevère, Niger, Caracalla et Geta, n'a le plus souvent fourni qu'une compilation mal écrite et sans critique; seuls, les renseignements qu'elle contient l'ont sauvée de l'oubli; son affirmation est donc contestable.

Aubret invoque pour preuve « les petites élévations de terre qu'on voit en différents endroits depuis Trévoux jusque du côté de Montluel et de Miribel, élévations qu'on croit avoir servy de tombeaux aux officiers et soldats romains, ou qui leur avaient servy de fanaux pour se donner le signal en cas d'alarmes. » Le P. Menestrier assure même qu'on a trouvé, dans les plaines qui sont depuis Trévoux jusqu'à Lyon, des armes et des ossements qu'il croit avoir été de ceux qui furent tués dans cette bataille.

Ces données seraient peu suffisantes si l'affirmation de Casaubon (1), qui explique *Triburtium* par Tournus (2), était acceptable.

En effet Tournus, comme traduisent après lui presque tous les auteurs, est fort loin de Lyon; il y avait alors 42 lieues gauloises. Tournus était placé au sommet d'un vaste triangle formé par trois voies romaines (3) dont la construction est attribuée à Agrippa (64 - 12 av. J. C.).

La première, la route de Lugdunum à Vesontio, passait par Asa Paulini (Anse ?), Ludna (Belleville), Matisco (Mâcon) et Tinurtium (Tournus) pour gagner Besançon.

(1) Erudit génevois qui a annoté savamment un nombre prodigieux d'auteurs anciens. — M. à Londres en 1614.

(2) Remarquons que Tournus se dit ordinairement *Tinurtium*.

(3) Aug. Bernard. *Description du pays des Ségusiaves*, p. 155 à 159.

Digitized by Google

La seconde allait de Lugdunum à Geneva, par Montluel, la plaine de la Valbone, Chasey, Lagnieu, Briord, Grolée, Belley, Seyssel, etc.

La troisième, reliant les deux premières, était tracée par Coligny, Tossiat, Ceizériat, Villars; entre cette localité et Montluel, elle rejoignait celle de Lyon à Genève.

Or, pour cette distance de 42 lieues gauloises, il faudrait admettre entre le premier engagement où périt Lupus (près de Tournus) et la suite donnée à la bataille un certain laps de jours que n'indique point notre historien, qui devait assez bien connaître des faits desquels il fut contemporain ; car Dion Cassius était consul à Rome en l'an 191, six ans avant ces événements, et ses biographes nous apprennent qu'il devint sénateur, consul en 229, gouverneur en Asie mineure et en Afrique, qu'il ne se retira des affaires que vers 235, pour aller mourir ensuite à Nicée, sa patrie.

La position des deux armées est facile à déterminer.

Albin, éclairé aux deux ailes par les routes de Besançon et l'embranchement de Coligny à Villars, était retranché dans les forêts, qui, à cette époque, couvraient le pays plus tard appelé Dombes et Bresse. Sa base d'opérations était la ville de Lyon, qui pouvait lui fournir toutes ressources pour l'alimentation de son armée.

Sevère, au contraire, descendu par Coligny, s'était répandu dans les forêts de la Bresse proprement dite ; sa cavalerie débordait dans la plaine de la Valbone, au-dessous du plateau où Albin avait planté ses tentes : l'attaque de Lupus, en un lieu, qui s'appela plus tard *Mons Lupi* ou *Mons Lupellus*, aujourd'hui Montluel, en est la meilleure preuve.

Nous ne pouvons admettre l'opinion qui place cette première rencontre à Tinurtium, Tournus, à cause de

Digitized by Google

la distance, ou à Triburtium, Trévoux, alors que l'étymologie de Montluel suffit à préciser le lieu où fut tué Lupus.

Il est douteux que Trévoux existât à cette époque, malgré les vieux terriers du chapitre de Trévoux, qui parlent d'une *vieille ville* à l'orient et au midi de l'endroit où elle est à présent située, ville que Sevère aurait fait, après la bataille, piller et saccager.

Le pays devait à cette époque être couvert d'immenses forêts où l'on ne rencontrait point de centres de population.

En effet, César, dans ses *Commentaires* (1), parle de ces forêts où se réfugièrent les Helvétiens lorsqu'il les attaqua sur les bords de la Saône. Bouquet (2) rapporte qu'aux xe et xie siècles, huit cent et mille ans après les événements que nous racontons, cette contrée, dépourvue de grands centres de population, était encore fort garnie de grands bois. Adrien de Valois (3) dit, à son tour, que la Bresse a tiré son nom de celui d'une forêt considérable qui couvrait jadis tout le territoire de la rive gauche de la Saône.

Un nouveau choc (c) eut lieu entre les deux armées, et l'aile gauche d'Albin fut battue. Les Sevériens poursuivirent avec acharnement leurs adversaires et commen-

(c) Sed genus alterius pugnæ varium fuit, varia item fortuna. Nam quum primò sinistrum cornu Albini victum in munitionem castrorum profugisset, eosque insecuti Severiani simul in castra cum ipsis irruerent, cædes facerent et tentoria diriperent.....

(1) *De bello gallico*, lib. I, cap. XII.
(2) Rerum gallicarum et francicarum scriptores, t. II, p. 117.
(3) *Notitia Galliæ*, art. *Brixia*.

Digitized by Google

cèrent à piller le camp d'Albin, dont ils saccagèrent les tentes.

Ce choc eut lieu du côté de la Saône, où était placée l'aile gauche de l'armée albinienne. Si le sang y coula en assez grande abondance pour donner naissance au nom de Roye, ce dut être en ce moment seulement. L'étymologie du nom de Roye, que nous empruntons à notre savant collaborateur de la *Revue du Lyonnais*, M. Péan (1), atteste un seul fait: Roye se dit en latin *Rubia*, mot dans lequel l'élement *Rub*, qui dérive du sanscrit *Ri*, couler, signifie « qui se répand avec abondance » ; les belles eaux de Roye suffisent à cette explication.

A (D) l'aile *droite* d'Albin, les soldats n'étaient point demeurés inactifs ; ils avaient pratiqué des fosses et des trous cachés que recouvrait une mince couche de terre.

Ce travail, qui se faisait du côté opposé à la Saône, vers la Valbone nécessairement, selon le sens du campement des Albiniens, dut demander quelque temps pour être sérieux ; il suppose l'ennemi retiré à quelque distance dans les bois de Bresse, puisqu'il n'en eut aucune connaissance.

En effet, les Albiniens (E) feignirent de reculer, en simu-

(D) Eodem tempore milites Albini, qui *dextrum* cornu tenebant, cùm haberent ante se cœcas fossas et foveas, quarum superficiei terra inspersa erat.

(E) Ad eas usquè progressi, jaculabantur eminùs, neque longiùs progrediebantur, sed simulato timore, retrocedobant, ut hostes ad insequendum se pellicerent, id quod evenit. Indignati enim Severiani quod illi impetum tam exigui temporis fecissent, ac jam contentim habentes quod tam subitò fugissent, ruere in

(1) *Autour de Lyon*, lettres étymologiques. *Revue du Lyonnais*, 1869, p. 314.

Digitized by Google

lant une grande crainte dans le but d'amener les Sévèriens à les poursuivre ; ceux-ci indignés par les escarmouches continuelles d'ennemis qui s'enfuyaient si vite, commencèrent à se ruer sur eux, pensant pouvoir traverser facilement la *plaine* qui séparait les deux armées. Il s'en suivit un grand désastre : les premiers qui s'élancèrent tombèrent dans ces fosses à peine recouvertes, ainsi que ceux qui les suivaient ; une partie de ces derniers, effrayée, recula et causa le plus grand désordre dans cette masse confuse, qui se précipita dans de profondes vallées ; il se fit un grand carnage d'hommes et de chevaux entassés pêle-mêle dans ces fosses. Par suite de cet affreux désordre, ceux qui étaient entre la vallée et les fosses furent tués par les flèches et les traits.

M. Paul Saint-Olive place ces vallées profondes, ἐς φαραγγα du texte grec, aux alentours de Sathonay, sur l'emplacement actuel du camp militaire ; mais cette assertion est erronée, puisque notre historien rapporte que ces fosses furent faites à l'aile *droite* de l'armée d'Albin, *ad dextrum cornu*. Il n'a fait que répéter l'hypothèse du docteur Ozanam (1), qui écrivait en 1826 que « l'on voit

ipsos ceperunt, *campum*, qui inter utramque aciem medius erat, percurri posse rati. Sed quum ad fossas venissent, cladem gravissimam acceperunt; nam primi, fractis subitò iis rebus, quæ fuerant in superficie positæ, in foveas incidunt; qui proximi sunt super illos corruunt, deciduntque in foveas, cæteri dùm retrocedunt timoris causa, propter subitam conversionem et ipsi impegunt et novissimam agmen conturbant, idque adeò in vallem profundam compellunt ; undè pariter horum et eorum, qui in foveas inciderunt, magna cædes facta est equorum virorumque inter se mixtorum. Præterea in hoc tumultu, qui inter vallem erant et fossas, sagittis telisque transfixi concidebant.

(1) *Annales hist. et statist. du département du Rhône*, t. IV. 1826.

Digitized by Google

en avant de la vallée de Sathonay des irrégularités de terrain en ondulation, allant de l'est à l'ouest, qui semblent être des traces de ces fosses qui défendaient la droite d'Albin. » Le travail du creusement n'a pu être si considérable, accompli à la hâte comme il le fut alors, pour avoir été si bien respecté dans la suite des âges et s'être de la sorte transmis jusqu'à nous. La thèse soutenue par le docteur Ozanam est d'ailleurs en contradiction avec le récit de Dion Cassius.

Sevère, voyant (F) le désastre des siens, accourut avec les cohortes prétoriennes; mais il réussit si peu qu'il faillit tout perdre. Son cheval fut tué sous lui et sa vie mise en péril. Alors, déchirant sa clamyde et mettant l'épée à la main, il se précipita sur ses soldats en retraite, espérant les ramener, en leur montrant la honte de cette retraite et voulant périr avec eux. L'exemple du chef arrêta la fuite; mais, prenant pour des soldats d'Albin ceux qui s'enfuyaient, ils en tuèrent un grand nombre; les légions d'Albin, se croyant victorieuses, continuèrent la poursuite.

(F) Qua re animadversa, Severus cum prætorianis cohortibus ad opem eis ferendam venit, tantumque abfuit ut illos auxilio juvaret ut etiam prætorianos ferè perderet. Ipse quidem Severus, amisso equo, in periculum venit. Sed ut vidit suos omnes fugere, statim discissà clamyde, districtoque gladio, in fugientes insiliit, ut vel affecti pudore reverterentur, vel ipse unà cum eis periret. Ità multi Severum tali habitu conspicati, substiterunt ac reversi sunt : qui cum suis fugientibus subitò obvii occurrerent, multos primum eorum, non aliter ac si Albini essent, concidunt ; post verò hostes, in sequentes se, in fugam convertunt ; quos adorti ex obliquo equites qui cum Læto supervenerant, penitus rem confecerunt.

Digitized by Google

Un événement imprévu allait changer la face des choses.

Tant que le combat fut égal, Lœtus, qui en considérait les péripéties (G), demeura immobile, dans l'espoir que ses deux compétiteurs étant morts, les soldats des deux partis se réuniraient pour lui offrir l'empire; mais, sur le bruit (1) que Sévère l'emportait, Lœtus vint à son aide et décida la victoire par son intervention énergique et valeureuse.

Dans cette nouvelle lutte, les troupes d'Albin eurent beaucoup à souffrir ; il en demeura une telle quantité sur le lieu du combat que les vainqueurs ne purent retenir leurs lamentations en voyant la *plaine* couverte de tant de cadavres d'hommes et de chevaux et d'une si grande accumulation d'armes abandonnées ; le sang y fut tristement répandu, en une telle abondance, qu'il coula dans les rivières : Και το αιμα πολυ ερρυη, ωστε και εις τους ποταμους εισωσειν, dit le texte grec.

(G) Lœtus quidem quamdiù pugna æqualis fuerat, otiosus spectaverat certamen, sperans utrumque periturum, sibique reliquos utrinque milites imperium daturos. Sed posteaquam Severum jam superiorem esse cognovit, tandem operam suam sociam contulit, atque ità Severus victoria potitus est. Inhoc prælio vires Romanorum valdè attritæ sunt, quod utrinque innumerabiles ceciderint ità ut victores magna ex parte hanc calamitatem lamentarentur, dùm campum totum hominibus equisque mortuis plenum viderent. Pars et jam multis jacebat vulneribus concisa, mactatorum instar, multi, nullis acceptis vulneribus, acervo cæterorum cadaverum obruti erant, tanta que erat copia effusi sanguinis ut in fluvios incideret.

(1) Hérodien prétend que Lœtus ne se rendit sur le champ de bataille que sur la nouvelle de la mort de Sevère.

Digitized by Google

Ces rivières, qui furent teintes de sang, ont servi de fondement à diverses hypothèses ; elles ont fait dire à Paradin, en son *Histoire de Lyon* (1), qu'il y avait eu trois batailles entre Sévère et Albin : la première à Tournus, la seconde à Saint-Just près Lyon et la troisième à la Guillotière, en la plaine de Saint-Fond. Les deux rivières seraient le Rhône et la Saône.

Le nom de Béligneux, *belli-locus*, *lieu de la guerre*, resté au plateau où se termina cette lutte formidable par l'intervention de la cavalerie de Lœtus, stationnée nécessairement dans la plaine de la Valbone, fait définitivement justice de toutes les thèses si légèrement soutenues par les anciens auteurs. On trouve les vallées profondes où coule d'un côté la Sereine, rivière de Montluel, et le ruisseau de Longevent à Meximieux. Les restes de l'armée albinienne, poursuivis vers Sathonay par l'aile droite de Sévère, derrière Béligneux par le centre et l'aile gauche de la même armée, furent massacrés au-dessus de la plaine de la Valbone et définitivement couchés en de tels monceaux de cadavres qu'au dire de notre historien le sang coula dans les rivières ; l'étymologie du nom de Pérouges (2) précise le lieu de ce massacre : *Per Rubia*, dont on a fait *Perugia*, en français *Péroges* ; *per*, le superlatif qui indique que le sang « s'y répandit avec une plus grande abondance » qu'à *Roye*, par exemple.

Complétons cette triste narration par le récit de la mort d'Albin.

Spartien rapporte qu'en Pannonie des augures avaient prédit à Sévère sa victoire, ajoutant que son ennemi ni

(1) Lib. 1er, ch. 31, p. 46.

(2) L'opinion qui tire la signification de Pérouges de la couleur *rouge* ou rougeâtre de la terre de la Valbone est sans valeur. Pérouges, autrefois Péroges, n'a pu vouloir dire *terre rouge*.

Digitized by Google

ne tomberait en son pouvoir ni ne lui échapperait, mais périrait près de l'eau, *juxta aquam*.

Cette prédiction se réalisa.

Albin (H), poursuivi, se retira dans *une* maison des bords du Rhône, *ad Rhodanum*, dit notre historien ; comment alors prétendre que ce fut à Albigny, qui est situé sur Saône ; on prétend qu'on y a trouvé des traces d'un camp retranché, des débris d'armures, des médaillons de l'époque ; c'est fort possible, et nous n'avons qu'une chose à répondre, avec M. Péan : « Je ne vois pas, dit (1) le spirituel écrivain, à ce nom d'autre origine que celle-ci : *Villa* ou *Ville de* ou *des Albin*. » Albin pouvait y avoir un camp retranché.

Nons passons les différentes versions sur la mort de ce dernier, dont le vainqueur envoya à Rome la tête fixée à la pointe d'un pieu.

Nous avons hâte de conclure : En cette plaine s'acheva l'une des plus grandes mêlées de l'empire romain, qui assura définitivement à Sévère, vainqueur, la tranquille possession de l'empire romain ; qu'y a-t-il dès lors de plus raisonnable qu'en souvenir de ce glorieux combat, les Romains aient appelé ce lieu *Bonne Vallée*, *vallis bona* ? le nom de cette plaine s'explique alors naturellement et réhabilite les gens du *pagus Maximiacensis* dans l'esprit desquels on a trop longtemps placé cette ridicule antiphrase, d'appeler *bonne* la plus *stérile* vallée de la contrée.

(H) Albinus in domum quamdam *ad Rhodanum* confugerat, quam ut sensit septam undiqnè custodia teneri, mortem sibi conscivit....

(1) Loco citato.

Digitized by Google

Nous sommes de ceux qui pensent qu'entre le nom et l'objet qu'il sert à exprimer, il doit y avoir un rapport intime ; les expressions, dit M. de Bonald (1), sont à notre esprit ce que le tain est à une glace ; sans le tain, nos yeux ne verraient pas dans le verre l'image des objets ; sans les mots, notre esprit n'apercevrait pas le vêtement des idées.

La science des étymologies est appelée à rendre à l'histoire les plus utiles services; les noms de lieux sont autant de *témoins vivants* des événements les plus anciens, car « l'idée (2) qui se rattache à l'imposition des noms et le substantif qui sert à l'exprimer remontent aux premiers âges du monde. »

Défions-nous de ces antiphrases gratuites, laissons au temps le soin d'amener la justification, dans les noms des lieux, de ces appellations inexpliquées, qui peuvent avoir été produites bien souvent par l'événement le plus simple comme par le fait le plus important.

Deux objections ont été faites à la thèse que nous venons de développer ; nous tenons à y répondre.

La première (3) c'est changer le nom primitif du lieu que de supposer que la Valbone fut appelée *Vallis bona* par les Romains.

A l'époque où eurent lieu les combats que nous venons de raconter, en l'an 197, le pays était rempli de forêts, dépourvu de grands centres de population, hanté seulement par quelques rares habitants qui parlaient *une autre*

(1) *Recherches philosophiques*, t. I, p. 384.

(2) *Origines, étymol. et signif. des noms propres*, par le baron de Coston, p. 9.

(3) Par M. le docteur Monin, le savant linguiste, auteur des *Etudes sur les patois Lyonnais*, à la séance de la Société littéraire de Lyon du 28 juin dernier.

Digitized by Google

langue; il est au surplus certain que les vainqueurs imposèrent à la population indigène des noms tirés de leur langage; il suffit de prendre les treize communes du canton de Meximieux pour y rencontrer six appellations dérivant du latin : Joyeux, Loyes, Meximieux, Montellier, Pérouges, Rigneux ; trois du français : Bourg-Saint-Christophe, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans ; deux villages seuls, Charnoz et Faramans (1) paraissent avoir une origine tirée de la langue bourguignonne. Les anciens habitants de l'Europe (2) ne batissaient ni villes ni villages, obligés qu'ils étaient de parcourir successivement les campagnes, les forêts, les prairies, pour y faire subsister leur bétail : c'est ce qui explique les fréquentes émigrations de ces peuplades, toujours prêtes, avec leur chariots, à transporter leurs familles d'un pays dans un autre ; ils s'établissaient dans les grottes naturelles ou creusaient des trous en terre pour y fermer leurs moissons. Les Romains furent les premiers à s'installer dans les Gaules d'une manière plus solide; ils construisirent d'abord des cabanes en charpente et terre grasse, couvertes de chaumes ou de roseaux; plus tard, ce furent des maisons de pierre dans lesquelles ils se fixèrent définitivement, le long d'un ruisseau, dans une campagne ou dans une forêt, lorsqu'ils se furent divisé les pays conquis, qui commencèrent alors à former des *pagi* ou cantons qui prirent le nom du possesseur. Un riche romain qui avait établi son habitation en un lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Meximieux, sur l'emplacement de la nouvelle cure, donna son nom au *pagus Maximiacensis*.

(1) *Pharaman*, homme libre.

(2) Courtépée, hist. du duché de Bourgogne, liv. Ier.

Digitized by Google

Telle est l'origine d'un grand nombre de villes ou villages qui vinrent ensuite se grouper autour de cette habitation première et prirent du nom du maître une dénomination en *ieu*, que les auteurs traduisent par la terminaison *acus* (pour *locus, lieu*); *Meximieu, Maximiacus, lieu de Maximus.*

Il est donc de toute probabilité que la plaine de la Valbone n'avait encore aucun nom particulier; en eût-elle eu un dans le langage celte que rien n'eût empêché les soldats de Sevère de lui attribuer celui de *Vallis bona*, en témoignage de leur succès.

La seconde objection (1) est celle-ci: le mot de Valbone signifie, en langage burgonde, *Vallée limite.*

Les guerres que se firent, pendant les trois premiers siècles de l'ère de Jésus-Christ, ceux qui furent élus empereurs par les différentes armées ou factions des Romains épuisèrent la puissance de ces derniers, qui y perdirent leurs meilleures troupes; les Burgondes ou Bourguignons profitèrent de cet état de faiblesse et d'anarchie pour sortir de la Germanie et envahir les Gaules. Le dernier jour de l'année 408, commença cette terrible invasion sous la conduite du roi Gondioch ou Gondicaire, qui en 412 ou 413 était maître de tout le pays compris entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée.

Le Rhône formait une limite trop naturelle pour que sur ses rives, les Bouguignons aient songé à donner à une vallée aussi peu étendue que la Valbone cette dénomination, qui n'aurait point sa raison d'être.

Il est vrai que chez les Gaulois, les deux rives d'un fleuve appartenaient presque toujours au même peuple,

(1) M. le baron Raverat, le savant et spirituel touriste, trop connu à Lyon pour que nous ayons à rappeler ici ses ouvrages.

Digitized by Google

et cela avec raison, car une rivière est plutôt un lien qu'une séparation, alors qu'il s'agit de fleuve ou de rivière navigable. Les Eduens s'étendaient un peu sur la rive gauche de la Saône : Strabon (liv. IV. t. II, p. 48), témoigne que ce fait fut entre eux et les Séquanes l'objet de contestations (chacun d'eux prétendant à la possession exclusive de ce fleuve ainsi qu'à la perception des péages). Mais cet usage dans les délimitations ne paraît pas avoir survécu à l'assujétissement par les Romains des peuplades gauloises.

Force est donc de revenir à l'étymologie si simple et si naturelle que nous venons de donner ; elle s'appuie du récit conforme que fait Dion Cassius de la lutte entre Sévère et Albin, et fixe d'une manière certaine l'emplacement si controversé de cette terrible bataille, qui assura à Septime Sévère la paisible possession de l'empire romain ; il devait avoir plaisir à en perpétuer le souvenir sur le lieu même où il avait failli perdre la vie.

E. Révérend du Mesnil.

(*A continuer*).

Digitized by Google

CLAUDIUS SOULARY

PEINTRE (1)

Le maître et l'ami dont j'entreprends de raconter la vie avait le sentiment et le goût de l'art à un très-haut degré ; sa pensée le reportait sans cesse vers tout ce qui est beau et bon, il vivait par le cœur et par toutes les facultés morales dont il était largement doué. Ces qualités me sembleraient à elles seules des titres suffisants pour parler de lui, si à d'autres égards il ne méritait qu'on s'occupât de ses travaux.

Claudius Soulary, mort à Saint-Etienne le 20 janvier 1870, était né à Lyon, le 16 octobre 1792. Il avait commencé ses études artistiques à l'école de cette ville, sous la direction de M. Revoil. Après avoir obtenu le prix, il se rendit à Paris, dans l'atelier de Girodet, emportant quelques études faites avec ce fini précieux et pointillé qui caractérisait alors l'école lyonnaise. Girodet, après les avoir examinées, fit avec son pouce quelques larges indications sur ces pauvres études qui avaient coûté tant de peine et de travail. Ce ne fut que trois ans plus tard que le jeune Soulary comprit ces corrections ; jusque-là il avait cru que ses dessins avaient été gâtés comme à plaisir par une main brutale.

Les années passées dans l'atelier de Girodet furent

(1) Nous empruntons au *Mémorial de la Loire* une bonne étude sur un peintre lyonnais que les arts ont perdu l'année dernière. Qu'on nous pardonne d'emprunter à nos voisins, mais c'est un devoir pour la *Revue* d'accompagner nos défunts illustres, même quand elle n'a pas été invitée à conduire le deuil elle-même.

A. V.

Digitized by Google

celles dont Soulary aimait à se souvenir. Grâce à ses brillantes dispositions, à sa nature ouverte, enjouée, il avait su se concilier l'estime et l'amitié de son maître; ses progrès furent rapides, mais il était déjà mêlé à la jeunesse des écoles, on s'enthousiasmait pour Gros, le peintre hardi des *Pestiférés de Jaffa*. Soulary s'étant lié avec plusieurs élèves de ce maître, ceux-ci vainquirent sa résistance et l'entraînèrent à leur suite. Girodet témoigna une peine réelle de cet éloignement, et notre ami m'en a lui-même plus d'une fois depuis exprimé son repentir.

Il eut vite acquis chez Gros l'ascendant que lui méritaient ses rares dispositions pour la peinture. Le nouveau maître et les condisciples, dont plusieurs sont devenus des hommes illustres, partageaient cet espoir en l'avenir du jeune artiste. Paul Delaroche, Géricault, Court, Charlet, Bellangé, Montvoisin, etc., ses nouveaux amis, lui reconnaissaient une organisation de peintre; ses études d'académies prenaient rang parmi les meilleures de l'atelier.

Il me souvient d'une lettre de Gros adressée à M. Soulary père, dans laquelle il était dit que personne ne pourrait disputer à l'élève lyonnais le prix de Rome s'il voulait travailler et concourir, mais dans cette lettre il se plaignait déja d'un manque regrettable d'assiduité. C'est qu'en effet, la tête ardente et la position de fortune de Claudius Soulary le portaient aux plaisirs qui ne laissent après eux que lassitude et dégoût, lorsqu'ils ne dépravent pas l'intelligence et le cœur. Heureusement pour notre ami, sa belle âme sut le retenir à temps sur cette pente fatale. Que de fois ne lui avons-nous pas entendu exhaler avec amertume les regrets de ce temps perdu pour les fortes études. Son père qu'il aimait beaucoup eût pu

Digitized by Google

peut-être, par quelques paroles sages, le ramener au travail ; mais ce père trop indulgent écrivait à son fils : « J'ai reçu une lettre de ton maître, il est content de tes « progrès quoiqu'il prétende que tu ne travailles pas « assez; tu n'a pas besoin d'ailleurs de trop te fatiguer ; « tant qu'il y aura du *pain sur la planche*, il y en aura « un *morceau pour toi.* »

En fallait-il davantage à un jeune homme livré à lui-même pour qu'il se laissât aller en fermant les yeux aux séductions et aux entraînements de la vie parisienne ?

Soulary est resté ainsi pendant dix ans dans la capitale, luttant sans cesse contre ses passions, vainqueur quelquefois, vaincu souvent. Il a passé de la sorte trois ans chez Girodet, quatre ans chez Gros, trois ans en dehors de tout atelier. C'est pendant ces trois dernières années qu'il a peint son tableau du *Comte Ugolin*, du musée de Lyon. Lorsqu'il l'eut presque achevé, il le soumit à Gros, son ancien maître ; celui-ci l'embrassa devant tous ses élèves en disant : « Voilà un artiste qui me fera « honneur un jour. » Géricault avait manifesté l'intention d'acheter ce tableau, mais l'auteur donna la préférence à sa ville natale.

Cependant, des malheurs de famille vinrent bientôt fondre sur notre ami et le rappeler aux plus tristes réalités de l'existence. Il se vit réduit brusquement à demander à sa palette le pain de chaque jour; les rêves de gloire faisaient place aux dures nécessités de la vie. C'est alors qu'il revint à Lyon où il ouvrit un atelier.

Le témoignage des artistes lyonnais de cette époque nous a appris qu'il n'y avait jamais eu d'exemple d'un pareil début ; les élèves désertaient les anciens ateliers pour affluer dans le sien ; la ville lui commanda sur ces entrefaites un autre tableau (*Saint Irénée refusant de*

Digitized by Google

sacrifier aux idoles) pour le palais de l'archevêché où il est encore. Ces succès malheureusement ne durèrent pas.

A la même époque, Soulary se mit sur les rangs pour la direction de l'École de Lyon. Il échoua, bien qu'il eût été vivement recommandé par l'éminent sculpteur Lemot, l'auteur de la statue de Louis XIV sur la place Bellecour. Cet artiste du reste mourut vers cette époque. Bref, cette déception, jointe à de plus grandes peut-être, mais qui ne regardent plus sa vie artistique, le déterminèrent à quitter son pays. Il voyagea quelque temps faisant çà et là pour vivre des portraits, travaillant par nécessité plutôt que par entraînement. Pour faire de la peinture avec succès il faut avoir l'esprit libre. Brisé par les peines morales les plus poignantes, il ne tenait plus ses pinceaux que d'une main découragée. Il vint enfin se fixer à Privas, d'où il fut appelé à la direction de l'Ecole de Saint-Etienne. C'est alors que nous l'avons connu. A voir l'acharnement avec lequel il travaillait, malgré le manque de stimulant, on aurait pu difficilement deviner qu'il eût été jadis aussi prodigue de son temps, s'il ne se fût souvent accusé lui-même de ses défaillances. Par quelle fatalité cette bonne volonté, cet amour de labeur venaient-ils animer l'artiste dans une ville où les modèles et les matériaux lui manquaient complétement pour le genre élevé qu'il s'était choisi ?

Ici, ma tâche devient plus difficile et surtout plus délicate, car je dois apprécier les travaux de mon maître. Je puis me heurter contre une opinion toute faite contraire à la mienne. Plusieurs, je le sais, n'ont pas rendu à son talent la justice qui lui était due. D'autre part, je dois juger ses œuvres, moi son élève, dans la plénitude de mon indépendance et la franchise de mes convictions.

Digitized by Google

Je suis ainsi placé entre deux écueils. Toutefois, je ne serai pas arrêté par une pusillanimité que réprouve mon cœur, et que repousse mon caractère; je sais aussi que la meilleure manière d'honorer la mémoire de l'artiste est d'en parler avec sincérité. La divergence d'opinion qui se produit sur l'œuvre de Soulary est peut-être plus apparente que réelle, car je n'entends en aucune façon faire l'éloge de nombreuses toiles, peintes durant sa vieillesse et dans lesquelles on aperçoit à peine quelques reflets de son ancien talent. Je ne veux parler que de ses meilleures productions. De celles-ci encore, je suis loin de prétendre qu'elles soient sans défaut (quelle est l'œuvre d'art qui n'en a pas) mais ces défauts sont rachetés par d'éminentes qualités, qualités il est vrai plus appréciées des artistes que du public, mais qui réalisent, en grande partie, les espérances que ses maitres et ses condisciples avaient fondées sur lui.

M. Soulary donc était plus coloriste que dessinateur, mais il était surtout peintre dans la véritable acception du mot. Il avait une exécution large, facile et une puissance de modelé remarquable. Son coloris est vigoureux, intense, plutôt que resplendissant; il aimait les notes basses plutôt que les notes élevées, les tons sourds de préférence aux tons clairs.

Ces qualités ne se trouvent pas seulement dans les tableaux que je citais tout à l'heure, elles se font remarquer dans d'autres toiles qu'il m'a été donné de voir à Lyon chez des particuliers et à Saint-Étienne même, principalement dans son portrait; on les retrouve parfois dans ses œuvres les moins parfaites. Nous sommes heureux de posséder à l'école quelques académies peintes dans l'atelier de Gros, et qui, à ces mêmes qualités, joignant une forme plus serrée, en font des modèles précieux.

Digitized by Google

Le *Portrait* de Soulary, le *Chevreau expirant*, une *Tête de vieillard en extase*, des *Baigneuses* dans un grand paysage, une *Barque de pêcheur* qui chavire, un *Vieux mendiant et sa petite fille*, quelques bonnes têtes d'étude, sont, à des degrés divers, les meilleures choses qu'il ait faites dans notre ville ; elles suffisent pour faire apprécier ce que j'ai dit de ses qualités et de ses défauts.

Comme professeur, il savait que la peinture est œuvre de sentiment ; son enseignement, loin d'être exclusif, laissait chacun suivre ses tendances naturelles. Ses conseils judicieux n'avaient pour but que d'empêcher de faire fausse route. Il s'attachait d'ailleurs à ses élèves et leur communiquait le feu sacré qui était en lui. Si sa susceptibilité, trop ombrageuse, lui rendait parfois l'humeur inégale, la bonté de son cœur le ramenait toujours.

Il a conservé jusqu'à la fin le goût de son art, il n'en avait jamais mieux raisonné que depuis qu'il ne pouvait plus peindre, il ne se lassait pas d'en parler. Nous l'avons vu, mes collègues et moi, verser de grosses larmes en contemplant ses pinceaux dont il ne pourrait plus désormais se servir. Et lorsque mourant dans toute sa lucidité, il reçut les consolations de la religion, il disait à l'une de ses jeunes parentes : « Combien tu m'as aidé à souffrir, ma chère enfant ! Ainsi agenouillée près de moi, je voyais, en toi, l'ange de la prière. » A cette heure suprême il conserva donc l'instinct poétique qu'il avait eu toute sa vie. Il est mort en homme de cœur et en artiste, tournant sa pensée mourante vers son art, vers sa famille et ses amis et surtout vers le Dieu qui allait le recevoir dans une vie meilleure.

Puissions-nous retenir de l'existence que je viens de raconter aussi simplement et aussi impartialement que je

Digitized by Google

l'ai pu l'exemple qu'elle contient. Soulary, par les facultés dont il était doué, par ses rares dispositions pour la peinture, pouvait aspirer à de hautes destinées artistiques, mais les dons les plus heureux ont besoin pour se développer d'un travail incessant. Ce travail est nécessaire surtout à l'âge où se forme la manière des artistes. Nul ne peut se flatter de devenir un peintre renommé, s'il ne joint aux dons naturels qui lui ont été prodigués cette grande vertu qu'on nomme la persévérance. La fortune même, qui donne pourtant une heureuse indépendance, est parfois funeste. En facilitant une existence de plaisir, elle énerve les organisations les mieux douées, et l'existence tout entière garde des traces indélébiles d'un relâchement regrettable dans les études. C'est ainsi que l'artiste dont nous retraçons la mémoire a vu des condisciples moins favorisés peut-être que lui par la nature le dépasser grâce au travail, et produire des toiles qui, après avoir fait l'admiration de leurs contemporains, assurent à leur nom les hommages de la postérité.

Lorsque Soulary a été appelé à la direction de l'École Stéphanoise, il avait renoncé en partie à une si haute ambition, mais ses vues, pour être plus modestes, n'en étaient pas moins élevées. Il désirait vivre dans le souvenir de ses compatriotes d'adoption et surtout de ses chers élèves. Sa pensée restera en effet gravée dans nos cœurs en traits ineffaçables. Quelques-unes de ses œuvres resteront comme le témoignage irrécusable de son talent. Son nom appartient à notre histoire locale, il vivra dans les annales de l'École, car c'est dans les premières années de sa direction que cette institution a pris un développement qu'elle n'a jamais eu avant lui.

CHAMPIER.

Digitized by Google

CLOTILDE DE SURVILLE ET M. ANTONIN MACÉ

Un jour, une troupe de bergers trouva les débris d'une statue de marbre de la plus splendide beauté.

Chaque enfant rapporta son morceau : un bras, une jambe, le torse, la tête. On put, le soir, reconstruire un Apollon, comme l'esprit humain n'en avait jamais rêvé. Sur le socle, était écrit ce mot : Phidias.

Un savant, attiré par la découverte, se mit à rire et déclara qu'il n'était pas dupe de la supercherie et, avec une conviction qui n'admettait pas de réplique, il déclara que chacun des bergers avait sculpté dans les champs un morceau du marbre, l'avait rajusté à celui de son voisin et avait contribué ainsi à faire une statue, magnifique il est vrai, mais moderne.

On lui fit observer que les cassures du marbre indiquaient jadis un bloc unique, une statue une et entière. Qu'une seule pensée avait présidé à la création, comme une seule main à l'exécution de cet incomparable chef-d'œuvre ; qu'aucune faiblesse ne se faisait voir nulle part ; enfin que s'il est rare de trouver un statuaire de génie, la raison ne peut admettre que douze pauvres et ignorants bergers, dont le talent d'ailleurs pouvait de nouveau être mis à l'épreuve, eussent eu le savoir et l'habileté nécessaires pour travailler une pierre informe et en faire jaillir un dieu.

Le savant tint bon, et, rentré dans son cabinet, il fit un gros livre pour immortaliser les douze petits pâtres. L'idée était aussi absurde qu'injuste, son livre eut le plus grand succès.

Digitized by Google

Cette histoire n'est pas aussi insensée qu'elle en a l'air. Il s'est trouvé dans l'antiquité des rhéteurs qui ont déclaré que l'*Iliade* était le produit de petites chansons, cueillies çà et là, et rajustées les unes à la suite des autres, pour faire un poème immense et complet. Au commencement du siècle, on a nié l'existence d'Ossian, et attribué ses immortels poèmes à l'imagination vraiment étourdissante des rudes et grossiers pêcheurs des Hébrides ou des Orcades.

Enfin un brave gentilhomme du Vivarais qui faisait de jolis petits vers, de gracieuses petites poésies, trouva, vers la fin du siècle dernier, dans les archives de sa famille, des poèmes ravissants de grâce, de naïveté et de sentiment. Il s'enivra de leur lecture, transcrivit ces vieux papiers, les lut et proclama partout avec enthousiasme et respect le nom impérissable désormais de Clotilde de Surville, son aïeule. Proscrit, émigré, il promena dans toute l'Allemagne le manuscrit précieux dont divers journaux donnèrent des fragments. Pendant ce temps, les révolutionnaires mettaient à sac son château et brûlaient avec ses titres de noblesse, les papiers originaux bien autrement précieux de Clotilde ; lui-même enfin, pris et condamné, il dut monter sur l'échafaud, mais devant la mort, préoccupé surtout de la gloire des siens, voulant la réhabilitation de celle qui était dans l'oubli depuis trois siècles, il supplia sa femme de livrer à la publicité les poésies de l'aïeule dont il portait le nom. Rien n'est touchant comme de voir, à cet instant suprême, le marquis de Surville parler de sa conscience, de Dieu, de sa femme, de sa famille, de quelques dettes qu'il peut avoir et il ajoute : « Je ne peux te dire maintenant où j'ai laissé quelques manuscrits relatifs aux œuvres immortelles de Clotilde, que je voulais donner au public.... Fais en sorte au moins que ces fruits de mes recherches

Digitized by Google

ne soient pas totalement perdus pour la postérité, surtout pour l'honneur de ma famille..... — Songe à celui qui t'aimera jusqu'à sa dernière heure! Reçois mes derniers embrassements! Que ton père, ta mère, mes sœurs, les partagent! Crois que je vécus pour t'aimer uniquement! Adieu! — Surville. »

De ses œuvres à lui, pas un mot. Feuilles modestes, il ne devait pas les avoir présentes à la mémoire. Il ne se préoccupait pas de leur avenir.

Mais le marquis de Surville qui s'oubliait pour son aïeule avait compté sans la science et la fatalité.

A peine sa veuve eut-elle confié à un ami dévoué les manuscrits retrouvés, à peine le libraire les eut-il lancés, à peine l'Europe lettrée eut-elle tressailli aux *Verselets à mon premier né* et au *Chant royal à Charles VIII,* que les érudits et les feuilles littéraires éclatèrent de toutes parts.

« Cela des vers anciens? Cela un manuscrit du xve siècle? Une femme poète aurait existé il y a trois cents ans, aurait fait des vers uniquement pour se distraire, pour amuser elle et les siens, et n'aurait pas poursuivi la popularité? Elle n'aurait pas publié ses œuvres, et les aurait laissées enfouies dans son manoir du Vivarais? A d'autres. Ces vers sont modernes, et tenez, ils sont de celui qui prétend les avoir trouvés, ils sont du marquis de Surville qui, on peut le prouver, tournait très-bien un petit couplet. »

« Vous n'y êtes pas, disait un autre important. Ces poésies sont l'œuvre de Vanderbourg, l'éditeur. Vanderbourg est de l'Institut, classe des Inscriptions et Belles-lettres; c'est un érudit, un savant et un homme de goût. Donc, il est très-capable d'être un grand poète. Il a fait une spéculation de librairie et pour lancer des pastiches assez bons d'ailleurs, il les a couverts d'un nom inconnu, euphonique,

Digitized by Google

respirant un parfum de gentilhommerie, et le tour a réussi. »

Et voilà que Millin, Carrion-Nisas, Ginguené, Ségur, ouvrent le feu ; toute la littérature les suit ; les journaux applaudissent ; personne ne veut croire à la personnalité d'une femme de génie. Villemain déclare que le monde lettré, qui avait cru un instant à l'authenticité des charmantes poésies de Clotilde, avait été dupe d'une habile supercherie. (*Cours d'histoire de la littérature au moyen-âge*, 1830, t. 2, p. 243), et il les attribue au marquis ; Raynaud en fait honneur à Vanderbourg; Daunou dit que ce dernier est l'auteur des *meilleurs morceaux*. M. Sainte-Beuve considère le recueil comme apocryphe, sans dire si, à ses yeux, l'inventeur est le marquis de Surville ou Vanderbourg « *Les deux amis*, dit-il, *rentrèrent en la prolongeant dans la supercherie innocente...* » Et plus loin, « *La prétendue Clotilde est un poète de l'école moderne, un bouton d'églantine éclos en serre, à la veille de la renaissance de* 1800. » Barbier, Brunet, Quérard, ces pères de la bibliographie, prennent le contrepied, donnent dans un change, et font un défaut que l'histoire ne leur pardonnera pas. Barbier est même cruel; non content de nier l'aïeule, il diffame le petit-fils et fait du marquis non un émigré rentré en France, mais *un voleur de grand chemin, condamné à mort, à Montpellier !—Pour vol de diligence !* —A Montpellier au lieu du Puy, en 1795 au lieu de 1798! Ceci n'est plus de l'erreur, c'est de la haine et de l'ignominie.

Enfin Bouillet dit positivement :

« Il n'existe plus de doute à ce sujet, et M. de Vanderbourg est RECONNU, (*reconnu*, vous l'entendez,) pour le véritable auteur des poésies de Clotilde, malgré *les ruses ingénieuses* par lesquelles il sut longtemps accréditer cette innocente imposture littéraire. » MM. Nisard, Géruzez,

Digitized by Google

Demogeot vont plus loin, ils ne prononcent même pas le nom de Clotilde et passent immédiatement du *Roman de la Rose* à Charles d'Orléans et à Villon, tous craignant de paraître dupes d'une supercherie à leurs yeux bien constatée.

La gloire de Clotilde de Surville paraissait à jamais compromise ou perdue, et deux écrivains fort innocents semblaient devoir hériter, à leur insu ou malgré eux, d'une réputation qui ne leur appartenait pas. De toute cette foule de lettrés, de penseurs, de savants, lisant ou grattant du papier, de 1803 à 1870, pas un n'avait reconnu le faire original, puissant, créateur qui ne s'imite pas! Le plus humble marchand de bric-à-brac distingue une toile ancienne d'une nouvelle. Malgré un pinceau prodigieux d'habileté et une habitude de toute la vie, les peintres romains ne peuvent faire passer une copie pour un original, et voilà qu'on attribue à un marquis-soldat, homme du monde, ou à un érudit dont les travaux sont entre les mains de tous, des œuvres de tendresse écrites avec une plume féminine, guidée par le cœur d'une mère ! C'est à confondre la raison et le jugement, à faire douter du goût et du sens commun ; à renverser toutes les idées sur lesquelles on a l'habitude de vivre.

Le chasseur prendra désormais le chant de l'alouette pour le rugissement du lion ; l'artiste, la Vénus de Milo pour une académie de Carpeaux ou la Maîtresse du Titien pour une toile de Courbet; désormais tout est possible.

Il s'est trouvé un homme qui a protesté entre tous et pour tous.

M. Macé, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, homme de goût, de cœur et de courage, a voulu élucider la question, et se livrant aux recherches les plus minutieuses et les plus ardues, fouillant le Vivarais, s'a-

Digitized by Google

dressant aux membres dispersés de la famille de Surville, consultant des archives, des correspondances, de vieux journaux, il est venu enfin à bout de faire luire la vérité dans tout son éclat.

Clotilde de Surville a existé.

Cette femme supérieure, modèle comme épouse et comme mère, est bien l'auteur des poésies qu'on a signées de son nom.

Des citations, elles diront tout.

Serait-ce un colonel en garnison qui aurait écrit :

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le sein que ta bousche a pressé !
Dors, petiot, cloz, amy, sur le seyn de ta mère
Tien doux œillet par le somme oppressé.

Quoy ! tes blancs doigtelets abandonnent la mamme
Où vint puyser ta bouchette à playsir !
Ah ! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puyserais au gré de mon dézir !

Serait-ce un vieil académicien qui aurait dit :

Estends ses brasselets ; s'espand sur lui le somme ;
Se clost son œil ; plus ne bouge... il s'endort.
N'estait ce tayn floury des couleurs de la pomme
Ne le diriez dans les bras de la mort ?

Arreste, cher enfant ! J'en frémy toute engtière,
Réveille-toy ! chasse ung fatal propoz !
Mon fils, pour ung moment, ah ! revoy la lumière,
Au prilx du tien rends-moy tout mon repoz.

Doulce erreur ! il dormait.... c'est assez, je respire ;
Songes légiers, flattez son doulx sommeil !
Ah ! quand voyrai cesluy pour qui mon cœur soupire
Aux miens costez jouir de son réveil !

C'est là le vrai langage de la mère, mais, qui donc autre

Digitized by Google

qu'une femme, une épouse ardente, éprise, amoureuse de son jeune époux de vingt-sept ans, écrirait :

Quand revoyray, dit-moy, ton si duyzant visage?
Quand te pourray face à face myrer?
T'enlacer tellement à mon frément corsage
Que toy ni moy n'en puissions respirer?

Ah! c'est ici le cri du cœur! le cri de la femme qui aime ; ce n'est pas un homme qui aurait trouvé le *frément corsage*.

Et dans ce gentil rondeau, reconnaîtrez-vous une griffe masculine?

RONDEL VI.

A Loyson d'Effiat

« De peur du loup, n'allez oncques seulette! »
Tant me le dict ma mère, qu'ocondrois
Trembloy toujours, sans que menoy fillette.
Mesme varlez, aux champz et dans les bois
Chasque printemps cueillir la violette.

Suivy d'un loup, privé comme levrette,
Droict au chastel, vint pour la prime fois
Mon bel amy; pensay m'enfuyr, nicette,
De peur du loup.

M'accosta brief : au sien parler courtois
Cuyday-je ouïr dieutelet d'amourette.....
Voulus répondre et ne treuvay de voix;
Tremble plus fort depuis que ne le vois;
Mais ce n'est plus, (l'ay trop senty, povrette)!
De peur du loup.

Née vers 1405, au château de Vallon, sur l'Ardèche, de la famille noble de Vallon-Chalis, Clotilde épousa, en 1421, le jeune Bérenger de Surville qu'elle aima tendrement. Elle le perdit en 1428, au siége d'Orléans où il accompagnait Charles VII. Elle n'eut donc ainsi que sept années de tendresse et d'amour, et traversées encore par

Digitized by Google

les orages qui dévastaient la France. Retirée, solitaire, peu curieuse du bruit et des fêtes, elle consola son veuvage par l'éducation de ses enfants et par la culture de la poésie.

Elle mourut honorée à plus de quatre-vingt-dix ans.

Les esprits futiles ne concevront pas qu'avec une gloire éclatante en portefeuille, elle ait consenti à rester humble et obscure. Les grandes âmes le comprendront.

Combien de génies et du premier ordre qui, par naïveté du cœur, délicatesse, humilité, ont préféré le silence à la célébrité? Combien d'architectes ont élevé de splendides cathédrales sans les signer de leur nom, combien de toiles dont on ne connaît pas les peintres, combien de livres, sans compter celui l'*Imitation* dont l'auteur est resté inconnu?

M. Macé a étudié le style et la manière de Clotilde; il admire, et il fait ressortir la grâce exquise, le sentiment profond, le faire original et inimitable de la femme poète, épouse et mère.

Il prend ensuite et suit pas à pas le marquis de Surville en France, en Amérique, et pendant l'émigration; il trouve un écrivain aimable et faisant des vers qui ne sortent pas de la ligne moyenne, mais ayant un enthousiasme vrai, un amour profond pour les poésies qu'il avait découvertes dans les archives du château de Vallon et qui venaient de sa famille. Le marquis était allé comme volontaire servir la liberté en Amérique avec Lafayette et Rochambeau ; il avait écrit des *stances*, des *hymnes*, des *odes*. A son retour, vers 1785, il se reposait dans le château de sa famille lorsqu'il trouva ces vieilles écritures qu'il essaya de déchiffrer. Il se fit aider dans ce travail difficile par un feudiste dont on a le témoignage. A cette époque, son frère l'abbé de Surville et M. de Fournas, ancien officier de son régiment,

Digitized by Google

occupés comme lui de la découverte qui le rendait fier et joyeux, croyaient que ces poésies étaient écrites en *languedocien*. Ces témoignages précieux, qui seront la gloire de M. Macé, prouvent que le marquis n'est pas l'auteur de ces vers, pas plus que son ami intime M. Brazais ou M. Vanderbourg. M. Macé, dans une foule de pièces justificatives, fait assister au dépouillement, au travail de révision, d'amélioration, de correction même, hélas! que le groupe érudit fit subir aux poésies de Clotilde et c'est avec l'enthousiasme d'Archimède, qu'il cite le vicomte de Roquefeuil s'écriant : (ces manuscrits originaux sont perdus...) MAIS JE LES AI VUS, CES CHEFS D'ŒUVRE DE GÉNIE ET DE FLAMME ! JE LES AI TOUS VUS ! »

En lisant ces pièces que donne le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, il semble qu'on assiste à la résurrection de Clotilde.

Elle était ensevelie dans la poussière, son petit-fils l'en avait tirée. Les érudits l'avaient replongée dans le sépulcre et avaient amoncelé tant de rochers, tant d'obstacles, sur le couvercle de son tombeau qu'il semblait impossible qu'elle pût en sortir à nouveau. M. Macé a renversé ces obtacles ; il a déblayé le monument, sa main a levé la lourde pierre, et, prenant la morte dans ses bras, il l'a présentée au monde, pure et radieuse, en disant : La voilà !

Cette fois, Clotilde de Surville a bien conquis l'immortalité; aucune attaque ne peut plus l'atteindre, et douce récompense pour M. Macé, le nom de l'un est joint désormais, d'une manière indissoluble, au nom de l'autre, et si l'une jouit de la gloire, elle la partagera éternellement avec celui à qui elle la doit.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

SIDOINE APOLLINAIRE

Le 5 novembre 430, naissait à Lyon Caius Sollius Apollinarius Sidonius, connu dans les lettres et honoré dans l'Église sous le nom de Sidoine Apollinaire. Son père était préfet du prétoire, et sa mère, dont on ignore le nom, descendait de la famille des Avitus, la plus célèbre de l'Auvergne. Tous ses parents occupaient les premières charges de l'empire. Son éducation répondit à sa naissance, et il fit de si rapides progrès en éloquence, en philosophie, en mathématiques, qu'il devint l'un des hommes les plus remarquables de son siècle, poète, homme d'État, évêque éminent. Ses études terminées, il occupa à la cour de Théodoric, roi des Goths, des emplois importants et y épousa, à peine âgé de vingt ans, Papianille, fille du général Avitus, qui avait pris une part glorieuse à la bataille de Châlons contre Attila. Cet Arverne était peut-être un descendant de Vercingétorix, qui avait si héroïquement disputé la Gaule aux serres des aigles romaines et fait chanceler la fortune du premier des Césars.

Déclaré Auguste et couronné empereur le 10 juillet 455, au palais d'Urgel, près d'Arles, Avitus se rendit à Rome pour y prendre la pourpre impériale. A son entrée triomphale, Rome entière admira, assis à ses côtés, un jeune Gaulois, son gendre, qui étonna par sa verve féconde la patrie des Horace et des Virgile. Chargé de

Digitized by Google

chanter l'avènement de son beau-père au trône des Césars, il fut applaudi par le Sénat entier, qui ne crut pas trop récompenser tant d'éloquence en lui faisant élever une statue d'airain sur le forum de Trajan. Le jeune poète, ainsi couronné par la reine du monde, avait à peine vingt-cinq ans. Toutefois, cette brillante fortune fut de courte durée; une révolte militaire précipita du trône Avitus; la Gaule s'émut à cette nouvelle et courut aux armes. Sidoine se jeta dans Lyon au centre du mouvement. Il soutint un siége dans cette ville, qui fut à demi ruinée, et renouvela le rôle héroïque de Vercingétorix; vaincu comme lui, il fut plus heureux dans sa défaite; il obtint grâce et en fut quitte au prix d'un pompeux panégyrique, où, pour célébrer l'avènement du nouvel empereur, il évoque tous les Dieux surannés de la Fable.

La louange produsit l'effet qu'en attendait le poète; l'empereur Majorien retira la garnison qu'il avait établie à Lyon, affranchit la ville des contributions de guerre, lui rendit ses anciens priviléges et la fit mettre en l'état où elle était avant les différentes invasions des barbares.

Sidoine, lui, fut élevé à la dignité de comte et exerça quelque temps des emplois à la cour de Majorien et accompagna ce prince dans un voyage qu'il fit à Arles, en 459. Accusé d'avoir composé contre les principaux dignitaires de l'État une satire remplie de traits mordants, il se justifia en improvisant, au milieu d'un souper où l'avait convié l'empereur, un distique fameux contre son délateur.

Peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler ici le portrait qu'il trace des Francs et de le rapprocher de celui de leurs barbares vainqueurs les Wisigoths :

« Dès leurs tendres années, ils sont, dit-il, passionnés « pour les combats. Si le nombre de leurs ennemis ou le

Digitized by Google

« désavantage de la position les fait succomber, la mort « seule peut les abattre, jamais la crainte. Ils restent « invincibles, et leur courage semble leur survivre au- « delà même de la vie. » (*Carmen* V, vers 250 à 255).

« Plus heureux que moi, vous n'êtes pas forcé de voir, « d'entendre, de sentir, de rassasier ces énormes et dé- « goûtants colosses que pourrait contenir à peine la cui- « sine d'Alcinoüs. » (*Carmen* XII).

Majorien ayant été assassiné en 461, il paraît que, désenchanté de cette vie pleine de troubles et de tempêtes, Sidoine rompit avec le monde et alla chercher une retraite dans le calme au sein des montagnes de l'Arvernie, dans la délicieuse villa d'Avitac, près du lac Chambon, au pied du Mont-Dore. Cette maison de campagne, qu'il se plaît à décrire dans ses lettres et ses poésies, « qui lui venait de sa femme et lui était par là même plus chère, » offrait, sous une apparente simplicité, l'élégance, la modeste opulence, la savante et confortable ordonnance que l'art des anciens ménageait si habilement jusque dans leurs maisons de campagne; au milieu des cours et des jardins, de magnifiques jets d'eau; partout on voyait des galeries d'où l'on pouvait contempler la scène animée du lac. Souvent, dans les repas de famille, on dressait les tables tantôt sous les grands tilleuls dont le feuillage protégeait les convives, tantôt sur une plate-forme d'où la vue errait sur le miroir du lac, la feuillée des bois et les prairies parsemées de riches troupeaux. Dans sa douce retraite, Sidoine avait autour de lui sa pieuse famille, c'est-à-dire sa femme, son fils Apolinaris, tué plus tard à la bataille de Vouillé, deux filles, Séveriana et Roscia, qui entrèrent en religion, et son excellente mère. Ecdicius, son beau-frère, l'un des plus illustres défenseurs de la Gaule, et un grand nombre de parents et d'amis le

Digitized by Google

visitaient sans cesse ou lui écrivaient. C'est là qu'il composa ses petits poèmes, ses épîtres, ses épithalames et ses panégyriques, remarquables par une sorte de philosophie douce et résignée. Ce n'est pas encore le christianisme bien pur, car ses écrits offrent un étalage déplacé et suranné de toutes les vieilleries de la mythologie ancienne. On n'y trouve toutefois pas un mot de regret pour ses grandeurs, si rapidement oubliées ; partout au contraire cette égalité d'âme que les philosophes ont tant vantée. Sous sa phrase un peu tourmentée et chargée d'afféterie, respire un sentiment vrai, une sagesse simple et sans efforts. Il est déjà plus chrétien qu'il ne le paraît ; on ne saurait assez louer cette pureté d'affections de famille, cette douceur qui rendait la vie de Sidoine si commode et si agréable à ses amis, à ses serviteurs et à tous ceux qui l'entouraient.

En 467, Athénius, étant parvenu à l'empire, ordonna à Sidoine, qui était alors à Lyon, de se rendre à Rome. Le poète, qui avait d'importantes demandes à faire pour l'Arvernie, obéit avec empressement. Il nous a laissé, dans une de ses lettres, une relation curieuse de son voyage à travers les Alpes, sur le Tessin et au bord des fleuves de l'Italie. Mantoue lui rappelle Virgile ; Rimini, la révolte de César, et Fiano, la mort d'Asdrubal. En traversant la Toscane, il tombe malade d'une fièvre maligne. « Avant d'atteindre le Pomerium, dit-il, je me « prosternai sur le sol triomphal des apôtres, et je sentis « tout à coup se dissiper la langueur qui accablait mes « membres. Après avoir éprouvé d'une manière si miraculeuse l'assistance du Ciel, j'entrai dans une hôtellerie « dont j'ai loué une portion, et c'est là que maintenant je « t'écris de mon lit ; je prends un peu de repos avant de « me présenter aux portes tumultueuses du prince et des

Digitized by Google

« courtisans. A mon arrivée, on célébrait les noces du « patrice Ricimer et de la fille de l'empereur, unis « ensemble dans l'intérêt de la tranquillité publique. »

Sidoine assista à toutes ces fêtes, chanta encore l'avènement au trône du nouvel empereur en 468, fut nommé chef du Sénat, préfet de la ville et enfin patrice.

Cependant, au milieu d'une vie écoulée entre les tempêtes politiques, le calme des champs et le badinage d'une poésie frivole, Sidoine Apollinaire n'avait pas encore compris ni rempli sa mission. Sa maladie lui fit voir de plus près la fin dernière de l'homme et le disposa pour une vocation nouvelle. A peine rétabli, il se démet de ses charges en faveur de son fils et revient dans sa patrie. Son passage à Lyon, en 471, est marqué par deux pièces de vers à triple trochée, l'une en l'honneur de ses ancêtres, l'autre à la louange de l'Église des Macchabées. Si nous parlons de ces deux pièces de vers, ce n'est pas pour augmenter la réputation de notre poète, mais pour préciser une date et protester contre certains critiques qui n'ont voulu voir en Sidoine Apollinaire qu'un évêque mondain, alliant les plaisirs de la vie aux devoirs de son ministère.

Élu par le clergé et le peuple d'Auvergne, l'année suivante (472), pour succéder à Eparque, leur neuvième évêque, on lui imposa l'épiscopat comme malgré lui, et il s'en montra digne. A partir de cette époque, il devint un homme tout nouveau, renonça à la poésie profane et protesta par une dernière ode de ne plus chanter que l'honneur des martyrs et des saints. Il ne souffrit plus rien dans sa maison ni dans ses entretiens qui ressentît son ancienne délicatesse; rien de superbe, rien d'inutile. Appliqué tout entier à l'étude de la théologie et de l'Écriture sainte, il put bientôt nourrir

Digitized by Google

son troupeau du pain solide de la parole de Dieu ; mais il édifiait encore plus par son humilité, sa charité et sa patience que par ses discours. Les plus grands prélats de la Gaule s'adressaient à lui dans leurs difficultés comme à un homme envoyé de Dieu.

Répondant un jour à saint Loup, évêque de Troyes, il lui dit avec un grand sentiment d'humilité, en demandant le secours de ses prières : « Moi qui suis accablé sous le « fardeau de mes crimes, je me trouve obligé de prier « Dieu pour les péchés du peuple, quoique en vérité je sois « si misérable que si le peuple priait pour moi il ne « devrait pas espérer d'être exaucé. » Dans une autre épître il se plaint d'être devenu tout d'un coup maître en Israël sans avoir été disciple. Ailleurs, il se compare à un arbre stérile qui se pare de feuilles, ne pouvant jamais produire de fruits.

C'est sur ces fondements solides d'humilité qu'il édifiait sans le savoir cette haute réputation de science et de sainteté qui le faisait regarder comme un oracle dans les conciles et les assemblées : « Puisque vous avez juré de « reconnaître et d'accepter la déclaration de mon infir- « mité au sujet de l'élection, au nom du Père, du Fils, « du Saint-Esprit, Simplicius est celui que je déclare « devoir être fait métropolitain de l'église de Bourges. » Et tous les prélats applaudirent à l'unanimité.

Mais la vertu du noble évêque allait briller d'un nouvel éclat et trouver de quoi s'exercer dans les malheurs de la Gaule et de l'Arvernie. Des hordes de barbares, parties des bords de l'Océan et de la Méditerranée, resserraient comme dans un cercle de fer le dernier rempart de l'empire. En 474, Euric, le plus puissant de leurs rois, vint mettre le siége devant Clermont. Réduite à ses propres forces et ne recevant de l'empire ni argent ni hommes, cette ville

Digitized by Google

n'hésita pas à accepter la guerre, et l'on vit se reproduire au pied du Puy-de-Dôme, où Vercingétorix avait défait César, une lutte non moins héroïque que la première, mais où les rôles avaient changé ; c'était au nom des lois de Rome et pour la foi chrétienne que combattaient maintenant les petits-fils des héros gaulois. Protégés par l'énergie et le courage d'Ecdicius, par la prudence et la sainteté de Sidoine, les habitants non-seulement repoussèrent les assaillants, mais ils allèrent même plusieurs fois les attaquer jusque dans leur camp et les lassèrent tellement par de fréquentes sorties, que le roi goth leva le siége et se retira sur son territoire. Mais l'Arvernie était dévastée; la famine et la peste y faisaient les plus cruels ravages. Aussitôt, la charité de Sidoine, qu'on aurait pu croire épuisée, se répand comme un fleuve de bénédiction et d'abondance et nourrit pendant plusieurs mois des milliers de malades, de soldats et de laboureurs.

Papianille, dit Grégoire de Tours, retirée dans un monastère, venait sans bruit, et avec une pieuse admiration pour la charité de son mari, racheter du prix de sa dot les meubles, la vaisselle d'argent et les objets d'art que le prélat avait vendus; mais tous ces souvenirs de famille reprenaient peu après le même chemin, selon ce précepte de l'Évangile : « Si vous voulez être « mon disciple et me suivre, vendez tous vos biens et don- « nez-en le prix aux pauvres. » Cette charité cependant n'empêcha point dans les secrets desseins de Dieu une nouvelle invasion des barbares, et ce coup fut encore plus sensible au cœur du bon pasteur, mais ne l'abattit pas. Euric, dit Rohrbacher, faisait encore de plus grands ravages dans l'Église que dans l'État; car ce prince arien, passionné pour sa secte, attribuait la prospérité de

Digitized by Google

ses armes à son zèle, et se faisait un point de religion de persécuter les catholiques. Sidoine lui résista courageusement, et ce roi barbare dut se souvenir plus d'une fois que cet évêque avait été le gendre d'un empereur. Envoyé en exil sous un faux prétexte, Sidoine revint bientôt après au milieu de son cher troupeau, d'où on le voit courir à Aix, à Bordeaux, dans les camps ennemis, surveiller les intérêts spirituels et temporels de l'Église, entretenir une correspondance active avec les évêques du Midi, se livrer, malgré sa faible santé, à des pénitences, à des macérations capables d'effrayer les anachorètes, et échanger enfin, le 21 août 488, la couronne de laurier du poète contre l'immortelle auréole des saints.

J.-B. Giroud.

Digitized by Google

SIMON MAUPIN

M. Tony Desjardins, qui vient de publier une *Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Lyon*, 2e édition (1), l'a enrichie de documents entièrement nouveaux sur Simon Maupin, le célèbre voyer de notre ville, dans le XVIIe siècle; j'ai pensé qu'il serait intéressant pour les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* d'être mis au courant de la biographie du constructeur de notre Hôtel-de-Ville, et j'extrais analytiquement de la susdite histoire les détails suivants (2) :

Jusqu'à présent la patrie de Simon Maupin était restée inconnue aux historiens qui ont écrit sur la ville de Lyon; mais grâce à M. de Saint-Ferjeux, président de la Société historique et archéologique de Langres, M. Desjardins peut donner, sinon la date, au moins le lieu de la naissance du voyer de Lyon. L'abbé Charlet, son compatriote et contemporain, dans un ouvrage manuscrit qui a pour titre *Langres savante*, nous apprend que Simon Maupin, « natif « de Longeau, village à deux lieues de Langres, sur le « chemin de Dijon, était un excellent architecte, qui donna « le dessin de la maison de ville de Lyon, lequel fut pré- « féré à tous les autres, et il le fit graver. » Le village de Longeau est situé à dix kilomètres de Langres, et M. Desjardins a pu faire des recherches dans les registres de la paroisse, lesquels, malheureusement, ne remontent pas jusqu'au temps de la naissance de Simon Maupin; cependant il a trouvé, à partir de 1645, l'existence assurée d'une famille

(1) La première édition a été insérée dans le tome XXIIIe, 2e série de la *Revue du Lyonnais*.

(2) Dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, on dit simplement qu'il a été le constructeur de l'Hôtel-de-Ville, et qu'on a de lui un plan de Lyon, dressé en 1625.

Digitized by Google

Maupin, et l'on rencontre encore, aux environs de Longeau, des habitants de ce nom.

A l'époque de la Renaissance, la ville de Langres et ses environs étaient riches en beaux édifices, et il est naturel que Simon Maupin, élevé au milieu de monuments remarquables, ait senti se développer en lui la vocation d'archhitecte. On ignore le moment où il vint se fixer à Lyon : mais comme déjà en 1625 il avait publié un plan gravé de notre ville, on peut présumer qu'il n'était plus un bien jeune homme, et que sa naissance datait des dernières années du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. Ce plan porte sa signature et représente notre ville, avec tous ses bâtiments en perspective (1). Cette publication mit probablement en évidence le jeune architecte, et, le 9 juin 1637, il fut nommé voyer de la ville, en concurrence et survivance de Néris de Quibly, qui, par suite de son âge et de sa santé, ne pouvait plus remplir ses fonctions.

Le Consulat ayant décidé la construction de l'Hôtel-de-Ville, Simon Maupin fut envoyé à Paris, en 1646, pour se concerter avec de bons architectes, et en particulier avec Désargues, né à Lyon en 1593, et mort en 1662. Il avait élevé plusieurs édifices à Paris, et ce fut lui qui construisit à Lyon la trompe remarquable qui soutenait l'angle de la maison placée sur l'ancien pont de Pierre, du côté du quai de Villeroy. Un autre architecte de Paris, Le Mercier (2), fut aussi chargé de donner son avis et, de

(1) Les exemplaires de ce plan sont très-rares, mais on peut s'en procurer des épreuves réduites et photographiées dans l'atelier situé à l'angle des rues de l'Hôtel-de-Ville et des Quatre-Chapeaux.

(2) Le Mercier, de Pontoise, d'après M. Jal, dans son *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, serait né en 1585 et mort probablement en 1654.

Digitized by Google

même que son susdit collègue, de faire des plans ; mais, dans le court séjour de Simon Maupin à Paris, il n'est pas possible d'admettre que Le Mercier et Désargues aient pu faire autre chose que des esquisses, et il est difficile, aujourd'hui que la plupart des documents originaux ont disparu, de se rendre exactement compte de la part de chacun des trois artistes dans la conception du projet définitivement adopté et exécuté. Quoi qu'il en soit, la part de Simon Maupin a dû être considérable, et si l'on remarque quelques défauts dans les détails, on peut les attribuer aux difficultés à bien interpréter un ensemble, qui pouvait jusqu'à un certain point lui avoir été imposé, et à bien reproduire des formes dont il n'avait pas été le premier inventeur.

Le fils de Simon Maupin, Ennemond, avait suivi la carrière de son père, et, par une délibération du 30 juin 1650, le Consulat lui accorda l'exercice et la survivance de la charge paternelle, sans que ce fût pour la ville une augmentation de dépense.

Le 24 mai 1654, Simon Maupin, qui avait le titre d'ingénieur et architecte du roi, fut chargé de dresser les plans des travaux à exécuter, pour rétablir l'ancienne digue construite le long de la rive gauche du Rhône, en face du bastion de Saint-Clair ; en 1659, il fut nommé intendant des digues et travaux faits sur le Rhône, en considération du zèle et de l'activité déployés dans ces constructions, et aussi de l'économie apportée à ces dits travaux.

Après ces succès administratifs, on est tout étonné de trouver dans les archives de la ville, à la date du 10 décembre 1661, la démission pure et simple faite par Maupin de sa charge de voyer de la ville, laquelle démission fut bientôt suivie de celle de son fils, le 3 janvier 1662. On ne connaît pas la cause de cette double retraite simultanée

Digitized by Google

du père et du fils; mais on pourrait peut-être l'attribuer à des crititiques plus ou moins vives sur les travaux dirigés par Simon Maupin, et au sujet desquels le Consulat lui aurait refusé son appui.

A partir de 1661, il n'est plus question de lui dans les documents conservés aux archives de la ville ; mais on trouve en compulsant l'inventaire des titres du couvent des Jacobins, la date exacte de son inhumation, le 10 octobre 1668, dans le caveau de sépulture de la famille de sa femme, Benoîte Panisset, qui fut enterrée au même endroit, le 27 avril 1672. Ennemond Maupin avait précédé son père, huit mois auparavant, dans le tombeau de famille de la même église.

D'après les bruits populaires, Simon Maupin aurait éprouvé de grandes déceptions, et serait mort de chagrin. On prétend que l'exiguïté de la porte principale de l'Hôtel-de-Ville lui fut vivement reprochée et trouvée indigne de ce bel édifice par les contemporains. Cependant, ainsi que le dit M. Desjardins : « il nous semble, que si la « baie est en elle-même un peu étroite, les colonnes et le « couronnement qui l'encadrent lui donnent une impor- « tance bien suffisante et parfaitement en proportion avec « le monument. »

Les archéologues lyonnais ne sauraient trop remercier M. Desjardins de tous les documents recueillis dans son *Histoire de l'Hôtel-de-Ville*, et je leur recommande cette seconde édition, ornée de gravures et sortant de l'imprimerie Louis Perrin, aujourd'hui Alfred-Louis Perrin et Marinet, 1871.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

NOTE RECTIFICATIVE A PROPOS DE L'ÉGLISE D'AVENAS.

On prend son bien où on le trouve, dit le proverbe.

Nous trouvons dans le *Journal de Villefranche* du 19 août, une note de notre collaborateur M. Philippe Michaud sur l'église d'Avenas, dont la *Revue du Lyonnais* s'est occupée à diverses époques. Cette note archéologique est trop importante pour n'être pas à nous.

C'est donc avec un véritable empressement que nous nous en emparons et que nous l'offrons à nos lecteurs.

A. V.

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Villefranche.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans votre numéro du 8 août courant, je lis, à propos de l'église Notre-Dame-des-Marais, quelques assertions sur l'église d'Avenas qui me paraissent hasardées et par suite devoir attirer une rectification.

L'auteur dit :

« Saint Louis est encore le fondateur d'une petite église que « l'on peut voir encore à Avenas. Sur le maître-autel se trouvent « sculptés des personnages dont la disposition et le caractère « portent l'empreinte du XIIIe siècle, et sur la façade principale « de l'autel on lit l'inscription suivante :

« Louis IX, roi pieux et ami de la vertu,
« Offre cette église et Vincent la reçoit.
« Le 12e jour de juillet venait de finir,
« La mort fuit à l'aspect du roi » (1).

« A la lecture de cette inscription pourtant si nette et si pré- « cise, les archéologues hésitent; il n'ont pas vu le *chiffre IX, a* « *la vérité un peu effacé par le temps,* et sont conduits à se de-

(1) L'inscription est en latin et la traduction ici donnée laisse à désirer.

Digitized by Google

« mander quel peut être le roi Louis qui a fondé l'église d'Ave-
« nas ? A la suite de *profondes recherches*, ils conviennent d'atri-
« buer ce monument à Louis-le-Débonnaire, qui vivait en 824,
« ce qui les conduit à admettre que l'église d'Avenas est un mo-
« nument carlovingien.

« Il a fallu que M. de la Roche de la Carelle, en examinant
« les caractères de l'inscription placée sur l'autel et la disposi-
« tion des personnages qui y sont représentés, *fût venu déclarer*
« que l'autel ainsi que l'église dataient du XIIIe siècle et étaient
« dus à saint Louis.... »

Mes observations ne porteront que sur un seul point.

L'autel d'Avenas est-il du XIIIe siècle et le fondateur de l'église est-il saint Louis? L'auteur dit oui, moi, je dis non.

Pour établir sa thèse, l'auteur use d'un procédé facile et énergique. Il intercale bravement le chiffre IX après le nom de Louis. De la sorte la question est vidée ; même il n'y a plus de question. Le doute ne peut être permis.

Je me demande comment il se peut faire que ce chiffre IX, en qui réside le secret de l'origine, ait jusqu'ici échappé aux *profondes recherches* (le mot est de l'auteur) de tous les historiens locaux, de tous les archéologues et érudits qui ont visité l'église d'Avenas et interrogé l'histoire du passé dans les figures et l'inscription de l'antique autel? Car, ni Severt, qui, le premier, en a parlé au commencement du XVIIe siècle; ni Louvet, qui fit une excursion à Avenas en 1671 ; et, de nos jours, ni une commission dont faisaient partie MM. Peyré, auteur d'un manuel d'architecture, Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, Vietty, sculpteur, membre de la commission scientifique de Morée, etc., lesquels firent, en 1834, l'ascension d'Avenas dans le but spécial d'examiner l'autel signalé par Artaud, directeur du musée de Lyon, qui, entre parenthèse, voulait l'accaparer au profit de l'établissement qu'il dirigeait ; ni M. de la Carelle, dans son *Histoire du Beaujolais* où il a scrupuleusement et minutieusement fait graver les figures et l'inscription de l'autel, ni M. Boué, curé d'Ainay, dans une brochure sur le même sujet, publiée en 1851.

Nul n'a vu le chiffre IX, et cela par une bonne raison, c'est

Digitized by Google

qu'il n'y est pas, même à l'état d'*un peu effacé par le temps*.

Il convient donc de rejeter, comme appartenant au domaine de l'invention pure, cette audacieuse intercallation, moyen de preuve sur lequel l'auteur comptait peut-être le plus. Que reste-t-il après cela ? L'autorité de M de la Carelle, qui est *venu déclarer* (j'aime beaucoup une déclaration en fait d'histoire et d'archéologie) que les caractères de l'inscription et la disposition des personnages prouvaient que l'autel ainsi que l'église dataient du XIIIe siècle et étaient dus à saint Louis.

A cette *déclaration* j'oppose l'appréciation motivée de deux hommes compétents.

M. Vietty, dont il est question ci-dessus, dit, dans le rapport qu'il fit à ce sujet : « L'autel d'Avenas m'a paru avoir tous les « caractères des monuments carlovingiens, tant à cause du cos- « tume d'une partie des figures que par la forme des lettres de « l'inscription et par le style de la sculpture qui a la teinte de « cette époque... »

M. Péricaud a écrit : « Il est bien évident que les caractères « de cette inscription sont du IXe ou du Xe siècles, et que la cou- « ronne ainsi que la tunique du roi appartiennent à l'époque où « nos anciens rois étaient empereurs d'Occident... » (*Album du Lyonnais* de 1844, p. 63 et 68).

Autre argument. L'inscription porte le quantième du mois sans désignation d'année, chose fréquente au IXe siècle et très-rare au XIIIe.

Je pourrais rechercher à mon tour quel est le Louis de l'inscription et peut-être pourrais-je le désigner. Cela m'entraînerait dans des développements trop étendus. Il me suffit pour le moment d'avoir essayé d'établir que l'autel d'Avenas appartient à l'époque carlovingienne et est par conséquent bien antérieur au XIIIe siècle et au règne de saint Louis.

Ph. MICHAUD.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

ÉTIENNE PEYRET-LALLIER.

Une de nos personnalités les plus nobles et les plus pures, M. Étienne Peyret-Lallier, écrivain, économiste, ancien député de la Loire, s'est éteint dans sa propriété de la Bastéro, à la Mulatière, le lundi 28 août, à onze heures du matin.

Sentant la mort venir, il se fit administrer, mais debout et après avoir, avant la cérémonie, marché à la rencontre du prêtre; il l'a accompagné, suivi de toute sa maison, jusqu'à la porte de sa demeure. Cela fait, il s'est couché pour mourir.

A l'époque d'affaiblissement où nous sommes, c'est un devoir pour l'écrivain de signaler ces sublimes et fortes natures, si hautes que c'est à peine si on les comprend, et si rares qu'en les voyant on est tenté de mêler un grain de curiosité à la sympathie et à l'admiration qu'elles inspirent.

Nous empruntons au *Mémorial de la Loire* les lignes suivantes sur ce grand et vertueux vieillard :

« M. Peyret-Lallier était âgé de quatre-vingt-douze ans. Durant cette longue carrière, il a joué un rôle important dans les affaires de la cité. Maire de Saint-Etienne, conseiller général, député de la Loire, il s'est fait remarquer dans ces hautes fonctions par des qualités éminentes qui lui avaient concilié l'estime générale, celle même de ses adversaires politiques.

« Nous n'avons pas besoin de dire qu'il était chevalier de la Légion d'honneur et que, s'il l'eût voulu, il aurait obtenu dans cet ordre un plus haut grade.

« La vie de M. Peyret-Lallier a été toute remplie par l'étude et le travail. Grave, austère, infatigable, il apporta dans toutes ses fonctions, un esprit méthodique et positif qui était la marque distinctive de son caractère. Il fut, avec une sorte de passion froide et raisonnée, le défenseur des véritables intérêts de la ville et du pays. C'est à lui que Saint-Etienne doit en grande partie l'admirable organisation de ses finances, dont il ressent aujour-

Digitized by Google

d'hui encore l'influence heureuse. L'un des premiers, il signala aux administrations supérieures et à l'opinion publique les empiètements et les dangers du monopole des mines, qu'il ne cessa de combattre toute sa vie.

« C'était, d'ailleurs, un jurisconsulte éminent, et son livre sur la jurisprudence minière est devenu classique devant les tribunaux. Nous savons qu'il préparait une nouvelle édition de son livre au moment même où la mort vient de le frapper. Il avait conservé, à son âge avancé, la lucidité, l'étendue, la clairvoyance de son jugement, grâce à l'exercice persévérant des hautes facultés dont il était doué. D'une régularité, d'une sobriété presque excessive dans ses habitudes, il vivait uniquement pour le travail et ne connut pas d'autres jouissances que celles d'un constant labeur.

« De sa retraite, il suivait avec l'intérêt le plus vif toutes les questions qui se rattachent à la prospérité de son pays natal et se faisait envoyer chaque année le budget de la ville qu'il avait administrée avec une si haute et si clairvoyante sollicitude.

« Doué de la constitution la plus robuste, il pouvait compter encore sur une longue vie, mais il est mort à la suite d'une maladie cruelle, causée par ses habitudes sédentaires et qui a triomphé d'une des plus rares organisations qu'un homme ait pu recevoir en partage.

« Nous nous bornons à cejourd'hui à cette courte notice, mais regardons comme un devoir de revenir plus longuement sur cette vie si bien remplie qu'on peut donner comme exemple aux générations nouvelles. »

Vapereau, qui consacre de si longs articles à des chanteurs et à des danseurs, ne cite pas M. Peyret-Lallier.

A. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Si jadis il y eut de faux prophètes en Israël, combien plus en avons-nous en France à cette heure !

Mille Balaam nous avaient prédit, pour l'anniversaire de Sedan, les plus effrayantes catastrophes! Que d'émeutes, que d'incendies, que de meutres, que de renversements? Cinq départements s'apprêtaient à marcher sur Lyon et à y proclamer..... sans doute la République ; la Croix-Rousse devait s'emparer des Terreaux et la Guillotière de Bellecour. Eh bien! non. Il n'y a rien eu.

Pas la moindre petite manifestation, pas le moindre coup de fusil, pas la moindre fiole de pétrole.

Il est vrai que le club de la rue Grôlée y avait mis bon ordre et que le relieur Favier, de qui cela dépend, avait interdit tout ce qui aurait pu donner prétexte à la réaction de relever la tête. Car, il n'y a pas à s'abuser, la réaction relève positivement la tête; c'est ce qu'a fait admirablement ressortir la proclamation digne et fière du vigoureux président :

« Citoyens,

« . . . . . .

« . . . . . Les provocateurs sont à leur poste... Il est de notre devoir de leur répondre en restant calmes et dignes, en ne leur opposant que la force du mépris.

« Que si cependant on veut fêter ce grand jour du 4 septembre, que la fête se fasse en famille, que toute manifestation extérieure soit bannie, que les piéges tendus soient soigneusement évités.

« . . . . .

« *Les présidents*, FAVIER, BOUVARD. »

A peine cette proclamation lancée, le maire de Lyon, charmé de ce style ferme et précis, s'est aussitôt empressé de faire afficher à son tour ;

« . . . Que la fête se passe en famille, que toute manifestation extérieure soit bannie, que les piéges tendus soient soigneusement évités.

Le maire de Lyon, HÉNON. »

Et voilà comment, grâce aux ordres venus de la rue Grôlée et fidèlement obéis, la ville a conservée la plus imperturbable tranquillité.

Les bureaux de la municipalité ont été fermés, le *Progrès* n'a pas paru, deux ou trois petits diners ont eu lieu, quatre ou cinq drapeaux se sont hissés aux fenêtres de la Croix-Rousse et le lendemain le *Progrès* a pu donner la phrase charmante :

« Le 4 septembre a été un jour de *recueillement* pour la population républicaine de Lyon. »

Un autre journal a dit mieux encore :

« Notre population ouvrière si digne d'estime remplissait les temples ; elle comprenait que le relèvement de la France ne viendra pas par des manifestations bruyantes mais seulement par l'amélioration des mœurs, par le sentiment du devoir, par l'abandon de l'égoïsme et du culte effréné des jouissances matérielles.

« Des paroles autorisées ont rappelé du haut des chaires chrétiennes que là, et seulement là, était le salut de la France. »

Pour être juste, il faut avouer que ce n'est pas à Lyon que cette population ouvrière a rempli les temples, mais à Sedan.

— Dans sa séance du 29 août, le Conseil municipal a pris des résolutions d'après lesquelles :

1° Le programme des Ecoles municipales, à partir de la rentrée des classes, sera institué conformément à la loi de 1850 et à la loi de 1854.

Digitized by Google

2° Le maire de Lyon s'entendra avec l'autorité administrative pour toutes les questions relatives à l'organisation, l'inspection et la surveillance des écoles.

Alors quels principes suivra-t-on?

Dira-t-on aux enfants, comme naguère, que l'obéissance est un vice monarchique et qu'ils ne doivent faire que leur volonté, ou, comme M. le Préfet du Rhône, « que la forme actuelle, indispensable, du patriotisme c'est la *lutte contre soi-même*, la victoire de l'intelligence sur le corps, du travail sur l'oisiveté, de l'énergie sur la mollesse, de la *discipline* sur l'*insubordination?* » Il sera prudent de s'entendre.

« La France a perdu le respect », disait un jour Royer-Collard. La nouvelle éducation tendra-t-elle à le rappeler?

Et, avec le respect, donnera-t-on le jugement, si estimable, si précieux et si rare? le discernement, la probité qui tendent à disparaître? la dignité qu'on perd chaque jour de plus en plus?

Donnera-t-on le sens commun qui ne permettra plus de dire comme Victor Cochinat :

« Paul de Kock est mort!

« Il va rejoindre là-bas la grisette morte avant lui, la grisette qu'il avait célébrée et dotée d'une réputation européenne.

« Celui-là était vraiment le Kock gaulois.

« Il meurt sans avoir reçu cette croix qu'il désirait sans le dire. »

Comment? il a fêté la grisette et il n'a pas eu la croix d'honneur! Prodigieux!

Ou bien, verrons-nous encore sans protester un avocat dire sans honte : « Courbet est un grand peintre, c'est un chef d'école. . . . il a triomphé de ses détracteurs, il a triomphé *pour la gloire de son pays* et le monde le reconnaît comme un des grands peintres de tous les temps, il le salue COMME LE PLUS ÉMINENT DES PEINTRES FRANÇAIS. »

Ceci est tout uniment une insulte à la France.

Qu'on apprenne donc plutôt aux enfants ce *credo* de Mazzini :

« Je crois à l'éternel progrès de la vie dans la créature de Dieu.

« Je crois qu'il importe moins de déterminer la forme du progrès futur que d'ouvrir, par une éducation vraiment religieuse, les voies de tout progrès aux hommes et de les rendre capables de l'atteindre.

« Je crois que l'on ne rend pas l'homme meilleur, plus affectueux, plus noble, plus divin en le comblant de jouissances, en lui offrant comme but de la vie cette ironie qui a nom *félicité*.

« ..... Il faut prêter l'oreille avec terreur aux voix qui disent aux hommes : Vous nourrir est votre but; jouir est votre droit. »

Mazzini ne passera aux yeux de personne pour entaché de réaction. On peut donc suivre ses conseils avec confiance.

Espérons, pour sa gloire, qu'il n'a pas été surpris, lui, de voir Paul de Kock mourir non décoré et qu'on n'admire dans son cabinet de travail ni les *Baigneuses*, ni l'*Enterrement*, ni le *Retour de la Conférence*.

Il n'est pas facile, pour une brebis appelée *feuille littéraire*, de passer à travers les épines de la politique sans y laisser de la laine. Espérons que, cette fois-ci encore, nous avons réussi.

D'ailleurs, nous ne discutons pas, nous racontons.

Nous ne nous occupons pas de nos lecteurs présents, nous ne pensons qu'à ceux de l'avenir. Nous faisons de l'histoire à leur usage. Nous glanons les faits divers tombés des journaux et pour la plupart déjà oubliés. Notre chronique, c'est de l'archéologie remontant à une antiquité de huit jours. Néanmoins, hâtons-nous de sortir du bois.

Digitized by Google

— Serait-il vrai qu'on va reprendre le projet de relier, au moyen d'une passerelle, la montagne de la Croix-Rousse à la colline de Fourvières? M. Trévoux, ingénieur lyonnais, cherche, dit-on, des capitaux pour cette entreprise qui a réussi à la Caille et à Fribourg.

Avec la paix, autres projets.

M. Charbonneau offre de monter les pèlerins de Fvourières avec un tonneau passant dans un puits, juste en face de la cathédrale.

M. Bonnet propose une *ficelle* partant du quai de Bondy pour arriver à la montée des Anges.

Enfin, M. Bourget annonce qu'il veut construire un chemin de fer à plan incliné, comme celui de la Croix-Rousse, et allant de l'avenue de l'Archevêché à Saint-Just, à Trion et, de là, dans les riches contrées qui s'étendent au couchant jusqu'au pied des montagnes. Tout cela n'est pas plus difficile que le chemin de fer du Righi.

— On ne parle plus autant de reconstruire le théâtre des Célestins. A s'enquérir.

— Le tunnel des Alpes fonctionne avec un plein succès A bientôt la fête d'inauguration.

— Le 27 août, est décédé, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, M. Alphonse Hodieu, au moment où il sortait de l'église.

Avocat, ancien notaire, ancien conseiller municipal de la ville de Lyon, d'un sens droit, d'une haute moralité. M. Hodieu connaissait parfaitement les besoins et les *desiderata* de la ville. Il aimait à écrire sur les affaires de la cité et a été longtemps, à ce point de vue, collaborateur du *Courrier de Lyon*.

Il avait publié, en 1866, un ouvrage de compilation, précis, consciencieux et bon à consulter: *Essais de nomenclatures lyonnaises municipales et autres, de 1800 à 1865, suivis de divers opuscules sur des questions lyonnaises*. Lyon, Mougin-Rusand, 1866. in-8, 195 pp. Aucune question d'intérêt public ne se soulevait dans la ville sans être étudiée par lui avec soin et résolue avec prudence, intelligence et loyauté.

— Une députation de la Faculté de médecine de Montpellier a supplié M. le ministre de ne pas établir à Lyon la Faculté de Strasbourg, « Lyon étant malsain hygiéniquement, politiquement et moralement. »—Politiquement, il n'y a que les faubourgs, hygiéniquement et moralement, c'est une calomnie. Montpellier peut se rassurer à cet égard.

— Malgré certaines excitations furibondes, nous n'avons encore eu, Dieu merci, qu'un essai de pétrole, dans la nuit du 30 au 31 août, au n° 30, quai Jayr. Cet essai n'a pas réussi.

— « On reconnaît un Français à sa bravoure et à son ignorance en géographie », écrivait Gœthe au commencement de ce siècle. Il en est encore de même aujourd'hui, et peut-être l'ignorance s'est-elle étendue à autre chose qu'à la géographie. L'autre jour, un couple cossu et bien mis examinait les magnifiques spécimens du musée de paléontologie : « Tout ça est du temps des Romains, » disait le mari à sa femme. Nous pensâmes qu'il avait plus étudié à la brasserie Georges qu'à l'école, même qu'à l'école des Frères.

— Finissons gaiement. La troupe d'opéra fait en ce moment ses débuts. Malgré de sinistres prévisions et le *sans dot* si grave à notre époque, l'opéra sera joué cet hiver, et bien joué. Plusieurs étoiles se révèlent à la satisfaction du public. La troupe de drame et vaudeville alterne au Grand-Théâtre et aux Variétés. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

A LA REVUE DU LYONNAIS

ACROSTICHE

R etrouver le passé flottant au sein des âges,
E nseigner au présent maint siècle et sa grandeur,
V oguer vers le progrès, prévenir ses naufrages,
U nir les passagers en un esprit, un cœur,
E tre verbe en nos jours : telle est ton œuvre sainte.

D aignes-tu de ma lyre entendre les accords,
U tile et ferme écho de la timide plainte ?

L 'excès y sema-t-il un seul cuisant remords.
Y vit-on, sous des fleurs, un piége à l'innocence
O u l'immonde levain de la cupidité ?
N on. Tout y dit respect, loi, saint devoir, science.
N on. Arrière, poisons ! place à la vérité,
A la voix ignorée, où l'âme se révèle !....
I ci se tait ma muse, et sur ce bon modèle
S e permet de brocher : Raison et Charité !

Amélie Moissonnier.

Digitized by Google

L'ILE-BARBE

A MONSIEUR PAUL SAINT-OLIVE

Vous, qui du vieux Lyon explorez les merveilles,
Pour qui chaque débris est un sujet de veilles,
Qui ne souriez pas d'un bel air de dédain
Quand, sur une légende, un cœur humble se pose,
Vous qui dites souvent soit en vers, soit en prose,
Des vérités au genre humain,

Enfant de Lugdunum, vous devez aimer l'Ile.
Quittez quelques instants les échos de la ville,
Perse, le grand penseur, le rude Juvénal,
Sur les bords de la Saône, oh ! veuillez bien me suivre,
Là, plus d'un souvenir doit longtemps nous survivre :
Cher souvenir du sol natal !

Jeune, j'ai contemplé ce joli bloc de pierre,
Voilé de mousse blonde et couronné de lierre,
Caressé par des flots miroitant au soleil,
Où les oiseaux chantaient l'hymne que sait comprendre
Tout cœur gonflé d'extase, et qui ne croit entendre
Qu'un chant d'amour à son réveil.

Je me disais : Le temps qui sans cesse travaille,
Qui sait broyer le roc avec le brin de paille,
A formé cet ilot, fraiche oasis de paix,
Pour reposer les yeux des horizons de plâtre,
De tout ce faux brillant que la foule idolâtre
Et ne méprisera jamais.

Des moines défricheurs qui comblaient les abîmes,
Qui faisaient tout germer sur les plus hautes cîmes,

Digitized by Google

Peu libres dans leur foi, mais planteurs de granit,
Y vinrent enseigner qu'il ne faut pas confondre
Le bien avec le mal ; que chacun doit répondre
Un jour à celui qui punit.

Que de siècles perdus dans le volcan des âges
Depuis qu'ils ont fondé, sur des ronces sauvages,
Un asile où l'esprit fut heureux d'oublier ;
Un asile où le calme apaisa la souffrance,
Qui ne demande, hélas ! qu'un rayon d'espérance,
Qu'un coin dans l'ombre pour prier.

Alors c'était une île escarpée et lointaine ;
Et, tout bon Lyonnais dont l'âme était sereine,
N'allait pas, sans motif, à l'onde se fier.
Venait-il un fléau, la famine ou la peste ?
Soudain, pour apaiser la colère céleste,
A l'Ile on allait supplier.

L'Arabe envahisseur d'Egypte et de Syrie,
Le front encor noirci des feux d'Alexandrie,
Y vint brutalement piller, anéantir
Les trésors de l'autel, de l'austère science,
Tout ce que le travail fait germer en silence,
Ce que la foi fait conquérir.

Mais le Dieu qui soutient le vaisseau qui chancelle
Se servit d'un héros à son culte fidèle,
Pour réparer du mal tous les sanglants sillons.
Charlemagne, ce roi savant autant que sage,
Combla de ses bienfaits les moines de la plage
De Sainte-Barbe aux purs rayons.

Plus tard, Ogésius fondait un sanctuaire
Pour le culte si doux de celle qu'on vénère
Sous le nom gracieux d'Etoile du matin.
Oh ! dans cet air du ciel comme respirait l'âme,

Digitized by Google

Loin de ces lourds parfums que le vulgaire acclame,
Loin de ce monde injuste et vain !

Des Adrets, ce bandit des hideuses batailles,
Qui crut trouver la gloire en brûlant des murailles,
Y vint semer la mort avec tous ses vautours.
Louis treize y fit prier pour sa santé débile
Celle qui ne vit pas sur un trône fragile,
Celle qui doit régner toujours.

Aujourd'hui que les flots ne bercent plus de rêves,
Qu'on ne cherche que l'or sur le sable des grèves,
Que fais-tu, bel ilot, sur la vague arrêté ?
Hélas ! la Vierge même a fui sur la colline...
Plus de moines pieux, plus de cloche argentine,
La rafale a tout emporté.

Les rafales du temps, de l'inconstance humaine,
Les boutades du cœur que chaque brise amène,
Ont fait de l'oasis, où Dieu se laissait voir,
Un lieu que la vapeur inonde de sa brume,
Où l'on traverse un pont sans vague, sans écume,
Au bruit des refrains du lavoir.

Oui, oui, les ponts, les passerelles
Sont venus tout désenchanter;
Même, à quoi serviront les ailes
Puisqu'en ballon, tout va monter.

Oh ! comme je t'aimais, mignonne,
Lorsqu'en bateau vers toi j'allais !
Comme, des rives de la Saône,
De gros baisers je t'envoyais !

Tu fus souvent la récompense
De mes humbles travaux d'enfant ;
Pour toi je récitais d'avance
Ma fable, et pleurais moins souvent.

Digitized by Google

Mon père disait que les anges
Venaient te bénir chaque soir ;
Et que de leurs ailes les franges
Soufflétaient ton gros lutin noir.

Qu'on entendait dans la chapelle,
Les nuits de fêtes, des concerts ;
Que même, la Vierge immortelle
Venait fouler tes gazons verts ;

Et qu'on voyait sur tes pervenches,
De sainte Barbe quelques pleurs
Quand l'éclair sillonnait les branches
De tes arbres couverts de fleurs.

D'où tirait il ces belles choses,
Vraiment, je ne l'ai jamais su !
Il faut croire au parfum des roses
Sans dire : où donc ont-elles cru ?

O mes légendes si naïves
Qui procuriez des rêves d'or !
N'êtes-vous plus les sources vives
Où l'on se désaltère encor ?

Les grands saints et les bonnes saintes
Quittaient jadis le paradis
Pour écouter toutes nos plaintes ;
Maintenant... serions-nous maudits ?

Oui, oui, les ponts, les passerelles
Sont venus tout désenchanter ;
Doux poètes, fermez vos ailes
Puisqu'en ballon tout va monter.

Aglaée GARDAZ.

Digitized by Google

LES

CHASSEURS DE RENNES DE LA FRANCE CENTRALE

HISTOIRE MACONNAISE *

XXXIII

Seul dans ma hutte, je réfléchissais, en me séchant à un feu de bouleau, aux évènements qui se préparaient. La nuit était lugubre ; la pluie était devenue torrent ; on n'entendait que le bruit de l'eau roulant sur les pentes des montagnes et battant, comme des tambours, les peaux détendues des huttes. Ma rêverie fut interrompue par une voix étrange, indéfinissable, qui, à intervalles réguliers, perçait à travers les bruits de la tourmente comme un cri d'angoisse et de douleur. J'eus la curiosité de m'acheminer à travers le déluge croissant vers le point d'où partait cette voix humaine en détresse, et j'arrivai devant une cabane entr'ouverte où le spectacle le plus lugubre s'offrit à mes regards.

Un chef de famille venait de mourir, et son cadavre, vêtu et paré comme pendant sa vie, était étendu sur les cendres tièdes entre les pierres du foyer. Derrière sa tete, un tison, qui flambait encore, éclairait à demi la triste demeure. Les armes du mort étaient à ses côtés : autour de lui, on avait déposé des quartiers de viande, des dépouilles et des bois de renne, des éclats de silex et tout l'attirail d'un chasseur. Une femme, l'épouse sans

Digitized by Google

doute, était accroupie devant le cadavre et lui peignait la figure en rouge. De temps en temps, elle s'arrêtait et contemplant son œuvre funèbre, elle poussait, en levant les bras, ce cri sauvage de détresse et d'horreur qui était venu jusqu'à moi. Auprès d'elle, un enfant se roulait à terre en pleurant ; et dans un coin obscur, on apercevait la silhouette d'un vieillard, morne, silencieux, affaissé, la tête dans ses mains. Je n'oublierai jamais cette scène de désolation.

A Solutré, quand un chef de famille mourait, on l'étendait ainsi sur le foyer domestique avec ses armes et ses provisions pour le grand voyage. Puis, après un repas où tous les amis du défunt étaient conviés, on renversait la hutte sur le cadavre en faisant écrouler les parois et le toit qui la couvrait, en sorte que la demeure du chasseur de rennes devenait son tombeau après sa mort. Les enfants et les femmes étaient enterrés à peu près de la même manière dans des fosses et sur des foyers formés à cette occasion et simulant la hutte domestique. Cependant, en hiver, quand le sol était gelé et faisait une masse solide, inattaquable avec de mauvais outils en bois ou en os, les seuls qu'on possédât, on inhumait les morts avec le même cérémonial dans une cavité creusée dans la cabane même, au-dessous du foyer. Le corps était recouvert des débris retirés de la fosse, le foyer rétabli sur la sépulture, et l'on continuait à vivre au même lieu. Presque toutes les huttes de Solutré avaient ainsi leurs hôtes funèbres.

Une triste surprise m'attendait quand je fus pour rentrer sous mon toit. Ma cabane, comme je l'ai dit précédemment, était, ainsi que toutes les autres, creusée en partie dans le sol. Pendant mon absence, les eaux l'avaient envahie et submergée à pleins bords. Il me fallut orga-

Digitized by Google

niser à grand peine, dans l'obscurité, un abri provisoire en dehors à l'aide de quelques peaux de renne que j'étendis sur des bâtons, et des pierres que j'entassai pour m'élever au-dessus de l'eau. Grelottant de froid, mouillé jusqu'aux os, accablé de fatigue, je m'endormis, malgré les gouttières qui m'inondaient et en dépit des efforts que je fis pour me tenir éveillé. Je commençais à comprendre que la vie sauvage n'est point précisément une idylle.

Mon sommeil ne fut pas long. Un événement imprévu vint brusquement l'interrompre, et mettre le comble à à ma détresse. Le toit improvisé qui m'abritait tant bien que mal s'était écroulé subitement, au risque de m'écraser. Ma couche pierreuse s'ébranlait sous moi; le sol oscillait; une immense clameur s'élevait par tout le village, et l'on entendait en tous sens les huttes craquer et s'effondrer. Je me dégageai rapidement des débris sous lesquels j'étais enfoui, et je ne pus me relever et me tenir debout qu'en saisissant un piquet qui, par bonheur, se trouva sous ma main. Le sol paraissait glisser rapidement vers le fond de la vallée, comme s'il se fût tout à coup détaché de la base des rochers. Puis le mouvement diminua graduellement et le calme se fit.

Je crus d'abord à un tremblement de terre. Comment expliquer autrement cet étrange phénomène ?

Une terreur indicible s'était emparée de tous les habitants affolés, et rien ne peut donner idée de la confusion qui survint. Des femmes, des enfants couraient en tous sens en poussant des cris. On se heurtait dans l'obscurité et l'on se renversait dans la boue et dans l'eau. Tous les feux étaient éteints ; les trois quarts des huttes renversées ou inondées.

Digitized by Google

XXXIV

Je courais moi-même appelant I-ka-eh à grands cris, et je finis par la rejoindre au milieu du tumulte.

— Un grand malheur nous menace! s'écria-t-elle. Les sorciers le disent et les présages le confirment. Mais le danger le plus pressant n'est point ici. Je viens d'apprendre qu'une troupe nombreuse de Cheveux-Pâles est en marche et se dirige vers le Rocher, qui n'est point gardé.

J'avais en effet oublié, en général inexpérimenté, de faire occuper notre unique point de refuge. Et cependant, l'ennemi, une fois maître de cette position inexpugnable, nous étions à sa merci, obligés d'accepter honteusement ses conditions, quelque rigoureuses qu'elles fussent. La faute était donc immense, peut-être irréparable.

Pendant qu'I-ka-eh, usant de son autorité, rassemblait à grand peine quelques hommes de bonne volonté, je courus à ma hutte. pour y prendre mon fusil et ma cartouchière, que j'avais heureusement suspendu aux perches du toit, à l'abri de l'inondation ; puis à la tête de ma petite troupe, je gravis au pas de course les pentes qui conduisaient au Rocher. Quand j'y arrivai, la plateforme supérieure était déserte ; nous étions sauvés !

Mais il fallait aviser à une défense énergique. Je groupai mes hommes sur le point culminant. On ramassa à la hâte de lourdes pierres, pour les faire rouler au besoin sur les agresseurs, et j'envoyai en avant quelques éclaireurs. L'obscurité nous était favorable. L'ennemi ne pouvait nous compter, et, blottis contre les rochers, immobiles, silencieux, nous attendîmes, prêts à le surprendre, avec l'avantage de la position.

Digitized by Google

Il était temps. Dix minutes plus tard, les Cheveux-Pâles, qui avaient tourné par le nord la croupe du Rocher, afin de ne pas donner l'éveil, commençaient à gravir avec précaution les pentes opposées au campement, du côté qui regarde le village moderne de Vergisson. Ils comptaient sur notre imprévoyance, et, sans la bonne garde de mes hommes, nous aurions vu le lendemain à l'aube, les feux des Cheveux-Pâles fumer au sommet du Rocher.

L'ennemi s'avançait lentement. De temps en temps, le bruit d'une pierre détachée sous le pied d'un guerrier venait nous informer de sa position et de ses progrès. J'attendais qu'il se fût complètement engagé sur les pentes que nous dominions pour commencer l'attaque ou plutôt la défense.

Enfin, jugeant au bruit que les assaillants devaient être à notre portée, je donnai l'ordre de faire une décharge générale de gros projectiles. On entendit les quartiers de rocher bondir dans l'espace, rouler avec fracas sur le talus inférieur et presque aussitôt une grande clameur retentir et répondre à notre attaque. L'ennemi était bien là. Des cris de douleur et des bruits confus nous donnèrent l'assurance que nos coups portaient.

L'obscurité, les difficultés du terrain et une connaissance imparfaite des lieux retardaient l'élan des aggresseurs, qui, cherchant leur route, demeuraient exposés à nos projectiles sans pouvoir riposter. Cependant quelques uns d'entre eux, plus forts, plus agiles ou plus téméraires, parvinrent à escalader le Rocher et cherchèrent à forcer notre position. Alors commença un combat corps à corps où nos hommes firent preuve d'une énergie dont je les croyais à peine capables. Mais comme le nombre

Digitized by Google

des assaillants allait grossissant, et qu'il m'était difficile de me rendre compte des incidents de la lutte dans une nuit aussi profonde, je jugeai qu'il était temps d'intervenir. Il me restait six balles et dix charges de plomb. C'était peu, mais comptant bien plus sur la surprise que sur l'effet réel de mes coups, je fis feu dans le tas d'un peu loin, de façon à couvrir de gros plombs un large espace et à faire le plus grand nombre possible de blessés.

Ce que j'avais prévu arriva. La flamme et la détonation jetèrent l'inquiétude dans la bande, et les blessés y mirent le désordre. Mes hommes, encouragés, redoublèrent d'efforts, et en peu de temps la place fut déblayée. L'ennemi se replia tumultueusement sur les pentes par où il était venu, et nous accompagnâmes sa retraite d'une grêle de pierres qui acheva sa confusion.

L'aube, retardée par la pluie, vint enfin nous ramener le jour. Les Cheveux-Pâles avaient disparu; cinq des leurs gisaient au pied des rochers, horriblement mutilés par nos projectiles anguleux et pesants. Nos pertes se bornaient à un homme tué d'un coup de casse-tête qui lui avait fendu le crâne, et une dizaine de blessés.

XXXV

Il était impossible, vu le petit nombre de combattants dont nous disposions, trois ou quatre cents hommes au plus, de diviser nos forces et de songer de défendre à la fois le village et le Rocher. L'un ou l'autre devait être sacrifié. Mais comme le Rocher nous offrait une excellente citadelle naturelle, je résolus d'y concentrer toutes nos ressources et d'abandonner le village. De leur côté, les Cheveux-Pâles devaient se disposer à prendre une revanche de leur premier insuccès. Nous

Digitized by Google

n'avions eu à combattre pendant la nuit qu'un détachement envoyé pour opérer un coup de main par surprise. Mais d'un instant à l'autre, nous pouvions nous attendre à recevoir le choc de toutes leurs forces réunies.

La plus grande confusion régnait au village quand j'y descendis pour donner mes ordres. La pluie avait cessé, et l'on pouvait constater les dégâts considérables causés par cette nuit diluvienne. Presque toutes les huttes étaient renversées ou gravement endommagées, et je reconnus que les effets que j'avais attribués à un tremblement de terre étaient dus à un phénomène assez fréquent à Solutré par les grandes pluies. L'eau ayant détrempé des couches marneuses qui forment le sous-sol de la localité, il s'était produit un glissement, et toute une portion des talus se séparant de la base du Rocher, était descendue de quelques mètres en entraînant une partie du village.

Cet événement et ce désastre n'avaient d'ailleurs, vu les circonstances, qu'une gravité très-secondaire, et je fis travailler sans retard à transporter sur le Rocher tout ce qui serait indispensable à la défense. En un instant, les huttes furent démolies; on monta à la citadelle les peaux, les armes, les outils les plus nécessaires, les réserves de viande, et de l'eau renfermée dans des outres. Il fallut également y porter les malades, ainsi que les vieillards incapables d'une aussi pénible ascension. Un grand nombre de ces malheureux, quelques-uns presque centenaires, vivaient depuis des années au fond des huttes, sans voir jamais le jour, accroupis dans un coin à la manière des bêtes. On les nourrissait avec humanité, et ce respect des vieillards si rare parmi les peuples barbares, était une preuve de plus des instincts débonnaires des gens de Solutré. Rien d'aussi triste que la vue de

Digitized by Google

tous ces malheureux, maigres, noirs, infirmes, repoussants, ayant à peine conscience de ce qui se passait autour d'eux, et dont on venait troubler le dernier repos!

Notre camp retranché occupait la pointe du Rocher que j'ai décrit précédemment. Il avait donc la forme d'un coin, défendu à sa partie la plus aiguë par de formidables escarpements et accessible d'un côté seulement à l'est, par une pente assez douce, que nous coupâmes au moyen d'un fossé doublé d'une solide palissade. Les bois des huttes furent employés à cet ouvrage; en sorte que nous fûmes réduits à camper à la belle étoile ou à peu près.

I-ka-eh avait établi son gourbi à l'extrême pointe, d'où l'on dominait toute l'étendue du campement. C'est de là aussi que je comptais surveiller les opérations et donner mes ordres. Les femmes, les enfants et les vieillards s'étaient groupés devant nous. Enfin les hommes en état de combattre gardaient le rempart improvisé sur notre front de bandière.

Le Rocher avait pris l'aspect d'un pont de vaisseau encombré d'émigrants. Debout vers la pointe, comme un commandant à la proue de son navire, je contemplais les abîmes béants qui s'ouvraient à nos pieds. Des brouillards comme il en vient après les grandes pluies, remplissaient les vallées sans s'élever jusqu'à nous; en sorte qu'éclairés par la lumière rasante du matin et vus d'en haut, ils donnaient véritablement l'illusion d'une mer agitée, dont les flots soulevés par le vent venaient parfois retomber par dessus nos bordages. Çà et là émergeaient quelques pointes de montagne, les sommets de la Grange-du-Bois, de Monsard, le pic de Vergisson, le Mont-de-Pouilly, formant comme autant d'îlots, et la Bresse s'étendait à l'infini, perdue dans les brumes de la pleine mer. Un ciel

Digitized by Google

gris éclairait tristement ce spectacle grandiose, qui s'harmonisait assez bien avec nos angoisses intérieures. Vers le milieu du jour, les brouillards montèrent, comme il arrive ordinairement, et nous enveloppèrent dans les replis de leur pâle manteau. La terre disparut à nos regards.

XXXVI

Cependant les Cheveux-Pâles ne reparaissaient pas. Je supposai qu'embarrassés par leurs troupeaux, maltraités par la tourmente, retardés par le débordement des rivières, ils n'avaient pu réaliser qu'imparfaitement leur plan de campagne, et que n'ayant pas réussi à nous surprendre, ils hésitaient à tenter l'assaut du Rocher.

J'allais envoyer des éclaireurs pour reconnaître leur position, lorsque des silhouettes humaines apparurent dans le brouillard, sur le glacis, à quelque distance de notre rempart. On ne distinguait que des ombres dont il était impossible de compter le nombre, parce qu'elles allaient insensiblement, en se dégradant, se perdre dans les vapeurs.

Quatre hommes se détachèrent du reste de la troupe, en faisant signe qu'ils venaient en parlementaires. Un instant après, on les introduisit auprès d'I-ka-eh, qui me retint pour assister à l'entrevue, et, au besoin, pour y prendre une part active.

Les envoyés des Cheveux-Pâles étaient quatre guerriers à la figure énergique, beaux de visage, grands de taille, bien découplés et d'une musculature puissante. La race aryenne se révélait en eux dans toute sa splendeur. Leurs traits réguliers et purs, leurs grands yeux pleins d'ardeur, leur barbe et leurs cheveux blonds, leur teint blanc, quoique hâlé, contrastaient avec le type grossier, les

Digitized by Google

cheveux noirs et la peau brune des gens de Solutré. Au lieu d'épaisses et embarrassantes peaux de bêtes, ils portaient en manière de vêtement de courtes tuniques d'étoffe, qui laissaient libres tous leurs mouvements. Ils avaient les jambes et les bras nus et les pieds protégés par de légers mocassins retenus au moyen de courroies entrelacées. A leur ceinture pendait le casse-tête national garni d'une pierre dure, aiguisée et polie ; des lances et des flèches armées de fines pointes de silex savamment taillées dans des formes inconnues à Solutré, peintes de couleurs vives, ornées de plumes, complétaient leur équipement, relativement très-perfectionné pour l'époque. On voyait à leurs poignets et à leurs chevilles des bracelets en bois, en corne ou en os. L'un d'eux avait sur la poitrine une large pendeloque d'ambre. Leurs cheveux tressés étaient retenus sur le sommet de la tête par des épingles d'os. Enfin, une barbe épaisse et de longues moustaches achevaient de leur donner cet air inculte et martial qu'on retrouve chez toutes les races aryennes primitives de la Gaule et de la Germanie.

Leur chef était un vieillard aux cheveux blancs, maigre, mais robuste, et portant sans faiblir ses soixante ou soixante-dix printemps. Son œil rusé, ses lèvres fines, son air froid et digne, indiquaient un diplomate plein de détours. Les trois autres étaient de jeunes hommes dans la force de l'âge.

Ils s'assirent, et nous nous regardâmes d'abord silencieusement les uns les autres.

Au bout d'un instant, le vieillard prit la parole.

— Les Chasseurs de rennes ont sans doute trouvé leur village trop humide, puisqu'ils sont venus disputer aux vautours et aux corbeaux cette pointe de rocher froide et aride.

Digitized by Google

— Ce n'est point cela, reprit I-ka-eh. Les bêtes puantes ont hurlé trop près de nous cette nuit; et nous avons pensé qu'il était prudent de nous mettre ici à l'abri de leurs attaques.

— Qu'appelles-tu les bêtes puantes ? reprit le chef.

— Toi et les tiens.

Les jeunes hommes firent un mouvement d'impatience ; rien ne trahit la pensée intime du vieillard.

— Les cadavres de nos frères, continua-t-il, sont étendus sans sépulture au pied des rochers, et les corbeaux leur ont déjà arraché les yeux. Est-ce ainsi que l'on reçoit les étrangers et que l'on pratique l'hospitalité chez les Chasseurs de rennes ?

— Où donne-t-on l'hospitalité aux loups qui rôdent la nuit ? Il n'y a que les lâches et les traîtres qui cachent leurs pas dans les ténèbres.

— Tu parles comme une femme et tu dissimules ta pensée. Les lâches et les traîtres sont ceux qui attendent dans l'ombre et qui tuent sans se montrer. Tes hommes ont massacré nos frères, et nous venons te demander le prix du sang.

— Eh bien! va faire ta plainte aux pierres qui les ont écrasés ! Je n'ai rien de plus à te répondre.

Trouvant I-ka-eh peu parlementaire, j'intervins dans le débat.

— Tes frères, dis-je au vieux chef, ont eu le sort qu'ils méritaient. S'ils étaient venus nous demander l'hospitalité, ils l'auraient reçue. Mais leur promenade nocturne n'avait pour but que de s'emparer du Rocher par surprise, de s'y établir et de nous dicter de là leurs lois et leurs volontés. Tu sais cela mieux que moi, et tu n'as point à t'étonner de l'accueil que nous leur avons fait. Cette question me paraît donc jugée, et, laissant de côté

Digitized by Google

cet incident qui n'est qu'un mauvais prétexte, je veux connaître les prétentions des Cheveux-Pâles et savoir dans quel but vous avez passé la rivière en armes et en aussi grand nombre avec vos tentes et vos troupeaux. Parle, nous t'écoutons.

Le vieillard garda le silence.

— Puisque tu es devenu muet subitement, je vais te le dire, moi ! Vous avez reçu, il y a deux jours, la visite d'un Chasseur de rennes, d'un traître qu'on appelle ici Patte-de-Tigre.

Le vieillard fit un mouvement de surprise et un geste négatif.

— Le fait est certain, et j'ai vu moi-même Patte-de-Tigre au milieu de vous. Le lâche, pour se venger de griefs qu'il prétend avoir contre moi, a médité la ruine de ses frères. C'est lui, qui, cette nuit, guidait vos hommes par les sentiers qui mènent au sommet du Rocher ; c'est lui qui vous a promis de vous livrer les mines de silex, à la condition que vous m'abandonneriez à sa vengeance. Voilà son but et le vôtre. Ai-je dit vrai ?

— Tu as dit vrai. Nous voulons que les Chasseurs de rennes nous cèdent la possession du Rocher, le territoire des mines de silex et l'étranger qui vit avec eux.

— Cet étranger, c'est moi, et tu peux aller dire aux Cheveux-Pâles que je réclame d'abord le vieillard, mon frère, que vous avez fait prisonnier, il y a deux jours sur les bords de la rivière. Quand vous l'aurez rendu, nous examinerons vos propositions. Autrement, j'irai le chercher moi-même dans votre camp.

— L'audace de tes paroles pourrait vous être funeste. Tu n'as pas réfléchi que tes hommes seraient à peine assez nombreux pour garder nos chevaux, et que nous avons trois fois plus de guerriers que tu n'en peux réunir der-

Digitized by Google

rière ta mauvaise palissade. Quant au vieillard, ton frère, il ne sera rendu à aucun prix ; réfléchis donc avant d'exposer à un sort cruel les gens de qui tu as reçu l'hospitalité.

Les Cheveux-Pâles se levèrent.

— Les trois jeunes guerriers, dit I-ka-eh, vont porter notre réponse à leurs frères ; quant à toi, vieillard, qui parles si fièrement, tu resteras ici en otage pour répondre sur ta tête de la vie de l'étranger qui est avec vous.

— Crois-tu, dit le chef de l'ambassade, que les Cheveux-Pâles attachent quelque prix à la vie ? Ma vieille tête grise chargée d'ans et celles de mes trois compagnons étaient sacrifiées quand nous vînmes ici. Faites donc de nous ce qu'il vous plaira ; cela ne changera rien à ce qui est décidé.

On laissa partir les trois jeunes hommes, et le vieillard seul fut retenu prisonnier.

XXXVII

Au moment où les guerriers franchissaient le rempart, un vent léger vint balayer les brouillards, qui roulèrent dans l'espace comme un grand troupeau de moutons blancs, et le soleil se montra.

Un grand cri s'éleva parmi les hôtes du Rocher. Le camp des Cheveux-Pâles couvrait sur un immense espace toute la croupe de la montagne et à si peu de distance que nous pouvions facilement distinguer les tentes en peau de bison, les guerriers rangés autour des feux et les troupeaux broutant l'herbe maigre à travers les rochers. On travaillait à terminer une palissade du côté qui nous faisait face.

Digitized by Google

Nos hommes tentèrent une sortie pour interrompre et détruire cet ouvrage. Mais ils furent repoussés sous une grêle de flèches et de javelots, et rentrèrent en désordre dans le camp, dont l'ennemi ne jugea pas à propos de s'approcher.

Nous eûmes beaucoup de blessés dans cette première affaire. Les projectiles des Cheveux-Pâles, sans avoir plus de force de pénétration que les nôtres, étaient infiniment plus redoutables à cause des barbelures et des crocs dont ils étaient armés et qui déchiraient les chairs en rendant souvent l'extraction du trait difficile ou impossible. Les gens de Solutré, qui n'avaient jamais encore éprouvé les malheurs de la guerre, ignoraient ces raffinements dans l'art de torturer les hommes, et les pointes lisses, taillées en forme de feuilles de saule ou de laurier dont leurs flèches et leurs lances étaient pourvues, ne faisaient que des blessures simples, faciles à panser et à guérir.

La journée se passa sans incidents nouveaux et la nuit vint envelopper les deux camps de ses ombres, nuit douloureuse, inquiète, où le sentiment du danger croissait avec les ténèbres. Tous les yeux, tendus dans le vide, cherchaient l'ennemi. La fatigue créait des fantômes imaginaires, et les hommes, hallucinés, se précipitaient vers la palissade pour repousser une attaque qui ne venait pas. C'étaient à chaque instant des alertes accompagnées de cris de femmes et d'enfants.

I-ka-eh s'était endormie. Assis auprès d'elle, je veillais à demi, luttant contre le sommeil et contre la fatigue.

Tout à coup, mes yeux se fixèrent sur une masse noire qui se profilait sur le ciel sombre. Elle paraissait immobile et cependant, au bout d'un instant, je reconnus

Digitized by Google

qu'elle s'était déplacée dans la direction d'I-ka-eh. Assoupi et confiant dans la sécurité complète de notre position à l'extrémité du camp, je suivais ses mouvements plutôt par curiosité que par crainte.

Mais soudain, la masse en question se redressa. C'était un homme qui bondit sur I-ka-eh avant que j'eusse le temps de faire un mouvement ou de pousser un cri, l'enlaça d'un bras en lui mettant l'autre main sur la bouche, et chercha à l'enlever. Presque au même instant, je tombai sur l'agresseur et avec toute l'énergie que donne le péril, je cherchai à l'étreindre; mais il me glissa entre les bras comme un serpent, et je le vis disparaître dans une fente du rocher qui s'ouvrait à nos pieds. Saisissant mon fusil, je fis feu dans le vide obscur: on entendit, dans les profondeurs de la crevasse, le bruit d'un corps qui roulait, puis quelques soupirs étouffés, quelques mouvements convulsifs, et le silence se fit.

Le Rocher de Solutré était alors comme maintenant percé de puits naturels et de fentes, creusés jadis par les eaux, dans le fond des mers jurassiques, et qui, çà et là, mettaient en communication l'esplanade supérieure avec la base de la falaise. Pensant que l'ennemi n'aurait point l'audace de nous surprendre par ces passages, aussi dangereux que peu praticables, j'avais négligé de les faire garder. Mais j'avais compté sans l'agilité de ces hommes à demi sauvages, habitués à ramper comme les bêtes et à surprendre leurs proies en luttant de ruse avec elles. I-ka-eh tremblait malgré sa mâle énergie, et je frémis moi-même à la pensée du danger auquel elle venait d'échapper par un hasard providentiel. Si je me fusse endormi, elle était perdue sans que nous pussions expliquer sa disparition.

Quand le jour parut, je descendis dans la crevasse.

Digitized by Google

Un cadavre affreusement contracté par les derniers spasmes de l'agonie, était étendu la face contre terre. Je le soulevai et je reconnus le traître Patte-de-Tigre. La Providence avait certainement guidé ma balle.

Son corps fut lancé par dessus le Rocher, et nous vîmes pendant toute une journée des vautours se disputer ses entrailles.

XXXVIII

Plusieurs jours se passèrent ainsi, sans aucun événement décisif. Nos hommes tentèrent encore quelques sorties, qui furent repoussées comme les premières ; de telle sorte que notre position devenait des plus critiques. Mal protégés contre les intempéries de la saison, les femmes, les enfants et surtout les vieillards, ne supportaient que très-péniblement la fraîcheur des nuits et l'humidité qu'entretenaient des pluies presque continuelles. Nous avions un grand nombre de malades sans abris, simplement roulés dans des peaux de renne, mal soignés, et encore plus mal nourris. L'eau commençait à manquer. On avait essayé d'aller la nuit, en descendant par les crevasses du Rocher, remplir les outres à la source du village abandonné. Mais l'ennemi, s'en étant aperçu, avait fait occuper les abords du Rocher. Les provisions de viande, presque épuisées, s'étaient corrompues et ne fournissaient qu'une nourriture aussi détestable que malsaine. Enfin le découragement commençait à s'emparer des plus énergiques, et les hommes murmuraient, disant qu'au lieu de nous faire tous prendre au piége, il eût mieux valu abandonner le pays aux Cheveux-Pâles, pour aller chercher plus loin de nouveaux territoires de chasse et un coin de terre à habiter. J'espérais toujours pouvoir

Digitized by Google

déloger l'ennemi de ses positions et, à la faveur d'un succès, entamer avec lui des négociations. Quant à nous rendre, il n'y fallait pas penser. Le premier acte des Cheveux-Pâles aurait été de nous massacrer. Autant valait mourir de faim et de soif; l'ennemi comptait évidemment sur ce dénoûment.

XXXIX

Les dangers de ma propre position ne me faisaient point oublier le pauvre docteur. Malgré des inquiétudes très-graves et malheureusement trop bien fondées, je nourrissais cependant un vague espoir que sa prudence et son sang-froid lui fourniraient quelque moyen de se tirer d'affaire.

Un matin, on vit un homme sortir du camp des Cheveux-Pâles, s'avancer vers notre palissade, et déposer à terre un fardeau que j'envoyai recueillir.

C'était une peau de bête remplie d'os et surtout d'omoplates de bœuf, couverte de caractères gravés en magnifique anglaise, à l'aide d'une pointe en silex. Ma joie fut indicible. J'avais reconnu l'écriture de mon vieil ami!

Le docteur était donc vivant, et il m'écrivait une lettre en dix volumes, c'est-à-dire, calligraphiée sur dix grands os, numérotés pour en faciliter la lecture.

Les larmes aux yeux, j'entrepris de déchiffrer ce précieux document, conçu en ces termes :

« Que diable faites-vous là-haut, mon cher ami, et « vous portez-vous bien? J'en doute fort, car votre nour- « riture doit être maigre et l'eau rare sur les pierres « que vous avez choisies pour couchette.

« Je suis fort attristé de vivre ici dans l'abondance et « le bien-être, tandis que je vous sais, à quelques pas de

Digitized by Google

« moi, exposé à toutes les souffrances et à toutes les « privations. Mais, franchement, c'est votre faute, et si « vous aviez consenti à me suivre, rien de tout cela ne « serait arrivé.

« Reprenons les événements au jour de notre sé- « paration.

« Réalisant mon projet, j'eus le plaisir, en vous quit- « tant, de descendre, par une admirable matinée, vers les « rives de la Saône, me proposant de marcher vers le « sud, aussi loin que les circonstances le permettraient « et d'explorer à tous les points de vue ce monde qua- « ternaire, qui, à chaque pas, m'offrait les plus curieux « sujets d'étude et d'observations.

« L'air était frais, la marche facile, l'appétit excellent, « et j'eus les plus douces joies pendant cette première « journée d'exploration. Le soir arriva avant la fatigue, « et j'allais, à mon grand regret, faire ma première « halte et chercher un gîte pour la nuit, lorsque j'aper- « çus à peu de distance devant moi, au bord de l'eau, « de longues spirales de fumée qui trahissaient la pré- « sence de l'homme.

« Poussé par la curiosité, qui est mon défaut capital, « je pressai le pas dans la direction des feux, et j'eus la sa- « tisfaction de tomber au milieu d'un campement où l'on « faisait excellente cuisine pour le repas du soir. Des « quartiers de bœuf rôtissaient devant les tisons, ce qui « après tout, valait mieux que mes paquets de graisse « de renne. Malgré la cordialité que je leur témoignai, « les naturels ne m'accueillirent pas aussi bien que je « l'espérais. Il fut question d'abord de me couper en « morceaux et de me mettre dans le pot-au-feu. Malgré « ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant, au point de vue « scientifique, à explorer l'estomac de ces nouveaux-

Digitized by Google

« venus, je protestai contre un procédé aussi peu con-
« forme aux lois de l'hospitalité, et je réclamai
« modestement un gîte pour la nuit. Pendant que l'on
« discutait mes propositions, je vis venir à moi une
« vieille connaissance, Patte-de-Tigre, qui fournit des
« explications sur mon identité et me fit attacher à un
« piquet, où je restai jusqu'au lendemain matin. Avant
« l'aube, on leva le camp et l'on se remit en marche en
« remontant la Saône. J'eus beau demander à continuer
« ma route, on ne m'écouta pas, et, bon gré mal gré, il
« me fallut suivre la bande, qui, par un temps atroce,
« me ramena, avant la nuit, dans le voisinage de mon
« point de départ. Mon avis est qu'il ne faut jamais ré-
« sister à plus fort que soi, et accepter avec satisfaction
« les événements comme ils se présentent.

« Chemin faisant, je parvins à entamer conversation
« avec quelques-uns des chefs, et j'appris que j'étais au
« milieu d'une bande d'émigrants marchant à la con-
« quête de Solutré et des mines de silex. Ils descendaient
« des montagnes du Bugey ou de la Suisse, et Patte-de-
« Tigre, qui les avait rejoints dans sa fuite, leur servait
« de guide et d'espion, le lâche et le traître !

« Je pris bien vite mon parti de ce contre-temps, car le
« hasard me venait merveilleusement en aide pour com-
« pléter mes études ethnographiques. Mes nouveaux
« compagnons étaient, non plus des Mongols, comme
« les chasseurs de rennes de Solutré que j'avais quittés
« la veille, mais de robustes Aryens, venus je ne sais
« d'où, à travers l'Europe, et portant vers l'occident les
« premiers flots de l'invasion celtique. Je saluai en eux
« les avant-coureurs de la civilisation et du progrès !

« Vous remarquerez, en passant, que ce fait est du plus
« haut intérêt. Je ne crois pas, en effet, qu'on ait jamais

Digitized by Google

« signalé de traces celtiques à l'âge du renne, et tout me « porte à penser que nous sommes en présence d'un cas « exceptionnel, sur lequel il ne faudrait pas hasarder « des théories générales. Les émigrants d'outre-Saône « font notamment usage du casse-tête en pierre polie à « la meule, dont l'emploi ne devint général en Europe « qu'à une époque bien postérieure à l'âge du renne.

« Ah ! mon ami ! quel beau mémoire à l'Académie des « sciences va sortir un jour de tout cela !

« En peu de temps, je parvins à gagner la confiance des « chefs. Des blessures que je pansai avec succès me don- « nèrent un immense crédit et m'acquirent la considéra- « tion qu'on ne refuse jamais aux hommes utiles.

« Cependant Patte-de-Tigre m'observait avec une dé- « fiance et une jalousie mal dissimulées qui m'obligeaient « à beaucoup de réserve et de circonspection. Je jugeai « même qu'il était prudent et adroit de recourir à la « flatterie pour apprivoiser ce méchant animal. Il avait « mis comme condition de ses services, que vous lui se- « riez livré, ainsi qu'I-ka-eh, après la victoire, et pour « m'assurer, sinon sa bienveillance, du moins sa neutra- « lité, je dus, malgré les protestations intimes de ma « vieille amitié en révolte, entrer comme complice dans « ses projets de vengeance, en lui laissant croire qu'une « haine plus profonde encore que la sienne m'avait em- « mené loin du camp des chasseurs de rennes. Toute « possibilité de communiquer avec vous m'était donc en- « levée, et je n'avais plus qu'à épier des circonstances « plus favorables, et à compter, en attendant, sur notre « bonne étoile.

« Les choses en étaient là, quand l'autre jour, on trouva « le cadavre de Patte-de-Tigre au pied du Rocher. Dès « lors, ma politique changea. J'ai parlé de vous à mes

Digitized by Google

« hôtes, et j'ai réussi sans peine à vous en faire des « amis. Patte-de-Tigre mort, vous n'avez plus ici aucun « adversaire à redouter, mais des frères qui vous at- « tendent.

« Je suppose que les circonstances vous ont rendu « sage et que cette fois vous écouterez mes avis. Vous « n'avez donc qu'à enjamber votre palissade et à vous « acheminer tranquillement vers notre camp. Je vous le « répète, vous serez le bienvenu.

« Si par hasard, il vous restait quelques scrupules, si un « faux point d'honneur vous faisait hésiter à quitter vos « hôtes pour passer à l'ennemi, veuillez réfléchir un ins- « tant à la situation et vous mettre en garde contre les per- « fides insinuations d'un sentiment de délicatesse que je « respecte, mais qui serait tout à fait puéril en pareille « circonstance. Songez-y bien ! Vos chasseurs de rennes « sont les représentants d'une race inférieure, immobi- « lisée dans la barbarie, frappée d'un arrêt de dévelop- « pement, incapable de progrès, appelée fatalement à « disparaître par l'effet irrésistible de la concurrence « vitale, condamnée, en un mot, à céder la place inutile « qu'elle occupe au soleil. C'est une loi naturelle ! En « face d'eux, les guerriers aryens personnifient l'avenir. « Ils viennent en conquérants, non pour détruire, mais « pour féconder, et portent la civilisation dans les plis « de leurs blouses. Entre une race épuisée et stérile et « les soldats du progrès, hésiterez-vous ?

« Vous ne devez rien à des hôtes chez qui des circons- « tances inexplicables vous ont poussé malgré vous ; « tout le bénéfice de notre court séjour est pour eux, et « ce serait une trahison envers l'avenir que de vous « obstiner dans une résistance inutile.

« D'ailleurs, il y va de votre vie. Je ne puis contenir

Digitized by Google

« plus longtemps l'impatience des émigrants ; ce soir, on « donne l'assaut, et vraisemblablement toute la vermine « qui grouille là-haut sera jetée par dessus le Rocher.

« A bientôt donc et tout à vous

« Dr Ogier.

« P. S. — Surtout, ne nous amenez pas votre sauva- « gesse. Il y a ici une demi-douzaine de sultanes qui lui « arracheraient les yeux. »

Je restai stupéfait !

La lettre du docteur n'était qu'une excitation à la désertion et un encouragement à la trahison.

— Voilà donc, m'écriai-je, le dernier mot de cet esprit pratique dont il est si fier et de son expérience couronnée de cheveux blancs !

L'hospitalité n'est pour lui qu'un vain mot et un sentiment puéril !

Il met à la place de tout ce qui fait battre le cœur, des théories bâties sur des hypothèses ! O misérable science et plus misérables savants !

Que m'importe que cet érudit doublé d'un célibataire ait raison ou non et qu'il honore d'un culte l'AVENIR, son idole ! Ma patrie, à moi, c'est ce Rocher où l'honneur m'enchaîne, et mon idole n'est point comme la sienne, un mot en six lettres, mais une charmante fille que j'aime, qui vit et qui sent avec ardeur, pour qui je suis prêt enfin à faire s'il le faut le sacrifice de mon existence !

Ce disant, je lançai dans l'espace, omoplate par omoplate, la lettre du vénérable docteur et j'attendis les événements.

I-ka-eh me regardait avec inquiétude, sans oser me questionner. Elle pressentait peut-être les graves résolutions que j'agitais en moi et les dangers qui s'amas-

Digitized by Google

saient autour de nous. Je la serrai dans mes bras, et nous confondîmes dans une douce étreinte les muettes alarmes qui nous oppressaient.

XL

Vers le soir, on m'apporta un nouveau message du docteur :

« Vous êtes fou ! me disait-il ; qui aurait cru qu'une « promenade si bien commencée se compliquerait en quel- « ques jours d'inextricables incidents et de situations « aussi dramatiques ? Et pouvais-je prévoir qu'un homme « de votre âge et de votre siècle imaginerait de prendre « parti dans les querelles des Mongols et des Aryens « et de s'enflammer pour les beaux yeux d'une sauva- « gesse ! Revenez à la raison, mon jeune ami ! Je vous « en conjure !

« Le temps presse ; la situation est sérieuse !

« Votre obstination m'effraie, et si elle amenait les « maux que je redoute, je me reprocherais toute ma vie « de vous avoir entrainé dans cette funeste aventure. »

Cette lettre eut le sort de la première, et je ne répondis ni à l'une ni à l'autre.

Avais-je le temps de griffonner sur de vieux os !

Le seul résultat de cette correspondance intempestive fut de soulever en moi une excitation intérieure qui, peu à peu, prit le caractère d'un trouble nerveux indéfinissable. C'était comme une contraction physique et morale profonde et insurmontable.

A mesure que le soleil disparaissait au dessous de l'horizon, mon agitation augmentait et pénétrait tout mon être. Les préoccupations de la défense, l'inquiétude des

Digitized by Google

événements, la pensée de mon vieil et infidèle ami, l'irritation produite par son appel à la raison, le souvenir des jours écoulés, l'inexplicable mystère de ma situation, et enfin mon affection toujours croissante pour la fille du chef, pour ma fiancée I-ka-eh, se confondaient dans mon esprit et s'y agitaient tumultueusement comme dans un cauchemar fiévreux. Ajoutez à cela la fatigue et l'épuisement physique où j'étais réduit, et vous pourrez comprendre, qu'impuissant à prendre une résolution énergique, j'étais bon tout au plus à m'abandonner au cours des événements qui me débordaient. Si par hasard, fermant les yeux, je voulais chercher quelque repos dans le sommeil, des hallucinations horribles s'emparaient de moi, et je m'éveillais en proie à des tremblements et à des sueurs froides qui mettaient le comble à mon désordre. Parfois, je me surprenais à désirer la mort, et l'assaut dont nous étions menacés se présentait à mon esprit comme une délivrance prochaine. J'évitais de passer sur le bord du Rocher, dans la crainte de me précipiter en bas malgré moi. Depuis un instant, je subissais la fascination attractive du vide, et j'étais pris de vertige chaque fois que je portais mes yeux vers le fond de la vallée.

La nuit vint enfin, et mes angoisses redoublèrent. Quelque chose s'était emparé de moi et me maîtrisait. Je ne dirigeais plus à mon gré mon corps ni ma pensée. Tous mes nerfs frémissaient. Etait-ce l'effet de la faim, de la fièvre ou d'une alimentation empestée ? Je craignais que ce ne fût la folie.

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il me fallut prendre les dernières dispositions en vue de l'assaut qui se préparait. Je courus au rempart pour disposer mes hommes au combat. Ils dormaient et j'étais obligé de les

Digitized by Google

frapper du pied ou de la main pour les forcer à se lever. Je cherchais à crier; mais de ma gorge serrée par des spasmes, il ne sortait que des bruits rauques et des sons confus. Je suppléai à cette impuissance par des gestes désordonnés. D'une main, je montrai les femmes et les enfants, de l'autre, les feux des Cheveux-Pâles. Je marchais en trébuchant comme un homme ivre ; je tremblais comme un lâche, et pourtant je n'avais pas peur. Et plus je cherchais à rentrer en possession de moi-même, plus ma tête s'égarait. Les profils noirs des montagnes voisines semblaient danser une ronde fantastique autour du Rocher. Le Mont-de-Pouilly faisait des bonds prodigieux, et le pic de Vergisson, un frère de celui de Solutré, de l'autre côté de la vallée, se heurtait aux nuages comme pour faire des trous dans le ciel. Le vent sifflait dans les fentes des pierres, et la pluie l'accompagnait en sourdine de son bruit monotone.

XLI

Tout à coup, une clameur immense partit du camp ennemi. En un instant, l'intervalle qui nous séparait fut franchi, et sur toute la longueur de notre palissade vint se ruer une vague humaine qui, refluant contre l'obstacle, s'enfla et déborda de toute part Les noires silhouettes des Cheveux-Pâles apparaissaient comme des démons au dessus des pieux, se dressaient de toute leur hauteur et retombaient au milieu des nôtres. Ce fut un moment d'épouvantable lutte. Je fis feu devant moi sans viser, et quand j'eus brûlé tout ce qui me restait de cartouches, je tombai dans la mêlée à coups de crosse de fusil, avec rage, au hasard, sans distinguer amis ni ennemis jusqu'à ce que mon arme se brisât et volât en éclats.

Digitized by Google

En cet instant, notre ligne de défense était forcée de toutes parts. Je m'élançai vers la pointe du Rocher dans la direction d'I-ka-eh, au milieu des femmes, des enfants, des vieillards que je renversais, que je foulais aux pieds, et dont les gémissements confondus ne faisaient plus qu'un horrible cri d'épouvante et de douleur, un râle poussé par mille poitrines à la fois.

A l'extrémité du Rocher, I-ka-eh, cherchant à percer les ténèbres de son regard, était debout, au bord de l'escarpement, les bras étendus en avant, les yeux fixes, effrayante comme un spectre. Je la saisis, je l'enveloppai, je me cramponnai à elle pour lui faire un rempart de mon corps. Mais se dégageant de mon étreinte avec une irrésistible énergie, elle se renversa en arrière et disparut dans le vide béant en poussant un cri qui domina le tumulte de la mêlée.

Je demeurai un instant immobile d'horreur. Devant moi s'ouvrait la crevasse, par où, quelques jours avant, s'était glissé Patte-de-Tigre. Je m'y précipitai, et j'arrivai, je ne sais comment, au pied du Rocher, roulant, glissant, sans avoir conscience du danger. Puis je courus éperdu, et j'allai tomber sur un obstacle auquel mes pieds se heurtèrent. C'était le corps chaud et palpitant d'I-ka-eh. Je me relevai; je la saisis, je la chargeai sur mes épaules et je continuai ma course en descendant vers la vallée.

Les cris et le tumulte redoublaient au sommet du Rocher, et j'entendis des bruits sourds comme si on précipitait des êtres humains du haut de la falaise. Sans m'arrêter, sans regarder en arrière, je traversai l'espace occupé jadis par le pauvre village des chasseurs de rennes et marchant droit devant moi, j'entrepris de gravir la pente du Mont-de-Pouilly, opposée au Rocher. Mon fardeau m'écrasait ; mes jambes pliaient sous moi et je tré-

Digitized by Google

buchais à chaque pas, comme si j'eusse porté le monde sur mes épaules. Le cadavre traînait par derrière, s'accrochant aux herbes et aux épines : c'était comme le corps d'une géante. Il me semblait qu'elle avait grandi tout à coup et dépassait quatre fois la taille d'une femme. Quelque chose de brûlant me ruisselait sur l'épaule et sur les bras. La lune venant à paraître, je vis que j'avais les mains noires, humides et luisantes. Cela devait être du sang.

Enfin j'arrivai au point de partage des vallées, vers un petit mamelon bien détaché des autres, à l'ouest du sommet principal. Sous ce mamelon était enseveli l'ancien chef, le père d'I-ka-eh. Déposant sur l'herbe le corps de sa malheureuse fille, et sans prendre aucun repos, je me mis à creuser le sol avec mes ongles. Le travail fut long. J'étais épuisé, haletant ; la terre retombait à mesure que je creusais et mes doigts saignaient. Des hyènes me regardaient faire de loin.

Quand ma douloureuse besogne fut terminée, je m'agenouillai devant le cadavre de la jeune fille pour lui donner un dernier adieu dans un suprême embrassement. Mais je n'eus pas même cette consolation, et je reculai d'effroi. Son beau visage s'était brisé sur les rochers et ne présentait plus qu'un masque informe et sanglant.....

Je l'étendis dans l'étroite fosse ; je la couvris d'herbes arrachées alentour, puis de terre. Et pour la protéger contre les insultes des bêtes fauves, j'entrepris d'entasser des pierres sur sa tombe.

A ce moment, mon désespoir n'eut plus de bornes. Je courais en tous sens pour amasser les matériaux du rude mausolée. Je pleurais, je criais ; mes forces semblaient décuplées. C'étaient des blocs de rocher tout entiers que je roulais, que je soulevais et que je lançais avec une

Digitized by Google

puissance et une énergie surhumaine. J'en fis une montagne !

Puis je tombai, épuisé et je perdis connaissance.

XLII

Quand j'ouvris les yeux, le docteur était à mes côtés et venait de me faire une saignée.

— Vous ici ! m'écriai-je ; ah ! voilà qui est bien ! Et maintenant, nous allons vendre chèrement notre vie !

— Calmez-vous, mon ami, calmez-vous, me dit le docteur, à demi-voix. Jean ! ajouta-t-il en se tournant vers mon domestique, qui était debout derrière lui avec trois ou quatre paysans, approchez le brancard et portez-le doucement à la maison.

En ce moment, l'*Angelus* sonna au clocher du village, et mes yeux tombèrent sur le Rocher désert, qui, debout au milieu des vignes, s'empourprait aux derniers feux du soleil couchant.

On me mit sur une civière, et je m'endormis au balancement des hommes qui m'emportaient.

. . . . . .

Pendant trois semaines, je luttai entre la vie et la mort, et j'ai à peine gardé le souvenir de ce qui se passa. Je me rappelle seulement la bonne figure du docteur, qui ne quittait ni jour ni nuit le chevet de mon lit, et les pas discrets de mes domestiques exécutant silencieusement ses ordres.

Ma convalescence fut longue. Chaque fois que je voulais entretenir le docteur de nos aventures, il détournait la conversation.

— Plus tard, me disait-il ; quand vous irez mieux, nous parlerons de cela.

Digitized by Google

Enfin, un jour, il consentit à m'écouter. Pour la première fois, nous descendîmes au jardin. On me permit d'allumer un cigare, et je racontai à mon vieil ami tout ce que je viens d'écrire.

— Eh bien ! me dit-il quand j'eus fini, vous avez eu plus de chance que moi, et maintenant que vous voilà fort et solide comme le Pont-Neuf, vous me permettrez bien de vous féliciter sur la puissance d'imagination de votre cerveau.

— Comment cela, docteur ?

— Eh oui ! vous avez rêvé pour deux ! De notre expérience d'hypnothisation, il n'est résulté pour moi qu'un horrible mal de tête, et quand, au bout de deux heures, je m'éveillai, vous aviez disparu, Je sais maintenant que vous n'avez pas perdu votre temps, mais vous pouvez croire que nous fûmes terriblement inquiets pendant deux jours que dura votre absence. Et sans un brave vigneron qui vous découvrit un beau matin couché dans son champ au milieu des épines, vous auriez bien pu aller rejoindre I-ka-eh et son estimable père dans quelque province de la lune.

XLIII

Ici, cher et illustre ami, se termine mon récit.

Des fouilles que j'ai fait opérer il y a quelques jours sur le petit mamelon du Mont-de-Pouilly ont mis au jour une tombe et un squelette. La fragilité des os, la délicatesse des formes ne peuvent laisser, paraît-il, aucun doute sur son identité. C'est le squelette d'une femme. La tête, qui accuse dans toute sa pureté le type celtique, porte une large fracture au crâne, et toute la face est écrasée et brisée.

Digitized by Google

N'est-ce point une nouvelle confirmation de la réalité de mon rêve ?

Expliquez cela comme vous le voudrez, mais en attendant que la science tranche la question, le crâne du Mont-de-Pouilly est classé dans la collection du Dr Ogier, au n° 341, sous le nom d'I-ka-eh. Je le tiens à votre disposition, s'il vous est agréable de l'étudier.

Adrien CRANILE.

Digitized by Google

LA VALBONE*

HYPOTHÈSE DE M. LE CURÉ BLANCHON.

L'opinion, qui place dans le territoire de la Valbone le lieu d'une grande bataille, n'est pas nouvelle : elle, s'est perpétuée, d'âge en âge, par la tradition populaire sous la dénomination vague de *Bataille des Romains*.

Le regretté curé Blanchon a consigné, dans son manuscrit, sa pensée à ce sujet; elle diffère de la nôtre; c'est le cas de la rapporter ici, en y ajoutant quelquos observations :

« Vers l'an 52 avant Jésus-Christ, les Avernes (1) (Auvergnats) et avec eux toute la Gaule celtique, irrités de la cruauté de César contre les Gaulois Eburons, se révoltèrent et prirent les armes. D'après les ordres de Vercingétorix, généralissime de l'insurrection, les Éduens, redevenus ennemis des Romains, et les Ségusiens fournirent dix mille hommes de pied; les Séquanes restèrent fidèles aux Romains. Il est probable que les Ambarres et les Allobroges (2) ne prirent point part à l'insurrection, par reconnaissance pour César qui les avait délivrés des Helvètes.

(*) Voir la précédente livraison.

(1) César, dans ses Commentaires, les appelle constamment ARVERNES.

(2) Les Allobroges ayant placé de nombreux détachements le long du Rhône, défendirent leurs frontières avec beaucoup de soin et de vigilance. — *De bello gallico*, lib. VII, cap. LXV.

Digitized by Google

« L'armée gauloise comptait trois cent mille guerriers. César, deux fois battu en Auvergne, bat en retraite, et se dirige du côté de la Séquanie (Bugey) par Mâcon ; il voulait gagner le Rhône et atteindre la province romaine de l'Allobrogie (Dauphiné), en traversant le département de l'Ain, dont les trois quarts de la population lui étaient restés fidèles. Vercingétorix atteignit César dans un lieu qui n'est pas désigné par les historiens. Là s'engagea une bataille sanglante ; elle dura deux heures. Animés par leur jeune et intrépide général, les cavaliers gaulois avaient fait serment de traverser deux fois les rangs ennemis. Quiconque y manquerait ne devait plus être reçu sous un toit ni par ses enfants ni par ses parents. La victoire penchait du côté des Gaulois, lorsqu'un mouvement rapide, exécuté par la cavalerie des Romains, fit changer la face des affaires. La panique se mit parmi les Gaulois : l'audace, l'intrépidité de Vercingétorix ne purent rien contre l'épouvante générale.

« Dans cette mémorable bataille, César se vit obligé de se défendre corps à corps contre plusieurs chefs gaulois qui s'élançaient sur lui; il perdit son épée, qui lui fut arrachée des mains, et que les Avernes suspendirent dans leur temple. Servius (1), commentateur de Virgile, dit que César racontait, dans son journal, qu'il avait été pris dans la mêlée, qu'un soldat ennemi l'emportait sur son cheval, lorsqu'un officier gaulois l'ayant aperçu, s'écria : *Captivus es, Cesar* ! et que l'ambiguité de ce mot qui, en langue celtique, signifie : *Relâche-le*, fut son salut.

« Vercingétorix, après sa défaite, était encore à la tête de quatre-vingt mille guerriers ; il se réfugia sous

(1) Servius Maurus Honoratus, grammairien du ve siècle.

Digitized by Google

les murs de la ville d'Alesia (1) : César l'y suivit et n'hésita pas à assiéger cette ville défendue par les quatre-vingt mille soldats de Vercingétorix ; deux cent quarante mille Gaulois accoururent au secours de Vercingétorix. Il y eut là des efforts gigantesques, mais la valeur des assiégés et de leurs auxiliaires fut impuissante ; les trois cent mille Gaulois se brisèrent contre les retranchements de César et le courage des légions. Vercingétorix, voyant qu'il faut céder au sort, se couvre de ses plus belles armes, sort de la ville sur un cheval magnifiquement enharnaché, et après l'avoir fait caracoler autour de César, qui était assis sur son tribunal, il met pied à terre, se dépouille de ses armes et va s'asseoir en silence aux pieds du général romain. La brusque apparition de l'Avernien, son air martial, sa jeunesse, causèrent parmi les spectateurs un saisissement involontaire ; César n'avait pas assez de vertu pour apprécier la noble conduite de Vercingétorix ; il l'accabla d'injures, quoiqu'il fût sans armes, et le fit charger de chaînes. Cet illustre chef, l'honneur des Gaules, fut conduit à Rome ; on le promena dans les rues, et, après avoir servi de jouet à la populace, il tomba sous la hache du bourreau comme un vil criminel. »

La version de la reddition de Vercingétorix, que rapporte ici M. Blanchon, est celle de Plutarque (César, XXX) ; elle est différamment écrite par Florus (III, X, 26) et par Dion Cassius (XL, XLI), dont nous préférons citer les paroles : « Après cette défaite, Vercingétorix, qui n'avait été ni pris ni blessé, pouvait fuir ; mais, espérant que l'amitié qui l'avait uni autrefois à César lui ferait

(2). Le texte de César précise : « Alesia, quod est oppidum Mandubiorum. » Les Mandubiens habitaient le pays qui est aujourd'hui la Côte-d'Or.

Digitized by Google

obtenir grâce, il se rendit auprès du proconsul, sans avoir fait demander la paix par un héraut, et parut soudainement en sa présence, au moment où il siégeait sur son tribunal. Son apparition inspira quelque effroi, car il était d'une haute stature et avait un aspect fort imposant sous les armes. Il se fit un profond silence ; le chef gaulois tomba aux genoux de César et le supplia, en lui pressant les mains, sans proférer une parole. Cette scène excita la pitié des assistants, par le souvenir de l'ancienne fortune de Vercingétorix, comparée à son malheur présent. César, au contraire, lui fit un crime des souvenirs sur lesquels il avait compté pour son salut. Il mit sa lutte récente en opposition avec l'amitié qu'il rappelait, et par là fit ressortir plus vivement l'odieux de sa conduite. Aussi, loin d'être touché de son infortune en ce moment, il le jeta sur-le-champ dans les fers, et le fit mettre plus tard à mort, après en avoir orné son triomphe. »

On a longtemps disputé sur le lieu où était bâtie la ville d'Alesia.

Alise-Sainte-Reine, dans le département de la Côte-d'Or, est, sans aucun doute, dit l'histoire moderne (1) de Jules César, l'Alesia des Commentaires. L'examen des raisons stratégiques qui ont déterminé la marche de César, la juste interprétation du texte, enfin les fouilles faites récemment, tout concourt à le prouver.

L'ancienne Alesia occupait le sommet de la montagne appelée aujourd'hui le Mont-Auxois; sur le versant occidental est bâti le village d'Alise-Sainte-Reine. C'est une montagne complétement isolée, qui s'élève de cent soixante à cent soixante-dix mètres au-dessus des vallées

(1) Napoléon III, *Histoire de Jules César*, Paris, 1866.

Digitized by Google

environnantes, *erat oppidum Alesia in colle summo, admodum edito loco*... Deux rivières baignent de deux côtés opposés le pied de la montagne : ce sont l'Oise et l'Oserain, *cujus collis radices duo duabus ex partibus flumina subluebant.* A l'ouest du Mont-Auxois s'étend la plaine des Laumes, dont la plus grande dimension entre le village des Laumes et celui de Pouillenay, est d'environ trois mille pas ou quatre mille mètres, *ante oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat.* De tous les autres côtés, s'élève une ceinture de collines dont les plateaux ont une même hauteur, *reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis, fastigio oppidum cingebant.*

M. Blanchon voulait, d'après l'opinion de M. Fivel, architecte de Chambéry, qu'Alesia fût sur le sol allobrogique, et, à preuve, il cite les paroles de ce dernier (1) :

« Vercingétorix, qui d'Autun surveillait la marche du « proconsul César, traverse la Saône à Chalons, harcèle « l'armée romaine avec ses cavaliers, la précédant avec « le gros de son infanterie, campant trois fois devant « elle, chaque fois à la même distance (environ à dix « mille pas ou quinze kilomètres), assez près pour la sur- « veiller et l'inquiéter, assez loin pour éviter une bataille « générale, dont le moment n'est pas venu. »

« M. Fivel retrouve, à Saint-Martin-en-Bresse, à Préty et à Saint-Didier, les fossés circulaires qui protégeaient le campement gaulois, fossés dont les reliefs sont encore assez accusés pour ne point laisser de doute sur leur origine.

« Cette explication naturelle du texte de César, si em-

(1) *Le Monde illustré* du 10 février 1866.

Digitized by Google

« barrassante pour les commentateurs : *Circiter millia* « *passuum decem ab Romanis, trinis castris Vercinge-* « *torix consedit*, rend au mot *trinis* son acception nor- « male, qui réunit à la fois l'idée de simultanéité et « celle de succession, et met la conduite des deux ca- « pitaines d'accord avec le plan de campagne si nette- « ment indiqué par César.

« Le quatrième jour, les deux armées sont en présence « sur les bords du Rhône, aux frontières de la Gaule. « Vercingétorix prononce sa fameuse harangue, qui « marque la position des deux armées, et livre un com- « bat de cavalerie. Les cavaliers gaulois sont battus. Il « pouvait écraser César en engageant ses quatre-vingt « mille hommes d'infanterie : il ne court pas cette « chance, réserve ses forces avec son prestige, franchit « le Rhône sous les yeux de l'ennemi et recule en bon « ordre, suivi de ses bagages, jusque dans l'*oppidum* des « Mandubiens, où il se fortifie. César le poursuit, livre « le lendemain, le combat de Vézéronce et commence le « blocus de la place..... Quant à la ville gauloise d'Ale- « sia, sa position est indiquée par les historiens grecs, « qui attribuent sa fondation à Hercule, et la placent « sur le passage d'Annibal.

« L'opinion de M. Fivel n'est pas invraisemblable. Dans son système, la grande bataille (1), où Vercingétorix et les Gaulois furent vaincus par César, aurait été livrée dans la plaine de la Valbone, entre Meximieux et Montluel : ce qui confirmerait la tradition qui, en 1814, m'a été rapportée par des vieillards de Meximieux. Ces vieillards et, entre autres, M. Carrier, homme sérieux,

(1) M. Blanchon devrait spécifier et dire : *la première bataille de cavalerie*, pour que son opinion fût vraisemblable.

Digitized by Google

docteur en médecine, disaient que le chemin qui, du ruisseau de Surain ou Bouvaigne, conduit dans la plaine, portait le nom de *la Lèpe*, parce que, dans une bataille, un général romain y avait perdu son épée (1). M. Carrier disait que César était ce général romain ; selon lui, Vercingétorix, arrivé dans la plaine de la Valbone, résolut de livrer une troisième bataille ; la nombreuse armée gauloise pouvait mieux s'étendre et se développer. César, n'ayant avec lui qu'une petite armée, que deux défaites avaient découragée, plaça son camp près et sur le monticule isolé situé au sud-est de Meximieux, lequel, depuis, a été appelé *Mont-Champigneux*, du mot latin *campilocus :* là, il se fortifia, attendant les troupes qu'il avait demandées; mais il fut obligé de combattre avant l'arrivée des secours. Des cavaliers romains étant allés en fourrage, ils furent attaqués par des cavaliers gaulois : quelques légionnaires vinrent au secours de leurs fourrageurs; de leur côté, les Gaulois accoururent pour défendre leurs cavaliers. Les légionnaires romains, voyant les leurs vivement repoussés, sortirent de leur camp malgré les ordres de leurs chefs, et c'est ainsi que la bataille s'engagea.

« Au sud ouest du Mont-Champigneux, il y a un territoire que les habitants de Meximieux appellent *Combat durant*, parce que c'est là qu'eut lieu le plus fort de la bataille; un autre territoire, entre Charnoz et Meximieux, porte le nomde Camponnes, qui signifie *camp*. La tradition ne s'arrêtait pas là : elle disait que César avait fait placer sa statue, couronnée par la Victoire, dans l'endroit où le cavalier gaulois, qui l'emmenait prisonnier, l'avait re-

(1) Nous avouons ne pas bien comprendre le rapprochement : *la lèpe, l'épée*.

Digitized by Google

lâché. Ce lieu aurait été nommé d'abord *Julius*, puis Saint-Julien... « Quoi qu'il en soit, il paraît qu'à *Combat durant* et dans les environs on a trouvé autrefois des tronçons d'armes antiques : il n'y a pas longtemps que, vers la Croix Constantin, on a mis à découvert des ossements humains. La carte des antiquités du département de l'Ain indique des tombeaux romains près du plantier Trinquier. »

Nous avons tenu à citer l'opinion de M. Blanchon afin qu'on puisse la mettre en parallèle avec la nôtre : quant à ceux auxquels il resterait le moindre doute à ce sujet, nous les renvoyons à l'*Histoire de Jules César*, où sont discutés le plan de cette campagne, les mouvements des deux partis et les hypothèses de la situation d'Alesia, l'oppidum des Mandubiens (Liv. 3 Ch. X — Campagne de 702), et toutes difficultés résolues, grâce aux ressources scientifiques de tous genres dont l'auteur a pu disposer : nous tenons seulement à rappeler aux étymologistes, que pour nous, *Combadurant* n'est autre chose que la *Combe à Durand* ; *combe*, c'est à dire dépression de terrain ou petite vallée qui a appartenu à un nommé Durand. Il était au surplus peu heureux d'introduire au milieu de noms d'origine en apparence latine comme Camponne, *campus*, ou Champignieux, *Campi locus*, des appellations si bien françaises que celles de *Combe à Durand* ou de *Saint-Julien*; nous pensons qu'on nous saura gré de la réserve que nous avons mise, en émettant notre opinion, de n'employer que des étymologies au moins vraisemblables ; nous avons, au surplus, cité à l'appui, le récit de l'historien Dion Cassius, contemporain des faits rapportés : le débat nous paraît clos.

Digitized by Google

DÉBORDEMENT DU RHÔNE AU VIe SIÈCLE.

Saint Grégoire, évêque de Tours, qui a laissé un livre des plus précieux (1) pour les premiers temps de notre histoire, fait le récit d'une inondation causée par le Rhône qui ne dut pas être sans influence sur la constitution géologique de la plaine de la Valbone, mais dont il ne faut pas cependant exagérer les résultats :

« En Gaule, (A) un grand prodige eut lieu au fort de

(A) Igitur in Galliis magnum prodigium de Taureduno castro apparuit, quod super Rhodanum fluvium in monte collocatum erat. Qui cum per dies amplius sexaginta nescio quem mugitum daret, tandem scissus atque separatus mons ille ab alio monte sibi propinquo, cum hominibus, ecclesiis opibusque ac domibus in fluvium ruit, exclusoque amnis illius littore, aqua retrorsùm petiit. Locus etenim ille ab utrâque parte à montibus conclusus erat, inter quorum angustias torrens defluit. Inundans ergò superiorem partem, quæ ripæ insidebant operuit atque delevit. Adcumulata enim aqua erumpens deorsùm, inopinatos reperiens homines, ut desuper fecerat, ipsos enecavit, jumenta delevit, et quæ cuncta littoribus illis insidebant, usquè ad Jenubam civitatem, violentâ atquè subitâ inundatione diripuit atque subvertit. Traditur à multis tantam congeriem inibi aquæ fuisse, ut in antedictam civitatem super muros ingrederetur. Quod dubium non est, quia, ut diximus, Rhodanus in locis illis inter augustias montium defluit, nec habuit in latere, cum fluit exclusus, quò se diverteret. Commotumque montem qui descenderet adsemel erupit, et sic cuncta delevit. Quod cum factum fuisset, triginta monachi, undè castrum ruerat, advenerunt, et terram illam, quæ monte diruente remanserat, fodientes, æs sive ferrum reperiunt.

(1) *Historia ecclesiastica Francorum* (417 à 591). — Trad. de Guadet et Taranne. T. 2, liv. 4, chap. 31.

Digitized by Google

Tauredunum, situé sur une montagne qui dominait le Rhône. Après avoir fait entendre pendant plusieurs jours une espèce de mugissement, cette montagne se détachant et se séparant d'un autre mont contigu, avec les hommes, les églises, les terres et les maisons qui la couvraient, se précipita dans le fleuve, et, lui barrant le passage entre ses rives qu'elle obstruait, refoula ses eaux en arrière : car en cet endroit, le terrain, fermé de part et d'autre par des montagnes, ne laisse qu'un étroit défilé par où s'échappe le torrent. Alors le fleuve inondant la partie supérieure de son cours, couvrit et dévasta tout ce qui se trouvait sur ses rives. Puis cette masse d'eau se précipita dans la partie inférieure, surprit les habitants comme elle avait fait plus haut, les tua, renversa les maisons, détruisit les animaux et le long des rivages, jusqu'à Genève, emporta et entraîna tout par la violence de cette inondation subite. Plusieurs racontent que là les eaux s'amoncelèrent au point d'entrer dans cette ville par dessus les murs. Ce qui est croyable, parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule resserré entre deux montagnes, et qu'arrêté dans son cours, il ne trouva pas sur ses rives d'ouverture pour écouler ses eaux. Puis quand il eut une fois débordé par dessus la montagne abattue, il *submergea tout le pays*. Après cet événement, trente moines vinrent au lieu où s'était écroulé le fort, et, en fouillant la terre qui était restée après la chute de la montagne, ils y trouvèrent de l'airain et du fer. Tandis qu'ils

Quod dùm agerent, mugitum montis, ut prius fecerat, audierunt. Sed dùm à sævâ cupiditate retinentur, pars illa quæ nondùm ruerat, super eos cecidit, quos operuit atque interfecit, nec ultrà inventi sunt.

Digitized by Google

étaient occupés à ce travail, ils entendirent la montagne mugir comme elle avait fait auparavant, mais ils furent retenus par un excès d'avarice, et la partie restée intacte tomba sur eux, les engloutit, les tua, et les fit disparaître pour toujours. »

Il s'agit, à n'en point douter, d'un tremblement de terre local qui, détachant une partie de montagne par une crevasse qui se forma dans la croûte terrestre, lança dans le lit du Rhône une telle masse qu'elle l'obstrua : Grégoire de Tours rapporte que le fait eut lieu près du fort de *Tauredunum*.

Les auteurs ne sont point d'accord sur la position de ce fort.

Un chroniqueur suisse, Marius d'Avenche, qui assigne à ce fait l'an 563, prétend que l'accident eut lieu au-dessus de Genève et agrandit (1) ainsi le lac Léman jusqu'à cette ville : « Le (B) mont escarpé de Tauretunum, dans le pays du Vallais, se détacha si subitement, qu'il engloutit sous ses débris un fort qui était voisin, des villages et tous leurs habitants, et souleva si bien le lac Léman

(B) Mons validus Tauretunensis, in territorio Vallensi, ità subitò ruit, ut castrum cui vicinus erat, et vicos, cum omnibus ibidem habitantibus oppressisset, et lacum in longitudine LXX millium et latitudine XX millium, ità totum movit, ut egressus utrâque ripâ, vicos antiquissimos... vastasset... et pontem Genevacum, molinos et homines per vim dejicit, et Genavâ civitate ingressus plures homines interficeret.

(1) Aucun monument antérieur à cette époque n'indique que Genève était à quelque distance du lac Léman. Seule la *Table* de Peutinger l'en place assez loin : mais on sait qu'elle ne peut faire autorité pour les positions géographiques ; elle ne s'occupe que des routes et des distances des villes entre elles. (Note des traducteurs.)

Digitized by Google

tout entier, sur une longueur de 70 milles et une largeur de 20 milles, que débordant sur ses deux rives, il dévasta les villages les plus anciens, détruisit le pont de Genève, emporta par sa violence les moulins et les hommes ; puis étant entré dans la ville de Genève, il fit périr plusieurs habitants. »

Le P. Philippe Labbe, l'un des plus laborieux et des plus savants jésuites français, a publié des travaux fort utiles à l'histoire : nous cherchons dans son *Pharus Galliæ antiquæ* la position de Tauredunum, et nous lisons à la page 175 :

« Tauredunum, de quo Gregorius Turonensis et Marius Aventicensis : Samsoni, Catello, Belleforestis aliisque passim : *Tournon*, sur la rive droite du Rhône en Vivarais. »

« Mais cette grave erreur, ajoute notre auteur, est réfutée vivement par le P. Monnet, p. CCXXVI, qui nous apprend que ce lieu est *l'Ecluse, sur le Rhône, entre Genève et Seissel*, où l'on voit encore les marques de ces rochers qui tombèrent dans le Rhône et firent remonter ses eaux jusqu'à Genève, qui est Ianoba, Ianava, Janua, de nos anciens écrivains français. »

Il n'est pas jusqu'à *Ienuba*, dont parle saint Grégoire de Tours, dont on ait voulu faire la ville ruinée d'Alby en Vivarais, au-dessous du Velay, à côté des Cévennes et du pays de Gévaudan : Le P. Labbe réfute cette seconde erreur et explique qu'il s'agit de la « cité genevoise, *Geneva* ou *Ianava* des Allobroges, par corruption *Cenabum* : *Genève*, sur le bout du lac où le Rhône commence à paroistre et descendre vers la Bresse. »

L'opinion de Marius d'Avenches n'est pas acceptable ; d'après lui, la montagne est dans le Valais, elle tombe dans le lac qui déborde et inonde Genève ; mais comme

Digitized by Google

a dit que les eaux comprimées par l'obstacle et s'élevant sanscesse, ont enfin débordé la montagne, il est naturel que ces eaux alors s'écoulent, et non plus remontent à cinq lieues au-dessus. Au contraire, avec saint Grégoire de Tours, tout s'explique clairement, et il ne reste aucun doute dans l'esprit sur la manière dont le fait s'est accompli.

Tauredunum, c'est *l'Ecluse* actuel : la montagne où était le fort, violemment séparée par un tremblement de terre, est rejetée dans cette partie si resserrée où coule le Rhône : le lit du fleuve est obstrué complétement et les eaux s'accumulent rapidement et remontent vers Genève qu'elles inondent. Bientôt il arrive que le niveau est à la hauteur de l'obstacle qui ne peut résister davantage à cette énorme poussée : il s'ensuit un affreux cataclysme qui inonde le pays et détruit villages, hommes et animaux.

Des écrivains ont cru que c'est ce débordement immense et subit qui nivela la plaine de la Valbone : du moins nous avons entendu attribuer à un fait de ce genre la couche de galets qui la recouvre dans toute son étendue.

Quant à nous, cette inondation formée d'un courant boueux, a pu simplement y déposer cette légère couche d'humus qui l'a quelque peu fertilisée ; sa constitution, bien caractérisée, accuse des faits beaucoup plus anciens et des forces beaucoup plus considérables : elle remonte à la période géologique des *terrains diluviens*.

Les dépôts de Bresse qui appartiennent à la *période subapennine*, s'étendent de Dijon et de Besançon jusque vers Valence, sur la longueur du Rhône et de la Saône : ceux-là paraissent être de formation fluviatile, ils sont de l'époque du soulèvement des Alpes Occidentales per-

Digitized by Google

çant la croûte terrestre et produisant un vaste lac s'étendant de Langres à Valence : c'est à cette période de la création que vinrent les grands carnassiers dont on retrouve les ossements dans les cavernes : on n'y rencontre encore aucun débris humain.

Cette période fut suivie d'une grande catastrophe, la seizième connue en géologie, celle du soulèvement des Alpes principales, celle qui a exhaussé tout le sol de l'Europe et lui a donné la plus grande partie de son relief actuel. D'énormes courants, emportant parfois des roches isolées qu'on retrouve au milieu de la plaine comme sur le chemin de Saint-Maurice de Gourdans à Chânes, s'établirent alors, sillonnèrent toute la surface des terres et en transportèrent des parties dans tous les pays : de là vinrent les immenses alluvions de la vallée du Rhône, énorme amas de débris alpins qui n'ont pu être charriés par le fleuve actuel et entremêlé de dépôts plus ou moins épais d'argile, qui sert de *terre à piser*, si commune autour de Meximieux.

Le seul et dernier bouleversement qui eut lieu après, est désigné par les géologues sous le nom de *Système du Ténare* et date d'une époque où nos mers étaient peuplées des êtres qui y vivent encore à présent, car on y retrouve leurs restes partout ; il a formé ces terrains *diluviens* où se montre l'action des courants, tant ceux des rivières que ceux des mers.

Le sol de la Valbone est ainsi formé : un immense amas de cailloux roulés qui semblent charriés par des eaux fluviales ou des débris de roches et de pierres portant la marque de coquilles marines, caractéristiques du dernier *diluvium*, le déluge de la Bible.

Une autre opinion laisserait à penser que l'espace compris entre le plateau de Bresse et les montagnes du

Digitized by Google

Dauphiné sur les bords du Rhône, aurait été rempli, et que c'est à l'action lente et successive, mais continue du Rhône et de l'Ain, que la vallée se serait formée : mais cette opinion est inadmissible, le diluvium seul a pu produire ces immenses transports et ces accidents d'érosion dont on voit les traces ; ils se trouvent à des niveaux que ne peuvent atteindre les eaux actuelles, sur des étendues que ne peuvent couvrir ni le Rhône ni l'Ain en mêlant leurs ondes : ils ne peuvent qu'avoir été creusés par ces courants diluviens qui ont marqué, au levant de la Valbone, sur les montagnes de l'Isère, le sens de leur écoulement en striant les granits le long desquels ils coulaient.

Le savant bénédictin Dom Ruinart, qui a donné en 1669 une édition de Grégoire de Tours, prétend que le débordement du Rhône dont nous avons parlé remonte à l'an 566 : quoi qu'il en soit, cette époque fut marquée d'un grand fléau, que rapporte notre historien, et dont la mémoire dut rester longtemps chez les contemporains :

« Quand (c) survint la calamité, la mortalité fut si grande parmi le peuple de cette contrée (l'Auvergne)

(c) Iam vero adveniente ipsâ clade, tanta strages de populo illo facta est per totam regionem illam (Arvernam), ut nec numerari possit quantæ ibidem ceciderent legiones. Nam cùm jam sarcofagi aut tabulæ defecissent, decem aut eo amplius in unâ humi fossâ sepeliebantur.... Erat enim et ipsa mors subita. Nam nascente in inguine aut in ascellâ vulnere in modum serpentis, ita inficiebantur homines illi à veneno, ut die alterâ aut tertiâ spiritum exhalerent. Sed et sensum vis illa veneni auferebat ab homine..... Tunc et Lugdunum, Biturix, Castillonum atque Divionum ab hàc infirmitate valdè depopulata sunt....

Digitized by Google

qu'on ne saurait compter combien de légions d'hommes il y périt. Comme on manquait déjà de cercueils et de planches, on enterrait dix personnes et même plus dans la même fosse..... Or la mort était subite. Il naissait à l'aine ou à l'aisselle une plaie semblable à un serpent et le venin empoisonnait si promptement les malades, que le second ou le troisième jour, ils rendaient l'âme. En outre, la force du poison ôtait le sentiment. Alors Lyon, Bourges, Châlon, Dijon furent cruellement ravagés par cette peste. »

E. Révérend du Mesnil.

(*A continuer*).

Digitized by Google

CHASSE A LA GRIVE

DANS LE BUGEY

Le printemps fuit, l'été s'avance, et les chasseurs inquiets se demandent ce que sera la chasse cette année ?

Les Chasseurs ! la Chasse ! mots magiques, enivrants ! Quelles pensées ils éveillent, quels tableaux ils dressent et déroulent devant l'imagination ! Quel monde est évoqué depuis Nemrod mon ancêtre jusqu'au braconnier mon voisin ! depuis le tigre, gibier de l'Inde, jusqu'au becfigue, gibier de nos climats, depuis la fronde ou la flèche jusqu'au Lefaucheux perfectionné, depuis la jungle humide, la forêt vierge ou le désert jusqu'à l'enclos plantureux qui touche à la ferme, à la vigne où trotte la perdrix, au chaume où tourne le miroir, piége perfide que l'alouette curieuse contemple du haut des airs !

Les Allemands souillent encore le sol de notre patrie, Paris était naguère en feu, le commerce est détruit, la civilisation agonise ; fuyons à tire d'aile cette terre de tristesse et de découragement et, pour reprendre haleine, réfugions-nous un instant dans les régions sereines de la jeunesse et des souvenirs.

La Chasse ! quelle passion saine et fortifiante ! comme elle élève l'esprit et purifie le cœur en amenant par surcroît avec elle la bonne humeur et la santé. Quels biens elle verse sur le monde ! Demandez-le au souverain que suit toute une armée de courtisans, de belles dames, de gardes et de piqueurs, à l'opulent propriétaire qui massacre un gibier que des rabatteurs poussent par troupeaux devant

Digitized by Google

lui, au paysan surtout, qui se glisse le long du bois, un vieux fusil à la main, et qui, caché dans un buisson, attend le passage de ce coureur timide que la couleur de sa robe a fait surnommer Capucin. Pour beaucoup, la chasse c'est la vie ; pour la faire, il faut un homme complet ; comme la guerre, elle exige l'énergie, l'adresse, la décision, la ruse, la patience. Elle veut le jarret qui fait gravir les montagnes, les poumons, qui ne s'étonnent ni de la côte escarpée, ni du ravin profond, le sang-froid que ne trouble ni un torrent ni un précipice, l'œil perçant qui fouille dans l'étendue. Il faut la connaissance du pays où on opère, contenant et contenu, gibier et habitants. Vous possédez à fond la contrée, vous êtes au courant des habitudes et des mœurs de l'objet de vos recherches, vous avez surtout le feu sacré, partons.

Mais aujourd'hui, quelle chasse allons-nous faire et quels seront nos compagnons ?

Voyez-les, groupés dans le lointain. Examinez et choisissez.

Le chasseur aux chiens courants a quelque chose de plus rustique, de plus hardi et de plus sauvage. Il habite ses propriétés et souvent les fait valoir ; il appuie ses chiens tandis que des amis, des compagnons sont postés. Dès l'aube, il découple, il bat la vigne nouvellement vendangée et couverte de fraîche rosée, et entend le coq du village voisin ; il traverse la vieille forêt de châtaigniers et de chênes et se trouve en présence de la mâle et noble nature ; il gravit les sommets élevés et contemple de loin la plaine coupée par un filet d'argent. D'ici, de là, sont les ruines des vieux châteaux autrefois maîtres et dominateurs du pays, aujourd'hui, le plus souvent, humble cellier d'un vigneron qui a utilisé une tour pour établir son pressoir et un souterrain pour installer ses tonneaux. Si vous passez devant sa porte, il s'empressera de vous tendre la main, de vous faire asseoir et de vous offrir un verre de vin nouveau que vous viderez sans penser, le plus souvent, ingrat

Digitized by Google

que vous êtes, au terrible batailleur, au suzerain puissant qui a construit les murs épais où un paysan affranchi vous donne l'hospitalité.

Du reste, il n'est pas de spectacle plus ravissant, ni d'harmonie plus enchanteresse que de voir et d'entendre sur le flanc des montagnes du Bas Bugey, une petite meute de cinq ou six chiens franc-comtois, bas de taille, à la tête bien coiffée, au museau pointu, à la jambe fine, à la robe blanche et orangée, au large poitrail, à la gorge pleine et sonore, groupée à être couverte d'un foulard, collée à la voie et menant tambour battant un grand lièvre à travers les riches vignobles d'Ambérieu, le vallon pittoresque des Abbéanches et autour du vieux château des rois de Bourgogne.

Quelle musique Raveau, Mireau, Tambeau faisaient entendre! Ces beaux compagnons de ma jeunesse m'ont fait passer de douces heures dans la montagne. Quelle ardeur! quelle vaillance! Ils ignoraient ce qu'était un contre-pied ou un change. Leur voix frappait trois heures de suite, sans lassitude et sans hésitation, les échos des bois de Bettant ou d'Ambronay, et quand le grand Tymbaleau, le hurleur efflanqué du seigneur de la Tour de Gy, faisait sa partie dans le concert, on eût payé, pour avoir une loge ou s'asseoir aux premières places. C'était plus magnifique et plus ravissant qu'à l'Opéra.

J'ai entendu la Grisi, l'Alboni, la Patti, et bien d'autres; je me suis pâmé aux belles notes de Lablache, de Tamburini et de Rubini dans leur gloire. O mes bons petits chiens du Bas Bugey, entendrai-je encore vos voix sonores? Me sera-t-il donné de promener encore une fois mon lourd fusil de Versailles à travers les taillis épais des Alymes et de Luysandre? Si ce bonheur m'arrivait, je me connais; mon émotion serait trop violente et trop forte; le cœur me battrait à se rompre, et les larmes seraient bientôt bien près des yeux.

Le chasseur au chien d'arrêt est plus citadin et plus ci-

Digitized by Google

vilisé ; il est parfois avocat, parfois notaire. Il habite la ville et la campagne indifféremment; il a un bon chien et il sait s'en servir. Dans la plaine, il oublie les soucis et les inquiétudes du logis ; la chasse est pour lui une affaire de plaisir et de santé. Uni d'intention avec Phanor, il suit le blé noir, bat le trèfle, ne dédaigne pas le chaume. Il s'approche de tout buisson touffu, de tout fossé ombragé, de tout monticule pierreux. Suivant l'humidité, le soleil ou le vent, il cherche le coteau ou le plat pays, et, quand vient l'heure du diner, il s'installe voluptueusement à côté d'une claire fontaine, se débarrasse du carnier, met la gourde rafraîchir, tire des vastes flancs de son sac, la viande froide, le fromage et le pain bis, et partage avec son chien le plus savoureux du repas.

Mais là ne se résument pas toutes les voluptés de la chasse. Si la poursuite du gibier a ses charmes, l'attente immobile ne manque pas non plus de douceurs. La pipée a ses fanatiques, l'affût ses martyrs, le miroir ses amateurs, surtout quand de jeunes dames viennent en souriant s'asseoir sur un coussin et consentent à tirer la ficelle; la traînasse, la tomberelle et la longue série des filets auraient leurs sectateurs si l'autorité ne veillait pas, et si le garde n'était pas chargé d'apprendre aux profanes que la chasse est simplement une distraction et un plaisir et non une spéculation et un ravage.

Tous les filets, cependant, ne sont pas défendus. On les emploie à prendre les pigeons dans les Pyrénées, on les autorise dans certains pays, pour la grive et la bécasse. Cette dernière chasse est populaire dans le département de l'Ain ; il n'est pas de vigneron qui n'ait sa pantière ; beaucoup de fils de famille qui chassent au fusil dans la journée, s'empressent, le soir avant la tombée de la nuit, ou une heure ou deux avant l'aurore, de charger leur sac sur le dos et de gagner la montagne où leur poste est préparé.

Pendant les longues soirées d'hiver, quand la neige

Digitized by Google

tombait, quand le vent sifflait et que la famille assemblée travaillait autour du feu, on a raccommodé et mis en état toutes les mailles de la pantière. Voilà l'automne, les raisins sont mûrs, les grives arrivent : c'est le moment de s'établir.

On choisit à bord de bois, dans un sentier, une clairière, non loin des vignes, un endroit propice, ni trop vide ni trop ombragé. On plante, à cent pieds de distance, deux hautes et fortes bigues ou perches dont le haut est fourchu ; parfois, on se sert d'une forte branche dépouillée faisant crochet à un arbre élevé; l'essentiel est que le support soit solide et que la corde glisse rapidement dans la fourchette qui sert à hisser le filet.

Une perche longue, légère et fourchue sert à élever le cordeau et à le passer à la fourchette immobile.

On tire sur la corde, et le filet monte lentement jusqu'à la hauteur de la bigue ou de l'arbre qui sert de premier support.

On attache, par un nœud simple et facile à défaire, la corde à hauteur d'appui et l'on court à la seconde bigue faire la même opération.

Le filet est tendu ; une haute muraille verte dont le tissu se confond avec le feuillage, sépare la partie du bois où l'oiseau a dormi de la vigne où il va prendre son repas matinal.

On jette sur le sol un dernier coup d'œil; on coupe les branches qui pourraient gêner ou déchirer le filet, on aplanit les herbes de la clairière, on nettoie, on est inquiet, on revient. La forêt tout entière murmure, les chasseurs occupent tous les passages ; il y a là, de distance en distance, toute la jeunesse du village ; l'un emprunte une serpette, l'autre a égaré sa perche, un autre a cassé sa cheville ; puis chacun se range debout et attentif au pied de sa bigue ; un immense silence se fait, on croirait être dans une forêt vierge, dans un monde vide et désert ; on attend.

Digitized by Google

Chaque chasseur tient sa corde dans sa main, l'œil fixé vers la sortie du bois, à la hauteur de la pantière. Le cœur bat d'espérance, les rêves les plus roses éclosent et s'épanouissent : on pense que les grives vont filer abondantes et pressées, que, pour descendre, une bécasse pourrait bien choisir ce passage; qu'une compagnie de perdrix est dans le canton et que rien ne l'empêcherait de venir se jeter toute entière dans le filet. Quelle nouvelle dans le pays! Quelle aubaine! quel triomphe pour le chasseur!

Nous avons fait cette chasse, sur les collines qui bordent la rivière d'Ain et nous avons rarement éprouvé de moment plus délicieux que celui qui précédait le réveil du gibier.

Les étoiles brillaient de tout leur éclat; pas le moindre souffle de l'air n'agitait les feuilles; la nature entière était dans le repos, et cependant, on sentait la vie partout, rien n'était mort; à travers le silence, on entendait respirer la civilisation.

A une lieue de là, coulait sur ses blancs cailloux, la rivière d'Ain, la rivière aimée des Bugistes, la Grand'Rivière, comme disaient naguère les paysans, alors que les chemins de fer ne les avait pas rapprochés de la Saône et du Rhône; Aïn, la rivière par excellence, baptisée ainsi, à ce que dit M. de Lamartine, par les Arabes du VIIIe siècle; ses eaux limpides, sillonnées par la truite, susuraient doucement dans la nuit et l'air était si calme que le murmure montait jusque sur le flanc des montagnes.

Puis voilà que, sur la grande route de Genève à Lyon, descendait une longue file de chariots franc-comtois. Les conducteurs dormaient sous la bâche légère; les lourds chevaux, appuyant sur le collier, faisaient retentir les grelots sonores qui ornaient leur harnachement. Les roues criaient dans l'ornière; les planches et les poutres gémissaient dans leurs liens de fer, et le bruit du lointain convoi traversait la plaine et les collines, suivait les vignobles et montait jusqu'à nous, cachés dans l'épaisseur des forêts.

Digitized by Google

Puis d'un village enfoncé dans un vallon, partait un cri de guerre et de vigilance ; c'était le coq qui annonçait le prochain réveil du jour, et son signal, retentissant au milieu des ténèbres, venait expirer au fond des échos qui nous entouraient.

Puis parfois, là-haut, dans les régions élevées, on entendait le glapissement aigu du renard ; c'était un chagrin pour les chasseurs, car ce petit aboiement maigre et plaintif annonçait qu'un levreau de l'année, gras et dodu, avait à ses trousses un ennemi rusé et infatigable, que ne déconcerteraient ni la course la plus rapide, ni les crochets les plus variés, ni les ruses à l'usage de la gent léporine, et, pour comble de malheur, qu'un camarade renard, un complice, quelquefois la femelle, souvent un vieux routier matois ou un renardeau à ses premières armes, tapis au passage, attendait le gibier et l'étranglerait infailliblement, sauf aux deux assassins à se partager la curée.

Les dernières heures de la nuit s'écoulaient ainsi. Puis les étoiles pâlissaient; la nuit devenait d'un bleu doux et tendre, l'air fraîchissait ; sous ce souffle imperceptible du matin, les habits devenaient plus légers. Alors, l'attention redoublait; la chasse allait commencer.

Le premier être qui s'agitait dans le silence des bois était le faux-bourdon. Son grondement aîlé, le bruissement rapide et continu de ses aîles, ce bourdonnement sonore qui lui a fait donner son nom était le premier signal du réveil de la forêt. Le faux-bourdon, désireux de déjeuner, quittait son arbre et volait sans route bien fixe et bien arrêtée; arrivé devant les mailles du filet, il trouvait un obstacle inconnu, insolite qui l'inquiétait et piquait sa curiosité ; il passait et repassait à travers les fils invisibles, en haut et en bas, à droite, à gauche, étudiait ce mystère qui dépassait les bornes de son intelligence, puis donnant sa langue au chat, s'éloignait sans avoir compris ce que pouvaient être ces fils tendus sur son passage et dont ses amis ne lui avaient jamais parlé.

Digitized by Google

Le second par ordre, le second aussi par la taille et la curiosité, était le roitelet, qui passait fier et gai, l'estomac vide et déjà joyeux et de bonne humeur!

Aussi pour lui, ces mailles étaient un problème; les fils verts échappaient à sa vue; il les heurtait de l'aile, mais ils ne l'empêchaient pas de traverser. Inquiet, vivement intrigué, il allait, venait, revenait, se faisait un jeu de passer et de repasser à travers les mailles; puis l'appétit parlant plus haut, le roitelet partait à son tour laissant ce mystère incompris.

Après le roitelet, venait le rouge-gorge. Courageux, hardi, confiant, le rouge-gorge se heurtait, revenait, se frottait aux mailles en faisant entendre un petit cri de méfiance et d'étonnement. Rien n'est gracieux comme l'éclat métallique de son chant; ce jeu répété plusieurs fois, le rouge-gorge fuyait, aussi curieux, aussi ignorant du mystère que ses devanciers.

Voilà que dans la forêt éclate la trompette du merle. Il se réveille, moqueur et sauvage; il fait claquer son bec et s'avance, non en volant comme un étourdi, mais en sautant de branche en branche, écoutant, éclairant sa route, sondant le terrain et se méfiant de tous les dangers.

Voilà le merle; le silence est plus profond encore, le gibier est rusé; toutes les respirations s'arrêtent, tous les mouvements sont suspendus.

Il s'approche en zig-zag, et son cri moqueur indique le scepticisme et l'égoïsme de son esprit; son œil plonge au loin, il écoute, il raille, il se moque; il va déjeuner, là-bas, dans la vigne, avec des vers et du raisin; il se réjouit, mais ne se presse pas; les bois sont si peu sûrs; mais bien fin qui le surprendra. Il s'approche, fait un saut, tressaille et s'arrête. Tout son être est immobile; sa prodigieuse sensibilité l'a prévenu, le fluide magnétique du filet vert lui a envoyé ses effluves; quel est ce danger qu'il soupçonne, qui l'effraye et qu'il ne connaît pas?

Il saute en arrière, rien; il saute en avant et frémit. Il

Digitized by Google

monte au sommet des taillis, le danger existe encore.

Il saute à droite, il saute à gauche, partout l'effluve l'impressionne; il regarde et ne voit rien; il écoute et n'entend rien. Il crie, s'impatiente, claque du bec, s'irrite, creuse sa mémoire, sonde son cerveau, se demande si ce danger lui a déjà apparu? Il ne se souvient de rien.

Ses parents, dans son enfance, ne lui ont pas révélé ce danger.

Est-ce une bête féroce qui est devant lui? Il la provoque comme il fait du loup, du renard, de la fouine; rien ne répond. Est-ce la chouette? Il la verrait, et d'ailleurs, il la connaît, il l'a combattue et poursuivie assez souvent.

Il se rassure, s'encourage; il crie plus fort pour n'avoir pas peur; son estomac le tiraille; il faut en finir, le déjeuner est là-bas et les autres auront bientôt tout pris; c'en est fait, il vole en avant.

Au premier coup d'aile, il est dans les mailles du filet; il est captif, le filet tombe et un poids immense pèse sur lui.

Alors, il pousse des cris déchirants, le désespoir inonde son cœur. Voilà donc ce danger qu'il pressentait; il aurait dû le deviner, fuir en arrière, faire un grand contour, au besoin attendre sous bois. Ah! le malheureux qui s'est laissé surprendre, ah! l'infortuné qui va mourir, mourir, lui, si fin et si rusé, pris au piége lui si méfiant. Au secours! vous autres, au secours!

Mais c'est bien pis, voilà le chasseur qui se précipite en se baissant; les cris et les sauts redoublent à son approche; il essayerait volontiers les coups de bec, mais il est trop gêné. Une main leste le saisit, et du pouce et de l'index, lui écrase la tête; il a vécu.

Le chasseur retourne en courant à sa bigue; le filet est rapidement relevé; un grand silence se fait à nouveau.

Voilà qu'un coup de sifflet retentit dans le bois; c'est un cri aigu comme celui de la balle sur le champ de bataille, et au même instant passe droite et rapide une masse qui donne dans le filet.

Digitized by Google

C'est une grive gourmande qui allait picorer et qui, folle, imprudente, quoique nerveuse et sauvage, se confiant dans la rapidité de son vol, est venue piquer la tête au beau milieu du danger.

Le filet tombe, le chasseur se précipite, la ramasse, l'étouffe et relève son filet.

Quatre, cinq, six grives la suivent à peu de distance. Quelquefois, une d'elles franchit le pas avant que le perfide engin ne soit relevé ; quelquefois, une autre passe à deux doigts plus haut que la cordelle, et voilà que les étoiles sont complètement effacées, qu'une ligne grisâtre paraît au-dessus des montagnes, et que la bise qui fraîchit annonce que bientôt l'aurore va se lever.

Alors, parfois, une ombre passe dans la forêt. L'apparition est rapide; ni cri, ni coup d'aile ne l'ont fait pressentir. C'est un boulet de canon qui passe sans sifflement et qui s'est jeté à votre insu dans vos mailles.

Ouvrez l'œil, lâchez la corde, ayez la main légère et prompte, car c'est une bécasse, un morceau de roi qui est venu se faire capturer.

On commence à distinguer les objets dans la forêt ; les oiseaux ont fini leur passage, on peut détendre les cordes et faire joyeusement son paquet.

Alors, la forêt silencieuse qui semblait vide est tout à coup pleine, animée et bruyante ; tout le monde s'appelle, se reconnaît, s'interroge, s'interpelle ; un voisin en causant a fait manquer un coup superbe ; une fourchette a cassé, une corde n'a pas glissé, une bécasse a passé trop haut; l'un a son carnier plein, l'autre n'a pas eu de chance; on se cherche, on se groupe, on discute en descendant, on se donne rendez-vous pour le chien d'arrêt ou les chiens courants, et on va rejoindre, à Ambérieu, à Jujurieux ou à Poncin, le déjeuner qui vous attend.

Ici se pose une question.

Est-il vrai que la grive soit un oiseau ivrogne ? qu'elle

Digitized by Google

boive, s'abrutisse et tombe dans tous les excès, dans toutes les dégradations des buveurs de profession ?

Les anciens l'ont regardée comme un oiseau de mauvaise vie. On l'avait consacrée à Bacchus, et un proverbe calomnieux comme beaucoup de proverbes, dit insolemment : *saoul comme une grive*

D'abord, parce que le vin fermenté peut enivrer, est-ce une raison pour qu'une graine de raisin, cueillie et picorée sur le cep, puisse troubler la raison et monter à la tête?

J'aurai de la peine à en convenir.

Soyons justes, même avec les pauvres grives qui elles auraient bien d'autres choses à nous reprocher.

Les panthéistes disent que la nature a une âme ; parbleu ! je vais plus loin ! Je dis que tout, dans la nature, tout, dans ce vaste univers, a, sinon une ame, ce mot nous mènerait trop loin, du moins une intelligence, un caractère, un sentiment et des passions. J'en ai des preuves.

Touchez donc une robe de soie sans frémir

Voyez donc une pile d'or sans avoir la démangeaison de la saisir.

Je connais des fruits qui sont gais à la folie. La cerise et la groseille sont la joie de tous les pays.

Leur gaité est si communicative qu'une assiette apportée sur une table, fait éclater de rire les convives. L'enfant crie, frappe des mains, et rougit de bonheur en faisant des boucles d'oreille avec ces grappes dans lesquelles se joue le soleil, et leur contact seul fait frissonner les petits doigts mignons qui les palpent.

La pêche est riche, elle le sait et cela lui donne une légère teinte d'orgueil. Mordre une pêche, c'est comme si on embrassait une grande dame, une duchesse ; chacun l'a éprouvé.

Presque aussi bonne que la pêche, mais plus modeste, la poire me fait l'effet d'une honnête bourgeoise qui, sans prétention et sous un costume simple, réunit les plus exquises perfections.

Digitized by Google

La truffe noire me rappelle ces drôlesses à naissance honteuse, à existence obscure, à figure ignoble et insolente qui n'en sont pas moins courues et courtisées par les heureux du jour.

Un tubercule pauvre à faire de la peine, c'est la pomme de terre. Quand j'en vois une en robe de chambre, le cœur me serre et je lui ferais l'aumône si je savais comment m'y prendre pour lui donner sans l'offenser.

Le chêne est noble, fier et majestueux ; le châtaignier se préoccupe moins d'être beau que d'être utile; l'if est mélancolique, le saule pleureur me fait toujours rêver tombeau.

Tout le monde sait que le dindon est un sot, l'éléphant un penseur, le renard un chasseur, le taureau un brutal, l'oie une méchante et mauvaise bête. L'âne a un cœur sensible et il serait très-intelligent si on lui parlait autrement qu'avec un bâton: C'est un esclave admirablement doué qu'on humilie et qu'on abrutit. Epictète, Esope, Plaute, esclaves comme lui, ont résisté ; lui succombe et c'est dommage, car il ferait honneur à la famille des animaux.

Mais ce que peu d'écrivains ont dit, c'est que, dans la même race, on trouve des différences de caractères ; il y a, par exemple, des chevaux gais, tristes, obéissants, rancuneux, aimants, fidèles, gourmands, paresseux; des chiens égoïstes, railleurs, orgueilleux; des chats dévoués et sensibles. Tous les sentiments, toutes les qualités, tous les vices trouvent un cœur pour s'y loger.

Un jour, avec un ami, j'allais de Lyon à Sainte-Foy, nous causions avec intimité. Une hirondelle à qui nous plûmes ou qui peut-être voulait surprendre nos secrets, trouva plaisant, après deux ou trois cercles rapides, de foncer derrière nous et de glisser entre nous deux, à quatre centimètres de nos coudes ; une fois passée, elle se livra aux évolutions les plus capricieuses et les plus folles comme une écolière en gaité qui vient de faire une bonne plaisanterie.

Digitized by Google

C'était une voyageuse à qui la traversée des mers et des déserts n'avait pas ôté la fraîcheur de l'imagination.

Hélas! elle n'avait pas nos soucis !

Tout à l'histoire des hommes, on n'a pas assez étudié ce monde immense, où tant d'intérêts se croisent; cette scène où tant de drames se jouent, ces comédies dont les péripéties se déroulent dans les airs ou au fond des eaux ; ces tragédies sombres, où rien ne manque, ni le traître, ni la victime, ni le meurtrier.

Dans ces pièces compliquées, le singe fait les premiers comiques, l'alouette et le pinson les seconds, des premiers, la grive les travestis. Impossible de voir un caractère plus goguenard, plus enjoué ou plus railleur. Elle a la verve qui enlève, elle brûle les planches mieux que la Déjazet.

On la chasse, elle sait parfaitement que sa vie est en péril, mais téméraire comme un zouave d'avant la République, elle part et rit en s'enfuyant. Qui n'a joué à cache-cache avec elle, lorsque la tenant au bout du fusil, elle tourne autour d'une branche, se dérobe sous une feuille et jouit de votre déception? Son aile rapide pourrait l'emporter au loin, elle préfère se divertir de votre déception, lire votre convoitise et votre dépit, quand, vaincu et vexé, vous abandonnez la partie.

Seule avec les autres oiseaux de la vigne ou de la forêt, elle mime, elle danse, elle chancelle, elle batifolle comme Arlequin ou Paillasse; tous les yeux sont tournés de son côté ; elle triomphe de l'étonnement de chacun ; elle est en scène et joue un rôle comme un acteur, et c'est souvent à jeun, c'est quand les raisins sont à peine mûrs qu'elle se livre à ces contorsions de baladin, à ces grimaces d'histrion, si amusantes, si pleines d'entrain et de joyeuseté.

En créant la grive, la Providence a voulu jeter une note gaie dans son concert universel, amuser la galerie et réjouir la gent ailée avant d'en faire un morceau digne de l'homme, ce roi de la création.

Digitized by Google

C'est donc la calomnie, ce monstre qui rase la terre, grandit, éclate et tue, musique de Rossini, la calomnie, l'infâme qui a frappé Pisistrate, Omar, Amrou, Louis XI, François Ier, paroles de Victor Hugo, Concini, Bonnivard, Landais, Bolomier, j'en saute, c'est la calomnie impure qui a souillé la grive et non la médisance, sa non moins dangereuse sœur.

Rendons-lui donc justice à cet oiseau charmant; ne lui prêtons pas un de ces vices honteux qui dégradent l'humanité; c'est bien assez de l'ivresse de l'homme dans le monde sans y ajouter celle de cette aimable créature.

A la pantière ou au fusil, la chasse à la grive est charmante; qui pelote ce gibier dans une vigne à échalas est un fin tireur, un maître.

La grive est élégante de forme, jolie de couleurs, vive et enjouée de caractère, délicieuse au goût. Allons, de grâce, confrères en saint Hubert, mangeons-la, mais ne la calomnions pas.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PAUL-EUGÈNE-MARIE SAUZET

Nous serions coupable à nos propres yeux, si nous ne consacrions quelques lignes au récit qu'une main pieuse vient de tracer de la vie si courte et si bien remplie de notre jeune confrère : Paul-Eugène-Marie Sauzet.

Mais que pourrons-nous en dire, qui ne parût peut-être inspiré par l'excusable aveuglement de la confraternité?

Nos sympathies pour notre regretté confrère, notre culte pour le nom qu'il a si dignement porté, nos liens d'amitié scolaire pour son intègre panégyriste, et jusqu'au soin délicat qu'il a pris de réserver à son étude biographique le demi-jour d'une publicité modeste, comme la vie dont il dévoile les vertus, tout semblait nous conseiller le silence.

Mais l'unanime sentiment qui, dans la magistrature et le barreau, a accueilli cette œuvre rend notre réserve superflue, et quand les plus justes hommages viennent louer et récompenser l'auteur, nous ne remplissons plus qu'un rôle impartial en constatant que son travail offre au lecteur l'attrait d'une double révélation.

— Révélation d'une vie exemplaire, pleine de vertus discrètes et digne d'une fin héroïque, et révélation d'un talent littéraire auquel nous ne saurions pardonner de ne s'être pas plus tôt fait connaître.

Il en est trop souvent ainsi : les travaux professionnels, les attaches aux devoirs de la famille, l'empiètement des soucis quotidiens sur les meilleures aspirations font taire des voix qui avaient le droit de se faire entendre; et tandis que tant de gens, suivant une expression usitée, perdent les occasions qu'ils ont de se taire, il en est qui laissent à tort échapper celles de révéler ce qui se meut dans leur esprit et dans leur cœur.

Digitized by Google

Il a fallu qu'une pieuse obligation vînt contraindre le biographe de Paul Sauzet à prendre la plume, pour qu'il manifestât, à son insu, sans doute, dans son style cette mesure élégante et naturelle, et dans ses pensées cette élévation et cette délicatesse que ne désavoueraient ni les meilleurs écrivains, ni les plus fidèles observateurs du cœur humain.

Et en disant ces choses, nous ne sommes, — nous tenons à le répéter — que l'écho de tous ceux qui ont lu cette œuvre.

Voici d'ailleurs quelques lignes qui en feront connaître l'esprit, la valeur morale et la forme littéraire.

« Cet écrit, — dit M. Léon Roux — n'était point d'abord destiné à la publicité qu'il reçoit aujourd'hui dans le cercle de la famille et des amis. Il s'adressait uniquement à mes fils, qui ont connu et aimé celui qui en est l'objet. Je sais bien qu'ils conserveront longtemps son souvenir; mais le temps efface les impressions les plus vives, et sa main, hélas! ne respecte pas même les nobles figures qui reçoivent dans nos cœurs le culte de l'amitié. Il faut pour les arracher à l'oubli, comme à une sorte de profanation, en fixer par une rapide esquisse les principaux traits. J'ai donc essayé de leur faire connaître une belle vie prématurément éteinte et couronnée par une mort glorieuse. Mais depuis que ces lignes ont été tracées, quelques personnes ont pensé qu'il pourrait être utile de placer sous les yeux de la génération qui s'élève des actes qui seront pour elle un véritable enseignement; à cette génération envahie par le flot des jouissances matérielles et glacée par l'égoïsme, n'est-il pas profitable de présenter un vivifiant exemple, une salutaire leçon?

« Ce n'est pas seulement par de bons livres qu'on guérira la société malade, c'est surtout par de bons exemples. Rien ne se grave mieux, dans l'esprit des jeunes gens, que la vue des belles actions ; rien n'est plus propre à fortifier leur cœur, à enflammer leur courage, que la mise en lu-

Digitized by Google

mière du dévouement et du sacrifice. En consacrant quelques pages à retracer une courte, mais digne existence que la mort entoure d'une si brillante auréole, nous n'avons donc qu'un but : être utile à la jeunesse, essayer de lui rendre service, telle est à la fois, l'explication et l'excuse de cet écrit.

« ..... Et maintenant, je livre aux mains de la Providence, ce travail qu'elle m'aura peut-être inspiré pour le bien de quelque âme troublée et défaillante.

« Oh! combien je serais récompensé de mes efforts, si, au récit que je vais entreprendre, cette âme, rendue à elle-même, sentait renaître le souffle des grandes pensées et des nobles espérances! »

On comprendra aisément, après la lecture de cet avant-propos, combien il est regrettable qu'un sentiment trop délicat ait limité à une publicité restreinte les exemples qui se dégagent de la vie et de la mort de Paul Sauzet.

Combien, en effet, d'enseignements dans cette courte existence!

On y voit, après le consciencieux et fécond labeur des études classiques, un esprit ardent à la poursuite du bien et du beau, mêler, aux travaux juridiques et professionnels, le culte des lettres, l'amour de ces voyages alpestres qui assainissent le corps et l'âme, l'abandon aux inspirations de la poésie et le sentiment profond des joies de la famille, « ce port aimé où l'on vient se reposer de toutes les agitations et de tous les orages. »

On y voit ce rare patriotisme, qui, sans bruit, sans calcul, sans ostentation, oublie avenir, espérances, voix du foyer, pour répondre aux cris de la patrie en détresse.

C'est que pour les âmes d'élite, au moment du péril « la patrie n'est pas une simple et stérile abstraction, c'est une réalité vivante, c'est un être aimé qui se lève avec toute la majesté de son deuil et l'attrait irrésistible du malheur. »

Toutefois, cet élan spontané qui dévançait les besoins de notre défense ne fut pas un fait particulier à Paul Sauzet,

Digitized by Google

et d'autres accoururent aussi sans être appelés, et sans prévoir qu'ils dussent l'être ; nous ne lui en ferons donc pas un mérite exclusif.

Mais ce qui lui est propre, ce qui peint bien cette âme d'élite, c'est cette inaltérable satisfaction du devoir accompli, qui, plus efficace que les prédications les plus zélées ou les commandements des chefs, sut faire de Paul Sauzet, pour tous les soldats de sa compagnie, un encouragement permanent, un exemple, un modèle jusqu'au jour où la mort vint le surprendre au champ de bataille de Champigny.

Le témoignage de ses camarades et de ses supérieurs, ses lettres que l'on a pu recueillir, permettent de le suivre dans toutes les phases de cette courte et douloureuse campagne.

Ses souffrances physiques, ses épreuves morales sont retracées par M. Léon Roux d'une manière saisissante et avec les plus humbles et les plus touchants détails. « Notre récit n'en saurait être abaissé, dit-il, puisqu'il doit faire toucher du doigt l'abnégation, le sacrifice sous toutes les formes, dans les grandes comme dans les petites choses de la vie. »

On est encore navré au souvenir de ces rudes épreuves, de ces privations de repos et de nourriture, de ces nuits glacées, de ces tourments multiples auxquels étaient exposés nos malheureux soldats, mais avec quelle admiration nous voyons notre jeune compatriote ranimer le courage et les forces de ses camarades par l'inébranlable énergie de sa patience !

« Je suis fait maintenant,— écrivait-il le 19 novembre — aux misères de la vie de soldat, et je suis bien avec tout le monde, non par faveur, mais par l'accomplissement strict et rigoureux de tout ordre et de toute consigne. »

« ..... Je m'applaudis d'avoir, dès les premiers jours, nettement défini mes intentions : pas de grade, absolument pas de grade. Le capitaine voulut me faire passer sergent d'un seul coup, ou sergent-fourrier. Je ne l'ai pas voulu. Rien n'a été fait pour qu'une nomination intempestive me tombe

Digitized by Google

un de ces quatre matins sur la tête, car je ne suis pas engagé pour tirer des lignes, ou mettre des plumes à l'oreille, mais bien des balles dans mon fusil. »

Le secret de cette égalité d'âme dont l'ascendant devait être si puissant, nous le trouvons dans les sentiments religieux qui se font jour dans la plupart des lettres du jeune soldat.

Voici quelques détails sur l'une de ses nuits :

« Jusqu'à une heure, j'ai circulé sur le chemin de ronde, dominant toute la plaine, à l'heure de plein soleil, maintenant, sans horizon, sans lune, sans étoiles, sous le brouillard ; attachant mon regard aux coins sombres, furetant de l'œil les teintes obscures, réveillant les caporaux de service, auxquels le sommeil fait si souvent oublier les pauvres factionnaires grelottants.

« Ce sont mes bonnes heures à moi. C'est mon unique repos que ce retour possible à la vie contemplative, car nos journées sont si pleines d'actes, et j'ai tant besoin de pensées ! Je prends pour vivre sur mon repos. »

M. Roux cite un grand nombre d'autres lettres, qui achèvent de faire connaître Paul Sauzet, et expliquent que si la mort devait choisir ses victimes parmi les plus braves et les plus nobles, il se trouvait nécessairement prédestiné à ses coups.

Passons sur les combats des derniers jours de novembre ; nous voici à Champigny. Le 136e régiment de marche a été désigné pour prendre part à l'attaque ; dès le matin, tout le monde prévoyait une journée chaude. Avant l'action, le capitaine de la 3e compagnie du 1er bataillon serra la main à ses compagnons d'armes et leur souhaita à tous de les revoir à la fin du jour. « Alors, — suivant le témoignage de cet officier — comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin et la vision de l'éternité, Paul Sauzet voulut faire passer dans l'âme de ses camarades la foi dont il était rempli. Il éleva la main, fixa ses regards sur le ciel et le leur montra à tous comme leur véritable rendez-vous. »

Digitized by Google

Laissons ici parler M. L. Stein, sergent-major :

« La compagnie se déploya admirablement bien et marcha résolûment. Une pluie de balles nous passa sur la tête et je vis couler le sang de plus d'un soldat de ma compagnie. Enfin, après deux heures de fusillade consécutive, j'ai eu la douleur de voir tomber à mes côtés M. Sauzet, traversé d'une balle en pleine poitrine, très-proche du cœur. Il ne poussa qu'un cri léger, et me fit deux signes en levant et en baissant le bras droit. Ses yeux se fermèrent... »

« ..... Notre camarade, — ajoute-t-il — a emporté les regrets de tous les hommes de sa compagnie et de ses supérieurs ; car, je dois déclarer qu'il a toujours été désigné comme le plus capable, le plus vaillant, et, mieux que cela, le père des soldats. »

Le lendemain, l'ambulance de la Presse, et les Frères de la doctrine chrétienne donnaient un dernier asile aux victimes du combat.

Paul Sauzet et ses camarades furent inhumés dans un champ planté de quelques arbres, à l'angle formé par la route de Villiers et le chemin du Tremblay, près de Champigny. Une simple croix est placée sur la vaste fosse avec cette inscription :

ICI REPOSENT
SIX CENT QUATRE VINGT-CINQ SOLDATS FRANÇAIS
TOMBÉS SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Qu'ajouterions-nous au récit de cette fin si simple et si héroïque?

Nous ne pouvons que nous associer aux sentiments exprimés par M. Léon Roux, lorsque, dans un dernier adieu à notre confrère, il dit :

« Vous vivrez toujours dans mes souvenirs, cher ami, cher compagnon de mes travaux, de mes joies et de mes peines ; car c'est de vous qu'à mon tour je veux apprendre comment, à la lueur du devoir, il faut considérer la vie ; comment on puise dans sa foi la mâle inspiration de tous les sacrifices, comment en aimant mieux mourir pour son

Digitized by Google

pays que survivre à ses malheurs, on laisse à ses contemporains un fécond exemple, à ses neveux une grande et mémorable leçon. »

Cet enseignement a été apprécié par tous ceux qui ont lu le travail biographique de M. Léon Roux; nous n'en voulons d'autres preuves que les témoignages qu'il a reçu de la magistrature et les remercîments qui, nous le savons, lui ont été adressés par le Conseil de l'ordre des avocats, pour le juste hommage rendu à l'un des siens dont le nom sera toujours un des patrimoines les plus chers et les plus glorieux de la famille judiciaire.

Paul Rougier.

L'Oxfordien inférieur de l'Ardèche, par Eugène Dumortier.

Le temps présent est peu favorable aux sciences, aux lettres et aux arts : en effet, les tristes préoccupations politiques et sociales rendent presque impossible tout effort intellectuel; mais cependant les travaux entrepris avant les dernières péripéties des guerres étrangère et civile recommencent à voir le jour et viennent apporter une petite distraction à de nombreuses inquiétudes qui ne sont pas encore entièrement éteintes.

M. Dumortier, membre de l'Académie de Lyon dans la section des sciences, vient de faire paraître un mémoire paléontologique *sur quelques gisements de l'oxfordien inférieur du département de l'Ardèche*. Il fait précéder son travail des lignes suivantes, qui expliquent parfaitement ce que je viens de dire sur la situation actuelle : « Bien « que ce mémoire porte la date d'avril 1871, le texte et « les planches étaient à cette date entièrement achevés « depuis près d'une année. Les désastres qui sont venus « fondre sur la France, à la fin de l'été dernier, en ont « seuls empêché la publication. Quel que soit le découra- « gement que les malheurs publics entraînent, j'ai pensé « que l'on devait moins que jamais mettre de côté les

Digitized by Google

« études sérieuses et les consolations qu'elles peuvent « apporter, et je livre au public des observations faites « dans des temps meilleurs. »

La géologie est l'archéologie de la nature ; et l'histoire de l'apparition successive des espèces animales, la paléontologie, joue un grand rôle dans l'ensemble de cette science. La découverte d'espèces fossiles, parfois inconnues, offre un immense intérêt aux naturalistes, et cette étude conduit souvent à élucider certains problèmes géologiques. M. Dumortier explique lui-même le but qu'il s'est proposé : « Les gisements oxfordiens de l'Ardèche « sont encore à peine connus pour la plupart, malgré le « grand développement de la formation, malgré le nom- « bre considérable et souvent la bonne conservation des « espèces. Le but que je me propose est d'attirer l'atten- « tion des géologues sur trois localités dignes d'intérêt, « dont les fossiles appartiennent sûrement à un même « niveau tout spécial. Ces gisements, placés sur des « points assez rapprochés, offrent un grand nombre d'es- « pèces connues ; on remarque toutefois de notables diffé- « rences dans la distribution très-inégalement répartie de « plusieurs familles. Une partie des fossiles que leur étude « m'a fournie se retrouvent au même niveau dans l'est « et le midi de la France, mais surtout en Suisse et en « Bavière ; on y rencontre de plus des espèces nouvelles « caractérisées par de bons échantillons. »

L'auteur a exploré principalement trois localités de l'Ardèche : le Ravin, la Pouza et la Clapouze. Il en fait une description sommaire, et il recherche quelles lumières on peut tirer de la superposition pour arriver à connaître le niveau géologique de ces dépôts.

Le volume est terminé par de nombreux détails sur le groupe des Echinides, qui forment la plus grande partie de ces fossiles. M. G. Cotteau a bien voulu se charger d'en faire la description, et son travail termine le volume de M. Dumortier, qui rend hommage à la science de son collaborateur.

On ne saurait trop remercier les savants et les lettrés qui jettent des distractions au milieu des préoccupations présentes, en captivant l'attention par d'intéressantes découvertes.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

ÉTIENNE PEYRET-LALLIER

Dans le siècle où nous vivons, la mort d'un homme de bien n'est pas seulement une perte pour une famille, pour le cercle de ses amis, c'est un malheur pour la société entière. C'est ce que je me serais permis de dire, si j'avais été présent aux funérailles de M. Étienne Peyret-Lallier. Ayant été admis dans son intimité, depuis plus de quarante ans, j'avais pu apprécier toutes les qualités de son esprit, toutes les vertus de son âme; ayant été même honoré de son amitié, je croirais manquer à mon devoir de taire les principaux événements de sa vie à laquelle j'ai été lié, en quelque sorte, en raison des conseils qu'il n'a cessé de me donner, des services qu'il m'a rendus.

M. Étienne Peyret était né à Saint-Étienne, département de la Loire, rue de l'Hôpital, le 3 mars 1780. Il assista, bien jeune encore, aux luttes révolutionnaires qui désolèrent cette ville après le départ des Lyonnais, en 1793. L'excellente mémoire dont il était doué lui permettait de raconter les détails les plus navrants de cette triste époque. Ses premières études eurent lieu sous la direction de l'abbé Montuclat, qui a laissé à Saint-Étienne d'excellents souvenirs pour l'enseignement de la jeunesse, à une époque où la tourmente politique avait laissé tant de vides à combler. Le précepteur jugeait bien l'élève; aussi, ne tarissait-il pas d'éloges à son égard.

Dès l'âge de treize ans, en 1793, le jeune Peyret entra comme clerc chez M. Pourret-des-Gauds, avoué à Saint-Étienne, auquel plus tard il succéda. Successivement bachelier, licencié en droit, avocat, avoué, charge biselliaire à cette époque, M. Étienne Peyret se fit remarquer par son intelligence, son aptitude et son exactitude dans les affai-

Digitized by Google

res qui lui étaient confiées. On concevra que, pour parvenir, dans des temps si agités et si difficiles, à de pareilles fonctions, sans faire aucun écart, il fallait autre chose encore même que le travail ; il fallait la probité, la sincérité qui furent, pendant toute sa vie, la règle invariable de sa conduite. Aussi, était-il écouté comme un oracle, et jamais axiôme ne fut plus vrai : *Vir probus, vir peritus ;* aussi, obtint-il facilement, en 1804, la main d'une des plus riches héritières du pays, Mademoiselle Lallier, dont un oncle était alors l'entrepreneur des messageries, service d'une grande importance et d'une non moins grande utilité.

Livré sans exception à tous les exercices du barreau, M. Étienne Peyret-Lallier y occupa le premier rang. Fréquemment chargé de traiter et d'approfondir les questions qui s'élevaient devant les tribunaux, au sujet des mines de houilles, si abondantes dans l'arrondissement de Saint-Étienne, il s'était pénétré des dispositions des lois ou règlements sur cette matière ; ce qui le détermina à publier, en 1842, sur la *Législation des mines*, un traité en deux volumes, que l'on consulte avec fruit, et qui est souvent cité ; il s'était proposé, vingt ans après, de publier un troisième volume, dont il avait réuni les matériaux, pour résoudre les nouvelles questions agitées, rappeler les décisions intervenues, ainsi que les nouveaux règlements d'administration ; il avait le projet de signaler les abus des réunions de concessions, qui donnent la facilité d'écarter la libre concurrence et d'exercer le monopole du combustible minéral ; la faiblesse de sa vue ne lui a pas permis de compléter son travail.

M. Peyret-Lallier a fait partie longtemps du Conseil municipal de Saint-Étienne, et toujours ses avis éclairaient la discussion. Appelé, en 1831, au Conseil général de la Loire, il y siégea, pendant quinze ans, et en fut plusieurs fois le secrétaire ou le président. Nommé la même année maire de la ville de Saint-Étienne, et renommé, en 1834, il employa toute son activité à régler les affaires arriérées, à

Digitized by Google

améliorer les différents services publics et à liquider une dette de plus de 600,000 francs contractée sous la précédente administration de M. Hippolyte Royet. Sous l'administration de M. Peyret-Lallier, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul furent installées, et chargées de la distribution à domicile de secours aux indigents; les classes d'écoles primaires furent augmentées, plusieurs salles d'asile créées, l'église de Saint-Ennemond construite, l'éclairage au gaz établi, etc.

Le Conseil municipal, satisfait de ces résultats, lui en exprima sa reconnaissance publique dans une délibération solennelle. En 1834, M. Peyret-Lallier fut élu député, et, peu de temps après, nommé chevalier de la Légion d'honneur. A la Chambre, il appuya le Gouvernement dans toutes les mesures de sagesse et de conservation, mais résista quelquefois aux écarts de l'Administration.

Membre de la Société agricole et industrielle de Saint-Etienne, M. Peyret-Lallier en fut le président pendant dix-huit ans ; il contribua à la rédaction et à la publication des dix-huit volumes du bulletin de cette Société, par un grand nombre de mémoires ou dissertations d'économie commerciale et industrielle.

En 1843, retiré de la vie publique, il fixa sa résidence à la campagne (Muiatière, Sainte-Foy-lès-Lyon); il employa ses loisirs, soit à l'horticulture, soit à écrire des réflexions morales, religieuses et politiques, qu'il communiquait à ses intimes , mais qu'il n'a pas livrées à la publicité.

Chargé, comme membre municipal de Sainte-Foy, de vérifier les droits de la commune sur de vastes terrains complantés de saules et situés sur la rive droite du Rhône, il parvint, par ses recherches, à établir la propriété de la commune, propriété qui lui était contestée par des habitants simples usagers, et qui a été consacrée, après plusieurs années de luttes judiciaires, par divers arrêts ou jugements.

Ses contemporains n'ont pas oublié que son adminis-

Digitized by Google

tration à Saint-Étienne, quoique contrariée par une opposition systématique, fut distinguée par l'ordre, la sagesse et l'économie, qui n'excluent pas le progrès et les améliorations. En effet, ce fut de son temps que s'élaborèrent tous les projets d'embellissements, de conduites et réservoirs d'eaux et autres études qui furent, plus tard, mises à exécution.

M. Peyret-Lallier partageait les doctrines des sages économistes, et pensait, comme Adam Smith, qu'il ne faut recourir à la ressource des emprunts que dans les cas d'absolue nécessité; que, dans une ville manufacturière, où l'industrie ne peut lutter contre la concurrence que par l'abaissement des frais de production, l'Administration, dans l'intérêt de la classe ouvrière, doit s'abstenir de l'accroissement des taxes sur les objets de consommation usuelle.

Telle est l'esquisse de la vie d'un homme de bien. M. Étienne Peyret-Lallier nous a laissé de nobles exemples. Élevé par un ecclésiastique éclairé, il en a pieusement suivi les enseignements; privé de la vue depuis longtemps, il écoutait les lectures de sa famille, ainsi que celles d'un autre ministre de la religion, qui ne l'a pas quitté jusqu'au dernier moment; et il s'est éteint, à l'âge de 91 ans, ayant noblement rempli ses devoirs de chrétien et de citoyen.

Isidore Hedde,

Ancien membre de la Société agricole et industrielle de Saint-Étienne (Loire).

Ronzon, près le Puy-en-Velay, 31 août 1871.

Digitized by Google

LETTRE A PROPOS DE CLAUDIUS SOULARY

A M. le Directeur de la Revue du Lyonnais

MONSIEUR,

Dans la biographie de Claudius Soulary, peintre, que vous avez reproduite dans votre dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*, d'après une notice rédigée par l'un de ses élèves, il est dit que la ville commanda à M. Soulary le tableau de saint Irénée refusant de sacrifier aux idoles, pour le palais de l'archevêché où il est encore.

Dans l'intérêt de la vérité, je puis affirmer que le tableau ne fut pas commandé par la ville, mais bien par Mgr de Pins, archevêque administrateur du diocèse. Ce fut lui qui avait désigné le sujet de ce tableau et qui en avait chargé M. Claudius Soulary ainsi qu'il l'avait fait pour deux autres tableaux, saint Polycarpe et saint Pothin, confiés également par Mgr de Pins à deux autres artistes, MM. Genod et Biard pour la décoration du même salon.

Je puis ajouter, qu'étant à cette époque architecte de l'archevêché, Mgr de Pins voulut bien me demander mon avis sur le choix des trois artistes qu'il avait en vue pour l'exécution de ces tableaux.

La ville fut tout à fait étrangère à cette commande.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer ces observations dans votre prochain numéro de la *Revue du Lyonnais*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée,

A. CHENAVARD.

Lyon, le 29 septembre 1871.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— L'arbre du suffrage universel vient encore une fois de porter ses fruits.

Les Mortemart, les Saint-Trivier, les Juron, les Perret, les Vachez, ont échoué ; les Pirodon, les Durand, les Chapitet ont passé à une grande majorité.

Le citoyen Chapitet est surtout connu à Lyon par la verve, l'énergie, l'entrain avec lesquels il enlève les électeurs, l'ensemble avec lequel au nom de la liberté, il les conduit par troupes à la salle des votes.

Nos départements voisins ont donné les mêmes résultats. M. Gilardin, premier président de la Cour d'appel, a cédé la place à un meunier. Nous nous en réjouissons pour le pays.

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

— On vient d'interdire la vente des caricatures contre M. le Président de la République, et on fait bien. Pas de respect, pas d'obéissance ; pas d'obéissance, pas d'organisation, pas de civilisation. Mais on va plus loin. Un journaliste demande qu'on interdise la vente des *caricatures obscènes* contre le pape, l'ex-empereur, l'ex-impératrice, l'ex-prince impérial, le prince de Joinville, le duc d'Aumale et autres, Eh quoi? en France, jadis pays du génie, de la délicatesse, des belles manières et du bon goût, on est obligé aujourd'hui de faire des lois contre les caricatures obscènes ! Il y a donc des artistes bien bas placés et bien lâches? Le pays s'est donc bien dégradé? bien avili? A Sparte, il n'y avait pas de loi contre le parricide; en France, on devrait établir une pénalité de la plus énergique rigueur contre tout individu qui attenterait à la dignité humaine : ivrogne, caricaturiste, saltimbanque ou écrivain ordurier, et interdiction absolue au Gouvernement de le décorer.

Peut-être cela nous arrêterait-il sur la pente.

— Le désarmement de la garde nationale s'est accompli en tout bien tout honneur. Pas la plus petite émotion n'est venue indiquer à l'autorité que les gardes nationaux voulussent garder leurs fusils. Ceux qui en avaient deux en ont rendu un avec calme et dignité et comme des gens qui ont la conscience d'avoir rempli un devoir.

— Les anciens disaient que les *Prières* étaient boiteuses. L'*Histoire*, comme elles, pour aller doucement, n'en atteint pas moins son but. Voilà qu'on prétend qu'en 1869, le Gouvernement aurait poussé à l'élection du Père Raspail. Pauvre Histoire, petit à petit, elle aura de jolies révélations à nous faire ! Souliers, lard, farines, habillements, jusqu'au siége de Lyon et à la résistance à outrance jusqu'à complet anantissement, nous fourniront de bien jolis chapitres. Quelles douces lectures pour 1880 !

— On s'était beaucoup préoccupé à Lyon du Congrès de Lausanne et on en suivait les séances avec une légitime curiosité. A une invitation d'y assister, M. Hénon a répondu :

« Ce serait avec un véritable plaisir que je me rendrais à votre « bonne invitation au Congrès international de la paix et de la li- « berté ; mais mes nombreuses occupations m'en empêchent. Je serai « avec vous par la pensée et par le cœur.

HÉNON, maire de Lyon. »

— Depuis le 14 septembre, la rubrique célèbre : *Commune de Lyon* a disparu des affiches de la municipalité.

— La guerre contre les Prussiens avait pris des proportions inquiétantes. Le magasin de M. Jahr, marchand de pipes, rue de Lyon, 4, avait été attaqué, insulté, et chaque soir, la foule allait voir les dégâts causés par quelques insensés. Le Gouvernement prussien est interve-

Digitized by Google

nu, on a représenté les malheureux Allemands comme vivant chez nous sous un régime de terreur ; le petit journal l'*Anti-Prussien* a, sur l'invitation de l'autorité, cessé de paraître, et le sieur Iahr s'est empressé de demander des dommages-intérêts. Il était dans son droit. Quelle qu'ait été la conduite du sieur Iahr pendant la guerre, au lieu de casser sa devanture, on devait simplement ne pas acheter chez lui. Comme pour les couvents, comme pour le Parc, la ville payera.

— Le gérant du journal le *Défenseur des Droits de l'homme* a été condamné à 4000 fr. d'amende et à quinze mois de prison.

— Un violent incendie a détruit, dans la nuit du 12 au 13, la maison de la rue Mercière, habitée autrefois par les frères Périsse et aujourd'hui par l'imprimeur Rossier. Le rez-de-chaussée ayant été heureusement préservé, on a pu continuer l'impression du *Petit Lyonnais* et reprendre, au bout de deux jours, la publication du grand journal quotidien le *Journal de Lyon*.

— Rue Tholozan, on a découvert une importante série d'ossements fossiles : bœufs, chevaux et surtout éléphants.

La Croix-Rousse, Rochecardon, Choulans paraissent avoir été, dit un écrivain, un grand cimetière d'éléphants. Les débris qui ornent notre musée le démontrent suffisamment.

Les nouvelles découvertes ont été immédiatement transportées et classées dans nos belles salles d'histoire naturelle, devenues, depuis quelque temps, une des plus précieuses curiosités de notre ville.

— Le 28 septembre, ont eu lieu les obsèques de M. Dardel, l'ancien architecte en chef de la ville, l'artiste habile à qui nous devons notre beau palais du Commerce.

Homme de cœur et homme de bien, M. Dardel laisse plus que des regrets. Pendant sa carrière, il a attaché son nom à des œuvres qui resteront. La restauration de notre Grand-Théâtre le fit décorer non-seulement pour le goût qu'il y déploya, mais surtout pour le talent inventif et créateur avec lequel il sut relever sans accident le plafond qui s'effondrait.

Les journaux ont parlé de sa haute réputation comme architecte, de sa dignité comme homme, de sa probité, de ses bonnes relations avec les clients et les ouvriers, voici une courte anecdote, un rien, dont nous pouvons garantir l'authenticité

En 1843, M. et Mme Dardel voulurent visiter notre belle colonie africaine. Après avoir dessiné dans tous les coins d'Alger, M. Dardel désira visiter Bone et Constantiné.

Le service de la poste et des voyageurs se faisait par les paquebots de l'Etat, solidement construits et armés. Comme on passait près des côtes de la Kabylie que le Commandant avait ordre d'observer, les Arabes inquiets se mirent à tirailler et leurs balles ne tardèrent pas à frapper les bastingages. On pria les passagers de descendre, M. Dardel obtint de rester sur le pont.

Mais comme il faisait chaud, notre artiste ouvrit son parasol, ce qui lui valut immédiatement l'attention des Arabes.

— Le parasol étant un emblème de commandement, vous allez être pris pour point de mire, lui dit un officier.

— Je vous remercie, Monsieur, répondit M. Dardel, mais il fait si chaud que je préfère garder mon parasol.

— A la dernière heure, on chuchotte une bonne nouvelle : M. Ducarre serait appelé prochainement à la mairie de Lyon. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE SAINT-BARNARD A ROMANS

(DRÔME).

I.

Belle, vaste, élancée en sa grandeur de pierre,
En sa nef où ne luit qu'une pâle lumière,
Mystérieuse avec cette noble sombreur,
La vieille église règne au sein de sa hauteur.
Le regard sérieux se plonge dans la voûte....
Tout fait silence.... Eh bien ! le voyageur écoute....
Il écoute longtemps un écho du passé....
Un sentiment de foi ne s'est point effacé
Dans le cœur de l'artiste; il rêve, il prie, adore
Le grand Dieu de ce temple, et puis, il rêve encore.

— Quelles mains, se dit-il, élevant ce vaisseau,
Lui mirent un cachet et si pur et si beau ?
Moines de Saint-Barnard, au talisman magique,
C'est à vous que l'on doit ce monument antique ;
Chacun de vous offrait son travail au Seigneur,
Comme un hommage ému de généreuse ardeur.
Salut au chœur gothique, un chef-d'œuvre suprême !
Ce chœur majestueux semble fier de lui-même ;
Le jour tremble au travers de ces riches vitraux,
Tel qu'un dernier reflet sur de rouges rideaux. —
O tableau solennel ! que pense donc une âme

Digitized by Google

Que l'art des anciens jours enivre avec sa flamme ?
L'esprit évoque alors plus d'un grand souvenir :
A genoux ! à genoux ! Jéhova va venir !
L'éclair a-t-il jailli ? la foudre gronde-t-elle ?
Séraphins, cachez-vous sous les plis de votre aile,
Musiciens du ciel, prenez vos lyres d'or,
La harpe de David, prophétique trésor !
Chantez, blonds séraphins, étoiles de l'espace,
Descendez parmi nous, ô bijoux pleins de grâce !

L'imagination flotte dans ce saint lieu,
Digne à la fois de l'art et des regards de Dieu.

Mais la réalité vient effacer le rêve....
Qu'est-ce ?.. la cloche sonne... et le doux chant s'achève...
Oui, des glas ont tinté... l'artiste restera
Quelques instants encor... peut-être, il pleurera.

II.

Le cercueil d'une jeune femme !
Un cœur d'ange sous le drap noir,
Un beau corps privé de sa flamme,
Avenir brisé sans espoir !

Chacun la suit... c'est une mère
Qui laisse deux petits enfants,
L'un qu'on porte... ô douleur amère !
Est-il des sanglots étouffants !

On vantait sa candeur divine,
Sa douce et charmante beauté ;
Ce n'est donc plus qu'une ruine !
O mort, quelle est ta cruauté !

Digitized by Google

Les regrets, sur sa triste bière,
Lui font comme un bouquet d'amour,
Une couronne tendre et fière ;
Mais l'ange est au divin séjour !

C'était une si fraîche rose,
C'était l'orgueil de la cité !
Et tout bas, l'on pleure, l'on cause
De son renom bien mérité.

Puis, le regard suit, dans l'église,
Les enfants vêtus de son deuil,
Frêles comme la frêle brise,
Ignorant encor le cercueil !

III.

L'étranger a pleuré, — les larmes de l'artiste
Ont parfois quelque chose et de doux et de triste,
L'art épure notre âme et développe en nous
Ce sentiment exquis dont les grands sont jaloux.

Je n'ai jamais revu la vieille et belle église,
Sans y voir ce cercueil... et quand j'y suis assise,
J'aperçois l'enfant pâle, aux yeux noirs, qu'on portait,
Et qui pleurait, brisée, alors que l'on chantait
Un hymne de douleur, un hymne pour sa mère !...
Ce temps est loin, mon Dieu ! c'est un songe éphémère,
Mais l'enfant d'autrefois vient poser, en ce jour,
Sur ce drap noir, son luth, comme un gage d'amour !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

FOSSÉS DE LA LANTERNE[1]

Nous avons suivi les *Fossés de la Lanterne* depuis leurs premières traces dans nos annales, en 1208, jusqu'en 1539, qu'on commença de les démolir comme n'étant plus d'aucune utilité depuis la reconstruction des antiques remparts de la Croix-Rousse.

Il convient, avant que la pioche et la pelle n'aient renversé ces vieilles tours, nivelé ce sol qui va devenir le plus beau, le plus riche quartier de la cité, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette fortification pour la montrer telle qu'elle était, du moins en dernier lieu, car elle a dû nécessairement se modifier dans le cours des siècles d'après les changements survenus dans les moyens d'attaque et de défense.

Elle se composait d'une haute muraille crénelée, continue de la Saône au Rhône. Les plans terriers de l'abbaye de Saint-Pierre représentent la partie du mur comprise entre la Saône et la rue Lanterne. Elle servait d'appui au rang de maisons situées sur le côté nord de la rue du Bessard ; elle avait une forme curviligne, comme cette rue, et une grande épaisseur.

A partir de la rue Lanterne jusqu'au Rhône, la muraille suivait presque une ligne droite

(1) L'auteur a bien voulu extraire ce chapitre d'un grand travail sur les fortifications de Lyon. Nous le remercions aujourd'hui, et de cet extrait, et des notes qui nous sont promises pour plus tard.

A. V.

Digitized by Google

Derrière, le long du clos Saint-Pierre, régnait une ruette de dix pieds de largeur appelée les Ecloisons.

On ne pénétrait en ville que par deux portes précédées de pont-levis : celle de la Pêcherie, autrement dite de Chenevrier, et celle de la Lanterne.

La première, déja nommée en 1270, était située sur le bord de la Saône, en tête de la rue de la Pêcherie, plus anciennement de la Vaysselerie; celle de la Lanterne, qui n'apparaît qu'en 1346, faisait face à la rue de même nom appelée auparavant rue de de la Platière. Elle était contiguë à la chapelle de Sainte-Marguerite, ancienne récluserie. La chapelle est figurée sur le plan de 1550, mais non la porte, qui était démolie depuis 1539.

La muraille était flanquée de dix tours rondes et carrées, non comprises celles qui faisaient partie des portes. Il y en avait deux entre la porte de Chenevrier et celle de la Lanterne ; huit depuis celle-ci jusqu'au Rhône. Elle était épaulée du côté de la ville par des contreforts où étaient pratiqués des degrés pour monter sur le rempart (1).

Parallèlement à la grande muraille, mais bien en contre-bas, existait un autre mur appelé *la Douve*. L'espace entre deux formait un terre-plein ou bas-port d'environ vingt-trois mètres de largeur, qui servait habituellement de lieu d'exercice aux archers et aux arquebusiers ; chacune de ces compagnies y avait une loge construite à demeure.

Au pied de la Douve était le canal dans lequel coulait l'eau qui servait à remplir le fossé dans les temps d'alarme. Ce canal, qu'on a retrouvé en 1829, en creu-

(1) 1346, Jeannette, fille de noble Jean de l'Ulme, possède deux maisons situées *in vico du Bessal juxtà gradus murorum clausurarum* (Terriers de la Platière.) —

Digitized by Google

sant les fondations du Grand-Théâtre, avait environ vingt-deux mètres de largeur, les murs des quais avaient plus d'un mètre d'épaisseur.

Les fossés étaient traversés d'une tour à l'autre par des écluses appelées écloisons.

Les coulevriniers s'exerçaient au tir dans le canal même. Leur loge était supportée par des piliers qui la mettaient hors de l'eau ; ils tiraient contre une butte établie d'abord du côté de Saône, transportée, en 1533, à l'autre extrémité des fossés, du côté du Rhône, parce que les habitants du quartier de la Lanterne s'étaient plaint « que les détonations des armes à feu faisaient grand nuysance aux femmes ensaintes, aux enfants et à leurs vins. »

Les indications qui précèdent sont prises en partie dans les ventes concernant les emplacements qui forment le massif de maisons sur la place des Terreaux, en face de l'Hôtel-de-Ville. Ces actes, de 1556, nous apprennent que les lots situés le long de la rue des Ecloisons (rue de la Cage) ont subi un retranchement parallèle à la muraille pour laisser à la rue une largeur de quinze pieds ; qu'ils ont une profondeur de soixante-sept pieds du sud au nord, et sont limités de ce côté par le mur de la *Douve*, où commence le fossé.

Les emplacements qui font face à la rue d'Algérie sont pris dans le fossé même ; ils ont soixante-huit pieds de profondeur, y compris le mur de la *Douve*. Les constructeurs aligneront leurs façades sur une ligne droite tendant du bâtiment du poids des farines, propriété de la Ville, à la tour des Serpents, qui termine le rempart sur le Rhône.

Ici se présente une question d'un grand intérêt :

D'où venait l'eau des fossés ?

Digitized by Google

L'idée qu'elle provenait du Rhône et de la Saône par infiltration ou communication directe s'offre si naturellement à l'esprit, qu'elle a pris place dans les livres sans rencontrer aucun critique. Cependant c'est une erreur. Les fossés étaient inondés par le canal de Neyron, improprement appelé de Miribel; par ce canal de neuf kilomètres latéral au Rhône, dont la destination est restée jusqu'à ce jour un mystère pour les archéologues.

Et d'abord il suffit de réfléchir sur la forme des fossés pour conclure *à priori* que l'eau ne venait pas d'une communication directe avec les fleuves.

En effet, la prise d'eau eût été nécessairement pratiquée dans le Rhône, dont l'altitude est supérieure de un mètre neuf cent vingt-deux centimètres à la Saône, vers les Terreaux. Or c'est le contraire qui avait lieu. Les fossés étaient fermés le long du Rhône, comme il a été dit, par un mur plein qui se terminait, du côté de la rue Lafont, à une tour appelée la Tourette, du côté de la rue Puits-Gaillot, à la tour des Serpents; ils étaient grand ouverts sur la Saône, qui, plus basse, servait seulement à l'écoulement du canal. C'est ce qui est encore visible sur le plan de 1550.

Cette rivière ne refluait dans les fossés que pendant les grosses eaux. Lorsqu'elles étaient basses, elles n'atteignaient pas l'embouchure du canal, il restait entre deux un rivage découvert, par où l'on pouvait passer et s'introduire dans la ville; à quoi le Consulat obvia en 1346, en faisant construire une muraille sur le bord de la Saône au bas de la porte de Chenevrier, afin, dit la délibération consulaire, que nul ne pût entrer dans la ville lorsque les eaux étaient basses.

Il n'y avait donc prise d'eau ni dans la Saône ni dans le Rhône.

Digitized by Google

L'eau n'arrivait pas davantage par infiltration : les fossés n'étaient pas assez profonds. La preuve en est qu'ils servaient habituellement aux exercices des archers et des arquebusiers ; c'est aussi dans les fossés que se tenait le marché aux pourceaux.

Les écluses qui traversaient les fossés suffiraient seules à prouver qu'ils n'étaient pas alimentés par infiltration ; car les écluses supposent nécessairement une eau que l'on peut introduire d'un endroit dans un autre, dont on peut élever ou abaisser le niveau dans une certaine mesure. Elles n'auraient pas raison d'être dans une nappe d'eau d'infiltration, attendu qu'il n'y a pas moyen de faire mouvoir ces eaux mortes, de les élever ou de les abaisser ; leur niveau est partout le même, il suit forcément la crue et la baisse des fleuves. Ajoutons que dans cet état, on courait le danger d'avoir des fossés sans eaux si la nécéssité de mettre la ville en état de défense se fût produite dans un temps de sécheresse.

On avait donc créé un moyen artificiel d'inonder les fossés en tout temps.

De là le système de deux fossés l'un dans l'autre : le moins profond, le plus large, qui était ordinairement à sec, le plus bas, où coulait une eau vive qui servait à inonder le grand fossé au moyen de barrages échelonnés de distance en distance, ce qui n'avait pu se faire qu'en amenant l'eau par un canal de déviation.

Ces indications sont confirmées par un acte consulaire qui ne laisse aucun doute à cet égard.

En effet, en 1512, les fossés de la Lanterne qui n'avaient pas été réparés depuis près d'un siècle, étaient en mauvais état. Le lundi 2 août, le Consulat prit une délibération portant que « pour se conformer aux ordres de M. de la « Voulte, commissaire des fortifications, de faire nettoyer

Digitized by Google

« et mettre à point les premiers fossés de la ville, qui sont « depuis le Rhône jusqu'à la Saône, à l'endroit des portes « de la Lanterne et de Chenevrier, on y mettra chaque « jour trente ou quarante hommes pour les nettoyer « et réparer, *prêts à y mettre l'eau dedans quand be-* « *soin sera*, sans discontinuer l'œuvre des vieux fossés « de Saint-Sébastien aux quels on travaillera toujours « en grande diligence. » Actes cons. série B B, vol. 31, f° 60.

Voilà donc un fait historique bien acquis. Ce n'est pas seulement un chroniqueur contemporain, ce sont l'ingénieur des fortifications, les magistrats consulaires chargés de l'exécution des travaux, qui déclarent dans un acte authentique, que les fossés de la Lanterne, dans leur état de perfection, n'avaient pas d'eau; qu'on y mettait l'eau dedans à volonté, quand besoin était, ce qui nécessitait un canal de dérivation.

Or ce canal existe encore sur une grande partie de son parcours. Il a été visité par les architectes Delorme, Flachéron, par les érudits Cochard, Fournet et par beaucoup d'autres, qui ont longuement disserté sur sa destination.

Voici d'abord les faits.

Le canal se compose de deux galeries voûtées collatérales, ayant chacune une largeur de un mètre quatre-vingt-dix dans œuvre, une hauteur de deux mètres quatre vingt-cinq sous clef. Les trois murs qui supportent les deux voûtes ont quatre-vingts centimètres d'épaisseur; leurs faces sont parmentées en moellons, l'intérieur est garni de béton : le radier est formé d'une couche de béton de trente-trois centimètres d'épaissseur. Ces précautions indiquent clairement un ouvrage hydraulique.

Le canal suit constamment le bord du Rhône ; il est

Digitized by Google

presque partout engagé dans l'escarpement des balmes qui forment la rive droite; il n'apparaît que dans certains endroits.

Il a été détruit dans la traversée du cours d'Herbouville, formé en 1745, en coupant les balmes dans toute la largeur nécessaire à la nouvelle route; il l'a été également dans la traversée du quartier Saint-Clair, entrepris en 1750.

C'est à l'extrémité du faubourg de Bresse, près de l'endroit où aboutit le chemin de Caluire, qu'on en rencontre les premiers vestiges. Là, contre le talus de la grande route, on voit sur une longueur de trente mètres le piedroit intermédiaire qui supportait les voûtes de la double galerie. Les souterrains se montrent ensuite près du port et du four à chaux de Vassieux; on les retrouve sur une longueur de quarante pas vers le chemin de Crépieu. On les aperçoit par intervalles entre le port de Reilleux et le bois de la Pape. En approchant de Neyron, les galeries reparaissent sur une longueur de plus de cent pas. Vers les moulins de cette commune, les galeries sont bien conservées. Enfin à trois cent cinquante pas au-dessus des moulins, on voit sur le bord du Rhône, à l'endroit où se termine le canal, quatre murailles parallèles, ayant chacune un mètre quarante centimètres d'épaisseur, qui entrent obliquement de l'aval à l'amont dans le fleuve où l'œil les suit à vingt ou trente pas de distance. Ces murs étaient destinés, soit à engouffrer les eaux du fleuve dans le canal, soit à amortir le choc trop direct du courant.

Revenons à Lyon. Le canal traversait le jardin qui forme aujourd'hui la place Tolozan. Dans différents actes, il est question de voûtes à cet endroit qui probablement ne sont autres que les galeries en question. Ainsi, dans

Digitized by Google

une vente du 19 septembre 1738, que nous avons eue en mains, il est dit que Louis Albanel vend à Jacques Breton (lequel a revendu la même année à Antoine Tolozan de Montfort), une maison composée de différents corps de bâtiments, avec une galerie et la terrasse ou jardin en dépendant (aujourd'hui place Tolozan,) situés à Lyon, au quartier Saint-Clair proche l'église des Feuillants, confinés au nord par la rue des Feuillants, à l'orient et au midi par le quai Saint-Clair, sans aucune réserve, si ce n'est des voûtes, lesquelles sont au devant desdites maisons, sous le quai, et sont possédées par MM. les prévôt des marchands et échevins de cette ville.

Ces galeries venaient aboutir aux fossés de la Lanterne en traversant l'emplacement de la maison qui porte le numéro 27 sur la rue Puits-Gaillot et fait l'angle sud-ouest de la rue du Griffon. L'architecte Delorme, auteur de savantes recherches sur les aqueducs de Lyon, dit positivement qu'il a vu l'embouchure de ce canal dans la maison Allier, sise à l'angle des rues Puits-Gaillot et du Griffon. Il a sans doute fait ses observations pendant que la maison était en construction, car elle a été bâtie de son temps, sur un alignement donné par le Consulat, le 20 mai 1738. Elle appartient aujourd'hui à M. Félix Dubourg.

Ce canal, après avoir parcouru la distance de Neyron à Lyon sur une faible pente, arrivait aux fossés avec une chute d'eau d'environ deux mètres au-dessus des eaux moyennes du Rhône, d'après les calculs de MM. Flacheron et Fournet.

Une œuvre aussi considérable avait nécessairement pour objet un service public de premier ordre, depuis longtemps oublié. Quel était-il? Plusieurs savants modernes ont cherché à résoudre cette question.

Digitized by Google

Ménestrier, Delorme et Fournet regardent avec raison ces galeries comme un aqueduc ; quant à l'usage de ses eaux, ils se trompent. Ménestrier prétend , dans sa dix-septième dissertation, qu'elles servaient de moteur à divers établissements industriels situés au bas de la colline Saint-Sébastien; les deux autres qu'elles alimentaient les fontaines de la ville basse.

Cochard et Flachéron en font au contraire une voie militaire entre Miribel et Lyon. D'après Cochard, elle aurait été établie au moyen âge par les sires de Beaujeu pour défendre leurs vastes domaines, qui s'étendaient jusqu'aux Terreaux : Flachéron estime qu'elle remonte au VIe siècle, sous les rois de Bourgogne, qui l'auraient fait construire pour relier à Lyon le château fort de Miribel, poste avancé destiné à couvrir cette ville. Des deux galeries, l'une serait pour l'aller, l'autre pour le retour.

Aucun de ces systèmes n'est soutenable ; nous en passons sous silence plusieurs autres qui le sont encore moins.

Les eaux du canal n'étaient pas destinées à servir de moteur hydraulique, car la hauteur de la chute était au maximum de deux mètres. Comment supposer, dit Flachéron, que pour un si faible résultat on ait exécuté à grands frais deux vastes souterrains de neuf kilomètres de longueur, tandis qu'il était si facile d'obtenir sur les bords du fleuve, avec la rapidité du courant, une force motrice bien plus considérable, à la portée de tous ? Nous ajoutons : ni les lieux, ni les chroniques n'ont conservé d'indice de ces prétendus établissements industriels.

L'opinion de M. Fournet que les Romains avaient construit cet aqueduc pour fournir la ville basse d'eau potable ne résiste pas à la critique. D'abord il n'y avait pas de ville dans la plaine à l'époque romaine. Ensuite, com-

Digitized by Google

me il l'admet lui-même, avec Ménestrier et Delorme, le canal versait directement ses eaux dans les fossés de la Lanterne, dès lors il n'y avait plus moyen de les distribuer dans la ville en fontaines jaillissantes. Au reste il est juste de faire remarquer que ce savant n'a émis l'idée de bornes-fontaines que sous forme de doute; il déclare, dans son mémoire, qu'on était encore « dans l'ignorance la plus complète sur la destination précise de ces eaux ». Le but principal qu'il s'est proposé est de prouver que la double galerie était un aqueduc et non un chemin couvert, comme l'ont prétendu Cochard et Flachéron. Sur ce point son argumentation est sans réplique.

Pour qu'elle fût un chemin militaire, il faudrait, entre autres conditions essentielles, fait-il observer, qu'elle fût insubmersible; qu'elle se rattachât sans discontinuité au château de Miribel, qu'il s'agissait de mettre en communication avec Lyon.

Or, ce souterrain n'est pas à l'abri des inondations, non-seulement pendant les grosses eaux, mais même pendant leur état moyen, dans toute la partie qui avoisine Neyron. Comment supposer une aussi grande imprévoyance? comment admettre qu'on ait construit pour un service permanent une voie souterraine qui devait être nécessairement interceptée pendant une partie de l'année? qu'on l'ait dirigée horizontalement dans le lit du fleuve, lorsqu'il était si facile de suivre un plan supérieur.

Entre le château de Miribel et Neyron, où la double galerie entre dans le Rhône, il y a une distance de trois à quatre kilomètres. Dans toute cette étendue, il n'y a aucune trace de souterrain. Il n'est pas supposable que cet ouvrage, dont la solidité est telle qu'il a résisté contre les actions atmosphériques et les assauts répétés du fleuve

Digitized by Google

ait complètement disparu, précisément dans la partie où il était le moins exposé.

Ces galeries ne sont donc pas un chemin militaire qui aboutissait à Miribel, mais un aqueduc qui avait sa prise d'eau à Neyron, son embouchure dans les fossés de la Lanterne. Nous disons qu'il avait pour unique objet la défense de laville. Envisagé à ce point de vue, le résultat obtenu justifiait amplement la sagesse du plan des ingénieurs, les dépenses de temps et d'argent qu'a dû coûter ce grand ouvrage.

En effet, la chute d'eau de deux mètres, qui avait si peu de valeur comme moteur hydraulique, ou comme moyen de distribuer l'eau à des fontaines jaillissantes, avait une importance capitale pour la défense des remparts, puisqu'elle permettait d'inonder les fossés en tout temps et leur assurait une profondeur d'eau de deux mètres, même pendant les grandes sécheresses.

Cependant, pour remplir les fossés, il fallait retenir l'eau par des barrages éclusés; quelque considérable que fût le volume de celle fournie par le double aqueduc, et nous ne doutons pas qu'on ne l'eût grossi en recueillant sur le parcours les eaux de source, notamment à la colline Saint-Sébastien, où l'on a rencontré plusieurs canaux dans cette direction, il n'aurait pu suffire pour couler à pleins bords dans d'aussi vastes fossés. On avait donc établi de distance en distance des barrages avec écluses pour retenir l'eau, de manière à former une suite de bassins dont le trop plein déversait de l'un dans l'autre, en descendant du Rhône vers la Saône. C'est pourquoi le chemin latéral au rempart s'appelait rue des Ecloisons dans la partie supérieure et rue des Basses-Écloisons, dans la partie correspondante à la rue de la Cage, noms conservés jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

En temps ordinaire, on ouvrait les vannes; l'eau de l'aqueduc de Neyron s'écoulait librement vers la Saône, sous forme de ruisseau, dans la cunette des fossés.

Une dernière question, celle de l'antiquité de l'aqueduc de Neyron reste à examiner.

Ces galeries n'ont aucun caractère distinctif, ni cordon ni moulure, ni ornements qui puissent en préciser la date. La maçonnerie en est peu soignée et ressemble à celle qu'on fait de nos jours ; d'où Flachéron conclut qu'elles ne peuvent être antérieures au VIe siècle. Cochard les attribue au temps de la féodalité.

Néanmoins Ménestrier, Delorme, et Fournet y voient une œuvre romaine. Si on a économisé sur la main-d'œuvre, c'est que l'édifice n'avait qu'un simple but d'utilité publique et n'était pas destiné à frapper les regards.

Pour nous, abordant un autre ordre d'idées, nous remarquerons que le canal de Neyron, complément des fossés de la Lanterne, a nécessairement la même origine que cette fortification.

La muraille, avec ses tours, les fossés, avec le canal qui leur fournissait l'eau, œuvre d'un grand nombre d'années, n'ont pu être entrepris et menés à bonne fin que pendant la domination d'un pouvoir qui s'étendait également sur la ville et sur le pays voisin.

Cette condition ne saurait se rencontrer pendant la période de la domination des archevêques, de 1031 à 1208, ni dans celle des luttes des bourgeois contre l'Eglise de 1208 à 1311, car il n'est pas supposable que dans ces temps de violence, où les seigneurs étaient fréquemment en guerre les uns contre les autres, les sires de Beaujeu, les seigneurs de Miribel, de Montluel aient permis de construire sur leur territoire un canal de plusieurs ki-

Digitized by Google

lomètres pour fortifier un voisin avec lequel ils pouvaient se trouver en état d'hostilité.

Sa construction pourrait, à la rigueur, se placer dans la première moitié du XIVe siècle. Dans cette période, les citoyens ont beaucoup travaillé à leurs fortifications comme l'attestent les nombreuses collectes, levées, impositions dont nous avons donné le relevé officiel, ayant toutes pour unique objet la clôture et la défense de la ville. On ignore complètement les travaux qui furent alors exécutés, parce que les comptes en sont perdus; mais, quels qu'ils fussent, ils n'auraient pu être entravés par l'opposition des seigneurs voisins, car, dès 1311, Lyon, réuni à la couronne de France, était devenu ville frontière du royaume, et le roi aurait brisé tous les obstacles.

Mais une circonstance indique qu'on ne peut l'attribuer à cette époque.

En 1462, commença entre la ville et le cardinal de Tournon un procès qui durait encore en 1475, au sujet de la pêche dans les fossés de la Lanterne. L'archevêque revendiquait le droit de pêche en qualité de seigneur haut justicier; la ville opposait qu'elle avait toujours affermé la pêche, qu'elle lui appartenait, parce qu'elle avait entretenu, nettoyé les fossés de toute ancienneté. A quoi les défenseurs n'eussent pas manqué d'ajouter le souvenir encore récent de la construction de ce grand ouvrage, si elle avait eu lieu de 1311 à 1350.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, les citoyens ont travaillé aux réparations des vieux fossés de Saint-Sébastien et de l'enceinte de l'ouest; les travaux des siècles suivants sont également connus; ils ne s'appliquent pas au canal en question.

Digitized by Google

On ne trouve donc dans le moyen âge aucune trace, aucun indice probable de sa construction.

Elle nous paraît remonter à une bien plus haute antiquité.

Nous avons vu qu'en 1208, les citoyens travaillaient à se fortifier du côté de Saint-Marcel, c'est-à-dire à l'endroit appelé depuis fossés de la Lanterne; qu'il s'agissait alors, non d'une nouvelle enceinte, mais de la reconstruction ou transformation d'une fortification préexistante « Clausuras quoque et fossata *quæ sunt* à parte Sancti Marcelli possunt cives suo arbitrio *secundum præsentem formam meliorare*, novas autem munitiones sine assensu archiepiscopi et capituli non possunt ædificare. »

Nous avons vu encore que cette fortification au bas de la colline Saint-Sébastien était reliée aux antiques fossés qui couronnaient la hauteur par une muraille inconnue des historiens, que les fouilles de 1759 avaient révélée le long du Rhône, depuis les fossés de la Lanterne jusqu'à l'endroit où aboutissaient les remparts de la Croix-Rousse; que cette enceinte continue autour de la montagne Saint-Sébastien semblait ne pouvoir se rapporter qu'à l'époque romaine, où les versants de la montagne étaient le siége d'édifices importants, tandis que la plaine était encore inhabitée. Il y a donc lieu de penser que le canal de Neyron a la même origine. Mais alors les fossés de la Lanterne étaient disposés pour défendre la ville gauloise assise sur la colline, contre une attaque venant d'en bas.

A l'invasion des barbares, tout fut détruit. La colline resta déserte. Les maisons se groupèrent peu à peu autour de Saint-Nizier; d'abord défendues par les murailles du cloître, elles débordèrent cette enceinte, une nouvelle ville s'étendit dans la plaine. Le Rhône et la Saône la protégaient d'orient et d'occident, mais elle

Digitized by Google

restait ouverte du côté nord, exposée aux surprises des ennemis venant de Bresse, de Savoie, du Dauphiné, qui appartenaient à des seigneurs étrangers. Les bourgeois résolurent donc de se défendre de ce côté par une muraille précédée d'un grand fossé. A cet effet, ils relevèrent la fortification romaine de ses ruines, en opérant un changement de front; faite d'abord pour défendre la montagne, elle fut transformée pour défendre la plaine. C'est sans doute ce qu'il faut entendre par ces expressions: Possunt cives *meliorare secundum præsentem formam* clausuras quoque et fossata *quæ sunt*.

En résumé, on peut discuter sur l'antiquité du canal de Neyron, mais non sur sa destination. Il appartient aux fossés de la Lanterne. L'acte consulaire de 1512 certifie envers et contre tous, qu'on mettait l'eau dedans les fossés lorsqu'on voulait, quand il en était besoin. On ne pouvait y verser l'eau qu'au moyen d'un canal de dérivation; ce canal existe, c'est celui de Neyron. Il entrait dans les fossés du côté du Rhône et s'écoulait dans la Saône.

Voilà ce qu'était en réalité ce fameux canal de communication du Rhône à la Saône, dont le souvenir confus, dénaturé s'est perpétué d'âge en âge; ce canal, dont les historiens ont fait une voie navigable creusée par les Romains pour communiquer d'un fleuve à l'autre.

Quant à l'étymologie du nom de Lanterne, donné aux fossés, à la porte principale et à la rue qui y aboutissait, plusieurs ont dit qu'il venait de l'enseigne d'une maison du voisinage. C'est encore une erreur. Cette appellation venait d'un belvédère ou *lanterne* établi sur la plateforme de la plus haute tour, attenante à la porte. C'est dans cette lanterne que se tenait la sentinelle chargée d'avoir l'œil au guet et de donner l'alarme en cas de

Digitized by Google

danger. Dans cette lanterne était aussi une cloche pour annoncer la fermeture des portes. Elle fut établie lors de la reconstruction de cette porte et des grands travaux exécutés aux fossés, de 1346 à 1369. C'est également à partir de cette époque que les fossés précédemment désignés sous les noms de fossés de Saint-Marcel, fossés de Saint-Nizier ont pris le nom de fossés de la Lanterne. On ne commence à rencontrer cette dernière dénomination qu'en 1356.

De même, l'apellation de *fossés* a plus tard été remplacée par celle de *Terreaux*, qui a la même signification et s'est perpétuée jusqu'à nos jours, Nous avons cité plusieurs actes où les deux mots sont conjointement employés l'un pour l'autre.

Nous parlerons dans un autre chapitre de l'emploi des vastes emplacements des fossés après leur suppression, et des nombreuses difficultés que la ville eut à vaincre pour s'en assurer la possession.

Nous nous bornerons à rappeler ici, que leur démembrement a duré de longues années.

La première partie fut comblée en 1538 pour y établir la boucherie de la Lanterne, appelée plus tard des Terreaux.

Les emplacements aux abords de la boucherie, entre la Saône et la rue Lanterne, ont été vendus en 1549 et 1550.

Ceux qui forment le massif en face de l'Hôtel-de-Ville ont été aliénés en 1556.

La place des Terreaux a été remblayée en 1578.

L'emplacement où fut plus tard bâti l'Hôtel-de-Ville, en 1564.

Celui de la place de la Comédie et du Grand-Théâtre, en 1617.

Digitized by Google

Le sol des maisons comprises entre le Grand-Théâtre et le Rhône a été vendu en 1617.

La plus grande partie de la muraille a été démolie en 1554. La dernière des tours, qui servait de magasin aux poudres, en 1650.

VERMOREL,

Ex-voyer en chef de la ville.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*))

V.

ITALIEN ET ROMAN

Lyon fait ouvrages divers
Ouvrages premiers italiques,
Prenant origine des vers,
Maintenant ouvrages galliques.
Ch. Fontaine, épître 1555.

En tête de cette pléiade nombreuse de poètes éclos sur le sol de l'Italie, qui tous se sont complus à ciseler en délicates figulines leurs myriades de *sonnets* et d'*octaves*, brille avant tous Pétrarque. Ses rimes, stances, tercets, ses sonnets surtout, sont demeurés comme autant de modèles du genre, que les Italiens, amoureux de la forme ne se lassent jamais de lire et citer. Mais ils sont, d'un autre côté, tellement remplis d'allégories et de métaphores, que, déjà presque intraduisibles en français, ils le seraient bien plus encore en patois, qui manque, la plus part du temps, de termes pour exprimer les idées métaphysiques qui en constituent la forme, et souvent même, tout le fond.

Plus heureux, peut-être, serions-nous avec ce prestidigitateur adroit ou cet enchanteur malin, qui a nom l'Arioste. Ses humoristiques boutades, ses spirituelles saillies, rappelant avec bonheur ce que nous appelons

Digitized by Google

notre bon sel gaulois, seraient bien mieux, ce me semble, à notre taille et plus à portée de notre imitation, que les roucoulements de palumbes et les perpétuels gémissements, avec lesquels se tourne et se retourne sur sa couche solitaire le chantre assermenté de la belle Avignonaise. Du divin poète — pour les Italiens, si enclins à l'exagération, tout est divin — du divin poète donc, puisque divin il y a, nous prendrons ce surtout en quoi il excelle, à savoir ces rentrées ou épisodes, souvent risqués, mais toujours si bien tournés, à l'aide desquels il se joue si adroitement de son lecteur, et réussit à prolonger l'attention, sans jamais la lasser, pendant les vingt-quatre chants dont se compose son poème, mi-partie burlesque et mi-partie héroïque.

Vient en première ligne, l'épisode si connu et si souvent reproduit, des amours d'Angélique, la cruelle Alcimadure du *patito* Roland, avec le berger Medor. Le poète débute avec art par la description d'un duel terrible entre deux prétendants au cœur de la princesse du Cattay, le paladin Renaud, l'Achille chrétien, d'une part, et de l'autre, le sarrazin Ferragus, le bouillant Ajax du poème, qui tous deux pour le moment, et faute de mieux, se disputent, à grands coups d'épée, la paisible possession de l'objet aimé. Mais, tandis qu'inattentifs à tout autre objet, les deux combattants assourdissent les échos de la forêt du bruit des coups qui tombent, dru comme grêle, sur leur épaise armure, la peu sensible Angélique, lasse d'attendre l'issue problématique d'un combat dont elle doit être le prix, l'œil au guet, la jambe tendue, le sein palpilant, se glisse en catimini derrière l'épais feuillage, et s'en va, chevauchant en toute hâte, sur le cheval de l'un d'eux, en quête de nouvelles aventures, aux risques de devenir la proie d'un troisième larron.

Qual pargoletta dama, o capriola,
Che, tralle frondi del nattio boschetto,
Alla madre veduta abbia la gola

Digitized by Google

Stringer del pardo e aprirle'l fianco o'l petto;
Di selva in selva del crudel s'invola,
E si paura treme e di sospetto,
Ad ogni sterpo che passando tocca
Esser si crede all'impia fera in bocca (1),

Com'o vet ina bichi o la joïna gazella,
Qu'ou travers le-z-armire (2), a vu, à dous pòs d'ella,
Lo loup, que de sa mòre a marpailli los flancs,
Et fa chira-lippia de sos mimbros (3) singliants;
Epouvantò, le court... din sa frayou mortala,
Le va, le va, le va! la pou gli baille d'ala;
Le follie que lo vint fuette, la moïndri souchi,
Tot gli simble lo loup; de la bèti farouchi
Partot le vet la gueul'insiglientò, vai-z-ella,
Che, beïanta, s'intrure et fa craquò sos ous.
Son sang glaci se fige à la poura gazella;
La mòrt est din son cœur : Tot est crainti ous pourous.

Puis vient la ritournelle en sourdine, que le poète gouailleur place dans la bouche du sarrazin Sacripan, venu, comme un autre Sarpédon, de l'extrême Orient, attiré par les charmes de cette nouvelle Hélène :

(1) Telle au bord du chemin une biche craintive,
S'arrête, hésite et tremble avant de le passer;
Elle voudrait cacher sa course fugitive,
Redoutant le chasseur qui la pourrait blesser;
Dans ses grands yeux scintille une larme captive,
Sur sa robe légère un frisson vient glisser;
L'épouvante en son cœur comme un foyer s'active,
L'effroi de l'inconnu l'empêche d'avancer....
Mme L. Siefert. *Rayons perdus*, préface.

(2) *Armire*, ermière, taillis, le bord d'un bois; le mot suisse *armailli*, qui fait pâître dans le bois, n'a pas d'autre origine. *Los armailli de Colombetta...* (Ranz des vaches).

(3) *Marpailli*, mâcher, déchirer, souiller.

Digitized by Google

Mentre colui che per suo amore
Venuto era dal capo d'Oriente,
Cosi s'afflige e duole,
E fa degli suoi occhi tepida fonte,

.....Altrui vede salire,
Salire sur l'arbor riserbato, e tutto
Essergli tolto il disiato frutto.

Mais tandi que çu raï, captivò par se chorme,
Obliant d'Orient lo sejor tant vantò,
Ploure et fa de sos is soudre ina font de lorme,
In autro monte à l'òbro, et sin rin respettò,
Mige à son bet lo frut causa de tant d'alorme...

L'heureux mortel, innocent triomphateur de ces héros mystifiés, c'est le pâtre Médor, qui, tandis que ceux-là cherchent à se pourfendre, et que l'autre conte sa peine aux rochers d'alentour, a vu, nouvel Endymion, poindre pour lui l'heure du berger. Et le poète de s'écrier avec une feinte bonhomie :

La verginella è simile à la rosa,
Ch'en bel giardino sulla nativa spina,
Mentre sola e sicura si riposa,
Ne grege ne pastor se le awicina.
L'aura soave e l'alba ruggiadosa,
L'acque, la terra al suo favor s'inchina,
Giovani vagghi e done inamorate
Amano aver ne e senni e tempie ornate,

Ma non si tosto dal materno stello
Rimosa viene del ceppe verde,
Che quanto avea degli uomini e del cielo
Favor, grazia, bellezza, tutto perde.

Digitized by Google

La vergine che'l fior, di che piu zelo
Che de'begli occhi e della vita aver dè,
Lascia altrui corre, il pregio ch'avea innanti
Perde nel cor di tutti gli altri amanti.

Joïna filletta est parilli à la rousa,
Qu'in un jardīn su sa tigi epinousa
S'ure (1) sin crainti ous caresse dou [vint,
Fôrs que lo bague (2) in seiaiae visin.
L'ora (3) dou saï et l'auba (4) ro- [sèousa,
L'aiga, la terra à l'invia gli fan fêta;
Filles, garçons, galants, fenn'amo- [rousa
Van s'en parant o la gansi (5) o la [têta.

Mais le n'est pò plutout su sa tig [cullia
Que tos los dons que le teniet dou [cier,
Gròci, fraïcheur et coroll'epulia (6),
In moïns de rin attenant le lo perd.
Parillimint filli que laisse pindre
Ce que le dit mai que sos is villi,
Par n'avi su prudamint se defindre,
Pud tot l'écliat dont le poïet brilli.

Puis vient la moralité, à propos de la folie de Roland, qui éclate furieuse, implacable, atroce, à la vue des témoignages irrécusables de l'infidélité de sa belle.

Chi mette il pié su l'amorosa pania
Cerchi rittrarlo e non s'inveschi l'ale;
Che non è in somma amor, se non insania,
A giudicio dé savi universale.
E sebben com Orlando omen non smania
Suo furor mostra à qualch'altra seguale.

(1) *S'ure*, *uri*, ouvrir; *u* prononcé *ou* a fait le français *ouvrir*.

(2) *Bague*, berger, maraudeur; d'où le français *baguenauder*, vaguer, vagabonder, s'amuser à des riens; autre exemple de la confusion du *v* et du *b*.

(3) *Aura*, en latin, le vent du soir, prononcé bref *l'ora*.

(4) *L'auba*, alba, l'aurore, qui dissipe les ténèbres en blanchissant l'horizon.

(5) *Gansi*, la boutonnière, jadis bordée d'un galon, en italien *gancio* d'où chapeau gancé, coiffure à large bord, relevé par un galon.

(6) *Epullia*, éclose, épanouie.

Digitized by Google

E quel è di pazzia segno piu espresso
Che per altrui voler perder se stesso?

Vari effeti son; ma la pazzia
E tutt'una pero che si fa uscire.
Gli è come una gran selva ove la via
Convien a forza a chi vi va fallire,

Chi sù, chi giù chi quà, chi la travia.
Per conchiudere, in somma, io vi vo dire,
A chi in amor s'inveschia, altri ogni pena,
Si convengono i ceppi e la catena.

Que fôr son pi su l'amorousa trapa
Det bien garò que son ala y arrapa.
Qu'est-aï l'amour, autro qu'ina [traïtrisi,
Ou jugimint dou mondo et de l'aï- [glisi?
Mais rin n'y fa; qu'accote gliou [parola?
La porta s'ure et tot s'y jitte en folla.
Demandò vaïre à çu pouro Rolland,
Dou fuet d'amour que va se consu- [mant.

Je sons tous d'inqui et vo diriòs qu'o [v'est
Coma que s'intrafiche in ina gran [forêt,
Onte van de tous iòs rote de tote sôrte
D'iqui, d'ilò, d'ilçò, de draizte-et de [lôtre.
O s'imbroille tant mai qu'o y va mai [corant;
Et par tot resumò, in somma, o faut [dire,
Segre l'amour, outant s'exposò ou [martyre,
Et mieux vaudrit ou cor avi chaïne [et carcan.

Ben si potria dire: frate tu vai
L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo.
Io vi rispondo, che comprendo assai,
Or che di mente ho lucido intervallo;
Ed ho gran cura (e spero farlo ormai)
Di riposarmi e d'uscir fuor di ballo;
Ma tosto far come vorrei non posso,
Che'l malo è penetrato infin all'osso.

Digitized by Google

Vo me diris : Te que t'in vai praïchant,
Te vets la buchi, et ne vets pò la pici (1)
Que din ton zi s'in va toujor craïssant
— Ne creïs pò qu'ò seie par malici ;
J'ou veio pro quand j'aï tot mon bon sins ;
J'aï lo parpou, et vo poïs m'in craïre,
De me tiri dou miai de celle gints ;
Mais lo michan (2) est de pochi-z-ou faire !

Un genre dans lequel les Italiens excellent, et dans lequel ils se complaisent, est, ce qu'ils nomment dans leur langue, des *concetti*, sorte de petites pièces pleines de finesse et de grâce, bien qu'empreintes d'une certaine afféterie, tenant le milieu, pour le genre, entre ce que nous appellerions le madrigal ou le bouquet à Chloris ; et, dont tout le piquant consiste le plus souvent dans une opposition ou jeu de mots que ceux-là seuls comprennent, qui sont à même de les goûter dans l'original.

Dans la pièce que voici, par exemple, l'un de ces mille petits riens dans lesquels se complaît la muse élégante et facile de Guarini, le poète feint que l'Amour a été piqué par une abeille, et que, furieux et voulant s'en venger, il a fait tomber une goutte du venin de sa plaie sur la bouche de sa maîtresse ; de là, une allusion aux prétendues rigueurs de cette belle,

Fier et farouche objet, toujours courant aux bois,
Toujours sautant aux prés, dansant sur la verdure,
Et ne connaissant d'autres lois
Que son caprice..... (3)

(1) *Buchi*, buchette, paille, fétu, par opposition à *pici*, pièce (de bois), une poutre, allusion à la parabole de l'évangile.

(2) *Le méchant*, le difficile, est de pouvoir le faire.

(3) La Fontaine. Daphnis et Alcimadure.

Digitized by Google

Punto da un ape a cui
Rubava il mele, il pargoletto Amore,
Quel rubato licore
Tutto pien d'ira e di vendetta, pose
Sulle tabre di rosa
Alla mia donna, e disse : in voi si serbe
Memoria non mai spenta ,
Delle soavi mie rapine acerbe ;
E chi vi baccia senta
Del ape, ch'io provai dolce e crudele
L'ago nel cor e nella bocca il mele.

Piquò par in'avigli in gli prenant san mier,
L'amour si courrouci qu'o vo n'in faisiet gier (1)
Dou mò qu'a ressintiet volliant tiri vingeanci,
Fit chaïre (2) lo virion (3) su la laura marvillia (4)
De ma bella maïtressa, in gli disant : ma mia,
De mon mò dorindret (5) gorda la sovenanci ;
Et coma fa l'avigli et doceur et violenci,
In son cueur sïntira ina pointi de fer
Celu que cullira su ta bochi çu mier (6) !

(1) *Gier*, de l'italien *giacere* (*a* prononcé *è*) tomber, se pâmer de saisissement, de pitié.

(2) *Chaïre*, crâse de *cadere*, *a* prononcé *ai* et *c* aspiré *ch*.

(3) *Virion*, *virus*, venin.

(4) *Marvillia*, *lo marvillon*, vermeille, le vermillo.

(5) *Dorindret*, d'ores en avant.

(6) J'ai trouvé cette même pensée, avec quelques variantes, dans un romancero espagnol :

Hermosa deidad no llores,
De mi amor no tomes quejas,
Que es proprio de las abejas
Picar donde encontran flores.

De tos biaux is, ô divina marvilli,
Si mon amour a fa colò le plours,
Consola-te, toujor o vet l'avilli
Pindre sou mier eus odorante flours.

Digitized by Google

Les Italiens, à l'instar des Grecs, leurs devanciers,

Al finger pronti all'ingannar accorti (1)

sont maîtres passés, on le sait, dans cet art que pratiquait avec tant de succès le mendiant de Sterne, l'art de prendre les mouches avec du miel et les hommes (et bien mieux encore les filles d'Eve) avec des louanges. C'est un gluau qui manque rarement son effet. Ceux auxquels il est tendu acceptent d'ailleurs si bonnement l'encens, que ce serait dommage de les priver d'une denrée qui coûte si peu, et rend au donateur tant de profit. Toutefois, il faut convenir que les courtisans, ceux surtout qui sont poètes, abusent parfois étrangement de la permission. Oyez plutôt : C'est à sa jeune souveraine, Marie de Médicis, la future reine de France, femme de Henri IV, que s'adresse en ces termes flatteurs, notre artiste en concetti :

Ogni cosa creata, vergina serenissima divina,
Alla vostra beltà s'inchina ;
Ne pur il cielo ha stella
Ch'a par di voi sia bella ;
Ma di lumi maggiori anco il vincete,
L'Alba nel viso e'l Sol negli occhi avete !

Rin qu'a vo vair parutre, o raïna de biautò,
Polaï tot ce que fut in çu mondo creò ;
O ne se vet ou cier si brillante-z-etelle
Qu'ouprès de voutros is ne parussian moïns belle;
Ouprès de voutron teint lo jor est sins écliat ;
Venus mêma rindrit lez orme sin combat.
Que pot faire lo jor et la nature intiri,
A que retrove in vo l'Aurora et la lumiri (2)?

(1) Habiles à dissimuler, flatteurs et traîtres.

(2) Les poètes et les amoureux ont de tout temps aimé cette fiction, de bjet de leur flamme éteignant par sa présence les feux de l'astre du jour.

Digitized by Google

Dans les *concetti* suivants, le poète garde, ce me semble, plus de mesure ;

E l'uomo un picciol mondo
Ma grande al'hor que con la donna unito

Je la retrouve chez un poète peu connu du 17e siècle, Malleville, célèbre dans le temps par son sonnet de la *Belle matineuse*, qui tint longtemps la corde dans les éphémérides du temps.

Le silence régnait sur la terre et sur l'onde,
L'air devenait serein et l'Olympe vermeil,
Et l'amoureux Zéphire, affranchi du sommeil,
Ressuscitait les fleurs d'une haleine féconde.

L'aurore déployait l'or de sa tresse blonde
Et semait de rubis le chemin du soleil ;
Enfin ce dieu venait au plus grand appareil
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde...

Quand la jeune Phillis au visage riant,
Sortant de son palais plus clair que l'Orient
Fit voir une lumière et plus vive et plus belle.

Sacré flambleau du jour ne soyez point jaloux,
Vous parûtes alors aussi peu devant elle
Que les feux de la nuit avaient fait devant vous.

Il n'est pas jusqu'à notre grand Malherbe, le sage, le grave restaurateur du Parnasse français, qui n'ait, lui aussi, payé son tribut à cette épidémie de cour, quand il dit, par exemple, dans une ode dédiée au roi :

Que Mars s'est mis lui-même au trône de la France,
Et s'est fait notre roi sous les traits de Louis.

Mieux inspirés, et flatterie plus fine, sont les vers adressés par lui à cette même reine Marie, sous forme d'une prière au Destin :

Fais que jamais rien ne l'ennuie,
Que toute infortune la fuie,
Et qu'aux roses de sa beauté,
L'âge, par qui tout se consume,
Redonne, contre sa coutume,
La grâce de la nouveauté !

Digitized by Google

Che l'un per altro ha la natura ordito
Ha l'uomo del mondo frale
Quando è'n lui caduco e di mortale;
Ma la donna si contien l'eterno;
Il volto è'l paradiso, e'l cor l'inferno.

L'hom' est à lu solet un mondo in miniatura,
Que s'accret dou momint qu'à la fenn'a s'unit,
Et qu'al est ce par qué la natura lo fit;
Gordant par devers lu la caduca natnra;
Mais la fenn'a reçu l'etarnitò dou cier,
Paradis par los is, et, par lo cueur, l'infer.

Le suivant roule tout entier sur une équivoque, le mot *Victoire* porté par la dame à qui sont adressés ces vers :

AD UNA DONNA CANTATRICE CHE SI CHIAMAVA VITTORIA

Cantava la mi donna
Che parea l'ussigniuolo, e l'ussigniuolo
Cantava che parea la donna mia.
Quand ei fu vintoe duolo
N,ebbe, e pianse, et poi tacque, e vole via
Ed ella per sua gloria
Lieta, nel canto risonò: Vittoria.

Un jor ou boï ma bargiri chantòve
Si doux, qu'o me simblit intindre un rossignou.
Quand pussin, à son tor, lo rossignou pioulòve (1),
Je trovi que Victoire eiet lo chant plus doux.
Lu, se veiant vaincu, piquò de jalousia,
Demorit tot monet (2), pus, houtou, se quaisit (3)
Et prenant de depiet à avorri (4) la via,

(1) *Pioulò*, onomotapée du cri de l'oiseau. *piou, piou.*
(2) *Monet, monitus, attonitus*, averti, repris, étonné.
(3) *Sa quaisit, quiescit*, s'arrêta, se tût.
(4) *Avorri, abhorrere*, prendre à regret, détester.

Digitized by Google

A fit coma que ploure, et bien loïn s'involit.
Joiousa, Ella, sodain voglit chantó sa gloïri,...
Tos los échos dou boï redisiron, Victoïri !

Assez de concetti comme cela, aussi bien ma muse en veine de produire, brûle d'aborder des conceptions de plus longue haleine, une épopée, que sais-je? quelque grave chant national, qui lui permette de marcher sur les traces des Macpherson et des Walter Scott. Qui n'a rêvé une fois dans la vie, alors surtout que la sève de la jeunesse débordait, et qu'un sang bouillant battait à coups précipités ses tempes, qui n'a rêvé ballades, poème épique?...

Déjà, depuis une heure, j'entends, comme le chuchottement tentateur de Méphistophélès, résonner à mon oreille le chant si harmonieusement cadencé des strophes du Tasse :

Canto l'arme pietoso e'l gran capitano
Che liberò il gran sepolcro di Cristo :
Molto oprì con senno e con la manno;
Molto soffri nel glorioso acquisto...

Je chanto los combats et çu héros piou
Que delivrit dou Christ lo tombiau gloriou;
D'accôrd avoi son bras, son òma generousa
Gli fit tot sormontò par cela granda chousa.....

Ouf! je m'arrête. Dieu me garde, informe et lourde phalène, de venir ainsi, de gaité de cœur, brûler mes ailes aux divines splendeurs de ce flambeau sans égal. Comment notre pauvre patois, avec son grossier prosaïsme, parviendrait-il à rendre ces savantes périodes, si habilement cadencées, et dont le hythme musical rappelle involontairement à l'oreille caressée le fouillis brillant des notes de la musique italienne! A peine au plus, pourrais-je, en bien cherchant, trouver, d'ici, de là, quelque récit épisodique, mêlé comme intermède aux récits des grands coups d'épée de ses

Digitized by Google

héros chrétiens et musulmans; le charmant épisode de Clorinde, par exemple, ou celui si délicieux de l'arrivée d'Armide au camp des Croisés, et le chant élyséen des amours de l'enchanteresse avec le palladin Renaud, ce sentimal Achille du poëme chrétien :

In lieto aspetto il bel jardin s'aperse,
Aque stagnante, mobili cristalli,
Fior varj e varie piante. erbe diverse,
Apriche collinette, ombrosi valli,
Selve e spelunche in una vista offerte,
E quet ch'el bello e'l caro accresce a l'opre,
L'arte che tutto fa, nulla si scopre.

Un grand jardïn ous aspects los plus biaux,
Obros taillis et corbòs in barciaux,
De tous los lòz de-z-aigue mormorante,
In maints canors faisant jarmò le plante ;
Belle proriè, cuerte de milla fleurs ;
Vint folliaret, imbaumô de siinteurs ;
Boïs à l'intor baillant gliou grande-z-ombre,
Combe, calline, avoi caverne sombre
Din gliou retraite invitant los dormeurs ;
Et pus surtot, ce qu'o y penn'a à craïre,
L'ort de partot, sin qu'a se laïsse vaïre.

Charmants isiaux nichis din lo folliajo (1),
Impluisant l'air de chants melodious,

(1) *Vezzsci augelli infra le verdi fronde*
Temprano a prova lascivette note,
Mormora l'aura e fale foglie et l'onde
Garrir... vola fra gli altri un che le plume ha Sparte
Di color varj ed ha porporeo il rostro...
Tacquero gli altri ad ascoltarlo intenti
E fermaro i susurri in aria i venti.

Digitized by Google

Bon grò, magrò, vo font pinsò a l'ajo,
Ajo si doux dous plaisi amorous.
Quand in isiau a l'ecliatant plumajo,
Que de la fenna, etot dou rossignou,
Eiet la fôrma et lo charmant lingajo,
Ou palladin adresse çu parpou :

Ve'cella rousa, à sa tigi fixia
Modestamint, com'ina joïna filli,
Que moins se montre et mai simble gintilli ;
Lo vint l'intrure et le se montre a maitia;
Pus, tota granda, écliatant de splindeurs,
De sa biautò le chorme tos los cueurs.
Venna deman ; et cela fleur si jôlia,
Privò d'odeur, linguissanta, flitria,
Fara pidi à ses adorateurs .

Deh ! mira, egli canta, spuntar la rosa
Del verde suo, modesta, e virginella,
Che mezzo aperta ancora, e mezzo ascosa
Quanto si mostra men, tanto è pin bella ;
Ecco poi, nudo il sen, già baldenzosa,
Dispiega ; ecco poi langue, e non pnr quella,
Quella non par, che desiato avanti,
Fa da mille donzelle et mille amanti.

Cosi trapassa al trapassar d'un giorno,
Della vita mortale il fior e'l verde ;
Ne perche faccia in dietro aprile ritorno,
Si rinfiera ella mai ne si rinverde.
Cogliam d'amor la rosa, amiamo or quando
Esser si puote riamato amando.

LAMARTINE : *Aimons donc, aimons donc, de l'heure fugitive*
Hâtons-nous, jouissons;
Le temps n'a point de port, le temps n'a point de rive,
Il coule, et nous passons.

Et toute la suite de cette mélopée enchanteresse du Lac, qui semble l'hymne du Temps, chanté par les Chérubins sur leurs harpes d'or.....

Digitized by Google

Cullions la fleur d'amour, avant que la villiessi
L'ait su tigi flitria ; arrimai la joïnessi
Ne dure guero mai :
Los òbros ou printian jarmont follie novelle ;
Mais l'homo qu'est si fôrt, mais le fenne si belle
Ne folliont qu'ina vai !

Cullions, cullions la rous'ou madïn de la via,
Tandi que l'est chargia de suòve-z-odeurs ;
Avant que lo serein dou saï l'aie flitria,
Amis, bevons, chantons, coronons no de fleurs !

Amons donc, amons donc, amis, la via mortale
Ne dure qu'ïn instant ;
Noutra carriri est corta et lo tian a de-z-ale,
Impleions çu moment !

Nous retrouvons cette assimilation de la rose et de la fragilité de la vie chez presque tous les poètes — CECIDIT UT FLOS..... — et si notre grand Lamartine s'est lui-même inspiré du Tasse, avant le Tasse, un poète, que le régulateur du Parnasse français, le trop sévère Aristarque Boileau nous a peint sous de si sombres couleurs, Ronsard, doit à cette idée l'une de ses plus fraîches et de ses plus heureuses inspirations. On y trouve un naturel et une grâce qui font défaut à plus d'un poète moderne, et ce m'est une véritable bonne fortune de l'offrir pour bouquet à mes lecteurs :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe empourprée,
Et son teint au vôtre pareil !

Digitized by Google

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Là, là, ses beautés laissé choir.
O vraiment marâtre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous m'en croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez votre jeunesse ;
Comme à cette fleur, la vieillesse
Fera ternir votre beauté !

F. Monin.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

ACHARD-JAMES

SA VIE ET SES ÉCRITS (1)

I

Soixante-quatre ans déjà se sont écoulés depuis que la Société littéraire a pris naissance, et nous avons vu mourir naguère le dernier de ses fondateurs. La postérité a donc commencé pour chacun de nos devanciers, et je puis venir publier aujourd'hui cette étude sur la vie et les travaux d'un homme qui fut l'un des plus honorables citoyens de la ville de Lyon. M. Achard-James.

Jean-Marie Achard-James est né à Riverie (Rhône), le 21 août 1780 (2). Il était le troisième fils de Jean-François Achard, notaire royal, et de dame Gabrielle Plasson.

Sur les fonts du baptême, le nouveau-né fut tenu par deux vieux serviteurs de la famille, qui lui donnèrent leurs noms. Ce fait, sans importance en lui-même, a fixé mon attention, car il caractérise des mœurs qui ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. Que nous sommes

(1) Lu à la réunion de la Société littéraire du 3 mai 1871.

(2) Cette date nous est fournie par les registres de naissance de Riverie. Aucun biographe d'Achard-James ne l'a donnée exactement jusqu'à ce jour. Ainsi M Monfalcon, dans son *Histoire monumentale de Lyon* (t. IV, p. 135), le fait naître le 23 août 1789.

Digitized by Google

loin déjà de ce temps ! Que sont devenus ces vieux domestiques d'autrefois qui vivaient et mouraient au service de leurs maîtres ? Mais aussi, où trouverait-on, dans notre société, pourtant si démocratique, un semblable exemple de cette bienveillance, qui n'excluait point le respect, et faisait de serviteurs éprouvés des membres de la famille ? Il en était autrement alors. Aussi les gens de service apportaient-ils souvent à leurs maîtres le dévoûment d'une vie entière, et pouvait-on confier sans crainte à leur affectueuse sollicitude l'enfant de la maison.

Le père du jeune Achard, qui appartenait à une ancienne et bonne famille du Forez, jouissait à Riverie d'une considération méritée. A ses fonctions de notaire, il joignait aussi celles de procureur devant la juridiction seigneuriale ; il venait de faire construire une vaste et belle maison ; tout semblait le fixer dans cette localité, quand, tout à coup, en 1786, il céda son étude et se retira à Montbrison, pour y remplir l'office de receveur général des consignations du pays de Forez.

La Révolution le trouva exerçant cette charge. Malgré son titre de conseiller du roi, auquel il devait la qualification nobiliaire que nous lui voyons donnée dans plusieurs actes, Jean-François Achard ne fut point inquiété pendant les premiers mois de la Terreur. Au mois de septembre 1793, quand le Forez fut envahi par les troupes lyonnaises, Achard quitta momentanément son poste; mais il s'empressa d'adresser au corps administratif du département une déclaration par laquelle il s'engageait à faire face au paiement de toutes les sommes dont il était comptable (1). L'assemblée lui fit parvenir des félicitations et, quelque temps après, il put rentrer à Montbrison.

(1) Bibliothèque Coste, n° 4599.

Digitized by Google

Il n'y demeura pas longtemps. Un différend assez vif avec le maire lui fit craindre l'effet des menaces de ce dernier ; il crut prudent de quitter cette ville pour se rendre à l'armée du Rhin. Mais, pendant qu'il échappait ainsi au sort qui le menaçait, sa femme était arrêtée et conduite à Lyon, où elle fut renfermée à l'Hôtel-de-Ville.

Pendant ce temps, le jeune Achard et ses frères vivaient cachés à la campagne, dans une ferme qu'Achard père possédait à Boisset, près de Montrond. La Révolution de Thermidor rendit Mme Achard à la liberté ; mais leur père ne fut rayé de la liste des émigrés qu'en 1799. Quelques années plus tard, néanmoins, il fut nommé juge de paix à l'Arbresle.

Vers cette époque, le jeune Achard était placé à l'Ecol centrale du département du Rhône, où il fit ses études avec succès. Il y suivit notamment le cours de droit professé par Delandine, ancien avocat au Parlement, et le prix de législation lui fut même décerné dans le concours de l'année 1802 (1). Ainsi se révélaient déjà les aptitudes du futur magistrat. Quelques années de stage dans l'étude de Me Roque, avoué de première instance, complétèrent ses études juridiques.

Ce fut pendant qu'il se livrait ainsi à l'étude de la procédure qu'il se réunit aux fondateurs de la Société littéraire.

Tout ce qui touche à l'histoire de la Société littéraire

(1) Dans le même concours, le premier prix d'éloquence sur ce sujet : *La Religion est le plus ferme appui des empires*, fut remporté par M. Claude Baudrier, mort président du tribunal civil de Lyon en 1837, et père de M. Baudrier, actuellement président de chambre à la Cour d'appel. — Le second prix fut décerné à M. Benjamin Lecourt, plus tard notaire et l'un des membres fondateurs de la Société littéraire. (*Tablettes chronolog.* de M. Péricaud. Ann. 1802).

Digitized by Google

mérite notre attention. Qu'il me soit donc permis de rappeler ici quelques souvenirs intimes sur les origines de la Compagnie.

Les premières années du XIXe siècle tiennent une place remarquable dans l'histoire de la littérature française. Chateaubriand venait de donner le signal de ce réveil littéraire par la publication de ses œuvres immortelles, et les esprits, longtemps préoccupés par les agitations de l'intérieur, rassurés enfin par l'inauguration d'un pouvoir régulier, se portaient avec ardeur vers la culture des lettres. Mais, à Lyon, rien n'encourageait les premiers essais de la jeunesse. La Société *Amicitiæ et litteris* n'avait pas survécu à la Révolution, et l'Académie ne pouvait remplir cette mission, à cause de sa constitution même, qui réservait à la science la moitié des places vacantes dans son sein. Ce qu'il fallait aux jeunes littérateurs de notre ville, c'était une réunion consacrée aux lettres, et dans laquelle seraient accueillis le talent et le désir de bien faire plutôt que des titres littéraires nombreux.

Qui, le premier, eut l'idée de constituer une société sur cette base? Peut-être ne le saura-t-on jamais. Mais tout semble en attribuer l'honneur à M. Coste, notre illustre bibliophile. Il est certain, du moins, qu'il faut le compter au nombre des premiers auteurs de ce projet de fondation; car ce fut dans une promenade qu'il fit à l'Ile-Barbe, un lundi de Pentecôte, avec les deux Péricaud, que, pour la première fois, fut émis et arrêté le plan du futur Cercle littéraire.

Le départ de Coste pour Paris, où il allait achever ses études de droit, retarda l'exécution du projet. Mais, à son retour, l'idée émise dans cette promenade à l'Ile-Barbe fut reprise. Le 7 avril 1807, les statuts de la Société, rédigés par Coste, étaient adoptés, et le 6 juillet

Digitized by Google

suivant, ses fondateurs, au nombre de quatorze, pouvaient se réunir dans le modeste domicile de l'un d'eux, M. Mollard, professeur de belles-lettres.

Dans cette première séance, où l'on constitua le bureau de la nouvelle Compagnie, Achard-James fut nommé secrétaire-adjoint, et ce choix nous prouve l'estime que ses collègues avaient pour ses talents, et le zèle avec lequel il se livrait, dès cette époque, à la culture des lettres. Pendant qu'il prenait ainsi une part active à la fondation du Cercle littéraire, il se faisait recevoir défenseur officieux devant les tribunaux, titre remplacé bientôt par celui d'avocat, quand le décret de 1810 vint réorganiser le barreau.

Le 2 avril 1811, il était nommé conseiller auditeur à la Cour d'appel. Mais il ne demeura pas longtemps investi de ces modestes fonctions. Déjà, l'année précédente, le Valais avait été réuni à la France, sous le nom de département du Simplon. Le baron Rambaud, procureur-général à la Cour d'appel de Lyon, fut chargé d'y organiser les pouvoirs judiciaires. A la suite de plusieurs voyages dans ce pays et après avoir tracé un plan sommaire des institutions à établir, il en confia l'exécution au zèle d'Achard-James.

Envoyé dans le nouveau département du Simplon avec les fonctions de procureur impérial, le jeune magistrat avait une mission laborieuse à remplir, car il fallait y introduire une législation aussi inconnue des magistrats que des simples citoyens, instituer des juridictions nouvelles, et changer complétement la procédure civile et criminelle en usage devant les tribunaux du pays.

Achard-James remplit cette tâche avec succès. Nous possédons encore une preuve de son activité et de cette aptitude d'organisation, qui le portait vers l'étude des

Digitized by Google

plus humbles détails. Son attention se dirigea ainsi notamment vers la tenue des actes de l'état civil, ces titres importants des familles. Même en France, au commencement de ce siècle, ces registres ont été rédigés souvent avec une négligence extrême dans les communes rurales. Que l'on juge de leur irrégularité dans un pays récemment conquis, où l'on avait à lutter à la fois contre l'ignorance et les préjugés! Achard-James jugea ce point assez important pour en faire l'objet d'une publication intitulée : *Instructions* (en français et en allemand) *aux maires du département du Simplon, sur la tenue des registres de l'état-civil* (Sion, 1812, in-4°).

Pendant son séjour dans le Simplon, Achard-James se lia d'amitié avec le premier préfet de ce département, M. Derville-Maléchard, ancien chargé d'affaires de France dans le Valais, où il avait succédé à M. de Chateaubriand. Au mois de mars 1813, le comte de Rambuteau remplaça M. Derville-Maléchard, nommé préfet de la Sarthe, et, comme son prédécesseur, le nouveau fonctionnaire trouva dans Achard-James un concours dévoué, qui fit naître entre eux un lien d'affectueuse estime.

Mais le moment des revers était venu. Vaincue par la coalition, la France allait être dépouillée de toutes ses conquêtes. Au mois de décembre 1813, la Suisse était envahie par les Autrichiens, et le département du Simplon privé de toute communication avec la France par la voie de Genève. Il ne restait aux fonctionnaires français que la ressource de rentrer en France par la voie de Chamonix. Le voyage était périlleux, car les chemins, que bordent souvent des torrents ou des précipices, étaient couverts d'une épaisse couche de neige. Malgré les dangers d'une semblable retraite, le comte de Rambuteau et Achard-James se mirent résolûment, le 25 décembre

Digitized by Google

1813, à la tête d'une colonne de huit cent quarante Français : fonctionnaires, employés, soldats, gendarmes et douaniers. De Sion, on se dirigea par Martigny vers le col de la Forclaz. De là, on traversa successivement Trient, Valorsine, Chamonix, Regève, Ugine, Saint-Pierre-d'Albigny, Montmeillan, et l'on arriva enfin à Chambéry, le sixième jour, après une marche de 60 lieues, sans avoir perdu un seul homme (1).

Mais il avait fallu recourir plus d'une fois aux populations du Tour, de l'Argentière et de Chamonix pour s'ouvrir un chemin dans la neige, qui avait parfois une épaisseur de plus de trois mètres. Il avait fallu aussi toute l'énergie et la prudence des deux magistrats, qui marchaient à la tête de la colonne française, pour soutenir son courage et assurer son retour. Le comte de Rambuteau n'oublia jamais combien il fut aidé, dans la direction de cette retraite difficile, par Achard-James, et, jusqu'à la fin de sa vie, il s'est plu à rendre hommage à la fermeté et au caractère résolu du jeune magistrat.

Revenu à Lyon, Achard-James reprit ses fonctions de conseiller-auditeur, jusqu'au 25 octobre 1815, qu'il fut nommé conseiller à la Cour royale. Seize ans plus tard, le 27 janvier 1831, il fut élevé au rang de président de chambre, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort. « Il ne « fut, dit M. Monfalcon, ni brillant orateur, ni grand « magistrat, mais personne ne poussait plus loin l'amour « du devoir (2) » Ajoutons que personne n'eut plus que lui le sentiment de l'équité. Assidu, impartial et laborieux, on n'eut jamais à lui reprocher ni l'indifférence pour les causes qui lui étaient soumises, ni ce penchant

(1) Notes communiquées par le comte de Rambuteau.
(2) *Histoire monumentale de Lyon*, IV, 135.

Digitized by Google

pour l'innovation et les théories spécieuses qui égare parfois de bons esprits.

Ancien avocat, il n'oublia point, sur le siége du magistrat, ses premiers débuts, et le barreau trouva toujours auprès de lui un accueil plein de bienveillance. Dans les procès criminels, il sut se garder constamment aussi de la passion et de ce zèle extrême qui fait suspecter l'impartialité du juge. Délégué ainsi, en 1834, par le ministre de la justice, pour procéder à l'instruction contre les insurgés d'avril, il s'efforça de rendre à la liberté tous les accusés qui n'avaient été qu'égarés par de funestes influences, et l'on vit plus tard les chefs de parti, Lagrange, Baune et Caussidière, rendre eux-mêmes hommage à ses sentiments d'humanité.

Ces qualités du cœur lui firent prendre une part active à la direction de nos œuvres de bienfaisance. Il leur consacra trente années de sa vie. D'abord simple administrateur de l'Antiquaille, puis devenu président du Conseil d'administration de cet hospice, pendant cinq années, de 1834 à 1839, il se dévoua tout entier à la prospérité de cet établissement, qu'il visitait fréquemment et dans lequel il fonda, en 1827, sous le nom de *Providence de l'Antiquaille*, le refuge actuel de Notre-Dame de Compassion, où sont accueillies les filles soumises qui, après leur guérison, veulent changer de vie.

Devenu aussi, en 1830, administrateur du Mont-de-Piété, il déploya le même zèle dans la direction de cet établissement.

Mais ni les devoirs du magistrat, ni les œuvres de bienfaisance, ni l'administration de la Compagnie des ponts du Rhône, dont il fut aussi le président, ne purent détourner Achard-James de la culture des lettres. Il leur consacra les loisirs de sa vie entière. A compter de l'an-

Digitized by Google

née 1817, nous lui voyons faire de nombreuses lectures dans les réunions de la Société littéraire. Aussi la Compagnie s'empressa-t-elle d'honorer l'un de ses membres les plus actifs, en l'appelant successivement aux fonctions de secrétaire-adjoint (1807-1808), de trésorier (1810) et de vice-président (1819). Les honneurs de la présidence lui furent aussi conférés à deux reprises, en 1821 et 1834.

En 1821, il fut reçu membre de l'Académie de Lyon, qu'il eut aussi l'honneur de présider, pendant les années 1824, 1840 et 1841. Toujours assidu aux séances, il fit de nombreuses communications à cette Compagnie. Entièrement dévoué à ses intérêts, il lui fit don de plusieurs manuscrits, parmi lesquels on remarque un ouvrage de son oncle, Etienne Achard, ayant pour titre : *Défense du sentiment philosophique de la pluralité des mondes*. On le vit aussi, à plusieurs reprises, revendiquer avec chaleur, pour l'Académie, le droit de diriger l'école de la Martinière, conformément aux termes du testament du major Martin. Ajoutons que ce fut sous sa présidence, que l'Académie prit possession de la salle actuelle de ses séances.

Mais ce qui caractérise surtout Achard-James, c'est le vif intérêt qu'il porta toujours à tout ce qui remplissait les moments de sa vie. Rien ne lui était indifférent. Qu'il s'agît de fonctions publiques, de travaux littéraires ou d'œuvres de bienfaisance, il voulait ne rien ignorer de ce qui faisait l'objet de ses travaux et son talent facile et souple, se pliait aux études les plus diverses.

Avocat, il se livre à d'intéressantes recherches sur l'histoire du barreau et il écrit ainsi un *Discours sur l'origine de la profession d'avocat chez les différents peuples*.

Digitized by Google

Magistrat, il compose un recueil intitulé : *Titres divers, procès-verbaux et discours pouvant servir à l'histoire de la Cour de Lyon, depuis sa création.* Il publie également dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône* un *Compte-rendu de l'administration de la justice criminelle dans le département du Rhône pendant les années 1827, 1828 et 1829.*

Envoyé en mission dans le département du Simplon, il s'attache non-seulement à organiser le pouvoir judiciaire de ce pays, il publie encore, comme nous l'avons vu déjà, un traité complet sur les actes de l'état-civil, où l'exemple éclaire constamment le commentaire doctrinal de la législation. Il visite avec soin toute la contrée, il en étudie à la fois l'histoire, les sites et les mœurs, et il rapporte à son retour un travail important, ayant pour titre : *Voyage dans le Valais et les contrées environnantes.*

Administrateur de l'Antiquaille, il publie en 1831 : *Compte moral de l'hospice de l'Antiquaille,* puis en 1836, l'*Histoire de l'hospice de l'Antiquaille,* l'un de ses principaux ouvrages.

Membre de l'administration du Mont-de-Piété, il écrit : *Quelques mots sur le Mont-de-Piété à Lyon en 1836 et 1837,* suivis d'un *Coup d'œil sur les mouvements de la Caisse d'épargne pendant l'année 1836.*

Membre de l'Académie de Lyon, il copie de sa main, pour l'offrir à la Compagnie, l'ouvrage manuscrit de Bollioud-Mermet intitulé : *Athénée de Lyon rétabli, contenant l'histoire de l'Académie de Lyon, depuis son origine jusqu'à nos jours.* Il éclaire la question relative à la direction de la Martinière par un *Rapport sur l'école de la Martinière et les perfectionnements que l'on pourrait apporter à son administration,* publié en 1836.

Digitized by Google

Plusieurs de ces travaux sont encore inédits. Mais ils suffisent pour nous montrer combien, à la différence de tant d'hommes de nos jours, qui recherchent toutes les fonctions sans études préalables, cet esprit consciencieux aimait à se rendre un compte exact de ses droits et de ses devoirs.

La liste complète de ses productions littéraires, que nous donnerons dans la seconde partie de ce travail, nous apprendra aussi, en même temps, combien sa vie fut laborieuse et combien il unissait, à un rare degré, le talent de l'homme de lettres à celui de l'administrateur.

Bien qu'il eût quitté fort jeune Riverie, Achard-James n'avait point oublié le lieu de sa naissance. Il lui porta toujours un vif intérêt. On en eut la preuve, en 1843, quand des passions rivales voulurent éloigner des murs de ce village le chemin de grande communication de Givors à Chazelles. Dans cette circonstance critique, les habitants eurent recours à son crédit pour obtenir ce qu'ils considéraient comme un acte de justice, et, grâce à son appui, leur demande fut accueillie. Aussi le sentiment de la reconnaissance est-il venu faire revivre dans la mémoire de la génération actuelle le souvenir d'un homme dont l'illustration honore à bon droit l'humble village.

Au commencement de 1848, souffrant depuis plusieurs années de la maladie qui devait mettre fin à ses jours, l'angine de poitrine, Achard-James avait été demander à Nice un soulagement à ses souffrances. Mais, quand vinrent les troubles qui suivirent la révolution de février, il voulut, malgré tous les conseils, revenir à son poste. Ce fut ainsi qu'il succomba, le lundi 11 décembre 1848. à une heure de l'après-midi. Les croyances du chrétien n'avaient point été étouffées chez lui par la multiplicité des travaux d'une vie si bien remplie, et c'est à la reli-

Digitized by Google

gion, qu'à ses derniers moments, il demanda les consolations suprêmes. Cette perte fut vivement ressentie au palais, où son aménité lui avait conquis tous les cœurs, et parmi les nombreux amis, que lui avait faits l'affabilité naturelle de son caractère.

Ses obsèques eurent lieu le jeudi 14 décembre suivant. La Cour d'appel, l'ordre des avocats et la corporation des avoués assistèrent à cette cérémonie, où M. Jourdan, professeur à la Faculté des sciences, prononça, au nom de l'Académie, quelques paroles qui impressionnèrent vivement l'assistance.

Achard-James avait épousé, vers 1811, Antoinette Bagnion, d'origine italienne, décédée seulement au mois de décembre 1862, et dont il eut deux enfants : un fils, Clairanne Achard-James, d'abord avocat à la Cour de Lyon, puis conseiller de préfecture à Bourg, et une fille, mariée à M. le baron Réné de Vauxonne, maire de Vaux, près de Villefranche.

Au moment où j'écrivais ces lignes, on apprenait la mort de son petit-fils, Henri de Vauxonne, jeune avocat du barreau de Lyon, engagé volontaire au 23e de ligne, frappé, le 16 août 1870, à Gravelotte, par une balle à la tête, dans une marche en avant.

C'est par ce souvenir glorieux que je terminerai l'histoire de la vie d'Achard-James. Si l'illustration des aïeux honore à bon droit leurs descendants, elle reçoit aussi une consécration nouvelle de la gloire de ces derniers. Quand, en 1813, Achard-James ramenait, à travers mille dangers, la colonie française du Simplon, « il prouva, « disait un jour le comte de Rambuteau, que le cœur du « soldat peut se trouver sous la toge du magistrat. » La mort de son petit-fils au champ d'honneur, nous prouve que son sang n'a pas dégénéré. Au milieu de nos douleurs

Digitized by Google

publiques, de tels exemples sont faits aussi pour ranimer notre foi dans l'avenir, car ils nous montrent que notre génération peut mettre encore au service du pays, des cœurs généreux et de nobles caractères.

II.

L'œuvre littéraire d'Achard-James est assez importante, et je me suis attaché à en donner un tableau complet. Esprit laborieux et plein de souplesse, il se livra à l'étude des sujets les plus divers. Histoire, philosophie, voyages, industrie et œuvres de bienfaisance, rien ne lui était indifférent. Malheureusement, plusieurs de ses travaux n'ont point été publiés, et dans ce nombre se trouvent des œuvres complètes d'un intérêt incontestable. Tel est notamment son *Voyage dans le Valais*. Mais, aussi modeste que laborieux, Achard-James ne rechercha jamais le vain éclat que donne la publicité ; il ne livra à la presse que des œuvres d'une utilité pratique et immédiate. Le plus souvent, s'il prenait la plume, c'était pour se rendre un compte plus exact de ses devoirs, de ses fonctions et de ses travaux de chaque jour. Le style d'Achard-James est simple et naturel, toujours précis et souvent élégant. On chercherait vainement dans ses écrits l'affectation et l'emphase, qui caractérisent fréquemment les productions littéraires de l'époque où il écrivit ses premiers essais. Tout y révèle, au contraire, la modestie de son caractère, l'honnêteté de son âme et la bonté de son cœur.

Ouvrages imprimés.

1° *Instructions* (en français et en allemand) *aux maires du département du Simplon sur la tenue des registres de l'état-civil*. Sion, 1812. in-4° 75 pp.

Digitized by Google

Cet ouvrage, qui renferme l'un des premiers commentaires qui aient été publiés sur le titre 2e du livre 1er du Code civil, est précédé d'une introduction où l'auteur rappelle aux maires la stricte observation des règles concernant les actes de l'état-civil, et l'intérêt immense qui s'attache à la régularité de leur rédaction. Ce travail se termine par un formulaire complet de ces divers actes.

2° *Laurent, ou les prisonniers*, ouvrage qui a obtenu la mention honorable dans le concours ouvert aux écrits qui offriraient aux prisonniers la lecture la plus utile. Paris. 1821, in-12.

Cette œuvre renferme une morale douce et sympathique qui contraste étrangement avec les élucubrations violentes et haineuses de nos socialistes modernes. C'est par de tels préceptes que l'on corrige le coupable et qu'on le réhabilite aux yeux de la société. Ecrit en forme de dialogue, mêlé de récits, ce livre se fait lire avec intérêt.

3° *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon, pendant le 2e semestre de 1824*. Lyon, Durand, 1824, in-8°, 52 pp.

Voici dans quels termes M. Breghot du Lut apprécie ce travail. « Une chose très-remarquable dans ce compte-« rendu, et qui le distingue de tous ceux qui l'ont pré-« cédé, c'est le ton qui y règne, c'est la méthode qui y a « été adoptée. L'auteur ne jette pas l'encensoir à la tête « de ses collègues, il bannit de ses extraits ce protocole « d'éloges et de compliments exagérés que quelques per-« sonnes regardent comme faisant partie nécessaire « du langage académique, et qui est un véritable abus; « on n'y trouve point à chaque ligne ces mots, devenus « insignifiants à force d'être prodigués : *Notre savant*

Digitized by Google

« *confrère, notre illustre associé...* Mais M. Achard-
« James, se contente de bien faire connaître les tributs
« littéraires qui ont été lus et adressés à l'Académie, et
« d'en donner une idée juste et précise, de manière que
« les lecteurs puissent appliquer eux-mêmes l'éloge ou
« le blâme, selon le mérite de chacun » (*Archives historiques du Rhône*, I. 130).

4° *Compte général de l'administration de la justice criminelle dans le département du Rhône, pendant l'année 1827* (*Archives histor. du Rhône*. t. IX). Ce travail est un extrait du compte-rendu général présenté au roi par M. Portalis, garde des sceaux, comparé dans quelques-unes de ses parties, avec le compte général de 1826.

5° *Compte général de l'administration de la justice criminelle dans le département du Rhône, pendant l'année 1828.*

Ce travail publié dans le tome XI des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, est un extrait fait par l'auteur du compte général présenté au roi par M. Courvoisier, garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice, comparé, dans quelques-unes de ses parties, avec le compte général de 1827 et même de 1826.

6° *Compte général de l'administration de la justice criminelle dans le département du Rhône, pendant l'année 1829.* Ce travail, après avoir été lu à l'Académie de Lyon, dans une des séances du mois d'avril 1831, a été publié dans le tome XIII des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. C'est un extrait du compte général présenté au roi par le garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice, Dupont (de l'Eure), comparé, dans quelques-unes de ses

Digitized by Google

parties, avec le compte général de 1828 et des années antérieures, et précédé d'un aperçu de l'administration de la justice criminelle dans tout le royaume.

7° *Compte moral de l'hospice de l'Antiquaille pour l'année 1831, présenté au conseil d'administration, le 4 septembre 1833.* Lyon, Perrin, in-4°, 25 pp. Des comptes-rendus semblables furent publiés par Achard-James pour les années 1832, 1839, 1841, 1843 et 1844. (V. *Catalogue de la biblioth. Coste*; n° 8545).

8° *Histoire de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon.* Louis Perrin, 1834, in-8°, avec planches.

Ce livre est l'une des œuvres les plus importantes d'Achard-James. Bien qu'il ait recueilli avec soin les souvenirs se rattachant à l'Antiquaille, qui fut successivement le palais des empereurs, la prison des martyrs et un couvent de Visitandines, l'auteur s'est attaché surtout à retracer l'histoire de l'hospice et à nous faire un tableau complet de son organisation et des maux qu'il est appelé à soulager.

9° *Rapport sur l'école de la Martinière.* Lyon, Rossary, in-8°. Ce travail renferme un tableau de l'organisation de l'établissement de la Martinière, en 1836, l'indication de ce qu'il devait être, avec l'histoire du conseil de perfectionnement dans ses relations avec le directeur, les professeurs et la commission exécutive. L'auteur réclame surtout vivement l'exécution rigoureuse du testament du major Martin, qui attribue à l'Académie le droit d'ordonner toutes les dispositions relatives à cette école.

10° *Opposition de la Compagnie des ponts sur le Rhône, à Lyon, contre le projet de l'établissement d'un pont en face de la voûte du Collége.* Lyon, 8 janvier 1840. — Louis Perrin, in-4°, 8 pp.

11° *Compte-rendu des travaux de l'Académie de*

Digitized by Google

Lyon, pendant l'année 1841, lu dans la séance publique du 1er février 1843. Lyon, Marie Merle, 1843, in-8°, 62 pp.

12° *Guide historique et pittoresque de Lyon à Chalon-sur-la-Saône* (sans nom d'auteur), avec figures et cartes du cours de la Saône depuis Gray jusqu'à Lyon. Lyon, Chambet aîné, 1844, in-18°, 188 pp.

A une époque où les Guides du voyageur étaient trop souvent insignifiants ou remplis de notions erronées, Achard-James sut donner à son livre un intérêt soutenu, en mêlant habilement les souvenirs de l'histoire aux descriptions des rives de la Saône.

2° *Ouvrages manuscrits*

1° *Discours sur l'origine et l'état de la profession d'avocat chez les différents peuples.* — Lu à la séance du Cercle littéraire du 27 novembre 1808.

2° *Voyage dans le Valais et les contrées environnantes.* — Ce travail important, qui peut former deux volumes in-8°, valut à Achard-James son admission à l'Académie de Lyon. Il en communiqua plusieurs chapitres à cette Compagnie, ainsi qu'à la Société littéraire. « L'auteur de cet ouvrage, disait M. Guerre dans son rap-
« port sur la candidature d'Achard-James à l'Académie,
« a fait ses excursions en observateur instruit et en
« homme de goût, habile à marier les souvenirs histori-
« ques avec la description des mœurs actuelles, à saisir
« les frappants contrastes entre la simplicité du peuple
« qu'il a visité et la magnificence des scènes de la na-
« ture au milieu desquelles il l'a peint. M. Achard-James
« a su unir l'ordre à la variété, la fidélité des tableaux
« aux efforts de l'imagination. » (*Manuscrits littéraires*

Digitized by Google

de l'Académie de Lyon. t. II. — Biblioth. du Palais des Arts.)

3° *Discours sur l'utilité des voyages.* — Discours de réception à l'Académie de Lyon.

4° *De l'influence de la religion sur les institutions sociales.* — Lecture faite dans une séance de l'Académie de Lyon.

Les quatre ouvrages qui précèdent, a dit M. Breghot du Lut, dans la *France littéraire*, (tome I, p. 7) concernent des sujets trop intéressants pour que la publication n'en soit pas désirée.

5° *Sur les préparations que subit la soie depuis son état de cocon jusqu'au moment où elle est livrée en étoffes à la consommation.*

6° *Mes souvenirs.*

7° *Titres divers, Procès-Verbaux, Discours, etc., pour servir à l'histoire de la Cour royale de Lyon, depuis la création de la Cour d'appel.*

8° *Documents statistiques sur l'administration de la justice civile en France, pour l'année 1830.* — Lecture faite dans la réunion de la Société littéraire du 19 janvier 1832.

9° *Résultats de recherches sur les opérations du Mont-de-Piété de Lyon durant l'année 1831.* — Lu à la séance de la Société littéraire du 2 février 1832.

10° *Quelques mots sur les Monts-de-Piété en* 1836 *et* 1837, *suivis d'un coup d'œil sur les mouvements de la Caisse d'Épargne pendant l'année* 1836.

Bibliographie. — Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon.* — *Mémoires de la Société littéraire de Lyon,*

Digitized by Google

1er volume. — *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, I, 129; II, 269; V, 241; IX, 275 et 446; XI, 119; XIII, 64 et 385. — Quérard. *France littéraire*, I, 7. — Manuscrits littéraires de l'Académie de Lyon, t. II. — Monfalcon. *Histoire monumentale de Lyon*, IV, 135. — Moniteur judiciaire de Lyon des 14 et 16 décembre 1848. — Durieu. *Notice sur le baron Rambaud*. — Péricaud. *Tablettes chronologiques*, ann. 1802 et 1824. — A. Vingtrinier. *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*. — Annuaire historique de la ville de Lyon, ann. 1865.

A. Vachez.

Digitized by Google

LITURGIE ROMANO-LYONNAISE

Cette liturgie est tout à fait nouvelle et inédite ; elle n'est conforme ni au Romain de Rome, ni au Romain des autres diocèses de France, ni au Lyonnais vrai, ni au Lyonnais modifié par Mgr de Montazet et par Mgr de Bonald. La désignation officielle de Romano-Lyonnais a été adoptée sans doute pour sauvegarder en quelque sorte l'autonomie de notre diocèse et pour indiquer la fusion d'éléments locaux et étrangers ; l'indication est incomplète, car dans cette compilation on rencontre des choses n'appartenant en propre à aucune des deux liturgies nommées. Et précisément le bon côté de celle-ci est de faire bande à part au milieu de l'uniformité générale et de respecter, en apparence du moins, les traditions antiques de la sainte Eglise de Lyon.

Il résulte de ce changement : 1° que l'office public a été allongé en certaines parties, comme aux Complies, qui renferment quatre psaumes au lieu de trois. 2° Qu'il a été appauvri par la suppression d'un grand nombre d'hymnes et d'antiennes. 3° Qu'il a été complètement modifié dans sa régularité par la prééminence donnée à l'office des saints sur l'office du dimanche, de telle sorte par exemple, que cette année (1870), aux vêpres du carême, l'hymne *Audi benigne Conditor*, qui pourtant est d'origine romaine, n'a été chantée qu'un seul dimanche, les autres étant occupés par les premières vêpres d'une fête. Dans l'ancienne règle de Lyon, il n'était pas permis de célébrer des fêtes en saint carême, et le dimanche même de la Passion on a été surpris de ne pas entendre les accents pathétiques du *Vexilla regis*. Aux complies, on a sacrifié les six hymnes différen-

Digitized by Google

tes toutes remarquables de poésie et de chant, pour les remplacer par une hymne unique, ce qui devient monotone pour les paroles, et en lui appliquant des airs variés selon le temps, ce qui est un contre-sens. Aux fêtes de la sainte Vierge, dont le nombre a été fort augmenté, on a mis l'hymne *Ave maris stella*, pièce qui ne manque pas d'un certain mérite de naïveté et d'effusion pieuse, mais qui, répété à satiété, finit par devenir un cauchemar, et sous peu l'on regrettera amèrement ce trésor d'hymnes d'une si grande élévation de style et de pensée, comme celle de la Conception : *Unus bonorum fons*, comme celle de la Présentation : *Stupete, gentes*, chef-d'œuvre de *Santeuil*, comme celle de l'Assomption : *O vos ætherei*. De même, pour la Pentecôte, l'hymne *Quo vos magistri*, de la plus belle latinité, dont la mélodie était d'une ampleur et d'une pompe antique, est remplacée par le *Veni creator*, que l'on a gâté et qui se chante très-souvent. Il est vrai d'ajouter qu'on nous a rendu l'antienne de la communion générale, *Venite populi*, et cela probablement parce que dom *Guéranger*, dans ses *Institutions liturgiques*, a jugé à propos d'en faire l'éloge. Mais je doute que ce chant, d'une allure tout à fait rétrospective, puisse s'accommoder à l'harmonie moderne imposée par les orgues.

Nous ne voulons pas faire la revue complète des bévues et des parties louables du *Romano-Lyonnais*. Il est condamné à disparaître dans un temps donné, à cause de sa trop grande complication et de l'adjonction à trop hautes doses de parties étrangères, contre lesquelles l'esprit Lyonnais réagira à coup sûr. Il faudrait d'ailleurs avoir sous les yeux les livres de chant nouveaux, et je ne les ai pas, et se lancer dans un travail beaucoup trop étendu pour les lecteurs; je me bornerai à signaler quelques endroits saillants. Je ne le fais, bien entendu, que

Digitized by Google

dans un but historique et littéraire. L'histoire a ses droits ; les règles du beau ne sont pas de vains mots ; que l'on ne voie donc pas en cela la pensée de vouloir engager une polémique téméraire et en dehors de ma compétence.

L'hymne que l'on chante aux vêpres le dimanche de la Passion et le dimanche des Rameaux, *Vexilla regis prodeunt*, a été attribuée à *Théodulphe*, évêque d'Orléans, à *Seducius*, à *Venantius Honorius Fortunatus*, évêque de Poitiers et à *saint Ambroise*. Elle est imprimée sous le nom de ces deux derniers auteurs dans le *Corpus poetarum* (Londres, 1713, vol. 11), mais avec quelques variantes ; le texte mis sous le nom de saint Ambroise est exactement le même que celui de nos Heures de Lyon (éd. Pélagaud, 1863), sauf l'omission de la 2e strophe et l'addition de deux strophes à la fin, celle *O crux ave* et la doxologie, *Te summa Deus trinitas*. Le texte mis sous le nom de *Venantius Fortunatus* est le même que celui de *saint Ambroise*, sauf deux strophes qui se trouvent en plus à la fin.

Dans les nouvelles Heures selon le rit *Romano-Lyonnais*, adopté à Saint-Jean, depuis le mois de décembre 1869 (ne nous faisons pas l'écho des bruits répandus sur les causes de cette adoption), le texte diffère également de celui de saint Ambroise, de celui de Fortunat et de celui des Heures de Lyon ; et ces différences sont loin d'être une amélioration du texte primitif ; une citation pour le démontrer. Dans le texte vrai, il y a à la première strophe :

Quo carne carnis conditor
Suspensus est patibulo.

dans le texte nouveau on lit :

Quæ vita mortem pertulit
Et morte vitam protulit.

Digitized by Google

phrase alambiquée, obscure et d'une très-basse latinité. Dans le *Veni creator*, qui a été changé aussi, le texte gallican de nos Heures était le texte ancien et authentique. Il est facile de voir en effet, que le mot de *paracletus* était la tranformation plus exacte du grec *paraclétos*, d'où il dérive, que *paraclitus*, qu'on lui a substitué, et que le 2e vers de la 2e strophe : *Donum Dei altissimi*, a subi une inversion maladroite, sans motif et tombant mal sur les notes du chant.

Il faut observer, néanmoins, que les hellénistes prétendent que l'*eta* grec, ayant un son analogue à notre i plutôt qu'à notre ê avec un accent circonflexe, il faut, pour être exact dans le sens de la prononciation, mettre *paraclitus*. Il y a en effet *paraclitus* dans la Bible de Cologne de 1682. Mais dans la Vulgate, éd. de Mons, 1673, il y a *paracletus* (1).

Dans l'hymne de la fête du Saint-Sacrement : *Adoro te supplex latens Deitas*, on a remplacé l'expression énergique de *supplex* par celle de *devote*. *Devote* est une cheville, n'ajoute rien au sens du verbe *adoro*, et de plus, le mot a une syllabe qui rend le vers faux, car la métrique de

(1) Paraclet, du grec παρακλητος, dérivé de παρακλεω, ou selon une autre prononciation de l'η en ι, παρακλίτος; ce nom signifie un consolateur, un avocat, un défenseur, un intercesseur. — Encyclopédie, tome XI.

Tout le monde connaît la célèbre abbaye fondée par Abélard, en Champagne, sous le nom de *Paraclet*, et dont *Héloïse* fut la première abbesse. Personne, à coup sûr, ne s'aviserait de la désigner sous le nom de *Paraclit*. Cela serait souverainement ridicule, parce que l'usage et l'euphonie imposent quelquefois des locutions opposées à la science, parce qu'il n'est pas démontré d'ailleurs que la prononciation habituelle de notre i, soit la reproduction exacte du son de l'èta.

Digitized by Google

cette hymne est basée sur le même nombre de syllabes à chaque vers.

Quelle est la raison de ces changements? Voici à cet égard quelques documents qui nous ont été communiqués par un savant ecclésiastique :

« La rédaction ancienne du *Veni Creator* (celle que nous avions conservée à Lyon) fut suivie à Rome jusqu'à la publication du bréviaire romain, corrigé par l'ordre d'Urbain VIII, en 1631. La correction des hymnes fut opérée par trois jésuites : *Famien Strada*, *Tarquin Galluzi* et *Jérôme Petrucci*. Ces pères eurent la prétention de ramener les hymnes du bréviaire à la métrique classique, mais ils ont fait une bien pauvre besogne, car ils ont rendu ces hymnes plus barbares qu'elles n'étaient avant eux. Il fallait les laisser telles qu'elles étaient ou les changer totalement, comme on fit en France. »

« Si l'Église a le droit d'avoir sa langue et sa grammaire, comme on le dit communément et comme je suis très-porté à l'admettre (la jurisprudence a bien sa langue, son vocabulaire et sa grammaire), je ne vois pas pourquoi l'Église n'aurait pas aussi sa métrique ? Cette métrique était fort simple et appropriée à son caractère ; huit syllabes par exemple, dont les deux dernières formaient un *iambe*. On a trouvé que ces strophes n'étaient pas suffisamment *horatiennes*; on les a forcément ramenées au mètre, soit en transposant les mots, soit en substituant quelques-uns, soit en insérant des *anapestes* au lieu de *spondées*, le tout entrelardé de nombreuses élisions qui ne sont rien moins qu'harmonieuses, par exemple : *Usque qua quæ altissimo !* Aussi, au témoignage de dom Guéranger, il fut impossible d'introduire l'usage de ces hymnes corrigées dans la basilique de Saint-Pierre, mais elles s'étendirent rapidement dans les autres églises de Rome, de l'Italie et

Digitized by Google

même de la chrétienté, excepté en France où l'on conserva toujours les anciennes dans les églises qui avaient gardé le romain. Mais ces dernières années, en conséquence de la fougue ultramontaine, toutes nos églises avaient adopté les corrections. Aujourd'hui encore, dans Rome même, les bénédictins du Mont-Cassin, les cisterciens, les chartreux, etc, ont conservé les anciennes. »

Pour ce qui concerne le chant, il y aurait à signaler un grand nombre d'interprétations fautives, accumulées par l'arrangeur parisien du chant lyonnais. Ce n'est pas mauvaise volonté de sa part; en voulant être scrupuleusement exact, il lui est arrivé de reproduire souvent des erreurs de copie, et des notations incomplètes, comme il y en avait beaucoup à une époque où l'on se reposait sur la science des chantres. Je ne parle pas des pièces arrangées, nouvelles, elles sont nombreuses aussi et font une triste figure. Bornons-nous aux changements des mélodies communes au Lyonnais et au Romain.

D'abord, l'intonation du *Veni creator* ; elle commence par les notes suivantes : *sol, la, si bémol, la, sol, fa, sol, la, sol.* (Graduel de l'Eglise de Lyon. Périsse 1851). Puis le dernier vers où, sur la syllabe *ti* du mot *creasti*, il y a les notes : *la, si bémol, la*...

Dans le chant nouveau, l'intonation se borne aux notes suivantes : *sol, la, sol, fa, sol, la, sol.*

Il est probable que les trois notes supprimées ne sont pas dans les anciennes notations, mais pour quiconque est au courant de la pratique du plain-chant, elles constituent une liaison toute naturelle et qui a dû être en usage dès le principe, une amélioration du chant maintenue dans la tradition des manécanteries, sans qu'il parût nécessaire de la noter. Il y a de nombreux exemples de notes utiles ainsi à ajouter aux notations incomplètes des premiers siè-

Digitized by Google

cles ; et cela ne doit pas surprendre ; la musique elle-même, beaucoup plus précise dans ses indications, était encore au siècle dernier notée d'une manière très-sommaire. Il n'y avait que la charpente, pour ainsi dire, de la mélodie, dont les accessoires indispensables se transmettaient par l'enseignement oral. Rossini est, je crois, le premier qui, vu la décadence des écoles de chant, se soit astreint à noter en détail ses intentions et ses traits. Vouloir recourir, pour bien transcrire le plain-chant, à la notation en *neumes* des manuscrits, c'est une plaisanterie. Les *neumes* sont des hiéroglyphes dont on peut trouver une clef, mais, une fois trouvée, cette clef est loin d'ouvrir toutes les portes, et beaucoup de choses restent obscures si l'on n'a pas recours à la tradition et si l'on ne tient pas compte des évolutions du goût, des aptitudes musicales et des règles liturgiques des diverses contrées.

Sur le mot *creasti*, la nouvelle notation remplace le *si* bémol par un *si* naturel, qui donne au chant une fausse relation et un aspect peu grave. Il est possible encore que le demi-ton ne se trouve pas dans les anciens livres, ou qu'il ait disparu par suite de transposition, bien qu'il fût généralement pratiqué et imposé à toute oreille musicale. Voici encore un autre exemple dans l'intonation de l'antienne *Ave regina cœlorum*, il y a au nouveau chant un *si* naturel d'un mauvais effet et que je trouve bémol dans un manuscrit lyonnais de 1715.

Le chant du verset qui suit l'hymne des vêpres a été arrangé d'une façon si baroque, et chargé de tant de notes hétéroclites, que l'on ne peut ni l'exécuter correctement, ni préciser le ton auquel il appartient.

Le *Libera* de l'office des morts a été entièrement abîmé, les médiantes de certains versets de psaumes ont été transposées de manière à dénaturer le sens ou à le rendre inin-

Digitized by Google

telligible, les tons des psaumes ramenés à une monotonie incroyable, tellement que l'on entend parfois trois psaumes consécutifs sur le même ton. On a conservé la plupart des *proses*, félicitons-nous de cette concession, d'autant que c'est une anomalie, étant donné le système d'éliminer tout ce qui semblait appartenir à la liturgie parisienne et n'être pas garanti par une origine exclusivement lyonnaise. C'est donc de l'éclectisme ; à ce compte, pourquoi ne pas l'avoir étendu aux hymnes et sauvé par là de belles compositions valant mieux que les proses, tout en ayant la même origine? De temps immémorial, on a chanté des *proses* à Lyon, mais on en chantait également ailleurs. Les anciennes même n'étaient pas plus spéciales à Lyon que les nouvelles, du moins la plus grande partie ; elles furent modifiées sous Mgr de Rochebonne, car ce n'était pas là une partie essentielle de la liturgie. Sous Mgr Montazet, on adopta un certain nombre de proses tirées du missel parisien, ainsi que leurs airs. Pourquoi ont-elles trouvé grâce devant les compilateurs anonymes du Romano-Lyonnais? pourquoi n'a-t-on pas repris les anciennes? Je l'ignore. Seulement, je hasarderai une remarque à ce propos. Le jour de Pâques, on a remplacé la prose *Immolatur Pascha novum*, qui n'était pas ancienne, par le *Victimæ Paschali laudes*, qui n'était pas une prose mesurée, mais une *séquence*, ou plutôt un drame liturgique du moyen-âge, dont il n'est resté que le chant sans la mise en scène. Le père *Schubiger* d'*Einsielden* a raconté l'histoire de cette pièce célèbre et de son auteur. Elle fut adoptée partout avec enthousiasme ; lors de son apparition à Lyon, on la reçut aussi, mais on ne la plaça pas à la messe de la solennité comme prose. Elle fut réservée pour les vêpres et pour la messe du lundi ; on peut supposer que cela fut à cause de la répulsion de l'Église de Lyon contre

Digitized by Google

les nouveautés (cette répulsion honorable n'existe plus) ou à cause du caractère de ce morceau, indiquant une action et un dialogue, et non, comme les autres proses en usage, une exposition de la fête. Jusqu'à présent, on avait conservé une prose spéciale pour la grand'messe de Pâques, une vraie prose, sans pour cela se priver de la curieuse pièce du moine *Wippo*, qui s'arrangeait mieux avec l'office des vêpres et la procession.

Dans la prose des morts, *Dies iræ*, on a eu soin de mettre au 3e vers *solves seclum in favilla*, le vers *Teste David cum sybillâ* ; c'est pour obéir à un mot d'ordre de dom *Guéranger*, un enfantillage. L'abbé de *Solesme* a avancé que la secte janséniste avait introduit la suppression de ce témoignage de la sybille, et on l'a cru sur parole. C'est une erreur à ajouter à d'autres qu'il a commises ; il existe plusieurs variantes sur le texte de cette prose, toutes bien antérieures à Jansénius et à Port-Royal, qui en est fort innocent.

Dans l'office de saint Denis, premier évêque de Paris, on n'a pas adopté franchement cette monstruosité historique, chère aussi à dom Guéranger et à la coterie de l'*Univers*, qui fait de cet évêque et de *saint Denys l'Aréopagite* un seul et même personnage, en donnant ainsi un démenti à *saint Grégoire de Tours*, mais on l'a glissée adroitement dans le courant de l'office. Cette erreur de chronologie tient à tout un système de reprendre les légendes les plus invraisemblables et de les présenter comme autant de faits authentiques. Les contes pieux du moyen-âge avaient leurs bons côtés en tant que contes et comme lectures édifiantes, préférables à coup sûr à nos romans à *trucs*. Présentés comme base d'une histoire hagiologique, ils sont déplorables ; leur évidente fausseté prête à toutes sortes de plaisanteries et compromet les vrais récits ; qui

Digitized by Google

donc, de bonne foi, croira que saint Martial était disciple de Notre-Seigneur, que saint Paul, envoyant *saint Crescent* en *Galatie*, a voulu dire qu'il l'envoyait dans les *Gaules* et à *Videnne*, que le premier évêque de Tours avait assisté aux noces de Cana et que le monastère de l'Isle-Barbe, avait été fondé par le soldat qui perça Jésus-Christ de sa lance ?

Il est temps de m'arrêter, mon dessein n'a été que de donner des indications sommaires sur le peu de soin et le peu de critique employés dans la confection précipitée du *Romano-Lyonnais* ; il appartient à des écrivains érudits et ayant qualité pour entreprendre ce travail, de mettre à nu toutes ses imperfections et ses inconvénients.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LES DIABLES BLEUS, nouvelles poésies, par Joséphin Soulary, un joli volume, édition Louis Perrin. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. — A Lyon, chez Méra, rue de Lyon, 15 (ancienne rue Impériale).

Au premier rang des illustrations de notre Parnasse, la France possède un grand et bien sympathique poète, éminemment gaulois, dont les œuvres, ciselées avec amour, ont une exquise beauté, une rare perfection. Assurément, vous avez nommé, tout de suite, M. Joséphin Soulary, le noble auteur des *Sonnets*, — j'allais dire le roi, le véritable roi des sonnets, car ce titre lui appartient par droit de légitime conquête. On peut dire que c'est lui qui a le mieux compris le génie de notre langue. Ses nombreux admirateurs, — et qui ne l'admirerait pas? — ont salué mille fois l'apparition d'un nouvel ouvrage que sa glorieuse plume a signé.

Les Diables bleus? quel bonheur que ma demeure soit hantée par de si jolis démons! Des démons gentils à croquer, de sémillants lutins pleins d'esprit, de grâce, d'amabilité, et aussi de pensées profondes, sous une forme adorable. Ah! vraiment, ils m'ont ensorcelée. J'en suis tellement ravie que cela me ferait presque oublier une crainte qui se présente devant moi comme pour me dire: — Halte-là? —

Sans doute, je commets une imprudence en osant parler, dans cette bonne *Revue*, du livre charmant d'un aussi grand poète. On pensera, avec raison, que je ne suis point assez compétente et que c'est mal à ma plume de vouloir s'aventurer dans les hautes régions de la littérature.

Digitized by Google

Je suis parfaitement de cet avis ; mais est-il défendu à la pauvre alouette des champs d'admirer le brillant rossignol, de l'écouter avec bonheur, de s'incliner devant cette harmonie ravissante que M. Soulary a volée au merveilleux chantre des bois, lui qui comprend si bien la nature, les beautés de la campagne et ces mille voix enchanteresses dont toute la mélodie a passé dans ses chants ?

Donc, indulgence plénière, s'il vous plaît, pour l'alouette dauphinoise. Elle ne veut qu'exhaler enfin, dans son humble langage, la joie qu'elle a éprouvée au doux bruit des accents du maître. Que l'on me pardonne aussi mon laisser-aller féminin ; je ne suis point un rhéteur, un philosophe, un savant, encore moins un académicien, — ce dont je rends grâces aux dieux ; — aussi, je veux avoir, avant tout et toujours, mes coudées franches.

Mais revenons avec empressement à ces Amours de *Diables bleus*. Ils ont cette beauté originale toute particulière aux œuvres de M. Soulary ; cette beauté exceptionnelle qui, au milieu de ses attraits les plus séduisants, conserve un je ne sais quoi de naïf et de spirituel au suprême degré, de gaulois, je le répète, car ce mot rend mieux ma pensée qu'aucun. Or, pour notre France, qu'y a-t-il de plus agréable que de voir cet esprit tant prisé par les vrais connaisseurs, cet esprit français que nul autre ne remplace, que de le voir briller dans des vers qui flattent notre orgueil national ?

— De grâce, va-t-on me dire, ouvrez le joli volume en question ; nous attendons cela avec une vive impatience.

Oh ! certes, je comprends cet ardent désir, mais il faudrait tout citer. Et d'abord, cette touchante dédicace : *A celle qui porte mon nom*. Peut-on la lire sans attendrissement ? C'est bien là le poète au grand cœur qui veut

Digitized by Google

associer à sa gloire la noble compagne de ses jours, si bien remplis par ce travail intellectuel dans lequel il excelle.

En attendant qu'un jour notre tombeau les livre,
Comme un chiffre d'amour sur la pierre enlacé,
Je grave nos deux noms au fronton de ce livre,
Autre tombeau tout plein de ce que j'ai pensé.
Je ne suis plus à l'heure où débutant poète
J'implorais un bras fort qui pût me soutenir,
Lassé, je cherche un cœur où reposer ma tête,
Car déjà le jour baisse et la nuit va venir.
. . . . . .

Le poète fait ensuite la paraphrase de chaque vers qui précède ; voici celle du troisième :

Je grave nos deux noms au fronton de ce livre.
Ta main fut dans ma main, ton pas fut dans mon pas,
Amie, ainsi restons jusqu'au jour du trépas,
Comment porter sans toi l'ennui de me survivre ?
Je ne veux point de place où tu ne serais pas.
. . . . . .

Et celle de l'avant-dernier vers :

Lassé, je cherche un cœur où reposer ma tête ;
Le tien seul m'est resté quand tout autre s'est tu,
Sur mon sein, nuit et jour, a-t-il assez battu ;
Calme, et chantant toujours son cantique de fête,
Son éternel refrain : *dévoûment et vertu.*
. . . . . .

Honneur à vous, madame, pour avoir mérité d'aussi beaux vers! L'immortalité vous enveloppera, tous les deux, de ses rayons les plus purs, et nous applaudissons à votre apothéose.

Au milieu de toutes ces perles scintillantes, on n'a que l'embarras du choix. *Pholoë* est un poème dont l'originalité charmante, la couleur exotique, plaisent beaucoup. Je me garderai bien de le déflorer en vous en faisant l'a-

Digitized by Google

nalyse et je vous renvoie à l'intéressant volume. Les sonnets sont toujours de fins bijoux, parce qu'ils ne peuvent pas être autre chose... étant de M. Soulary.

Du reste, toutes les pièces des *Diables bleus*, de quelque rhythme qu'elles soient, ont cet adorable cachet qui révèle un maître. On y retrouve, avec un indicible plaisir, la belle poésie intitulée : *Dans mon village de Lyon*. Ce n'est pas seulement un chef-d'œuvre de sel attique ; c'est aussi le souvenir d'un noble trait, fort rare de nos jours.

On avait offert à ce vrai poète une magnifique place à la préfecture de la Seine. Pour tout autre, c'eût été bien tentant ; plus d'un ambitieux, sans en excepter le farouche Victor Hugo, eût succombé devant cette éblouissante perspective. Il y avait d'ailleurs tant de circonstances atténuantes ! Le soleil de Paris n'ajoute-t-il pas, suivant les pensées du vulgaire, un reflet lumineux à toutes les auréoles ? Eh bien ! non ; celle de notre éminent poète n'avait pas besoin de ce supplément ; elle est assez belle pour pouvoir s'en passer ! Il ne pensait point à cela sans doute, car la modestie se joint à son éclatant mérite, et c'est un relief bien pur qui l'a rendu encore plus admirable. M. Soulary préféra rester « *dans son village*, » dans son beau Lyon, qui est fier d'avoir un tel poète. Et puis le rêveur, adorant la campagne, voyait, non loin de sa ville natale, ces montagnes du Bugey qu'il aime et d'où il a daté de remarquables pièces.

Voici cette charmante poésie :

DANS MON VILLAGE DE LYON

Dans mon village de Lyon
Nous avons aussi nos merveilles :
Des gens de plume et de crayon,
Voire des commis de rayon,
Et des abeilles.

Digitized by Google

Nous avons deux jolis ruisseaux
Où l'on peut se noyer sans peine ;
Ils portent d'assez fiers bateaux,
Et fourniraient de belles eaux
A votre Seine.

Nos huttes sont en fin moellon ;
L'art pour l'art y tient peu de marge ;
La mouche à miel y vit en long
Sans jalouser votre frelon
Qui vit en large.

A part mains gueux à peu près nus,
Nos naturels portent du linge ;
Leurs types, qui vous sont connus,
Vont de Maritorne à Vénus,
De l'ange au singe.

On voit là, tout comme chez vous,
Des dames plus ou moins fidèles,
Des maris plus ou moins jaloux
Et des chasseresses d'époux,
Plus ou moins belles ;

Des petits-vestons presque sots,
Des robes rouges presque graves,
Des habits noirs presque dévots,
Des caissiers, — peut-être idiots,
Mais presque braves ;

Des fats choyés, des cœurs trahis,
Du rire en deuil, du deuil en fête,
Et pas mal d'esprits enfouis.
(Non plus qu'ailleurs, en mon pays
Nul n'est prophète).

On y mange à peu près son pain,
On y boit à peu près son verre,
On y vit à peu près son train,
On est même à peu près certain
D'aller en terre.

Digitized by Google

Que Paris nous fasse la loi
Par un côté brillant qui frappe,
Par un certain... je ne sais quoi,
Par une certaine... (aidez-moi,
Le mot m'échappe),

Je tiens ce point pour éclairci,
Mais encor vaut-il qu'on en glose ?
C'est bien là mon moindre souci :
Bâiller là-bas, bouder ici,
C'est même chose.

Si j'avais ce bâton sans prix
Dont les enchanteurs font usage,
En deux gentils vallons fleuris
J'irais transformer et Paris
Et mon village.

Toute cage est cage au pinson ;
La meilleure est la cage ouverte,
Mon choix est fait : — Vite, un buisson !
Je vais chercher de Robinson
L'île déserte.

O maître ! n'allez pas si loin qu'on ne puisse vous voir et vous entendre !

Le Chant du cœur est une magnifique poésie digne d'une âme généreuse :

Nous avons tous au fond de la poitrine
Un vase plein d'une rouge liqueur ;
Tendons au loin cette coupe divine,
A la ronde versons le cœur !

Ce beau soleil veut dans l'homme un complice ;
Il rit de voir ses feux nous embraser.
Est-il un cœur chagrin ? vite, il y glisse
Un rayon d'or aussi doux qu'un baiser.
O fils d'Adam ! que ton regard affronte
Cet œil ardent fait pour tout animer !
La peur d'aimer fut ta première honte,
Efface-la dans l'ivresse d'aimer !

Digitized by Google

Assez longtemps contre une borne altière
Du rêve humain s'est brisé le courant ;
Lançons le cœur par-dessus la frontière !
Mieux que le fer il entre en conquérant.
C'est trop mourir ! et notre mère blême
Crie en pleurant ses fils : « Mon sang est cher ! »
Tout cœur aimant est notre cœur lui-même
Et toute chair qui souffre est notre chair !

Nous avons tous au fond de, etc.

Vienne ton jour, ô nature bénigne
Qui tends la vie à tous les appétits,
Vers ton froment, vers le fruit de ta vigne,
Vois accourir à leur tour les petits.
Tous ont leur place à la table fleurie,
La lèvre en feu fait à la lèvre appel,
La main sincère à la main se marie,
Et sur le cœur bat le cœur fraternel.

. . . . . .

J'ai le regret de retrancher de belles strophes, pour arriver à la dernière :

La sainte Foi dans le cœur est blottie,
Et c'est le cœur, ce calice béni
Où, quand l'amour a consacré l'hostie,
Elle en déborde et remplit l'infini.
Le cœur, petit ainsi qu'une main close,
Peut en s'ouvrant tenir le genre humain,
Ouvrons-le tant qu'il tienne toute chose,
Et même Dieu qui tient tout dans sa main !

Nous avons tous au fond de, etc.

N'est-ce pas une large et virile harmonie que celle qui anime de son souffle les admirables vers ci-dessus. On y sent une palpitation puissante, pleine de charité et de vie. C'est l'amour noble dans toute sa dignité, planant, avec ses ailes d'or, au-dessus des discordes, pour adoucir les cœurs par un regard de compassion et de ten-

Digitized by Google

dresse. C'est un ineffable chant de cygne. Maintenant, nous allons écouter l'aigle. L'aigle a été prophète dans ce navrant sonnet : *Sur un volume de Ronsard* :

Hélas ! nous sommes nés en des jours violents !
Le passé meurt, — géant qui s'est ouvert les veines, —
Et le présent nourrit de lâchetés malsaines
L'avenir au maillot dont il corrompt les flancs.

Meurent les seins féconds et les mamelles pleines !
Nos fils boiront la honte et les affronts sanglants ;
On les verra traîner sous des cieux insolents
Leurs fronts lourds de mépris et leurs bras lourds de chaînes.

Pour nous, tout près de voir le grand sol des aïeux
S'effondrer sous nos pieds, sauvons du moins nos dieux,
Les gais sonneurs d'amour, les charmeurs de souffrance.

Héros bruyants, poussière emportée au hasard,
Vous serez oubliés, cependant que Ronsard
Vivra pour dire où fut le beau pays de France.

Et vous aussi, maître, vous vivrez toujours dans une immortalité glorieuse, bien mieux que votre ami Ronsard, qui n'avait fait que balbutier agréablement notre langue, tandis que vous, vous la chantez, sur votre mélodieuse lyre ! — Marot et Ronsard, pour lesquels vous avez une prédilection, sont vos ancêtres du côté de l'esprit gaulois, mais combien ils doivent être fiers de leur petit-fils qui les dépasse et reste toujours lui-même !

Que je voudrais pouvoir citer toutes les choses ravissantes renfermées dans les *Diables bleus !* La *villanelle d'Aline* est une idylle d'une fraîcheur à rappeler les roses cueillies sous les baisers du matin ; son rhythme est des plus légers, des plus coquets, des plus gracieux ; j'ai un petit penchant pour elle ;

La neige a couvert tout entier
Le sentier

Digitized by Google

Qui mène à la maison d'Aline,
Si long quant un seul le parcourt,
Et si court
Quand deux ensemble on y chemine.

Que de fois je l'ai fréquenté
Cet été,
A l'heure où la rosée emperle
Dans la bonne odeur des moissons
Les buissons
Où rentre en caquetant le merle.

Je m'y glissais d'un pas furtif,
Attentif
Au moindre bruit de la feuillée,
Mais surtout évitant les yeux
Curieux
De la lune au ciel éveillée.

. . . . . .

C'est un jeune paysan naïf qui raconte son premier amour déçu, car il s'y est pris trop tard ; cette belle Aline a déjà un fiancé, et le pauvre amoureux, auquel je m'intéresse, parce qu'il a l'âme pleine de poésie, ne s'en était pas aperçu, tout occupé de son rêve qu'il était.

. . . . . .

Malheur de moi ! tout est perdu !
J'aurais dû
Me risquer plus tôt auprès d'elle ;
J'avais déniché l'oiselet,
Il fallait
Tout de suite lui couper l'aile.

Le cœur ne choisit pas son jour
Et l'amour
Dresse en toute saison son piége ;
C'est une rose de Noël
Que le ciel
Fait fleurir même sous la neige.

Digitized by Google

Et *La Fée aux perles !* quelle radieuse fée ! — *Les Oiseaux bleus !* quels mignons d'azur ! — *Les Noces de la terre*, dédiées à Jules Janin, sont traitées comme il convient à un hymen pareil.—Et *Marie.—Rediviva.* — *La place du Chêne.* — *En attendant le bateau.* — *La veillée des Rêves.* — *Ouvre au printemps.* — *Dans les Limbes.* — *Dame la Paix*, charmant récit de chasse, — et tant d'autres joyaux étincelants !

Il y a des choses pleine d'humour, qui cachent un sens profond. Telles sont *Les opinions de M. Prud'homme.* Voici les derniers vers de cette pièce, dans laquelle on retrouve le prophète :

Vous me direz que l'accalmie
Est grosse d'éclairs contenus ;
Que plus d'un nouveau Jérémie
Mène le deuil des temps venus ;
Que le faux bourdon sur l'abeille
S'apprête à lever un impôt
Où Sabaoth fera merveille
Avec le fusil Chassepot ;
Et que l'humanité chrétienne
Va sentir, en des flots de sang,
L'opération césarienne
Tirer un siècle de son flanc.
D'accord ! John Bull cherche fortune,
Bismark a l'appétit bien gros,
Alexandre nous en garde une,
Romulus nous tourne le dos,
Mais à part l'humeur conquérante,
La paix est l'état des fourmis ;
Mars lui-même joue à la rente :
— Les gens sont à peu près amis.

6 janvier 1868.

Cette sérieuse boutade me rappelle que je ne veux point oublier de faire ici une petite digression, pour raconter

Digitized by Google

un trait de courage de notre grand poète, que quelqu'un m'a révélé.

On connaît les belles pièces patriotiques de M. Soulary. L'éditeur Lemerre les a réunies dans une petite brochure : *Pendant l'Invasion ;* mais ce que l'on ignore, c'est qu'après l'insertion du premier de ces chants dans le *Salut public*, le *Cantique du roi Guillaume*, le poète reçut, d'un Allemand, une lettre insolente, dans laquelle on lui disait que lorsque le roi de Prusse et son gouverneur Bismark viendraient à Lyon, il serait la première victime de la haine des barbares.

Notre vaillant et sublime chanteur ne ralentit point son zèle pour cela; il continua à nous venger, et, nouveau Tyrtée, nul ne l'a fait mieux que lui ! N'employait-il pas la meilleure arme, celle du persiflage, celle encore de cet esprit national qui, au moyen de sa plume, écrasait nos vainqueurs ? — Rien ne put l'arrêter dans son devoir, il chantait toujours, guerroyant à sa manière, pendant que son noble frère se battait en héros, à Belfort, où il devait avoir l'honneur insigne d'être blessé le dernier pour la France ! Sainte consécration de six mois de siége et de valeur !

On me saura gré, j'en suis sûre, d'avoir mis, sous les regards des lecteurs de la *Revue du Lyonnais* cette touchante histoire. J'ai voulu rendre un sincère hommage au courage français, aux idées élevées, à la mâle attitude d'un grand poète.

Puisse cette intention plaider pour moi, lorsqu'on lira mon faible compte-rendu d'un livre délicieux, éclos sous le rayonnement de la poésie la plus délicatement sonore.

Mais je m'arrête : *Les Diables bleus* ont un sachet dont il faut respirer les parfums suaves pour en être enivré, sans qu'ils puissent jamais lasser, avec toutes leurs séductions.

Adèle SOUCHIER.

Digitized by Google

L'ART HÉRALDIQUE, collection de sujets peints ou dessinés de diverses manières, par M. Lavergne-Marin ; compte-rendu par V. F.

Comme les inscriptions représentatives de l'Egypte, comme toutes les images et les formes adoptées par les peuples dans leur enfance pour rappeler leurs idées religieuses, politiques ou sociales, les figures des blasons du moyen âge se sont, avec le temps, peu à peu transformées en des signes simplifiés, écourtés, unicolores ; elles ont été ramenées par l'usage à un profil conventionnel, n'ayant souvent presque plus aucun rapport avec le type primitif.

Les spécialistes seuls peuvent les reconnaître et les comprendre ; encore n'en saisissent-ils plus que le sens restreint, abstrait, scientifique.

La chose imitée, devenue signe en s'éloignant de sa forme originale, a perdu toute son expression native. — Elle n'a plus d'autre rôle que celui d'une lettre dans un mot, d'un chiffre dans un nombre.

Aussi, quand nos artistes, dont l'esprit est étranger aux influences qui ont présidé à leur création, veulent reproduire des sujets héraldiques, ils en sont réduits à deux systèmes également vicieux : ou ils copient exactement les derniers et, par conséquent, les plus imparfaits modèles ; ou ils essaient, avec leurs idées modernes, de renouveler, de remplacer les formes anciennes par l'imitation servile des choses et des animaux.

Les uns, copistes ignorants, reproduisent sans savoir pourquoi, des lions dont la taille est aussi fine que celle d'une fourmi, des léopards dont la langue ressemble à une faveur enroulée, des merlettes sans pied et des aigles si rigides de maintien qu'on les dirait empaillés.

Les autres, sur la reproduction d'un écu rapporté des croisades, mettent audacieusement un lion qui rappelle ceux de Batty, et, pour supports, lui donnent des hercules pris dans la troupe de Rossignol-Rollin.

M. Lavergne, de notre ville, un amateur de vieilles toiles et d'objets d'art ; un peintre passionné pour l'analyse et l'histoire de son art ; un chercheur, un curieux dans toute l'acception de ces mots ; un fantaisiste par excellence, qui travaille à son heure et sous la seule inspiration de la folle du logis ; un artiste de la famille de Piranèse et de Goya, qui compose pour lui, sans s'inquiéter des autres ; un original du pinceau, qui fait un tableau pour triompher d'une

Digitized by Google

difficulté, comme Beaudelaire un sonnet pour essayer deux rimes, M. Lavergne, dis-je, s'est donné pour but de ressusciter toute la faune héraldique telle qu'elle devait exister dans l'imagination de ses créateurs.

Son œuvre se compose déjà de 20 à 25 toiles ou cartons. — Nous venons de les voir dans son modeste atelier-musée de la rue Saint-Joseph, n° 54.

Il nous paraît impossible que plus facilement l'on s'assimile son sujet ou plutôt que l'on se laisse emporter par lui.

Jamais les matelots hallucinés par la superstition de l'horrible, dans une nuit de tempête et d'épouvantement, n'ont pu voir galoper sur l'abîme, à la place de l'écume, une licorne plus menaçante, plus fatidique. — Sa blancheur spectrale s'enlève sur le fond noir et sanguinolent des ténèbres traversées par la foudre, et, de sa corne, elle semble, comme d'un sceptre magique, désigner l'équipage à la perdition et à la mort. — Jamais, à l'approche d'un récif, ils n'ont vu bondir de son antre cheval marin plus infernal. Sa crinière et les contours de sa croupe sont profilés par les éclairs, l'électricité l'enveloppe. On devine que le désordre des éléments est sa joie et qu'il se plaît à jouer avec les vagues gorgées d'épaves et de cadavres.

Jamais aussi, par un temps calme, après une longue navigation, les voyageurs, fatigués par la chaleur et le spectacle constant de l'immensité, affaiblis par les privations et surexcités par les désirs, n'ont pu sourire, à l'heure de la sieste, en s'endormant sur le tillac, à une figure plus gracieuse, plus séduisante que celle de cette sirène au corps d'albâtre caressé par le flot limpide et bleu, dont la queue ondule entre deux eaux en réfléchissant sur ses écailles les couleurs consolantes de l'arc-en-ciel.

Le lion, l'aigle, le dragon, le griffon, le coursier, sont aussi heureusement représentés. Non-seulement l'auteur a cherché à leur donner la perfection de leurs formes naturelles ou idéales, mais encore à reproduires dans leurs accessoires, dans leurs poses et leurs expressions, les vertus, les vices, les qualités, les défauts, les idées dont ils étaient les emblèmes.

Aussi, au premier coup d'œil, l'on se sent attiré par eux et l'on se prend à rêver en les examinant, comme cela arrive à la vue de tout objet d'art dont l'aspect plastique n'est pas le seul mérite et qui sous son enveloppe, qu'elle soit académique ou grotesque, exprime une pensée, révèle un sentiment.

L'exécution répond au plan général de l'œuvre, elle y

Digitized by Google

correspond. — Voulant peindre de vieilles choses et de vieux sujets, le peintre était trop amateur, trop véritablement artiste, pour employer les procédés modernes et vulgarisés. — Les tours de force de ses mains sont à la hauteur de son imaginative. — Le dessin, la couleur, la composition, le coup de brosse rappellent tour à tour le faire d'Alber Durer, de Callot, de Wouvermans...

Quand M. Lavergne aura achevé sa collection et qu'elle aura paru, comme nous y comptons bien, à la prochaine exposition de la Société des amis des arts, nous nous réservons d'en faire une étude plus complète et plus technique.

Nous aurons aussi à parler un jour de sa galerie, qui renferme peut-être deux des plus beaux tableaux des maîtres anciens. En attendant, il nous a paru intéressant d'apprendre au public artistique qu'au milieu des préoccupations de la politique, au milieu de nos troubles sociaux, il existe dans notre ville un sage et un artiste, qui, le pinceau à la main, chevauche voluptueusement sur le palefroi de Merlin, et, pour se distraire, se prend corps à corps avec les dragons et les monstres amphibies. V. F.

CHRONIQUE LOCALE

Est-ce fini ? a-t'on assez tourné autour de l'urne de Pandore ? l'a-ton assez bourrée de sottises et d'absurdités ? — oui ? eh bien, clouez, emballez et qu'il n'en soit plus question.

L'expérience est faite, et bien faite. Jean de Bavière a eu tous les honneurs ; vous êtes satisfait, radieux, et nous aussi.

O pauvre cité adorée, chère et bonne ville de Lyon, jadis si brillante et si fière, toi qui avais si grande prestance et si grand nom, qu'as-tu fait de tes Chaponay, tes Villars, tes Varey, tes Thomassin, tes Sala, tes Sève, tes Prost de Royer, tes Tolozan ? qu'as-tu fait de tes Puzy, tes d'Herbouville, tes Bondy, tes Tournon, tes de Brosses, tes Gasparin ? regarde.

Et nous t'aimons, pourtant, comme on aime une pauvre malade folle, pâle, en délire, dont les plus honteuses souillures ne rebutent pas les fils tendres et respectueux.

— Les représentants de l'émeute du 30 avril, à la Guillotière, passent en ce moment devant le conseil de guerre, siégeant à Lyon.

Rien de saillant, ni faits, ni figures, ni caractères ; médailles frustes, types effacés. De tels émeutiers savent tuer mais non administrer, cela rassure pour l'avenir.

— Un décret du président de la république française, du 31 octobre, annule la délibération du conseil d'arrondissement de Lyon du 20 du même mois comme dépassant la limite de ses attributions.

— On signe en se moment une pétition à l'assemblée nationale, à l'effet d'empêcher que le chemin de fer de Lyon à Sathonay soit exploité par une Compagnie dont on craint que les intérêts ne soient pas français.

— La disette de monnaie a été si grande que l'or s'est payé 26 fr. 50 le mille ; puis 20 fr. puis 14 et que les bonnes n'allaient plus au marché faute de pouvoir faire prendre des billets de banque aux naïfs habitants de la campagne.

—l'Exposition universelle de Lyon, s'annonce sous les meilleurs auspices. De toute l'Europe arrive l'assurance des plus vives sympathies ; le 3 novembre, M. Thiers a reçu M. Dabonneau, président du conseil d'ad-

Digitized by Google

ministration et M. Jules Chartron l'architecte de cette grande entreprise, et leur a fait les meilleures promesses.

Ces jours-ci M. Dabonneau et M. Tharel se sont de nouveau rendus à Paris, auprès de M. le ministre de l'intérieur.

— Une bonne nouvelle. Plusieurs de nos compatriotes s'étant distingués dans le service des ambulances, ont été nommés officiers de la Légion d'Honneur : M. le docteur Ollier et M. le docteur Desgranges; — chevaliers, M. le docteur Gayet; M. le docteur Christôt; M. le docteur Doyon; M. Léonce de Gazenove, fondateur à Lyon du comité des ambulances; M. Nervo, attaché à l'ambulance de la gare de Perrache.

—L'épée d'honneur qui sera offerte au colonel Denfert est terminée. Elle est remarquable comme œuvre d'art et contribuera pour sa part à l'illustration de notre artiste ciseleur M. Penin.

— On a érigé un monument, à Loyasse, à la mémoire du brave colonel Celler, blessé mortellement au combat de Nuits, le 18 octobre 1870.

—Sur la tombe du commandant Arnaud, assassiné à la Croix-Rousse on a cru devoir omettre cette particularité, qu'il était tombé sous les balles de ses compatriotes.

— Et voilà qu'il est gentil le petit quart-d'heure de Rabelais. —La charmante et gracieuse Commune de Caluire, dont le maire, en 1870, a eu la fantaisie de prendre l'établissement des Frères, histoire de rire, voit se dresser une petite note de 200,000 fr. pour dommages causés par ce vol auquel les honnêtes citoyens n'ont pas su s'opposer.

Quant à la Commune de Lyon, vieux style, on dit aujourd'hui Municipalité, les expropriations arbitraires, les pillages de couvents, bris de meubles, saccages de denrées et de provisions, commandés par nos édiles et dont le coût est réclamé, quant à la Commune de Lyon, la carte à payer ne montera pas à plus de 12 à 1,500,000 francs, une épingle.

Un journal dit à ce propos que nos excellents communards traitaient, en 1870, les catholiques comme les Pachas turcs, ces chiens de chrétiens. La comparaison ne manque pas de justesse, eh oui! mais soyez sans crainte, il y aura toujours des gens pour gémir sur les draconades, même devant l'incendie des Tuileries, le massacre des ôtages, et les petites violences commises à Lyon.

— Une horrible explosion de feu grisou est venu consterner Saint-Etienne, la vallée de la Loire, et toutes nos contrées carbonifères. Jamais plus douloureuse catastrophe n'a décimé nos populations. Le nombre des victimes n'est pas encore connu.

— M. l'abbé Richard, ancien vicaire général de Nantes, serait, parait-il, nommé évêque de Belley.

— C'est M. Heinrich qui est aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Lyon, en remplacement de M. Dareste de la Chavanne nommé Recteur de l'académie de Nancy.

— On va vendre ces jours-ci la belle bibliothèque de M. Bruyn, ancien notaire; le choix en est bon, les reliures en sont splendides; cela se comprend, Bruyère, notre célèbre relieur lyonnais, étaitl non seulement le client mais l'ami du maitre de la maison, aussi a-t-il prodigué ses soins à tous ces beaux ouvrages, que la voix du commissaire-priseur va disperser.

— Le *Petit journal* du 12 novembre nous annonce sérieusement l'établissement d'une Faculté de Médecine à Lyon, mais *res miranda*! il ajoute qu'une seconde Faculté serait acordée à Nancy; de sorte que l'une, celle de Lyon, serait consacrée aux malades, et l'autre, celle de Nancy, aux savants! Une Faculté de médecine pour les savants! une pour les malades! serait-ce qu'il n'y aurait pas de savants à Lyon, et pas de malades à Nancy? Bon *Petit journal* une explication. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA DÉDICACE

DES

TOMBEAUX GALLO-ROMAINS

CHAPITRE PREMIER

...ET SVB ASCIA DEDICAVIT.

Telle est la formule terminant la plupart des inscriptions funèbres de notre musée épigraphique, formule qui nous paraît n'avoir pas été, jusqu'ici, interprétée d'une manière complètement satisfaisante, et sur laquelle ont écrit un grand nombre de savants.

Si tant d'hommes de science ont échoué en voulant expliquer en quoi consistait la cérémonie nommée par les anciens DEDICARE SVB ASCIA, il doit paraître assez étrange de nous voir essayer de résoudre un problème qui présente tant de difficultés. Cette réflexion serait plus que suffisante pour nous forcer à garder le silence, si notre

Digitized by Google

position de directeur des musées de Lyon, et par conséquent d'une des plus riches collections épigraphiques de l'Europe, ne nous engageait fortement à mettre en lumière le résultat de nos études et à faire nos efforts pour donner l'interprétation de tous les monuments dont la garde nous est confiée.

Avant d'émettre notre opinion au sujet de la finale dédicatoire SVB ASCIA, nous devons dire quelques mots des deux ou trois principaux systèmes mis en avant comme explication de cette formule. Nous nous garderons cependant d'entrer dans tous les détails dont chaque auteur a cru devoir aider ses explications, parce que tous les hommes de science ont lu ce qui a été écrit à ce sujet.

Nous ne citerons donc que pour mémoire, parmi les auteurs qui ont écrit sur l'*ascia*, Morcelli, Menestrier, Fabretti, Valbonays, La Bastie, Monet, Dom Jacques Martin, Mabillon, Maffeï, Pisticus, Muratori, Conrad, Millin, Caylus, Lupi, Chorier, Mongès, Lainé, Rich, Alde Manuce, Spon, Artaud, de Nolhac, MM. Charma et Gervais, etc., etc... ainsi que les auteurs italiens cités par Mazochi (1), tous ayant pris l'*ascia* pour une hache, une pioche, une houe, un sarcloir, une herminette, une doloire, une hachette, un pic, une aissette et même une gâche. Chacun d'eux ayant considéré l'*ascia* à son point de vue, l'a crue destinée à un usage en rapport avec l'interprétation qu'il donnait à la dédicace SVB ASCIA.

D'autres, et ce sont les plus sérieux, ont interprété la présence de l'*ascia* sur nos tombeaux gallo-romains d'une manière qui, si elle n'est pas complétement satisfaisante, paraît se rapprocher beaucoup plus de la vérité.

(1) Alexii Symmachi Mazochii..... epistola. Neapoli, 1739 in 8° 330 pages.

Les auteurs cités par Mazochi, sont au nombre de trente.

Digitized by Google

Muratori regarde cette dédicace comme une invitation aux passants à prendre soin du tombeau et à détruire les plantes parasites qui pourraient croître à l'entour. L'auteur de cette opinion n'a pas pris garde que l'*ascia*, figurée sur les tombeaux, n'est pas un instrument qui puisse servir au sarclage.

Reinezius pense que dédier un tombeau SVB ASCIA, signifie le consacrer à la personne dès le commencement de l'exécution du monument; c'est-à-dire lui élever un tombeau neuf et n'ayant jamais servi à personne; Mazochi partage entièrement cette opinion, qui est aussi celle de M. A. de Boissieu.

L'abbé Lebœuf croit que cette dédicace n'est qu'une consécration du tombeau et du lieu choisi pour la sépulture du défunt, en frappant avec l'*ascia* la pierre qui doit servir de monument sépulcral. Il regarde cette cérémonie comme une prise de possession.

M. Anatole de Barthélemy voit dans la dédicace SVB ASCIA un acte de consécration par lequel le défunt et le monument sont placés sous la protection des dieux infernaux.

Enfin, dernièrement, M. Sansas, de Bordeaux, émettant une opinion déjà produite au siècle passé par l'abbé de Tersan, et renouvelée il y a quelques années par feu l'abbé Greppo et Charles Lenormant, vient de publier un travail dans lequel il pense démontrer que l'*ascia* n'est autre chose qu'un symbole de christianisme (1).

Il est évident que M. Sansas, en publiant cet écrit remarquable, ignorait entièrement que cette idée eût déjà été émise par d'autres que lui. Mais il est juste de dire qu'il a développé son opinion avec beaucoup d'érudition,

(1) *Premières traces du christianisme à Bordeaux.*

Digitized by Google

et que si cette interprétation n'était pas renversée par des monuments authentiques, la manière ingénieuse avec laquelle il la présente, aurait pu lui valoir des partisans.

Pendant longtemps, suivant l'exemple de notre honorable et savant confrère M. de Boissieu, nous avons adopté le système de Reinezius, et nous avons même parlé dans ce sens au congrès archéologique tenu à Lyon en 1862. Cependant les explications de ce savant nous ayant toujours paru laisser beaucoup à désirer, nous n'avons cessé d'étudier nous-même cette intéressante question.

DEDICARE SVB ASCIA nous semble aujourd'hui un acte beaucoup plus simple qu'on ne se l'est figuré. Mais, avant de faire connaître notre opinion sur cette formule, nous croyons devoir rappeler ce que les anciens ont écrit eux-mêmes sur l'*ascia*.

Vitruve, expliquant la manière de préparer la chaux pour la confection du mortier, nous dit : *Cum autem habita erit ratio macerationis, et id curiosius opere preparatum erit; sumatur ascia et quemadmodum materia dolatur, si calx in lacu macerata ascietur. Si ad asciam offenderent calculi, non erit temperata* (1).

Évidemment, l'*ascia* de Vitruve est un instrument nécessaire à la préparation du mortier ; il est encore employé de nos jours au même usage sous le nom de gâche, mais avec cette différence que la gâche actuelle, appelée *ascie* par les ouvriers, n'est qu'une large truelle recourbée, pourvue d'un très-long manche, tandis que l'*ascia* de Vitruve n'avait qu'un manche fort court avec lequel la lame plate et non recourbée formait un angle droit. Les bas reliefs de la colonne Trajane, à Rome, donnent la représentation de l'*ascia* de Vitruve, et de l'opération dont il

(1) Vitr., lib. 7, 2.

Digitized by Google

parle ; la même forme d'*ascia* se voit aussi sur un tombeau publié par Gruter.

Gruter, t. 12, pag. 644

Ascia de Vitruve

Colonne Trajane

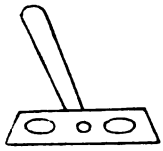

Ascia cœmmentaria
ou calcaria;
tiré d'un tombeau antique

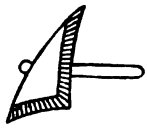

Gruter t. 12, p. 556.

Palladius, dans son ouvrage *De Re rusticâ*, 1, 14, nous dit : *Ascia calcem quasi lignum dolabis. Si nusquam acies ejus offenderit, et si quod asciæ adharet, fuerit molle atque viscosum, constat albariis operibus convenire.*

Certainement l'*ascia* dont il est ici question est bien celle dont parle Vitruve, mais dans un autre passage, le même Palladius, faisant l'énumération des outils nécessaires aux travaux de la campagne, désigne ceux-ci : *Secures simplices vel dolabratas, sarculos vel simplices vel bicornes, aut ascias in aversa parte referentes rastros* (1).

On voit que l'*ascia* dont Palladius parle ici ne ressemble en rien à celle dont Vitruve et Palladius lui-même font mention dans les premiers passages que nous avons

(1) De Re rusticâ 1, 43. Par *secures simplices*, Palladius entend les haches à lame droite et à un seul tranchant.

Musée de Lyon

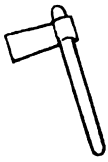

Securis simplex
en bronze

Digitized by Google

cités; celle qu'il désigne cette fois, est évidemment une pioche pourvue d'un manche assez long, et dont la lame non coudée, mais carrée et tranchante, forme râteau à l'autre extrémité. C'est, à n'en pas douter, un outil à travailler la terre.

Celles qu'il nomme *dolabratas*, sont munies d'un second tranchant à l'autre extrémité de la lame.

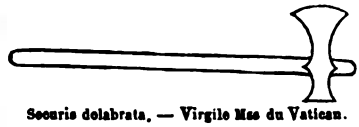

Securis dolabrata. — Virgile Mss du Vatican.

Sarculos simplices sont des sarcloirs arrondis, ou à une seule pointe.

Sarculus simplex
tiré d'un bas-relief romain.

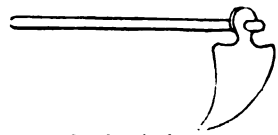

Sarculus simplex.

Sarculus simplex

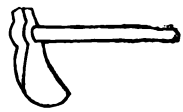

Colonne Trajane

Le mot *bicornes* désigne ceux doubles, c'est-à-dire dont la lame se sépare en deux pointes.

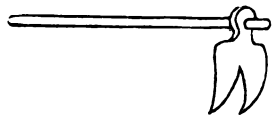

Sarculus bicornis de Palladius.

Palladius cite aussi le *bidens*, pioche à deux dents employée encore

Digitized by Google

Il est à remarquer que le même auteur se sert du mot *ascia* pour désigner deux instruments employés à des usages fort étrangers l'un à l'autre. Nous rappellerons plus loin cette observation.

Nous lisons dans saint Jérôme, Epist. 106, λαξευτηριον *autem quò latinus asciam vertit, nos genus ferramenti quo lapides dolantur.*

Il est évident que l'*ascia* de saint Jérôme n'est ni celle de Vitruve, ni celle de Palladius; c'est un instrument à travailler la pierre.

La loi des douze tables, voulant interdire un trop grand luxe dans les funérailles, et défendant d'élever des bû-

aujourd'hui. Juvénal a dit, Sat. 2; *Bidentis amans*, adonné à l'agriculture, c'est la δικελλα des Grecs, nommée aussi *ligo* par les Latins.

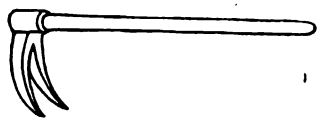

Bidens ou Ligo,
tiré d'une pierre gravée antique.

Il est bien entendu que le *bidens* n'offre aucune ressemblance avec aucun des genres d'*ascia* connus, soit en nature, soit par leur représentation sur nos tombeaux antiques. Le *bidens* pourrait avoir quelque analogie avec le *sarculus bicornis* dont Palladius fait mention.

Quant aux *ascias in aversa parte referentes rastros*, ce sont des *ascia* à lame courbe, dont la partie contondante était remplacée par de longues dents.

Ascia in aversa parte
referens rastros.

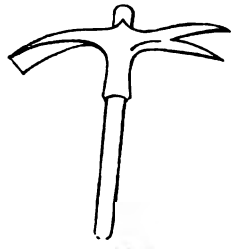

Palladius.

Digitized by Google

chers pour la crémation des corps, avec du bois façonné, dit : *Rogum ascia ne polito* (1).

Ici l'*ascia* est encore autre chose, c'est un instrument à tailler le bois.

Que conclure de ces citations diverses ? sinon que les anciens donnaient le nom d'*ascia* à des instruments de formes très-différentes et servant à des professions n'ayant aucun rapport entre elles (2). Ces différents genres d'*ascia* ne pouvaient se distinguer que par l'addition d'un mot qui déterminait leur emploi; ainsi, par exemple, l'*ascia* de Vitruve et de Palladius, employée pour la confection du mortier se nommait *ascia calcaria* ou *ascia caementaria;* celle que le même Palladius nous dit être en usage pour les travaux de la campagne était l'*ascia fossoria* . L'*ascia* citée par la loi des douze tables, prenait le nom d'*ascia lignaria*, tandis que le λαξευτηριον de saint Jérôme, servant à tailler la pierre, était l'*ascia lapidaria.*

Le nom d'*ascia* était donc un nom donné, en général, à tout instrument de travail, et la différence de ces divers instruments entre eux se faisait sentir par l'addition d'une qualification qui en désignait l'usage. Ceci n'a rien de trop surprenant, si on veut bien remarquer qu'il en est encore ainsi de nos jours.

Le nom de polissoir est aujourd'hui généralement donné à l'outil servant à lustrer et terminer définitivement une œuvre. Eh bien, le polissoir du doreur est-il le même que celui du menuisier? Le polissoir du tisseur ressemble-t-il à celui du marbrier? Non sans doute, la forme de chacun est essentiellement différente; bien plus, ils ne sont

(1) Cic. leg. 2, 23.

(2) Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* traduit par Cheruel, à l'art. *Ascia*, a donné une opinion analogue.

Digitized by Google

pas de la même matière, quoiqu'ils portent tous le même nom.

Le mot français hache (1) est encore un exemple. La hache du charpentier n'est-elle pas complètement différente de celle à deux tranchants dont se servent les tailleurs de pierre, ou de celle du plâtrier? la hache ou hachette du maçon, qui n'est autre que l'*ascia* antique, mais à lame courbe et non coudée, est-elle la même que celle du bûcheron? Non certainement.

Le mot marteau ne désigne-t-il pas un instrument contondant, servant à frapper violemment, quoique dans chaque profession, il varie non-seulement par sa forme, mais encore par sa matière?

Il en était de l'*ascia* chez les anciens comme de la *dolabra*, dénomination sous laquelle ils entendaient aussi plusieurs instruments destinés à creuser et à trancher.

Il est donc évident, d'après les écrits des anciens, que sans trop se préoccuper de sa forme, ils donnaient le nom générique d'*ascia* aux instruments professionels employés pour travailler le bois, la pierre, faire un ouvrage de maçonnerie, et même se livrer à des travaux de jardinage; sans doute parce que, dans les temps primitifs, un instrument portant ce nom ayant été le premier ou au moins un des premiers que l'homme ait employé à divers usages, il était devenu pour eux un emblème du travail.

Pline attribue l'invention de l'*ascia* à Dédale (2) mais, il est certain que l'origine de cet instrument remonte à la plus haute antiquité.

Si nous examinons attentivement nos outils de l'âge de

(1) Il est évident que ce mot vient d'*ascia*.

(2) Pline *Hist. Nat.* VII, 57. *Fabricam materiarum Daedalus, et in ea serram, asciam, perpendiculum, terebram, glutinum, ichthyocollam.*

Digitized by Google

la pierre, nous reconnaîtrons que ceux très-improprement nommés haches ou hachettes ne sont autre chose que l'*ascia* antique, et dont nous retrouvons la forme chez tous les peuples sauvages privés de la connaissance des métaux. Le musée de Lyon possède une *ascia* en pierre, de la nouvelle Calédonie, pourvue de son manche et ayant la même disposition que l'*ascia* antique en bronze ou en fer.

Ascia Calédonienne.

Musée de Lyon.

Cette forme est commandée par la nécessité du travail, partout elle offre le même caractère (1).

L'*ascia* de l'âge de la pierre est bien certainement le premier dont l'homme ait fait usage, soit pour creuser la terre, soit pour tailler le bois.

Age de la pierre.

Musée de Lyon.

Lorsque, plus tard, la connaissance des métaux lui

(1) Parmi les haches de pierre on en trouve qui pourraient être appelées haches *à main*, c'est-à-dire qui ne doivent pas avoir de manche. Il en a été de même à l'âge du bronze.

Digitized by Google

ayant été révélée, il a pu façonner la pierre, à l'aide d'outils de bronze et ensuite de fer, il a toujours conservé le nom primitif d'*ascia* à ce premier outil, à cause de l'ancienneté de son origine, quelles que fussent d'ailleurs les modifications que les besoins du travail et les progrès des connaissances humaines avaient pu apporter à la forme et à la matière dont il se composait. Ceci explique parfaitement pourquoi la représentation de l'*ascia* sur nos tombeaux n'est pas toujours exactement semblable.

Nous avons cité les passages de Vitruve et de Palladius parlant de la macération de la chaux, qui est la première opération pour la confection du mortier, et nous avons vu que ce degré de macération s'expérimentait à l'aide de l'*ascia calcaria*. Le mélange de la chaux et du sable s'opérait avec l'*ascia cœmentaria*, mais lorsqu'on avait à employer le mortier pour la construction de la muraille, et qu'il était question de terminer l'ouvrage, on avait recours à la *trulla*, ou *ascia structoria*.

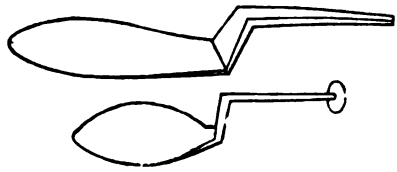

Trulla.

Musée de Lyon.

Cameris dispositis et intextis, imum cœlum earum trullissetur, deinde arena dirigatur, postea aut creta aut marmora spoliatur (1).

Parietum vero tectura sic fiet fortis et nitida. Prima trullis frequentetur inductio. Quùm siccari cœperit, iterum inducatur, ac tertio. Post hæc tria, ex marmoreo grano cooperiatur ad trullam (2).

(1) Vitruve, VII, 3.
(2) Palladius, I, 15.

Digitized by Google

L'*ascia calcaria*, l'*ascia cœmentaria* et *l'ascia lapidaria* sont donc, suivant Vitruve, Palladius et saint-Jérôme, les instruments employés les premiers pour préparer ce qui est nécessaire aux travaux de maçonnerie et à la taille de la pierre.

Maffeï cite une tombe à Ostie portant ces mots : A SOLO ET AB ASCIA..... FECIT (1).

Muratori parle d'une pierre sépulcrale à Aquilée, sur laquelle on lit : *Se vivo* AB ASCIA FECIT *monumentum muro cinctum* (2).

Il ressort évidemment de ces deux inscriptions que celui qui est désigné par le mot *fecit* a exécuté ou est censé avoir exécuté le monument depuis la première opération, c'est-à-dire de la base au sommet, et que, pour bien rendre son idée, il se sert de l'expression A SOLO ET AB ASCIA. Le mot *ascia* est donc employé ici comme se rapportant à l'instrument du premier travail; tous les hommes de science le verront ainsi.

Le passage de la loi des douze tables cité par Cicéron : *Rogum ascia ne polito*, et qui avait pour but d'interdire le luxe des funérailles, se trouve par là fort bien expliqué, et signifie évidemment: ne dégrossissez pas le bois du bûcher, n'en enlevez pas les aspérités avec l'*ascia lignaria*, laissez-le brut.

L'auteur de la Religion des Gaulois (3) a dit que cette loi des douze tables fut écrite à une époque où les Romains parlaient une langue presque toute tirée du grec, et que ainsi les mots qui composent cette défense ne sont pas purement latins, mais d'origine grecque. Selon lui, le mot *ascia*, vient d'ἀςχω ou ἀςχεω, travailler, cultiver, chercher

(1) Mus. Ver., 166, 1.
(2) Murat., 537, 3.
(3) Du Choul.

Digitized by Google

avec travail, opérer. *Polito* ne vient pas non plus du latin *polire*, mais de πολεω labourer, faire des sillons, herser remuer, travailler la terre.

Sans adopter avec certitude cette étymologie, nous ferons remarquer que déjà son auteur avait reconnu que le mot *ascia* était, chez les anciens, l'emblème du premier travail.

D'après ce que nous venons de citer, il ressort avec la plus complète évidence que l'*ascia*, quelle que soit sa forme, ses dimensions, ou même la matière dont elle se compose, est l'instrument d'un premier travail. Cela est si vrai que nous avons vu dans les écrits de Vitruve et de Palladius, le nom d'*ascia* donné à des instruments complètement différents, et servant à des usages tout à fait étrangers l'un à l'autre, mais tous destinés à la première opération d'un ouvrage.

L'expression A SOLO ET AB ASCIA a été très-bien comprise, dans ce sens, par Muratori. Ce savant a même été jusqu'à dire qu'il regardait les mots *ab asciâ* comme l'équivalent du mot italien *abozzare* (ébaucher).

Le nom d'*ascia* a produit, dans la langue latine, le mot *astula*, qui signifie éclats enlevés en taillant, dégrossissant un corps quelconque, pierre ou bois.

Travailler avec l'*ascia* se disait primitivement *asciare*, comme nous l'avons vu dans Vitruve, et ensuite *exasciare;* de là, celui qui se servait de l'*ascia* était un *exasciator*. Pour enlever le tartre ou dépôt qui se formait dans l'intérieur des cuves, on employait premièrement un *exasciator*. *Exasciatori in cupâ nummos* X (1).

L'usage de l'*ascia* étant regardé comme le travail primitif, *exasciare* devait signifier naturellement commencer un travail, un ouvrage. Nous en avons une preuve irrécu-

(1) Giorn. Pisan, t. XVI, p. 192.

Digitized by Google

sable dans un passage de Plaute, tiré de la comédie *Asinaria*, acte II, scène II.

Léonida et Libanus sont deux esclaves cherchant à s'emparer d'une somme de vingt mines, dues à un nommé Saurea, maître d'hôtel, pour prix d'ânes vendus. Léonida rend compte à son complice de la fourberie qu'il a préparée dans ce but, et l'informe que déjà il s'est fait passer pour ledit Saurea, afin de recevoir à sa place l'argent que l'envoyé de l'acheteur apportera ; mais la grande difficulté pour les deux fripons est de pouvoir se placer à temps entre le débiteur et le créancier. Libanus prend alors la parole et s'ingénie à trouver un moyen de mener l'affaire jusqu'au bout. Il ajoute :

. . . . . Hem istud ago.
Quomodo argentum intervortam et adventorem et Saurcam.
Jam opus est exasciatum ; nam si ille argentum prius
Hospes huc adfert, continuo nos ambo exclusi sumus.

Cette expression de Plaute est d'autant plus décisive, qu'elle est employée par l'auteur latin comme métaphore, et qu'il n'est point question du commencement d'un ouvrage matériel.

Cet *opus exasciatum* n'est qu'une première ruse préparatoire pour extorquer de l'argent destiné à un autre. En se servant ici de cette expression, Plaute nous démontre de la manière la plus claire que, dans la langue latine, *exasciare opus* signifiait commencer un ouvrage, et vient confirmer l'opinion déjà émise par plusieurs, qu'*ascia* est un mot générique désignant toute espèce d'instrument propre à donner le premier coup dans un travail quelconque, et que la représentation de cet instrument était regardée comme le symbole et l'emblème du travail (1).

(1) On se servait souvent du mot *ascia* dans un sens figuré. Apulée

Digitized by Google

Les anciens ont aussi employé le mot *ascisclare* pour *exasciare*. Muratori, en parlant de ce mot, nous dit : *In Isidori glossis legimus, asciam et asciolam appellatam quoque fuisse asciculum aut asciclum, inde originem sumsit hoc verbum* (1).

Exascisclare signifiait tout le contraire d'*ascisclare*; c'était le mot employé pour exprimer l'action de détruire, altérer ou changer la destination d'un travail commencé avec l'*ascia*.

On lit à Aquilée les apostrophes suivantes sur deux tombeaux :

Si quis hanc arcam sive hoc monimentum vendere aut emere aut exascisclare volet, tum, pœnæ nomine H-S XX reip. Aquil. dare debebit.

Si quis post duo corpora posita hanc arcam aperuerit aut exascisclaverit et aliud corpus posuerit. in El. L. F. Cons. M. N. (2).

De telles menaces sont très-certainement dirigées contre ceux qui s'empareraient de ces tombeaux et les feraient servir à un autre usage que celui pour lequel ils avaient été *ascisclati*, c'est-à-dire commencés et travaillés avec l'*ascia*, à l'intention de celui à qui ils étaient destinés.

Quoique le mot français hache paraisse n'être que le mot latin *ascia* francisé, nous ne devons point confondre l'*ascia* avec la *securis* dérivée du mot *secare*, et qui, ainsi que le démontre Stace (3), s'employait aussi pour la taille de la pierre tendre, comme de nos jours, et, à cause de

a dit : *Asciam suis cruribus illidere*, c'est-à-dire, s'embarrasser soi-même dans sa propre entreprise dès le commencement. Pline, 16, 40, 76, 3, a dit aussi : *Tilia celerrime ascias retundit.*

(1) Muratori, MXXVIII.

(2) Philippus à Torre, dans Mazochi, p. 40. Doni. cl. XII, 27.

(3) Stat., silv. 2, 2, 87.

Digitized by Google

cela, est quelquefois représentée sur les tombes antiques dédiées SVB ASCIA ; ce qui prouve bien que l'*ascia*, ainsi que nous l'avons déjà dit, est un mot générique rappelant l'idée du commencement d'un travail. Outre que l'*ascia* a une lame coudée, son tranchant perpendiculaire au manche toujours très-court (1), démontre qu'elle est destinée à travailler sur un plan parallèle à celui qui s'en sert. On voit de suite que cet instrument ne peut servir qu'à tailler prudemment et à petits coups, pour enlever des aspérités, tandis que la *securis*, ayant son tranchant parallèle au manche, beaucoup plus long, est propre à couper violemment et a une puissance irrésistible ; aussi, dans tous les temps on en a fait une arme redoutable dont on se servait souvent il y a trois siècles, et que nos marins emploient encore dans les combats d'abordage (2). C'est la puissance de cette arme qui la fait regarder comme un emblème du pouvoir et de la souveraineté ; à l'époque romaine, nous voyons la *securis* dans les faisceaux des licteurs.

Faisceau de licteur.

Palais Mattei à Rome.

(1) L'*ascia* en fer, conservée au Musée d'Avignon et trouvée dans cette ville au fond d'un puits romain comblé, avait encore son manche, dont la longueur était de 25 centimètres. Il était tellement vermoulu et décomposé par l'humidité de la terre, qu'il est tombé en poussière lorsqu'on a voulu le saisir.

(2) Les haches d'abordage ont à l'autre extrémité de la lame une forte pointe comme la *dolabra* antique.

Digitized by Google

Les guirlandes provenant de la décoration du temple d'Auguste à Lugdunum et que nous conservons au musée lapidaire de Lyon sont relevées et rattachées à la *securis*, emblème de la puissance souveraine.

Musée de Lyon.

Décoration du temple d'Auguste à Lugdunum.

Cet emblème est encore en usage chez certaines peuplades de la mer du Sud. Nous avons dit que le musée de Lyon possède une *ascia* en pierre de la Nouvelle-Calédonie ; cette collection nous montre en même temps la *securis* du même pays, dépourvue de son manche et trop délicate pour en faire une arme ou un instrument de travail, mais devant être portée par un chef de tribu comme un signe de commandement (1).

Sécuris calédonienne sans manche.

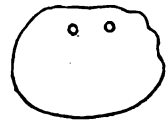

Musée de Lyon.

(1) Au musée de Copenhague, on voit des haches de commande-

Digitized by Google

Les archéologues qui ont cru voir dans l'*ascia* représentée sur nos tombeaux gallo-romains une arme, un emblème de l'autorité ou une menace de châtiment, se sont donc trompés, à notre avis, et leur erreur vient, en grande partie, de ce qu'ils ont confondu l'*ascia* proprement dite avec la *dolabra* ou la *securis ;* cette dernière ayant la plus grande ressemblance avec l'*αξίνη* des Grecs. La différence qui existait entre l'*ascia* et la *securis* se confirme par ce passage du psaume LXXIII, 6, verset 7 : *In securi et in asciâ dejecerunt eam.*

Quelques-uns, induits en erreur par la variété des formes que l'on remarque dans la représentation de l'*ascia* sur les cippes antiques, en ont fait une houe, une pioche, un marteau, etc. ; d'autres n'y ont vu qu'un signe symbolique et non plus un instrument professionnel.

Le musée de Lyon possède plusieurs *ascia* et *securis* en bronze de l'époque primitive, et en fer de l'époque gallo-

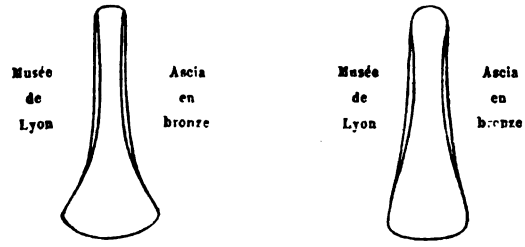

ment en bronze. L'une d'elles, dont l'intérieur est rempli d'un mastic ressemblant à de l'argile, est recouverte par une très-mince lame de bronze ; sa délicatesse est extrême.

Voir le catalogue du musée de Boulacq rédigé par Mariette Bey ; on y trouvera de curieux renseignements sur les haches de commandement de la reine Aah-hotep, mère d'Amosis, XVIIIe dynastie.

M. Emile Guimet a fait remarquer à ce sujet, que le mot *Dieu* ayant été de tout temps désigné par une hache (V T P) dans les écritures des Egyptiens, on pouvait voir là l'origine de ce symbolisme divin et tout-puissant.

Digitized by Google

romaine; celles en fer sont exactement les mêmes que

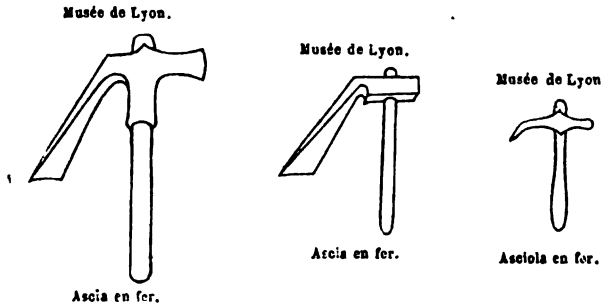

celles dont la représentation se voit sur les tombes de notre musée épigraphique. L'examen de ces instruments ne peut laisser aucun doute sur leur destination, qui est celle d'entamer et de tailler la pierre ou le bois.

En étudiant attentivement les *ascia* en fer du musée de Lyon et principalement celles dont la représentation est la plus fréquente sur nos tombeaux gallo-romains, en leur adaptant un manche, on comprendra l'impossibilité absolue de s'en servir pour travailler la terre, comme l'a cru Muratori, ou pour gâcher du mortier, comme l'a pensé Menestrier. Cette étude renverse donc complètement l'opinion de ces deux savants; de même, les archéologues qui ont cru y reconnaître une houe seraient, après cette expérience, les premiers à revenir de leur erreur. D'ailleurs il existe des bas-reliefs antiques que nous citerons tout à l'heure, représentant des sculpteurs et tailleurs de pierre dans l'action de travailler avec l'*ascia* (1); ceci pourra convaincre les plus incrédules.

Malgré la différence qui distingue l'*ascia* de la *securis*, toutes deux, ainsi que nous l'avons vu dans Stace, em-

(1) Cippe découvert à Bordeaux en 1826, et *Dictionnaire des antiquités*, par Rich, p. 59.

Digitized by Google

ployées pour travailler la pierre (1), nous devons faire observer que plusieurs tombes portent, sculptées sur le couronnement ou sur la base, la *securis*, la *dolabra*, le *sarculus* et même le *marcus* ou *marculus*, et aussi quelquefois

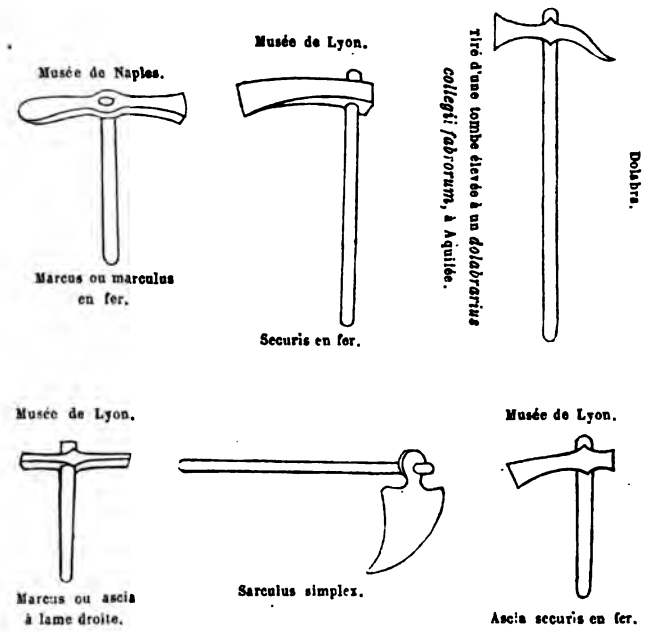

l'*ascia securis*, et que le lapicide, en y gravant la dédicace SVB ASCIA, leur a donné la même signification, qui est celle du premier travail.

Nous avons aussi fait observer que Muratori cite des

(1) Il ne faudrait pas croire que nous regardons ces deux instruments comme les seuls en usage dans l'antiquité pour la taille de la pierre. L'outillage des anciens devait être aussi varié et aussi complet que celui de notre époque, mais ceux dont nous parlons étaient probablement employés avant tous les autres, c'était avec eux que l'on commençait une œuvre.

Digitized by Google

tombes sur lesquelles est gravée l'*αξίνη* des Grecs avec la lame de forme lunaire.

En Provence

αξίνη
citée et publiée
par
Muratori et Fabretti.

Ces cas très-rares ne changent rien à la signification de ce symbole d'un premier travail, mais dont la forme varie suivant le pays et les localités diverses où les tombes ont été élevées.

Aprés avoir établi la différence qui existe entre l'*ascia* et la *securis*, il nous paraît convenable de dire quelques mots au sujet du *sarculus*, de la *dolabra* et de l'*αξίνη* des Grecs; la représentation de ces trois instruments se retrouvant sur des tombes dédiées SVB ASCIA.

Le *sarculus* est ce que nous appelons une houe, avec la différence que sa lame est tantôt ronde, tantôt pointue. Son usage était de déraciner les mauvaises herbes qui viennent à la surface du sol et nuisent au développement de la plante qu'on veut protéger. On s'en servait aussi pour établir une tranchée. Un bas-relief romain nous représente cet instrument comme une pelle creuse emmanchée de manière à ce que la lame forme un angle droit avec le manche, très-long.

Sarculus simplex
tiré d'un bas-relief romain.

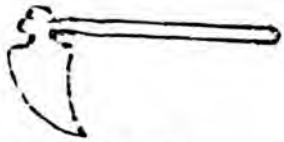

Sarculus simplex.

Sarculus simplex

Colonne Trajane

Digitized by Google

Il suffit d'étudier un instant cette représentation, pour reconnaître combien cet instrument diffère de l'*ascia* de nos tombeaux. Comme on se servait très-souvent du *sarculus simplex* pour creuser la terre qui devait recevoir l'urne cinéraire et la couche de mortier destinée à supporter le cippe, et que ce travail était le premier à faire pour établir une sépulture, le *sarculus* avait, par sa représentation sur le monument, la même signification que l'*ascia*; c'est-à-dire celle d'un travail primitif.

La *dolabra* avait son tranchant parallèle au manche, comme la *securis*, mais l'autre extrémité de la lame se terminait en pic, tantôt droit, tantôt relevé et, le plus souvent abaissé, ce qui faisait de cet instrument une hache et une pioche.

Dolabra
Colonne Trajane

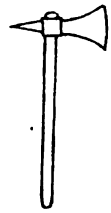
Dolabra
Colonne Trajane

Pourvue d'un manche très-long, elle a son pic recourbé en dessous et prend le nom de *dolabra fossoria;* elle servait à trancher un corps dur ou à creuser profondément la terre.

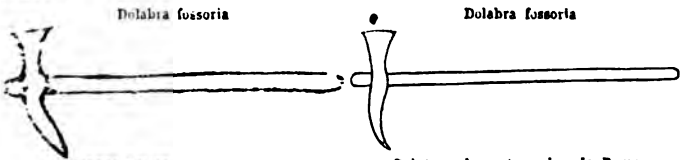
Dolabra fossoria
Colonnes Trajane et Marc-Aurèle
Dolabra fossoria
Peinture des catacombes de Rome

La *dolabra* était aussi très-souvent employée dans les sacrifices pour abattre les victimes; on la nommait alors

Digitized by Google

dolabra pontificalis, sa lame était pourvue de deux tranchants ; on la nommait aussi *scena* ou *sacena*.

Dolabra pontificalis, scena ou sacena.

Bas-relief antique de la villa Borghèse

Les bouchers s'en servaient également.

Si les Italiens ont donné à la *dolabra* une signification semblable à celle de l'*ascia* gallo-romaine, en la représentant sur leurs tombeaux, c'est que, servant aussi à creuser la terre pour asseoir le monument, elle devenait alors, pour eux, un symbole du premier travail.

Les anciens se servaient aussi de la *dolabella*, petite *dolabra*, employée pour la culture (1) ; elle formait en même temps hache et serpette.

Dolabella publiée par Mazochi et autres.

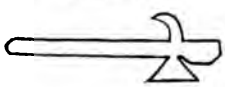

Quant à l'ἀξίνη des Grecs, c'est une hache dont la lame, ou carrée ou arrondie, ne pouvait servir qu'à couper ou trancher avec violence.

Or, comme Stace nous dit que la *securis* était employée pour travailler la pierre, les Italiens ont pu fort bien s'en

En Provence.

ἀξίνη des Grecs Muratori et Fabretti.

Publiée par Fabretti.

(1) Columell. IV, 24, 4 et 5.

Digitized by Google

servir pour dégrossir les blocs, surtout ceux de pierre tendre ; ce serait encore dans ce sens qu'ils y auraient attaché la signification d'un travail primitif.

Les haches de ce genre, pourvues d'un long manche, forment la hache d'armes. Les Romains en avaient de doubles nommées *bipennis*. Le musée de Lyon en possède la représentation sur un magnifique sarcophage en marbre de Paros, sans aucune inscription.

Bipennis

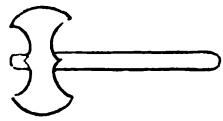

Tombeau antique du Musée de Lyon.

Après avoir suffisamment établi, à l'aide des auteurs anciens, ce qu'ils entendaient par *ascia*, examinons la représentation qui est taillée ou gravée sur nos tombeaux gallo-romains.

Évidemment, ce n'est pas l'*ascia* de Vitruve, ni celle de Palladius, c'est donc l'*ascia* de la loi des douze tables, ou celle citée par saint Jérôme, ces deux dernières ayant toutes deux la même forme. Mais, comme il ne s'agit ici que de monuments de pierre, il est certain que c'est bien exactement le λαξευτηριον des Grecs, celui qui est appelé par les Latins *ascia*, comme le dit saint Jérôme lui-même : c'est-à-dire l'*ascia lapidaria*. Nous en avons la preuve d'abord par le cippe trouvé à Bordeaux en 1826, et figurant un vieillard tenant de la main droite une *ascia* exactement conforme à celle représentée sur nos tombeaux, et de la main gauche une règle graduée. Ce cippe représente la figure d'un tailleur de pierre (1). Sur les

(1) Le même monument est cité par M. A. de Caumont, dans son *Rudiment d'archéologie*, page 369.

Digitized by Google

côtés du tombeau, l'*ascia*, symbole de la dédicace, y est représentée deux fois ; certes, avec toute la bonne volonté possible, on ne peut y voir une houe.

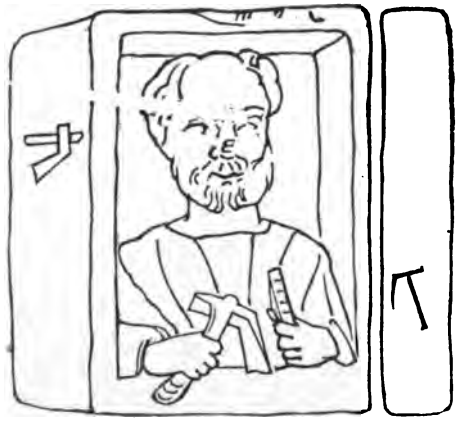

Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, page 59, nous montre un sculpteur travaillant à la représentation d'un taureau (bas-relief de la villa Albani), et se servant d'une *ascia* exactement conforme à celle qu'on remarque sur nos tombes antiques, mais avec une lame plutôt courbée que coudée, et parfaitement semblable à la hachette dont nos maçons se servent aujourd'hui.

Ascia d'un sculpteur sur un bas-relief

de la villa Albani à Rome

Ici nous ferons remarquer que les lapicides, en taillant la forme de l'*ascia* sur nos tombeaux, ont souvent figuré le tranchant oblique au manche au lieu de le représenter perpendiculaire, ce qui les eût obligés à lui donner une très-forte saillie, impossible à obtenir sans l'avoir réservée

Digitized by Google

d'avance en dégrossissant le cippe. Or, il est facile de voir que l'*ascia* sculpté sur le couronnement ou la base de nos monuments, n'y a été placée qu'après coup, son relief n'étant dû qu'au creusement de la pierre tout autour, comme l'a fait observer M. A. de Boissieu.

Ascia en relief 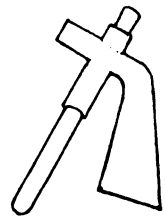 sur un sarcophage du Musée de Lyon.

Cette observation de l'auteur des Inscriptions antiques de Lyon a une très-grande importance sur laquelle nous reviendrons.

La même disposition du tranchant de la lame de l'*ascia* se fait remarquer, lorsque cet instrument est gravé en creux.

Ascia en creux 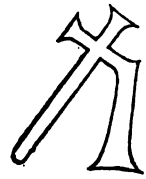 sur un cippe du Musée de Lyon.

Cependant, nous avons au musée de Lyon des exemples de l'*ascia* en relief, dont le tranchant de la lame est représenté presque perspectivement,

Ascia en relief Musée de Lyon. du Sur un cippe

Digitized by Google

ce qui donne aux autres une forme un peu conventionnelle. Répétons aussi que la forme de l'*ascia* de nos tombeaux n'est pas invariablement la même ; le tombeau élevé par Cassia à la mémoire de son fils Servius ou Servilius, et conservé au musée de Lyon, nous montre l'*ascia* avec le tranchant de la lame parallèle au manche, dans le genre de la *securis*.

Ascia securis tirée d'un tombeau

au Musée de Lyon.

Cette forme n'est point accidentelle, symbolique ou conventionnelle ; le musée de Lyon possède un spécimen de ce genre d'*ascia* en fer.

scia securis en fer

Musée de Lyon

Il existait aussi des *ascia* dont la partie contondante, c'est-à-dire l'extrémité opposée à la lame, était formée par une pointe renforcée qui pouvait dégrossir et piquer la pierre, comme la broche dont on se sert de nos jours à l'aide de la massette. Un des tombeaux du musée épigraphique de Bordeaux nous en offre un exemple.

Sur un monument

du Musée de Bordeaux.

Mais ce n'est point encore la seule modification que les

Digitized by Google

besoins du travail aient apportée à cet instrument. Le musée de Lyon en possède deux en fer à lame droite.

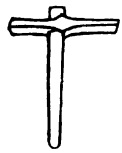

Ascia à lame droite cu masculus en fer — Musée de Lyon

Leur représentation sur les monuments funèbres est rare; cependant le musée de Lyon en montre un exemple.

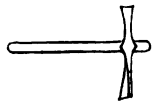

Ascia à lame droite représentée sur un tombeau du Musée de Lyon.

L'*ascia* gravée sur nos tombeaux gallo-romains est donc incontestablement un instrument professionnel employé par les tailleurs de pierre de l'antiquité, et dont la forme a souvent varié suivant les nécessités du travail, et même suivant les localités où telle forme d'*ascia* a été plus en usage.

Nous avons démontré que la forme de l'*ascia*, gravée sur les tombes du musée de Lyon, correspondait parfaitement avec celle des *ascia* en fer que possède notre galerie des antiques, ainsi que d'autres collections publiques de France. Nous avons fait observer aussi qu'en Italie, dans le très-petit nombre de tombes dédiées SVB ASCIA (1), il y en avait sur lesquelles on voyait la *dolabra*, la *securis*, l'ἀξίνη des Grecs, le *marculus* ou d'autres instruments, tous propres à ébaucher un monument ou à faire le premier travail des fondations sur lesquelles il devait reposer ; mais nous ferons remarquer que ces dif-

(1) On n'en compte que sept ou huit.

Digitized by Google

férentes représentations ne sont que de bien rares exceptions, et que l'immense majorité des instruments gravés sur les tombeaux antiques est l'*ascia lapidaria*, soit à lame coudée, soit à lame courbe ou même à lame droite.

Quant aux formes bizarres données à l'*ascia* des tombeaux dans les recueils de Muratori, Gruter et Mazochi, nous ne les énumérons pas, parce qu'elles se rapportent toutes à la *dolabra*, à la *securis*, à l'*αξίνη* des Grecs ou au *marculus*, ce que la grossièreté du travail ou de l'imitation n'empêche point de reconnaître. Pour ce qui regarde l'*ascia* en forme de croix, nous en parlerons au Chap. III, en réfutant l'opinion de M. Sansas, qui regarde l'*ascia* comme un symbole de christianisme.

De tout ce que nous venons de dire, il ressort clairement que les expressions AB ASCIA, A SOLO ET AB ASCIA signifient depuis le commencement, et que l'emploi du mot *ascia* était si bien adopté pour donner l'idée du premier travail, que les anciens avaient l'habitude de se servir de cette expression dans la langue usuelle, même dans un sens figuré, comme Plaute nous en fournit la preuve irrécusable. *Asciare, exasciare, ascisclare,* c'est-à-dire, se servir de l'*ascia,* signifiait donc commencer un ouvrage, quelle que fût d'ailleurs la forme de l'instrument employé (1).

N'oublions pas de faire remarquer encore une fois, que, bien que les tailleurs de pierre de l'antiquité aient eu à leur disposition une très-grande quantité d'instruments professionnels, le nom générique d'*ascia* les comprenait tous à cause de l'ancienneté de l'origine de cet instrument primitif, et que sa représentation était regardée par cela même comme le symbole ou l'emblème du travail.

(1) *Asciare lapides præcipuum opus erat.* Mazochi, page 215.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Après avoir démontré, par les écrits des anciens, 1° que l'*ascia* gravée sur nos tombeaux gallo-romains, était un instrument professionnel considéré comme le symbole ou l'emblème d'un travail primitif ; 2° que ladite *ascia* est bien celle dont se servaient les tailleurs de pierre *(ascia lapidaria)* ; 3° après avoir prouvé, par les *ascia* en fer du musée de Lyon, que les différentes formes sous lesquelles cet instrument est figuré sur les monuments funèbres n'ont rien de particulièrement symbolique dans leur forme, puisqu'on les possède en nature, essayons d'expliquer ce que signifie cette dédicace SVB ASCIA.

Premièrement, était-elle religieuse ? Non sans doute, puisqu'elle était commune aux païens et aux chrétiens ; la tombe d'un prêtre de Rome et d'Auguste, au musée de Lyon, porte la SVB ASCIA DEDICAVIT (1), le tombeau représentant un prêtre romain faisant des aspersions sur la flamme de l'autel, porte la dédicace *sub ascia dedicavit*, et la figure de cet instrument sculptée sur la base est celle de l'*ascia securis* (2).

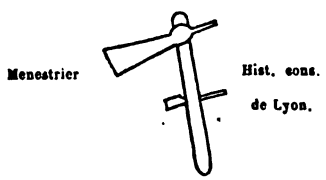

Tandis que les tombes marquées d'une *ascia* affectant la

(1) La représentation de l'*ascia* devait être probablement gravée sur le haut du tombeau, partie qui est mutilée.

(2) Menestrier. *Hist. cons.* Mazochi.

Digitized by Google

forme d'une croix, semblent démontrer qu'elles ont été consacrées par des chrétiens (1).

Lyon publié par Gruter.

D'ailleurs, comme le dit, avec raison, M. de Boissieu : « Si cet usage est resté à l'état d'énigme, si aucun écri- « vain, aucun voyageur, aucun philosophe, aucun légiste, « aucun père de l'Eglise, n'en a parlé, c'est qu'évidem- « ment il ne se rattache à aucune tradition nationale, c'est « qu'il est un fait vulgaire, tenant à des habitudes prati- « ques et générales dont les auteurs anciens n'avaient « point à se préoccuper. »

Nous dirons aussi que toute cérémonie religieuse est célébrée par un membre du corps sacerdotal, puisque les inscriptions relatives à un acte religieux ne manquent jamais de nommer le prêtre qui l'a accomplie. On peut s'en convaince par l'étude de nos autels tauroboliques.

Au contraire, dans les si nombreux monuments épigraphiques de notre musée, nous voyons toujours que la dédicace SVB ASCIA est faite par le plus proche parent, la femme, les enfants, même ceux à la mamelle (2), et à défaut de parents, par des amis, des affranchis, des héritiers, enfin par ceux qu'un lien quelconque attachait au défunt. Où donc voir une cérémonie religieuse dans la dédicace d'un tombeau, dédicace faite par un fils, une épouse et souvent par des enfants en très-bas âge, tandis que, dans

(1) Nous expliquerons cela plus loin, au chap. III.

(2) Monument funèbre dédié à M. Attonius Restitutus, du Musée de Lyon.

Digitized by Google

les inscriptions commémoratives d'une cérémonie vraiment religieuse, nous lisons toujours non-seulement le nom du *sacerdos*, mais même celui du *tibicen*.

Malgré toutes les preuves ici données, que la cérémonie de la dédicace SVB ASCIA n'était point religieuse, nous ne voulons pas dire qu'elle n'était jamais pratiquée par des prêtres. Lorsqu'ils étaient proches parents du défunt, et qu'ils étaient délégués de la famille, ils devaient parfaitement remplir les fonctions de *dedicator* ; cela est si vrai que nous voyons dans Ménestrier, un tombeau sur la face duquel est représenté Julius Marcianus, décurion lyonnais, en costume sacerdotal, dédiant et consacrant lui-même SVB ASCIA le tombeau de sa femme, et faisant des aspersions sur la flamme d'un autel. D'ailleurs, de quel droit les prêtres auraient-ils été exclus de cette cérémonie de famille ?

Enfin, comme le dit encore M. de Boissieu : « On trouve « cette formule indistinctement sur les tombeaux de fa- « milles gauloises, romaines ou grecques. Elle figure sur « les titres tumulaires de personnages considérables, « comme sur les pierres modestes de simples particuliers, « des prêtres, des décurions, des sévirs, des officiers, « des soldats, des affranchis, etc.... ont eu leur dernière « demeure dédiée SVB ASCIA. »

Nous avons dit que le SVB ASCIA DEDICAVIT se trouve aussi bien sur des monuments païens que sur des monuments chrétiens, et c'est ce que nous démontrerons plus loin, en combattant l'opinion de M. Sansas.

Or, si la cérémonie était religieuse elle était païenne ou chrétienne. Si elle était païenne, comment pourrait-elle se retrouver sur des monuments chrétiens. Si la cérémonie était chrétienne, comme quelques-uns ont voulu le

Digitized by Google

voir, comment pourrait-il se faire que cette dedicace fût inscrite sur des monumens païens ?

Un archéologue distingué de Lyon pense que cet argument n'est pas une raison suffisante, et qu'à cette époque de transition, les emblèmes des deux religions se trouvent souvent réunis sur le même tombeau. Les nouveaux adeptes, dit-il, avaient peine à renoncer à leurs anciens usages ; d'autre part, on craignait la persécution et l'on cachait volontiers sous une représentation païenne une signification chrétienne. Puis on ne se rend pas assez compte de la facilité avec laquelle les peuples superposent leurs croyances ou leurs superstitions.

Nous croyons devoir répondre à cela que si la dédicace SVB ASCIA avait été chrétienne, les païens ne s'en seraient pas servi. Ils étaient les maîtres, ils n'avaient aucune raison de se cacher, l'horreur et la haine qu'ils éprouvaient à l'égard des chrétiens les éloignaient de tout ce qui pouvait avoir le moindre rapport avec le culte nouveau.

Quant aux chrétiens, ils ont pu souvent mettre sur leurs tombes des signes païens auxquels ils donnaient *in petto* et entre eux, un sens chrétien, et cela afin de ne pas les exposer à être profanées et, en même temps, pouvoir les distinguer ; mais accomplir au grand jour et aux yeux de tous, une cérémonie religieuse du paganisme, était un acte trop sérieux pour supposer qu'ils y eussent consenti ; quand on voit avec quelle résolution ils marchaient au martyre, on comprend que jamais ils n'eussent accompli publiquement la cérémonie de la dédicace si elle eût été contre leur conscience. Entre le fait de placer sur une tombe un signe équivoque et pouvant s'interpréter de deux manières, ce qui pouvait les préserver de toute profanation, et accomplir publiquement une cérémonie du rite

Digitized by Google

païen, il y a une distance immense que jamais chrétien n'eût osé franchir. Pas un seul n'aurait voulu donner un tel scandale. En y réfléchissant un peu, on comprendra que la chose n'est pas possible.

Le SVB ASCIA DEDICARE n'était donc qu'un acte très-respectable en lui-même, un hommage rendu au défunt et un témoignage de l'affection que lui portaient les auteurs de la dédicace, comme nous essayerons de le démontrer en en donnant l'explication. Il faut remarquer aussi que les anciens n'ont pas toujours invariablement employé la même formule, ce qui serait s'ils avaient donné à l'*ascia* une signification religieuse.

On trouve :

Sub asciâ posuit (1),
Consummatum hoc opus sub asciâ est (2).
Ad asciam dedicatum posuerunt (3).
Hoc sax. sub asc. ded. est (4).
Sub asciâ faciendum curavit (5).
Hîc primus hoc sepulcrum dedicavit (6).
A solo et ab asciâ.... fecit (7).
Vivus sibi posuit et sub asciâ dedicavit (8)
Se vivo ab asciâ fecit monimentum (9).
Vivus sibi fecit et sub asciâ dedicavit (10).
Haec omnia sub asciâ dedicavit (11).

(1) Gruter, 760, 3.
(2) Reinesius cl. 6, n° 112 et Guichenon,
(3) Gruter, 237, 6.
(4) Gruter, 709, 5.
(5) Musée de Lyon.
(6) Donati, 11, 407, 15.
(7) Tombeau à Ostie, Maffeï, mus. ver. 1, 166, 1.
(8) Menestrier, *Hist. de Lyon*,, page 60 et Gruter 644, 14, 991, 4.
(9) Muratori, 537-3.
(10) Menestrier, *Hist. cons.* 57.
(11) Muratori, page 87.

Digitized by Google

Enfin, Maffei nous apprend qu'au *Museum Kircherianum* il existe un râcloir en bronze portant ces mots : SVB ASCIA P.

Il semble assez difficile de trouver un sens religieux à ces citations, et surtout à la dernière.

Dans l'épitaphe d'une tombe, il y avait deux choses qu'il ne faut point confondre : l'hommage rendu aux dieux mânes sous la protection desquels la tombe était naturellement placée, et la dédicace SVB ASCIA. Par l'invocation aux dieux mânes et la forme du tombeau, surtout lorsqu'il avait celle d'un autel, le monument se trouvait sous la protection de ces terribles divinités, et devenait inviolable. Toute profanation de la tombe était un acte coupable aux yeux des dieux infernaux et appelait un châtiment de leur part. C'est pour n'avoir pas saisi la différence qui existe entre l'invocation aux dieux mânes et la dédicace SVB ASCIA concernant le défunt seulement, que l'on a regardé le SVB ASCIA DEDICARE comme une cérémonie religieuse mettant le tombeau sous la protection des divinités infernales (1).

Remarquons en effet, que les deux formules ne sont jamais réunies, mais toujours séparées par les noms, titres, fonctions et qualités de celui à qui le tombeau est dédié, et que la consécration *diis manibus* est placée au commencement en très-grosses lettres, tandis que la dédicace SVB ASCIA se trouve presque toujours à la fin (2), souvent en très-petits caractères et même en abrégé. Une étude sérieuse de nos monuments épigraphiques démontrera la vérité de ce que nous constatons ici.

Tout cela doit nous faire comprendre que DEDICARE

(1) *Aram posuit et sub asciâ dedicavit.* Mabill.

(2) On peut citer un ou deux exemples de la dédicace dans le courant de l'inscription.

Digitized by Google

SVB ASCIA, concernant seulement le tombeau et ne s'adressant qu'à celui ou ceux dont il recouvre ou renferme les restes, l'*ascia* ne pouvait être que la signification d'un usage, d'un honneur rendu au défunt, d'un hommage à sa mémoire et non d'un dogme.

Quelques archéologues ayant cru voir dans un passage de Sidoine Apollinaire que les violations de tombeaux étaient fréquentes dans la Gaule lyonnaise, ont pensé que la dédicace SVB ASCIA avait pour but de mettre ces monuments sous la protection des dieux, puisque cette dédicace est plus souvent trouvée dans nos contrées que dans le reste de la Gaule.

Mais, comme le fait très-judicieusement observer M. de Boissieu, les violations de sépulture dont parle Sidoine Apollinaire avaient lieu de son temps, c'est-à-dire au VIe siècle, époque de troubles ou d'invasions des hordes barbares, et à laquelle la dédicace SVB ASCIA avait totalement disparu, tandis que les monuments épigraphiques portant cette formule, sont d'une époque de calme, c'est-à-dire des premiers siècles.

Après avoir démontré que la dédicace SVB ASCIA ne comporte aucune idée religieuse, puisque les païens et les chrétiens l'employaient sur leurs monuments funèbres, nous allons faire connaître comment, à notre sens, elle doit être entendue.

Reinezins a dit :

Significaverunt autem ea se marmorariis quorum ascia et dolabra faciendum locasse, hoc est ab inchoato opus curasse (1),

Mazochi partage cette opinion en disant : *Ergò uti toties*

(1) Reinezius cl. XII. 34.

Digitized by Google

monui dedicare non aliud notat in sepulcris quam primorem usum (1).

Et plus loin : *Dedicare sub asciâ tandumdem sonet quod encaeniare sub extructione monumenti* (2).

S'appuyant sur l'opinion de ces deux savants, M. de Boissieu, dit, page 108 : que ce signe représenté sur les monuments ne signifie autre chose qu'un tombeau neuf, poli et gravé exprès pour celui ou ceux qui doivent l'occuper.

Plus loin, il ajoute : « Le soin de se construire un tom-
« beau était une grande préoccupation des Romains ; ils
« s'en inquiétaient de leur vivant, et ne s'en rapportaient
« pas toujours, sur ce point, à la piété de leurs héritiers.
« C'était un honneur qu'on n'oubliait guère de mentionner,
« que d'avoir un tombeau neuf et fait exprès pour celui à
« qui il était destiné. Saint Mathieu (3), saint Luc (4) et
« saint Jean (5), n'ont pas manqué de consigner cette
« circonstance dans le récit de la déposition du corps de
« Jésus-Christ. »

M. de Boissieu dit encore, page 109 :

« Le lieu de la sépulture choisi, on se procurait, ou
« dans les carrières ou dans les entrepôts des marchands,
« le bloc sur lequel devait être gravée l'inscription. Ce
« bloc était ensuite confié à l'*ascia* du polisseur et au
« ciseau du graveur, et la pierre vierge, dont le travail de
« l'ouvrier et dont plus tard les restes mortels d'un hom-
« me ou d'une famille allaient faire un monument invio-
« lable , était marquée du signe symbolique de l'*ascia*

(1) Mazochi, page 223.
(2) Mazochi page 224.
(3) Ev. XXVII, 60.
(4) Ev. XXIII, 53.
(5) Ev. XIX, 41.

Digitized by Google

« indiquant qu'il avait reçu dès sa destination primitive « une consécration éternelle. DEDICARE SVB ASCIA « n'est donc, à mon sens, que s'approprier un monument « dès le premier coup de marteau, ou autrement élever « un tombeau vierge et n'ayant jamais servi à personne. »

M. de Boissieu a parfaitement raison en ce qu'il dit de l'importance que les anciens attachaient à avoir un tombeau neuf et fait exprès pour eux. Mais si le SVB ASCIA DEDICAVIT avait eu seulement pour but de faire connaître à la postérité que tel tombeau était neuf et fait exprès pour le défunt, que faudrait-il donc penser de cet innombrable quantité de tombes de personnages importants qui ne portent point cette formule ? Faudrait-il les regarder comme des tombeaux ayant déjà servi à d'autres, et ayant été regrattés ?

Mais à Lyon , où cette dédicace est le plus fréquemment employée, le nombre des monuments dédiés SVB ASCIA n'est que de la moitié ; un très-petit nombre se trouve en Provence, un tiers à Bordeaux, et en Italie on n'en compte que sept.

Que devient cette préoccupation des anciens, s'inquiétant de leur tombe de leur vivant et ne s'en rapportant pas toujours sur ce point à la piété de leurs héritiers ? Comment, cet usage des Romains tenant à honneur d'avoir un tombeau neuf, aurait pénétré jusqu'en Asie, puisque les évangélistes en font mention, et on n'en trouve que sept en Italie ? cela n'est pas possible, le SVB ASCIA DEDICAVIT doit dire autre chose.

Nous comprenons parfaitement que du temps des Gallo-Romains il devait y avoir, comme de nos jours, des ateliers de lapicides, dans lesquels on trouvait des cippes funèbres tout prêts et aux quels il ne manquait que l'inscription. Ceux-ci étaient bien neufs, mais n'avaient pas été fait exprès

Digitized by Google

pour la personne à qui les héritiers voulaient le dédier; c'est ce qui semble contredire entièrement l'interprétation du savant auteur des INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON.

De même, nous ferons observer qu'un monument funèbre de notre musée lapidaire, monument qui n'a jamais eu d'inscription, n'en porte pas moins l'*ascia* gravée sur le couronnement. Est-ce un tombeau resté inachevé ou préparé d'avance pour la dédicace ? L'existence de ce monument au musée de Lyon (1), semble bien contraire à l'interprétation de Reinezius.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins certain qu'affirmer que DEDICARE SVB ASCIA n'est autre chose que s'approprier un monument dès le premier coup de marteau, ou, autrement, élever un tombeau neuf, c'est-à-dire n'ayant jamais servi à personne, c'est ne donner qu'une interprétation incomplète.

Préparer ce qui était nécessaire pour l'érection du monument, se procurer le bloc, ou dans les carrières ou dans les entrepôts des marchands, en désigner la forme, en donner les dimensions, le livrer aux ouvriers, choisir l'emplacement de la sépulture, en faire l'acquisition, tout cela est fort bien exprimé par le *posuit* ou le *ponendum curavit*, mais n'explique point le SVB ASCIA DEDICAVIT. Cette dernière cérémonie était bien plus importante et devait entraîner une certaine solennité.

Ne voyons-nous pas dans certaines inscriptions que la famille a tout préparé pour l'érection du monument, a choisi la pierre, désigné l'emplacement du tombeau, puis le principal personnage est venu en faire la dédicace ?

(1) Inventaire Comarmond, n° 313.

Digitized by Google

. . . . . .

Divitia Domiciola mater filiorum III conjugi karissimo et incomparabili ponendum curavit et fili sub asciâ dedicaverunt (1).

On sent ici, combien le rôle du *dedicator* a une importance plus grande que celui du *curator*, et qu'il s'agit d'autre cbose que d'acheter un bloc de pierre et de le livrer à des ouvriers pour le tailler et le façonner. La différence de ces deux actes est très-bien caractérisée dans cette inscription. La mère prépare tout pour la cérémonie de l'érection du tombeau, et les fils viennent en faire la dédicace (2). Cet exemple n'est pas le seul que nous ayons à citer, en voici un autre encore plus expressif.

D. M. Frontonis actoris hujus loci, Materna conjugi karissimo Philusa patri dulcissimo faciendum curavit, et Eudrepiles filius, parenti optimo sub asciâ dedicavit (3).

Ici, Materna consacre le tombeau aux dieux mânes de son époux. Philusa, fille du défunt, prend soin de tout ce qui est nécessaire à cette érection, mais Eudrepiles vient dédier le tombeau à son père SVB ASCIA.

Cette inscription est claire, les rôles de chacun dans la cérémonie des funérailles sont parfaitement distincts, il n'y a nulle confusion, tout est parfaitement expliqué.

Nous croyons donc que celui qui dédiait un tombeau SVB ASCIA faisait, dans cette cérémonie, le simulacre de le tailler et de le placer lui-même, et qu'en accomplissant cet acte, il prononçait la formule de la dédicace, for-

(1) Muratori. page 87.

(2) La différence entre *ponere* et *dedicare* est très-bien indiquée dans l'inscription suivante donnée par Spon, dans ses Recherches sur les antiquités de Lyon : *D. M. Joviano valer. vet. ex leg. 1 m. Julia Materna conjugi incomparabili memoriam posuit à mediocritate suâ et sub asciâ dedicavit.*

(3) Muratori, page 78.

Digitized by Google

mule par laquelle il élevait, dédiait et consacrait à jamais ce tombeau, fait de ses propres mains, à la mémoire du défunt, dont il répétait à haute voix les noms et les titres qui devaient y être gravés.

Aucune inscription marquée de l'*ascia* ne viendra détruire notre opinion ; bien plus, elle est confirmée par toutes les formules SVB ASCIA.

Que signifierait, en effet, de graver sur un monument la forme emblématique de l'instrument qui a servi à le tailler, si ce n'est pour indiquer qu'on s'est servi de cet instrument pendant la cérémonie de la dédicace, et comment celui qui dédiait le tombeau pouvait-il pendant cette dédicace, se servir de l'instrument qui avait été employé à le tailler et à le placer, si ce n'est pour faire le simulacre de le tailler et de le placer lui-même, à l'intention de la personne à qui il le donnait comme étant l'œuvre de ses propres mains.

Remarquons aussi que si à Lugdunum on se contentait de graver sur le tombeau un des instruments qui avait servi à le tailler, parce que celui-ci les représentait tous, il était des localités où l'on gravait sur la tombe les autres instruments employés à élever et à placer la tombe. A Arles, presque toujours à côté de l'*ascia*, se voient le niveau et le fil à plomb (1). Cette réunion de tous les instruments dont s'est servi le *dedicator* pendant la cérémonie de la dedicace en dit assez.

Tout le monde sait quelle importance les anciens attachaient à la cérémonie des funérailles. La tombe, presque toujours en forme d'autel, comme nous l'avons dit, était

(1) Le niveau et le fil à plomb étaient aussi des *ascia*, car nous avons vu que c'est un mot générique qui n'appartenait en propre à aucun instrument d'une forme déterminée.

Digitized by Google

d'abord consacrée aux dieux mânes, sous la protection desquels cette consécration la plaçait ; c'était pour ainsi dire un autel qu'on leur élevait, ce qui naturellement rendait la sépulture inviolable et sacrée.

Venaient ensuite les noms, prénoms, surnoms, titres et qualités du défunt à qui le monument était destiné, puis le nom de celui qui en faisait la dédicace, déclarant à la dernière ligne, par le *sub asciâ dedicavit*, qu'il l'avait taillé et placé lui-même pour le défunt et le lui dédiait, l'*ascia* encore à la main (1).

Il est très-probable que celui qui remplissait le principal rôle dans cette cérémonie funèbre devait, en faisant le simulacre de tailler la pierre avec l'*ascia*, prononcer quelque formule dédicatoire dont les expressions nous sont restées inconnues. Peut-être même était-elle accompagnée d'une malédiction adressée à quiconque oserait violer un monument ainsi consacré et dédié par le plus proche parent, déclarant dans l'inscription l'avoir taillé lui-même pour le défunt.

L'inscription de Valeria Poppa, au musée de Lyon, nous dit que son frère Decimus Marcus plaça dans le tombeau les restes de sa sœur et les dédia SVB ASCIA.

D. M. memoriæ æternæ Valeriæ Poppæ, feminæ sanctissimæ quæ vixit una cum conjuge suo Decimo Marciano sine ulla animi læsione, annis XXXIII, m. III. d. IX. Decimus Marcus sororis dulcissimæ piissimæ animæ incomparabilis memor pietatis, reliquias ejus in hoc tumulo dicavit (2), et sub asciâ dedicavit.

Cette inscription est un trait de lumière ; elle nous

(1) Hîc primus hoc sepulcrum *sub asciâ* dedicavit.

(2) Dans quelques inscriptions, on trouve *collocavit*, *condidit*. On trouve aussi *commendare*. (Voir Menestrier).

Digitized by Google

montre la douleur d'un frère déposant dans l'urne les cendres d'une sœur bien-aimée, et, l'*ascia* à la main, faisant le simulacre de façonner lui-même le monument qui, par son inscription, rappelle les vertus de celle dont il recouvrait les restes mortels. Ne semble-t-il pas entendre ce frère prononcer d'une voix émue cette formule dédicatoire dont l'inscription nous a conservé une partie, et terminer en disant : *Ego Decimus Marcus, memor pietatis sororis dulcissimæ piissimæ meæ animæ incomparabilis, reliquias ejus in hoc tumulo, dico et sub asciâ dedico.*

Ne nous semble-t-il pas le voir alors, saisissant l'*ascia*, faire en deux ou trois coups le simulacre de tailler lui-même ce monument et le consacrer ainsi à jamais à la mémoire de sa sœur chérie ?

Cette inscription fait parfaitement sentir la différence qu'il y a entre *dicare* et *dedicare*. *Dicare*, c'est désigner la destination du tombeau pour telle ou telle personne ; et *dedicare*, c'est le lui dédier, c'est-à-dire l'avoir fait soi-même à son intention.

Veut-on un autre exemple ?

D. M, *Et quieti æternæ tertini.... ssi veterani leg. VIII aug. et tertiniæ amabilis sive g... le natione Graeca incom.., dea conjugi karissimæ et pientissimæ castissimæ conservatrici meae pientissimæ fortunæ presenti quae mihi nullam contumneliam nec animi lesionem fecit quae mecum vixit in matrimonio annis XVIII diebus XX sine ulla læsura nec animi offensione quæ dum ego in peregre eram subita morte die tertio mihi erepta erit et ideo hunc titulum mihi et illi vivus posui et posterisque meis et sub asciâ dedicavi.*

Ne sent-on pas encore ici la différence qu'il y a entre *ponere* et *dedicare ?* Cette finale placée tout à fait à la fin d'une longue inscription, ne se rapporte en aucune manière aux dieux infernaux, elle s'adresse positivement au

Digitized by Google

monument qui recouvre les cendres de la défunte, c'est un hommage rendu à sa mémoire par le mari en personne, c'est lui qui parle dans l'inscription, c'est lui qui élève le tombeau, qui le dédie *(posui et dedicavi)*. Ce n'est plus une relation froide de la cérémonie écrite par un lapicide, c'est la cérémonie elle-même.

DEDICARE SUB ASCIA était si bien une preuve d'affection, qu'il est à remarquer que toutes les inscriptions qui portent cette dédicace, témoignent d'une douleur bien plus vive de la part de ceux qui ont élevé le tombeau, que celles privées de cette formule.

Cependant, il ne suffisait point, pour remplir les fonctions de *dedicator*, d'être le fils ou le plus proche parent du défunt, il fallait encore être choisi ou délégué de la famille. Facciolati, qui a si savamment expliqué les usages et les expressions des Romains, s'exprime ainsi : *Dedicare est magistratus aut illius quem populus jusserit*. Nous ferons remarquer que la famille avait toujours soin de charger de cet honneur le fils ou le plus proche parent, mais encore fallait-il son assentiment, comme cela se pratique aujourd'hui pour nommer un tuteur.

Il est facile de comprendre qu'un tombeau taillé par les mains d'un fils pour renfermer ou recouvrir les restes mortels d'un père ou d'une mère et honorer leur mémoire, était de sa part un hommage bien plus affectueux et plus empreint de respectueuse piété filiale que s'il avait été simplement l'œuvre d'un mercenaire ?

D'ailleurs, ne voyons-nous pas encore de nos jours des rois, des princes, de hauts fonctionnaires, des personnages éminents, pour marquer l'intérêt qu'ils portent à l'élévation d'un monument, pour y donner plus d'importance, enfin pour témoigner une plus grande affection à ceux à qui il est destiné, venir en poser la première pierre,

Digitized by Google

et, le marteau et la truelle en main, faire le simulacre de l'assujettir et de la sceller. En agissant ainsi, ne sont-ils pas censé avoir posé de leurs mains cette première base de l'édifice, dont ils rappellent à haute voix la destination. Ne doit-on pas voir, dans ce fait, la continuation de l'usage antique DEDICARE SVB ASCIA, puisque les anciens nous montrent que le nom d'*ascia* était un terme générique sous lequel étaient compris tous les instruments employés à la construction, et dont il devenait le symbole (1). Si nous avions à donner en latin la relation de la cérémonie actuelle, nous serions obligés de l'exprimer par *sub marculo et trulla dedicavit.*

Le DEDICARE SUB ASCIA n'était pas autre chose, et si nous voulons bien réfléchir que souvent on peut expliquer le passé en observant le présent, nous comprendrons que notre cérémonie de poser la première pierre d'un édifice public n'est que la continuation de cet usage antique. Le fils ou la femme du défunt, frappant le tombeau avec l'*ascia*, étaient considérés, par ce simulacre, comme l'ayant façonné de leurs mains pour le défunt, et l'avoir élevé eux-mêmes sur la terre qui recouvrait ses cendres.

Remarquons aussi que l'inscription du tombeau de Valeria Poppa nous a fait faire la différence de ce qu'il faut entendre par *dicare* et *dedicare*.

Reliquias ejus hoc tumulo dicavit et sub ascià dedicavit.

Par le mot *dicavit*, le frère de Valeria exprime l'action de déposer dans l'urne qu'il désigne et destine pour cet usage les restes de sa sœur, tandis que par le mot *dedicavit*, il déclare qu'il lui dédie et consacre le monument, Or, on ne dédie à quelqu'un que l'ouvrage dont on est soi-même l'auteur, car ce mot a encore chez nous sa signifi-

(1) Fabricae Symbolum.

Digitized by Google

cation toute entière. Lorsqu'un poète, un écrivain dédie une œuvre littéraire à un ami, un parent ou un personnage important, cela signifie qu'il l'a fait pour lui, en pensant à lui être agréable, enfin, qu'il le lui offre comme son œuvre, comme un hommage de son estime, de son affection ou de sa reconnaissance. Si la dédicace était en latin, elle s'exprimerait par *sub calamo dedicavit*, c'est-à-dire qu'il le lui destinait en l'écrivant. Si c'était un ouvrage de peinture, elle dirait : *sub penicillo dedicavit* ; si c'était une statue, la dédicace porterait *sub scalpro dedicavit* ; de même lorsqu'il était question d'un monument, l'*ascia* étant alors l'emblème du travail de la construction, le *dedicator* disait *sub ascià dedicavi*, c'est-à-dire je le lui ai dédié pendant que je l'exécutais de mes mains et pour lui. Nous le répétons, on ne dédie à personne, vivant ou mort, un ouvrage fait par un autre, il faut l'avoir fait, ou être censé l'avoir fait soi-même.

Quelques archéologues voient encore dans l'*ascia* et sa dédicace le symbole, le blason d'une confrérie, d'une corporation protectrice des tombeaux marqués de ce signe, c'est-à-dire dédiés à des personnes appartenant à ladite corporation. C'est le système de Muratori, qui a vu dans l'*ascia* une arme destinée à punir le profanateur, comme d'autres l'avaient prise pour une houe servant à dégager la tombe des herbes parasites qui la cachaient.

Ce système a été abandonné il y a longtemps, surtout depuis qu'on a retrouvé des *ascia* en fer exactement semblables à celles gravées sur les tombeaux gallo-romains ; on a vu alors clairement que ce n'était qu'un outil à tailler la pierre.

D'autres archéologues éminents, sans adopter positivement l'opinion de Muratori, ont pensé que les tombes marquées *sub ascià* pouvaient être celles d'une corpora-

Digitized by Google

tion ou association civile ou religieuse dont le centre aurait pu être à Lyon, puisque la dédicace *sub ascià* est beaucoup plus fréquente dans cette ville que dans les autres. Mais en avançant cette opinion, ils n'ont point déterminé le but de cette association.

Cette idée que nous ne repoussons point absolument, ne détruisait en rien ce que nous avons établi. Il n'est pas absolument impossible que la dédicace *sub ascià* n'étant pas religieuse, ait pu convenir à une association formée dans un but d'assistance mutuelle ou autre, et qu'une des qualités exigées pour en faire partie, fût le respect dû aux chefs de la famille par leurs enfants ; aux patrons par leurs esclaves ou affranchis, enfin, que cette association ait eu pour but de resserrer les liens de famille, car, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, toutes les tombes, marquées de l'*aseia* ou de la dédicace, témoignent des regrets bien plus vifs que celles privées de ce signe ou de cette formule.

Cependant, nous ferons observer que si la dédicace *sub ascià* appartenait spécialement à une corporation, association ou société chargée d'une fonction aussi importante que celle d'empêcher la violation des tombeaux, comme l'a cru Muratori, ou simplement d'une association créée dans un but d'assistance mutuelle, ou dans un but simplement moral ; enfin, d'une association quelconque, le dédicateur *sub ascià* prendrait sur l'inscription le titre de membre de cette association, eu accomplissant les fonctions de la dédicace, et que ce titre serait toujours associé à son nom, puisque l'inscription dit toujours à quel titre le *dedicator* a agi. Pour peu qu'on y pense, on comprendra l'importance et la justesse de cette observation. Nous dirons encore que si l'*ascia* était l'emblême d'une association, ce signe serait représenté le même partout,

Digitized by Google

tandis qu'il n'en est rien : on voit sur les tombes, comme nous l'avons dit, le *marculus*, la *dolabra*, la *securis*, et même l'ἀξίνη des Grecs, suivant que tel ou tel instrument a été en usage dans le moment ou dans la localité pour la taille de la pierre. On ne peut pas dire que le type de l'*ascia* de nos tombeaux s'est altéré en s'éloignant de Lyon, qui était sans doute le centre de l'association, puisque à Lyon même, nous avons, sur les tombes du Musée, l'*ascia* romaine, la *securis* et le *marculus*, et que les inscriptions publiées par Gruter, et trouvées à Lyon, nous offrent l'*ascia* crucifère parfaitement caractérisée.

De tout ce qui vient d'être exposé, nous devons conclure que DEDICARE SVB ASCIA était un hommage, un acte affectueux consistant à ce que le *dedicator* était censé, par le simulacre opéré pendant la dédicace, avoir taillé lui-même, de ses propres mains, le monument pour le défunt et le lui avoir dédié pendant le travail de l'exécution, c'est-à-dire le lui avoir lui-même fait et élevé de ses propres mains.

Nous devons aussi expliquer la différence des dédicaces faites d'une manière générale, telles que :

Consummatum hoc opus sub asciâ est.
Ad asciam dedicatum posuerunt.
Hoc saxum sub asciâ dedicatum est.
Sub asciâ faciendum curavit.

Lorsque le plus proche parent remplissait lui-même les formalités de cette cérémonie, l'inscription nommait le *dedicator* et alors employait la formule ordinaire SVB ASCIA DEDICAVIT. Mais lorsque, par un empêchement quelconque, absence, maladie, ou enfin un obstacle insurmontable, celui ou celle à qui il appartenait de faire cette dédicace se trouvait dans l'impossibilité de consa-

Digitized by Google

crer le monument, et ne voulait pas transmettre ce droit, que personne ne pouvait usurper, la dédicace n'avait lieu que plus tard, après la consécration et la mise en place du tombeau. Alors, les funérailles ayant été accomplies précédemment, la formule de la dédicace devait naturellement changer et se composer d'une expression ayant un caractère moins précis et plus général, puisque le *dedicator* n'avait pas assisté à la cérémonie. L'inscription devait dire simplement que le tombeau avait été dédié à la personne pendant qu'on y travaillait; mais ce n'était plus le *dedicator* qui était censé l'avoir taillé et élevé lui-même. C'est ce que dit fort bien l'inscription suivante: *D. M. Titiæ Catiæ Defunctæ annorum XIII. m. V. d. VIII Catia Bubate filiæ piissimæ et sibi vivæ posuit. Hoc saxum sub asc. ded. est* (1).

On sent ici que la DEDICARE SVB ASCIA a été ajoutée après coup, puisqu'elle ne se lie point à l'inscription. Catia Bubate a élevé le monument *(posuit)*, mais cette dédicace n'est pas son fait et n'a qu'un caractère général, sans laisser connaître quel en est l'auteur.

Cette expression était aussi employée lorsque la tombe contenait les restes de toute une famille dont les membres étaient morts plusieurs années les uns après les autres. Les funérailles n'ayant pas été faites en même temps, et le tombeau, par conséquent, n'ayant pas pu être dédié par le même *dedicator*, il avait fallu prendre le parti d'y mettre l'indice d'une dédicace générale, sans rien préciser. C'est ce dont nous voyons un exemple au musée de Lyon (2) : *Hoc monimentum sub asciâ dedicatum est.*

Si l'on pouvait douter un instant de l'intention du *dedicator* faisant le simulacre de tailler le monument funèbre,

(1) Gruter, 709, 5.
(2) Comarmond, Musée lapidaire, page 301.

Digitized by Google

afin d'être censé l'avoir élevé de ses propres mains, nous citerions l'inscription suivante, dont les expressions ne laissent aucun doute sur le désir de certaines familles gallo-romaines, d'être regardées comme ayant fait, construit et taillé de leurs mains, le tombeau de leurs parents.

D. M. et somno æternali securitati memoriæque perpet. Aliæ Flaviæ Melitanæ q. v. an. XXXI. m. IIII, D. X. H. fll. col. Marcellus et Titianus pientiss. sarcophago sigil. cum opere et basibus fecerunt et consecraverunt idibus augustis Pudente et Orfilo cos (1).

La formule si laconique SVB ASCIA DEDICAVIT est ici remplacée par des détails de la plus grande clarté. Les enfants d'Ælia Flavia Melitana ont non-seulement consacré le sarcophage de leur mère, mais ils ont eux-mêmes taillé et fait de leurs mains sa ressemblance, construit le tombeau et placé les pierres de la base du monument. On ne dira pas que ces enfants étaient des ouvriers, et que pour cela seul ils ont fait pour leur mère ce qu'ils faisaient ordinairement par profession, puisque d'abord plusieurs de ces enfants étaient du sexe féminin, et ensuite, parce que leur mère étant morte à l'âge de trente-un ans, quatre mois et dix jours, la plupart de ces enfants étaient fort jeunes, et que l'aîné ne pouvait avoir plus de douze à quatorze ans, ce qui démontre qu'ils n'ont pu tailler et travailler eux-mêmes au monument, mais qu'ils se sont conformés à l'usage, et qu'en faisant ce simulacre ils étaient censés l'avoir réellement construit eux-mêmes de leurs propres mains. Il paraît aussi que ce simulacre aurait été répété par eux sur tous les points du monument *sigil. opere et basibus fecerunt et consecraverunt*. La consé-

(1) Gruter, pag. 751, ce consulat correspond à l'an 165 de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

cration est ici parfaitement distincte de l'exécution ou construction du tombeau, ce qui prouve bien qu'élever un monument funèbre et le consacrer n'étaient pas la même chose et constituaient deux actes très-différents, quoique l'un fût naturellement la conséquence de l'autre.

Mais il paraît qu'il se présentait des cas où le membre de la famille, se sentant près de sa fin, et conservant dans son cœur des sentiments d'animosité légitime ou non, contre le parent qui, dans l'ordre des choses, devait remplir les fonctions de *dedicator*, sans qu'un autre pût en être chargé, et ne voulant pas recevoir de lui ce témoignage d'une affection qu'il savait ne pas être sincère, interdisait la dédicace, en faisant connaître à ce sujet sa volonté formelle, volonté qui devait être mentionnée dans l'inscription.

Pierius Valerianus cite une inscription de ce genre où on lit à la fin SVB ASCIA DEDI VETUIT (1). Cet acte de vengeance au delà de la tombe contre le parent désigné est une chose aussi rare que remarquable; ce devait être d'un effet terrible contre celui qui en était l'objet.

Cette inscription est le renversement complet de tous les systèmes de ceux qui ont prétendu que la dédicace *sub ascià* était la marque d'une corporation ayant pour principe d'empêcher la profanation du tombeau, ou même une recommandation à tous de veiller à sa conservation. C'est aussi la condamnation du système de Reinezius, voulant que la dédicace SVB ASCIA signifiât que le tombeau était neuf et fait exprès pour la personne qui y était renfermée. Il n'y a que notre interprétation qui n'en est pas atteinte.

Aussi Mazochi prétend que cette inscription a été mal

(1) Pierius Valerianus hieroglyph. lib. XLII.

Digitized by Google

lue, parce qu'elle renverse toutes les interprétations formulées jusqu'à lui. Nous ne pouvons être de son avis, car elle confirme de tous points l'explication que nous avons donnée.

Nous avons cité une remarque fort judicieuse et fort exacte faite par M. de Boissieu et consignée dans son excellent et savant ouvrage sur les inscriptions antiques de Lyon. C'est que la saillie de la représentation de l'*ascia* sur nos tombeaux du musée n'est due qu'au creusement de la pierre tout à l'entour.

Or, si le monument avait été, dès son origine, destiné à recevoir cette figure et à être dédié SVB ASCIA, le relief de ce signe aurait été ménagé en ébauchant le couronnement ou la base du cippe. Cette figure y est évidemment mise après coup, parce qu'elle est la conséquence de la dédicace qu'elle représente. Il faut encore le répéter, si le bloc encore informe avait été désigné pour un tombeau dédié SVB ASCIA, le relief de la figure de cet emblème aurait été réservé dès le premier travail de dégrossissement.

Mais, il reste une autre question à examiner. Si la dédicace avait lieu dès les premiers coups d'*ascia* sur le bloc, comme le pensent Reinesius et ceux qui ont adopté son opinion, il eût fallu que la cérémonie fût célébrée dans l'atelier du lapicide, et, par là, eût perdu une grande partie de sa solennité. En le travaillant sur place, les assistants n'auraient eu sous les yeux qu'un bloc informe, une masse à peine dégrossie et sans caractère ; d'ailleurs la saillie de l'ascia aurait été, à coup sûr, toujours réservée.

Il y a donc lieu de croire que le monument, choisi neuf et taillé dans l'atelier du lapicide, était placé sur le lieu de la sépulture, et que le *dedicator*, en présence de la famille et des amis, accomplissait la cérémonie, faisant le simula-

Digitized by Google

cre de tailler lui-même le monument, et que, alors seulement, en mémoire de ce fait et comme preuve, la dédicace était ajoutée à l'inscription et l'*ascia* figurée ou en creux ou en relief, sur le tombeau.

Notre avis sera certainement partagé de tous ceux qui voudront bien, en étudiant nos monuments funèbres, remarquer que la figure de l'*ascia* n'est point taillée en même temps que le tombeau, mais bien, mise après coup, et que la dédicace, toujours ajoutée à l'inscription, est souvent écrite en abrégé ou en très-petits caractères, parce que la place manquait quelquefois, ce qui ne serait pas arrivé si elle avait, dès le principe, fait partie de l'inscription elle-même (1).

Nous croyons donc que, le tombeau taillé (2), et quelquefois même l'inscription gravée, la cérémonie de l'inauguration et de la dédicace avait lieu, le monument étant en place. Alors, en mémoire de cette dédicace, le SVB ASCIA DEDICAVIT était ajouté, quelquefois en abrégé ou en caractères réduits, suivant ce qui restait de place disponible, puis l'*ascia* sculptée ou gravée en haut, et très-rarement sur la base du monument.

D'autres fois, on se contentait de la figure de l'*ascia*, il y a même des inscriptions où la dédicace est écrite sans que l'*ascia* y soit représentée.

Ajoutons encore que le tombeau du musée lapidaire de Lyon, n° 313 de l'inventaire Comarmond, nous démontre clairement que, pour dédier un monument SVB ASCIA, il n'était point nécessaire de le consacrer à la personne avant le premier coup de marteau.

(1) On ne trouve que de bien rares exemples de la dédicace *sub ascià* placée dans le cours de l'inscription, on en voit un au Musée de Lyon.

(2) On en trouvait de tout prêts chez les marchands, ce qui était d'autant plus facile qu'ils avaient presque tous la même forme.

Digitized by Google

Le monument dont nous parlons n'a jamais eu d'inscription, et pourtant l'*ascia* y est placée d'avance, mais après coup, c'est-à-dire après l'achèvement. Il est bien évident que lorsque ce tombeau a été façonné, le lapicide ignorait que son œuvre serait dédiée SVB ASCIA; la figure de cet instrument n'y a été taillée que lorsque il a été décidé que ce monument porterait cette dédicace.

Ainsi l'*ascia* n'était figurée sur les cippes que lorsqu'il était convenu avec l'acheteur que le monument serait dédié SVB ASCIA; dans ce cas, la figure de l'*ascia* pouvait y être gravée avant de mettre le monument sur sa base.

Il en est de même de nos jours, lorsqu'un personnage pose la première pierre d'un édifice, cette pierre est toute taillée et quelquefois même en place. Ce que fait le personnage n'est qu'un simulacre, et pourtant en le faisant, il est censé avoir lui-même taillé, façonné et placé cette première pierre de l'édifice dont il a consacré lui-même la destination. Nous le répétons, cet usage est fort ancien et n'est que la continuation de la dédicace SVB ASCIA.

Nous croyons donc avoir démontré dans cette longue étude, que la figure de l'*ascia* gravée sur nos tombes gallo-romaines indique l'usage de cet instrument pendant la cérémonie de la dédicace, et que le *dedicator* s'en servait pour simuler le travail de l'exécution du monument et sa mise en place sur la tombe du défunt, étant censé, par ce simulacre, avoir fait lui-même et placé ce monument dédié à jamais à couvrir et honorer les restes mortels de celui dont les noms et titres étaient rappelés dans l'inscription.

Cette nouvelle interprétation, dont nous n'avons vu d'exemple nulle part, ne contredit point ce qu'ont dit Reinezius et autres au sujet du prix que les anciens attachaient à un tombeau neuf, mais elle explique que le

Digitized by Google

SVB ASCIA DEDICAVIT ne se rapporte pas à la consécration d'un tombeau neuf et n'ayant jamais servi à personne, mais bien à ce que le *dedicator* est censé avoir taillé lui-même le tombeau pour celui à qui il le dédie. Du reste, cette interprétation de Reinezius, Mazochi et d'autres plus modernes n'a point été adoptée généralement et a toujours été regardée comme peu satisfaisante. C'est ce qui a fait dire que la dédicace SVB ASCIA n'a jamais encore été suffisamment expliquée.

Les tombes privées de cette formule peuvent fort bien être aussi neuves que celles qui en sont revêtues, et n'avoir jamais servi à personne, car si nous n'admettions pour telles que les pierres tumulaires dédiées SVB ASCIA, il faudrait donc croire, avec les savants cités plus haut, que les trois quarts des tombes découvertes en France et la presque totalité de celles d'Italie, où on en trouve à peine dix, sont toutes regrattées, ce qui n'est pas admissible.

Mais, parce qu'on ne trouve en Italie qu'un fort petit nombre d'inscriptions funèbres dédiées SVB ASCIA, on doit se garder de croire que l'usage d'élever de ses mains une tombe à ses parents en en faisant le simulacre n'existait pas dans la péninsule, ce serait une grande erreur. Il n'y avait de différence que dans la formule de la dédicace.

Le grand nombre d'inscriptions trouvées à Rome portent très-fréquemmeut le mot *fecit*. Il y en a même qui vont plus loin et sur lesquelles on lit le mot *fabricavit* (1), ce qui ne doit laisser aucun doute. L'intention était la même, il n'y avait de différence que dans la formule.

La cérémonie de la dédicace SVB ASCIA était donc, dans la Gaule romaine, une solennité ajoutée aux funérailles et un hommage exceptionnel rendu au défunt par l'affection de ceux qui lui avaient survécu. Cet usage

(1) Muratori, t. 1, page CLVII.

Digitized by Google

existait surtout à Lugdunum et dans quelques parties de la Gaule méridionale. Quant aux tombes dans l'inscription desquelles il n'est pas question de cette dédicace, nous avons fait remarquer qu'elles renferment beaucoup moins de ces regrets touchants et si affectueux qui caractérisent celles dédiées SVB ASCIA ; on y voit bien un devoir accompli, mais le cœur ne parle pas. Cette observation dont les archéologues pourront remarquer l'exactitude vient fortement appuyer notre interprétation. La dédicace SVB ASCIA est un hommage extraordinaire offert au défunt. Elever soi-même, de ses mains, une tombe à ceux qu'on a aimés sur cette terre, leur construire un monument qui rappelle leurs vertus et s'en déclarer l'auteur aux yeux de tous, graver cet acte sur la pierre, afin que cet hommage pieux fût perpétué d'âge en âge, c'était leur donner une preuve d'affection tout à fait exceptionnelle.

Combien étaient touchantes sous ce rapport les funérailles des anciens, lorsque, au milieu de la famille réunie, et entouré des amis du défunt, le fils déposait avec respect les restes de son père dans l'urne ou le tombeau qui devait les recevoir, et, faisant sur le monument le simulacre de le travailler avec l'*ascia*, accomplissait la cérémonie de la dédicace, étant regardé, par cet acte, comme ayant lui-même fait sortir d'un bloc grossier un monument de piété filiale.

Si, depuis bien des siècles, cet usage est tombé en désuétude, l'expression qui le rappelait, nous est restée. On dit encore qu'un fils a élevé un tombeau à son père, qu'une femme a élevé un mausolée à son mari ; cependant tout se borne à un ordre donné et une dépense payée ; on a rejeté bien loin l'idée de travailler de ses mains à un monument funèbre. Les pensées chrétiennes se sont tournées d'un autre côté, et le salut de l'âme du défunt étant ce

Digitized by Google

qui préoccupe le plus les disciples du Christ, nos funérailles sont devenues simplement de véritables cérémonies religieuses.

CHAPITRE III.

Nous avons dit en commençant que M. Sansas, de Bordeaux, avait publié l'an passé, un travail dans lequel il cherche à démontrer que l'*ascia* n'est autre chose qu'un symbole de christianisme.

Avant lui, l'abbé de Tersan (1), et plus tard, il y a 25 ou 30 ans environ, feu l'abbé Greppo, avaient tous deux émis la même opinion, que l'aspect de certaines représentations de l'*ascia* leur avait suggérée ; feu Charles Lenormant, de savante mémoire, eut aussi la même idée. Mais l'opinion de ces illustres archéologues vint échouer contre un monument épigraphique de notre musée, et que nous donnons ici :

D	M
memoriae	AETERNAE
patern	IANI
Sacerd. R	OMAE
et	AVG
VIvir au	G·LVG
vivus sib	I·FECIT·ET
themi	STOCLAE
conjugi	CARISS
im. post	ERISQ
et suo asci	A·DEDIC

(1) Né à Paris, en 1736, mort en 1819.

Digitized by Google

Voilà donc un prêtre de Rome et d'Auguste, sévir augustal de Lyon, préparant une dernière demeure pour lui, sa femme et sa postérité, et dédiant lui-même SVB ASCIA le monument qui doit recouvrir ses cendres et celles de sa famille.

Il n'y a pas ici d'argument à opposer à d'autres arguments, de conjecture à mettre en contradiction avec d'autres conjectures. Il s'agit d'un fait incontestable, d'un monument authentique connu de tous ceux qui ont visité le musée épigraphique de Lyon ou qui ont lu attentivement les publications qui en ont été faites.

Ce monument a été publié par Artaud, *Description du musée de Lyon*, édition de 1816, page 49 ; par M. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, page 93 ; par M. Monfalcon, *Musée lapidaire de Lyon*, 1859, page 13 ; par Comarmond, *Description du musée lapidaire de Lyon*, page 206 ; par Auguste Bernard, *Le Temple d'Auguste*, page 70 et 71. C'est donc un monument parfaitement connu, et nous avons lieu d'être étonné que M. Sansas ait affirmé avoir attentivement lu toutes les inscriptions du musée de Lyon et n'avoir pas trouvé une seule dédicace SVB ASCIA écrite sur la tombe de personnages dont le caractère ou les fonctions aient été incompatibles avec la foi chrétienne.

Peut-être, nous dira-t-on, le monument que vous citez est incomplet, il n'en reste que la moitié. Cela est vrai, mais quel est donc l'épigraphiste qui ne verra pas que la restitution de cette inscription est d'une facilité toute élémentaire. D'ailleurs, la partie conservée est précisément celle où le culte de Rome et d'Auguste, la qualité de prêtre et la dédicace SVB ASCIA sont clairement exprimés. Le seul doute qu'il pourrait y avoir serait en ce qui regarde le nom du personnage, nom dont le temps

Digitized by Google

ne nous a conservé qu'une partie. On pourra donc hésiter entre *Paternianus, Sabinianus, Tertinianus, Geminianus, Latinianus;* quel que soit le nom du *sacerdos*, peu importe, ce qui est essentiel ici, c'est sa qualité de prêtre et surtout ce culte de Rome et d'Auguste que le monument nous désigne de la manière la plus nette et la mieux caractérisée.

A côté de ce monument, nous citerons le cippe en marbre publié par Ménestrier, et reproduit par Mazochi ; sur ce tombeau, dont la base et le couronnement se distinguent par une riche ornementation, se lit l'inscription suivante :

Conjugi rarissimi exempli meiq amantiss. quæ vix. mecum ann. XXIII D. XV. sine ulla animi læsione Jul. Marcianus dec. C.C.C.L. Aug. Lug..... eg fung? vivus sibi posterisq. suis p. c. Sur le monument est sculptée la figure d'un prêtre en costume sacerdotal, faisant des aspersions avec une branche de verveine sur la flamme d'un autel au-dessous duquel on lit ET SVB ASCIA DEDICAVIT. On voit, sur la base du monument, l'*ascia securis* représentée comme nous la donnons ici :

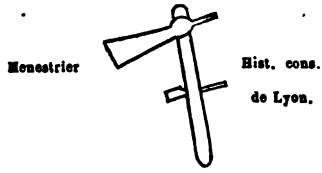

Ménestrier, parlant de la dédicace SVB ASCIA, s'exprime ainsi au sujet de ce tombeau : « Nous avons un rare « monument où cette cérémonie est parfaitement bien « représentée, c'est un cippe d'un beau marbre blanc, où « Julius Marcianus, décurion de la ville de Lyon, fait lui- « même la cérémonie de la consécration du tombeau de « sa femme. Il est vêtu en prêtre devant un autel dont le

Digitized by Google

« feu est allumé, il tient en main un rameau de verveine,
« qui était l'herbe sacrée avec laquelle il fait des asper-
« sions sur le feu, et au pied du cippe est la figure de la
« *gasche* avec laquelle on ouvrait la terre. La formule
« SVB ASCIA DEDICAVIT ne s'y voit point, parce que
« la cérémonie y est représentée, et il y est lui-même,
« consacrant actuellement le tombeau » (1).

Nous ferons remarquer que Ménestrier, reconnaissant son erreur, déclare, dans un *erratum*, à la fin du volume, que la dédicace SVB ASCIA est écrite en toutes lettres sur le monument. Cette rectification a une grande importance.

Quoi qu'il en soit, l'*ascia securis*, étant représentée sur la base du tombeau, suffit pour nous démontrer qu'il a été dédié sous ce signe, les anciens mettant indifféremment ou la dédicace écrite sans la figure de l'*ascia*, ou l'*ascia* sans la dédicace.

Par ces deux citations, on voit de suite que le système de l'abbé de Tersan, l'abbé Greppo et de Charles Lenormant, système reproduit par M. Sansas, vient se briser contre ces deux remarquables monuments.

Il est donc évident que le SVB ASCIA DEDICAVIT n'est nullement un indice de christianisme, mais une simple cérémonie, témoignage d'une respectueuse affection, tenant à un usage en dehors de tout dogme religieux et pouvant parfaitement être pratiqué par les païens comme par les chrétiens.

M. Sansas a cru pouvoir distinguer dans les différentes formes d'*ascia*, qu'il regarde toutes en général comme symboliques, l'*ascia* symbolique primitive de l'*ascia* symbolique de la 2e époque (2).

(1) Ménestrier, *Préparation à l'histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon*, page 24.

(2) Pages 10 et 11.

Digitized by Google

Nous répondrons d'abord que les formes qu'il appelle symboliques existent toutes en nature, c'est-à-dire en fer au musée de Lyon, comme nous le prouvons dans le chapitre Ier. Deuxièmement que ce qu'il nomme *ascia* symbolique primitive sous les nos 6, 9, 10, 12 et même 23,

n'est que l'*ascia* professionnelle vue de profil, sans donner la largeur perspective du tranchant de la lame ; enfin qu'elle est représentée orthographiquement. Nous dirons ensuite que son *ascia* n° 7

n'est que l'*ascia* ordinaire dans sa plus simple expression, mais représentée d'une manière un peu conventionnelle, ainsi que nous l'avons dit, lorsque le lapicide, ne pouvant obtenir la saillie nécessaire, puisque ce signe est toujours placé après coup sur les monuments, n'a pu tenir compte de la perspective du tranchant, se présentant en réalité perpendiculairement au manche, et s'est vu obligé de le laisser voir de face, tandis qu'en réalité il devrait être de trois quarts.

Nous lui ferons observer aussi que les *ascia* nos 13, 14, 16 et 25

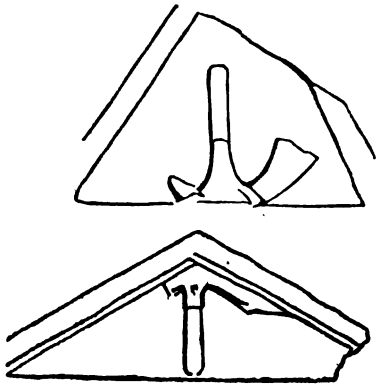

Digitized by Google

ne peuvent en aucune manière être regardées comme ayant la forme d'une croix et qu'il est impossible de le comprendre ainsi, quelque bonne volonté qu'on veuille y mettre. Nous lui dirons encore que les *ascia* nos 15 et 17

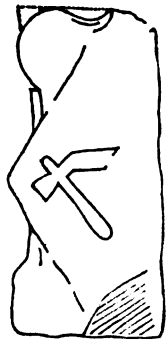

ne sont autre que l'*ascia securis* dont parle Stace, et qui servait aussi à tailler la pierre.

De même, son *ascia* n° 18 n'est que l'*ascia* professionnelle ordinaire, malgré la prolongation du manche au-dessus de la lame, fait que nous expliquerons plus loin.

Nous ajouterons que l'*ascia* n° 22 est simplement l'*ascia lapidaria* à lame courbe vue de profil, enfin que celle n° 24

est l'*ascia* à lame droite vue également de profil et

Digitized by Google

nommée ordinairement *marcus* ou *marculus ;* nous avons dit que le musée de Lyon en possède deux en fer, dont l'une a été trouvée par nous-même dans les bétons antiques de l'amphithéâtre de l'autel d'Auguste.

Si M. Sansas avait eu sous les yeux nos *ascia* en fer, s'il avait vu celles représentées sur les tombes d'Italie ou publiées par les auteurs, et figurant tantôt la *dolabra* tantôt le *sarculus*, la *securis*, le *marculus* et jusqu'à l'*αξινη* des Grecs, il aurait été convaincu de suite, car cet honorable savant paraît chercher surtout la vérité ; la manière très-ingénieuse avec laquelle il s'efforce d'interprèter dans un sens chrétien les différentes forme d'*ascia* gravées ou sculptées sur les monuments funèbres du midi de la France, annonce vraiment une intelligence supérieure à laquelle il n'a manqué que des monuments de comparaison.

Quant à son *ascia* symbolique de la deuxième époque, nos 8, 11, 19, 21

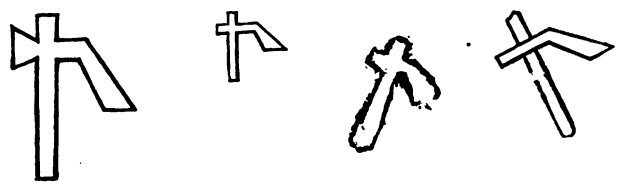

elle n'est autre chose que l'*ascia* professionnelle que nous connaissons. Il est évident que le prolongement du manche de l'instrument au-dessus de la lame, la plupart du temps assez exagéré, l'a induit en erreur comme bien d'autres, en donnant à l'*ascia* une certaine ressemblance avec la partie supérieure de la croix, telle qu'on la représente aujourd'hui. Cette exagération du manche de l'*ascia* se voit aussi dans presque tous les monuments funèbres du musée de Lyon, sans que, pour cela, nous soyons autorisés à les regarder comme chrétiens.

Digitized by Google

Il semble cependant que les premiers chrétiens ont emprunté ingénieusement à l'usage de dédier un monument funèbre SVB ASCIA un moyen pour faire reconnaître leurs tombes sans inspirer la moindre méfiance aux païens, parmi lesquels ils vivaient. Les monuments funèbres de ceux-ci marqués de ce signe et de cette dédicace, qui n'avait rien de religieux, étaient pour les fidèles une garantie. Mais l'exagération de la longueur du manche au-dessus de la lame n'aurait pas suffi, puisqu'elle se remarque généralement sur presque toutes les tombes païennes.

Il s'agissait donc de dénaturer légèrement la figure conventionnelle de l'*ascia* et de lui donner une forme qui rappelât celle de la croix, sans cependant que la transformation fût trop évidente.

Gruter cite plusieurs monuments funèbres trouvés à Lyon et perdus aujourd'hui, sur lesquels cette modification de la figure de l'*ascia* est très-nettement caractérisée et offre une différence notable avec l'*ascia* des tombes païennes. Nous en donnons ici la reproduction exacte.

C'est véritablement une *ascia* crucifère.

Le n° 26 et surtout le n° 20 de M. Sansas sont parfaitement dans ce sens ;

de toutes les tombes dont il a parlé, ce sont les deux seules que l'on puisse sérieusement regarder comme chrétiennes.

Digitized by Google

Cette transformation de la figure de l'*ascia* en forme de croix pouvait d'autant moins être remarquée, que la croix, c'est-à-dire deux traits se croisant à angles droits, faisait partie de l'ornementation en usage chez les Gaulois. Le musée de Lyon (1) possède une statuette de *Jupiter Taranis* (2) vêtu du sagum, ayant sur chaque côté de la poitrine de petites bandes croisées formant de véritables croix gravées en creux pour recevoir des incrustations en argent.

On voit aussi dans la même galerie un poignard gaulois en bronze de l'époque primitive et par conséquent bien antérieur à l'ère chrétienne, avec la même croix gravée sur le pommeau.

Quiconque a visité les catacombes de Rome sait que les chrétiens conservaient tous les usages païens lorsqu'ils n'avaient rien de contraire à leurs croyances. « Ils adop-« tèrent, dit l'abbé Martigny (3), notamment sans scru-« pule la phraséologie des inscriptions païennes dans « toutes ses formules inoffensives, souvent même dans ses « formules idolâtriques, pourvu qu'elles fussent suscep-« tibles, par un côté quelconque, de se prêter à un sens « chrétien. »

Il est facile de voir qu'aucun usage ne pouvait mieux se prêter à ce double sens que celui de la dédicace SVB ASCIA, parce que le manche de l'instrument de ce nom,

(1) Galerie des antiques.

(2) Jupiter gaulois.

(3) *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, page 312.

Digitized by Google

devant, pour sa solidité, dépasser la lame, et cette prolongation exagérée ayant passé en usage dans sa représentation sur les monuments funèbres, il était facile en modifiant la forme de la lame et en lui donnant moins d'importance d'arriver à ce que l'ensemble de cette représentation eût une certaine analogie avec la figure toute conventionnelle d'une croix, de sorte que l'expression *sub asciâ dedicavit* pouvait s'entendre intérieurement par *sub cruce dedicavit.*

On voit même des inscriptions évidemment chrétiennes avec l'invocation ou dédicace *Diis manibus* en toutes lettres, tant était grande la force de l'habitude ou la crainte des profanations. Quant aux monuments chrétiens marqués des lettres D M et qui sont bien plus nombreux, on peut y voir *Divis manibus* ou *Deo maximo*, ce qui s'accorderait assez bien avec les idées chrétiennes. Du reste, l'usage de cette invocation aux dieux mânes s'est perpétué jusqu'à nous; nos poètes s'en servent encore, le musée de Lyon possède la pierre tombale d'un lieutenant de Lesdiguières commençant par ces mots : PIIS MANIBVS. Nos cimetières actuels en offrent plus d'un exemple.

A ceux qui pourraient s'étonner de cette précaution prise par les premiers chrétiens, nous dirons que la figure de la croix à laquelle fut attaché le Christ ne pouvait paraître alors sur les monuments exposés au public, parce que la vue de cet instrument d'un supplice réservé pour les esclaves et les grands criminels inspirait à tous un mépris et une répugnance invincibles. Ce ne fut que deux siècles après l'abolition de ce supplice par Constantin que l'on put placer la figure de la croix sur des monuments; presque tous les peuples de l'Europe étant alors

Digitized by Google

convertis au christianisme, la croix cessa d'être un objet d'horreur, et ne fut plus regardée qu'avec respect (1).

Il est à remarquer que c'est probablement pour arriver à ce résultat qu'il a été jugé nécessaire de modifier la représentation de la croix, et de lui donner la forme conventionnelle que nous voyons aujourd'hui. L'instrument réel du supplice étant le tau ou double potence, ayant la figure d'un T

et l'*ascia,* par l'ensemble de sa forme, offrant déjà quelque rapport avec cette figure, il ne serait pas impossible que ce fût pour éviter cette espèce de similitude que les lapicides aient exagéré cette prolongation du manche au dessus de la lame, au point d'en faire un ornement déjà en usage (2) et donner à l'*ascia* représentée sur les tombeaux la forme conventionnelle que l'on remarque. Car il faut observer que cette prolongation exagérée se trouve sur des tombes dont les inscriptions renferment des pensées tellement épicuriennes qu'il est impossible de les attribuer à des chrétiens. Nous citerons, à ce sujet, la tombe de Septimia Gemina au haut de laquelle figure

(1) Dès le temps de Constantin, le signe du Christianisme était composé de deux lettres grecques le X et le P disposées ainsi : il fut ensuite modifié en se rapprochant de la figure de la croix : on le trouve quelquefois ainsi figuré

(2) Voir ce que nous avons dit de la statuette de *Jupiter Taranis* du Musée de Lyon, page 125.

Digitized by Google

une *ascia* affectant une longue prolongation du manche au dessus de la lame, prolongation dans laquelle M. Sansas a cru voir la forme de la croix actuelle, et se terminant par ces mots :

Amice, lude, jocare, veni.

Malgré tous les efforts de l'auteur pour trouver un sens chrétien à cette pensée toute matérialiste, il n'en reste pas moins avéré que la tombe ne peut pas être regardée comme celle d'une femme chrétienne.

En considérant les tombes du musée de Lyon, nous avons toujours pensé que les figures d'*ascia* affectant une prolongation exagérée du manche au dessus de la lame n'étaient pas le résultat du hasard, mais une forme conventionnelle consacrée par l'habitude. Il faut aussi tenir compte du caprice des lapicides, qui souvent ont terminé cette prolongation du manche par une ornementation en évasement reproduite à l'autre extrémité de la lame.

Ascia en creux 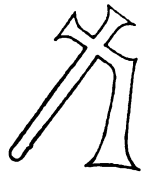 sur un cippe du Musée de Lyon.

Il faut aussi se rappeler que les représentations répétées tendent toujours à devenir conventionnelles comme le devinrent plus tard les signes héraldiques qui, dans le principe, étaient représentés au naturel, de sorte que ce n'est qu'avec la plus grande prudence que telle ou telle forme d'*ascia* doit être regardée comme désignant une tombe chrétienne. Il faut pour cela que la forme conventionnelle donnée à l'*ascia* soit tellement caractérisée com-

Digitized by Google

me, par exemple celles trouvées à Lyon et publiées par Gruter,

Lyon publié par Gruter.

qu'elle ne laisse aucun doute sur l'intention du lapicide, et que l'inscription n'exprime aucune pensée qui soit en contradiction avec la doctrine du Christ.

Partout ailleurs, nous ne devons voir dans la représentation de l'*ascia* que l'emblème ou le symbole du travail, c'est-à-dire l'instrument dont s'est servi le *dedicator* en dédiant le tombeau, et non un signe religieux, puisque ce même signe se trouve sur des monuments païens, comme sur des monuments chrétiens.

Nous avons cité la tombe du prêtre de Rome et d'Auguste au musée de Lyon, ainsi que celle publiée par Ménestrier, parce qu'elles nous fournissent un argument irrésistible contre l'opinion de M. Sansas, mais pour cela, nous n'avons point voulu dire qu'elles soient les seules tombes païennes marquées de l'*ascia* ; les tombeaux des deux religions ayant la même formule d'inscription, nous ne pouvons réellement les distinguer que lorsque l'*ascia* affecte une forme toute particulière, comme celle que nous avons citée, ce que nous ne retrouvons point dans les autres, malgré l'exagération conventionnelle que l'on y peut remarquer.

M. Sansas donne, page 13, fig. 9, le dessin d'un monument antique trouvé à Bordeaux en 1826, et représentant un artisan tenant de la main droite une *ascia* et de

Digitized by Google

la main gauche une règle graduée; ce sont évidemment les instruments de sa profession.

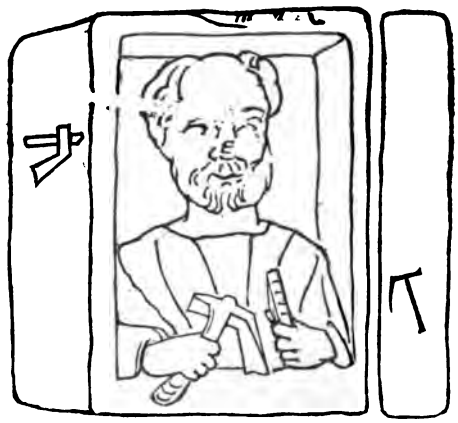

Ici l'auteur reconnaît bien l'*ascia* professionnelle, mais l'*ascia* étant figurée sur les deux côtés en retour du monument, M. Sansas croit voir dans l'une l'*ascia* symbolique primitive, et dans l'autre l'*ascia* de la deuxième époque (1).

Il nous semble fort singulier de trouver l'*ascia* de deux époques sur le même monument, et nous ne pouvons voir là que le signe de la dédicace ordinaire. Si le manche de l'instrument dépasse un peu la lame, ce n'est guère que ce qui avait lieu dans la réalité.

Quant à l'idée de graver deux *ascia* sur le même tombeau, elle est tellement fréquente qu'il n'y a pas à s'en étonner, le musée de Lyon en offre plus d'un exemple; d'ailleurs nous ne voyons rien dans ce monument qui nous autorise à le regarder comme chrétien.

Nous avons dit plus haut que la plupart des tombes païennes et même chrétiennes avaient la forme d'un autel. Nous voyons aussi qu'un bon nombre de tombes an-

(1) Page 67.

Digitized by Google

tiques ne sont que des sarcophages (1). Celles-ci sont évidemment de l'époque où la crémation des corps n'était plus en usage. Cette forme différente n'empêche pas d'y lire toujours le *diis manibus* ou en toutes lettres ou en abrégé, ainsi que la dédicace qui nous occupe. Nous voudrions aussi faire observer à M. Sausas qu'en traduisant SVB ASCIA DEDICAVIT, par CONSACRÉ SOUS L'ASCIA il se laisse trop dominer par une idée préconçue. *Consecrare* et *dedicare* sont deux expressions qui ont un sens très-différent. *Consecrare* emporte avec soi l'idée d'un acte religieux que n'importe qui pouvait accomplir, tandis que *dedicare* était un acte de magistrat ou d'un délégué d'une assemblée, ce qui, ainsi que nous l'avons dit, fait comprendre toute l'importance des fonctions du *dedicator*, délégué de toute la famille du défunt. Forcellini l'a très-bien vu ainsi, quand il a dit : *Quædam consecrare quivis potest privatus : dedicare est magistratus aut illius quem populus jusserit.* D'ailleurs, nous ne voyons pas d'inscriptions portant *sub ascia consecravit*, mais bien *sub ascia dedicavit*, ce qui est bien différent et très-rationnel.

Quoique nous combattions l'opinion de M. Sansas, opinion qui ne peut être admise en présence de notre tombe d'un prêtre de Rome et d'Auguste, tombe dédiée SVB ASCIA, et de celles publiées par Gruter et Ménestrier, nous devons rendre justice à tous les efforts de ce savant pour trouver la solution de cette question difficile. Nous croyons devoir surtout, afin de donner une idée des études sérieuses auxquelles il s'est livré, rapporter la manière ingénieuse avec laquelle il croit pouvoir expliquer une

(1) Le Musée de Lyon possède deux sarcophages antiques en plomb, dont l'un est enrichi d'ornements en relief sans inscription. Ces deux monuments sont dus à la libéralité de M. Gillet qui les a découverts dans sa propriété quai de Serin. Ils ne portent pas l'*ascia*.

Digitized by Google

inscription du musée de Lyon, inscription qu'il suppose chrétienne et dont il pense avoir trouvé le sens caché.

Cette inscription, dédiée SVB ASCIA par Pompeius Catussa à sa femme Blandinia Martiola, se termine ainsi :

Tu qui legis vade in Apolinis lavari, quod ego cum conjuge feci, vellem, si adhuc possem.

Bon nombre d'archéologues ont cherché où pouvaient être à Lugdunum ces bains d'Apollon, et leur exploration dans le voisinage du lieu où l'inscription a été trouvée (1) n'a pas eu de résultat ; cependant, tout à côté le lieu de la découverte, existent des eaux ferrugineuses autrefois exploitées avantageusement, mais qui depuis, s'étant mélangées, ont perdu leur efficacité.

Cette terminaison bizarre d'une inscription, dont les caractères d'une mauvaise époque, gravés sur un cippe lourd et sans élégance, a été regardée jusqu'ici comme renfermant une pensée épicurienne dans le genre de celles trouvées à Rome, à Narbonne et d'une autre trouvée à Lyon. Quelques-uns ont pensé qu'il y avait dans ces mots ou une niaiserie ou une énigme.

Le tombeau étant marqué de deux *ascia*, avec prolongation du manche. Ce signe, par lui-même, devenait aux yeux de M. Sansas un sûr indice de christianisme. La pensée qui termine l'inscription ne pouvait être pour lui, qu'une pensée chrétienne ; aussi il s'est efforcé d'y trouver un sens chrétien.

Selon lui *Apolina* (2) ne concernait la divinité d'Apollon qu'en apparence, et ce mot grec cachait une autre signification. Il a trouvé qu'en scindant le mot en deux, la première moitié ΑΠΟ signifie en grec, privation, absence,

(1) En 1815, dans les fondations de la Commanderie de Saint Georges.

(2) Ecrit avec une seule l.

Digitized by Google

et que la seconde moitié AINON signifie filet ou entraves. Il a pensé qu'*apolina* indiquait ici une chose qui débarrassait des filets ou entraves, c'est-à-dire des liens du péché retenant l'âme éloignée des béatitudes célestes. Il a conclu que, par ce mot *apolina*, Pompeius Catussa, ou peut-être les chrétiens d'alors, désignaient les eaux du baptême qui débarrassent l'âme des entraves du péché, la retenant et l'empêchant d'entrer au séjour des bienheureux.

Lavari in apolinis signifierait donc, à son sens, se laver de toute souillure en se plongeant dans la cuve baptismale.

M. Sansas fait remarquer que le reste de l'inscription vient à l'appui de cette interprétation. Catussa, dit-il, invite le lecteur à faire comme lui, c'est-à-dire à se faire baptiser, ainsi qu'il l'a fait avec sa femme, ce qu'il ferait encore s'il le pouvait ; or, le baptême ne se donne qu'une fois, tandis que, dit M. Sansas, s'il s'agissait de bains matériels, rien ne l'aurait empêché d'y retourner.

Certainement l'interprétation du savant Bordelais a un côté neuf et parfaitement original, mais rien ne nous prouve que Pompeius Catussa était chrétien, les deux *ascia* figurées sur le tombeau de sa femme n'offrent aucun caractère particulier. Ce n'est point ici l'*ascia* crucifère de Lyon, publiée par Gruter et autres.

Il paraît donc évident que Pompeius Catussa n'a exprimé dans cette finale qu'une pensée épicurienne, et que, se rappelant les plaisirs qu'il a goûtés aux bains d'Apollon avec sa jeune femme (puellæ), ce souvenir agréable lui fasse donner à d'autres le conseil de l'imiter, et lui inspire le regret de ne pouvoir le faire de nouveau, puisque sa femme n'était plus.

Nous ne citerons pas d'autres exemples de la peine que s'est donnée M. Sansas pour trouver un sens chrétien à

Digitized by Google

certaines inscriptions du musée de Lyon et marquées de l'*ascia*, parce que ces interprétations nous paraissent trop forcées, mais nous croyons devoir faire observer que cette prolongation du manche au-dessus de la lame et semblant affecter la forme d'une croix n'est point un indice de christianisme assez certain pour s'y arrêter sérieusement, car la tombe de Septimia Gemina, marquée d'une *ascia* que M. Sansas regarde comme crucifère, se termine par une pensée qui exclut toute idée chrétienne :

Amice, lude, jocare, veni.

Malgré tous les efforts de M. Sansas, qui prétend que cette maxime doit être prise ironiquement, et par conséquent avoir un sens chrétien, nous ne pouvons y voir qu'une de ces idées épicuriennes et matérialistes, un de ces traits comme la pensée de la mort en a souvent inspiré aux anciens, et dont M. de Boissieu a cité quelques exemples, tels que l'inscription à Narbonne se terminant par ces mots :

Amici, dum vivimus, vivamus.

Et cette autre à Rome :

Balnea vina Venus corrumpunt corpora nostra set vitam faciunt B. v. v.

Dans ce long travail, nous croyons donc avoir établi :

1° Que la dédicace *sub asciâ* est un acte beaucoup plus simple qu'on ne se l'est figuré.

2° Que sous le nom générique d'*ascia*, consacré dès la plus haute antiquité, les anciens entendaient un instrument de travail dont la forme variait suivant l'usage auquel il était destiné, et que celui qui est représenté sur

Digitized by Google

nos tombes gallo-romaines est bien l'outil ou du moins un des principaux outils dont se servaient les tailleurs de pierre.

3° Que la plupart des erreurs dans lesquelles sont tombés les auteurs qui ont écrit sur l'*ascia* vient de ce qu'ils ont confondu l'*ascia* avec la *securis* et la *dolabra*, le *sarculus* et même le *marculus*.

4° Que la dédicace *sub asciâ* n'était point une cérémonie religieuse, puisque des monuments authentiques prouvent qu'elle a été employée par les païens et par les chrétiens.

5° Que celui qui dédiait le tombeau *sub asciâ* était censé par le fait de cette cérémonie, l'avoir taillé et élevé de ses mains pour le défunt, ainsi que celui qui préside à la pose de la première pierre d'un édifice est censé, par le simulacre qu'il exécute, l'avoir lui-même placée et scellée.

6° Que le système qui consiste à ne voir dans l'*ascia* que l'indice d'un tombeau neuf ne donne qu'une explication incomplète, se rapportant seulement au mot *posuit* ou *ponendum curavit*, et non à l'expression *dedicavit*, comme le prouvent plusieurs inscriptions que nous avons citées.

7° Que l'opinion émise par quelques-uns regardant l'*ascia* comme un symbole de christianisme ne peut être adoptée, puisque ce signe et cette dédicace se retrouvent sur les tombes de personnages dont les fonctions sacerdotales étaient incompatibles avec la foi chrétienne, puis ensuite parce que les différentes formes d'*ascia* que l'on a voulu regarder comme symboliques existent toutes en fer au musée de Lyon.

8° Qu'il est possible que les premiers chrétiens se soient quelquefois servis de la figure de l'*ascia* en lui donnant quelque peu la forme d'une croix, afin de distinguer leurs tombeaux de ceux des païens, mais qu'excepté les ins-

Digitized by Google

criptions données par Gruter, dans lesquelles se trouvent les *ascia* réellement crucifères, il est impossible de voir dans la représentation de l'*ascia*, gravée toujours après coup sur nos tombeaux païens ou chrétiens, autre chose que la forme de l'instrument dont l'auteur de la dédicace s'est servi pendant la cérémonie, en faisant le simulacre de tailler et façonner le monument, usage dont les chrétiens ont peut-être su habilement profiter pour distinguer leurs tombes, en modifiant un peu la forme générale de cet emblème du travail,

Nous serions très-heureux si ces réflexions, que nous croyons nouvelles et qui sont le résultat d'une longue étude, pouvaient jeter quelques lumières sur la signification d'une formule si connue, et dont l'interprétation tentée par un grand nombre de savants, n'a pas paru encore assez satisfaisante pour être généralement adoptée.

E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

NOTE SUR UNE GRAVURE INÉDITE DE KARL AUDRAN.

Il y a déja quelques années, le hasard nous fit découvrir, dans une maison des montagnes du Forez, une belle planche de cuivre représentant une allégorie qui intéresse à un double titre, par le sujet et par le nom du graveur, l'histoire de nos provinces lyonnaises.

On lit en effet dans un angle ces simples mots: *K. Audran fecit.*

Quant au sujet qu'elle représente, avant d'essayer de l'interpréter, peut-être convient-il d'en donner la description, en rétablissant les figures dans le sens du report calcographique.

Au milieu d'un paysage assez peu compliqué, car il ne se compose que du terrain et de deux arbres, dont l'un au dernier plan, le principal personnage se tient debout, la tête nue et couronnée de lauriers. Il porte la moustache et la royale ; une grande fraise, une cuirasse décorée d'une écharpe en sautoir; un haut-de-chausses assez étroit et des bottes molles complètent son costume, qui appartient, comme on le voit, à l'époque de la Ligue. De la main droite il remet son épée à une femme drapée dans un manteau, coiffée d'un casque lauré dont un sphinx forme le cimier, et qui soutient une colonne du bras droit.

Du côté opposé, c'est-à-dire à la droite du spectateur qui regarderait la gravure, si elle existait, une autre femme dont le vêtement est semé de croix et de fleurs de lis présente au héros quatre personnages. Trois d'entre eux sont à genoux dans une posture suppliante, le quatrième est debout, un cimeterre au côté et un schapska à plume à la main. Tous portent de longues moustaches, et sur le front une grosse mèche de cheveux. Ils sont vêtus d'un justaucorps et d'un manteau, et chaussés de souliers

Digitized by Google

à talons armés d'éperons à longue pointe sans mollette.

Dans le ciel, au dessus du groupe, vole la Renommée embouchant une double trompette garnie d'un étendard armorié. En l'absence de toute inscription explicative, c'est à cet étendard qu'il nous faut demander la clef de l'énigme historique qui nous occupe; ce ne sera pas la première fois que l'héraldiste aura suppléé au silence du chroniqueur.

Cet écusson, surmonté d'une couronne de marquis, entouré du collier de l'ordre du Saint-Esprit, peut se blasonner ainsi, sans tenir compte de l'inversion de la gravure, et de l'omission des hachures, d'origine relativement moderne :

« Ecartelé aux premier et quatrième quartiers *d'argent au sautoir de gueules, à la bordure de sable chargée de huit fleurs de lis d'or*, qui est Mitte de Chevrières; au deuxième *contrécartelé de gueules à trois bandes d'or, et d'or à l'aigle de sable*, qui est Miolans, de Savoie ; au troisième *contrécartelé d..... à la bande d..... chargée de trois coquilles d...., et d..... au chevron d...*; et enfin, sur le tout d'Urgel-Saint-Chamond, c'est-à-dire *d'argent à la fasce de gueules, parti d'azur.* »

Le personnage représenté est donc un marquis de St-Chamond, et, par une suite de déductions faciles, on peut admettre qu'il sagit ici de Jacques Mitte de Chevrières.

Le blason en abîme est celui de sa femme, ou, si l'on préfère, du riche marquisat de Saint-Chamond, qu'elle lui avait apporté en dot en 1577. Le premier et quatrième grands quartiers figurent ses armoiries patronymiques; le deuxième celles de sa grand'mère Françoise de Miolans. Quant aux partitions du troisième quartier, dont une note incomplète trouvée dans les manuscrits de La Mure nous donne les émaux : *D'or à la bande de gueules* (sic)

Digitized by Google

écartelé d'or au chevron de sable. Elles appartiennent indubitablement, à notre avis, à sa mère, Françoise Mareschal de Senozan.

Nous n'ignorons pas que des Armoriaux donnent aux seigneurs de Senozan trois étoiles au lieu de trois coquilles sur la bande, mais ce doit être une erreur, car d'autres branches de la même famille portent des coquilles disposées différemment, pour se distinguer entre elles. Le chevron doit rappeler une alliance avec les Luyrieu, du Bugey.

Notre petit problème héraldique ainsi résolu, sauf rectification, cherchons quel haut fait militaire a pu mériter au marquis de Saint-Chamond les honneurs d'une sorte d'apothéose.

Ce que nous pouvons déja conjecturer, c'est que la gravure de Karl Audran représente un guerrier vainqueur remettant son épée à la Muse de l'histoire, et accueillant, par l'entremise de la France catholique, la Sainte-Union, si l'on veut, symbolisée par les croix et les fleurs de lis, la soumission d'ennemis vaincus dont le costume étrange ne peut appartenir qu'à l'Allemagne.

Or, nous savons par notre histoire provinçiale que Jacques Mitte Miolans de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, après s'être distingué au siége de la Rochelle, sous Charles IX, prit une part glorieuse à la victoire que Henri de Guise remporta en 1587, à Vimory (1) sur les Allemands, venus au secours des calvinistes français.

C'est donc à ce dernier fait d'armes que se rapporte notre gravure.

Jacques Mitte, aussi zélé que fougueux ligueur, devint néanmoins plus tard ami de Henri IV, qui l'envoya en 1602 dans le Piémont, comme ambassadeur extraordi-

(1) Village du Loiret, près Montargis.

Digitized by Google

naire. Il mourut le 7 mai 1607, à l'âge de cinquante-sept ans ce qui porte la date de sa naissance à 1550, année du mariage de son père, Jean-Mitte Miolans de Chevrières, avec Françoise Mareschal, fille de Jacques et de Claudine de Busseuil.

Le fils de Jacques, Melchior Mitte, marquis de Saint-Chamond, eut une carrière diplomatique des plus remarquables. On sait qu'il fut ambassadeur à Rome en 1644. Il paraît d'après nos chroniques, qu'il aimait et protégeait les arts. C'est à lui par conséquent, et eu égard au synchronisme des biographies, qu'il faut attribuer l'idée d'avoir voulu perpétuer par le burin de Karl Audran le souvenir des exploits de son père.

Quoi qu'il en soit, cette belle planche rappelant un fait honorable pour l'histoire du Lyonnais, puisqu'il sagit d'Allemands vaincus par un compatriote, — il nous a semblé utile de la signaler.

L'œuvre de Karl Audran, le moins connu peut-être des nombreux graveurs de cette célèbre famille d'artistes que le Lyonnais peut revendiquer comme sienne, n'est pas, croyons-nous, tellement considérable qu'on ne puisse espérer l'enrichir par de nouvelles découvertes.

A ce titre, notre gravure intéresse également tous les amis des arts. Est-elle inédite ? On peut le croire, car, d'après nos souvenirs, la planche, bien que recouverte d'une patine brune, ne paraît pas avoir conservé, dans ses larges hachures carrées, la trace de l'huile destinée à préparer le cuivre pour l'impression, et si le tirage a eu lieu, en connaît-on des exemplaires ? Quelle est l'inscription qui les accompagne ? Ce sont là des questions que nous laissons à résoudre à de plus érudits.

L. Pierre Gras.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE DE ROANNE ET DE SES ENVIRONS, par M. Alphonse COSTE.

Les amis des lettres doivent se rejouir ; la vie intellectuelle renaît de toutes parts en province ; une immense part à la politique doit être faite sans doute dans cette renaissance ; c'est un malheur, en ce sens que cela prouve combien la société est troublée, mais y a-t-il du mal à ce que les esprits secouent leur torpeur ? La véritable décentralisation commencera du jour où l'on saura reconnaître en province la valeur des ouvrages qui s'y publient ; une province qui a son historien donne signe de vie, elle a souci de son passé et pense à son avenir.

Tel est notre Forez et surtout la ville de Roanne. Cette cité a su inspirer assez d'attachement à ses citoyens pour que tout ce qui y tient à son histoire ait été relevé, recueilli et recherché ; une petite école historique locale s'y est fondée et a donné déjà d'excellents ouvrages. Un des plus nouveaux qui roule sur l'histoire même de la ville de Roanne et de ses environs, est dû à la plume savante de M. Alphonse Coste. On connait l'ardeur et la sagacité de cet écrivain, son esprit critique qui ne se contente pas des aperçus, mais scrute, compare, analyse les documents puisés aux sources les meilleures et sait en faire jaillir lumière et vérité.

Son ouvrage est écrit suivant une méthode sévère, tout rentre à son point dans ce cadre, en son temps et en ses relations naturelles. Une première partie contient les antiquités. L'auteur a compris à merveille qu'à notre époque la science historique ne se contente plus de conjectures ; aussi étudie-t-il chaque période si obscure de cette antiquité d'après les monuments. La géologie, qui est la préface de l'histoire, nous révèle la première apparition de l'homme dans nos contrées ; les temps antéhistoriques nous ont laissé des débris pour nous instruire des antiques civilisations, si ce n'étaient d'antiques barbaries ; nos rares monuments mégalithiques, nos tombelles, leurs hachettes de pierre simplement dégrossie, les âges plus récents de la pierre polie, du bronze et du fer ancien sont rapidement décrits. Plus riche à l'époque gallo-romaïne, l'arrondissement de Roanne voit se développer ses routes militaires et postales, ses établissements, ses camps retranchés ; on trouvera dans ce chapitre un résumé fort bien fait de toutes les découvertes d'antiquités romaines.

L'auteur a même abordé la question intéressante de l'établissement de la religion chrétienne dans nos pays ; nous regrettons qu'il n'ait fait qu'effleurer ce sujet, et nous croyons qu'on eût pu l'étudier d'une manière beaucoup plus complète.

Digitized by Google

Mais ce que l'auteur a eu la sagesse de mentionner assez longuement, et qui donne à son travail une valeur nouvelle qui manque en général aux ouvrages les plus récents, c'est une étude sur les premiers temps du moyen âge. En la prenant après l'invasion des barbares, l'époque franque, mérovingienne, burgunde et carlovingienne, sur laquelle les documents font défaut, offre un immense but de recherches. M. Coste est entré largement dans cette voie; c'est ici que l'archéologue aide directement l'histoire et y supplée; nous trouvons qu'on n'a peut être pas assez usé encore de ces lumières et de ces découvertes dans ce chapitre nouveau. Le Roannais possède un assez grand nombre de cimetières, de champs de bataille de cette époque. Cela restera le but de recherches à l'avenir.

Abordons avec la deuxième partie l'histoire de la seigneurie de Roannais: c'est là le véritable livre de l'auteur, son travail propre, il en a toute la gloire, et n'a été précédé par personne dans cette œuvre. Aussi une véritable introduction le précède, nous apprenant la géographie du Roannais au xe siècle, et le commencement de cette seigneurie qui devenait devenir une duché-pairie. Rien d'aride et de difficile comme d'établir une généalogie des familles seigneuriales qui ont régné sur le pays.

La famille de Roannais est pourtant rétablie dans tous ses degrés et ses alliances, la branche de Saint-Maurice, celle de Saint-Haon, que ses rapports avec les Lusignan de Jérusalem et les sires de Brancion ont rendue célèbre, la branche de Roanne sont étudiées soigneusement, on voit la transmission de la seigneurie et les péripéties intéressantes par lesquelles ces différentes branches se sont fondues dans la famille de la Perrière; on voit comment l'autorité des comtes de Forez parvint à rattacher en partie à leur province le Roannais, qui tendait à s'en distinguer. Les mêmes compétitions persistèrent sous la famille de Damas-Couzan, héritier des Laperrière, et sous celle des Lévis.

Ici se placent comme terribles épisodes historiques les guerres des Anglais et celle de la Praguerie. L'auteur, résumant nos notions sur cette époque, suit pas à pas l'invasion étrangère à l'aide de documents, mais, à notre grand regret, ce n'était pas une note qu'il aurait fallu pour décrire les ravages des étrangers, mais bien un chapitre. Espérons que la découverte de titres de ce temps-là viendra combler cette lacune; nous savons que tous les jours on en trouve des traces, des mentions non équivoques. De même pour les tard-venus, ces terribles hordes qui infestèrent le pays, et les écorcheurs de la fin du xive siècle.

A M. Coste l'on doit aussi les premières recherches sur la maison de Boisy, qui donna des prélats illustres, et

Digitized by Google

dont le petit fief devint le château dominant le pays; les recherches les plus intéressantes sont consignées soigneusement sur leur commencement, leurs alliances, leur manoir. A cette époque, l'histoire du Roannais s'illumine du drame de Jacques Cœur, le malheureux et légendaire trésorier de Charles VII, dont les populations n'ont pas perdu le souvenir. La famille Gouffier, qui acquit la seigneurie confisquée, est tellement célèbre dans les annales des arts et de la cour des rois de France, elle a tant donné d'officiers de la couronne, que leur histoire absorbe celle du Roannais. On voit combien ils appréciaient leur seigneurie et avec quel soin ils profitaient de leur position de favoris pour l'agrandir en terres et surtout en dignités. Le titre de duché-pairie flattait leur orgueil ; ils y sacrifièrent les châtellenies qui faisaient vivre les petites villes voisines. Le Roannais fut de nouveau à moitié démembré du Forez, et Roanne, le bourg muré du moyen âge, redevenait cité importante.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les développements, peut-être trop longs, qu'il donne à la biographie de ces seigneurs, à la faveur des ducs de Roannais, des Lafeuillade, bien que la lecture en soit attrayante, souvent, relevée d'anecdotes, de faits curieux, et enrichie de notes nombreuses. La vie du peuple et de la province y disparaît trop. Une liste chronologique des seigneurs termine cette partie.

Mais un appendice fort bien résumé traite des guerres de religion dans le Roannais. Les guerres de la Ligue y offrent aussi des pages bien remplies.

Enfin la troisième partie mérite toute l'attention des lecteurs, au moment où la question des municipalités ou plutôt des institutions municipales est devenue une des plus nécessaires et des plus débattues de notre époque. M. Coste développe l'origine de ces institutions; il trouve la substitution des peines pécuniaires aux peines corporelles comme un caractère général des chartes de liberté, et il en découvre l'esprit primitif, soit dans les souvenirs d'un municipe romain de l'antique *Rodumna*, soit dans les instituts de la corporation des marchands sur Loire, héritiers des nautes ségusiaves ; sous le nom de gouverneurs, prud'hommes ou consuls, les magistrats municipaux, procureurs ou syndics, apparaissent peu à peu dans l'histoire de nos petites villes. Une liste des échevins et consuls de la ville de Roanne clot le volume. La nouveauté de ce chapitre, l'intérêt qui se rattache au commencement de la vie municipale couronnent dignement cet ouvrage spécial sur l'histoire de notre contrée.

S'il nous reste un regret à exprimer, c'est que, par suite des malheureuses circonstances de cette année, et de la

Digitized by Google

lenteur des presses, trop occupées de politique, l'auteur n'ait pas pu nous donner les pièces justificatives ni publier ces chartes précieuses qu'il a laborieusement et savamment compulsées ; espérons qu'un supplément s'ajoutera à son livre, un des plus beaux que la presse Roannaise, déja riche en productions, nous ait donnés. F. Noelas.

Les amours d'un poète. — On n'aime pas sa femme, par G. Picard, de Villefranche-sur-Saône. — *Imprimerie Pinet, à Villefranche.*

Voilà une petite brochure coquette, habillée de rose, soyeuse, chatoyante. Mais il ne suffit pas d'être chatoyante, habillée de soie, et pour les brochures aussi, bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. Or, quant à celle-ci, ses intentions sont pures sans doute, et la fin justifie les moyens ; sans quoi nous n'en parlerions pas.

Il s'agit, en effet, d'un jeune poète Caladois, dont la muse est facile, et la conduite encor plus ; qui aime au jour le jour, et qui, après avoir

parcouru le monde,
Courtisé la brune et la blonde,

termine son orageuse jeunesse au port du mariage. Il y a de bonnes pensées chez ce poète, qui *fait une fin* ; mais on a peine à lui pardonner ses étapes, bonnes pour la bibliothèque de Gentil Bernard, sur l'emplacement de laquelle sont établis la station et le port de Choisy-le-Roi. Le dernier épisode se nomme l'*Amour qui passe* et l'*Amour qui reste* :

« Dieu veut que toute notre vie
Se partage entre deux amours ;
L'un, volage et charmant, tient notre âme asservie
Et nous donne quelques beaux jours :
Mais bientôt de nous il se lasse,
Il brise notre cher lien,
Et s'envole, ne laissant rien
Qu'un regret douloureux, car c'est l'Amour qui passe.

« L'autre, sous les traits d'une mère,
Veille, attentif auprès de nous ;
Nous l'oublions, ingrats, dans l'ardeur passagère
Du plaisir qui nous trompe tous ;
Mais quand, vers la voute céleste,
Fuit son frère capricieux,
Quand les pleurs coulent de nos yeux,
Nous revenons à lui, car c'est l'Amour qui reste.

La seconde partie de ce court recueil de bluettes amoureuses est un petit proverbe, qui forme la mise en action de ces derniers vers. L'intrigue est naïve, vieillie, et les scènes, d'une simplicité rudimentaire. Mais elles sont bien enchaînées, bien conduites. Le vers, d'une grande souplesse, offre toujours la grâce, parfois l'élévation. Le dialogue, naturel et alerte, arrive alors au charme pénétrant de la poésie.

Un jeune marquis, fatigué de la cour du Régent, ruiné, et pour cause, se souvient qu'il a laissé son château au fond de la Bretagne où certainement il peut se refaire auprès de ses fermiers. Il y rentre. En ce château, une épouse délaissée, bien que jeune et jolie, l'avait attendu, comme Lucrèce ou Pénélope, en filant et brodant, assistée d'une servante non moins fidèle. Comme l'habitude est une seconde nature, le marquis, au débotté, met le siége devant la soubrette. Lucette, après avoir faiblement défendu les droits de la marquise vis à vis de son seigneur, qui se récrie à cette invraisemblance, car on

Digitized by Google

n'aime pas sa femme ! la soubrette, dis-je, capitule au premier engagement et accepte un rendez-vous. Mais elle y envoie sa maîtresse en l'habillant dans sa plus jolie robe. Vous voyez d'ici le résultat de cette ruse toujours neuve. Le marquis découvre que sa femme est plus jolie et plus spirituelle surtout que sa servante, et la raison aidant, triomphe de sa répugnance pour l'amour légitime.

Nous conseillerons à notre compatriote, puisqu'il a une grande expérience du vers, de n'en pas négliger la correction, qui seule peut lui donner la grâce et la force. Nous l'engageons surtout, s'il veut recevoir l'hospitalité dans notre maison, d'y apporter autre chose que des intentions pures. Une bonne œuvre seule peut être un bon livre ; or, le sien, au demeurant,

N'oserait occuper la veillée en famille :
La mère en défendrait la lecture à sa fille.

Jules RAMBAUD,
Ancien Membre de la Société littéraire.

CHRONIQUE LOCALE

Encore une qui va tomber triste et sombre, dans l'éternité.

Encore une qui sera jugée avec sévérité par l'histoire.

L'année 1871, en effet, sera comptée parmi les plus désastreuses; parmi celles qui nous ont légué le plus de malheurs et de calamités, le plus d'ignominies et de hontes.

Digne sœur de 1870, son nom sera écrit en lettres de sang dans nos annales, rappelant ce que le vandalisme a de plus hideux, la barbarie de plus cruel.

Espérons que 1872 fera contraste en nous apportant tranquillité, travail et dignité.

Déjà, pour Lyon, d'heureux symptômes se font sentir.

Privée des perturbations de la garde nationale et de la guerre civile, la population se remet au commerce, à l'industrie, à la pensée.

Le 21 novembre, l'Académie universitaire a fait sa rentrée solennelle. Comme illustrations lyonnaises, on remarquait à la séance MM. Hénon et Barodet.

Nos Sociétés savantes ont repris ou continuent leurs travaux. Dans sa séance du 5 décembre, l'Académie de Lyon a nommé : présidents, MM. Desgranges et Onofrio ; secrétaires généraux, MM. Faivre et Heinrich ; secrétaires adjoints, MM. Dumortier et Guimet. M. Bresson, architecte, a été élu membre titulaire de la section des beaux-arts.

— L'exposition des Amis-des-Arts ouvrira son salon le 10 janvier.

— Parmi les récompenses accordées par l'Académie française, nous remarquons le prix Bordin, décerné à l'*Histoire de la littérature allemande*, de M. Heinrich.

— M. Charles Blanc, directeur général des Beaux-Arts, a accepté la présidence du Comité d'organisation de la section des beaux-arts à l'Exposition universelle de Lyon.

— Après une lutte des plus vives dans laquelle le prix lui a été disputé avec énergie par MM. Aubert, Christôt, Leriche, Magnien et Daniel Mollière, M. Fochier, continuant les grandes traditions lyonnaises, a été nommé chirurgien major de l'hospice de la Charité.

— Puis d'importants ouvrages se préparent : l'*Armorial de l'Ain*, par M. Révérend du Mesnil, est sous presse. Cinq cents bois gravés, intercalés dans le texte, en font une des productions remarquables de la province.

Digitized by Google

Prix : 25 francs pour les souscripteurs. — Les souscriptions viennent aussi de toutes parts pour la *Topographie historique de l'Ain*, par M. Guigue, dont l'impression commencera bientôt, même prix, 25 francs. — *Solutré, ou les Chasseurs de rennes de la France centrale*, histoire mâconnaise, par Adrien Cranile, vient de paraître avec dix belles gravures ! C'est l'ouvrage qui initie le mieux le lecteur aux mystères si longtemps incompris de l'homme préhistorique.

— Il est question plus que jamais d'établir des chemins de fer américains dans l'intérieur de la ville. Une ligne irait de Perrache à Vaise le long des quais, l'autre de la place de la Charité à la gare de Genève par la rue de Lyon et le cours Morand.

— Par décret en date du 9 courant, M. Heury M'Roë, un de nos compatriotes les plus estimés et les plus dignes, après avoir montré à Lyon les aptitudes et les qualités les plus précieuses du magistrat et avoir été pendant cinq ans premier avocat général près la Cour de Grenoble, vient d'être appelé au poste important de Procureur général près la Cour d'appel d'Agen. M. M'Rroë est jeune et ce n'est pas là son bâton de maréchal.

— Puis voici des tristesses et des deuils. Le froid est si rigoureux que les pauvres souffrent des maux incalculables avec des services de bienfaisance désorganisés ou impuissants.

— Le *Salut public* a fait une perte cruelle. Son directeur, M. Max Grassis, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, est décédé, le 15, à l'âge de 55 ans.

M. Grassis jouissait de la plus haute estime. Son caractère bienveillant, son sens droit lui avaient fait de nombreux amis. Sa prudence, son jugement sûr n'avaient pas peu contribué à faire du *Salut public* une des premières feuilles de la province.

— Le général de division Esthérazy a succombé ces jours-ci après avoir exercé à Lyon le commandement pendant plusieurs années. Suivant ses ordres, son convoi, précédé d'un seul prêtre, s'est rendu à l'église primatiale de Saint-Jean suivi d'un long cortége.

— Enfin, les journaux nous annoncent la mort prévue mais profondément affligeante de M. Louis Guérin, banquier, président de la Chambre de commerce, décédé dans sa propriété de Sérezin, le samedi 16 décembre, dans un âge peu avancé.

M. Louis Guérin était le type accompli de ce que le caractère lyonnais a de plus noble, de plus grand, de plus pur. Profondément croyant, simple, modeste, charitable, éclairé, habile négociant, ennemi du fâste, modèle de toutes les vertus domestiques, il laisse dans la société lyonnaise un vide qui ne sera jamais comblé.

— Malgré les efforts de la libre-pensée, Lyon n'est pas tombé aussi bas qu'on aurait pu le craindre. Jamais les illuminations du 8 décembre n'ont été aussi belles, aussi générales que cette année. Même la Guillotière a tenu à se mettre à l'unisson du reste de la ville. En songeant aux dernières élections, c'était à se demander : « Qui trompe-t-on ici ? » En voyant cette unanimité, c'était à reprendre courage et espoir. Espérons donc, puisque l'espoir est la dernière richesse de l'homme.

— Depuis le 2 courant, le *Courrier de Lyon* a changé d'administration Après une carrière honorable et brillante de quarante années, M. Alexandre Jouve, sans se retirer d'une lutte où sa verdeur lui permet encore de tenir le premier rang, a cédé les soins et les soucis de chaque jour à de plus jeunes. Il ne quitte point la mêlée, mais il ne combattra qu'à son heure, laissant à M. Perrussel, son successeur et son ami, le devoir et l'honneur de soutenir les principes honnêtes au milieu de la décadence des intelligences et des cœurs. A. V.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES DU XII• VOLUME

(Troisième série.)

—

Histoire du Lyonnais.

Noélas.	La Tessonne	10
Adrien Cranile.	Les Chasseurs de rennes	33,118,166,246
Aimé Vingtrinier.	L'Oratoire de Joachim de Mayol	64
Edouard Jeannez.	L'église Sainte-Anne, à Roanne	89
Révérend du Mesnil	La Valbone	186,276
Philippe Michaud.	Note rectificative à propos de l'église d'Avenas	233
Vermorel.	Les fossés de la Lanterne	324
Morel de Voleine.	Liturgie romano-lyonnaise	376
Martin-Daussigny.	Etude sur la dédicace des tombeaux gallo-romains (*SVB-ASCIA*)	401
	Chronique locale.	77,156,238,319,399,485

Littérature.

Monin.	Etude sur le patois lyonnais	50,133,341
Paul Saint-Olive.	Le champ des esquevilles	73
Aimé Vingtrinier.	Clotilde de Surville et M. Ant. Macé.	212
Id. Id.	Chasse à la grive dans le Bugey	292

Biographie.

Champier.	Claudius Soulary	205
J.-B. Giroud.	Sidoine Apollinaire	221
Paul Saint-Olive.	Simon Maupin	219
A. V.	Peyret-Lallier	236
Isidor Hedde.	Peyret-Lallier	314
Chenavard.	Lettre à propos de Claudius Soulary.	318
A. Vachez.	Achard-James	357

Digitized by Google

Bibliographie.

Humbert JACQUET.	*Notes et Documents pour servir à l'hist. de Lyon.* par A. Péricaud...	154
ROUGIER.	*Paul-Eugène-Marie Sauzet,* par Léon Roux.....	306
Paul SAINT-OLIVE.	*L'oxfordien inférieur de l'Ardèche,* par Eugène Dumortier.....	312
Adèle SOUCHIER.	*Les Diables bleus,* par Joséphin Soulary	386
NOÉLAS.	*Histoire de la ville de Roanne*, par Alphonse Coste.....	481
Jules RAMBAUD.	*Les Amours d'un poète,* par Germain Picard	404

Beaux-Arts.

Aimé VINGTRINIER.	Les richesses de M. Alexis.....	144
V. F.	*L'art héraldique*, collection de sujets peints par Lavergne	397
Pierre GRAS.	Note sur une gravure de Karl Audran.	477

Poésie.

Une DAUPHINOISE.	Grenoble.....	5
Lucien SOLARY.	A Benoît Perrin	9
Adèle SOUCHIER.	Hélène de Sassenage.....	81
Une DAUPHINOISE.	Valence....	161
Adèle SOUCHIER.	Secrets.....	165
Une DAUPHINOISE.	A Mademoiselle Adèle Souchier.....	165
Amélie MOISSONNIER.	A la *Revue du Lyonnais*.....	241
Aglaée GARDAZ.	L'Ile-Barbe.....	242
Adèle SOUCHIER.	L'église de Saint-Barnard, à Romans.	321

Planches de la Revue.

Août.—Façade de l'église de Sainte-Anne, dessinée par Michaud.
— Coupe de l'église de Sainte-Anne, id. id.

FIN DE LA TABLE DU XIIe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 100 881 986

Digitized by Google